ηρ

LES

JÉSUITES A METZ

ÉGLISE NOTRE-DAME.

LES JÉSUITES A METZ

COLLÈGE SAINT-LOUIS
1622—1762

COLLÈGE SAINT-CLÉMENT
1852—1872

PAR
L. VIANSSON-PONTÉ
MEMBRE DES ACADÉMIES DE METZ ET DE NANCY

STRASBOURG
F. X. LE ROUX & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
34, RUE DES HALLEBARDES

1897

BOSTON COLLEGE LIBRARY
CHESTNUT HILL, MASS.

Tous droits réservés

BX 3736
.M5V5

70192

LISTE

DES

SOUSCRIPTEURS

AU

PRÉSENT OUVRAGE :

Monseigneur Louis FLECK . . Évêque de Metz (Lorraine).
Monseigneur Félix KORUM . . Évêque de Trèves (Prusse rh.).
Monseigneur MARBACH. . . . Suffragant de Strasbourg.

MM.

Althoffer, Ch. . . . . Guebwiller (Alsace).
Amblard, A. . . . . Vitry-le-François (Marne).
Amblard, E. . . . . Paris.
Aubert, F. . . . . Montpellier (Hérault).
Aublin, Abbé . . . . . Liesse (Aisne).
Aweng, E. . . . . Styring-Wendel (Lorraine).
Barbier, Abbé . . . . . Poitiers (Vienne).
Barthélemy, Abbé. . . . . Metz.
Bastien, F. . . . . Paris.
Bastien, L. R. P. . . . . Haut-Mont-Mouvaux (Nord).
Bastien, P. . . . . Nancy.
Baudry, P. . . . . Sennheim (Cernay), (Alsace).
Bazelaire, L, de. . . . . Agen.

MM.

Beauvant, de	Gorze (Lorraine).
Begassière, Comte de la	Nancy.
Benoist, Baron P. de.	Châlons-sur-Marne.
Benoit, A..	Berthelmingen.
Berga, R.	Versailles.
Bernadac	Angers.
Bernard, F. H.	Nancy.
Bernault, E.	Clermont-Ferrand.
Bertin, Ch.	Nancy.
Bizemont, Vicomte de	Bouxières-a.-Chênes(M.-et-M.).
Bobet, Général de	Paris.
Boistertre, A. de	Paris.
Bollemont, A. de	Rambervillers (Vosges).
Bonviller, A. de.	Vannes (Morbihan).
Bony de Lavergne, Comte de. .	Paris.
Borson, F.	Chambéry (Savoie).
Boulangé, H.	Nancy.
Boulangé, H.	Arras (Pas-de-Calais).
Boulnois, R. P.	Notre-Dame-de-Liesse.
Bour	Lille.
Bouron, H.	Paris.
Boyer, Mme	Longuyon (Meurthe-et-Mos.).
Braun.	Nancy.
Burtin, H.	Metz.
Campigneulles, C. de	Arras (Pas-de-Calais).
Chabert, Dr G. de	Roubaix (Nord).
Chapiron, J.-B.	St-Acheul, Amiens (Somme).
Chappuis, Ch.	Vannes (Morbihan).
Charpentier, Fl. Baron	Strasbourg.
Chatenay, de	Crèvecœur-le-Grand (Oise).
Chevigny, Adhémard de	Gairaut.
Chévigny, P. de	Nancy.
Cisterne, L..	Paris.
Coetlosquet, Maurice du . . .	Château de Mercy.
Coetlosquet, Ed. R. P. Dom. du	St-Maur de Glanfeuil (M.-et-L.).
Coetlosquet, Comte du	Nancy.
Coetlosquet, Vicomtesse du . .	Nancy.
Coetlosquet, du.	Boulogne-sur-Mer (P.-de-C.).
Cohanier, R. P.	La Louvesc (Ardèche).
Comte, H. Dr	Rouen.

MM.

CORHUMEL.	Metz.
COURSON, Comtesse de	Paris.
CROIZIER, A.	Saint-Étienne (Loire).
CUSSY-CUNY, Mme.	Metz.
DECOSTER, L. R. P.	Lille (Nord).
DELAVAL, A.	St-Max-lès-Nancy (M.-et-M.).
DELLÈS, Abbé	Metz.
DESFORGES, J.	Paris.
DESFORGES, H.	Paris.
DEUBEL, Mme.	Strasbourg.
DIDIERJEAN, R. P	Châlons-sur-Marne.
DIESBACH, Comte A. de.	Paris.
DIEU, l'Abbé	Paris.
DILSCHNEIDER, Melle.	Metz.
DOMMANGET, H.	Dôle (Jura).
DOMMANGET, Oliv.	Sedan (Ardennes).
DORVEAUX, P. Docteur.	Paris.
DUCLUZEAUX, Docteur.	Stenay (Meuse).
DUTHOIT, Melle	Amiens (Somme).
EHRMANN, J. R. P.	Amiens.
ESTERHAZY, Comte Paul	Bordeaux.
FABRE, A.	Paray-le-Monial (S.-et-L.).
FALLOIS, A. de	Paris.
FERRY, de L.	Poitiers.
FORESTIER, E.	Bordeaux.
FRANÇOIS, Chan.	Metz.
FRÉCOT, G.	Nancy.
FRISTOT, R. P.	Lille.
GAND, A.	Nancy.
GEORGE, Em.	Varennes-en-Argonne (Meuse).
GÉRARDIN, H.	Vendresse (Ardennes).
GÉRARDIN, Louis.	Paris.
GÉRARDIN, Maurice.	Paris.
GILLET.	Orléans.
GLORIA, H	Beaune (Côte-d'Or).
GOSSELIN, Ch.	Alger.
GOURJAULT, de.	Balan-Sedan.
GREAU, H.	Paris.
GRILLE d'ESTOUBLON, Comte H. .	Châteauroux.
GRISARD, Léon	Saint-Pétersbourg (Russie).

MM.

Grocholski, Etienne.	Kolodno (Galicie).
Gruss, Alphonse, Abbé.	Eckbolsheim.
Guépratte, Abbé	Montigny-lès-Metz.
Guêze, Léon R. P..	Montpellier
Haas, Prosper	Belfort.
Hannoncelles, d'	Ch^au de Crépy p. Peltre (Lorr.).
Havret, J..	Le Mans (Sarthe).
Heinrich, Jos. R. P.	Dijon.
Henriet, Albert	Nancy.
Henry, Léon.	Brévilly (Ardennes).
Herbin, A..	Nancy.
Heymes, M. Abbé	Martin-Eglise (Seine-Inf^re.)
Hoffmann, Al.	Remoncourt (Vosges).
Hozé, J.	Nancy.
Humbert, M^elles.	Metz.
Jacques.	Hottweiler.
Jeunhomme, O. Abbé.	Metz.
Kauffeisen, R.	Saint-Dié.
Kempf, Eug.	Moyenmoutier (Vosges).
Kiffer, H. Abbé.	Metz.
Lacaille d'Esse, V.	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Lachambre.	Douay (Nord).
Ladonchamps, R. de	Ch^au de Ladonchamps pr. Metz.
Lallement, Abbé	Vitry-s.-Orne (Lorraine).
Lambertye, Comte de	Cons-la-Grandville (M.-et-M.)
Landre, Baron de	Ch^au de Ludres près Jarville.
Laugel, A.	Saint-Léonard (Alsace).
Lauras, L.	Rouen.
Lavigne, L. J.	Paris.
Lebrocquy, A. R. P.	Mons (Belgique).
Leclerc, J. R. P.	Paris.
Ledergerber, Jos. R. P. . . .	Enghien (Belgique).
Lefèbvre, H.	Nancy.
Le Goueff, R. P.	Brest.
Lejeune, Jules.	Nancy.
Le Mercier-Moussaux	Paris.
Leneveux, D^r	Langres (Haute-Marne).
Lennuyeux, Abbé	Plappeville (Lorraine).
Lesecq, René	Mareuil-sur-Ay (Marne).
Liesenfelt	Verdun (Meuse).

MM.

Lœwenbruck, Ch.	Le Hâvre (Seine-Inférieure).
Lœwenbruck, E..	Maromme (Seine-Inférieure).
Macquardt, J.	Nancy.
Maigret, Comte G. de	Épernay (Marne).
Maire, Ch.	Toul (Meurthe-et-Moselle).
Marc, R.	Nantes (Loire-Inférieure).
Mardigny, R. de.	Calais (Pas-de-Calais).
Marin, Ch. de	Hagondange (Lorraine).
Martin, Ludovic.	Rome.
Mathis de Grandseille.	Paris.
Maud'huy, de	Nancy.
Mecquenem, A. de	Paris.
Mercier, Maurice	Ch^au de Saubion (Landes).
Metz, Léon	Esch s. A. (Gr.-D. de Luxemb.).
Moidrey, Baron de.	Reims.
Monnier, A.	Ch^au de Baudin (Jura).
Monnier, L. Chanoine	Paris.
Morawski	Cracovie (Autriche).
Muller, Abbé	Metz.
Muller, L. Aumônier	Metz.
Mury, P.	Metz.
Nathan, de	Bordeaux.
Neuville, D.	Reims.
Nigetiet, Chan.	Metz.
Offel de Villaucourt	Besançon.
Paquel, G.	Nancy.
Paul, J. Abbé.	Juvélize (Lorraine).
Peultier, E. R. P.	Amiens (Somme).
Poncelet, Abbé	Metz.
Portalic, E.	Tarancon (Cuenca), (Espagne).
Prevel, V.	Metz.
Redon, A. de	Épinal (Vosges).
Redon, E. de	Paris.
Reimsbach	Metz.
Remy	Épinal (Vosges).
Richard, Jos. Abbé.	Saint-Dizier (Haute-Marne).
Richard d'Aboncourt, P. de . .	Dunkerque.
Richon, C.	Nancy.
Robert, des	Nancy.
Rochette, R. P.	Marseille.

MM.

Rohozinski, Comte de	Nice.
Rollin.	Châlon-sur-Saône (S.-et-L.).
Rosette, A. R. P.	St-Leonards-on-Sea (Angl.).
Rousselin, A. R. P.	Reims.
Rouvier, F. R. P.	Villefranche-sur-Saône.
Saglio, Alph.	Blagny p. Carignan (Ardennes).
Saladin, H.	Paris.
Samain, G.	Metz.
Sancy, Abbé	Gandrange (Lorraine).
Scharff, Abbé.	Montigny-lès-Metz.
Schmit, Ad.	Luxembourg.
Scorraille, R. de R. P.	Toulouse (Haute-Garonne).
Sidot frères	Nancy.
Sommervogel.	Paris.
Sommervogel, X.	Autun (Saône-et-Loire).
Stoffels d'Hautefort	Saint-Mandé près Paris.
Supérieure Générale, Mme, des Sœurs de Sainte-Chrétienne.	Metz.
Supérieure, Mme de Sainte-Chrétienne Saint-Vincent	Metz.
Supérieure, Mme de Sainte-Chrétienne	Metz.
Supérieure, Mme du Sacré-Cœur	Metz.
Sury d'Aspremont, Alph. de . .	Soleure (Suisse).
Sury d'Aspremont, Stan. de . .	Amboise (Indre-et-Loire).
Taufflieb, Ch.	Barr (Alsace).
Tharon, J. Abbé.	Jussy (Lorraine).
Tinseau, Edgard de.	Toul (Meurthe-et-Moselle).
Tissot, Paul	Saint-Germain-en-Laye.
Touchet, Gabriel de	Saint-Omer (Pas-de-Calais).
Touchet, G. de	Lunéville.
Toussaint, Henri.	Paris.
Varroy, Ch. R. P.	Nancy.
Vaultrin, H.	Nancy.
Vautier, P. R. P.	Amiens.
Velez, J.-M.	Madrid (Espagne).
Veriot, Mme.	Metz.
Vernette, Maxime de la	Metz.
Vever, H.	Paris.
Viansson-Ponté, P. Abbé. . . .	Petit Failly (M.-et-M.).

MM.

VIANSSON-PONTÉ	Fillières p. Pierrepont (M.-M.).
VIGY, L.	Bar-le-Duc.
VILLEROY, Eug.	Versailles.
VILLEROY, E.	Vaudrevange.
VILLIER, Abbé	Metz.
VOGEIN, Mme	Metz.
VOGELWEID, R. P.	Enghien (Belgique).
VUILLAUME, Abbé.	Vic-sur-Seille (Loire).
WENGER, H.	Drusenheim (Alsace).
WILLEUMIER, H. Chanoine . . .	Metz.
WITTE, de	Caen.
ZEDER	Meulan (Seine-et-Oise).
ZELLER, Paul.	Semouse p. Plombières (Vosg.).
ZUGMEYER, R. P.	Belfort.

PRÉFACE

Il y a vingt-trois ans révolus qu'en vertu de la fameuse maxime « la force prime le droit », les Jésuites d'Alsace-Lorraine ont dû prendre le chemin de l'exil, et laisser à l'abandon le noviciat d'Issenheim, la résidence de Strasbourg et le florissant collège Saint-Clément à Metz.

Qu'avaient-ils fait pour mériter d'être chassés de leur patrie? « Ah! votre crime, mes Pères, s'écriait dans l'église même de Saint-Clément, le 31 Juillet 1872, l'éloquent panégyriste de Saint-Ignace, M. l'abbé Jacques, ancien aumônier militaire, chanoine de la cathédrale de Metz, — votre crime, c'est de vous être dévoués du matin jusqu'au soir, de vous être dévoués à toutes les œuvres de l'apostolat chrétien, d'avoir élevé chrétiennement notre jeunesse, d'avoir évangélisé nos villes et nos campagnes, d'avoir prêté votre puissant concours aux prêtres de ce diocèse, d'avoir entretenu la ferveur dans le sacerdoce et dans nos communautés religieuses, d'avoir nourri nos pauvres. Voilà votre crime. Il n'en est pas d'autre à vous

reprocher. Vous êtes persécutés et haïs, parce que vous avez aimé la justice et prêché la vérité; et voilà pourquoi vous êtes bannis! Heureux bannis du Christ!»

Mais, en partant, les Jésuites laissaient derrière eux le souvenir de leur dévouement, et parmi leurs anciens élèves, il en est peu, s'il en est, qui n'aient point gardé pour eux la mémoire du cœur.

L'un d'eux, M. Viansson-Ponté, n'écoutant que sa reconnaissance, encouragé d'ailleurs par le R. P. Stumpf, le vénérable Recteur de Saint-Clément, voulut se faire l'historien des «Jésuites de Metz». C'est son ouvrage que nous présentons aujourd'hui au clergé de Lorraine et aux anciens élèves de Saint-Clément.

D'infatigables chercheurs, les PP. Bach et Lauras, avaient déjà réuni de nombreux documents, puisés dans les Archives et les Bibliothèques publiques de la Lorraine; l'érudit académicien de Metz les a mis en œuvre avec une intelligente patience. Elargissant son cadre, il ne raconte pas seulement l'histoire de Saint-Clément, mais il remonte aux origines de la Compagnie de Jésus à Metz.

Dans une première partie, richement documentée, il nous fait assister au premier établissement des Jésuites dans la cité messine, malgré la longue et vive opposition des Calvinistes du pays; il nous décrit ensuite la fondation, les agrandissements et les différentes translations de l'ancien collège, établi définitivement dans la rue de la Chèvre, sous le nom de collège Saint-Louis, à côté de l'église devenue aujourd'hui la paroisse Notre-Dame; il nous initie aux travaux des Pères, à leur enseignement, aux succès de leurs écoliers, comme aussi aux tracas que

leur suscitaient leurs adversaires ou leurs émules. Puis vient la triste histoire du bannissement des Jésuites, et de la suppression de la Compagnie.

Mais l'iniquité ne devait pas durer toujours : en 1814, le prisonnier de Fontainebleau, rentré triomphant à Rome, rétablit par tout l'univers l'Ordre de Saint-Ignace : dès 1832, l'abbé Potot, l'ancien commandant des armées de la République, devenu prêtre, entre dans la Compagnie; il fonda dans sa maison paternelle une résidence, transportée plus tard rue des Trinitaires, et transformée en collège, sous le haut patronage de Mgr Dupont des Loges, d'abord à Saint-Augustin, puis à Saint-Clément.

C'est l'histoire de cette résidence et du nouveau collège qui forme la deuxième partie de l'ouvrage de M. Viansson-Ponté. Tous les anciens élèves de Saint-Clément la liront avec intérêt; ils y retrouveront avec plaisir le récit des fêtes joyeuses, des solennités brillantes et des cérémonies religieuses qui venaient embellir leur vie de collège et embaumer leur adolescence d'un parfum de piété qu'ils ne sauraient oublier !

Les pages qui terminent cette seconde partie réveilleront des souvenirs bien douloureux ; mais au milieu des ruines du passé brille toujours l'invincible espérance de l'avenir !

Saint-Clément, 19 Mars 1896

en la fête de saint Joseph.

P. MURY.

S. J.

PREMIÈRE PARTIE

COLLÈGE SAINT-LOUIS

CHAPITRE PREMIER

LA RÉFORME A METZ

La ville de Metz si fermement attachée pendant près de quinze siècles à la Religion catholique ; Metz, si fière de ses quatorze abbayes suivant la règle de saint Benoît, de ses vingt paroisses, de ses nombreux établissements hospitaliers et religieux, fournit d'ardents sectateurs au protestantisme, dès son apparition.

Ce fut surtout dans la haute bourgeoisie et dans l'aristocratie de la cité, au sein des familles dont les alliances et les intérêts se trouvaient en Allemagne que se recrutèrent les adhérents de la Réforme, tandis que le peuple resta fermement attaché à la foi de ses ancêtres. Dès l'origine, les deux camps se dessinent

nettement : les catholiques, alliés de la France, les protestants, partisans de l'Allemagne.[1]

Les Réformés trouvèrent un protecteur en la personne du premier magistrat de la cité, Gaspard de Heu. Ce maître-échevin appela à son aide l'un des plus puissants promoteurs des doctrines nouvelles, le comte Guillaume de Fürstemberg.

Le comte, secondé par le duc de Wurtemberg, par le landgrave de Hesse, par les municipalités protestantes de Strasbourg et de Francfort se présenta devant Metz, à la tête d'un nombreux corps de troupes. Le 9 juillet 1542, Gaspard de Heu leur ouvre les portes et les Allemands se précipitent dans la ville aux cris de *Ville gagnée*. Le peuple courut aux armes, refoula les envahisseurs et Fürstemberg n'échappa à la mort que par une fuite rapide.

A la suite des Allemands, un ministre du nouvel évangile, Guillaume Farel, s'était introduit dans les environs de Metz. Il établit son prêche à Montigny, et invita les prêtres catholiques à venir discuter avec lui. Un moine de Gorze, nommé Fidelis, confiant dans la bonne foi de son adversaire, se présenta. Après une courte discussion théologique, Farel, à bout d'arguments, appela à son aide les soldats allemands. Fidelis fut accablé de mauvais traitements et menacé de mort. Les représailles ne se firent pas attendre ; peu de jours

[1] Meurisse, *Histoire des Évêques de Metz*, 1634, et *Histoire de l'hérésie dans la ville de Metz*, 1642. — Huguenin, *Les chroniques de la ville de Metz*, 1838.

après, Farel s'étant rendu à Gorze et ayant insulté un Jacobin qui prêchait sur l'Immaculée Conception, les femmes se précipitèrent sur lui, lui arrachèrent les cheveux et la barbe et lui eussent fait un mauvais parti, si les lansquenets de Fürstemberg ne fussent venus à son secours.

Après de nombreux pourparlers, les Messins, menacés par les princes allemands, acceptèrent à contre cœur qu'un ministre protestant fût reçu dans l'intérieur de la cité.

Le Cardinal de Lorraine, résolut de s'opposer à l'établissement des réformés dans le pays Messin. Appelé par lui, son frère, Claude de Guise, accourut avec un corps d'armée; attaqua Gorze, occupé par les Allemands, s'en empara et livra aux flammes, l'abbaye et le château que les ennemis avaient transformés en forteresse.

Enhardis par le voisinage du duc de Guise, les Messins nommèrent comme maître-échevin un zélé catholique, Richard de Raigecourt. A la demande de ce magistrat, Charles-Quint envoya au commencement d'octobre 1543, Charles Boisot, conseiller d'État et maître des requêtes de l'Empire. Boisot expulsa le ministre Vautrin Dubois, cassa les traités et conventions conclus avec les réformés et ordonna le bannissement des novateurs. Cet édit fut publié le 15 octobre 1543 et strictement observé jusqu'en 1552, époque de la reddition de Metz à la France.

A peine remis du terrible siège soutenu par la ville contre toutes les forces de l'Empire, les Messins dont

la destinée était dès lors inséparablement liée à celle de la France, songèrent à établir un collège qui put former des défenseurs de leur foi. Dans ce but, ils députèrent à Henri II, à Reims, deux membres de la noblesse, Michel Praillon et Claude d'Abocourt.[1] Le Roi accueillit leur requête et les adressa au Cardinal de Lorraine. Celui-ci, alors occupé de la fondation de l'Université de Pont-à-Mousson, les renvoya avec de bonnes paroles, qui restèrent, pour le moment, sans effet.

Les décisions des États généraux et l'édit de Janvier 1562, autorisant les Huguenots à exercer publiquement leur culte, ravivèrent les querelles religieuses. « A cette époque, dit Dom Calmet, les réformés firent dans Metz un progrès prodigieux, tant par le grand nombre de personnes qui embrassaient leur créance que par le concours des protestants étrangers et des apostats prêtres qui, étant chassés de France, d'Allemagne et de Lorraine y étaient reçus à bras ouverts. »[2]

Les prêches des ministres retentissaient tous les dimanches de déclamations contre le célibat ecclésiastique; on y exaltait en revanche les mariages des prêtres, religieux et religieuses dont les apostats, qui affluaient à Metz, donnaient fréquemment le scandaleux spectacle.

Les dissidents avaient de puissants protecteurs; le gouverneur François de Scépeaux, sire de Vieilleville était gagné à leur cause; il avait marié sa fille à un

[1] Voir Pièces justificatives, note 1.

[2] Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, tome III.

huguenot lorrain de la famille Du Chatelet et avait pour favori Claude de Vienne, baron de Clervant, désigné comme chef du parti par les princes allemands. Les emplois les plus importants de la ville furent confiés à des sectaires : un protestant allemand, François d'Inguenheim fut pourvu de la charge de maître-échevin. Le Président royal, Antoine de Senneton, placé à la tête de l'administration judiciaire de la province était ouvertement favorable à la religion nouvelle ; sa femme et ses deux filles en faisaient publiquement profession.[1]

N'ayant rien à craindre de l'autorité devenue leur complice, les réformés s'enhardirent ; ils ouvrirent des écoles à Metz, comme dans les villages environnants et établirent au centre de la ville un collège protestant. En même temps des libraires et des imprimeurs, venus presque tous de Genève, multiplièrent et firent circuler des livres déversant la haine et le mépris sur tout ce qui touchait à la vraie religion. Justement effrayés de l'audace des hérétiques, les catholiques recoururent au Cardinal de Lorraine et à l'Évêque de Metz, François de Beaucaire. Par leur entremise, ils portèrent au pied du trône leurs humbles supplications. Le prince de Condé et l'amiral de Coligny empêchèrent l'effet de ces démarches en affirmant à Charles IX qu'elles

[1] Brantome, *Vie des hommes illustres et des grands capitaines*. Paris, 1858, in-12. Liv. I. Ch. 34. — Meurisse, *Histoire de l'hérésie*. — Michel, *Histoire et Biographie du Parlement de Metz*. Bibliothèque de Metz, manuscrits, carton 34. *Correspondance du Président royal de Senneton*. — Thirion, *Histoire du protestantisme à Metz*. Nancy, 1884, in-8°.

n'avaient d'autre but que de créer à Metz un parti à la maison de Lorraine déjà trop puissante. Ce refus encouragea les protestants d'Allemagne qui formèrent le dessein de s'emparer de Metz et d'y établir une République semblable à celle de Genève. Le Maréchal de Vieilleville fut informé du complot par un espion qu'il entretenait à Luxembourg; il apprit par la même voie que son lieutenant, Jacques de Montheron, sieur d'Ausance y donnait les mains. Cette fois, le vieux Maréchal, craignant, à juste titre, le reproche de haute trahison, accourut, déconcerta les conjurés par sa venue, fit massacrer les ennemis déjà introduits secrètement dans la ville par un moine du couvent des Cordeliers et se portant au devant des princes allemands réunis près de Thionville, leur infligea une sanglante défaite dans laquelle ils eurent onze-cent-cinquante hommes tués et quatre-cent-cinquante prisonniers. Le sieur d'Ausance fut destitué et Vieilleville mit à sa place, son neveu Jean de Thévalle, comte de Créance.

La raison d'état vint alors à l'appui des remontrances et des supplications des catholiques. Charles IX, venu à Metz, pour y consolider son pouvoir, fit publier dans toutes les rues de la ville, le 7 avril 1569, un édit défendant : « qu'il n'y ayt, ès dicts ville et païs, aultre exercice de relligion que de la catholicque, sans qu'il soyt loisible à aulcuns habitans des dicts ville et païs compris en la dicte protection, faire aultre exercice ny entretenir escholes à l'instruction de leurs enfans. »[1]

[1] Meurisse, *Histoire de l'hérésie*, page 331.

En quittant Metz, le 12 Avril, le Roi recommanda encore à Thévalle de tenir la main à l'exécution de ses ordres. Ce dernier le lui promit, mais, convaincu que l'amour de la religion s'inspire plus par la persuasion que par la force, il prit la liberté de demander au Roi, d'envoyer un prédicateur de talent qui, soutenant la religion par la sainteté de ses mœurs et de sa doctrine, pût réfuter les erreurs des ministres et confirmer les catholiques dans la religion de leurs pères.

Le Cardinal de Lorraine avait appris à connaître les Jésuites au Concile de Trente, et était en relations avec le Père Edmond Auger, célèbre par son éloquence, son savoir et son zèle; il fit promettre à ce Père de venir prêcher à Metz. Retenu par des engagements antérieurs, Auger ne put remplir sa promesse qu'en 1571. Il prêcha le carême à la Cathédrale avec un éclatant succès et sa parole ramena de nombreux hérétiques.[1]

Irrités de ces conversions, les réformés envoyèrent au Roi des députés : grâce au crédit de l'amiral de Coligny, ils obtinrent un décret, en date du 25 avril 1571, donné à Charenton, autorisant le libre exercice du culte calviniste à Courcelles-Chaussy, distant de Metz seulement de quatre lieues.

Les Messins protestèrent et Thévalle prit sur lui de suspendre l'exécution de l'arrêt du Roi jusqu'à plus amples instructions. Bien lui en prit ; Charles IX se trouvant le 10 Mai à Ennette, soustrait à l'influence de

[1] Voir Pièces justificatives, n° 2.

l'amiral de Coligny, révoqua l'autorisation qui lui avait été arrachée par surprise.

Coligny s'empressa de revenir à la cour;[1] à force de réclamations, il obtint l'érection d'un temple à Montoy, à deux lieues de Metz. La joie des Protestants fut de courte durée; la Saint-Barthélemy suivant de près, anéantit leurs espérances. Thévalle refusa dans cette circonstance encore, de se faire l'instrument de la politique royale, il suspendit l'exécution des ordres reçus et sa sage modération épargna toute effusion de sang.

Le Maréchal de Vieilleville, mort avant ces évènements,[2] avait été remplacé par Albert de Gondy, comte de Retz, maréchal de France. Le nouveau gouverneur se fit accomgagner par un prédicateur renommé, le Père Maldonat. Pendant un mois, devant le Palais,

[1] « Les envoyés protestants bien accueillis par Vieilleville et seachants bien se gouverner selon le vent, eurent gain de cause, grâce à Coligny à qui rien n'était refusé.» — Théodore de Beze, *Histoire des Eglises réformées*. Anvers, 1580, livre XVI.

[2] *Vieilleville* était un soldat. Son rôle politique fort exalté par les partisans de la Réforme, consistait à agir suivant les inspirations des hommes qui l'entouraient. Son gendre était protestant; son principal favori, Clervant, était l'agent des princes allemands, enfin l'amiral de Coligny avait sur lui une influence considérable. C'est ainsi que s'expliquent les inconséquences de conduite, la variabilité de sentiments dont Vieilleville a fait preuve, suivant qu'il agissait comme patriote et comme soldat, ou qu'il se trouvait sous l'influence des Anglais et des Allemands, de Coligny, Clervant, d'Auzance et Senneton. — Voir *Brantôme*, *de Thou*, *Meurisse*, *Carloix :* Memoires de *Vieilleville*, Paul Ferry, *Observations séculaires*, manuscrits 106 à 108 de la Bibl. de Metz.

le Père fit tous les jours le Catéchisme aux dissidents, qui eurent ordre d'y assister. Il leur exposa spécialement la doctrine chrétienne touchant le sacrifice de la Messe et le Purgatoire. Ses instructions produisirent des fruits merveilleux et de nombreuses conversions.[1]

En 1573, Charles, marquis de Piennes, de la maison d'Halluin, remplaça le comte de Retz, comme gouverneur de Metz. Un de ses premiers actes fut d'ordonner le désarmement de tous les religionnaires et d'interdire le prêche établi au village de Burtoncourt, fief du duc de Deux-Ponts. A cette époque, le prince de Condé se trouvait en Allemagne pour y soudoyer des troupes. Le baron de Clervant l'amena à conclure avec l'Electeur palatin, un honteux traité d'après lequel, un corps de reitres devait aller combattre le Roi de France, à condition qu'à la paix on exigerait d'Henri III pour Jean Casimir, fils de l'Électeur palatin, le gouvernement de Metz, Toul et Verdun, avec le revenu de ces villes et une pension. Le duc de Montmorency et Clervant ayant été écrasés à Dormans, le 11 Octobre 1575, par Henri de Guise le Balafré, les Allemands rendirent leurs armes avant de s'en servir.

En 1576, Henri de Navarre, s'échappant de la cour, alla prendre le commandement des huguenots et des mécontents qui tenaient contre l'autorité royale. Catherine de Médicis effrayée, accorda toutes les concessions demandées. Les protestants de Metz se hâtant d'en profiter, firent bâtir un temple, au milieu

[1] Voir sur le *P. Maldonat :* Pièces justificatives, note 3.

de la ville, rue de la Chèvre. Moins de deux mois après la publication de l'édit, le 2 Juillet 1576, ils inaugurèrent cet édifice avec une grande solennité.

Leur triomphe fut de courte durée. Le 12 Décembre 1576, les États généraux réunis à Blois, déclarèrent ne pas reconnaître la paix honteuse faite avec les protestants. La ligue affirma par là son existence et sa force dans le pays. La nouvelle de cette déclaration fut apportée à Metz, par un religieux trinitaire, député par le clergé de la ville aux États de Blois. Ce religieux remit à Thévalle l'ordre du Roi de ne souffrir aucun exercice du culte réformé.

Thévalle signifia la volonté royale aux protestants, le 21 Février 1577 ; forcés d'abandonner leur temple, les ministres se retirèrent à Montoy. Le peuple célébra par des cérémonies religieuses la joie causée par cet événement ; des actions de grâces furent chantées dans toutes les églises et une procession générale du chapitre, des moines et du clergé séculier, suivie d'un immense concours de fidèles, parcourut les rues de la ville, portant dévotement le chef de saint Etienne, patron de la Cathédrale.

CHAPITRE II

ÉTABLISSEMENT DES JÉSUITES A METZ

Le premier établissement des Jésuites à Metz eut lieu en 1582. Grâce aux libéralités de Didier Nicolas et du chanoine Toussaint Roussel, une maison fut achetée sur la paroisse Sainte-Ségolène.[1] Deux Pères y furent envoyés avec mission de catéchiser, de confesser et de combattre l'hérésie. Le père Commolet fut le Supérieur de cette résidence qu'il dirigea jusqu'en 1589 ; à cette époque, il dut se rendre à Paris, où son talent de prédicateur fut mis au service de la Ligue.[2]

Quelques années plus tard, Monseigneur Fournier, chanoine de Reims, suffragant et vicaire général de

[1] Voir Pièces justificatives, note 4.
[2] Voir Pièces justificatives, note 5.

l'Évêque de Metz, voulut fonder un collège à Metz et en confier la direction aux Jésuites. Dans cette intention, il acheta la maison dite de Joyeuse-garde (Jardin botanique), mais ne pouvant réaliser son projet, il y installa les Capucins en 1602.

Pendant cette funeste époque, Metz demeura neutre. Tour à tour, sollicitée par les ligueurs et par les huguenots, elle résista avec une égale énergie aux menaces de Clervant, zélé défenseur des intérêts allemands et aux sollicitations des princes de la maison de Lorraine, se bornant à empêcher les différents partis d'approcher de ses murs. Dès qu'Henri IV eut abjuré, elle reconnut son autorité et avec la majeure partie de la France l'acclama comme son souverain.

L'abjuration du Roi amena la pacification du royaume ; les Jésuites s'en virent refuser le bénéfice. L'Université de Paris, irritée de voir ses classes désertées, leur suscita les chicanes les plus injustes. La tentative régicide de Châtel permit d'accueillir toutes les calomnies. Le Parlement se fit l'instrument de ces rancunes et le 29 Décembre 1594, un édit bannit du royaume les membres de la Compagnie de Jésus. Les Pères de Metz se retirèrent à Pont-à-Mousson, en Lorraine.

Cependant Metz demeurait toujours privée de collège. Les abbayes de Bénédictins avaient bien quelques classes où l'on instruisait les jeunes gens appelés à recruter le clergé régulier ou séculier, en même temps que les enfants des tenanciers et des serviteurs de l'ordre, mais cet enseignement n'avait rien de régulier

et dépendait de la bonne volonté de l'abbé et des moines. L'abbaye de Gorze, qui avait entretenu une école célèbre, venait d'être détruite dans les guerres du protestantisme. Quant aux écoles, jadis si renommées, de la Cathédrale, fondées et réglementées par Charlemagne, elles avaient disparu. Le Chapitre, absorbé par les luttes dirigées contre son influence politique, les avait laissées tomber et ne songeait pas à les rétablir.

L'instruction n'était cependant pas anéantie dans la ville. Nos anciennes chroniques parlent à chaque instant de mystères religieux ou de scènes romanesques, qu'on représentait sur les places de la cité. Toutes les classes de la société fournissaient des acteurs à ces drames qui duraient parfois plusieurs jours. Ainsi en Janvier 1501, c'était une comédie de Térence, dont la représentation fut troublée par les gens du quartier d'Outre-Seille, vignerons et manœuvres, peu familiarisés avec le latin et que ce spectacle ennuyait. En 1437, on joua la *Vengeance de Notre Seigneur Jésus-Christ*, mystère qui contenait plus de trente mille vers. La même année encore, ce fut le tour d'un autre mystère qui contenait cinquante-trois actes ou scènes.[1]

Il y avait dans la ville une ancienne abbaye, dite de Saint-Éloy[2] presqu'entièrement ruinée par les malheurs

[1] *Histoire de Metz* par les Bénédictins. — HUGUENIN, *Chroniques messines*. — BÉGIN, *Histoire des sciences dans le pays Messin*. — VIVILLE, *Dictionnaire du département de la Moselle*. — *Petites affiches de Metz*, 8 avril 1779.

[2] Voir sur l'abbaye de Saint-Éloi, note 6.

des temps et par une mauvaise administration. L'abbé ayant été déposé, les trois ordres de la ville saisirent cette occasion pour demander à Henri IV de disposer des biens de ce couvent pour y fonder un collège ; ils lui exposèrent que l'abbaye de Saint-Éloi, dite de Sainte-Croix, était vacante et abandonnée, que l'abbé et les moines étaient poursuivis pour crimes de toute espèce et demandèrent que cette abbaye leur fut donnée pour servir à l'établissement d'un collège devenu indispensable dans une ville aussi considérable que Metz. Henri IV donna ce brevet, daté du camp de Clermont, le 27 Septembre 1590 ; les Prémontrés protestèrent contre cette décision et il fallut une bulle du Pape Grégoire XIV, datée du mont Quirinal, le 22 Juin 1591 pour réduire les moines au silence. Par cette bulle, le Pape supprimait et anéantissait l'abbaye de Sainte-Croix ou Saint-Éloi avec le titre et la dignité d'abbé « pour les revenus servir à l'érection d'un collège et à l'entretien des régents, lesquels obéiront à l'Évêque de Metz et à ses successeurs. » Henri IV confirma par de nouvelles lettres patentes du 8 Août 1597 la donation de l'abbaye aux trois ordres de la ville de Metz.

Trois professeurs se présentèrent pour faire les cours du nouveau collège et Alexandre Humbert, chanoine de la Cathédrale, en fut nommé principal.[1]

[1] Le Chanoine Humbert Alexandre décéda le 16 mai 1623, peu après que son collège eut été remis entre les mains des Rév. Pères Jésuites *(Journal de Dom Sébastien Floret)*.

Les réformés devenaient chaque jour plus nombreux. Enhardis par les guerres civiles, ils se sentirent assez forts pour reprendre, à main armée, leur ancien temple de la rue de la Chèvre et ne cédèrent qu'aux ordres du Roi. Par lettres patentes du 13 mars 1597, il leur assigna un terrain pour y construire un temple dans un retranchement des fortifications (rue Chambière). Le Président royal de Batilly, le Procureur général Pierre Joly avaient embrassé la réforme, et d'accord avec Raimond de Sobolles, lieutenant du duc d'Epernon, avaient confié l'administration de la Cité à des magistrats protestants. La promulgation de l'édit de Nantes, qui avait eu lieu le 13 avril 1598, leur avait rendu toute confiance. Sobolles pilla plusieurs églises et exerça une tyrannie qui força enfin Henri IV à se rendre lui-même à Metz.[1]

Le Roi arriva dans nos murs le 14 mars 1603 ; il chassa les Sobolles, les remplaça par MM. de Montigny et d'Arquien, renouvela la garnison et s'occupa de l'administration de la ville, entrant dans les moindres détails.

Un des principaux favoris du Roi, le marquis de la

[1] Raimond, sieur de Sobolles, de la maison de Comminges et son frère, s'étaient fortifiés dans la citadelle d'où ils ne sortaient que pour piller et mettre à contributions la ville et les environs. Le duc d'Epernon, envoyé par le Roi, n'osa pas entreprendre de les renverser. Henri IV les bannit et remplaça la garnison par une autre, prise dans le régiment des gardes (*Mémoires de Sully*, liv. XIV, tome IV). — *Vie du duc d'Epernon*, p. 217. — *Cahiers des doléances des trois ordres de la ville au roi, du 15 janvier* 1588. — MEURISSE, *Histoire des Évêques de Metz*, p. 646.

Varenne, voulut profiter de la bonne disposition dans laquelle il voyait le souverain pour tâcher d'obtenir de ce prince, la rentrée des Jésuites en France. L'éloignement de Sully, qui s'était engagé envers le roi d'Angleterre à agir et à parler contre la Compagnie de Jésus,[1] la présence de Villeroy, des ducs d'Epernon et de Gesvres et de plusieurs autres seigneurs affectionnés aux Jésuites, offraient une occasion favorable.

Par l'entremise du sieur de la Varenne, le Père Provincial Ignace Armand,[2] accompagné des Pères du Chastelier, Brossart et de la Tour, fut introduit, le mercredi saint, après le dîner du Roi, en son arrière cabinet où étaient le Duc d'Epernon et MM. de Villeroy et de Gesvres. Les Jésuites se jetèrent aux pieds du Roi. Sa Majesté les reçut *en toute douceur et humanité*, leur commanda de se lever et ne permit pas qu'ils lui parlassent à genoux.

Le Père Provincial fit une longue harangue[3] à laquelle le Roi répondit fort amicalement : « Je ne veux point de mal aux Jésuites ; que le mal que je désire à homme qui vive m'avienne ! Ma cour de parlement a fait quelque chose contre vous, ce n'a pas été sans y

[1] *Mémoires de Sully*, liv. 28, t. V. p. 107.

[2] Le P. Ignace Armand, né à Gap, entra chez les Jésuites en 1569, âgé de dix-sept ans. Il enseigna la philosophie et la théologie, fut recteur du collège de Tournon, quatre fois de celui de Paris, deux fois supérieur de la maison professe, trois fois Provincial de France, deux fois provincial de Champagne. Il mourut à Paris le 2 décembre 1638.

[3] Voir Pièces justificatives, note 7.

bien songer. » Puis il leur demanda par écrit ce qu'ils lui avaient dit et leur commanda de passer ce jour auprès de lui.

Le lundi de Pâques, Henri IV fit revenir le P. Armand, lui commanda de le venir trouver à Paris avec le Père Cotton, dont il avait entendu parler comme d'un fort bon prédicateur : « Je vous veux avoir, ajouta le Roi, vous estime utiles au public et à mon État. » Puis en leur donnant congé, il les embrassa tous les quatre.[1]

L'année suivante, malgré la résistance des protestants et surtout de l'Université de Paris, les membres de la Compagnie de Jésus furent autorisés à rentrer en France. Les Messins firent alors de nouvelles démarches pour obtenir l'établissement d'un collège. La maison d'éducation dirigée par le chanoine Humbert ne faisait

[1] Voir pour l'entrevue d'Henri IV avec les Jésuites, DE THOU, liv. CXXIX. — *Chronologie septennaire, an 1603*, P. MATHIEU, t. II, p 2.; liv. IV, 556; SULLY, *Mémoires*, l. XIV, p. 218 ; *Galerie de l'ancienne cour*, t. I, p. 190 ; GIRARD, *Histoire de la vie du duc d'Epernon*. — CRÉTINEAU JOLY. Cette entrevue semble toute empreinte de la préoccupation profonde qu'Henri IV avait déjà manifestée en 1594 lorsque s'adressant aux députés de Beauvais, il leur disait : « Si la guerre durait encore longtemps, vous verriez le pauvre peuple français en telle ignorance, qu'il perdrait du tout la cognoissance de Dieu et la mémoire de le servir et honorer, au lieu qu'autrefois on a vu de tous temps les Français passer les aultres nations, soit en vertu, soit en armes, par les bonnes instructions que mes ancêtres, Rois de France, leur ont fait donner. J'établirai de si bons précepteurs à toute la jeunesse française que l'honneur en volera jusqu'aux confins du monde. Je n'ai aultre désir que vostre grandeur et pouvez vous assurer que mon travail sera pour vous agrandir et vous faire fleurir sous mon règne. » *Mercure de France*, fév. 1773. *Galerie de l'ancienne cour*, t. I, p. 152.

que languir. En 1605, par l'intermédiaire du duc d'Epernon, ils firent parvenir au Roi l'expression de leurs désirs.[1]

Henri IV accéda volontiers à cette demande et fit expédier, la même année des lettres patentes; mais Sully nous apprend dans ses mémoires par quelles menées il empêcha l'exécution de la volonté royale.[2]

La supplique des catholiques au Roi montre combien l'hérésie avait gagné de terrain dans ces dernières années.[3] Les protestants avaient obtenu cinq charges d'échevin, ils occupaient, à presque tous les degrés, les offices de judicature et de même que Sully s'était approprié trois abbayes, de même plusieurs protestants de Metz s'étaient fait attribuer des emplois auxquels afféraient des revenus destinés à soutenir des fondations catholiques ou des hôpitaux.[4]

Les démarches des catholiques restèrent sans résultat immédiat. En 1621, la mort de Jean Chéneau qui avait continué à s'attribuer le titre d'abbé de Saint-Éloy vint raviver les discussions. Les Prémontrés voyaient avec chagrin la suppression d'une abbaye de leur ordre; ils présentèrent requête au Conseil, exposant que «l'abbaye Saint-Éloi avait été depuis quelques années transférée en un collège pour l'instruction de la jeunesse, avec suppression de leur ordre, sans les ouïr, ni appeler

[1] Voir Pièces justificatives, note 8.

[2] *Mémoires de* Sully, liv. XXIII, tome VI, p. 267; voir Tallemant des Réaux.

[3] Voir Pièces justificatives, note 9.

[4] *Mémoires de* Sully, livre 23, t. 6, p. 267.

et qu'ils avaient continuellement poursuivi pour y être réintégrés, à quoi les magistrats avaient toujours donné empêchement. Qu'à présent ledit collège est administré avec telle nonchalance qu'il n'y reste que trois classes, si mal pourvues de régents que la jeunesse y reçoit fort peu d'avancement aux lettres. Qu'en conséquence ils requéraient de nouveau être réunis et réintégrés en ladite abbaye, offrant d'augmenter le nombre de ses classes et de les pourvoir de religieux capables d'instruire la jeunesse avec un professeur de théologie et les soumettre à la juridiction épiscopale pour la direction dudit collège et y faire le service divin, selon l'intention du fondateur. »

Contre toute attente, l'assemblée des trois ordres accueillit favorablement la requête des Prémontrés, mais l'Évêque de Metz intervint, fit valoir la bulle de Grégoire XIV qui attribuait aux Évêques de Metz la supériorité sur le collège et demanda d'être maintenu dans son droit.

Henri de Bourbon, marquis de Verneuil occupait alors le siège de Metz; il n'eut point de peine à obtenir un arrêt du Conseil, le 18 Octobre 1621, lequel, sans avoir égard à la requête et aux offres des Prémontrés, ni au consentement donné par les trois ordres, maintint l'Évêque de Metz dans ses droits.[1] Louis XIII accorda de nouvelles lettres patentes autorisant la fondation d'un collège de Jésuites.[2]

[1] Voir Pièces justificatives, note 10.

[2] *Lettres patentes du Roi*, voir note 11.

La volonté du Roi trouva cependant encore des oppositions. Malgré une nouvelle requête des protestants,[1] M. de Fromigères, lieutenant pour le Roi à Metz, crut devoir passer outre. Messire Nicolas Coeffeteau, Évêque de Dardanie, dominicain, suffragant et administrateur général de l'Évêché, assisté d'un notaire apostolique, de plusieurs officiers de la garnison et personnes notables de la ville installa les Jésuites dans l'abbaye le jour de la fête de Saint-Georges.

Sur une seconde requête des réformés, le Conseil d'État, séant à Béziers, le 29 Juillet 1622, cassa et révoqua la mise en possession faite par Mgr Coeffeteau comme illégale en la forme.[2] En même temps le Roi ordonna « que lesdits Pères Jésuites continueront d'enseigner à Metz et seront mis en possession de l'abbaye Saint-Éloi par le Président royal à Metz ou par le Maistre-Échevin, nonobstant oppositions et appellations quelconques. A la charge toutefois, que lesdits Pères Jésuites instruiront et enseigneront aux bonnes lettres les enfants desdits habitants de Metz tant catholiques que de la R. P. R.[3], sans les contraindre et empêcher dans l'exercice de leur religion ou de faire chose contraire à icelle. »

[1] Voir Pièces justificatives, note 12.

[2] Voir Pièces justificatives, note 13.

[3] Religion Prétendue Réformée.

CHAPITRE III

FONDATION DU COLLÈGE DE METZ

En exécution de l'arrêt du Conseil d'État, Michel Charpentier, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé et Président pour S. M. ès villes de Metz, Toul et Verdun se mit en devoir de procéder à l'installation des Jésuites dans les bâtiments de l'abbaye Saint-Éloi. Le procès-verbal de cette installation se trouve dans les archives de la Préfecture de Metz.

« Le 10 Novembre 1622, à dix heures du matin, Nous, Michel Charpentier.... déclarons nous être transporté en la maison de l'abbaye Saint-Éloy... Sont comparus : le R. P. Bouvet, provincial, assisté d'Antoine Prévot, procureur ès cour de Metz et dudit collège... Après lecture faite de l'arrêt du Roi, en présence de tous les comparants et de maître Jean de Bazoilles, substitut et exerçant la charge de procureur général du Roy au dit Metz....

« Ledit Bazoilles a requis pour le Roy, et conformément audit arrêt, que lesdits Pères Jésuites soient mis en possession réelle et actuelle de ladite abbaye et collège... En conséquence avons enjoint auxdits Pères Jésuites d'instruire et enseigner aux bonnes lettres les enfants, selon la lettre du Roi.

« Ce fait, nous nous sommes transportés en l'église de ladite abbaye, où entrés par la grande porte d'icelle, avons fait entrer ledit R. P. Bouvet et, en présence dudit Bazoilles, substitut et des sieurs Grosjean et Bontemps, chanoines, cy devant et derniers administrateurs de ladite abbaye, avons mis iceluy P. Bouvet en réelle et actuelle possession de ladite église, abbaye et collége, en signe de laquelle possession il a fait sa prière au devant du grand autel et iceluy baisé, aurait allumé et éteint le cierge, sonné les cloches et aspergé d'eau bénite, et en sortant de ladite église avons mis ès mains dudit R. P. Bouvet les clefs de ladite. Puis dans les classes où le R. P. s'est assis dans la chaire ; dans les chambres, où il alluma du feu, et, en signe de possession, lui avons baillé les clefs de la maison et mis en possession de tous les revenus de ladite abbaye et collége.

« Arrivés en la grande chambre basse, sont comparus les sieurs Simon La Hière et Jacques Bachellé, licenciés ès lois, bourgeois de Metz, et nous ont dit être députés de l'assemblée extraordinaire de ceux de la R. P. R.... et avoir charge de ladite assemblée de nous déclarer, au nom d'icelle qu'elle proteste.... et avons passé outre. »

Le Père provincial quitta Metz, laissant les Jésuites paisibles possesseurs de l'abbaye et du collège; s'il restait de grandes difficultés à vaincre, les plus sérieuses étaient surmontées. Le Gouverneur et le Maître-échevin, si souvent en lutte avec l'Évêque, se trouvaient cette fois d'accord. A la tête de la justice de la ville, figurait Abraham Fabert, père de l'illustre Maréchal, qui prouva si souvent son attachement aux Jésuites. Le clergé séculier, comme les religieux des quatre grandes abbayes voyaient arriver les Pères avec satisfaction. Effrayés des défections qui s'étaient produites dans leurs rangs, fatigués de cette lutte incessante contre les protestants, ils saluaient avec joie ces nouveaux auxiliaires chez lesquels la science était au niveau de la foi.[1]

Le Père Jacques Pérard, ancien recteur des collèges de Caen, Rennes et Vannes fut le premier Jésuite chargé de la direction de la nouvelle maison.[2] Meurisse

[1] L'un de ceux qui firent meilleur accueil aux Jésuites, fut l'abbé de saint Arnould, André Valladier, chanoine et princier de la Cathédrale de Metz, grand vicaire et prédicateur du Roi. « Il avait porté pendant vingt trois ans la robe de la Compagnie, il en sortit on ne sait pour quel motif, mais montra qu'il n'avait pas oublié ce qu'ils lui avaient montré. » *Journal de Henri IV*, par P. DE L'ESTOILE, t. 4.

[2] Le P. *Jacques Pérard*, né à Vitry-le-Français en 1567, entra dans la Compagnie en 1587. En 1599, à la réouverture des classes de l'Université de Pont-à-Mousson, il prononça un discours : *De eruditis Lotharingiæ viris*. Ayant été successivement recteur à Caen, Rennes, Metz et Châlons, partout il montra que par sa prudence, son aménité, sa vertu, il avait tout ce qu'il fallait pour le gouvernement d'un collège. Il mourut au collège de Clermont à Paris, le 25 Décembre 1638.

nous apprend que dès l'ouverture des classes, le nombre des élèves du collège de Metz fut de cent quarante, « compris quinze à dix-huit huguenots des meilleurs familles du pays. »

Dès les premiers jours de 1623, les Pères présentèrent une requête aux chanoines de la Cathédrale pour obtenir qu'une école de petits enfants établie dans les bâtiments de Saint-Éloi, fût transférée ailleurs. Le Chapitre obtempéra sans discussion à la demande des Jésuites. Le signataire de la requête était le Père Anne de Maupeou. [1]

Nous avons peu de documents sur les commencements du collège; nous voyons cependant, dès le début, les Pères établir une Congrégation de la Sainte-Vierge. Celui à qui est confiée la mission de seconder le père de famille dans sa tâche, doit non seulement façonner des savants, des littérateurs, des magistrats, des militaires, mais surtout former des hommes. L'œuvre de l'éducation ne peut avoir son effet sur le cerveau si mobile de l'enfant que, comme l'eau qui, tombant goutte à goutte, finit par avoir raison de la pierre la plus compacte. Pour parvenir à graver cette empreinte, tout maître adopte un règlement ; ce règlement, on s'épuise à le faire respecter ; les Jésuites, eux, sont parvenus à le faire aimer. Ils apprennent à leurs élèves en élevant leur âme, à vivre en quelque sorte en contact avec une puissance occulte, mais présente dans leurs pensées et dans leur cœur. Cette puissance qui les voit,

[1] Voir Pièces justificatives, note 14.

les suit, les soutient, les encourage n'est autre que la Vierge Marie qui forme le trait d'union entre l'humanité et la divinité. Ce lien surnaturel habitue l'enfant à se mettre au-dessus des préoccupations du moment, il lui apprend à envisager toujours et partout la véritable fin de notre existence en ce monde. L'action de la Congrégation, dans les collèges des Jésuites, est immense, elle a formé une quantité innombrable d'hommes selon le cœur de Dieu.

Pendant les premières années, les classes étaient incomplètes et n'embrassaient pas tout le cours des études. L'Université de Pont-à-Mousson continuait à recueillir les étudiants ecclésiastiques et ceux qui se destinaient aux études juridiques ou médicales.

Au mois de Juillet 1623, on célébra avec solennité dans la chapelle du Collège le premier anniversaire de la canonisation de saint Ignace et de saint François-Xavier.

En 1624, le Gouverneur de Metz, le Duc de la Valette résolut de venir à Metz et d'y amener sa jeune femme, Gabrielle de Bourbon, fille d'Henri IV et sœur du Duc de Verneuil, Évêque de Metz. Jean-Baptiste de Villers, maître-échevin, qui se trouvait alors à Paris, revint à Metz pour s'occuper de cette réception. Le 19 Avril, il assembla les trois ordres. Une commission fut nommée pour arrêter les mesures à prendre.

Après plusieurs projets « les sieurs commis trouvèrent bon de s'adresser aux Pères Jésuites comme à ceux dont les inventions, en semblable subject, avaient paru avec satisfaction dans toute la France. Ces pères qui ont

sacrifié leur sang et leur vie au bien commun, comme victimes du public, ainsi que les Athéniens disaient de Thémistocle, tenant à honneur d'avoir une si belle occasion de servir la ville et pouvoir témoigner quelques traits de recognoissance à ceux à qui, après Dieu et sa Majesté, ils doibvent leur établissement en icelle, sacrifiant les premiers fruits de leurs travaux à la gloire de leur maison, offrirent très volontiers toute leur petite industrie à la première demande qu'on leur en fit, croyant que ce serait trop vendre leur travail en ce faict s'ils permettaient qu'on en vint aux prières. De plusieurs desseins qu'ils dressèrent à la hâte, on choisit le plus facile et de moins de temps, lequel, en semblables occasions n'est d'ordinaire que trop court.

« Ce projet n'était autre qu'un combat d'honneur concerté entre les quatre éléments, à qui recevrait le mieux la duchesse et qui, représentés sous la forme de divinités payennes, lui feraient leur compliment l'un après l'autre, lorsqu'elle passerait au milieu de leurs palais élevés dans la ville sous quatre arcs de triomphe des plus superbes construicts entre la porte Saint-Thiébault et l'église Cathédrale.[1] » Jamais, dit le Bénédictin Dom Broc, aucun prince, roi ou empereur, n'a été reçu en la ville de Metz, avec autant de pompe et magnificence.

[1] Voir note 15. La relation de ces fêtes attribuée d'abord à Abraham Fabert, mais qui est du Maître-Echevin de Villers a été imprimée en 1627, chez Hanzelet à Pont-à-Mousson sous ce titre : *Combat d'honneur concerté par les IIII eléments ;* in-folio, sans date, nom d'imprimeur, ni de ville, 21 gravures.

Le 25 Août, jour de la fête du Roi, à la suite d'un repas splendide donné par la ville à la Duchesse, dans la grande salle du Palais, une pastorale fut jouée par les élèves du collège. Le sujet en était : « Sur la résiouissance de l'advenue et du séiour de Madame en la ville, » le tout accompagné de beaux concerts de voix et d'intruments.[1] Le Duc et la Duchesse de la Valette quittèrent Metz le 16 Septembre.

L'année 1625 fut terrible pour le Pays Messin : la peste, apportée à la suite des armées de Mansfeld et de Cardonne pénétra dans la ville et y emporta plus de trois mille personnes. La même année le P. Pérard fut appelé à Paris et remplacé, comme recteur, par le R. P. Tiphaine. Connu déjà par ses écrits contre les protestants, le nouveau recteur sut bientôt faire apprécier l'exquise douceur de son caractère à laquelle s'alliait une science remarquable.[2]

En 1627, il fut remplacé par le P. Louis Magniet, auquel succéda en 1630, le P. Jean Rousselet. L'abbaye de Saint-Éloi possédait un certain nombre de fermes. Ces biens furent attachés au collège des Jésuites, lors de sa fondation. Comme l'abbé son prédécesseur, le Père Recteur était seigneur des villages où ces fermes se trouvaient. A ce titre, il devait prendre les mesures nécessaires pour y conserver le bon ordre, rendre la justice et assurer la sécurité publique. Le premier acte de juridiction de cette nature est du 14 Septembre 1630.

[1] Voir Pièces justificatives, note 16.

[2] Voir Pièces justificatives, note 17.

Certains désordres s'étaient produits à la fête du village de Marivaux. Le P. Rousselet, recteur et en cette qualité, seigneur de Marivaux, publia une ordonnance « enjoignant et commandant à toutes personnes de quelque condition et qualité qu'elles soient se trouvant en ladicte fête et sur la seigneurie dudit Marivaux, de s'y comporter en toute honnesteté et modestie chrétienne, conserver et nourrir la paix et bonne amitié fraternelle, défendant en outre très expressément de blasphémer ou jurer le nom de Dieu, se quereller, battre ou frapper à peine d'une amende, ou de châtiment corporel, si le cas y echet. »[1]

En 1634, le P. Lecazre fut nommé recteur. « C'était, dit l'Évêque de Madaure, un homme d'une probité et d'une piété singulières, d'une rare et profonde érudition et un des plus excellents et des plus soigneux ouvriers de la vigne du Seigneur que j'aye encore connu. »

Bien que les Jésuites eussent obtenu de la ville en 1632[2] l'abandon d'un bâtiment voisin du collège pour en agrandir les dépendances, ils reconnaissaient chaque jour l'impossibilité de faire prospérer leur établissement dans un local aussi peu spacieux. Le P. Recteur présenta une requête à la Congrégation des cardinaux, afin de l'autoriser à vendre et aliéner la maison et chapelle de Saint-Éloi. Le décret d'autorisation fut accordé le

[1] Archives de la Préfecture, fonds F, 91-101.

[2] *Résolution prise par l'Assemblée des Trois ordres le 13 Mars 1632* Archiv. Préf. fonds G.

27 Mai 1634 et le R. P. Mutio Vitelleschi, général de la Compagnie y acquiesça le 3 Juillet.

Le Père Fulgence, prieur du couvent des Carmes déchaussés de la maison de Nancy, acheta l'abbaye de Saint-Éloi pour y fonder un nouvel établissement de son ordre. Le prix en fut fixé à onze mille six cents livres et le contrat passé par devant Charles Sertorius, aman ou notaire de Saint-Médard, le 17 août 1644. L'aliénation à perpétuité fut confirmée par Lettres patentes du Roi du mois de Septembre 1644, vérifiées au Parlement de Metz, le 19 Octobre de la même année.

Les autorités de la ville permirent aux Carmes déchaussés de s'y établir, à condition de ne pas mendier.[1] Grâce aux libéralités de Catherine de Médicis, ces religieux firent bâtir l'église qui sert actuellement de bibliothèque publique de la ville.

Les Jésuites transportèrent alors leur collège au delà de la Seille, dans une maison située rue Mazelle. Ils en prirent possession et y firent la rentrée des classes, le 29 Octobre 1635.[2]

---

[1] Les petits Carmes ou Carmes déchaussés prirent possession des bâtiments de l'abbaye Saint-Éloi, occupés plus tard par la Caisse d'épargne et par le mont de piété. L'église fut bâtie en 1670 par Jean Beto, architecte italien. Les Carmes fondés par le B. Jean de la Croix, réformés par sainte Thérèse assistaient les malades, prêchaient et donnaient des missions. Le Maréchal de Schomberg fut un des insignes bienfaiteurs de leur maison de Metz.

[2] Les Jésuites n'occupèrent que deux ans cette maison qu'ils avaient achetée au sieur Bandolliez. Ils la cédèrent en 1637 à

Les protestants avaient profité des préoccupations causées par la guerre de Trente ans pour donner une extension considérable à leurs institutions. En 1634, ils avaient à Metz vingt et une écoles et un collège fréquenté par 83 élèves. Ils donnaient des prix, jouaient des tragédies et faisaient des assemblées aussi impunément, qu'on eût pu le faire au collège de Navarre, à Paris.

Le Roi, averti par l'Évêque de Madaure, supprima ces établissements par lettres du 5 Novembre 1634. Tout en contraignant les réformés à faire élever leurs enfants au collège de la ville, on leur laissa des garanties pour la conservation de leur religion. Un ministre de Metz, nommé par lettre cachet du Roi, devait pourvoir à l'instruction religieuse de ceux des enfants de la R. P. R. dont l'instruction était confiée aux Jésuites.

En 1636, Jean Bontemps, chanoine et trésorier de la Cathédrale, laissa en mourant tous ses biens à la maison

Philippe Praillon qui la vendit le 3 août 1663 aux Ursulines. Elle fut occupée par ces religieuses jusqu'en 1670. A cette époque, les chanoines réguliers de l'ordre de saint Antoine, vulgairement appelés Antonistes en firent l'acquisition. Les jardins du couvent bordaient la Seille. En 1812, l'administration municipale fit ouvrir une rue dans toute la longueur de ce couvent et construire un pont établissant une communication entre la rue Mazelle et la place Friedland (ancien emplacement de l'église Saint-Simplice, démolie en 1809). Cette rue est actuellement la rue de la Grande armée. A l'époque où les Jésuites l'occupaient, la façade sur la rue Mazelle était longue de 86 pieds messins (27 mètres 27 c.). La longueur mesurait 280 pieds (79 mètres 14) ; la largeur, au milieu, 140 pieds (45 mètres 16). *Archives de la Préfecture. Journal de Metz.* — Voir le plan ci-contre.

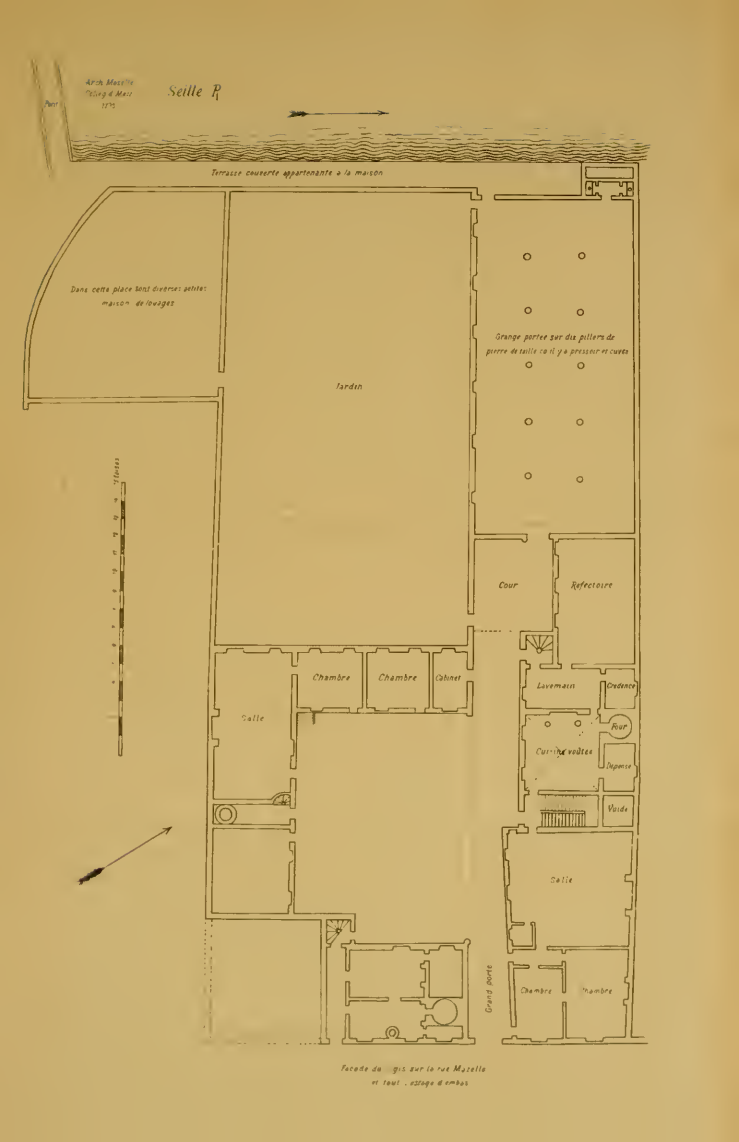
Seille
Terrasse couverte appartenante à la maison
Dans cette place sont diverses petites maison de louages
Jardin
Grange portée sur dix pillers de pierre de taille où il y a pressoir et cuves
Cour
Refectoire
Chambre
Chambre
Cabinet
Salle
Lavemain
Credence
Four
Cuisine voûtée
Dépense
Vuide
Salle
Grand porte
Chambre
Chambre
Facade du logis sur la rue Mazelle
et tout l'estage d'embas

des Jésuites de Metz, à charge par les Pères du collège d'employer chaque année une somme de deux cents francs messins en missions dans l'un des villages dépendants du chapitre de la Cathédrale.[1] Cette donation vint d'autant plus à propos que cette époque fut terrible pour le Pays Messin, tour à tour pris et repris par les Suédois, les Espagnols, les Lorrains et les Français. La misère atteignit ses dernières limites.[2] Le collège dut faire des requêtes pour pénurie. Grâce aux secours extraordinaires que les Trois ordres de la ville et les Messins, chaque jour plus affectionnés aux Jésuites, leur procurèrent, la crise fut heureusement surmontée.

[1] Voir Pièces justificatives, note 18.

[2] Les Croates ont laissé un souvenir qui survit encore dans certaines parties du pays Messin. Plusieurs villages disparurent de telle sorte qu'on en connait à peine l'emplacement. Plus de 600 églises furent saccagées. Voir *Chroniques de* J. Bauchez, etc.

CHAPITRE IV

TRANSLATION DU COLLÈGE RUE DE LA CHÈVRE.

Le nombre des élèves croissant chaque jour, les bâtiments du nouveau collège devinrent bientôt insuffisants. En 1637, le P. Lecazre acheta de Philippe Praillon, lieutenant-général du bailliage de Metz et de sa sœur, Madeleine de Leinange, veuve du sieur de Noizay, deux maisons aboutissant l'une sur l'autre (dans le sens de la percée faite par la rue de l'Évêché, au chevet de l'église Notre-Dame) moyennant vingt mille francs messins et la jouissance, sa vie durant, de la maison que les Jésuites abandonnaient dans la rue Mazelle.[1]

[1] « Le sieur Praillon, quoiqu'il prise raisonnablement sadite maison la somme de trente mils francs, toutefois sur l'assurance qu'il a que les Pères auront souvenance de lui en leurs prières et

En 1642, le P. Lelorrain, qui avait remplacé comme recteur le P. Lecazre, présenta une requête au Roi pour obtenir la cession d'un magasin occupant l'emplacement de l'ancien Temple occupé par les Réformés. Dans cette requête, il remontrait respectueusement à Sa Majesté qu'en accordant cette grâce, on ne froissait pas les intérêts de ceux de la R. P. R. attendu que ce bâtiment avait été condamné à démolition et qu'on leur avait donné en échange un terrain plus considérable. Le Roi se hâta de répondre d'une manière favorable à cette demande.[1]

Le 6 Juin, les protestants obtinrent un arrêt de surséance. Le R. P. Recteur partit pour Paris, porteur des suppliques les plus vives, en faveur des Jésuites, de la part des autorités et de l'assemblée des Trois ordres.[2]

---

saintes messes et conserveront la mémoire de son affection, accorde que moyennant la somme de vingt mils francs, ladite Compagnie entre dès à présent en possession réelle et actuelle de ladite maison, pour y établir leur demeure permanente. » (*Arch. Pr. fonds G*).

[1] Voir note 19. — Le Temple de la rue de la Chèvre avait été bâti en 1576, en deux mois ; c'était un hangar en planches qui fut inauguré le 18 novembre 1576. Le 21 février 1577, les protestants en avaient été expulsés. En 1597, ils s'étaient remis, les armes à la main, en possession de ce terrain. Henri IV, par lettres patentes du 12 mars 1597, avait ordonné la démolition de ce hangar et avait assigné aux réformés un terrain dans le retranchement de Guise (arsenal). L'emplacement de la rue de la Chèvre était abandonné ; en 1630, le maître-échevin y faisait emmagasiner le bois de la ville. Il avait 30 mètres de long sur 23 de large ; c'était un bâtiment mal construit et sans apparence.

[2] Lettres patentes du Roi, 3 février 1642. — Lettres des représentants catholiques des Trois ordres à M. de Chavigny et à M. Desnoyers, conseillers d'État. (*Archives de la Préf. fonds G. 145*).

Ces démarches furent couronnées de succès. Le 24 Décembre, Louis XIII, par de nouvelles lettres patentes, leva l'arrêt de surséance et chargea M. de Lambert, Gouverneur de Metz, de mettre définitivement les Jésuites en possession de l'ancien Temple.[1]

La cérémonie de l'installation eut lieu le 22 Janvier 1643. Messire Jean de Lambert, Maréchal des camps et armées du Roi, Gouverneur de Metz, s'étant présenté en face du Temple et le R. P. Lelorrain lui ayant exhibé les lettres patentes du Roi, il prit les clefs du Temple et les remit au Jésuite en présence de Mgr. Meurisse, administrateur de l'Évêché, de Henri de Haraucourt, doyen du Chapitre, du R. P. Jacquinot, provincial de la Compagnie de Jésus et de plusieurs, tant du clergé et de la noblesse que des notables bourgeois de la cité.[2]

En ce moment tout semblait favoriser le collège de Metz : bonne volonté de la part des autorités, affectueux accueil des Évêques et du clergé, entente complète avec les Trois ordres et les habitants de la ville ; ces bonnes relations furent encore consolidées par l'arrivée, comme Gouverneur de la province, du Maréchal de Schomberg, homme des plus bienfaisants, d'une piété fervente et

[1] Lettres patentes du Roi, 4 août 1643, 14 octobre 1644. (*Arch. Préf. fonds G.*).

[2] Voir Pièces justificatives, note 20.

qui, comme le Roi Louis XIII, avait pour les Jésuites une grande affection.[1]

En 1644, la disette et le mauvais temps avaient complètement ruiné les villages du pays Messin. Depuis trois ou quatre ans, les terres ne rapportaient plus rien. A cette époque les revenus de ces fermes étaient la seule ressource du collège. L'instruction était absolument gratuite, les Jésuites n'avaient pas de pensionnaires et la seule rétribution exigée des élèves consistait en une somme de 25 sols par an, pour le balayage et l'éclairage des classes. De toutes parts, les Messins vinrent à leur secours, mais la misère générale était grande et il fallut que le Roi intervint. Il ordonna qu'il fut délivré à chacun des religieux du collège une double ration de pain ; plus tard, ce don fut converti en une certaine quantité de froment. Enfin, l'abbesse de Saint-Pierre fit remise des dîmes affectées sur certains biens appartenant au collège.[2]

Vers la même époque, un incident faillit troubler la bonne harmonie qui existait entre les Jésuites et le Parlement. Cette assemblée avait été exilée à Toul, par lettres patentes du 10 Mai 1636. Elle s'y trouvait encore

[1] Charles de Schomberg, duc d'Halluin, Pair et Maréchal de France, Chevalier des ordres du Roi, Colonel-Général des Suisses et Grisons, Gouverneur des Trois Évêchés, puis Vice-Roi de Catalogne, mort en 1656. Il avait épousé en premières noces une fille du Duc d'Epernon, en secondes noces Marie d'Hautefort. — En 1644 deux morts vinrent affliger les Jésuites de Metz, celle de Mgr. Meurisse et celle du R. P. Duez.

[2] Voir Pièces justificatives, note 21.

en 1646, lorsque le P. Committi, de Pont-à-Mousson, prêchant l'Avent dans la Cathédrale de Toul, prononça quelques paroles qui blessèrent la vive susceptibilité des magistrats. Il fallut, pour apaiser ce débat, que le R. P. Provincial se rendit à Toul. Le premier Président, au nom de la Cour, déclara « qu'elle estait satisfaicte de la submission et pardon qu'il avait demandé pour le P. Committi et l'autorisa dorénavant à précher devant elle. » Jusqu'à la suppression de la Compagnie, ce fut d'ailleurs la seule discussion grave que cette cour souveraine eut avec les Jésuites. [1]

En 1650, le R. P. Thomas de Villers vint remplacer comme recteur le P. Lelorrain. L'année suivante, les Trois ordres de la ville de Metz décidèrent qu'il y avait lieu, pour l'utilité publique de fonder au collège deux chaires de philosophie. Ce projet approuvé par le Maréchal de Schomberg, ratifié à Rome par le R. P. Général, fut arrêté et le contrat en fut signé le 10 Janvier 1653. La ville s'engageait à entretenir à perpétuité deux régents de philosophie sous lesquels les enfants des catholiques et ceux des protestants pourraient également étudier. Les Jésuites, de leur côté, devaient fournir deux sujets capables qui n'enseigneraient rien qui put alarmer la croyance des deux religions. On fixa l'entretien des deux régents à mille francs messins à prendre sur les revenus les plus clairs de la ville. [2]

[1] *Histoire du Parlement de Metz*, par Michel, Paris, 1845.

[2] 27 avril 1651. Délibération des Trois ordres au sujet de la fondation des cours de philosophie. — 29 avril 1651. Lettre des

Les protestants de Metz avaient adopté, à une époque restée incertaine, au lieu des doctrines étroites de Luther, la religion plus commode de Calvin. Les chefs du parti, trouvant ces formes plus accessibles aux masses, plus conformes au tempérament des Français, avaient opéré ce changement sans qu'il en soit resté trace dans les écrits du temps.[1] Grâce peut-être à cette modification, grâce surtout à l'esprit conciliant de Paul Ferry qui, pendant plus de cinquante ans, gouverna l'Église réformée de Metz, les luttes religieuses s'étaient fort adoucies dans notre région, au milieu du XVIIe siècle.

Les élèves protestants du collège étaient nombreux. Dans les livres qu'ont écrits les réformés, on ne trouve ni une plainte, ni une critique contre l'éducation donnée à leurs enfants. On peut ajouter, qu'à l'exception

mêmes au Maréchal de Schomberg. — 26 octobre 1651. Lettre des mêmes au R. P. Magniet, Provincial. — Réponses favorables du maréchal et du R. P. Provincial. — 10 janvier 1653. Contrat. — 5 mars 1653. Ratification du R. P. Général Goswin Nickel (*Archives Préf. fonds G*).

D'après ces documents, on voit qu'en 1653 le P. Jean Forget était préfet des classes. A Saint-Arnould, les Bénédictins avaient aussi une chaire où l'on enseignait publiquement et gratuitement la philosophie. Selon Dom Tabouillot, les mille francs messins assignés à la fondation des chaires représentaient à la dissolution du collège une valeur de 367 livres 10 sols et il rend, sur ce point, justice aux Jésuites, en ajoutant que bien que toutes les choses de la vie aient considérablement augmenté depuis le temps de la fondation, ils n'avaient jamais exigé aucun supplément.

[1] Les écrivains les plus autorisés du protestantisme à Metz, Paul Ferry, Ancillon, Cuvier, Thirion ne fournissent aucun renseignement sur cette variation.

de Paul Ferry, tous les hommes de quelque valeur sortis de leurs rangs, ont été élevés par les Jésuites. Les Ancillon, Le Goullon, de Couet, Bancelin, de Saint-Aubin, de Vigneulle firent leurs études au collège de Metz.

Les prédicateurs catholiques avaient des sièges réservés dans les Temples, ils pouvaient ainsi écouter les sermons des ministres et les réfuter. Ils s'y rendaient régulièrement et de leur côté, les ministres fréquentaient les églises catholiques. Un jour même, un jésuite de Metz, le P. Sevestre, prêchant à la Cathédrale le 28 Avril 1655 loua fort un sermon de Paul Ferry, auquel il avait assisté.[1]

Paul Ferry disait très-hautement : « Il n'y a personne qui ne déplore la séparation qui est arrivée et qui n'en blasme les auteurs, encore qu'on ne demeure pas d'accord sur ceux qui le sont. »[2] Les Jésuites espérèrent longtemps arriver à une entente avec ce ministre. Par lui, ils comptaient entraîner les religionnaires de bonne foi. La situation de l'Église réformée de Metz qui avait dans le royaume une indépendance exceptionnelle, permettait d'obtenir un meilleur résultat que dans d'autres villes où tous les efforts s'étaient brisés devant la violence fanatique ou la mauvaise foi des contradicteurs. Plusieurs Pères du collège de Metz entretenaient person-

[1] Cuvier. Notice sur Paul Ferry. *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1869, p. 483.

[2] Paul Ferry, *Catéchisme général de la réformation*. Sedan 1654, in-12, p. 3.

nellement avec Paul Ferry des relations fort amicales. Le P. de Rhodes, procureur du collège, et le P. Adam lui firent les premières ouvertures à ce sujet. Elles furent accueillies favorablement, ils en donnèrent avis au P. Annat, confesseur du Roi.[1]

On crut, dès lors, pouvoir commencer les négociations; Bossuet, doyen du chapitre de Metz, fut chargé par le Roi de conférer avec Ferry. Après quelques entretiens et l'échange réciproque de mémoires sur les questions qui les divisaient, Paul Ferry déserta la lutte se retranchant derrière la nécessité où il était d'en référer à ses collègues et d'avoir le consentement des autres églises réformées du Royaume.[2]

En 1654, le Maréchal de Schomberg vint à Metz; les élèves du collège lui donnèrent la représentation d'une tragédie latine. Le titre de la pièce était *Neanias*

[1] Ferry écrivait quelques mois plus tard à un de ses correspondants, Théodore Maimbourg, cousin du célèbre Jésuite de ce nom : « Le P. de Rhodes me dit, il y a quelque temps qu'il avait écrit de moi au P. Annat et lui avait répondu de ma sincérité... Une personne d'honneur qui a vu sa lettre m'assurait encore hier qu'elle portait que je suis un homme incorruptible et non intéressé... C'est le premier qui me fit l'ouverture de ce grand dessein et il me la fit d'une manière si sérieuse et si franche et avec une telle avance d'abord que je crus ne devoir pas lui fermer la bouche sur une chose que j'ai désirée toute ma vie et dont j'ai fait plus d'une fois la déclaration et ou je n'ai trouvé personne qui m'ait contredit. » La liaison de Paul Ferry avec le P. de Rhodes était assez étroite. Il dit en effet dans la même lettre : « Il a pris grand soin de moi durant mes longues et âpres douleurs et m'a amené un de sa robe qui se tient à Pont-à-Mousson et qui fait la médecine avec grande réputation. »

[2] Bossuet, *édition de Versailles*, in-8°, 1815, tome XXV, p. 101.

martyr, sive Procopius[1] Le théâtre classique de la Compagnie de Jésus a toujours été une forte et féconde méthode d'enseignement. Chaque année, les professeurs devaient composer ou faire préparer dans leurs classes par leurs élèves pour les fêtes scolaires, des tragédies, des comédies, des drames en prose ou en vers. L'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité sacrée et profane fournissait un thème inépuisable de compositions dramatiques. Les écoliers choisis parmi les meilleurs, humanistes et rhétoriciens surtout, apprenaient sur le théâtre du collège l'art difficile de bien dire en public ; la mémoire, le geste, la parole trouvaient dans ces exercices fréquents et souvent solennels, un excellent moyen de se développer et de se fortifier.

En 1657, le Père René Ditheau remplaça comme recteur le R. P. de Villers. Cette même année eut lieu une innovation. A la fin de l'année scolaire, les élèves virent leurs efforts récompensés par une distribution de prix. Henri de Haraucourt, doyen du chapitre et Vicaire-général de l'Évêché de Metz, voulut en faire les frais. Cette cérémonie fut accompagnée de la représentation d'une tragédie latine.[2]

Le 18 septembre 1657, après la prise de Montmédy, Louis XIV vint à Metz, accompagné de la Reine mère, du Cardinal Mazarin et d'une suite nombreuse. Les Messins épuisés par les guerres et les disettes des an-

[1] Voir Pièces justificatives, note 22.

[2] Voir Pièces justificatives, note 23.

nées précédentes, firent cependant au Roi une brillante réception. Louis XIV quitta la ville le 27 octobre pour retourner à Paris.

Les réformés voulurent profiter du passage du Roi pour obtenir quelques concessions. Ils demandaient entr'autres choses, l'autorisation de faire enseigner le grec et le latin par des régents de leur religion. Loin d'être favorable à leurs prétentions, le Roi crut devoir restreindre les libertés dont jouissaient les protestants.[1] Durant son séjour à Metz, Anne d'Autriche posa solennellement la première pierre du couvent de la Propagation de la Foi destiné à recevoir les femmes juives et protestantes qui voudraient se convertir. La fondation en avait été autorisée par lettres patentes du 26 mai 1656. La chapelle fut consacrée le 3 février 1658. Bossuet, choisi pour directeur spirituel et temporel de cette maison, prononça le sermon d'inauguration.

Vers la fin de 1662, un ancien élève des Jésuites, Mathieu Lécossois, d'une famille de Verdun,[2] fit remettre au Roi un mémoire dans lequel il dépeignait

[1] 1660. Un Échevin catholique, fût-il le dernier, doit avoir le pas sur un échevin appartenant à la R. P. R. — 1663. Arrêt de bannissement contre les prêtres et religieux apostats. — 1665. Peines sévères contre les hérétiques relaps. — *Recueil des édits enregistrés au Parlement.*

[2] Ancillon dit *un Jésuite ;* mais, il y a tout lieu de croire que l'auteur du Mémoire intitulé : *les Crimes impunis de ceux de la R. P. R. dans la ville de Metz* était Mathieu Husson l'Ecossois, qui après avoir fait ses premières études au collège des Jésuites de Verdun, fit sa rhétorique à Paris, sa philosophie à Pont-à-Mousson et devint Conseiller au présidial et échevin de Verdun.

avec anxiété les entreprises et usurpations des réformés dans quelques localités du gouvernement des Trois Évêchés. Il soutenait que des crimes contre les personnes et les choses sacrées avaient été commis sans que la justice du pays en eut été informée. Louis XIV renvoya ce mémoire au parlement de Metz avec ordre de lui donner des explications sur chacun des articles qui y était contenus. Le Procureur général fut chargé avec le lieutenant criminel et le procureur du roi du bailliage de Metz de s'enquérir des faits qui avaient donné lieu à la plainte. Les réformés, mal inspirés, répondirent d'une manière arrogante. Ils réclamèrent le libre exercice de leurs écoles, la restitution de leur ancien temple et la réintégration dans tous les emplois dont ils avaient été dépossédés. Un arrêt du Conseil d'État du 19 mai 1663, ordonna aux magistrats de faire observer strictement les ordonnances.[1]

De leur côté, les religieux de l'abbaye de Saint-Vincent réclamaient, comme leur appartenant, le terrain sur lequel avait été bâti le nouveau temple. Le Conseil d'État fit droit à cette requête et accorda aux protestants un emplacement dans les fortifications pour y construire un temple. Cet édifice fut inauguré le 26 mars 1664, par Paul Ferry.

Le R. P. René Ditheau ayant cessé ses fonctions de Recteur en 1660, avait été remplacé par le P. Charles d'Haraucourt. Issu d'une famille lorraine, ce Père n'était

[1] *Recueil des édits enregistrés au Parlement de Metz*, tome IV pp. 51 et 98.

pas moins illustre par sa science que par l'extrême douceur de son caractère, l'exquise politesse et le tact qu'il montrait dans ses relations avec le monde.[1]

A cette époque fut terminé un procès pendant depuis plusieurs années avec les Ursulines. Ayant acheté, après la mort de Philippe Praillon, l'ancien collège de la rue Mazelle, ces religieuses, se plaignaient d'une erreur de contenance, le terrain qui leur avait été livré étant inférieur à celui qui était porté sur les titres de propriété. Le parlement rendit un arrêt, le 10 mai 1661, dans lequel il donnait gain de cause aux Ursulines, en lavant les Jésuites de tout reproche, vu qu'ils avaient cédé ce qu'ils avaient reçu. Deux ans plus tard, du reste, ces religieuses abandonnèrent cette maison, Philippe de Loynes, président à mortier au parlement, ayant donné à ses deux filles qui entraient au couvent des Ursulines de Metz, la maison de la rue Saint-Marcel, occupée par cet ordre jusqu'en 1792.

D'autres procès, à propos des biens du collège, vinrent encore à différentes reprises occuper, soit le parlement, soit les tribunaux inférieurs, mais ces diverses affaires, poursuivies à la requête des maires ou officiers de basse justice des villages où se trouvaient situées les fermes et métairies, se passaient en dehors des Jésuites et n'étaient le plus souvent que des questions de police locale.[2]

---

[1] Voir Pièces justificatives, note 24.

[2] 1657. Procès au sujet des vignes de Woippy. — 1660. Si les habitants de Marivaux ont droit de vaine pature sur le ban de Méy — contre Mr du Bac, conseiller en la cour, seigneur de Hayes, etc. *Archives de la Préfecture, fonds G.*

En 1664 Le P. Etienne Legrand vint remplacer le P. d'Haraucourt. Les relations avec le Parlement, où les anciens élèves du collège devenaient chaque jour plus nombreux étaient excellentes ; aussi, en 1665, lorsqu'il fut question de poser la première pierre de l'Église du collège, les Jésuites en déférèrent l'honneur à cette cour souveraine. Le parlement accepta avec empressement et reconnaissance. Dans la séance du 2 mars, il décida, toutes chambres assemblées, qu'une somme de cinq cents livres serait prélevée sur les fonds de la Cour pour la construction d'une arcade de l'Église et que vingt-deux livres seraient distribuées en gratification aux ouvriers. Le 25 mars 1665, la première pierre fut posée avec une grande solennité par Claude de Bretagne, baron de Loisy, premier président du parlement. La cérémonie religieuse fut présidée par son frère Jean de Bretagne, abbé de Saint-Georges de Metz. La pierre fixée dans les fondations porte l'inscription suivante :

D O M . . . . V M.

S^to Ludovico, Francorum regi, S^to Ignatio, Soc. J. fundatori, exacta ab hoc loco, in via cui a capra nomen est, hæresi, primum me hujus templi lapidem dicavit sacravitque DD. Joannes de Bretagne, abbas S^ti Georgii Metensis et Villerii ; posuit vero nomine senatus Metensis, illustrissimus DD. Claudius de Bretagne ejusdem senatus primus præses.

ANNO SALUTIS MCCCCCCLXV DIE XXV MARTIS.

La construction de l'Église, interrompue en 1669, fut reprise en 1673, et discontinuée en 1676, les ouvriers ayant reçu l'ordre de ne plus travailler qu'aux fortifications de la ville. En 1735, on posa la première pierre du portail et l'église fut consacrée le 1er octobre 1741 par Monseigneur de Saint-Simon, Évêque de Metz.

En 1665, une institution nouvelle vint concourir à la diminution de l'hérésie à Metz. Quinze personnages notables, entraînés par le zèle du P. Pierre Polonceau, prédicateur des controverses, se réunirent sous le patronage de saint François de Sales, pour procurer aux nouveaux convertis une maison de refuge. La maison de la Propagation de la Foi pour les hommes fut achetée (rue des Trois Boulangers) par contrat du 5 août 1677 et 7 février 1730. Philibert Estienne d'Augny, lieutenant général au bailliage de Metz en fut le premier directeur par voie d'élection. Cet établissement reçut comme fondation la cense et les biens de Longeau (commune de Moulins) ancienne léproserie fondée lors de la première croisade par divers habitants de Metz.[1] L'acte d'affectation de ce bien, daté du 5 juillet 1668, contient quelques réserves, entr'autres la condition de rendre les dits biens à leur destination dans le cas ou la lèpre se montrerait de nouveau dans le pays. La maison de la Propagation comptait parmi ses administrateurs le conseiller au parlement Bénigne Bossuet,

[1] *Notice* sur la léproserie de Longeau. Ch. Abel. — *Mémoires de l'Académie de Metz 1886.*

père de l'Évêque de Meaux, des chanoines, des magistrats et autres notabilités de la cité.[1]

Indépendamment de cette association, les Jésuites avaient établi des congrégations qui se réunissaient dans la chapelle du collège. Elevant les humbles au niveau des grands de la terre, au pied de la croix, la Congrégation rassemblait les hommes des différentes classes de la société; elle leur permettait de se connaître, de s'apprécier, de se liguer pour résister aux attaques incessantes livrées contre la famille et contre les grands intérêts sociaux. Le magistrat, le militaire, le patron s'y agenouillaient à côté de l'ouvrier et de l'artisan ; puisant dans la même foi religieuse l'esprit de charité et d'amour, ils étaient unis entre eux par les liens d'une solide et véritable fraternité.

« Les mœurs chrétiennes dès qu'elles sont en honneur, exercent naturellement leur part de bienfaisante influence, car elles attirent la faveur de Dieu, principe et source de tout bien.»[2] L'histoire de la ville de Metz se ressent ici de la part que les Jésuites ont eue dans les institutions charitables et religieuses et surtout dans l'éducation de la jeunesse. Les luttes, les inimitiés si vivaces entre les familles semblent s'apaiser, les conflits de toutes sortes entre les diverses juridictions surgissent plus rarement. Cette période de l'histoire de la cité, embarrassante pour les historiens, justifie ce dicton :

---

[1] Voir Pièces justificatives, note 25.

[2] SS. Léon XIII. *Encyclique sur la condition des ouvriers.*

Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire. Forcé de nous circonscrire dans le récit des faits qui concernent plus spécialement le collège, il est cependant intéressant de voir les résultats de l'éducation qui y était donnée si généreusement. Le sentiment religieux était la base de cette éducation et si, malgré tout leur dévouement, les Pères ne formaient pas toujours de bons littérateurs ou de savants mathématiciens, du moins, le plus souvent, l'ancien élève des Jésuites, ses études terminées, emportait, dans les diverses carrières où la Providence le plaçait, des principes sûrs, une intelligence droite, un cœur ouvert aux sentiments élevés que la religion sait semer dans les âmes. Ce collège était le seul établissement d'instruction existant dans la ville, il a compté presque toujours environ cinq cents élèves. De là, sortit un clergé vénérable qui se soutint dignement à une époque où la licence et la dépravation des mœurs gagnaient ceux qui avaient pour mission d'en prémunir les autres, des magistrats éminents, des administrateurs distingués, toute une population calme et forte qui sut, malgré les excitations du dehors, passer les plus tristes époques de notre histoire, dans un calme et une union qui fut l'honneur de la ville.

Le 9 Janvier 1667, mourait à Metz, l'un des plus éminents prédicateurs de la Compagnie, le P. Edmond de Joyeuse, allié aux premières familles de France. En 1670, le R. P. Emilien Vaussin fut nommé Recteur. Au mois de Mai de cette année, une gazette protestante, imprimée à Amsterdam, circula dans la ville et attira l'attention des magistrats. Ce journal éditait une pré-

tendue correspondance reçue de Metz, annonçant que trois ou quatre Jésuites de cette ville, convaincus d'un crime énorme, avaient été condamnés à être brûlés vifs et que leurs confrères avaient été bannis du ressort du Parlement.

Le 23 Mai, un substitut du Procureur-Général déposa cet écrit sur le bureau de la Cour. Le Parlement ordonna qu'il fut brûlé par l'exécuteur de la haute justice, au milieu de la place publique.

Depuis plus de cinquante ans, Metz n'avait pas vu d'Évêque résider dans ses murs. Henri de Bourbon-Verneuil, nommé en 1621, n'avait reçu aucun ordre sacré et ne vint jamais dans son diocèse. Il résigna l'Évêché de Metz en 1652 pour se marier. Mazarin, déjà pourvu de trois des plus importantes abbayes de la ville : Saint-Arnould, Saint-Clément et Saint-Vincent chercha à capter à son profit les revenus de l'Évêché.[1] Grâce aux démarches du Chapitre, Rome lui refusa les bulles d'institution. François-Egon de Furstemberg, Évêque de Strasbourg et le Cardinal Guillaume de Furstemberg ne furent pas reconnus par le Roi. Enfin les Souverains Pontifes Alexandre VII et Clément IX ayant par indults du 11 Septembre 1664 et 23 Mars 1668 concédé aux Rois de France la nomination aux Evêchés de Metz, Toul et Verdun, Louis XIV y nomma Georges d'Aubusson de la Feuillade, Commandeur du Saint-Esprit, Pair de

[1] *Histoire d'un interrègne à Metz*, par le R. P. Bach, S. J. *Mémoires de la Société d'archéologie*, 1867, p. 199.

France, etc. Ce prélat avait été auparavant Evêque de Gap et Archevêque d'Embrun.[1] Il arriva à Metz, dit Ancillon[2] précédé par une réputation d'un rare mérite. Il fit son entrée le Mardi 3 Septembre 1669 et fut reçu magnifiquement.

Le 10 Février 1670, pour solenniser la prise de possession de l'Evêché, les élèves du collège jouèrent un drame en trois actes : *Le triomphe de la religion sur l'hérésie par les vertus de la croix pastorale.*[3]

Cette même année, l'Evêque voulut faire les frais d'une distribution de prix. A cette séance fut jouée une tragédie latine : *Mors Coriolani.*

Une discussion d'étiquette qui prit naissance au collège de Metz faillit, deux ans plus tard, brouiller le Parlement avec l'Evêque. Il était d'usage de solenniser la rentrée des classes par un exercice public ; les magistrats se rendaient à ces réunions en robes et en cérémonie. Lors de la rentrée de 1673, le jour de la Saint-Martin, les élèves de rhétorique donnaient une séance où l'on devait faire le panégyrique du Roi, au sujet de la conquête de la Franche-Comté. Les convocations furent nombreuses et l'on fut fort étonné, à l'heure de la réunion, de ne voir arriver d'autres membres

[1] Selon Moréri, Mgr d'Aubusson aurait été Jésuite avant d'être Evêque et se gouvernait entièrement par les conseils de la Compagnie.

[2] Ancillon, *Chronique de Metz*. Manuscrit 121 de la bibliothèque de la ville.

[3] Voir Pièces justificatives, note 26.

du Parlement que le président Bonneau et quelques conseillers.

Mgr d'Aubusson présidait l'Assemblée. Avant de parler, l'élève chargé de l'exposition du sujet à traiter, saluait d'abord l'Evêque. A l'issue de la séance, le premier président fit remontrer au Père Recteur qu'il ne pouvait désormais assister à ces exercices à cause de la préséance et du salut attribués à l'Evêque. Mgr d'Aubusson, informé de cette prétention, fit représenter à ces Messieurs le droit de son caractère, la possession où il était depuis quatre années, l'usage pratiqué à Paris et leur fit donner connaissance de l'arrêt du Roi, donné en semblable occasion pour le Parlement de Toulouse. Tout fut inutile, les magistrats s'abstinrent et un seul membre du Parlement, l'avocat-général Etienne Pavillon, témoigna par sa présence, à la séance suivante, qu'il n'avait pas embrassé les futiles prétentions de sa compagnie. Il ne fallut rien moins qu'un arrêt du Roi, en son Conseil d'Etat pour que le premier président se contentât de la seconde place, lorsqu'il venait au collège, l'Evêque s'y trouvant et de la troisième, si le gouverneur était présent.[1]

En 1674, le R. P. Jacques Pupin vint remplacer comme Recteur le P. Vaussin. Un des Pères du collège, le P. Etienne Pétiot fit imprimer à Metz cette année un volume in-folio intitulé : *Démonstrations théologiques pour établir la foi chrétienne contre les superstiti-*

[1] Recueil des arrêts enregistrés au Parlement de Metz. 8 déc. 1674.

tions et les erreurs de toutes les sectes infidèles. Cet ouvrage sorti des presses de Nicolas Antoine, était dédié à Mgr d'Aubusson.

En 1677, le R. P. Jean-René Jobal qui avait été Chancelier et fut plus tard Recteur de l'Université de Pont-à-Mousson vint remplacer le P. Pupin. Fils d'un Conseiller à la cour des comptes de Metz, le P. Jobal comptait parmi ses proches parents plusieurs magistrats du Parlement; aussi, le premier Président Thomas de Bragelongne, étant mort, la Cour chargea un Jésuite de prononcer son oraison funèbre. Il se trouvait alors au collège un célèbre prédicateur, le P. Guillaume Daubenton, qui depuis occupa les premiers emplois de sa Compagnie et fut honoré de l'amitié du Pape Clément XI. Ce Père perdu au milieu de ses frères dans un rang assez humble pour qu'il n'en soit pas resté de trace, devait quelques années plus tard être désigné par Louis XIV pour accompagner à Madrid le nouveau Roi Philippe V. Ce fut le P. Daubenton qui, le 18 Mars 1681, prononça cette oraison funèbre dans l'église Saint-Simplice, en présence de toute la Cour, des différentes autorités civiles et militaires et d'une immense affluence de peuple.[1]

En 1681, le R. P. Jobal ayant quitté Metz, le Père Amé lui succéda pendant trois années et fut lui-même remplacé par un messin, le R. P. Nicolas Andry.

[1] Ce discours fut imprimé à Metz, chez Collignon, in-4°, 1681.

CHAPITRE V

DE LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES A LA SUPPRESSION DU COLLÈGE

L'ÉPOQUE de la révocation de l'édit de Nantes approche, on s'en aperçoit par un redoublement de rigueur contre les protestants. Le 17 Juin 1681, déclaration défendant à ceux de la religion prétendue réformée de faire élever leurs enfants à l'étranger; le 13 Mars 1685, lettres patentes portant suppression de l'Académie de Sedan. Le 1er Octobre 1685 parut la déclaration royale révoquant l'édit de Nantes.

Un historien dont les travaux ont porté la lumière la plus vive sur l'histoire de notre Cour souveraine apprécie de la manière suivante le rôle que le Parlement de Metz a joué dans cette affaire et examine la question dans ses causes et dans ses effets.

« Il faut sonder, dit Mr Michel, les motifs politiques qui ont dicté la révocation de l'édit de Nantes.

Louis XIV pensait qu'il importait à l'unité et, par conséquent, à la puissance de la France qu'une seule religion fut suivie dans son royaume; il avait trouvé dans le Parlement de Metz, des magistrats partageant ce sentiment et disposés à favoriser ses vues politiques. Le Roi de France faisait au XVIIe siècle, ce que voudraient pouvoir faire, au XIXe, le gouvernement anglais pour la religion anglicane; le roi de Prusse, pour la confession d'Augsbourg et l'Empereur de Russie pour le rite grec. Le Parlement, en contribuant à l'extinction du protestantisme, dans son ressort, ne faisait pas un acte de fanatisme religieux, il coopérait à un acte politique. En déclarant une guerre à mort à la religion prétendue réformée, il combattait une importation germanique, il défendait les croyances nationales.[1]

« L'accueil sympathique et fraternel que l'électeur de Brandebourg a fait aux protestants chassés de Metz a prouvé que le Parlement ne s'était pas trompé en repoussant la religion protestante comme une ennemie de la France. Il est donc permis de dire que la révoca-

[1] A l'appui de l'opinion exprimée dans l'histoire du Parlement de Metz on peut citer les extraits suivants : « Nous avons en mains les actes authentiques des synodes clandestins dans lesquels les Calvinistes arrêtèrent de se mettre sous la protection de Cromwel dans le temps où l'on pensait le moins à les inquiéter et les preuves de leur liaison avec le prince d'Orange subsistent également. » (*Mémoires du duc de Bourgogne*). « Ce ne sont pas les garnisons des villes de guerre, ce ne sont pas les forteresses fédérales qui nous protègeront contre la France, mais seulement le mur d'airain du protestantisme. » (Ancillon, *Revue des Deux-Mondes*, 1842, t. 1, p. 63).

tion de l'édit de Nantes et la rigueur avec laquelle le Parlement de Metz en a fait exécuter les dispositions ont contribué à consolider dans la province des Trois-Evêchés le pouvoir de la France et ont aidé à assurer pour toujours à la mère-patrie la possession de ces trois villes impériales connues autrefois sous le nom de Metz la Riche, Verdun la noble et Toul la sainte. »

Pas plus que l'auteur de l'histoire du Parlement, nous ne chercherons à justifier les moyens que Louis XIV employa pour obtenir les résultats auxquels il arriva. Il est probable que si, au lieu de ces moyens violents, on avait suivi la ligne de conduite qui a inspiré saint François de Sales, saint Vincent de Paul, Fénélon, Bourdaloue et tant de nobles esprits, on aurait évité bien des malheurs.

Les conversions furent nombreuses. Furent-elles toutes sincères ? Nul ne peut le dire. Quoiqu'il en soit, rien ne fut négligé pour éclairer ceux que l'hérésie avait séduits. Mgr d'Aubusson obtint une ordonnance du Roi, en date du 9 Novembre 1686 qui prélevait sur les bénéfices du diocèse une somme annuelle de 2400 livres pour l'entretien de trois prédicateurs extraordinaires dans la ville de Metz et d'un quatrième dans les villages. Il tint lui-même plusieurs synodes dans lesquels il s'efforça de régler la marche de son clergé vers le but qu'il désirait atteindre. Il n'est pas besoin d'ajouter que les Jésuites ne restèrent pas en dehors de ce mouvement de propagande et qu'ils travaillèrent avec l'aide de Bossuet, alors doyen du chapitre de Metz, à remplir cette maison de la Propagation édifiée

avec l'aide de son père. Pendant les trente années qui précédèrent la révocation de l'édit de Nantes, on compta à Metz, douze mille abjurations. Turgot estime à sept mille environ, le nombre des réformés qui prirent le chemin de l'exil.[1]

En 1687, le P. François de Gournay, issu d'une des plus anciennes familles de Metz fut nommé recteur du collège; en 1691, il était remplacé par le R. P. Joseph de Beauveau et en 1694 par le P. Hubert Parizot qui appartenait à une famille considérée de Verdun.

Les finances épuisées par la guerre ne permettant plus de faire face aux besoins de l'Etat, Louis XIV, en 1691, frappa toutes les communautés religieuses et biens de main-morte d'une imposition déguisée sous le nom de droit d'amortissement; en outre, il exigeait du clergé, un don gratuit se montant, pour le diocèse de Metz à cent mille livres. Pour pouvoir taxer ces biens, un arrêt du Conseil d'Etat, rendu à Versailles le 18 Mars 1692, ordonna aux bénéficiers et gens de main-morte de déclarer au greffe de leur résidence, la qualité et consistance de leurs biens, le lieu où ils étaient situés, etc. A ce sujet le Père Recteur adressa une requête pour demander l'intervention de l'autorité

[1] *Mémoires* par M. Turgot, manuscrits 248-249 de la bibliothèque de Metz.

D'après le recensement de 1851, le nombre des protestants, calvinistes et luthériens, à Metz et dans les quarante communes rurales qui l'environnent, était de 635. Dans tout le département de la Moselle, ils étaient 3620. Aujourd'hui, on en compte, à Metz seulement, près de DIX-HUIT MILLE.

municipale. Il exposa que les biens des Jésuites devaient être considérés, non comme biens du clergé, mais comme affectés à la dotation du collège.[1] Le Conseil de la ville nomma une Commission composée de six anciens élèves du collège, Roussel, Baltus, Lefèvre, Mamiel, Poutet et Blaise.[2] La requête fut accueillie favorablement, les propriétés du collège furent déchargées de leur part contributive pour le don du clergé, mais elles durent payer comme amortissement de main-morte, une somme de 3969 livres, 6 sols, 5 deniers.

En 1696, le président Jean Thiersant de Buy manifesta l'intention de vendre sa maison contiguë au collège. Le P. Parizot adressa aux Trois ordres de la ville de Metz une supplique, dans laquelle il démontrait la nécessité de remédier par l'acquisition de cette maison à l'obscurité et à l'espace trop resserré, le nombre des élèves se montant à près de cinq cents et celui des Jésuites à dix-huit. Il représentait que le collège était fortement endetté. Les Trois ordres réunis s'engagèrent à fournir 6000 livres, à condition que les Jésuites bâtiraient des classes dans cette nouvelle dépendance du collège. Le Père recteur parvint de son côté à réunir une somme de cinq mille livres et la maison fut achetée. Mais ce dernier paiement avait épuisé les ressources du collège. On se casa tant bien que mal dans le nouveau bâtiment et les fonds man-

[1] Archives de la Préf., fonds G.

[2] Voir Pièces justificatives, note 27.

quant pour y aménager des classes, le Père recteur dut, par une nouvelle supplique, démontrer l'impossibilité de remplir immédiatement les conditions imposées par la ville. L'Assemblée, toujours bien disposée, en faveur des Jésuites, étendit à trois ans le délai primitivement fixé.[1]

Le 12 Mai 1697, Mgr d'Aubusson mourut à Metz; le collège perdit en lui un puissant protecteur; les pauvres, les malheureux, un père toujours prêt à soulager leurs misères. Titulaire de riches bénéfices ecclésiastiques, il avait cru devoir faire servir au bien de l'Eglise et au soulagement des misérables tous les revenus qu'il en retirait. En 1695, il avait créé à l'Université de Pont-à-Mousson un séminaire pour les ecclésiastiques pauvres du diocèse de Metz. Son testament consacrait encore à cet établissement d'importantes libéralités.[2] Il légua sa bibliothèque aux Jésuites de Metz, réservant aux Lazaristes qui dirigeaient le séminaire Sainte-Anne le droit d'y prélever, à leur choix, des livres pour une valeur de mille huit cents livres.

---

[1] Archives de la Préf., fonds G.

[2] *Fondation du séminaire* pour les pauvres ecclésiastiques du diocèse de Metz établi dans le collège de Pont-à-Mousson. Metz, Brice Antoine, 1695, in-4°.

En 1660, Anne d'Autriche avait fondé le séminaire Sainte-Anne (Hôtel de Montgommery, rue de la Fontaine, en face de l'Hôpital Saint-Nicolas, dirigé par les Lazaristes).

Le séminaire de la rue d'Asfeldt fut dû à la munificence de Mgr. de Saint-Simon. A ce dernier établissement avait été uni, le séminaire de la paroisse Saint-Simplice, bâti et fondé en 1725 par Mgr de Coislin.

Le 19 Février 1698, Messire Henri-Charles de Cambout, duc de Coislin, Pair de France, membre de l'Académie française, nommé Evêque de Metz par lettres patentes du 26 Mai 1697, faisait son entrée dans sa ville épiscopale. En 1705, l'Evêque de Metz publia un mandement où il ordonnait des prières pour la prospérité des armes du Roi, dans toutes les églises et chapelles du diocèse. Ces exercices eurent lieu chez les Jésuites le 31 Juillet 1705. En 1708 et 1710, les mêmes prières furent ordonnées, elles se firent à la chapelle du collège les 16 Septembre 1708 et 9 Juillet 1710.

Les premières années de l'épiscopat de Mgr de Coislin avaient été affligées par de pénibles luttes avec le chapitre de la Cathédrale.[1] Celles-ci étaient à peine apaisées, lorsque la bulle *Unigenitus* vint éveiller de nouvelles discussions. Treize Evêques refusèrent de se soumettre. Mgr de Coislin, peu versé dans les discussions théologiques, mais entièrement soumis à deux vicaires-généraux que lui avait imposés Mgr de Noailles,

[1] Ces discussions commencèrent dès l'arrivée à Metz de Mgr de Coislin. A la mort de son prédécesseur, une brochure sur le cérémonial du chapitre de la Cathédrale avait été imprimée par les soins du princier et des chanoines. Par cet écrit, le Chapitre entendait se débarrasser complètement de la juridiction de l'Evêque. Cette querelle dura plus de vingt ans. Les doctrines jansénistes de l'Evêque et sa soumission aveugle au Cardinal de Noailles et à ses émissaires, tous étrangers au diocèse, avaient creusé un abîme entre l'autorité diocésaine et le clergé. L'affaire fut assoupie par des excuses que présentèrent les chanoines et leur renonciation aux prétentions qu'ils avaient émises.

lors de sa nomination, fut du nombre.[1] Le mandement de l'Evêque fut supprimé, par arrêt du Roi, le 5 Juillet 1714, comme injurieux à Sa Sainteté et aux Prélats de l'Assemblée du clergé et censuré à Rome comme scandaleux, présomptueux et téméraire. Mgr de Coislin en appela à un futur concile. Un fort petit nombre d'ecclésiastiques avaient pris part à cette discussion, lorsque le Parlement excité par quelques esprits brouillons se mit de la partie. Trois ans après la publication de la bulle, la Cour souveraine défendit de recevoir aucune lettre ou bref du Pape, sans lettres patentes du Roi. Cette déclaration tardive n'avait d'autre but que de rouvrir la porte aux anciennes discussions, puisque le 24 Février 1714, la Cour avait enregistré la bulle et autorisé sa publication. Enhardi par cette démarche, François Le Goullon de Champel, qui, à vingt six ans, venait d'hériter de la charge de Procureur-Général, appela comme d'abus de la bulle du Pape du 5 Septembre 1718 *(Litteræ ad universos fideles)*.[2]

Plusieurs écrits, plusieurs sermons, déférés au Parlement furent déclarés supprimés et cette législation,

[1] Les deux vicaires-généraux imposés par l'archevêque de Paris étaient : Joseph Séron, docteur en Sorbonne, auteur de mandements sur la bulle *Unigenitus*, condamnés à Paris et à Rome et Pierre Brayer, docteur en Sorbonne, grand archidiacre.

[2] Le père du Procureur-Général avait été protestant, il avait abjuré lors de la révocation de l'édit de Nantes. Ne pouvant plus être protestant, le fils s'était fait janséniste, ou plutôt il était imbu de ce vieil orgueil parlementaire qui, ne souffrant aucune autorité, avait fini par croire ses arrêts infaillibles et supérieurs à tout, même à ceux de la justice divine.

monument d'impuissance, qui a la prétention d'annuler les paroles prononcées et d'effacer les écrits, ne fut, alors comme toujours, qu'une provocation à de plus violentes disputes. Le 30 Juin 1719, effrayé du nombre considérable de contraventions que le Procureur-Général avait relevées, le Parlement s'empressa, avec satisfaction, d'enregistrer l'édit qui suspendait toutes les disputes et contestations à l'occasion de la bulle *Unigenitus*.

L'ardeur théologique des grands-vicaires se révéla de nouveau par les difficultés faites pour admettre aux ordres sacrés les jeunes clercs sortant des collèges de la Compagnie.[1]

En 1721, le P. Tresse, ancien professeur de théologie à Pont-à-Mousson et confesseur du duc Léopold de Lorraine, fut nommé recteur; il y était encore lorsque Marie Leczinska qui venait d'épouser à Strasbourg le Roi Louis XV, fit son entrée à Metz le 21 Août 1725. Le Jeudi 23, vers les dix heures du matin, le duc de Noailles, commandant de la maison du Roi, présenta à la Reine les écoliers du collège qui venaient pour lui réciter quelques vers. « Elle les écouta avec cette bonté qui lui est si naturelle et voulut bien leur en donner une preuve plus authentique; elle permit que ces mêmes pièces qui venaient de lui être déclamées fussent chantées en musique pendant son diner. »[2] Déjà l'année précédente, lors de l'entrée en

[1] Voir Pièces justificatives, note 28.

[2] *Relation du voyage de la Reine* de Strasbourg à Metz, puis de Metz à Fontainebleau, Metz, 1725, V. Antoine.

France de la duchesse d'Orléans, les élèves avaient été admis à lui faire leur compliment en vers.[1]

Pendant toute cette période, le collège poursuit sa marche normale, les études sérieuses, une éducation complète, des divertissements honnêtes[2] menaient au but que se proposaient les Pères. Un certain refroidissement se manifeste cependant dans les bonnes relations qui existaient avec les membres du Parlement. Plusieurs de ces magistrats, recrutés à Paris, professent des opinions jansénistes ou philosophiques. Cette colonie étrangère fait élever ses enfants loin de Metz, s'intéresse peu aux progrès et aux intérêts de la cité. Ils n'y résident que lorsqu'ils y sont contraints par les devoirs de leur charge.

Peu à peu, cette coterie finit par attirer à elle la plus grande partie de la cour souveraine. Toujours inquiète, voyant partout des attentats à sa puissance et constamment empiétant sur tous les pouvoirs, elle se signale chaque année par des révoltes contre l'autorité royale, des luttes avec le Gouverneur militaire, des contestations avec les Evèques, le Chapitre et les administrateurs de la ville. Deux fois, le Procureur-Général est exilé pour sa résistance aux ordres du Roi ; la Cour saisit le

---

[1] *Compliments en vers du collège de Metz* de la Compagnie de Jésus par les écoliers du même collège à S. A. R. Madame la duchesse d'Orléans, lors de son entrée en France. Metz, J. Antoine, 1724, in-4°.

[2] *Josias*, tragédie qui sera représentée par les rhétoriciens du collège de Metz, dans la salle des Pères Jésuites, le 25 février 1724. Metz, J. Collignon, 1724, in-4°.

prétexte de son rappel pour en faire un sujet de triomphe et cependant, de l'aveu de nos chroniqueurs, M. Le Goullon de Champel était universellement détesté dans sa ville natale. [1]

En 1724, un jésuite d'une famille messine honorée et aimée, le P. Baltus fut nommé Recteur. Ses profondes connaissances n'excluaient pas une parfaite bonté ; ses élèves conservèrent pour lui le plus vif attachement et lorsque le célèbre chirurgien Louis fit orner les salles de l'Hôtel-de-Ville des médaillons en marbre des plus illustres enfants de Metz, il tint à y faire figurer le portrait du P. Baltus. [2]

Le maréchal de Bellisle vint remplacer comme gouverneur le maréchal d'Alègre. On sait de quelle façon il a renouvelé l'aspect de la ville. Admirateur passionné de notre vieille cité, il s'efforça de l'embellir. Il acheva les fortifications, élargit les rues, augmenta les voies de communication, créa des places, fit construire des ponts. L'ancienne place du Change, avait pris le nom de place Saint-Louis depuis que M. Ferrand, curé de Saint-Simplice avait fait mettre au-dessus de la fontaine qui la décorait, la statue de saint Louis. Cette place n'avait de communications avec le centre de la ville que par des voies détournées ; le maréchal fit tracer une rue directe (rue neuve Saint-Louis et de la Vieille Intendance) qui traversait les bâtiments du collège et

[1] *Journal manuscrit du Chevalier* DE BELCHAMPS (Biblioth. de la ville). — MICHEL, *Histoire du Parlement de Metz*, p. 392.

[2] Voir Pièces justificatives, note 29.

Metz 1768.

Plan de l'Eglise et des Maisons du Collège.

rue des clairvaux

rue chaplerue

rue des classes.

place cocette

rue de la chèvre.

rue de la tête d'or

Mr Bouchotte

cour d'entrée des classes

cour

cour

classes

cour

Maisons cédées au collège

appart aux héritiers du St Lafontaine chir mayor

Masse de trois maisons dont deux louées au St Nicolas et une au St Chally perruquier

ruelle de communication de chaplerue au collège.

2e batiment des classes sous la salle depension

Sacristie

Eglise

Maison occupée par le St Lallemant.

5 10 15 toises

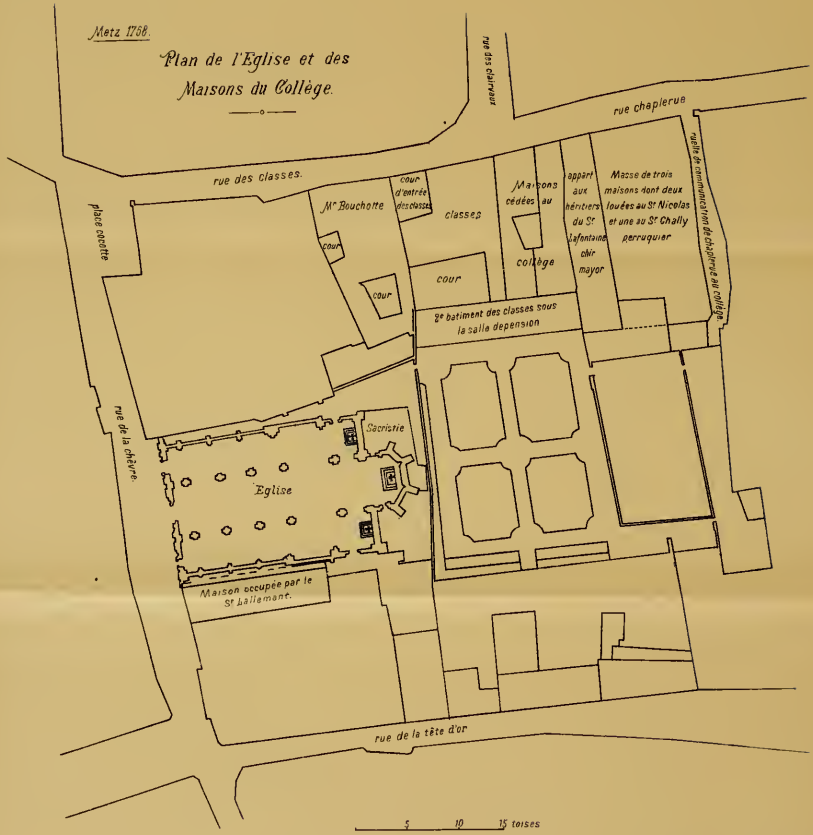

Réduction au quart du plan
se trouvant à la Bibliothèque de Metz

J. Frentz
24.4.88.

lui enlevait environ mille pieds carrés.[1] Une large indemnité fut accordée, elle suffit non seulement pour reconstruire les façades des maisons condamnées, mais encore elle permit de reprendre les travaux de l'église. La première pierre du portail fut posée avec cérémonie par M. de La Bâtie, chanoine et doyen du chapitre de la Cathédrale ; Mgr de Saint-Simon la bénit le 25 Novembre 1739 et la consacra le 1er octobre 1741.[2]

En 1744, le 4 Août, Louis XV vint à Metz ; la ville fit les plus grands efforts pour l'accueillir dignement. Dans la nuit du 8 au 9, le Roi tomba gravement malade; le 15 au matin, on lui administra les derniers sacrements. La consternation, l'abattement, le désespoir se répandaient dans la ville ; tout le peuple assiégeait les avenues du palais ; les églises ne désemplissaient pas. Le 16, le Roi cessa d'être en danger et le 20, il entra en convalescence ; les démonstrations de la joie la plus vive succédèrent à l'affliction la plus profonde. Le 25, la Reine, informée qu'il y avait salut solennel chez les Jésuites, voulut y assister avec le Dauphin et Mesdames de France.

[1] 15 juillet 1733. Arrêt du Conseil du Roi ordonnant l'expropriation. — 6 sept. 1735. Jugement du bureau des finances donnant l'alignement. — Pétition du Recteur pour obtenir indemnité. (Arch. de la Préf., fonds G).

[2] L'église Notre-Dame est aujourd'hui la paroisse la plus importante de Metz. Elle a été construite par un Père de la Compagnie dont le nom ne nous est pas parvenu. L'architecture de cet édifice est d'un goût simple et sévère et rappelle les églises bâties d'après les plans des Jésuites en France et en Allemagne.

L'abbé Josset, chanoine de la Cathédrale, avait été prié par les Pères, de prononcer le panégyrique de saint Louis. A la fin de son discours, il saisit l'occasion de la présence de la Reine et de la maladie du Roi et cédant au mouvement général qui se manifestait en ce moment dans toute l'étendue du royaume, il s'écria : « Non, jamais prince ne fut plus sincèrement regretté, plus amèrement pleuré, plus ardemment demandé, et si l'histoire lui donne un jour quelque titre, quel titre mieux mérité et qui fasse plus d'honneur à un Roi que celui de Louis le Bien-Aimé. » A ces mots, toute l'assistance, enlevée par un de ces mouvements qui ne se peuvent définir, se leva en criant : Vive Louis le Bien-Aimé ! Hélas ! les voûtes de cette même église devaient faire retentir d'autres cris. La responsabilité des orgies et des fureurs impies de 1793 retombe lourdement sur le souverain débauché et sceptique dont la maladie avait fait couler tant de larmes.

En 1742, le P. Jean de Maugre, professeur de rhétorique au collège et, à ce qu'il parait, critique assez mordant, offensa, dans une satire en vers, un président au Parlement qui avait la faiblesse de se croire bon poëte. Les Jésuites se hâtèrent de donner satisfaction à la Cour souveraine en faisant partir de Metz ce jeune père qui en conçut assez de dépit pour quitter en même temps la Compagnie.[1]

[1] Le P. Jean de Maugre, né à Sedan 28 février 1714, entra dans la Compagnie en 1737, après avoir fait ses études au collège de Sedan. Envoyé à Metz, il y professa les humanités et la rhéto-

L'année suivante, un enfant de douze ans, élève de la classe de sixième, découragé de ne pouvoir suivre sa classe, humilié des surnoms outrageants que lui donnaient ses camarades, se prosternait au pied de l'autel de Sainte-Marie-Madeleine (rue d'Asfeldt); ses prières furent exaucées et Jean-Nicolas Beauregard, doué d'une énergique volonté qui ne le cédait qu'à la ferveur de sa foi, devint l'un des premiers prédicateurs de son temps et le prophète de la révolution.[1]

En 1749, on envoyait comme Recteur à Metz, le P. Philippoteau Duchesne qui avait été Provincial de Champagne, après avoir présidé pendant plusieurs années à l'éducation des infants d'Espagne.[2]

L'ouverture du jubilé de l'année sainte 1750 fut l'occasion de nouveaux témoignages d'affection donnés

---

rique et fut victime de sa verve satirique. Ses vers, lus d'abord par quelques personnes, puis copiés, circulèrent dans les salons. Forcé de partir de Metz, le P. Maugre quitta la Compagnie et devint curé de Givet. Il est mort à Carignan, le 17 mai 1801. En 1751, le P. Blanchard, né à Tourteron (Ardennes) le 12 octobre 1731 professait la rhétorique. Après la dissolution de la Compagnie, ce Père composa plusieurs ouvrages qui eurent un grand nombre d'éditions. Il est mort le 15 juin 1797.

[1] Voir Pièces justificatives, note 30.

[2] Le P. Jean-Baptiste-Philippoteau Duchesne, né en 1682 dans les Ardennes, fit ses études au collège de Reims, entra dans la Compagnie en 1700 et fut professeur à Reims, Verdun, Strasbourg et Metz. Il composa en 1730 un ouvrage intitulé : *La science et la jeune noblesse* qui fit jeter les yeux sur lui pour diriger l'éducation des infants d'Espagne. Il composa une histoire d'Espagne qui traduite en espagnole, eut un grand nombre d'éditions. Nommé en 1743 Provincial de Champagne, puis Recteur à Metz, il mourut à Dijon en 1755.

aux Jésuites par les Messins. Mgr de Saint-Simon avait fait venir douze de ces religieux. Ils prêchèrent et firent des conférences trois fois par jour à la Cathédrale, et une fois par jour dans les églises de Saint-Martin, Saint-Simplice et Saint-Marcel et, en allemand, dans l'église des Récollets. Le 18 Août, le chapitre de la Cathédrale fit une procession solennelle à la suite de laquelle une croix de mission fut plantée et fixée d'une manière permanente au haut des escaliers de la place de Chambre. Le chroniqueur Baltus qui donne ces détails ajoute : « Jamais le public n'a donné tant de marques de piété et de dévotion. »

Madame la maréchale de Bellisle mourut à Paris, le 5 Mars 1755, à l'âge de quarante-six ans. La ville de Metz, voulant témoigner ses regrets, fit célébrer, le 5 Mars 1756, un service solennel suivi de l'éloge de la défunte prononcé au milieu d'un concours immense de peuple par le P. Bergeron.[1] Deux ans après, Louis-Marie Fouquet de Bellisle, comte de Gisors, gouverneur de Metz et de Verdun, tombe frappé à la tête du régiment de carabiniers qu'il commandait à la funeste bataille de Creveldt. Cette fois, un Jésuite fut chargé d'exprimer la douleur que la ville entière partageait avec le maréchal, si cruellement frappé. Le P. Charles, de la maison des Missions royales de

[1] Cette oraison funèbre a été imprimée à Metz chez Joseph Collignon, 1756, in-4°. On trouve en tête une vignette allégorique et les écussons du duc et de la duchesse de Bellisle. Le P. Bergeron était Récollet.

Nancy, prononça le 9 Août 1758 l'oraison funèbre intitulée : *Tribut de douleur et de vénération dont les magistrats de la ville de Metz ont honoré les cendres d'un commandant qui leur fut cher.* Il prit pour texte ces paroles du livre de la sagesse : *Habebo claritatem ad turbas et honorem apud seniores, juvenis.* Quoique jeune, je serai célèbre parmi les peuples et je mériterai l'estime des sages. [1]

Les deuils succèdent aux deuils. Le maréchal de Bellisle [2], Mgr de Saint Simon [3] emportent dans la

[1] Cette oraison funèbre a paru chez Joseph Collignon, Metz 1758, in-4°. — Le journal intitulé : *La clef du Cabinet des Princes*, septembre, octobre 1758, p. 132-133-312, parle des hommages rendus au comte de Gisors : « On nous a envoyé, ajoute-t-il, de Verdun, de Saint-Avold et d'autres villes des récits de ce qui a été mis en usage dans ces cérémonies, même des pastorales, dont une du P. Couturier, jésuite et professeur de rhétorique à Verdun, qui mériterait place dans nos journaux, si elle pouvait s'y trouver. »

[2] « Tant que le maréchal de Bellisle avait vécu, les adversaires de la Compagnie s'étaient vus réduits à formuler des vœux contre elle. Principal ministre, il étudiait avec effroi les tendances de son siècle et sa main essayait de les comprimer. Le 26 janvier 1761, son trépas leur laissait toute latitude. » Crétineau Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, tome V., chap. IV.

[3] Claude Rouvroy, duc de Saint-Simon, Pair de France, Evêque de Metz, en 1733, se fit gloire d'égaler en charité les Evêques ses prédécesseurs. Le chevalier de Belchamps nous apprend les sacrifices énormes que fit l'Evêque pour nourrir la population de Metz, pendant la famine de 1741. Le diocèse lui doit son grand séminaire qu'il fit bâtir de 1743 à 1745, rue d'Asfeld, sur des terrains abandonnés par le génie militaire. Il le dota de douze mille livres de rente, fit venir les Frères des écoles chrétiennes et fonda dans son diocèse de nombreux établissements religieux et charitables. Mort en 1760, il fut remplacé par Mgr de Montmorency-

tombe les regrets des Messins. Le Parlement refuse d'assister aux obsèques du prélat qui avait osé lui tenir tête. Une lente agonie s'empare du royaume et paralyse toutes les forces vives du pays. L'autorité royale est avilie, les grands corps de l'Etat se décomposent et pour essayer ses forces contre la religion, la révolution attaque les Jésuites.

Laval. Lors de l'expulsion des Jesuites en 1762, l'Evêque qui, en sa qualité de Conseiller d'honneur au Parlement, devait être convoqué, ne fut pas prévenu et fut écarté de toutes les délibérations.

CHAPITRE VI

SUPPRESSION DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Le 25 Février 1762, le Parlement de Metz se préoccupa pour la première fois de la lutte que les autres Parlements avaient commencée contre les Jésuites. Le 1er Mars, le Procureur-Général, ce même Me Le Goullon, qui, depuis quarante ans faisait une guerre acharnée à toute autorité, requit et le Parlement ordonna le dépôt dans un délai de trois jours des constitutions de la Société. Le R. P. Claude Jacquemin, alors recteur du collège, déposa aussitôt au greffe de la Cour, deux volumes imprimés à Prague, intitulés : *Institutum Soc. Jesu*. Le Procureur-Général se disposait à faire connaître à la Cour le résultat de l'examen auquel il s'était livré, quand on reçut les lettres patentes du mois de mars, concernant les Jésuites. L'enregistrement en fut requis et des commissaires nommés.

Les amis des Jésuites avaient demandé qu'une Commission nombreuse fut désignée, on rejeta leur demande. Le 24 mai, le conseiller François de Cabouilly se disposait à lire son rapport. Ce discours fut-il trouvé trop bienveillant? ne répondait-il pas aux ordres transmis? on ne le sait, mais il est certain que le rapporteur nommé fut écarté et que ce furent MM. Michelet et Bertrand qui rédigèrent le pamphlet juridique lu devant les Chambres assemblées, dans les séances des 25 et 26 mai. Cet écrit se terminait ainsi : « Que nos malheurs passés nous instruisent; combien de faibles élèves ont déjà reçu de leurs mains une doctrine pernicieuse et opposée à nos principes ; combien des forts séduits par les honneurs, la gloire et la richesse du monde qui leur ont été présentés du faîte du temple, ont fléchi le genou devant leurs maximes. N'attendons pas que la contagion soit universelle et que frappée d'étonnement, la France entière gémisse de se voir ultramontaine. »

Le 28 mai 1762, le Parlement rendit un arrêt recevant l'appel comme d'abus des bulles de 1540, 1543 et 1552 approuvant la Compagnie de Jésus.

Les deux principales imputations sur lesquelles M. Le Goullon avait basé son réquisitoire étaient les suivantes : 1° le Général des Jésuites veut se mettre au-dessus des trônes et des têtes couronnées ; 2° la mort civile, que les membres de la Société s'imposent, répugne à la nature humaine. Dans ce réquisitoire, pas un fait n'est allégué contre les Jésuites de Metz, ils ne sont même pas cités; pas un argument n'est présenté

en dehors des banalités qui s'étalaient dans les livres des philosophes et des réformateurs du XVIIIe siècle. Il concluait à la suppression de la Compagnie.[1]

Le même jour le Parlement condamnait le livre du P. Busembaum et les pages 351 et 352 d'un livre intitulé : *Mémoire concernant l'Institut, la doctrine et les établissements des Jésuites en France,* à être lacérés et brûlés par le bourreau.

Cet arrêt fut exécuté le 5 Juin, mais de crainte que le peuple ne prit ouvertement parti pour les victimes, il fut décidé que le livre et les pages incriminés seraient lacérés et brûlés par l'exécuteur de la haute justice, dans l'intérieur de la cour du palais, au pied du grand escalier, en présence seulement d'un commis du greffe et de deux huissiers.

[1] *Réquisitoire* du Procureur-Général suivi de l'arret rendu le 28 mai 1762. Metz, Joseph Collignon, in-4°. — *Demande* au profit de défaut de M. le Procureur général du Parlement de Metz de l'appel comme d'abus de constitutions de la Société se disant de Jésus. Metz, Joseph Collignon, 1762, in-4°. — *Conclusions* prises après l'arrêt du Parlement de Metz, du 28 mai 1762 et arrêt du 20 septembre. Metz, in-4°, sans nom d'imprimeur.

Compte-rendu des Constitutions et de la doctrine des soi-disants Jésuites, in-8° et in-12°. Le Procureur-Général fit faire plusieurs éditions.

Arrêt du Parlement qui juge comme d'abus interjeté par le Procureur-Général, des bulles, brefs, constitutions et autres règlements de la Société se disant de Jésus ; fait défense aux se disans Jésuites et à tous autres de porter l'habit de la Société, de vivre sous l'obéissance au Général et aux constitutions de ladite société et d'entretenir aucune correspondance directe ou indirecte avec le Général et les Supérieurs de cette Société. Metz, Joseph Collignon, 1762 in-4°.

L'arrêt du 28 mai ordonna que l'on procéderait à des inventaires de tout ce que possédaient les Jésuites à la date du 6 septembre 1762 et que ces inventaires seraient joints aux pièces du procès.[1] Le 20 septembre, le Parlement déclara qu'il y avait abus dans les bulles instituant la Compagnie des soi-disants Jésuites, fit défense à tous les ci-devants Jésuites de porter l'habit de la Société, de vivre sous l'obéissance du Général et d'entretenir aucune correspondance directe ou indirecte avec les Supérieurs de la Société. La spoliation de tout ce qu'ils avaient fut prononcée. On défendit en outre de leur confier aucune fonction s'ils ne se soumettaient à prêter le serment suivant : « Je jure et promets à Dieu et au Roi d'être inviolablement fidèle sujet de Sa Majesté, de tenir et enseigner les quatre propositions du clergé de France de 1682, les libertés de l'Église gallicane, de combattre de tous temps la morale pernicieuse contenue dans le compte-rendu de la Cour des 24, 25 et 26 mai dernier de la doctrine des ci-devants Jésuites et notamment les articles attentatoires à l'autorité du Roi, à la sûreté de sa personne sacrée à l'indépendance de sa couronne, ainsi que de toute autre autorité ecclésiastique et de me conformer en tout aux dispositions de l'arrêt de la Cour du 20 septembre dernier, dont lecture m'a été faite. »

Tous ceux qui consentaient à prêter ce serment et qui avaient plus de trente-trois ans révolus devaient

[1] Voir Pièces justificatives, note 31.

toucher une pension annuelle de 250 livres, soit treize sous par jour, pension hypothéquée sur leurs propres biens. Aucun des dix-neuf membres de la Compagnie qui se trouvaient à Metz ne consentit à prêter ce serment.[1]

Appelés à comparaître, les Pères ne se présentèrent pas; ils pensèrent, à l'animosité mise à les poursuivre, que la cause était jugée d'avance. Les libelles, les brochures, les réquisitoires contre la Compagnie avaient été répandus en grand nombre. On ne connait pas un seul écrit par lequel les Jésuites de Metz aient essayé de conjurer leur perte.[2] Une sorte de terreur avait étouffé toutes les plaintes. A peine pouvons-nous relever quelques rumeurs soulevées par les pauvres qui, chaque jour, trouvaient aux portes du collège les secours destinés à alléger leur misère; quelques protestations de leurs élèves dont ils avaient su se faire aimer; quelques récriminations tardives de ceux qui étaient attachés sincèrement à Dieu et à leur patrie, mais ces protestations ne connaissent guères qu'une formule : la prière, et cette forme, toute puissante au ciel, laisse peu de traces en ce monde.

Ainsi fut fermé, à Metz, le premier collège de la Compagnie de Jésus.

---

[1] Voir Pièces justificatives, note 32.

[2] Dans l'arrêt du Parlement de Metz, il est dit que les Recteurs du collège des Jésuites du ressort ont présenté une requête aux fins d'obtenir un delai pour présenter une défense légale, sur laquelle requête il aurait été mis : *refutata*. (CERUTTI, *Apologie des Jésuites*. Soleure, 1763, in-8°, p. 39.)

A bien peu d'exceptions près, tous les Messins qui ont honoré leur patrie, durant l'espace des cent-quarante années écoulées de la fondation à la fermeture du collège, ont été élevés par les Jésuites.

Les Geoffroy, Mamiel, Auburtin, Durand, Bertrand, de Blair, de Chazelles, Georges de Chelaincourt, Evrard, Charpentier, Favre, Fériet, Dutertre, Jobal, de Laubrussel, La Vallée de Pimodan siégèrent au Parlement.

Les Gabriel, Fagnier, Dilange, Baltus, Rulland, Thorel, Lepage illustrèrent le barreau. Dans les rangs du clergé, on compte Langlois, Gissey, Foës, Jeoffroy, de Beausire, Durand, Michelet, Marchand, Dom Gaugué, de Gourcy, l'Evêque de Québec, Dosquet, et les abbés Chautant de Vercly dont l'un fut Directeur du collège de Pontlevoy et le second, supérieur général des Antonistes de France.

A l'armée, on remarque les Fabert, d'Epernon, de Beausire, Baltus, Goullet de Rugy, Lacroix d'Evry, de Chazelles, Dupasquier de Dommartin, Durand, Foës, Georgin de Mardigny, Couet de Lorry, Leduchat, Malherbe, de Saint-Aubin, de Belchamps, du Buat, Dubalay, Marien de Betting.

Lançon, Maujean de Labry, Pacquin de Rupigny, Séquer, Pantaléon, Auburtin de Bionville, le baron Poutet en sortirent pour diriger l'administration de la ville.

Aux savants, ils donnèrent : Bécœur, Buchoz, Platine, Foës, Louis, Michel du Tennetar, Le Goullon, Gardeur, Lebrun, Michelet d'Ennery.

Aux littérateurs : Ancillon, Baltus, Blouet, Chenu, de Chazelles, Dumont.

Dans les contrées voisines, les Soucelier, Hue de Saint-Remy, Ethis de Corny, de Clémery, Dattel de Luttange, de Ferriol, Gomé, de Watronville, Dupasquier, Larminat portèrent très haut le renom du collège de Metz. Léopold de Lorraine appela à ses conseils les Breton, les Huyn et de Serre.

Parmi les hommes élevés dans les autres collèges des Jésuites, depuis l'illustre Bossuet jusqu'au comte de Gisors, au marquis de Bouillé et au premier président Chifflet, tous se transmirent les mêmes traditions.

La Compagnie de Jésus elle-même recruta à Metz un brillant personnel : Raigecourt et Gournay, Bertrand, Fidry, Dollière, Malapert, Broquard, Guyon, d'Haraucourt, Baltus, Saint-Jure, de Belchamps, Beauregard, Collas, Derand, Laas, Hollande de Colmy, Jobal, de Laubrussel, Béraud Bercastel, Andry, héritent des vertus, des talents et de la science de ceux qui les ont élevés.[1]

Chassés de France, les Jésuites de Metz cherchèrent un refuge en Lorraine, où Stanislas, ne cessa de leur donner des marques de son attachement. Le rôle de ce prince que l'on a surnommé à bon droit le Bienfaisant a été oublié par l'historien des Jésuites. Tous les moyens furent employés par son ancien sujet, Choiseul, pour l'engager à imiter les Cours de

[1] Voir Pièces justificatives, note 33.

Portugal, de France et d'Espagne. Stanislas refusa et fut inflexible. Madame de Pompadour dans une lettre à Madame de Baschi écrit : « Stanislas aime fort les Jésuites qui dirigent sa conscience et ses revenus, ainsi les voilà en bonnes mains. Cependant, par égard pour son rang, son âge et ses vertus, la proscription de ces honnêtes gens ne s'étendra pas jusqu'en Lorraine; ce bon Prince en mourrait de chagrin et il est bon qu'il vive encore pour l'exemple des rois et le bien des peuples. »[1] Chacune des années du règne de Stanislas est signalée par quelque nouveau bienfait accordé aux Jésuites.[2] Non content de la fondation de la maison des missions diocésaines (Grand séminaire de Nancy) de la création de nombreuses chaires et de la constitution de bourses dans les divers collèges de la Compagnie, Stanislas contribua en 1762, par un don de 50,000 livres à l'acquit des dettes des Jésuites de Lorraine et paya les 250,000 livres dont était chargée la Province de Champagne dans la répartition des dettes de toutes les maisons du royaume.

Stanislas mourut le 23 février 1766. La Cour sou-

[1] *Mémoires* de la marquise de Pompadour. *Correspondance*. Lettre 185, tome V. Paris Lepetit 1808, in-18.

[2] *Lettres patentes*, 21 mai 1739, 21 mars 1740, 28 juillet, 27 décembre 1740, 7 et 27 mai 1741, 10 mai 1745, 17 septembre 1748. *Actes sous seing-privé*, 18 juin 1760. *Déclaration* 17 octobre 1763. *Brevet :* 6 mars 1743. *Contrats* 28 juin 1742, 13 mars 1744, 25 avril 1750, 8 octobre 1749, 5 janvier 1753.

Lettres patentes, 4 septembre 1752, 17 mars 1760, 29 mars 1761. Table du *Recueil des ordonnances* et règlements de Lorraine jusqu'en 1773. Nancy, Babin, in-4°, articles : *Fondations*, *Jésuites*.

veraine de Nancy fut forcée de se conformer aux lois qui régissaient le royaume. Pendant deux ans, elle lutte encore et ce n'est qu'au 1er septembre 1768 qu'elle signifie le décret supprimant la Compagnie. Dans l'exécution, on observe tous les ménagements possibles. Les Jésuites ne sont astreints à aucun serment, à aucune déclaration. Il leur est permis de vivre, en particulier, dans toute l'étendue du royaume « en bons et fidèles sujets et suivant les lois de l'Etat », tous reçoivent une pension : 400 livres pour les Pères, 200 livres pour les Frères.

L'influence de la Compagnie de Jésus, à Metz, ne saurait être mise en doute. Prédisposée par ses tendances fédéralistes, par les guerres civiles et religieuses, par le mauvais choix des officiers désignés dès le début pour gouverner la ville, par le relâchement qui s'était mis dans le clergé régulier et séculier, Metz fut devenue une ville protestante ; elle eut abandonné le glorieux drapeau qui lui est si cher. Qui représente à Metz le parti français, le parti catholique, puisque Metz protestante eut infailliblement fait retour à l'Allemagne? C'est Thévalle, cette noble figure historique, Thévalle patient et juste qui refuse d'exécuter les massacres de la saint Barthélemy et ne permet pas l'oppression des catholiques. Thévalle s'appuie sur le P. Auger. C'est le Cardinal de Lorraine qui envoie le P. Maldonat. C'est Fabert, l'ami du P. Adam. Plus tard c'est le maréchal de Schomberg, Bossuet, Mgr d'Aubusson, le maréchal de Bellisle. Dans le siècle compris entre 1650 et 1750 Metz, brille entre toutes les villes de France, par la

modération et la sagesse de ses habitants, par leur patriotisme, par sa bonne administration. Nier le rôle des Jésuites dans cette situation, c'est nier le rôle de l'éducation dans la vie de l'homme.

A la place du collège qu'on venait de fermer, il fallait cependant créer quelque nouvel établissement d'instruction. Le Parlement s'empara du droit d'en choisir le personnel, déniant à la ville toute action dans ce choix qui l'intéressait cependant à un plus haut degré. Louis Rœderer, substitut du Procureur-Général, fut délégué à cet effet ; il se rendit à Paris et s'adressa au Recteur de l'Université. Lebeau lui fournit immédiatement un personnel quelconque. Rœderer en informe le Parlement, s'excusant toutefois d'avoir été forcé de choisir un prêtre pour principal.[1] Ouvert le 1er novembre 1763, ce nouveau collège subsista cinq années. Pendant ce temps, les huit professeurs qui le dirigent sont changés plusieurs fois. On crée un pensionnat, mais on renvoie le professeur de physique «attendu que les écholiers sont partis.» Enfin la désorganisation arrive à un tel point, qu'au milieu de l'année scolaire 1767-1768 le collège dut fermer ses portes.

[1] Rœderer reçut ordre, par arrêt du Parlement du 17 octobre 1762, de se rendre à Paris ; le 13 novembre il était de retour. Le Parlement, en témoignage de satisfaction ordonna que ses frais de voyage lui seraient remboursés sur le simple état, en gros, qu'il fournirait. Il demanda 10488 livres 6 deniers. On lui offrit, en outre, un présent d'argenterie d'une valeur de 6000 livres, le tout payé sur les biens du collège. Voir Pièces justificatives, note 34.

Dans le mémoire présenté, le 25 septembre 1762, au bureau d'administration du collège, Rœderer avait dit : « d'abord point de moines. Tout religieux imbu des règles et des institutions monacales est peu propre à former le cœur et l'esprit d'un citoyen. » Cinq ans seulement se sont écoulés et l'administration de la ville s'adresse aux Bénédictins de Saint-Symphorien pour les prier de prendre la direction du collège. Le Parlement se garde bien cette fois de réclamer la prérogative qu'il s'était attribuée en 1762. Les savants religieux qui dirigèrent cet établissement y relevèrent bientôt le niveau des études : Lacretelle, Colchen, Blouet y finirent leurs études commencées chez les Jésuites ; le comte Rœderer, Charles de Villers, les Duquesney, le baron Dupin, le comte de Bournon, le baron d'Hannoncelle, le général Lallemand, le baron Marchant y firent toutes leurs classes.[1]

Déliés de leurs vœux par la révolution, les Bénédictins dirigèrent le collège jusqu'en 1794. Chassés à cette époque, ils se fixèrent à Metz ou dans les environs, mais ne paraissent pas avoir été inquiétés. Le dernier directeur du collège, Dom Collette, mourut en 1827, chanoine de la Cathédrale.

L'an IV vit ouvrir les écoles centrales ; les premiers professeurs en sont des prêtres apostats, des religieux mariés ; dès l'année suivante, ils sont contraints de fuir devant l'indignation générale, de nouveaux professeurs les remplacent. Les cours avaient lieu dans le couvent des Petits Carmes (la bibliothèque de la ville). Pendant

[1] Voir Pièces justificatives, note 35.

ce temps l'ancien collège des Jésuites était profané. On avait détaché et vendu comme biens nationaux tous les bâtiments qui en avaient fait partie. L'église fut convertie en club, elle servit à la célébration des mariages républicains. Tous les décadis du mois, les futurs époux venaient devant un amphithéâtre occupé par les musiciens et les acteurs du théâtre. Le magistrat, après un discours républicain et vertueux, unissait les époux. Après chaque mariage, les artistes chantaient des hymnes patriotiques et l'orchestre jouait une phrase musicale. Heureusement, la foi n'était pas morte à Metz, beaucoup de prêtres ont pu passer l'époque de la Révolution sans y être inquiétés, et bon nombre des unions avaient été bénies par l'Eglise, lorsque les jeunes gens venaient se soumettre à ces stupides bouffonneries. En 1804, l'Eglise est rendue au culte, elle est consacrée à la Sainte Vierge, elle en porte le nom.

Quant aux Jésuites, il n'en reste plus à Metz ; tout a été fait pour éteindre jusqu'à leur souvenir. Le Souverain-Pontife lui-même s'est joint à leurs ennemis. Ils se sont inclinés et se sont réfugiés en Allemagne, en Russie, où la Providence leur a ménagé un abri pendant l'orage. Ils avaient peuplé la France de collèges où près de 70,000 enfants recevaient une instruction gratuite ; ils sont chassés et tout s'effondre.[1] Un monde nouveau s'élève ; la terreur règne et la force prime le droit.

[1] Voir Pièces justificatives, note 36.

P. POTOT.

DEUXIÈME PARTIE

RÉSIDENCE DE METZ

COLLÈGE St-CLÉMENT

CHAPITRE PREMIER

RÉTABLISSEMENT DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, RÉSIDENCE DE METZ

Depuis 1762, près d'un demi siècle s'est écoulé et cependant le régime de la Terreur trouve encore quelques Jésuites survivants. Ce sont ses premières victimes. Une vingtaine d'entr'eux sont compris dans le massacre de l'église des Carmes, en 1792, à Paris; d'autres périssent sur les échafauds, ou expirent, jetés sur des plages lointaines. Parmi ces derniers quelques uns appartiennent à notre région : le Père Baudoin, de Thionville, les Pères Nicolas Cordier, Macusson, de Romécourt, etc. D'autres Jésuites, exilés de leur patrie, errent, cherchant les membres de leur famille dispersée. C'est en Russie que les débris épars de la Compagnie ont trouvé un asile. C'est là que va les rejoindre le P. Billy, né dans le diocèse de Metz,

l'un des six Pères français qui, après avoir assisté à la destruction de leur ordre, furent témoins de sa résurrection en France. C'est en Russie qu'entrèrent dans la Compagnie de Jésus : le P. Richardot, successivement supérieur des collèges de Mohilow et d'Orcha et de l'Université de Polotzk et le P. Coince, né à Metz, en 1764 qui fut recteur du collège de Riga et curé de l'église catholique de Saint-Pétersbourg.

Vers la même époque, la Société des Pères de la Foi préparait de nouvelles recrues à la Compagnie, le P. Robert Debrosse, né à Châtel, dans l'ancien diocèse de Metz. Séminariste au moment de la Révolution, il avait dû émigrer en Allemagne où il reçut le sacerdoce. S'étant engagé dans la Société des Pères de la Foi, à sa rentrée en France, il avait été supérieur du collège de Belley, le plus florissant de ceux que cette congrégation ait dirigés. Au mois de juin 1810, chassé par la police de Napoléon, menacé d'être déporté à Cayenne, le P. Debrosse se réfugia à Metz où il se tint caché sous les humbles fonctions d'aumônier de l'hospice Saint-Nicolas. Son zèle ne se borna pas à consoler les malades. Effrayé des ravages que les mauvaises lectures causaient dans la classe ouvrière, il rassembla quelques centaines de volumes et fonda la première bibliothèque populaire ; heureuse initiative d'une œuvre qui devait prendre d'immenses développements non seulement dans le diocèse de Metz, mais dans toute la France. Le séjour à Metz du P. Debrosse ne fut pas très long ; tout à coup, au milieu de 1813, par une mesure de cette police ombrageuse qui poursuivait partout les

Pères de la Foi et s'effarouchait même de leurs bonnes œuvres, le P. Debrosse fut obligé de partir pour les Ardennes. Bientôt après, il fut nommé curé à Bouillon.

Le P. Debrosse laissait à Metz un disciple fervent auquel était réservé la mission de rétablir les Jésuites dans notre ville. Ancien avocat, puis officier distingué des armées de la République, Dieudonné Potot voyait s'ouvrir devant lui la carrière la plus brillante, lorsqu'à vingt-huit ans, blessé grièvement au siège de Mannheim, il vit comme saint Ignace s'évanouir toutes les espérances de la gloire humaine. Le brillant officier supérieur alla s'asseoir sur les bancs du séminaire, devint prêtre et bientôt après chanoine de la cathédrale de Metz. Les rapports de M. Potot avec le P. Debrosse avaient contribué puissamment à ce résultat. Porté à une rigueur excessive par son éducation, par son tempérament, par les habitudes contractées au service militaire, Potot eut probablement adopté une religion étroite, voisine du jansénisme; le P. Debrosse dilata ce cœur, lui apprit à obéir et surtout à aimer.[1]

Sur ces entrefaites, parut le 7 août 1814, la bulle de Pie VII qui rétablissait la Société de Jésus. Le P. Debrosse n'attendait que la résurrection de la Compagnie pour y entrer. Potot le chargea d'offrir à ses supérieurs la maison qu'il possédait à Metz pour y établir une résidence.

Le P. Debrosse fit part de la proposition de M. Potot;

[1] Voir Pieces justificatives, note 37.

à ce moment on ne put y donner aucune suite; le nombre des Pères était loin de suffire aux nécessités des nouvelles créations et, de plus, comme à l'origine presque tous les membres de la Société étaient astreints à suivre les exercices du noviciat, tous devaient se réunir autant que le permettaient les exigences de leurs collèges. L'abbé Potot ne se laissa pas décourager. En 1819, il fit prier publiquement à la cathédrale et dans d'autres églises pour obtenir le rétablissement des Jésuites à Metz. De nombreuses démarches furent renouvelées dans ce sens en 1825, 1828 et 1829 tant par l'abbé Potot que par Mgr Besson, Evêque de Metz. En 1827, les prédications ordinaires du carême à la cathédrale se terminèrent par une retraite pour les militaires prêchée pendant huit jours par un Jésuite, le P. Claude Guyon. Huit cents soldats suivirent les exercices de la retraite qui se termina le Dimanche des Rameaux par une communion générale à laquelle prirent part plus de trois cents hommes. Signe caractéristique de l'époque, un seul officier, un Colonel d'artillerie, eut le courage de braver le respect humain et de se présenter à la Table sainte avec ses soldats. La cathédrale ornée de faisceaux d'armes, de trophées et de drapeaux offrait un spectacle splendide.

En 1828, les collèges des Jésuites sont fermés. En 1830, Saint-Acheul et Montrouge sont pillés et incendiés; les quatre cent cinquante Jésuites qui se trouvaient en France sont pourchassés, traqués et forcés de se réfugier à l'étranger.

Au milieu de ces temps néfastes, Mgr Besson re-

nouvela ses instances; c'est à Sainte-Glossinde, dans les dépendances de son palais épiscopal qu'il offre un asile aux enfants de saint Ignace. Poussé par de pieux prêtres, par l'abbé Fidry, par l'abbé Uhrich que leur âge seul a empêchés d'entrer dans la Compagnie[1] et surtout par l'abbé Potot, il insiste pour obtenir une résidence à Metz.

La révolution de juillet semblait avoir ruiné à jamais l'espoir de voir se réaliser ce vœu. La Société des missionnaires diocésains, dont l'abbé Potot était directeur, venait d'être dissoute; les œuvres de charité réduites au silence; les fondations religieuses étaient compromises. La Société de Jésus semblait encore une fois, du moins en France, anéantie et proscrite à jamais. C'est ce moment où tout semble désespéré que la Providence choisit pour accomplir ses desseins.

Le 25 janvier 1832, l'abbé Potot, écrivant à son ami le P. Debrosse, renouvelait les offres si souvent faites en vain. Connaissant la détresse dans laquelle se trouvaient les Jésuites depuis leur dispersion, il mettait à leur disposition une somme de trente mille francs: « un motif tout particulier, ajoute-t-il, pour votre venue ici, c'est que si le gouvernement accorde la liberté d'enseignement, il existe, dans Metz, une abbaye de bénédictins dont on pourrait faire l'acquisition et qui aurait sur le lycée de la ville un avantage inappréciable, celui d'une belle église. »

[1] Voir Pièces justificatives, note 38.

Cette parole en quelque sorte prophétique passa probablement bien inaperçue à ce moment; mais le R. P. Druilhet, récemment nommé Provincial, ému de l'insistance de l'abbé Potot, arriva à Metz, le 9 avril 1832, pour se rendre compte par lui-même de l'état des choses. Il descendit chez l'abbé Potot et dès le lendemain se rendit à l'Evêché. Mgr Besson eut à peine entendu le Père lui indiquer le but de son voyage qu'il lui exprima toute sa joie et le pria de hâter la réalisation d'un projet qu'il était prêt à favoriser de tout son pouvoir.

Le Père Provincial céda à tant de sollicitations. Le nom de l'abbé Potot était une sauvegarde contre les fureurs révolutionnaires; n'avait-il pas en 1830, protégé l'Evêque et le clergé contre les colères d'une foule ameutée par quelques meneurs. La ville de Metz était au milieu d'une vaste région, Lorraine, Barrois, Verdunois, Alsace, où ne se trouvait alors, aucune résidence de la Société. Enfin, les subsides offerts par le vénérable prêtre qui, lui-même demandait à entrer dans la Compagnie, permettaient de soulager quelques unes des infortunes les plus pressantes. Une seule chose embarrassait l'Evêque, il avait offert les dépendances du palais épiscopal pour y loger les Pères; il fallait réparer les locaux affectés à cet établissement, les meubler et les ressources lui manquaient.

L'abbé Potot rassura l'Evêque; pour installer la résidence, il offrait sa maison, contiguë à l'église Saint-Martin, toute meublée et prête à recevoir les Jésuites, Mgr Besson s'écria alors les larmes aux yeux: «C'est une providence! Il n'y a pas à balancer. La Providence

a commencé, la Providence achèvera. Il faut nous y confier entièrement. »

Le 8 novembre 1832, le Père Morin arriva à Metz. On avait entouré son arrivée d'un certain mystère. L'autorité civile était hostile; la magistrature et la bourgeoisie, imbue de préjugés; les militaires, indifférents; le peuple, ébranlé par tant d'écrits absurdes se forgeait du Jésuite, l'idée d'une sorte de monstre indescriptible.

L'abbé Potot n'eut aucune inquiétude. Il présenta partout le P. Morin au clergé, à ses amis, à tous ceux qu'il avait occasion de rencontrer : « C'est un Jésuite, il vient pour résider à Metz » La première impression de beaucoup était une sorte de stupeur en se trouvant en présence d'un vrai Jésuite, mais la confiance du vénérable prêtre, l'aménité de caractère du nouvel arrivant gagnèrent tous les cœurs et de nombreux témoignages de sympathie vinrent de toutes parts donner confiance pour l'avenir.

Le 7 janvier 1833, le P. Ronsin vint à Metz, trouva la résidence bien installée et reçut l'abbé Potot dans la Compagnie. Le R. P. Général l'avait autorisé à faire à Metz, une partie de son noviciat. Vers la fin de l'année, il partit pour Estavayer, d'où il revint, en 1834, terminer dans sa ville natale une carrière si bien remplie.

Dès le début, les Jésuites eurent à Metz une action considérable. Le Chapitre reçut les Pères avec grand honneur et leur donna l'autorisation d'officier et de confesser à la cathédrale; les curés de Saint-Martin et de Sainte-Ségolène leur ouvrirent leurs églises. Les

Pères passaient de longues heures au confessionnal. De toutes parts on affluait à la Résidence et les membres des diverses classes de la Société se trouvaient souvent fort étonnés de s'y rencontrer.

Comme prélude et premier essai, ils prêchèrent une retraite au petit séminaire. Le succès en fut considérable. Les enfants disaient hautement que jamais on ne leur avait parlé comme cela. En 1833, les Pères de la Résidence de Metz avaient dirigé quarante retraites et donné trois-cent-cinquante sermons. Jamais, lit-on, dans les Lettres annuelles de la Province de France, on n'avait vu les Pères travailler autant, si on considère leur petit nombre. Dans la suite, ils donnent les retraites annuelles des séminaires de Metz, Verdun, Nancy et Saint-Dié, ainsi que celles de toutes les communautés religieuses du diocèse. Le P. Chable fonde à la cathédrale l'œuvre des Allemands; le P. Gaillat reprend dans cette même basilique la série des prédications du mois de Marie que le P. Potot avait introduites à Metz en 1822 et qui, à part un petit nombre d'exceptions, furent chaque année, pendant quarante ans, prêchées par des Pères de la Compagnie. Le P. Gloriot dirige la retraite ecclésiastique du diocèse. Avant de quitter Metz, le P. Barthés, imitant une œuvre qu'il avait vue installée à Angers, fonda l'établissement du Bon Pasteur. Le P. Potot réorganise à la Cathédrale la confrérie du rosaire érigée en 1804 par Monseigneur Bienaymé et continue avec succès à diriger l'œuvre des soldats.

Au mois de janvier 1835, on annonce la visite du

R. P. Renault, qui avait remplacé le P. Druilhet, dans la charge de Provincial. A tort ou à raison, on s'effrayait de cette visite, le Révérend Père ayant énoncé hautement l'opinion qu'il y avait lieu de supprimer les résidences qui ne pouvaient réunir au moins douze à quinze religieux. La maison de Metz était précisément dans ce cas. Elle devait se suffire avec les quatre mille francs de rente que le P. Potot avait laissés et les locaux convenables pour une modeste famille ne se prêtaient à aucun développement. On fut donc tout surpris de voir le Père Provincial tellement ému des témoignages de sympathie dont on entourait les Jésuites qu'il dit à plusieurs reprises : « Nulle part, une maison de Jésuites ne peut être mieux qu'à Metz. »

A son départ, le Père Provincial laissa comme supérieur le P. Morin.[1] Ce père qui dirigea la résidence de

---

[1] *Liste des Supérieurs de la Résidence de Metz.*

P. Morin François, 8 novembre 1832
(né 1er nov. 1797. — S. J. 17 oct. 1826. Mort 18 oct. 1848.)

P. Bayard Emmanuel, 1er janv. 1833
(né le 19 mai 1790. — S. J. 18 oct. 1814.)

P. Morin François, 13 janv. 1835.

P. Grail Jean-Baptiste, 1er nov. 1840
(né 12 juillet 1789. — S. J. 10 sept. 1823.)

P. Morin François, 1er oct. 1842.

P. Huss Jean-Baptiste, 15 oct. 1846
(né 27 janvier 1803. — S. J. 15 sept. 1823.)

P. Desbouillons Joseph, 19 sept. 1849
(né 18 déc. 1791. — S. J. 15 sept. 1816.)

Le 27 juillet 1851, la résidence de Metz fut absorbée par le nouveau collège.

Metz pendant plus de douze ans fut, après le Père Potot, le véritable fondateur de cette maison.

En 1833, un prêtre du diocèse de Nancy, qui avait été professeur à Lyon, M. l'abbé Bureaux, docteur en droit canon, reprit à Metz les traditions de l'enseignement chrétien interrompu dans cette ville depuis la Révolution. Les vieilles familles messines firent au nouvel arrivant un excellent accueil. L'abbé Bureaux mettait au service de leurs enfants, non seulement un profond savoir, mais encore un rare talent d'organisation, une étonnante activité et un don merveilleux de communiquer la vie à tout ce qu'il entreprenait. Logé d'abord, rue des Prisons militaires, il parvint à acquérir une partie de ce qui restait de l'ancien couvent des Augustins.[1] Pendant quatorze années, l'institution Saint-Augustin se soutint, luttant pied à pied contre le monopole universitaire, forcée d'envoyer ses élèves suivre les cours du lycée à partir de la classe de troisième ; obligée de subir toutes les inspections et les vexations d'une administration tracassière et tyrannique et réduite à soumettre toutes ses aspirations vers le bien et toutes les améliorations désirables aux calculs d'une sage prudence. Secondé par des maîtres laïcs, pourvus de titres universitaires, l'abbé Bureaux parvint à organiser un programme sérieux d'enseignement. Il suffit pour s'en assurer de consulter les listes des anciens élèves de l'institution Saint-Augustin, parmi

[1] Voir Pièces justificatives, note 39.

lesquels on rencontre un grand nombre de noms qui font honneur à leur ville natale.[1]

Dès le commencement de son œuvre, l'abbé Bureaux chercha un appui auprès des Jésuites. Lié intimement, avec le P. Morin, il appelle les Pères chaque fois que cela lui est possible. Nous relevons sur le Diarium de la résidence le nom des Pères désignés pour prêcher les retraites de première communion, confesser les élèves ou donner quelque sermon à l'occasion de la rentrée, de la fête patronale ou de quelqu'autre grande fête. Bien plus et cela répond à ceux qui ont supposé quelque mésintelligence entre les Jésuites et l'abbé Bureaux, nous voyons presque chaque année, le nom du Directeur de Saint-Augustin, parmi les amis de la maison conviés le 31 juillet, jour de la fête de saint Ignace, à s'asseoir au banquet de famille.

Le Père Potot, revenu du noviciat d'Estavayer, avait prononcé ses vœux, le 25 mars 1835, dans la petite chapelle de la résidence. Pendant une année il sur-

[1] Sur les listes des anciens élèves de l'institution Saint-Augustin on relève les noms d'Alphonse et Stanislas Mennessier, deux jeunes officiers d'avenir tués à Magenta, des Colonels de Vassart et de Franchessin tués à Frœschwiller, des généraux Lanty, des Essarts, Mennessier de Lalance, de Brie. Le général Roux de Montlebert et son frère intendant-général. Tardif de Moidrey, général au service de l'Empereur de Chine. Les colonels de Viville, de Chérisey, de Montbel. Le général Eugène Mangin et son frère, inspecteur-général des forêts. L'abbé Michaut, supérieur des Oblats ; le docteur Michaux, l'abbé Risse. Les de Gargan, Didion, Dorr, de Faultrier, de Tinseau, Berga, de Marguerye, des Roberts, Purnot, Durand, etc.

monta des indispositions déjà assez graves et put donner un libre cours aux exigences de sa charité, mais il semblait que le but de sa vie était atteint et bientôt son état ne laissa plus d'espoir.

Sa patience pendant ses derniers jours fut admirable ; des sentiments d'humilité et de pénitence semblaient remplir son âme et on ne pouvait guère obtenir de lui d'autres paroles que celles qui exprimaient la conviction de son néant, de sa misère et de la nécessité où il était de souffrir pour paraître avec confiance devant Dieu. Sa dévotion à Marie paraissait prendre encore de nouveaux accroissements à mesure qu'il approchait du terme de sa carrière. Peut-être fut-ce une marque d'affection de Celle qu'il aimait si tendrement, que l'instant fixé par sa mort fut celui où commençaient les exercices du mois de Marie. Il mourut le 2 mai 1837.

La veille de sa mort, le bon Père avait réglé ses funérailles. Il avait fixé à une somme modique le montant des frais d'enterrement et avait remis la pièce de monnaie nécessaire pour acquitter le montant du convoi d'indigent qu'il réclamait. C'était tout ce qui lui restait de sa fortune. Dès que la nouvelle de sa mort se répandit dans la ville, ce fut un deuil général. Le soir même, pendant les exercices du mois de Marie, à la cathédrale, le P. Rousseaux, ayant annoncé la mort de celui à qui l'on était redevable de l'introduction de ces pieux exercices dans le diocèse, fut interrompu par les sanglots et les marques de douleur des assistants. Le lendemain, le corps fut exposé dans la chambre voisine de la porte d'entrée qui servait de chapelle à la

résidence. Plusieurs milliers de personnes défilèrent devant la bière découverte où se trouvait le corps du Père, revêtu de ses habits sacerdotaux. En passant, on faisait toucher des croix, des chapelets, des médailles et autres objets de piété.

On vit se presser à ce convoi funèbre, un concours immense de population. Sur le cercueil étaient placés les insignes des diverses professions qui, successivement, avaient été les siennes : la toge de l'avocat, les épaulettes du commandant, la mosette du chanoine et le surplis du religieux ; l'étole et l'épée se croisaient par-dessus. Deux officiers supérieurs et deux chanoines tenaient les glands du drap funéraire et l'escorte était formée par un détachement de la garnison. Le convoi fut reçu à la grande porte de la cathédrale par le chapitre et malgré une pluie torrentielle, on estime à plus de trois mille, le nombre des fidèles qui conduisirent le corps du vénérable Père jusqu'au cimetière de l'Est.[1]

L'exiguité de la petite maison de la place Saint-Martin devenait chaque jour plus gênante. On chercha longtemps un local pouvant réunir un plus grand

[1] Le tombeau du P. Potot est encore de nos jours un lieu de pèlerinage. On y voit souvent allumés un grand nombre de cierges apportés par ceux qui invoquent son intercession. M. Paixhans, son neveu, a fait élever un monument sur lequel le Père est représenté agenouillé sur son genou gauche, la jambe droite qu'il ne pouvait plier à cause de ses blessures reste étendue. Il tient à la main un crucifix qu'il adore. La tête sculptée par un artiste messin, Deny, sur un dessin du professeur Thiel, passe pour être ressemblante. On cite plusieurs guérisons obtenues par son intercession.

nombre de pères. L'abbé Charry,[1] alors aumônier du Sacré-Cœur, fut chargé de négocier l'achat de l'ancien Hôtel connu dans les vieilles chroniques messines sous le nom de Maison de Burtaigne. (Le populaire en avait fait : Hôtel de la Bretagne.) Cette maison, située place des Charrons, appartenait alors à M. Colchen. Diverses considérations y firent renoncer. L'ancienne abbaye du Pontifroy, vis-à-vis l'abreuvoir de la rue Chambière, avec l'église Saint-Georges qui subsistait encore en partie ; l'ancienne maison de Refuge, située entre Saint-Marcel et les Ursulines furent successivement proposées. Le P. Morin désirait vivement faire acquisition de l'Hôtel Saint-Livier, en face de l'ancienne église des Trinitaires, affectée après la révolution au culte protestant.

Au cours d'une promenade entreprise dans le but de poursuivre ces recherches, les Pères Potot, Morin et Bach étaient montés sur le haut de la maison crénelée, située sur la place Sainte-Croix. De là en parcourant l'horizon et apercevant les tours de l'église Saint-Clément : « C'est là, dit le Père Potot à ses compagnons, que vous établirez un jour le collège de la Compagnie à Metz. » A ce moment, rien ne permettait de supposer la réalisation de cette prédiction. Les Jésuites, à peine tolérés, ne pouvaient songer à ouvrir aucun établissement d'instruction et le génie militaire, possesseur des

[1] Voir Pièces justificatives, note 40.

vastes emplacements de l'ancienne abbaye, ne semblait pas disposé à céder la place.

Le 21 mai 1839, fut conclu l'achat d'une maison située rue des Trinitaires et appartenant à la famille de Ladonchamps. Le 12 juillet, commencèrent, sous la direction de l'architecte Gautiez, les travaux d'aménagement de cette maison. La bénédiction de la chapelle eut lieu sans cérémonie et le 30 octobre, les Pères transférèrent leur résidence aux Trinitaires.[1]

Le Père Morin avait hérité de l'influence du Père Potot. Les relations avec le haut clergé étaient excellentes. Il avait trouvé surtout dans l'abbé Chalandon, alors vicaire-général, plus tard évêque de Belley et archevêque d'Aix, un ami éprouvé qui amortissait les heurts que pouvait amener le contact parfois rude de l'abbé Beauvallet ou de quelqu'un de ces vieux prêtres encore imprégnés de vieux levain janséniste ou gallican. Si les relations officielles se ressentaient des difficultés qu'un mot d'ordre donné à Paris imposait aux fonctionnaires, du moins, elles étaient polies. Le Père Bigot, dont le père avait été ministre des cultes sous l'empire, l'ami et le successeur de Portalis, dirigeait les œuvres qui s'occupaient des militaires. Sa distinction native, à peine atténuée par l'humilité du religieux, lui avait concilié les sympathies d'officiers et de magistrats qui, jusqu'alors haïssaient autant les Jésuites qu'ils aimaient

[1] La maison du P. Potot, place Saint-Martin, fut vendue le 1er juin 1841 à M. Thomy. La maison de campagne de Vaux ne fut aliénée qu'en 1851.

le Père Bigot. Le père Lavigne captivait les lettrés, les poëtes, tous ceux qui se piquaient de bel esprit, ses prédications avaient le don d'attirer une foule considérable. Le P. Mullois, qui, lui aussi, comme le P. Lavigne devait quitter de bonne heure la Compagnie et qui occupa le poste envié d'aumônier de l'Empereur, était fort recherché par les curés du diocèse; sa bonhomie et sa rondeur les séduisait. Parmi les autres Jésuites de la résidence, nul, après le P. Morin, ne fut aussi populaire que le P. Laybach. Il avait la confiance de l'ouvrier et du pauvre et son confessionnal était presqu'aussi assiégé que celui du P. Boutilier, confesseur attitré du clergé et des communautés religieuses.

Indépendamment de leurs œuvres extérieures, selon la coutume de la Compagnie, les Pères recevaient un assez grand nombre de prêtres et de laïcs venus chaque année pour faire une retraite. Parmi eux, on relève les noms des Evèques de Nancy et de Saint-Dié, de plusieurs prêtres des diocèses voisins, des professeurs des établissements d'instruction du département. En 1837, un officier d'artillerie figure avec cette mention : *per totum tempus, maximæ ædificationi fuit nostris.* Cet officier qui avait laissé d'excellents souvenirs à Metz, devait y revenir quinze ans plus tard comme premier recteur du collège des Jésuites. Quant aux Pères, leur retraite annuelle se faisait le plus souvent à la maison de campagne de Vaux qui avait appartenu au P. Potot et qu'il leur avait laissée.

De temps à autre, les portes de la résidence s'ouvraient pour offrir l'hospitalité à quelques personnages

de passage. C'est ainsi qu'à trois reprises, le P. Lacordaire résida à Metz. Le grand orateur vint s'y recueillir en 1837 et 1838. Le P. Jeandel, le nouveau supérieur des Dominicains, y fit également plusieurs retraites. En 1843, tous deux semblent venir chercher un ressouvenir des inspirations qui ont décidé leur vocation.[1] Plus tard, un de leurs disciples, le R. P. Souaillard, passa à plusieurs reprises a Metz, cherchant à faire revivre les traditions qui semblent avoir fait de cette petite maison de Metz, l'un des berceaux du nouvel institut. Dom Pitra, lui aussi, s'abrite pendant plus d'un mois, chez les Jésuites, pour travailler au rétablissement de l'ordre de saint Benoit, en France. En 1847, ce sont les oblats de Marie qui à leur tour y reçoivent une généreuse hospitalité.

Lors de son passage à Metz, le Général de la Compagnie de Jésus, le R. P. Roothaan, comme l'avaient fait les Pères de Ravignan et Félix, partage la vie de la communauté. Le Père Varin y passa une dizaine de jours en allant visiter les religieuses du Sacré-Cœur et fonder à Nancy, une maison de cette congrégation.[2]

[1] Le 3 novembre 1837, le P. Lacordaire commença à la cathédrale une serie de conférences contre le protestantisme. L'affluence fut énorme. Le ministre calviniste Nicolas y répondit dans une série d'articles qui parurent dans le *Courrier de la Moselle*. L'abbé Chuine répliqua dans la *Gazette de Metz*. Pendant tout l'hiver, la politique fut délaissée, on ne parlait plus que des conciles et de Luther. De toute cette polémique, il resta un document. C'est l'apologie faite par le pasteur Nicolas, du Roi de Prusse, des Prussiens et de leur nouvelle Eglise évangélique.

[2] Voir Pièces justificatives, note 40.

La mort de Mgr Besson, survenue le 23 juillet 1842, ne modifia pas la situation des Jésuites à Metz. Le 16 mars 1843, arrivait Mgr Dupont des Loges. Dès les premiers jours, le nouvel Evêque donnait aux Pères, les témoignages de la plus grande bienveillance. Non content de la visite officielle qu'il leur rendait le lendemain de son arrivée, il revenait seul, peu après, passer une journée à la résidence, afin de faire plus ample connaissance avec les Pères. Là, il se montra tel qu'il devait être pendant les trente années de son épiscopat. Ami sûr, prudent, dévoué. Si parfois quelque divergence d'opinions parut exister, l'expression en fut bien vite atténuée par sa charité parfaite, par son patriotisme ardent et son attachement inaltérable à l'Eglise et au Saint-Siège. Ce saint Evêque qui illustra le siège de Metz d'un éclat sans pareil, semblait par son air austère, par ses manières empreintes d'une dignité antique, une de ces belles figures de prélat dont les verriers du moyen-âge ont cherché à reproduire les touchantes images sur les vitraux de nos cathédrales. En l'approchant, on était bientôt séduit par sa simplicité, on était surtout ému par son affection sans bornes pour les âmes, qui lui étaient confiées et on le quittait embaumé par la sainteté qui rayonnait de toute sa personne.

Dans les premiers jours de 1845, alors que les hommes politiques parvenus au pouvoir, excitaient les passions contre les Jésuites pour s'attirer une popularité malsaine et cherchaient à ameuter les masses afin de satisfaire leur cupide ambition, Mgr Dupont

des Loges assura les Jésuites de sa protection. Il les fit venir et les pressa, si l'on en venait à quelqu'extrémité, de chercher un refuge auprès de lui, offrant à tous les Pères un asile dans son palais épiscopal.

La campagne politique de 1845 eut d'ailleurs peu de retentissement dans notre ville. Un journal hostile et la loge maçonnique accentuèrent un peu plus la lutte contre le parti-pretre, les Jésuites et le Pape, mais ces excitations n'eurent pas de prise sur la partie saine de la population, si nombreuse à Metz. Celle-ci, du reste voyait chaque jour à l'œuvre l'ardente charité du clergé et des communautés religieuses et savait reconnaître de quel côté se trouvaient ses véritables amis.

En 1843 et 1844, le mois de Marie fut prêché à la Cathédrale par des Pères de la Compagnie. Le jour de la clôture de ces exercices, en 1844, plus de six mille auditeurs se pressaient autour de la chaire occupée par le P. Lavigne. Pendant l'Avent, prêché en 1845 par le P. de Ravignan, la même foule ne cessa d'affluer, attirée par une voix plus élevée, plus éloquente, plus religieuse, mais moins imagée et moins populaire que celle du P. Lavigne.

Nous avons vu, en 1827, les Jésuites débuter à Metz, à la cathédrale, par une mission prêchée aux soldats. L'œuvre des militaires était fondée. Depuis cette époque, chaque dimanche, la chambre du P. Potot, puis, le parloir de la résidence, se remplissait de soldats, heureux de trouver pendant quelques heures, une parole amie, des livres intéressants, des distractions honnêtes et un asile où ils pouvaient se reposer. Là, on cherchait

à raviver la foi de leur enfance, on leur apprenait le respect d'eux-mêmes, l'obéissance à leurs chefs, on développait les sentiments patriotiques qui sont encore la meilleure des institutions militaires. Pendant vingt ans ces réunions purent avoir lieu sans susciter la moindre récrimination.

En juin 1847, le Général commandant la division, brave homme du reste, mais qui ne connaissait guères les Jésuites que par ce qu'il en avait appris dans les romans d'Eugène Sue et autres documents puisés dans les cabinets de lecture de ses diverses garnisons, fulmina au rapport, un réquisitoire contre l'œuvre des militaires. A la suite de cette communication, un chef de corps eut l'ingénieuse idée de donner mission à deux sous-officiers de s'introduire à la réunion qui avait lieu à la résidence, de noter les sous-officiers et soldats qui s'y trouvaient et de faire afficher leurs noms dans les chambrées des casernes.

Mgr Dupont des Loges, informé de ce procédé, se rendit immédiatement chez le Général, avec lequel, du reste il était en fort bons termes. Le Général, à sa grande surprise, apprit que les Jésuites n'étaient pas une société secrète affiliée à quelque secte sauvage, qu'ils étaient approuvés et tenaient leur pouvoir de l'Evêque, qu'ils lui rendaient de grands services et qu'il en était parfaitement content.

Stupéfait, le Général se rabattit sur le Colonel et lui reprocha d'avoir employé des moyens indignes. Cependant, comme il avait informé le Ministre de la guerre et que sa conduite lui avait mérité des éloges, il était

fort embarrassé. Il promit à l'Evêque de prendre à l'avenir son avis avant d'édicter une mesure de cette nature, de fermer les yeux sur les réunions et en tous cas, de donner toute autorisation pour faciliter aux Jésuites, l'entrée du pénitencier et de l'hôpital militaires.

Cette même année, un grand changement eut lieu dans l'institution Saint-Augustin. Le poids des années et le désir d'affermir son œuvre portèrent le fondateur de cet établissement à l'offrir à l'Evêque de Metz. Celui-ci l'accepta en remerciant M. l'abbé Bureaux des services rendus à son diocèse pendant plus de treize ans. « En se retirant, dit la Gazette de Metz du 24 août 1847, M. l'abbé Bureaux emporte au plus haut point l'estime publique et la reconnaissance du clergé et des familles catholiques. »

Au mois d'octobre 1847, l'institution entra dans une nouvelle phase. M. l'abbé Eugène Braun, ancien élève des Jésuites de Fribourg, que des raisons de famille avaient seules pu faire renoncer momentanément à entrer dans la Compagnie de Jésus, fut désigné pour diriger cet établissement.

L'élément laïc qui avait dominé jusque là dans le choix des professeurs fit place pour la plus grande partie à l'élément ecclésiastique ; le nouveau Directeur s'adjoignit plusieurs prêtres jeunes, instruits et dévoués. Cette substitution fut accueillie favorablement. Le nombre des élèves augmenta d'une manière notable, tellement que pour abriter les nouveaux venus, on dut acquérir une maison située en face de l'établissement

principal, de l'autre côté de la rue des Augustins. Les élèves des basses classes furent installés dans la nouvelle maison.

Le gouvernement de juillet n'avait pu voir sans ombrage, près des frontières de France, les établissements des Jésuites où une partie de la jeunesse française échappait au monopole universitaire. Il avait applaudi, sinon coopéré à la chûte de la ligue catholique du Sonderbund qui entraîna la ruine du célèbre collège de Fribourg. Mais, trois mois après, ainsi que Montalembert l'avait prédit à la tribune de la chambre des députés, au milieu des rires d'incrédulité, le contre-coup de la révolution suisse renversait Louis Philippe.[1]

Les journées de février 1848 surprirent les Messins. Le préfet fut renvoyé, une commission départementale prit la direction de l'administration ; à l'exception de la révolte de quelques soldats affolés par les théories socialistes, l'ordre ne fut pas sérieusement troublé. Le 25 février, un chef de bureau de la préfecture vint, au nom de la Commission départementale, engager le Père Huss, supérieur de la résidence de Metz[2] à quitter la

[1] *Revue des Deux-Mondes*, août 1873. — Frédéric Guillaume IV et le Baron de Bunsen par *Saint-René Taillandier*. — Aux yeux de Frédéric Guillaume, tout ce qui s'est passé en Allemagne et en France n'est que la conséquence de la guerre du Sonderbund.

[2] Jean-Baptiste Huss, né à Coutances 12 mars 1803, jésuite 2 octobre 1823. En quittant Metz, il fut supérieur de la mission du Canada, séjournant tour à tour à New-York, à Montréal et à Québec. Sous l'empire, il fut désigné comme supérieur de la mission de Cayenne. Ami intime du Gouverneur, l'amiral Fourichon, il vit se succéder sous ses ordres en Guyane plusieurs des

maison dans la crainte d'un mouvement de la part du peuple. Le R. P. Supérieur répondit qu'il avait toute confiance dans le peuple de Metz, qu'il était chez lui et ne pouvait consentir à ce qu'on lui demandait. Le lendemain il se rendit auprès de la Commission départementale et ayant été introduit dans la salle des réunions, déclara n'avoir rien à regretter dans le passé, rien à redouter dans l'avenir. Les membres de la Commission le remercièrent et le congédièrent en lui promettant aide et protection, comme a tous les autres citoyens.

Les œuvres de piété et de charité ne subirent aucun contre-coup de la Révolution de février 1848; il semble même qu'une certaine liberté fut accordée en ce moment aux catholiques. Au mois de mars, le P. Lavigne prêcha avec grand succès le carême à la Cathédrale; les Pères Laybach, Huss, Friedel faisaient les mêmes exercices dans diverses paroisses de la ville; au Pénitencier militaire, Monseigneur donne la Communion à soixante détenus préparés par les Pères, il en confirme vingt. Le mois de Marie est prêché à la Cathédrale par le P. Huss. En 1849, dans cette même basilique, le P. Hacquin prêche le carême et le mois de Marie. Dans la semaine de Pâques, suivant une coutume touchante du pays, il invite toutes les mères à amener leurs plus jeunes enfants pour les bénir et les consacrer à la Sainte-

Pères qui ont appartenu à la maison de Metz : les Pères Bazin, Alet, Gaudré, Xavier Bertrand, Florent Ringot, Louis Bigot, Constant Girre, de Montfort, etc.

Vierge ; on répond à son appel en amenant plus de trois mille enfants.

Le 5 mai 1849, mourut à la résidence de Metz un des plus anciens et des plus vénérables Pères de la Compagnie : le P. Didier Richardot. Bien qu'il ne fut que depuis peu de mois à Metz, il avait pu, malgré son âge avancé, faire apprécier sa haute intelligence et son ardente piété. Le clergé messin honora d'un nombreux concours les obsèques de ce vénérable vieillard qui fut inhumé au cimetière de l'Est, à côté du saint Père Potot.[1]

La France venait de traverser les évènements de 1848. La facilité avec laquelle cette révolution s'était accomplie avait effrayé les hommes politiques. Une réaction se produisit ; on comprit qu'il fallait contre ces doctrines désolantes une barrière plus puissante que des théories philanthropiques et des utopies humanitaires. Une seule digue pouvait arrêter ce torrent, l'enseignement religieux, la diffusion des idées religieuses. Thiers, qui, en 1846, s'était fait l'accusateur de cet enseignement, qui l'avait odieusement calomnié et outragé, monte à la tribune, il défend la loi de la liberté, se donnant à lui-même les plus implacables démentis. Cousin, Guizot, Lamartine, Montalembert, Tocque-

[1] Didier Richardot, né à Langres 29 janvier 1769, reçu dans la Compagnie en Russie 24 août 1792, fut recteur de l'Université de Polotzk. Revenu en France vers 1820, il avait été supérieur à Dôle et à Laval et vint terminer sa carrière à Metz à l'age de 80 ans dont 57 passés dans la Compagnie. *(Notice par le P. Guidée. S. J.)*

ville, Victor Hugo, Lacordaire unissent leurs voix à celle de Thiers.

A la liberté du mal, il s'agit d'opposer la liberté du bien ; à la liberté de l'erreur, la liberté de la vérité. Tous ont compris que la religion ne peut être bannie de l'enseignement, qu'elle seule offre une résistance suffisante pour protéger l'ordre social ; qu'elle est la base immuable et nécessaire de l'éducation dont l'instruction ne saurait se séparer et que pour rétablir la discipline dans la société, il faut prendre les moyens pour la fonder dans les âmes où elle fait défaut.

De ce magnifique effort, sortit la loi de liberté de l'enseignement primaire et secondaire. L'effet en fut immédiat. Près de huit cents établissements d'instruction secondaire furent fondés au lendemain de la promulgation de cette loi.

A Metz, Monseigneur Dupont des Loges fut des premiers à se préoccuper des moyens à prendre pour profiter de la liberté nouvelle. L'institution Saint-Augustin, débarrassée des entraves qui l'empêchaient de se développer, allait pouvoir prendre une nouvelle extension. Deux considérations arrêtaient le prélat. D'une part, il craignait de ne pas trouver dans son clergé si dévoué, assez de prêtres aptes à soutenir vis-à-vis de l'Université, la lutte que le nouvel enseignement avait à supporter ; d'autre part, il voyait avec inquiétude un trop grand nombre de jeunes prêtres jetés en dehors de leur cercle d'études et d'habitudes, dans un milieu qui ne saurait les préparer convenablement à leur mission sacerdotale.

Ne voulant, ni appauvrir le recrutement de son clergé, ni exciter ses meilleurs séminaristes à entreprendre des études spéciales qui les éloigneraient du ministère évangélique, l'Evêque s'adressa aux Jésuites. Dès le mois de janvier 1850, il entra en pourparlers avec le R. P. Provincial venu à Metz pour sa visite annuelle.

Au mois d'octobre 1851, tout était convenu. Le directeur de Saint-Augustin, M. l'abbé Braun avait aplani toutes les difficultés de détail. Non seulement, il remettait aux Jésuites son établissement, mais lui-même, sollicitait son entrée au noviciat de la Compagnie. Les professeurs de Saint-Augustin avaient trop à cœur le bien de leurs élèves et l'avenir de la maison pour ne pas entrer dans les vues de leur directeur et de leur Evêque.

Lorsque le 28 février 1852, Monseigneur leur annonça sa résolution, fidèles aux nobles sentiments qui les guidaient, les professeurs de Saint-Augustin s'offrirent pour suppléer, s'il en était besoin, même dans l'enseignement des basses classes, à la disette du personnel.

La question du local offrait, dès le début, des difficultés qui pouvaient devenir menaçantes dans une ville aussi resserrée par ses remparts. On s'en préoccupa. Le Père Provincial visita Saint-Augustin, il alla voir deux autres établissements : l'ancienne abbaye de Saint-Clément qui servait de dépôt aux lits militaires et la Fonderie, située place Saint-Thiébaut, dont les bâtiments étaient utilisés en magasins pour le service du génie. Rien ne pouvait faire présumer que le

ministère de la guerre consentirait à l'aliénation de ces immeubles ; en tous cas, cela demanderait des négociations de longue durée, il fallait être prêt pour la rentrée de 1852.

On se décida donc à s'installer provisoirement à Saint-Augustin. L'intérieur de la ville n'offrant aucun emplacement assez vaste, on acheta dans la commune de Devant-les-Ponts, le domaine de la Ronde. Cette maison de campagne entourée de vastes dépendances et de trois hectares de jardins était située à environ quinze cents mètres des portes de France et de Thionville. A ce moment on était résolu à y construire le collège, si l'on ne trouvait rien de mieux. M. l'abbé Braun en fit l'acquisition, le 20 octobre 1851, moyennant le prix de soixante-dix mille francs.

En même temps, on disposa la maison des Trinitaires pour y recevoir les plus jeunes enfants. Deux grandes salles situées au rez-de-chaussée furent converties en réfectoire et en études. Le second étage qui n'était qu'un vaste grenier fut divisé en chambres et en dortoirs. La chapelle construite en façade sur la rue des Trinitaires exigea des travaux plus considérables. Ce n'était primitivement qu'une vaste salle quelque peu appropriée au service du culte. On éleva à l'intérieur de jolies arcades ; des colonnes en style roman vinrent soutenir une nef assez élevée. Deux petites tours habilement disposées encadraient la porte d'entrée. Une tribune ouvragée reposant sur des consoles taillées dans le mur régnait au-dessus des bas-côtés et du portail de manière à donner place à un plus grand

nombre de fidèles. Au chœur, des vitraux représentant saint Paul et saint Ignace vinrent compléter l'ensemble de la décoration. Ces travaux effectués sous la direction de l'architecte Gautiez étant terminés, la chapelle fut bénite solennellement le 23 décembre 1851 par l'Evêque assisté d'un grand nombre de prêtres du diocèse et en présence d'une assemblée aussi nombreuse que le comportait l'exiguité de la chapelle.

C'est le 13 février 1852 que le Père Provincial signa l'acceptation définitive de Saint-Augustin, se réservant de déterminer ultérieurement l'emplacement du futur collège. L'abbé Eugène Braun prévint les familles et les élèves. La bonne entente qui a présidé à ce changement, devait s'affirmer hautement quelques mois plus tard par l'entrée dans la Compagnie de ce digne prêtre; il ne sut pas trouver pour lui-même de meilleur guide que cette règle de saint Ignace dont il avait voulu assurer les bénéfices à ceux qu'il aimait comme ses enfants. Sa lettre datée du 28 février 1852 est conçue dans les termes suivants :

Institution Saint-Augustin.

Metz, le 28 février 1852.

M. . .

« Je m'empresse de vous annoncer une nouvelle du plus haut intérêt pour tous les amis de l'éducation religieuse et surtout pour les honorables familles qui nous ont confié leurs enfants. A dater du mois d'octobre prochain, l'institution Saint-Augustin sera mise sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

« Placé par Monseigneur à la tête de l'établissement, soutenu dans cette mission laborieuse, par des confrères bien-aimés dont le dévouement sans bornes, la parfaite unanimité de sentiments facilitaient singulièrement ma tâche, j'ai cherché à réaliser autant qu'il m'était possible les espérances qu'on avait conçues d'une Institution due à la sollicitude de notre vénérable Évêque.

« Mais il fallait développer cette œuvre et en assurer la prospérité pour l'avenir; c'était depuis longtemps la préoccupation constante, le vœu le plus ardent du cœur de l'illustre prélat.

« Enfin parut la loi du 15 mars 1850 qui donna aux pères de famille une certaine mesure de liberté dans le choix des instituteurs de leurs enfants. Le bon sens de la France venait de rendre justice aux PP. Jésuites : ils pouvaient rentrer dans la carrière de l'enseignement. Monseigneur invita ces maîtres habiles à continuer notre œuvre en la perfectionnant.

« Ses désirs sont exaucés aujourd'hui. Est-il besoin de dire combien nous en sommes heureux ! Nous aussi, nous connaissons la Compagnie de Jésus. Prêtres catholiques, nous l'aimons parce que l'Église l'aime. Elle a fait ses preuves depuis trois siècles sous les yeux et avec l'approbation des Évêques et des souverains Pontifes. Son absence fut longtemps un deuil pour les lettres et pour la religion. Ses adversaires comme ses amis proclament sa supériorité dans l'art d'instruire et d'élever la jeunesse. Dans nos contrées, nous trouvons encore vivant le souvenir de l'ancien collège de Metz, de l'université de Pont-à-Mousson, si florissants sous

la direction des PP. Jésuites. De plus, l'estime et l'affectueuse reconnaissance que conservent généralement pour eux les jeunes gens sortis de leurs maisons ; l'empressement de tant de villes de France à leur offrir de nouveaux collèges, le nombre des élèves qui affluent dans ces établissements dès qu'ils sont ouverts ; les vœux que nous ont exprimés bien souvent des hommes distingués, d'excellents amis ; tout nous persuade que la mesure adoptée par Monseigneur est l'évènement le plus heureux pour le présent et pour l'avenir de l'institution Saint-Augustin.

« A notre joie se mêle cependant un regret bien naturel et vivement senti, celui de quitter cette chère maison, ces enfants dont le bon esprit, l'affection filiale formaient autour de nous une véritable famille.

« Ce souvenir nous suivra partout ; il s'unira, dans notre mémoire, au souvenir de nos rapports avec leurs bons parents, rapports rendus si agréables par la bienveillante confiance dont ils nous honoraient. Sans doute, ils avaient compris la sincérité de notre dévouement et ils pardonnaient à notre insuffisante bonne volonté le bien que nous ne pouvions réaliser.

« Il nous reste maintenant à prier les élèves de Saint-Augustin de reporter sur leurs nouveaux maîtres les sentiments qu'ils nous avaient voués : rien ne leur sera plus doux et plus facile ; c'est ce qu'une heureuse expérience leur aura bientôt prouvé.

« Veuillez agréer, M... l'expression de mes sentiments les plus distingués. »

Le Directeur,

L'Abbé Braun, Chanoine honoraire.

Cet envoi fut suivi d'une lettre pastorale par laquelle le saint Evêque de Metz annonçait sa résolution à tout son diocèse.

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE METZ

Paul-Georges-Marie DUPONT DES LOGES

Par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique
Évêque de Metz
Aux fidèles de notre Diocèse
Salut et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Dieu nous est témoin, nos très-chers Frères, oserons-nous dire en empruntant les paroles du grand Apôtre, avec quelle tendresse nous vous aimons tous dans les entrailles de Jésus-Christ et avec quelle ardeur nous cherchons vos intérêts spirituels.[1] Depuis que la divine Providence nous a établi votre Pasteur, tel est l'objet constant de nos pensées, de nos préoccupations, de nos prières; tel est le but de toutes nos résolutions et de toutes nos entreprises.[2]

C'est encore à ces mêmes sentiments que nous avons obéi en adoptant après de longues et sérieuses réflexions, l'importante mesure que nous croyons devoir vous faire connaître aujourd'hui, nos très-chers Frères, avec la simplicité et la confiance dont nous aimerons toujours à user envers vous.

[1] *Testis enim mihi est Deus, quomodo cupiam omnes vos in visceribus Jesu Christi.* — Philip. I. 8.

[2] *Et hoc oro, ut caritas vestra magis ac magis abundet.* — Ibid. 9.

Lorsque, il y a quelques années, l'ecclésiastique distingué qui a fondé dans cette ville le pensionnat Saint-Augustin, M. l'abbé Bureaux, nous exprima, à plusieurs reprises, le désir de le remettre entre nos mains, nous ne reculâmes point devant la responsabilité et les charges nouvelles qui allaient peser sur nous ; nous ne voulûmes point nous laisser effrayer par les difficultés de tous genres que nous aurions à surmonter pour soutenir et diriger une œuvre si importante ; nous ne pensâmes qu'à une chose, nos très-chers Frères, à l'intérêt de vos enfants bien-aimés ; et dans l'unique vœu de leur procurer le plus grand de tous les bienfaits, celui d'une éducation vraiment chrétienne, nous fermâmes les yeux aux considérations vulgaires de la prudence humaine ; aucun sacrifice ne nous sembla trop pénible.

Dès lors, tous nos efforts tendirent à rendre cette Institution, devenue la nôtre, digne de votre confiance, et à y faire fleurir avec l'innocence et la piété qui sont le plus précieux trésor de la vie, une instruction solide et variée propre à ouvrir aux élèves toutes les carrières honorables de la société. Grâce à la protection divine que nous n'avons cessé d'implorer, grâce aussi, nous nous plaisons à consigner ici cet honorable témoignage, grâce au dévouement, au zèle, à la maturité précoce des ecclésiastiques d'élite que nous avions préposés à la direction de la maison, nos espérances et, nous osons ajouter les vôtres, n'ont point été trompées.

Et toutefois, nos très-chers Frères, dans notre sollicitude toujours plus grande pour l'avenir de vos enfants, nous n'étions pas encore satisfait. Plus de si heureux

résultats nous apportaient de consolation, plus l'expérience de chaque jour vous les faisait apprécier à vous-mêmes et plus nous sentions la nécessité de développer cette Institution, de l'étendre, de la perfectionner et surtout d'en assurer la perpétuité. Aussi, dès que des barrières injustes tombèrent devant le bon sens de la France et les dispositions d'une loi plus équitable, nous songeâmes à confier notre précieux établissement à cette illustre Société, qui, pendant trois siècles, a élevé et formé la plupart des grands hommes qui se sont fait un nom glorieux dans les lettres, la magistrature, l'armée, le clergé ; à ces maîtres aussi savants que désintéressés et vertueux, dont, en homme non suspect, le célèbre Bacon a écrit ces remarquables paroles : « Pour ce qui regarde l'instruction de la jeunesse, il n'y « a qu'un mot à dire : consultez les classes des Jésuites ; « car rien de mieux que ce qu'ils y pratiquent » ;[1] à ce corps si parfaitement constitué, selon l'expression de l'illustre historien de Fénélon qu'il n'a eu ni enfance, ni vieillesse ; à ces habiles instituteurs enfin dont M. de Chateaubriand déplorait ainsi l'absence : « L'Europe savante a fait une perte irréparable dans « les Jésuites. L'éducation ne s'est jamais bien relevée « depuis leur chute. Ils étaient singulièrement agréables « à la jeunesse ; leurs manières polies ôtaient à leurs « leçons ce ton pédantesque qui rebute l'enfance.

[1] *At pædagogicam quod attinet, brevissimum foret dictu : consule scholas Jesuitarum ; nihil enim quod in usum venit, his melius. — De dignit. et aug. Scientiæ.* — Lib. 7.

« Comme la plupart de leurs professeurs étaient des « hommes de lettres recherchés dans le monde, les « jeunes gens ne se croyaient avec eux que dans une « illustre académie. Ils avaient su établir entre leurs « écoliers de différentes fortunes une sorte de patronage « qui tournait au profit des sciences. Ces liens, formés « dans l'âge où le cœur s'ouvre aux sentiments généreux, « ne se brisaient plus dans la suite, et établissaient entre « le prince et l'homme de lettres ces antiques et nobles « amitiés qui vivaient entre les Scipion et les Lelius. »[1]

Le ciel vient d'exaucer nos vœux, nos très-chers Frères; et nous nous estimons heureux de pouvoir vous annoncer aujourd'hui que, acquiesçant à nos invitations pressantes et réitérées, les Pères de la Compagnie de Jésus ont accepté la direction de notre Institution Saint-Augustin et y entreront à l'issue des vacances de la présente année.

Nous ferions-nous illusion, en espérant que vous voudrez bien voir dans cette transformation une nouvelle preuve de notre dévouement pour vous et de notre tendre amour pour vos enfants; et que vous remettrez, avec une confiance égale à la nôtre, un dépôt si précieux et si cher entre les mains intelligentes et sûres de ces nouveaux maîtres qui ne travailleront point, il est vrai, à cette grande œuvre, avec plus d'application et de zèle que ceux auxquels ils vont succéder, mais qui y apporteront plus d'expérience, plus de

[1] *Génie du christianisme.*

connaissances acquises, et par suite des chances plus assurées de succès ?

Nous terminons, nos très chers Frères, en vous adressant dans toute l'effusion de notre cœur, ces paroles du roi prophète : Que le Seigneur vous comble de plus en plus de ses bénédictions, vous et vos enfants ; *Adjiciat Dominus super vos et super filios vestros.* (Psalm. CXIII, 23.)

Donné à Metz, le 5 mars 1852.

† Paul, Evêque de Metz.

Les derniers jours de la résidence de Metz furent consacrés à terminer les préparatifs nécessaires pour l'ouverture du nouveau collège. Nous voyons les Pères saisir toutes les occasions pour se faire connaître des élèves de Saint-Augustin. Ainsi la retraite de première communion fut donnée par le Père Lauras, nouvellement arrivé à Metz et à plusieurs reprises les Pères allèrent prêcher dans la chapelle de l'Institution.

Le 5 mai 1852, jour de la fête patronale de Saint-Augustin, les professeurs et les élèves se rendirent à la maison de campagne de la Ronde. Mgr l'Evêque vint y bénir la maison. Un repas servi sous la charmille du bosquet vint donner aux enfants un avant-goût des récréations qu'on leur réservait. Monseigneur, par quelques paroles parfaitement appropriées aux circonstances, sut resserrer encore les liens d'affection qui unissaient les anciens et les futurs maîtres de Saint-Augustin.

Le 5, 6 et 7 juillet, un triduum solennel fut célébré

pour la béatification d'un jésuite, le bienheureux Père Claver. L'affluence des fidèles fut telle que la chapelle de la maison des Trinitaires fut trop exiguë pour recevoir tous ceux qui s'y présentaient. Les sermons furent prêchés par le P. Hacquin, par l'abbé Béeseau, professeur à Saint-Augustin, l'abbé Noël, professeur au petit séminaire et par l'abbé Wonner, curé de Notre-Dame.

Vers le même moment, parut le règlement du nouveau collège. Il avait été préparé par le Père Jean-Baptiste Stumpf, et le P. Studer, provincial qui vint passer plusieurs jours à Metz pour présider aux derniers préparatifs.[1]

Le 5 août eut lieu la distribution des prix de l'institution Saint-Augustin. Dès le lendemain, les Jésuites prenaient possession des bâtiments du nouveau collège.

[1] Voir Pièces justificatives, note 42, le règlement du Collège Saint-Augustin.

COLLEGE SAINT-CLÉMENT.

CHAPITRE II

HISTOIRE DU SECOND COLLÈGE DE METZ

La décision prise par Mgr Dupont des Loges produisit à Metz une assez vive émotion.

Le caractère messin est froid et peu disposé à accueillir favorablement les innovations. L'annonce de l'arrivée des Jésuites, plus connus de la génération actuelle par la description qu'en faisaient les mauvais romans et les journaux impies que par le souvenir des bienfaits qu'ils avaient répandus dans le passé, suscita d'assez violentes polémiques. Les uns craignaient que des adversaires aussi redoutables n'eussent grande facilité à démontrer que ces lumières et ce prétendu progrès dont ils faisaient leur titre à une malsaine popularité, ne pussent à meilleur droit se nommer ignorance et mauvaise foi. D'autres, et des meilleurs, avaient, du seul nom de Jésuite, une appréhension vague et peu raisonnée.

L'impiété ou le respect humain n'étaient pas seuls hostiles à la cession de Saint-Augustin à la Compagnie de Jésus. Certain vieux levain janséniste et parlementaire se conservait religieusement dans plusieurs familles et faisait cause commune avec l'éloignement naturel qu'éprouvaient ceux qui voyaient dans ce nouveau collège une atteinte à un monopole légal que cinquante ans de possession avait fait regarder comme un droit imprescriptible.

S'ils avaient des ennemis acharnés, les Jésuites pouvaient compter de nombreux amis. Tous ceux qui, dans le danger, lèvent les yeux au ciel, savaient trouver en eux de puissants auxiliaires. L'histoire montre la Compagnie de Jésus inébranlable sur le terrain de la Foi et de la Charité. Toujours exposée aux premiers coups de l'erreur et de l'impiété, la Réforme, la Révolution avaient en vain cherché à la terrasser. A l'heure marquée, contre toute espérance, contre toute attente, les Jésuites rentrent à Metz pour travailler de nouveau dans ce champ dont la Compagnie s'était vue chasser après cent quarante années de soins patients, laborieux et dévoués. Le Père envoyé pour remplir les fonctions de Recteur contribua à modifier bien des jugements faux et à faire revenir nombre de personnes de préjugés fort anciens. C'était le R. P. Turquand, connu de toute la société messine quinze ans auparavant, alors qu'élève à l'école d'application, il portait l'épaulette de la manière la plus honorable. On avait appris un jour que le brillant officier d'artillerie avait sacrifié sa carrière à la

défense de l'une de ces causes chevaleresques qui attirent les âmes les plus capables de sentiments élevés.

De singuliers rapprochements durent frapper un cœur aussi généreux, il embrassa la règle de saint Ignace et revint à Metz, la ville militaire par excellence, réunissant en sa personne, ces deux choses si bien faites pour aller ensemble : la charité du prêtre et le courage du soldat.

Le P. Turquand retrouvait à la tête de l'armée, ses camarades de l'école polytechnique, ses amis de régiment. L'excellente impression qu'il avait laissée à Metz se raviva et contribua à rendre faciles et sympathiques les relations qui s'établirent entre les Messins et les Pères du nouveau collège.

Le P. Turquand fixa sa résidence à la maison des Trinitaires. A Saint-Augustin, le premier rang était occupé par le préfet des études. Le P. Jean-Baptiste Stumpf était la véritable incarnation du jésuite. Tout à son devoir, il semblait lorsque vous l'entreteniez, soit de vos études, soit de vos intérêts, soit d'une question personnelle quelconque que vous étiez sa plus grande, sa seule préoccupation. Cet homme avait à diriger plusieurs centaines d'enfants, à gouverner leurs études, à pourvoir à leurs intérêts matériels et moraux ; il avait mission de régir une communauté nombreuse ; recevant de fréquentes visites, il devait en outre s'occuper au dehors de tout ce qui intéressait la maison qui lui était confiée. On ne sait par quel prodige, il trouvait le temps de tout faire et de tout bien faire avec un calme, une douceur, une patience admirables. Son

action sur les enfants était considérable. Trop aimé pour être craint, les élèves allaient, dans sa cellule toujours ouverte à tous venants non seulement lui demander aide et conseil, mais trop souvent ils se présentaient chez lui sans motifs bien sérieux. Jamais quelles que fussent ses occupations, il ne les laissait partir sans leur avoir dit un mot qui les rendit satisfaits et heureux de leur démarche. En grondant, en punissant même, il avait le don de faire sentir sa bonté et sa douceur, savait panser la blessure que son esprit de justice le forçait à faire dans l'intérêt même du coupable.

Le nombre des élèves présentés pour suivre les classes fut aussi considérable que le comportait l'emplacement dont on pouvait disposer. A ceux qui, jusqu'alors avaient suivi les classes de l'institution Saint-Augustin, s'adjoignirent les jeunes gens de la province qui avaient commencé leurs études, sous la direction des Jésuites, à Brugelette ou à Namur. L'Alsace fournit un solide contingent et l'université vit ses bancs abandonnés par une assez nombreuse phalange.

Qui n'a pas vu les bâtiments du collège Saint-Augustin ne peut se rendre compte des difficultés à vaincre pour y installer trois cents élèves. On dut renoncer à toute modification sérieuse, l'espace faisant complètement défaut. La maison où se trouvaient les classes était séparée du logis principal par une large rue. Quatre fois par jour, on devait traverser cette voie pour se rendre en classe et en revenir. Les dortoirs étaient disséminés un peu de tous côtés. Les maîtres étaient

aussi mal logés que les élèves. La cour de récréation offrait une surface de quelques mètres carrés, entourée de bâtiments et de hautes murailles, le soleil n'y parvenait que tard, en disparaissait de bonne heure, mais lorsqu'il dardait ses rayons pendant la récréation de midi, il n'y avait à chercher aucun abri. Dès qu'il pleuvait, c'était un cloaque sans écoulements. Dans les dortoirs, à l'étude, en classe, à la chapelle, comme en récréation, chaque élève avait à peine la place nécessaire pour se mouvoir. L'eau chassée par le vent entrait de toutes parts dans les études et transformait les abords des portes en véritables marécages. Au milieu de la classe de rhétorique, s'ouvrait la trappe qui donnait accès dans la cave.

Le logement des Pères ne présentait pas un aspect moins pittoresque. Le professeur de physique qui occupait une vaste chambre dans le bâtiment des classes y donnait asile à tout un attirail de machines et d'instruments. Le P. Bach, dans sa cellule longue et étroite, avait réuni les éléments de ce qui devint un cabinet d'histoire naturelle, on se heurtait la tête à un crocodile empaillé qui se balançait suspendu au plafond et l'on ne pouvait remuer sans renverser une collection quelconque. Le professeur de philosophie se calfeutrait contre les courants d'air, mais aussi contre le jour, au moyen des in-folios de sa bibliothèque. Quand les rhétoriciens se rendaient chez leur professeur, le R. P. Richard, ils devaient séjourner sur l'escalier, la pièce ne pouvant contenir plus de trois personnes. La plupart des autres professeurs n'avaient même pas de

chambres et couchaient dans les dortoirs des élèves. Quant au logement du P. Lauras, il contenait tout ce qui n'avait pas trouvé place ailleurs, tout ce qui était perdu, égaré ou en réparations. On y voyait avec surprise les objets les plus disparates.

Les soins matériels se ressentaient naturellement d'une installation aussi défectueuse, mais nul ne songeait à s'en plaindre et pendant les quatre années de l'existence du collège Saint-Augustin, on ne vit pas la moindre manifestation d'indiscipline ou de mauvais esprit. Il régnait au contraire entre les maîtres et les élèves, une union telle qu'une maison d'éducation doit rarement en présenter de semblable.

Le 20 octobre 1852, l'Évêque de Metz célébra dans la chapelle de son palais épiscopal, la messe du Saint-Esprit qui devait appeler les bénédictions du ciel sur le nouvel établissement. Les généraux Marey-Monge, d'Aigremont, Colomb ; le préfet de la Moselle, le comte Malher; les colonels de Boblaye, de Puybusque, Ardant, de Briey; MM. de Montbel, inspecteur-général de la police, Rogelet, adjoint au maire de Metz, tous les curés de la ville se faisaient remarquer au premier rang de la nombreuse et sympathique assistance qui avait tenu à témoigner hautement de l'intérêt qu'inspirait le collège Saint-Augustin.

Après le *Veni Creator*, Mgr Dupont des Loges prononça une chaleureuse allocution sur les bienfaits de l'éducation chrétienne. Il fit ressortir avec force l'influence décisive qu'une bonne direction donnée aux études de la jeunesse exerce sur la destinée des hommes

dans le temps et dans l'éternité. Tout en restant dans les termes de la plus parfaite bienveillance pour les personnes, le digne prélat signala la vanité des efforts tentés pour asseoir l'instruction publique sur d'autres bases que sur le christianisme. Dans la voie de l'enseignement surtout, ce n'est qu'en regardant le ciel que le maître est sûr de ne point s'égarer. Les faits viennent de toutes parts appuyer cette doctrine avec une effrayante éloquence : la société, chancelante sur ses assises si violemment ébranlées, contemple avec terreur les abîmes auxquels elle a échappé par un miracle. A elle de profiter de ce bienfait de la divine Providence en se hâtant d'entrer dans les voies salutaires que la religion lui indique de sa main protectrice.

Monseigneur aborda ensuite une des questions brûlantes du moment ; la question tant controversée des classiques païens, il soutint que le commentaire du professeur chrétien écartera tout danger de la traduction et de la lecture des classiques.

Des paroles d'encouragement adressés aux élèves du nouvel établissement, quelques mots d'affectueuse sympathie et un juste tribut d'éloges pour leurs maîtres terminaient la paternelle allocution du saint Évêque.

Au début d'une institution nouvelle, bien des tâtonnements, bien des hésitations viennent ralentir le progrès des études, déconcerter les élèves, décourager les maîtres. Ici, rien de semblable. La règle si admirablement tracée pour servir de guide dans tous les collèges, le *Ratio studiorum* venait répondre à toutes les innovations intempestives. Quant aux questions

personnelles, reflet, déjà vivant au collège, des passions qui agitent la société, elles étaient singulièrement atténuées par l'abnégation et le dévouement de maîtres pour qui l'ambition et la soif du lucre sont deux choses complètement inconnues.

Il devait y avoir, il y eut en effet des difficultés inséparables du début. Parmi tant d'enfants, d'origines aussi diverses, qui se trouvaient ainsi réunis, il se trouvait des caractères indociles, des tempéraments incapables d'études sérieuses, peut-être même des sujets dont le voisinage pouvait être dangereux pour leurs condisciples. Immédiatement on employa les moyens énergiques. Plusieurs parents furent avertis d'avoir à retirer leurs enfants et dès les premiers jours de novembre, cette sélection fut faite. Les Pères ne se sentaient pas encore maîtres de la situation, il leur semblait que la confiance, l'affection qu'ils étaient en droit d'attendre de leurs élèves, tardait trop à venir : ils employèrent alors les moyens secrets de la Compagnie. Chaque jour, la sainte Communion est offerte dans ce but et Dieu seul sait les sacrifices, les jeûnes, les macérations accomplis dans cet esprit de sublime charité.

Ils triomphèrent, le ciel ne resta pas sourd à de si ardentes supplications et l'un des Pères qui a le mieux connu le collège de Metz, le R. P. Didierjean, dans ses souvenirs de Saint-Clément[1] rend ainsi hommage à l'excellent esprit qui dominait à Saint-Augustin.

[1] *Souvenirs de Metz*. — L'école Saint-Clément par le R. P. Didierjean S. J. Paris, Albanel, 1875, tomé II, p. 193.

« Tous ceux qui ont connu les premières années du collège de Metz, années vraiment légendaires, se les rappellent encore avec bonheur. Dans un local provisoire, incommode de toutes façons, vivaient de nombreux élèves, pensionnaires ou externes restants. Mais quel joyeux entrain dans ces murs si resserrés ! quelle union intime des cœurs ! quelle généreuse émulation ! quels ardents désirs de bien faire et de bien apprendre ! Et, comme tous, sans souci des inconvénients matériels qui imposaient constamment la gêne, souvent le sacrifice, trouvaient heureuses et fécondes les années passées à Saint-Augustin. »

Les jeux, les amusements occupent une place importante dans le règlement d'un collège. Les Jésuites s'intéressent autant à la cour de récréation qu'à la salle d'étude. Les surveillants entraînent les enfants aux jeux avec la même ardeur qu'ils déploient pour les stimuler au travail.

Généralement on aime la maison où l'on a fait ses études, mais le sentiment qui pousse les hommes faits à conserver un souvenir de cette nature est plutôt un sentiment égoïste de regret : regret de voir leur jeunesse s'évanouir, de sentir leurs forces physiques s'amoindrir, de constater la perte de l'heureuse insouciance de leur enfance. Tant qu'ils sont sur les bancs du lycée, ils ont hâte de s'en éloigner et d'en finir avec un régime qui leur est odieux. Ici, rien de pareil, les enfants aiment leur collège, ils s'y plaisent ; ils n'ont point affaire à des indifférents, à des étrangers, ils ont trouvé dans cet

asile la prolongation de la vie de famille, d'une famille chrétienne, unie et dévouée.

On n'a le temps ni de rêver, ni de s'ennuyer. A l'étude, en classe, on est tout au travail; en récréation, on doit s'amuser. Les jours de congé on invente les récréations les plus variées. Lorsque le temps le permet, on se rend à la maison de campagne et au lieu d'une promenade ennuyeuse dans laquelle on marche alignés le long d'une grande route, on va s'ébattre sur les pelouses, on court au gymnase, on organise des jeux de ballons ou de barres. La division toute entière, surveillants en tête, se partage en deux camps. L'ardeur est aussi grande que dans la classe, alors que partagés en Romains et Carthaginois, les deux partis cherchaient à se surpasser l'un l'autre.

Parfois, des distractions d'un ordre plus relevé viennent abréger les jours de congé. Le 16 décembre 1852, première séance de cette nature. On vient de créer dans la classe de rhétorique une académie. Pour y être reçu, il y a lutte, lutte de bonnes notes, de devoirs et d'application. Les plus remarquables des travaux qu'ont produits les académiciens sont développés en séance publique, on les discute, on y répond en prose, en vers, en latin, en grec, en français et l'auditoire prend souvent un vif intérêt à savoir qui l'emportera.

Le 6 janvier 1853, c'est le jour des Rois, cette vieille fête de famille. Il y a un roi par table, puis le roi des rois, *primus inter pares*. La fanfare du collège essaie ses premiers morceaux. Quelle musique, bon Dieu! Enfin, cela fait du bruit, cela monte les têtes, on n'est

pas tenu de l'écouter avec l'attention soutenue qu'on mettrait à entendre une symphonie de Beethoven et les musiciens trop absorbés par leur tâche, ne trouvent pas mauvais que les rires et les cris viennent couvrir le bruit de leurs fausses notes. Le roi des rois prononce un discours, chacun des rois est tenu de lui adresser quelque réponse; le tout se termine par une espèce de feu d'artifice et chacun remonte au dortoir fatigué, époumoné, éreinté, mais enchanté de sa journée.

Le 2 février, séance académique, présidée par Mgr l'Evêque. Puis viennent les jours gras; le 6, ombres chinoises; le 7, concert donné par quelques artistes de la ville; le mardi-gras, on s'essaie à répéter quelques actes de Molière arrangés *ad usum collegii.*

Une des premières préoccupations des Pères fut de placer l'éducation de leurs élèves sous l'égide de la sainte Vierge. On les voit donc en 1852, comme on les avait vus en 1622, dès les premiers jours de la fondation du collège, ériger une Congrégation. A tous ceux qui, par leur conduite et leur travail ont mérité d'être cités comme modèles à leurs camarades, la Congrégation ouvre ses portes. Les engagements que l'on y prend sont d'obéir à la règle et de remplir exactement tous les devoirs de l'écolier et du chrétien. Les membres de la Congrégation n'ont nul signe distinctif, nulle place réservée, nul privilège, mais partout où il y a un exemple à donner, un bon conseil à inspirer pour venir en aide à un camarade, une heureuse initiative à prendre pour imprimer un bon mouvement à une classe ou à

une division, une corvée à faire, ou un sacrifice à s'imposer, il y a un congréganiste prêt à se dévouer.

Le 8 décembre, en présence de tous les élèves, à la chapelle, Mgr l'Evêque reçut les six premiers membres de la congrégation auxquels s'adjoignirent quatre de leurs camarades déjà reçus dans d'autres collèges de la Compagnie. Grâce à la direction du R. P. Richard, la nouvelle congrégation ne tarda pas à se développer et une grande partie de l'excellent esprit dont le collège de Metz fit toujours preuve fut certainement dû aux efforts de ses membres.

Le 22 mai, la Fête-Dieu fut celébrée à Metz avec grande pompe. Depuis 26 ans, le saint Sacrement n'avait plus été porté triomphalement dans les rues de la cité; aussi, cette solennité fut-elle l'occasion d'une magnifique manifestation religieuse. Sur le parcours de la procession, les maisons étaient splendidement décorées, les façades disparaissaient sous une forêt de verdure, les fenêtres étaient bordées de tentures. A chaque pas, on rencontrait d'émouvants témoignages de la piété la plus vive. Les emblèmes, les inscriptions faisaient éclater les preuves de ce sentiment qui se montrait sous une forme naïve. Un certain nombre de reposoirs rivalisaient d'élégance, de richesse et de bon goût. Aucun n'était plus imposant que celui qui s'élevait sur la place royale, devant la façade de la caserne. Ce reposoir monumental avait été élevé par les soins des officiers et des soldats du régiment du génie. Au milieu d'une colonnade de gabions reliée par d'épaisses guirlandes de feuillage s'élevait l'autel demi circulaire

supporté par des tambours. Des armes de toutes espèces étaient disposées de chaque côté et une immense croix formée d'épées et de baionnettes surmontait l'édifice.

De cet autel élevé d'une vingtaine de marches au-dessus du niveau de la place, la bénédiction fut donnée à une foule immense. Le collège Saint-Augustin figurait dans les rangs de la procession où l'on remarquait la magistrature en robes, les Généraux suivis d'un grand nombre d'officiers, le Préfet et la plus grande partie des notabilités de la ville.

Le 29 mai, jour de l'octave de cette belle fête, chacune des paroisses de la ville eut sa procession. A Saint-Martin, on remarquait sur la place Saint-Thiébaut un reposoir élevé par les soins des soldats de l'arsenal et ce fut un ancien officier d'artillerie, le R. P. Turquand qui y donna la bénédiction du Saint-Sacrement.

L'année scolaire se termina le 17 août, par la distribution des prix qui eut lieu à l'orangerie du jardin des plantes, sous la présidence de l'Evêque de Metz et de Mgr Chalandon, Evêque de Belley.

Le R. P. Turquand, chargé de prononcer le discours d'usage, exposa le plan d'études adopté depuis des siècles par la Compagnie. Dans son exorde, l'orateur exprime au clergé, à l'armée, à la magistrature, à la population messine, toute la gratitude des Pères, pour l'accueil bienveillant qu'ils ont reçu. Il rend un hommage affectueux aux enfants du Pays Messin dont l'intelligence, le cœur délicat, la docilité, le travail et la piété ont adouci les travaux de leurs professeurs.

Dans deux parties distinctes, le R. P. donna le pro-

gramme raisonné, le prospectus moral d'un collège tenu par les Jésuites : l'éducation du cœur, l'instruction de l'esprit. En ce qui concerne le premier point, nul ne peut contester les avantages d'une éducation pieuse et solide, la seule qui puisse porter des fruits durables. Cette vérité semble enfin généralement comprise et tous les gens éclairés conviennent que l'éducation qui a une base religieuse est le premier et le plus impérieux besoin de l'individu, tant pour le bonheur de la famille qu'au point de vue de la sécurité sociale. De là, ce mouvement spontané et réfléchi qui entraîne vers les établissements fondés par la religion ; de là, cette émancipation de la génération actuelle, cette proclamation de la liberté d'enseignement qui sera l'honneur du temps où elle a été accomplie.

La seconde partie du discours esquissait à grands traits le plan d'études suivi par les Jésuites. Il y a deux cents ans, on apprenait les langues anciennes et on les savait ; aujourd'hui on les apprend encore, mais on ne les sait guères. Le temps consacré aux études a été augmenté, l'intelligence de la jeunesse studieuse n'a pas baissé, c'est donc aux méthodes qu'il faut s'en prendre. Il est temps d'en revenir aux méthodes qui ont formé depuis des siècles tant d'hommes supérieurs, aux méthodes qui ont préparé à la France, la puissante génération qui, sous Louis XIV, brilla d'une éclatante lumière.

Le R. P. Turquand se prononça hautement en faveur de l'emploi des auteurs anciens dans les études classiques. Moyennant des expurgations intelligentes, non

seulement on peut faire profiter les élèves des élans immortels du génie antique, mais encore par des explications bien dirigées, faire tourner au profit du christianisme le tableau du monde païen, en faisant toucher du doigt, l'excellence et la supériorité sur les philosophies anciennes de la pensée chrétienne qui a émancipé l'âme et créé la charité, fondement de la religion et de l'état social des peuples modernes.

En terminant, le R. P. a glorifié l'alliance intime de la philosophie vraie avec la religion, en rappelant, qu'au moyen-âge, les couvents avaient été les dépositaires des traditions des lettres et des sciences. L'Église toujours fidèle à cette mission continuera à être l'ardent foyer des connaissances humaines et des progrès civilisateurs.

Après ce discours, l'Évêque de Metz en quelques mots pleins de l'éloquence du cœur, a indiqué tout le secret de l'éducation chrétienne, telle que les Jésuites la donnent. Ils ont pris pour devise cette parole de saint Bernard : « Si vous voulez être aimé, aimez. »

La distribution des prix fut suivie d'un salut solennel en l'église Sainte-Ségolène. A ce salut, suivant l'usage consacré dans les collèges des Jésuites, chacun des élèves récompensés vint déposer sa couronne aux pieds de l'autel, reportant ainsi à Dieu, la gloire des succès remportés.

La rentrée des classes eut lieu le 5 octobre 1853. Instruit par l'expérience de l'année précédente, on s'était efforcé d'améliorer la situation matérielle de Saint-Augustin, mais toutes ces tentatives étaient vaines. Il avait fallu trouver un emplacement pour la classe de

philosophie que l'on était parvenu à caser dans une ancienne remise donnant sur la rue de la Gendarmerie. Certains dortoirs jugés insalubres au rez-de-chaussée avaient été transférés au grenier ; une nouvelle étude avait été ouverte sous la chapelle, mais le nombre des élèves augmentant, l'insuffisance des bâtiments devenait toujours plus grande.

Au premier jour de congé, le 18 octobre, on se rendit à la maison de campagne, où Mgr Dupont des Loges bénit une statue érigée en l'honneur de saint Ignace. Des concours de jeux, une distribution de prix pour les lauréats, un goûter servi sous la charmille occupèrent toute cette journée de fête.

Le premier deuil qui vint attrister le collège eut lieu le 11 janvier 1854 ; un enfant de la classe de septième, Alfred Lang, fils du directeur des forges de Stiring-Wendel, mourut à la maison des Trinitaires. Quelque temps après, on apprenait la mort à Cayenne du bon Père Bigot. L'année précédente il avait rempli à Saint-Augustin les fonctions de procureur.[1]

L'hiver de 1853-1854 fut des plus rudes, la récolte avait été peu satisfaisante, la température se montrait fort rigoureuse, il fallut aviser à venir au secours des indigents. Suivant l'usage des maisons de la Compagnie, de larges aumônes étaient faites aux portes du collège, mais les Jésuites trouvant l'occasion d'initier

[1] Voir Pièces justificatives, note 43. *Notice sur le R. P. Bigot et les Pères de Cayenne.* — V. *Les Jésuites à Cayenne*, par le P. Paul Mury. Paris, Retaux, 1895.

leurs élèves d'une manière plus complète à la pratique de la charité, ne la laissèrent pas échapper.

La société de Saint-Vincent-de-Paul avait organisé un fourneau économique. L'Évêque avait béni cette œuvre et l'avait inaugurée le 18 janvier 1854 en servant lui-même les pauvres. Les Pères obtinrent que le service de ce fourneau fut fait une heure chaque jour par les élèves et, pendant tout l'hiver de onze heures et demie à midi et demi, une escouade d'une dizaine d'élèves venait, sous la conduite d'un professeur, servir les pauvres réunis dans la maison de Saint-Vincent-de-Paul. Le choix des servants était subordonné aux places, aux notes, aux efforts; aussi pendant tout l'hiver y eut-il une rivalité ardente qui tourna au profit des études. La satisfaction de ceindre le tablier blanc, insigne de ce service et l'attrait de la curiosité ne suffisent pas pour justifier cet engouement et la charité de quelques élèves trouvait là une belle occasion de s'exercer. On se disputait la faveur de servir certain pauvre, dont les habitudes et la propreté faisaient contraste avec les idées reçues; d'autres fois, un affamé trouvait à satisfaire son appétit sans remarquer que sa portion était doublée au moyen d'un prélèvement opéré sur la petite somme mise chaque semaine à la disposition des élèves.

Le 2 février 1854, c'est pour une fête de famille que tous les élèves se pressaient à la chapelle de Saint-Augustin. Monseigneur l'Évêque y présidait l'office solennel pendant lequel les Pères Stumpf et Jaxel prononcèrent leurs grands vœux. Le 10 mai, une belle

cérémonie réunissait à la Cathédrale une foule immense à laquelle se joignirent les élèves de Saint-Augustin. Le Général commandant la division suivi des officiers et de tous ceux des soldats de la garnison qui étaient décorés de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire, présentait à la bénédiction de l'Évêque les drapeaux destinés à deux régiments d'artillerie de nouvelle formation. Après la fête religieuse, les drapeaux furent remis aux troupes assemblées devant leur caserne.

A la fin du même mois, un des Pères de la maison des Trinitaires, le P. Bourdilleau reçut l'avis qu'il était désigné par ses supérieurs pour se rendre en Chine. Deux jours après, il fit ses adieux aux élèves de sa division et partit directement pour sa nouvelle destination. Ce départ précipité, l'annonce de la mort du P. Bigot ne donnent lieu à aucune démonstration, mais cela ne laisse pas que de frapper l'imagination des enfants. Les grands modèles de sacrifice et de dévouement qui se déploient sous leurs yeux, sans ostentation, sans réclame, resserrent encore les liens respectueux d'attachement qui les unissent à leurs maîtres.

Le 11 juin, eut lieu à la chapelle de l'Évêché, la première communion des élèves du collège. Quelque temps après, le R. P. Félix prêchait à la Cathédrale la neuvaine de l'Assomption et obtenait un très grand succès en développant cette parole prophétique : *Ecce vicit leo de tribu Juda* et en exposant comment malgré tout ce qui s'y opposait, Jésus-Christ a réussi à se faire aimer des hommes.

A la fin de juillet, on célébra à Sainte-Glossinde, un triduum solennel pour la canonisation des Bienheureux Jean de Britto, André Bobola et des Quarante Martyrs. Ces fêtes eurent lieu avec une pompe sans précédents à Metz ; le vendredi la messe fut chantée par les élèves du Grand-Séminaire ; le samedi, par ceux de Saint-Augustin et le dimanche par le Petit-Séminaire. Le 15 août, nouvelle cérémonie, à l'occasion des grands vœux du R. P. Turquand. Le 16 août, la distribution des prix eut lieu à l'orangerie du Jardin des Plantes. Le P. Stumpf indiqua le rôle de l'éducation chrétienne dans le développement moral de l'enfant, montrant l'action lente amenée par un dévouement assidu et continuel ; il mit en évidence cette parole de Saint-Augustin : *C'est avec les petits sacrifices qu'on fait les grands caractères.*

Pendant l'hiver de 1854-1855, la note caractéristique de l'histoire du collège fut l'entraînement patriotique qui portait les élèves de Saint-Augustin à suivre les diverses phases de la guerre de Crimée. Dans une ville comme Metz, il n'était guères de familles qui n'eut de représentants dans le corps expéditionnaire, aussi la plupart des élèves accueillaient-ils avec un intérêt mêlé d'anxiété toutes les communications qui leur étaient faites sur les évènements du théâtre de la guerre. C'était généralement au réfectoire que le Père Préfet apportait ces documents. Le silence le plus recueilli se faisait lorsqu'au lieu de voir le lecteur ouvrir l'*Histoire de la milice française* du P. Daniel, on le voyait déployer quelque journal ou prendre en main une lettre

émouvante d'un officier ou d'un soldat de Crimée. Une grande fête religieuse vint détourner un instant l'attention de cette lutte. La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception fut la plus splendide manifestation catholique que l'on puisse imaginer.

Dès le matin du 25 mars, des bannières bleues et blanches, des guirlandes, des chiffres se voient à un grand nombre de fenêtres des maisons particulières. Les églises sont pavoisées à l'extérieur et revêtues à l'intérieur de leurs plus beaux ornements. A la Cathédrale, magnifiquement décorée, l'Evêque donna pendant la grand-messe lecture des Lettres apostoliques qui consacraient ce dogme.

Le soir, salut solennel; tout l'intérieur de la vieille basilique resplendissait et reflétait au dehors les mille feux qui l'illuminaient. Sur le pourtour du chœur, on lisait en immenses caractères de feu: *MARIA sine labe concepta, ora pro nobis.*

L'office se célébra au milieu d'une émotion indescriptible. Ce mouvement se communiqua à l'extérieur, les maisons s'illuminent et tel bon bourgeois qui avait bien juré de laisser sa demeure dans l'obscurité se laisse gagner par l'élan général. L'excitation qui s'était propagée au milieu d'une population si froide et si calme avait naturellement pris au collège des proportions considérables. Dans l'excès de leur joie, les moins démonstratifs l'étaient devenus et l'on vit de graves philosophes se livrer aux manifestations les moins philosophiques.

L'impression de cette belle fête durait encore lorsque

s'ouvrit le mois de Marie. Aussi fut-il célébré avec entrain. Chaque classe, chaque étude avait sa statue de la Sainte-Vierge qui disparaissait sous les fleurs.

C'était à qui rivaliserait pour l'emporter sur les autres; cette émulation ne se bornait pas à des démonstrations stériles et le travail se ressentait de la ferveur générale.

Les élèves de la grande division de Saint-Augustin se distinguaient tout particulièrement. Leur étude était sous la direction d'un jeune Père qui devait peu de temps après aller recevoir de Dieu la récompense de sa douceur et de son angélique piété. On le savait atteint d'une grave maladie de poitrine. Dans cette salle, se trouvaient plus de quarante jeunes gens de quinze à vingt ans. Immédiatement, un mot d'ordre, parti, on ne sait de qui, s'impose à tous: A l'étude, on devra éviter au surveillant toute peine, toute fatigue inutile. Celui qui manquerait au silence, qui troublerait l'ordre serait justiciable de ses camarades et expierait en récréation la faute commise. Dans cette étude on eût entendu une mouche voler et jamais le surveillant, pendant le cours de cette année n'eut une observation sérieuse à faire à un élève.

Depuis l'ouverture du collège, on souffrait de l'exiguité des bâtiments. Les regards se portaient toujours sur la vieille abbaye de Saint-Clément que le P. Potot désignait trente ans auparavant comme devant être un futur collège de Jésuites. De tous les établissements religieux de la cité, l'abbaye de Saint-Clément était le seul qui n'eut pas été morcelé par la Révolution, mais

le génie militaire s'en était emparé et bien que ces larges cloitres et cette église à la nef élancée fussent peu commodes et mal appropriés à ce genre de service, on sait trop à Metz la ténacité de la bureaucratie militaire pour que l'on eut quelque chance de voir se réaliser ce rêve.

Le R. P. Turquand, connaissant mieux que tout autre les traditions du Ministère de la guerre, y avait complètement renoncé et dirigeait la confection de plans de construction d'un collège à la maison de campagne de La Ronde, après avoir rejeté l'idée d'agrandir Saint-Augustin par l'acquisition des maisons voisines de cet établissement.

Toutefois on avait adressé au Ministère de la guerre la proposition d'acheter Saint-Clément, moyennant une somme de trois cent mille francs. Aucune réponse ne fut donnée. Le P. de Ravignan en parla au Ministre de la guerre et obtint des ordres pour que l'affaire fût examinée. Les bureaux du génie répondirent en établissant qu'il fallait au moins 500,000 francs pour remplacer les bâtiments de Saint-Clément et construire de nouveaux séchoirs, dont le besoin se faisait sentir. Les Jésuites demandèrent une expertise, portant non sur les bâtiments à créer, mais sur la valeur de ceux qui existaient. La nouvelle expertise conclut à une estimation de quatre cent mille francs.

Le Maréchal Vaillant, alors Ministre de la guerre, écrivit en ce moment à l'Evêque de Metz que l'aliénation de Saint-Clément était chose impossible et qu'on devait y renoncer. Le R. P. de Ravignan pria la princesse

Marie de Bade, cousine de l'Empereur, de lui exposer la véritable position de la question. L'Empereur ordonna la mise en vente de Saint-Clément.

Le P. Turquand était absent, lorsque le P. Stumpf vit arriver le Colonel Directeur du génie, lui disant : « On accepte l'estimation de l'expertise, mais si vous voulez que l'affaire soit conclue rapidement et soit comprise dans les propositions de l'inspection générale de cette année, il me faut votre acceptation dans les vingt quatre heures. »

Le P. Turquand revint en toute hâte, le P. Provincial envoya son approbation par le télégraphe. Au jour dit, les signatures étaient données, mais tout n'était pas terminé. On annonça pour le 28 juin, la vente publique des bâtiments, de l'église et des dépendances de Saint-Clément, comprenant une superficie d'un hectare 30 ares de terrain, sur la mise à prix de quatre cent mille francs. L'adjudication eut lieu à la Préfecture. Le P. Turquand ajouta mille francs à la mise à prix et aucun enchérisseur ne s'étant présenté, la vente fut définitive.

Le lendemain, on donna à Saint-Augustin un salut solennel, suivi du *Te Deum*, en actions de grâces de l'issue favorable de cette importante affaire. Mgr en annonça la conclusion en ces termes dans une lettre adressée à son clergé.

« Vous aurez partagé notre joie, Nos très chers Frères, en apprenant que l'antique abbaye de Saint-Clément va être bientôt rendue à sa religieuse destination. Oui, encore un peu de temps, et cet asile sacré, où, durant tant de siècles, ont retenti les accents de la prière, que

les disciples de Saint-Benoit ont illustré par leurs veilles savantes et sanctifié par leurs vertus, deviendra la demeure d'une autre famille religieuse que vous connaissez désormais et que vous aimez, et abritera, en même temps cette intéressante jeunesse qui se presse déjà si nombreuse autour des maîtres chéris et vénérés que votre confiance a choisis pour elle. Encore un peu de temps, et il nous sera donné de contempler, dans son ancienne splendeur, la magnifique église que la piété de nos pères avait élevée en l'honneur de ce grand saint dont le nom est si populaire parmi vous, de l'apôtre de cette ville et de ce pays, qu'une tradition appuyée sur les monuments les plus respectables de l'histoire nous représente comme le disciple et l'envoyé de l'apôtre saint Pierre, et qui se trouve ainsi le premier anneau de cette chaîne glorieuse de pontifes qui, du plus indigne, remonte jusqu'au berceau du christianisme, et rattache l'origine du siège illustre de Metz aux temps apostoliques.[1]

« Glorifiez Dieu avec nous, Nos très chers Frères, et bénissons tous ensemble son saint nom pour ce nouveau témoignage de sa providence particulière sur cette ville et sur ce diocèse. Ainsi se trouvent réalisés au-delà même de nos espérances, les vœux que nous exprimions, il y a trois ans, en vous annonçant l'arrivée dans nos murs de ces pieux et habiles instituteurs de la jeunesse.

[1] Voir l'opuscule intéressant qui a pour titre : *De l'origine apostolique de l'Eglise de Metz*, par M. l'abbé Chaussier, Supérieur du petit Séminaire de Metz.

Un vaste collège catholique va bientôt s'ouvrir à l'impatience des familles de ce pays et des contrées voisines, et Metz possédera un établissement d'éducation digne de sa vieille renommée, un foyer de piété, de science et de lumière dont elle pourra se glorifier avec d'autant plus de justice, qu'elle n'en sera redevable qu'à ses propres efforts et à une généreuse pensée.

« Mais, Nos très chers Frères, nous n'avons pas besoin de vous le faire remarquer, l'acquisition de l'édifice, la nécessité de l'agrandir et de l'approprier à sa nouvelle destination, la restauration de l'église nécessitent des dépenses considérables. Serait-il même juste de les laisser tout entières à la charge des nouveaux propriétaires? Nous ne le pensons pas. Desintéréssés pour eux-mêmes, ou plutôt pauvres volontaires par l'effet de leur profession religieuse, ne connaissant d'autre récompense que celle de faire le bien, et n'ambitionnant d'autre émolument que les progrès de leurs élèves, les plus généreux sacrifices ne leur coûtent pas, il est vrai, et c'est avec joie qu'il consacreront à cette grande œuvre toutes les ressources dont ils pourront disposer. Mais ces ressources ne sont point proportionnées aux besoins; et nous ne saurions oublier que si, dédaignant les calculs de la prudence humaine, et appuyés sur leur confiance en la Providence, ils ont acquis le vaste domaine de Saint-Clément, c'est pour doter cette ville et ce diocèse d'une magnique maison d'éducation chrétienne, et accomplir ainsi le vœu des familles les plus honorables, en faisant revivre, au profit de leurs enfants, les plus pures et les plus saines traditions de l'enseignement.

« Souffrez donc, Nos très chers Frères, qu'au nom de ces enfants qui vous sont si chers, au nom de la religion et de la patrie dont ils sont l'espoir, nous fassions aujourd'hui un appel à vos cœurs en faveur d'une œuvre à laquelle se trouvent liés vos intérêts les plus sacrés ; et qu'après avoir déposé nous-même notre humble offrande entre les mains des vénérables propriétaires de Saint-Clément, nous vous exhortions avec simplicité à nous imiter.[1]

« Quelle plus belle occasion, ô Frères bien-aimés, de vous montrer encore une fois généreux ! Eh ! si l'aumône, comme le dit un saint docteur, a des ailes qui nous portent jusqu'au trône du Père des miséricordes, en fut-il jamais une plus méritoire que celle-ci, et mieux faite pour toucher le cœur de Dieu et attirer sur vous et sur vos enfants les bénédictions du ciel et de la terre.

« Donné à Metz, le dix-neuvième jour de juillet, fête de Saint-Vincent-de-Paul, l'an de grâce 1855.

✝ Paul, Évêque de Metz. »

Le 2 juillet, à l'occasion de la fête du Père Recteur, on joue à Saint-Augustin deux petites comédies. Le

[1] Tous, selon leurs facultés et leurs convenances, pourront contribuer à cette œuvre éminemment religieuse et sociale, soit par des dons et les plus minimes seront reçus avec reconnaissance, soit par des prêts sans intérêt ou à intérêts réduits, pendant un certain nombre d'années, cinq ou dix années par exemple. Les offrandes pourront être adressées au R. P. Turquand, Supérieur du Collège ou à M. l'abbé Braye, chanoine de l'église cathédrale. Nous nous ferons nous-même un plaisir de transmettre celles qu'on voudrait bien nous confier.

lendemain, dès le matin, on prend le chemin de fer pour se rendre à Jouy-aux-Arches. Un plantureux déjeuner y était offert par les parents de divers élèves, résidant dans ce village. De là, on se rendit à la maison de campagne où le dîner suivi d'un feu d'artifice termina gaîment la journée.

Le 18 août, eut lieu la distribution des prix. Les discours d'usage furent remplacés par des exercices littéraires auxquels prirent part les élèves de la classe de rhétorique.

La rentrée des classes devait avoir lieu le 9 octobre 1855, mais pour se conformer à une mesure prise dans les établissements de l'État, les vacances furent prolongées de huit jours à l'occasion de la prise de Sébastopol.

Pendant les dernières années de Saint-Augustin, les séances publiques prirent un développement considérable. On sait l'importance que les Pères ont toujours attachée à ces exercices.

« Et ce n'est pas, écrivait un de nos camarades, pour le seul amour de la tradition qu'ils les conservent dans leurs maisons d'éducation, en dépit des programmes universitaires qui étranglent les classes par l'examen du baccalauréat. A leurs yeux, ces exercices sont le complément naturel le plus utile, le complément nécessaire des humanités.

« A la première apparence, on leur reconnait l'utilité d'apprendre aux jeunes gens à se produire en public. C'est le côté superficiel qui n'est assurément pas sans importance; de même qu'il n'est pas non plus sans

utilité de se former à bien lire devant un auditoire. On pourrait nommer, non pas telle personne instruite prise au hasard, mais tel ingénieur, tel savant, tel académicien de l'Académie française qui donnerait beaucoup pour avoir appris à lire dans une académie de collège. Mais ces exercices ou plutôt leur préparation a sur l'éducation des effets bien autrement importants et profonds.

« C'est la vie donnée aux études littéraires où les jeunes gens se dégageant pour quelques jours des langes de l'enseignement, commencent à essayer leurs propres forces, non plus dans de simples devoirs, qui ne peuvent espérer que l'approbation d'un maître, mais dans de véritables œuvres littéraires où leur pensée s'adressera à d'autres esprits, où leur cœur cherchera un écho dans d'autres cœurs. Aussi, quelle ardeur dans cette préparation, quels efforts pour dégager toutes les ressources d'un sujet et pour les mettre dignement en œuvre ! Bien des jeunes gens commencent à y sentir leurs forces et s'y révèlent pour la première fois à eux-mêmes.

« Ces premiers travaux sont suivis de la diction et de l'action qui doit en compléter les effets. C'est une nouvelle discipline de l'esprit et du goût où l'enchaînement des idées, la facture des phrases, leur clarté et leur mouvement sont soumis à une épreuve qui n'est guère moins utile que les soins de leur composition. Et puis est-il besoin de dire que le sujet choisi par les professeurs est toujours une mine des plus fécondes en idées

larges, en pensées généreuses et en enseignements utiles ? »

Ces séances attiraient un public nombreux et l'emplacement fort restreint de la grande salle de Saint-Augustin forçait de limiter strictement le nombre des invités. En 1855, ce sont les élèves de troisième, partagés en deux camps qui se livraient bataille devant une assistance choisie, présidée par les Évêques de Metz et de Belley. Plus tard les élèves de sixième, mettent en dialogue quelques lettres de Cicéron. Aux jours gras, la classe de seconde représente un drame : *Les Captifs*. Enfin pour la fête du R. P. Recteur, les rhétoriciens avec une sûreté de diction parfaite jouent une nouvelle pièce : *Biaphonius*, due à la collaboration du professeur et des élèves de rhétorique et tirée de l'histoire générale de la Nouvelle France (Canada) du Père de Charlevoix.[1]

Le P. Recteur, suivant l'usage, accorda à cette occasion un grand congé. Le lendemain, donc, on prend le chemin de fer, on part pour Saint-Avold. Malheureusement une pluie torrentielle ne cessa de tomber ; après avoir franchi la distance assez considérable qui sépare la gare de la ville, on arrive dans un état indescriptible. Heureusement le Colonel du régiment de lanciers qui tenait garnison à Saint-Avold avait fait allumer de grands feux, dans l'intérieur du manège. On se sècha, puis frais et dispos, on se mit à table dans une im-

[1] Voir Pièces justificatives, note 44.

mense salle toute garnie de trophées d'armes, de drapeaux et de verdure.

Ces réjouissances n'empêchèrent pas à la fin de l'année dix-sept élèves de remporter brillamment leur diplôme de bachelier.

En 1857, la musique du collège sort un peu des langes où elle végétait et le 2 février sur la demande du chapitre, l'orchestre exécute à la Cathédrale avec un certain succès, un salut composé de l'*Ave Regina* du P. Lambillote, de l'*O Salutaris* de Lesueur, des litanies de la Sainte-Vierge, d'un *Tantum ergo* et du cantique : *Oui, je le crois, elle est immaculée.*

Les trois jours de fête du carnaval furent célébrés joyeusement. Le dimanche, les élèves de seconde jouèrent la comédie de *M. des Chalumeaux*, traduite en latin ; quelques scènes du *Bourgeois gentilhomme* eurent beaucoup plus de succès. Le lundi, brillant concert ; le mardi, le tirage fastidieux de la loterie annuelle lassait fortement la patience des auditeurs, mais avait le don de jeter deux mille francs dans la bourse des pauvres.

Le 1er juillet 1857 un drame historique : *Campianus* est représenté par les académiciens des classes de philosophie, rhétorique, seconde et troisième.[1] Le lendemain pour le grand congé du Père Recteur, on se dirige vers Pont-à-Mousson où l'hospitalité est

[1] Voir Pièces justificatives, note 45.

offerte dans les bâtiments de l'ancienne Université des Jésuites.

Le 24 mai, mourut l'un des plus anciens Pères de la résidence de Metz. Bien qu'ayant peu de rapports avec lui, tous les élèves connaissaient le P. Boutilier; soit à la maison de campagne, soit dans la cour des Trinitaires il avait toujours un mot affectueux à dire à tous ceux qu'il rencontrait.[1]

Le 16 août, à la distribution des prix, célébrée pour la dernière fois à l'orangerie du Jardin des Plantes, le discours prononcé par le R. P. de Laage, professeur de philosophie, traitait de l'accord de la science avec la foi. Ce discours trop élevé et inintelligible pour la moyenne des auditeurs et pour la presque totalité des élèves fut de plus complètement perdu dans le bruit du tonnerre et d'une grêle épouvantable qui ne cessa de tomber pendant que l'orateur s'époumonait en vain.

Les examens de fin d'année étaient venus justifier les espérances que les efforts des élèves avaient fait concevoir. Sur vingt-huit candidats, vingt reçurent leur diplôme de bachelier et le doyen de la faculté des lettres de Nancy décerna publiquement un éloge mérité aux élèves de Saint-Augustin en les proposant pour modèles aux jeunes gens de l'auditoire : « Voilà, Messieurs, leur dit-il, comment on doit préparer un examen. »

Ces succès joints à ceux remportés par les élèves des autres collèges de la Compagnie en France commen-

[1] Voir Pièces justificatives, note 46.

cèrent à inquiéter les charitables journalistes qui, s'apitoyant sur le sort des familles assez aveugles pour confier leurs enfants aux Jésuites, avaient répété sur tous les tons que dans leurs collèges on formerait de bons petits jeunes gens, bien élevés, mais que les études y seraient de la plus complète nullité. A Saint-Augustin, la préparation du baccalauréat n'avait que fort peu entravé les études, on ne s'en était occupé que dans les derniers jours. Ainsi, pendant cette année, en rhétorique, on avait traduit une partie de Virgile en vers grecs; en philosophie, suivant l'usage, tout le cours s'était fait en latin.

L'acte de vente de Saint-Clément avait eu lieu en juin 1855, mais l'administration des lits militaires était peu disposée à livrer les bâtiments vendus. Nombre de préposés, d'adjoints, d'employés s'étaient établis dans ces vastes emplacements, ils s'y étaient taillé des logements et comprenaient facilement que dans des constructions nouvelles, les mêmes abus ne seraient pas tolérés. Le Père Recteur dut faire de nombreuses démarches et adresser même une requête à l'Empereur pour obtenir que Saint-Clément lui fût livré. Petit à petit, on évacua les différentes parties de l'abbaye; d'abord l'église, puis les cloîtres et en dernier lieu les parties habitées.

Mais, dans quel état! Pendant soixante-cinq ans ces bâtiments avaient été la proie d'habitants qui avaient usé à leur convenance et sans contrôle du bien qui leur avait été abandonné. Des murs avaient été démolis sans souci des lois de l'équilibre pour agrandir quel-

qu'appartement ; ailleurs, faute d'entretien, la pluie et la neige avaient laissé des traces irréparables. Les cloîtres étaient souillés de peintures ignobles ; les colonnes avaient été entaillées pour servir au poutrage de greniers ou de hangars. Tout disparaissait sous un épais voile de crasse accumulé par les générations qui s'y étaient succédées. Dès qu'on abandonnait une chambre, un appartement, un corps de logis, on s'en emparait, on y mettait les ouvriers, on y travaillait avec une ardeur fiévreuse.

La restauration de l'abbaye de Saint-Clément est l'œuvre du R. P. Lauras. Dès le début, il avait arrêté un plan complet d'appropriation des anciens bâtiments à leur nouvelle destination. Pendant toute l'année, secondé par un élève de Saint-Augustin, Edmond Duthoit, qui devint un des plus brillants élèves de l'école des Beaux-Arts de Paris,[1] le Père Lauras dressa les plans de détail, s'occupa des moyens d'exécution et ne cessa de surveiller l'entreprise et de diriger les travaux.

Au mois d'octobre 1857, le R. P. Turquand, appelé par ses supérieurs à la direction de la maison de la rue des Postes à Paris, quitta Metz et fut remplacé comme recteur par le Père Jean-Baptiste Stumpf. Ce fut sous les auspices de ce digne et excellent Père que se fit l'installation à Saint-Clément.

Les clefs ne furent définitivement remises que le

[1] Voir Pièces justificatives, note 47.

4 octobre 1857. A ce moment, la partie centrale des bâtiments avait été complètement transformée, elle était habitable ; aussitôt on brosse les cloîtres, on replâtre les corridors, on renverse des murs appuyés contre les bas côtés de l'église, on transforme en dortoirs les vastes salles bien assainies, on crée des cours de récréation, de toutes parts on déploie une activité merveilleuse.

Dès le 10 octobre, à la rentrée, on put installer à Saint-Clément une division ; le 13 octobre, la chapelle de congrégation est bénite en attendant que l'église soit achevée. En ce moment le collège est partagé en trois sections ; à Saint-Augustin, les plus grands à partir de la classe de seconde ; aux Trinitaires les élèves de troisième, de quatrième, et de cinquième ; à Saint-Clément, les plus petits. Le 20 janvier 1858, les élèves de Saint-Augustin effectuèrent leur déménagement et à la fin de mars, tout le collège se trouva réuni à Saint-Clément.

Les premiers arrivés s'y trouvèrent dans des conditions assez défectueuses. Malgré toutes les précautions, la partie qui leur était réservée était souvent envahie par les ouvriers. L'intérêt que la population attachait à ces travaux amenait aussi de trop nombreux visiteurs. Le Général Marey-Monge qui commandait la division militaire dirigeait souvent ses promenades de ce côté. Tout en conversant avec les Pères, un jour il avise un bambin qui portait bravement les insignes de premier de la classe de septième, il l'arrête et lui adresse gravement ses félicitations au sujet de la décoration qu'il

porte : « Général, lui répond l'espiègle, j'aimerais encore mieux la vôtre. »

Au carnaval, on improvise une salle de fêtes, c'est un grand hangar formé de planches à peine reliées entr'elles. Les élèves de seconde y jouent le *Misoponus* du P. Porée.

Le 28 mars, dimanche des Rameaux, l'église fut réconciliée et le Saint-Sacrifice put y être offert pour la première fois après une interruption de près de trois quarts de siècle. A cette occasion, un journaliste messin, M. Chenard de Mazières, écrivait les lignes suivantes :

« La restitution au culte de la belle église Saint-Clément est une précieuse conquête sur le génie de la destruction prêt à s'appesantir sur elle. Devenu propriété de l'Etat dans les temps révolutionnaires, cet édifice a servi pendant soixante ans de séchoir couvert à l'administration des lits militaires. Déjà des couches noires, provenant de la fumée des poëles, déshonoraient son beau portail ; déjà des mutilations regrettables avaient, à l'intérieur, éraillé les murs, troué les colonnes, menacé l'ornementation architecturale d'une prochaine destruction.

« Les RR. PP. Jésuites, après des travaux longs et dispendieux, ont remis en état les anciens bâtiments, en ont édifié de nouveaux dans des conditions admirables d'appropriation et bientôt le collège de Metz sera certainement cité comme un des établissements d'éducation les plus complets au point de vue de l'ordre intérieur, de l'hygiène, de l'air et de l'espace. Nous ne parlons pas ici des garanties qu'il offre sous le rapport

de l'instruction et de l'éducation. A cet égard les RR. PP. Jésuites ont fait leurs preuves depuis trois siècles et notre population les voit à l'œuvre depuis près de six années.

« L'ancienne église du couvent des Bénédictins devient celle du collège Saint-Clément. Une intelligente restauration lui à déjà rendu les imposantes proportions de ses lignes monumentales et l'intégrité de son ornementation primitive. On a pu critiquer au point de vue de l'orthodoxie de l'art, l'ordonnance de son architecture. Il est très vrai qu'elle offre à la fois les spécimens de plusieurs styles et que les volutes et les acanthes antiques de ses colonnes évidées sont éclairées par les larges fenêtres du XIVe siècle que surmontent les cordons contournés et les dessins bizarres de l'ogive flamboyante.

« Cette église due au génie du moine Spinga[1] est, si l'on veut, une fantaisie, mais il faut convenir que c'est une fantaisie grandiose et qui atteste un prodigieux talent de conception. Disparate dans ses détails, cet édifice n'en offre pas moins un ensemble magistral et des proportions harmonieuses. Telle qu'elle est au-

[1] C'est en 1680 que Spinga, artiste italien commença les fondations du chœur, de la nef et des collatéraux. Toute cette masse architecturale en y comprenant les deux tours était achevée en 1693. On s'occupa alors des décors interieurs et des stalles. En 1715, toujours sur les dessins de Spinga, secondé par les architectes Barlet et Louis, le portail en fut commencé et l'Evêque Coislin en posa la première pierre le 5 février. Les travaux discontinués peu après jusqu'en 1735 reprirent alors avec vigueur et deux années plus tard l'édifice était achevé dans tout son ensemble (*Annales de Baltus*. p. 52, 53.)

ÉGLISE SAINT-CLÉMENT.

jourd'hui, elle apparait entière, achevée; restaurée par d'habiles artistes, elle semble sortir d'hier du cerveau de l'architecte et des mains de l'ouvrier.

« En ce moment les RR. PP. Jésuites s'occupent de lui donner une ornementation intérieure convenable. Ils ont confié à M. Lusson, l'exécution des verrières du chœur. Les belles compositions de M. Lusson, d'après les dessins de notre concitoyen M. Joseph Hussenot, professeur de dessin à l'école militaire de Saint-Cyr, ornent un très grand nombre d'églises du premier ordre, Notre Dame de Paris entr'autres et il a été chargé de la tâche si difficile de restaurer les vitraux de la Sainte Chapelle de Paris. Cinq grandes fenêtres occupent le pourtour du chœur de l'église Saint-Clément. Les verrières déjà posées et celles qui complètent la décoration doivent exprimer dans leurs sujets divers une conception unique : à droite et à gauche, les sacrifices d'Abraham et de Melchisédech, promesses et gages prophétiques ; la roche d'Oreb, d'où jaillit sous la baguette de Moïse l'eau pure, source symbolique des grâces célestes ; et en regard le serpent d'airain dont la vue rend la vie et le salut ; enfin la sainte Cène, puis le Calvaire. Et c'est ainsi que la pensée du Saint-Sacrifice, ramenée à une majestueuse unité, se dégagera de ces pages qui toutes, la préparent, l'annoncent, la réalisent. Ce symbolisme offre assurément une inspiration d'une véritable grandeur. »

Entre la bénédiction et la messe, le R. P. Recteur adressa la parole à l'assemblée nombreuse dont la

réunion était un témoignage de sympathie d'autant plus spontané qu'on n'avait pas fait d'invitations.

Le Père Stumpf exposa d'abord l'objet de la cérémonie. « Hier encore cette enceinte n'était qu'un lieu profane, moins que cela, un lieu souillé par d'impies sacrilèges. Il a fallu purifier avec l'eau sainte et réconcilier avec Dieu, cette terre que nous foulons, ces murs et ces voûtes qui nous abritent... et maintenant, cet édifice est redevenu la demeure du Très-Haut. *Vere non est hic aliud nisi domus Dei et porta cœli...* La victime immolée pour la première fois sur cette terre de Metz, par son premier Evêque Saint-Clément s'offrira désormais dans le temple consacré à son nom. »

En second lieu, l'orateur fit ressortir le dessein de la Providence dans la conservation de ce monument et de ses dépendances. « Parmi les monastères qui s'élevaient dans la ville de Metz, avant la Révolution, il en était un, qui, mieux que tous les autres, pouvait répondre aux exigences d'une maison d'éducation au XIXe siècle. C'est cette maison que Dieu marqua du sang de l'Agneau et il n'est pas donné à l'ange de la destruction d'y exercer ses ravages. La propriété y est conservée dans son intégrité, avec son temple élancé, ses cloîtres majestueux, ses vastes dépendances ; la garde en a été confiée à l'Etat lui-même... puis, au jour et à l'heure marqués, ce domaine est rendu à son ancienne destination par suite d'évènements providentiels. Dans les nombreuses péripéties de ce long drame dont le dénouement a été notre mise en possession de l'ancienne abbaye, le doigt de Dieu se montre clairement

dessiné à chaque scène. . . . C'est le cas ou jamais de dire avec le Roi Prophète : *Hæc mutatio dexteræ excelsi.*

« Cette considération de l'action de Dieu dans la préservation et la destination de l'abbaye ne peut-elle pas être considérée comme une sûre garantie de l'avenir et ne peut-on pas appliquer à l'œuvre de ce collège tout entier la parole que l'Eglise dans ses prières liturgiques applique à ce monument religieux : *Hæc est domus Domini firmiter ædificata, bene fundata est supra firmam petram.*

« Oui, cette œuvre est fortement établie, ses fondations reposent sur un roc inébranlable. Notre confiance repose, non, sur les hommes qui passent et disparaissent, mais sur Dieu, dont la providence vient de nous donner une garantie certaine que nous sommes appelés à promouvoir dans cette cité la gloire de la religion et le bien réel de la Société. »

En troisième lieu le Père Recteur a payé un juste tribut de reconnaissance à ceux qui, dans la restauration de Saint-Clément ont accepté la mission que la Providence leur a confiée.

« 1° L'Empereur... C'est à sa parole bienveillante qu'ont été résolues les graves difficultés qui s'opposaient à la mise en vente de l'antique abbaye. C'est grâce à son intervention qu'il nous est permis de relever les autels de ce temple.

« 2° Nos prières suivront au-delà de la tombe deux âmes étroitement unies par une estime réciproque et

qui ont porté un haut intérêt à cette œuvre : le vainqueur de l'Alma et le bon Père de Ravignan.[1]

« 3° Reconnaissance au premier magistrat de ce département. Appuyé sur le vœu unanime du conseil de la cité et de l'édilité de la bonne ville de Metz, il a rapporté une ordonnance royale qui menaçait l'immeuble dans son intégrité.[2]

« 4° Reconnaissance à tant de familles honorables de cette ville qui nous ont soutenus dans l'accomplissement de cette œuvre par leurs prières, leurs conseils, leur appui et leur généreux concours. Dieu leur rendra en riches bénédictions le bien qu'elles nous ont fait et qu'elles nous souhaitent dans la sincérité de leur dévouement.

[1] Le Maréchal de Saint-Arnauld était ministre de la guerre, au moment de la cession de Saint-Clément. Les sentiments religieux du vainqueur de l'Alma ont été mis en lumière par la publication de sa correspondance, éditée à Paris en 1864. Quant à la cession de Saint-Clément, l'estime et la respectueuse affection qu'il témoignait au P. de Ravignan, ont eu une action décisive sur les résolutions du ministre.

[2] Le comte Malher a exercé les fonctions de préfet à Metz de 1852 à 1859. Son esprit de justice et sa bienveillance ont laissé un excellent souvenir dans le pays. Une ordonnance royale, rendue, on ne sait dans quel intérêt privé, avait autorisé le percement d'une rue qui, passant devant le portail de Saint-Clément, coupait en deux tronçons les dépendances de l'abbaye. Aucune suite n'avait été donnée à ce projet. En 1857, un personnage malveillant l'exhuma et en réclama l'application. Le Conseil municipal, à l'unanimité, déclara qu'il n'y avait aucun intérêt à effectuer ce percement et pour éviter le retour d'une semblable objection, le préfet fit rapporter l'ordonnance.

« 5° J'ai trop tardé à prononcer un nom cher à tous les cœurs et à notre foi. Mais, ce nom, vos regards l'ont déjà lu au bas de la page magnifique qui décore ce sanctuaire. Après Dieu, c'est à notre pieux évêque, au digne successeur de Saint-Clément, que revient la part la plus large dans le succès de cette restauration. C'est lui qui, dans sa sollicitude pastorale pour la jeunesse de son diocèse, a remis entre nos mains l'œuvre de l'éducation que nous avions exercée pendant plus de deux siècles dans cette cité ; c'est son action infatigable et intelligente qui a entamé et poursuivi avec persévérance les négociations. . . .

« C'est sa confiance dans la Providence qui nous a soutenu constamment dans les moments les plus difficiles. C'est lui encore qui, naguère, dans son pèlerinage à Rome, a dit au Pontife souverain les espérances que donnait à son cœur d'Evêque la jeunesse élevée sous notre direction. C'est à sa paternelle sollicitation et par ses mains que le successeur de Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, envoie aux enfants de ce collège et à leur famille, comme gage de sa tendresse, une bénédiction apostolique avec indulgence plénière.

« Bientôt il viendra donner à ce temple et à ces autels la consécration pontificale et perpétuer ainsi le souvenir du bien qu'il nous a fait, dans le lieu même où notre reconnaissance devra à jamais l'en remercier. »

Cette première solennité eut lieu avec toute la pompe possible et la magnifique exécution d'une messe due au talent du P. Lambillotte vint ajouter à la splendeur de cette fête.

Les bâtiments de Saint-Augustin furent achetés par M. Leinen Spol qui en fit don à l'Evêché à charge d'y installer une école supérieure dirigée par les Frères des écoles chrétiennes. Au mois d'octobre 1858 les Frères s'y installèrent.

Quant aux bâtiments et à la chapelle de la rue des Trinitaires, ils devinrent la propriété des religieuses du Carmel qui y fondèrent un couvent de leur ordre.

Le 4 avril, fête de Pâques, messe avec orchestre ; le lendemain avant le départ pour les vacances eut lieu la première séance académique donnée dans les murs de Saint-Clément. L'Evêque l'honorait de sa présence. On avait pris pour sujet : *de laudibus Sancti Clementis ;* ce sujet fournissait de nombreuses allusions qui de Saint-Clément remontaient et s'adressaient tout naturellement à son successeur ; il est inutile d'ajouter que ces allusions furent vivement applaudies.

Au mois de mai, quelques Pères excités par les récits de ce qui s'était passé dans d'autres villes, entreprirent d'ajouter à toutes les bonnes œuvres dont ils étaient à Metz les promoteurs ou les soutiens, la mission de réconcilier à Dieu, les malheureux qui parcourent le monde, allant de ville en ville, exhiber leurs tours d'adresse, leurs curiosités et souvent leurs monstruosités.

Cette œuvre avait débuté dès 1854 au noviciat d'Angers sous le nom d'Œuvre des Saltimbanques. Elle consistait à aller de baraque en baraque, tâchant de recruter les enfants ou adultes qui n'ont pas fait leur première communion, de les instruire et de les amener à ce grand acte. Au prix de quelques injures acceptées

humblement, on peut arriver ainsi à obtenir le salut d'une âme et la rougeur qu'une grossière insulte peut faire monter au front du missionnaire, est bien vite effacée en jetant un regard sur la Croix.

A Bordeaux, Lille, Amiens, Vannes, Nantes, Laval, on avait déjà entrepris le régénération de ces pauvres abandonnés. A Metz, quatre jeunes Pères parvinrent, pour leur premier essai, à amener à la Table sainte sept premiers communiants. Le 24 mai, lundi de la Pentecôte, eut lieu cette cérémonie à la chapelle de Congrégation. Le même jour on mena les néophytes à Monseigneur qui leur donna la confirmation dans sa chapelle particulière et leur adressa une allocution sur la force dont ils auraient besoin pour persévérer, au milieu des dangers, dont, plus que d'autres, ils étaient entourés.

Le 30 mai, fête de la Sainte-Trinité, fut encore un beau jour pour Saint-Clément. L'Evêque, lors d'un voyage récent, avait rapporté de Rome une bénédiction spéciale du Saint-Père pour les élèves anciens ou actuels et pour leurs familles. Un triduum de prières devait servir à préparer les âmes à cette faveur. Le jour où devait avoir lieu la première communion fut choisi pour cette cérémonie. Après avoir célébré le saint Sacrifice et reçu à la Table sainte les quarante-six premiers communiants suivis de tous les élèves et d'un nombre considérable d'assistants, Monseigneur, inondé de joie, en songeant à l'état où il avait vu naguères cette église, lui appliqua ces mots du Psalmiste : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum!*

L'église ne suffisait pas à contenir la foule accourue

et lorsque fut donnée la bénédiction papale, l'émotion du saint Pontife gagnait tous les assistants. Beaucoup versaient des larmes de joie en voyant notre Seigneur revenu dans un sanctuaire si longtemps profané.

La veille de la Saint Jean-Baptiste, on représenta en l'honneur du P. Stumpf un drame latin, emprunté à la légende de saint Eustache, martyr.[1]

Cette pièce en cinq actes, composée par le professeur de rhétorique, le P. Baltenveck, eut un très grand succès. Les décors neufs représentaient au premier acte, un camp romain ; au second, le temple de Jupiter au Capitole ; au troisième, le palais de l'empereur ; au quatrième, un cachot au Capitole ; au cinquième, une place à Rome. Ils avaient été peints par le frère van den Kerkove et produisaient un excellent effet. Aux premiers rangs d'une nombreuse assistance, on remarquait plusieurs officiers supérieurs, des magistrats et même le professeur de rhétorique du lycée.

Le lendemain, excursion à Nancy. On dut traverser toute la ville pour gagner l'église de Bon-Secours. En voyant défiler les élèves, musique en tête, les habitants se demandaient avec stupéfaction ce que cela pouvait bien être. On arriva à l'église escorté d'un grand concours de curieux. Mgr Menjaud, Evêque de Nancy, y reçut le cortège, et après la messe, fit à l'assemblée une courte allocution.

De Bon-Secours, on s'achemina vers le grand Sémi-

[1] Voir Pièces justificatives, note 48.

naire qui occupe les bâtiments de l'ancienne maison professe, édifiée par Stanislas pour les Jésuites de Lorraine. Les Pères avaient obtenu qu'on tolérât la présence de leurs élèves, pendant quelques instants, sous les allées de tilleuls de leur ancienne résidence, pour y prendre le repas qu'ils avaient fait préparer.

On repartit vers six heures du soir. La rentrée à Metz fut une véritable ovation, on eut dit que la ville entière s'était donné rendez-vous aux abords de la gare, et c'est au milieu de la foule, au son de la musique, qu'on regagna Saint-Clément.

La fête de saint Ignace ne le céda en rien aux fêtes si belles qui avaient précédé. L'Evêque présidait la cérémonie. Le panégyrique du saint fut prononcé par Dom Guéranger, abbé de Solesmes, dans cette église de Saint-Clément, bâtie par les enfants de Saint-Benoit.[1]

Dom Guéranger consacrait ainsi solennellement par sa présence et par sa parole la prise de possession de l'ancienne abbaye des Bénédictins par les Pères de la Compagnie de Jésus. Il rappela avec autant d'érudition que de délicatesse les liens de la fraternelle amitié qui n'ont cessé d'unir les deux ordres depuis la naissance de la Compagnie jusqu'à nos jours : un bénédictin de Montserrat fut le premier directeur d'Ignace ; c'est dans une abbaye de bénédictins, Saint-Paul hors des murs,

[1] Voir Pièces justificatives, note 49 : *Le panégyrique de saint Ignace*, par Dom Guéranger.

près de Rome, que le fondateur de la Compagnie de Jésus et ses premiers disciples prononcèrent leurs vœux; près de trois siècles plus tard, de cette même abbaye de Saint-Paul, sortait Pie VII, le restaurateur de la Compagnie.

A l'issue de la messe, le Père Recteur distribua aux assistants une lithographie, exécutée d'après les indications du R. P. Turquand. Dans la partie supérieure, on voyait la sainte Vierge ayant à ses côtés saint Clément et saint Augustin. Aux pieds de ces trois personnages qui semblent présider à la scène, apparaissent à genoux, saint Benoit et saint Ignace. Le fondateur des Bénédictins remet à Saint-Ignace l'acte de donation de l'abbaye de Saint-Clément.

Quelques jours après, la distribution des prix clôturait cette magnifique année. Nous emprunterons à M. Chenard de Mazières le récit de cette solennité, tel qu'il parut dans le journal qu'il rédigeait à cette époque:

« Lorsque l'excellente musique du génie eut achevé sa brillante ouverture, tous les regards se sont portés avec un intérêt marqué vers l'estrade où, au milieu de la nombreuse jeunesse du collège, le R. P. Stumpf, supérieur, se présentait, revêtu du manteau de l'ordre, pour prononcer l'allocution d'usage.

« En commençant son discours, le R. P. rappela au souvenir de ses auditeurs, comment le collège de Saint-Clément avait été inauguré, il y a six ans, sous un autre nom, et comment les sympathies dont il fut honoré, dès sa naissance, avaient donné un démenti solennel aux vieux préjugés répandus contre les Jésuites.

« Quelques années auparavant, dit-il, dans d'autres localités, leur nom était une injure ; leur institut, un mystère ; leur enseignement, un anachronisme ; leur présence, un danger. C'était l'idée qu'en donnaient des romans et des journaux, mais ces romans et ces journaux n'avaient point eu d'influence sur le bon sens traditionnel de la ville de Metz, protégé par deux éléments puissants : l'esprit religieux, l'esprit militaire. »

« . . . . Dès l'établissement du collège vous nous avez amené vos enfants en grand nombre et avec une confiance illimitée ; vous nous avez dit : Soyez leurs pères, soyez leurs mères, leur santé, leur cœur, leur intelligence, nous remettons tout entre vos mains. . . . En un mot, vous nous demandiez pour vos fils l'éducation prise dans son acception la plus large : le triple développement du corps, du cœur et de l'esprit.

« Tant de confiance de votre part, Messieurs, nous impose l'obligation de la justifier à vos yeux. Nous vous devons par délicatesse, avec un exposé des faits, le compte rendu des principes qui nous dirigent et des résultats obtenus durant cette première période du collège Saint-Clément.

« I. *Education physique.* — Trois éléments concourent à former la bonne constitution de l'adolescence : une alimentation saine et réglée, des exercices corporels convenables, enfin et surtout, des mœurs pures. Ces trois éléments se trouvent-ils à Saint-Clément de manière à satisfaire aux justes exigences des Pères de famille ? »

Le premier point n'était pas difficile à établir ; à cet égard, la réputation des pensionnats dirigés par les Jésuites, est faite depuis longtemps et parfois un reproche amical leur a été adressé. Nous avons entendu répéter que les élèves étaient trop bien traités à Saint-Clément. Cet excès, si c'en est un, sera facilement pardonné et pour notre part, nous n'avons qu'à féliciter les établissements qui méritent de pareils reproches. Toutefois le R. P. a cru devoir se justifier. Il a prétendu que pour des enfants sevrés de bonne heure des douceurs du foyer domestique, une certaine compensation était désirable : « entre le régime de la jeunesse spartiate, a-t-il dit, et le régime des enfants de Sybaris, il y a un milieu sage que réclament la faiblesse des tempéraments et les usages de la société de nos jours ; nous avons tâché de les saisir. »

Quant aux exercices corporels propres à développer les forces physiques, après avoir indiqué les leçons qui sont communes à tous les grands établissements : l'escrime, la natation, l'équitation et la gymnastique, le R. P. a signalé un autre moyen de santé plus universel, et que le collège Saint-Clément renferme avec surabondance. Ce sont les jeux variés que chaque saison ramène et qui remplissent les heures de récréation, selon les goûts, les âges et les forces. Tous ceux qui ont eu l'occasion d'y assister en ont été frappés. Nous en avons été témoin bien des fois, et, à la vue de la gaîté, de la franche animation qui régnaient dans les cours, nous nous demandions avec surprise où les Jésuites avaient trouvé le secret de prolonger jusque dans les

classes les plus avancées, le temps de l'âge d'or. Qu'ils soient félicités d'avoir su préserver leurs élèves « de ce froid scepticisme, de cette virilité prématurée qui ôte à la physionomie, son sourire ; au corps, ses grâces et sa force et qui fait du plus bel âge de la vie, une époque de tristesse, de mutinerie, de dangereuses méditations. »

Le troisième élément de la santé du jeune âge, la pureté des mœurs était plus délicat à traiter. « Quand les rivaux de Godefroy de Bouillon s'extasiaient sur la vigueur extraordinaire de son bras et lui demandaient le secret de sa force, il leur répondait par ces mots : J'ai toujours eu des mœurs pures. »

Partant de cette belle sentence d'un héros chrétien, fort de la conviction de tous ses auditeurs et appuyé sur l'autorité d'une longue expérience, le R. P. établit que les bonnes mœurs étaient un des secrets les plus efficaces de l'état sanitaire d'un collège. . . . « Et qui n'en a pas fait souvent la remarque ? Tandis qu'un jeune cœur, flétri par l'habitude du vice, se révèle malgré lui à l'œil de l'observateur, il est des marques certaines pour reconnaître que le cœur d'un enfant est heureusement préservé : Epanouissement de la physionomie ; assurance et simplicité du regard, aisance et réserve dans les manières, sensibilité généreuse. . . . »

Et en parlant ainsi, le digne supérieur semblait montrer avec bonheur la nombreuse jeunesse dont il était entouré et dire aux parents : « Voilà les enfants que vous nous avez confiés ; vous avez été heureux de les revoir, et en vous réjouissant du bon état de leur santé, vous avez peut-être senti quelque chose de plus vrai dans la

douceur de leurs étreintes; n'en soyez pas étonnés, la santé de l'âme influe merveilleusement sur celle du corps; dans cette fraîcheur de teint et de physionomie, reconnaissez un avantage plus précieux encore que la santé et qui en est le principe : la pureté des mœurs. »

« Aussi, a-t-il dit, c'est à cette cause et à la bénédiction du ciel que nous devons une prospérité sanitaire presque sans exemple. Pendant six ans, le collège placé dans des conditions matérielles bien peu satisfaisantes, a cependant évité, non-seulement les maladies sérieuses, mais même les petites épidémies si communes à cet âge dans les agglomérations nombreuses.... Nous l'espérons avec fondement, dans le nouveau local ouvert à nos vœux par la Providence, la santé de ces chers enfants trouvera les mêmes sécurités, de plus grandes encore. Nous espérons former à Saint-Clément des générations saines et vigoureuses, de cette vigueur surtout qui est le fruit et la récompense de la vertu. »

II. *Education morale.* — Le R. P., arrivé à cette partie de son discours, déclare que, comme prêtre et comme religieux, il regardait la formation du cœur des enfants comme l'objet principal de l'éducation.

« Continuer l'œuvre de Jésus-Christ et des apôtres pour le bien des âmes, voilà notre devoir, dit-il; nous n'avons pas d'autre raison d'être dans l'Eglise; nous croyons aux âmes de vos enfants; nous avons sans cesse devant les yeux leur divine origine et leur céleste fin; les former pour la terre, pour le ciel, telles sont nos préoccupations du jour et de la nuit. »

Alors, pour mieux apprécier l'importance de l'éducation morale, le R. P. s'est placé pour ainsi dire à un point de vue sublime, il s'est demandé quelle était la loi du développement moral de l'homme? « Dieu, répondit-il, nous en a tracé lui-même de sa main, la marche infaillible au jour où il a dit : Faisons l'homme à notre image et ressemblance. Donc, plus l'enfant se rapproche de Dieu, plus il se rapproche de l'idéal, plus il devient homme ; et par la raison des contraires, plus vous l'écartez de Dieu, plus aussi il s'abaisse, il se dégrade, moins il est homme.

« L'histoire nous le démontre jusqu'à l'évidence : une jeunesse élevée dans l'oubli de ces principes est une jeunesse amoindrie, inquiète, incapable de vertu. Quelle sera son attitude en présence d'impérieux devoirs qui demandent de l'abnégation, du dévouement, si, au lieu de l'habituer de longue main à se vaincre sous les regards d'un Dieu rémunérateur, on ne lui parle jamais que d'intérêts matériels, de félicité terrestre ? Quel sera son respect pour l'autorité de la terre, pour les lois de la patrie, si elle n'a pas appris, avant tout, à respecter l'autorité du ciel ? Je ne crains pas de l'affirmer, toute éducation qui n'a pas été fortement trempée au foyer de la religion est, par la force même des choses, une conspiration contre la famille et la société. Loin de nous le souffle empoisonné de cette indifférence qui, dans notre siècle, s'attaque même à des intelligences de quinze ans et leur ôte la vue du ciel avant qu'elles aient connu la terre. Dieu est l'idéal vers lequel doivent

graviter les âmes et la pratique de la religion est la grande loi de l'éducation morale. »

S'il en est ainsi, les auditeurs du R. P. avaient le droit de lui adresser quelques questions. « Comment prétendez-vous atteindre ce but ? Quelle est votre méthode et quels sont vos moyens, non-seulement pour sauvegarder l'innocence de vos élèves, mais encore pour développer dans leurs cœurs les vertus morales ? » Ce qui regarde les moyens de préservation avait une réponse facile. Personne n'ignore la vigilance scrupuleuse des Jésuites pour empêcher la contagion du vice, et le R. P. n'a pas eu de peine à nous faire comprendre que si un jeune homme lit, sans un contrôle sérieux, les livres à la mode, en littérature, en histoire, en philosophie, sa moralité est immédiatement compromise et avec elle son éducation tout entière. Mais la vigilance ne suffit pas : l'enseignement même de la doctrine morale la plus pure est stérile. Il faut quelque chose de plus pour le cœur de l'enfant. Car, au jour de son baptême, Dieu y a déposé le germe des vertus chrétiennes et d'une vie surnaturelle.

« Il y a surtout deux moyens qui doivent tenir la première place dans l'éducation : la prière et les sacrements. Un jeune homme qui ne prie point, qui fuit la confession et l'Eucharistie, est incapable de résister aux séductions du vice ; au contraire, épanouissez cette jeune âme par les confidences filiales de la confession, vivifiez-la par la nourriture divine de la Communion et vous lui communiquerez une force infinie pour la pratique de la vertu. »

Et voilà le grand secret des Jésuites, voilà pourquoi ils enseignent soigneusement à leurs élèves, l'art de la prière et les encouragent à la fréquentation des Sacrements. Ils leur font même entendre la messe tous les jours, et cet usage est consacré par une expérience de trois cents ans. Un esprit superficiel dira peut-être que c'est du temps perdu pour les études. Si nous pénétrons au fond des choses, nous dirons : c'est un gain assuré pour l'éducation morale et même pour les études, car c'est ce qui donne la vie à tout le reste.

« L'éducation morale ainsi conçue a-t-elle atteint son but au collège Saint-Clément ? Telle a été notre aspiration continuelle, et nous croyons pouvoir affirmer que nos efforts ne sont pas demeurés stériles. En rentrant avec vous au foyer domestique, vos fils pourront prier avec vous, ils vous reviendront avec des convictions sérieuses, et aux progrès qu'ils ont pu faire dans les vertus morales, vous reconnaîtrez l'action vivifiante de la piété chrétienne. Persévéreront-ils dans ces heureuses dispositions ? C'est le secret de Dieu et de la liberté humaine. Toutefois, s'il est permis de juger l'avenir par le passé, loin de se flétrir, ces vertus naissantes se fortifieront avec les années. D'ailleurs, pères et mères, vous le savez, quoique notre responsabilité expire sur le seuil de cette maison, notre amour et notre dévouement s'étendent plus loin : nous joindrons notre sollicitude à la vôtre ; notre voix sera toujours écoutée parce que, comme la vôtre, elle est aimée. Ceux-là même qui auraient le malheur de s'écarter du droit chemin y seraient ramenés tôt ou tard par le souvenir du bien perdu

et finiront par décrire cette courbe rentrante dont parle le comte de Maistre ; ils reviendront à cette foi pratique qui fera leur consolation dans l'âge mûr, comme elle avait fait le bonheur de leur adolescence. »

III. *Education intellectuelle.* — Les collèges de la Compagnie de Jésus étaient fermés en France depuis quatre vingt-dix ans, quand une législation équitable, secouant enfin des préjugés qui font sourire aujourd'hui, décréta avec la liberté d'enseignement, la liberté des méthodes. Les Jésuites purent fonder à Metz, comme autrefois, un établissement d'instruction secondaire. Mais à cette époque de réformes, d'innovations et d'essais de tous genres, au milieu de ces programmes divers qui naissaient et mouraient si vite depuis quelques années, quelle sera la méthode des Jésuites ?

« Notre choix ne pouvait pas être douteux. Nous avons repris le programme que l'Europe savante avait connu, estimé depuis trois siècles. Ce programme a deux parties : l'une qui est immuable, fondée sur la nature même de l'homme, de l'enfant ; une autre variable et qui peut se plier aux exigences particulières des temps et des lieux. Mais là comme autrefois, le cercle entier des études littéraires doit être la préparation à l'étude exclusive des sciences. » Pour justifier cette plus grande importance qui est accordée aux lettres, le R. P. a invoqué le jugement des savants eux-mêmes, et avec une foule de noms illustres, depuis Newton et Leibnitz jusqu'à Lalande et Ampère, il a cité l'opinion de Napoléon Ier qui a dit que les lettres

forment l'homme tout entier et que les sciences exactes ne le forment qu'en partie. « C'est que les sciences exactes ne s'adressent qu'au raisonnement et que les lettres développent harmonieusement toutes les facultés. De là cette dénomination si philosophique appliquée aux belles lettres : *Litteræ humaniores*, c'est-à-dire des études qui rendent l'homme plus homme. . . . Aucun homme sérieux ne révoque en doute cette nécessité des lettres ; des expériences récentes l'ont constaté. Mais comment concilier ces avantages incontestables avec les exigences impérieuses de l'avenir ? La vingtième année est la limite fatale placée à l'entrée des carrières où la jeunesse de notre pays se porte de préférence. Le problème est moins compliqué qu'il ne le parait d'abord et le programme de Saint-Clément peut en donner la solution. En suivant ce programme, un enfant doué d'une intelligence ordinaire, qui a complété ses études littéraires avant l'âge de seize ans, parvient avec un esprit mieux disposé aux études scientifiques et parcourt alors cette carrière plus sûrement et même plus rapidement ; en supposant même, sans l'admettre en général, qu'un élève ainsi formé arrive aux écoles du gouvernement un an plus tard que tel ou tel de ses condisciples, déserteur des études littéraires à partir de la 4me ou de la 3me ; bien loin de regarder ce retard comme un malheur, il faudra l'en féliciter ; son éducation a été plus complète et il se présente aux diverses carrières de la vie avec des chances plus certaines de succès.

« Supposons qu'après trois ou quatre années d'études

scientifiques, un échec définitif interdise à un jeune candidat l'entrée des écoles ; qu'arrivera-t-il, s'il a été préparé comme nous venons de le dire ? Fort de ses études littéraires, muni de son diplôme, développé suffisamment sous tous les rapports, il peut avec confiance se présenter à d'autres carrières honorables et les suivre avec succès. . . . .

« Depuis cinq ans, la moyenne constante des bacheliers-ès-lettres du collège représente les trois quarts des candidats. Ainsi 13 sur 18 ont été reçus l'an dernier ; 12 sur 16 cette année ; plusieurs avec la mention *bien*, ou par ordre de mérite à la tête de leur série, presque tous à l'âge de seize ou de dix-sept ans.

« Pour les sciences sur douze candidats, déjà pourvus du diplôme des bacheliers-ès-lettres, dix jusqu'ici ont été admis par la Faculté ; plusieurs aussi avec la mention *bien* ou par ordre de mérite à la tête de leur série ; quelques-uns après six mois, tous les autres après une seule année d'études scientifiques. Les moins heureux aux examens des sciences ont été ceux des élèves que l'âge ou des exigences particulières ont forcés de se dispenser du cours complet des lettres. La moitié seulement des candidats de cette catégorie ont été reçus et c'est là une nouvelle preuve de la vérité démontrée, que le meilleur moyen de réussir dans les sciences, c'est l'étude complète des lettres. »

Avant de terminer, le R. P. fit à ses auditeurs une annonce qui fut accueillie avec applaudissements. Depuis plusieurs années, les vœux exprimés bien des fois par les familles chrétiennes de l'Est de la France,

réclamaient des Jésuites une école immédiatement préparatoire aux écoles du gouvernement. Ces vœux vont être satisfaits ; les cours spéciaux seront ouverts au collège Saint-Clément, à dater du prochain mois d'octobre. Ils y seront établis sur les mêmes bases qu'à l'école préparatoire de la rue des Postes, à Paris, c'est-à-dire dans le but d'ouvrir aux jeunes gens l'accès aux écoles de Saint-Cyr, centrale, polytechnique, des mines et des eaux et forêts. On connait de réputation l'établissement de la rue des Postes et on n'ignore pas les succès qu'il a obtenus les années précédentes. On apprendra avec plaisir les résultats des examens de l'année qui vient de finir : Vingt-cinq bacheliers-ès-sciences sur vingt-sept candidats ; quatre sur sept admissibles à l'école navale ; six sur dix, admissibles à l'école polytechnique, enfin les douze candidats à Saint-Cyr, déclarés admissibles tous les douze. . . . .

« Pourquoi la ville de Metz a-t-elle été choisie de préférence pour cette seconde école préparatoire ? Nous le devons, répond le Révérend Père, aux goûts et aux aptitudes spéciales du pays. Nous désirions aussi témoigner par là notre reconnaissance à la cité qui nous avait accueillis avec une si parfaite bienveillance, il y a six ans, et qui, depuis, nous a prêté un si généreux concours dans l'achat et la restauration de Saint-Clément. Sans doute, et je le rappelle avec bonheur, la présence du collège, encore incomplet, a déjà pu réaliser quelque bien dans la ville et acquitter envers elle une partie de notre dette. Une église rendue au culte, un quartier populeux retrouvant un nouveau centre

d'action catholique, de vraie civilisation : en outre des pauvres soulagés, des ouvriers occupés en grand nombre : des familles honorables fixées à Metz, pour y suivre l'éducation de leurs enfants ; d'autres attirées plusieurs fois l'année, des pays étrangers ; enfin près de trois millions de plus jetés en la circulation de la ville, depuis quelques années, voilà les résultats « de l'existence de Saint-Clément à son début. Mais ce n'est pas assez pour notre gratitude et nous avons l'ambition de nous rendre de plus en plus dignes de l'œuvre qui nous est confiée. Puissions-nous en agrandissant la sphère du collège agrandir aussi son utile influence sur la prospérité morale et matérielle d'une ville qui nous est devenue bien chère et qui est pour nous, comme une seconde patrie ! »

La rentrée du 13 octobre 1858 amena un grand nombre de nouveaux élèves. Quelques jours après, avait lieu la retraite accoutumée. Cette retraite est une transition nécessaire entre la dissipation des jours de vacances et la reprise sérieuse des études. Cette période de recueillement, ces trois jours consacrés à reprendre les traditions de piété et de discipline produisent toujours un merveilleux effet.

Peu de temps après, les Pères réunissaient, pour la première fois, les élèves sortis du collège de Metz. Les Jésuites ne regardent pas leur tâche comme terminée, alors que, les études finies, leurs élèves abandonnent les bancs du collège. Ils les suivent, s'intéressent à leurs succès, à leurs études, à leur établissement.

A quelqu'heure qu'un ancien se présente dans une

maison de la Compagnie, il est assuré de trouver quelque Jésuite prêt à l'accueillir, à deviser avec lui des souvenirs d'enfance, à réveiller tous les nobles et bons sentiments qu'on s'est efforcé de lui mettre au cœur pendant de longues années. On invite ceux qui résident dans une ville où se trouve un collège de la Compagnie à prendre part, comme ils le faisaient alors qu'ils étaient encore sur les bancs, à toutes les solennités, fêtes religieuses, exercices scolaires, représentations théâtrales ou promenades extraordinaires. La place des anciens est toujours marquée au premier rang. Mais indépendamment de ces attraits, chaque collège groupe ses anciens élèves en associations dont les membres sont prêts à se tendre les mains, à s'entr'aider au besoin, et en tous cas, à se soutenir les uns les autres. C'est la première manifestation de cette association qui réunissait le 13 octobre, une cinquantaine d'anciens autour du P. Stumpf et des plus anciens professeurs du collège. La génération présente de Saint-Clément était représentée par une nombreuse délégation choisie parmi les plus grands et les plus sages. A la droite du Père Recteur s'assit, un ancien élève de Saint-Augustin, revêtu du froc des Dominicains, le R. P. Colchen ; à sa gauche, un jeune magistrat, avocat-général de demain, Charles Pierron. C'est lui, qui d'une voix émue remercie éloquemment les Pères d'avoir provoqué cette réunion. Le Père Stumpf répond. Son improvisation tout empreinte de cet entrain, de cette gaîté qu'il conserve partout et toujours malgré les graves préoccupations qui l'assiègent, est accueillie par des applau-

dissements répétés. Le soir, un concert improvisé retient les convives et l'on se quitte, gardant un précieux souvenir de cette fête qui se renouvellera chaque année. Le lendemain, suivant l'usage, tous les convives de la veille se retrouvent aux pieds des autels où une messe est offerte pour ceux de leurs camarades que Dieu a rappelés à lui.

Les études sont reprises avec vigueur. Chacune des fêtes que l'on aurait célébrées dans la famille, on les solennise au collège. C'est la Sainte-Cécile, où les musiciens après avoir été à la tâche toute l'année, se trouvent à l'honneur pour fêter leur patronne. C'est la Saint-Clément, la fête religieuse de la maison. C'est la Saint-Nicolas : non content de visiter les plus petits, le grand Saint pénètre jusqu'à la classe de philosophie et dans la cellule des jeunes Pères. Ce sont les saints Innocents. C'est surtout le jour des Rois. Chaque table a partagé le gâteau. Les souverains se réunissent. Le roi des rois lève triomphalement la fève qui consacre son pouvoir. Musique en tête, le cortège s'ébranle ; l'Etoile ouvre la marche, puis les massiers, les grands seigneurs de la cour, les rois Mages y compris le souverain de l'Ethiopie, accompagné de ses suivants rapidement travestis et hâtivement bronzés. Enfin le roi des rois. C'est un futur officier supérieur. Les décorations de papier qui couvrent aujourd'hui sa poitrine seront un jour remplacées par une croix chèrement achetée sur un champ de bataille. Pour le moment, tout joyeux, sans souci du lendemain, il se laisse enlever sur une civière tendue de draperies multicolores et

portée sur les épaules de ses fidèles sujets. Le cortège parcourt les cloîtres, les corridors, les cours de récréation pendant que les pages jettent des bonbons et la soirée s'achève aux sons de la musique.

A la Saint-Jean-Baptiste, fête du R. P. Recteur, les philosophes et les rhétoriciens représentent une tragédie du P. Cahour : *Les derniers jours de Dioclétien.* Cette pièce accompagnée de chœurs obtient un grand succès.[1]

Parmi les œuvres qu'abrite la résidence des Jésuites, celle des militaires n'a pas cessé d'exercer son action bienfaisante de 1832 à 1870. Depuis 1848, les généraux qui se succèdent à Metz : Randon, Marey-Monge, Bourbaki, de Martimprey, d'Aurelle de Paladine connaissent cette œuvre, la suivent avec intérêt et l'encouragent. Profitant de ces bonnes dispositions, les Pères invitèrent les hommes de bonne volonté à venir pendant trois soirées entendre une courte instruction, suivie du chant de cantiques et de la bénédiction. Le quatrième jour, une messe de communion les réunissait à Saint-Clément. Cette sorte de petite retraite attirait chaque année une affluence considérable ; cette année (1859), on y comptait les trois généraux commandant à Metz, un grand nombre d'officiers et près de douze cents hommes.

Le 16 août à la distribution des prix, le Père Bach prononça un discours sur les anciens travaux des Jésuites à Metz.

[1] Voir Pièces justificatives, note 51.

Toutes les fêtes de l'année 1860 s'effacèrent devant celle de la consécration de l'église de Saint-Clément. Le mercredi 6 juin, Mgr Dupont des Loges, assisté d'un nombreux clergé accomplit les magnifiques cérémonies prescrites par le rituel. Une foule nombreuse assistait à la messe de la dédicace. On remarquait aux places d'honneur toutes les notabilités de la ville. A la fin de l'office, l'Evêque adressa la parole aux fidèles.

« Avant de terminer par une dernière bénédiction, cette auguste cérémonie, c'est un devoir, c'est surtout un besoin pour mon cœur de rendre à Dieu de publiques et solennelles actions de grâces. Qu'avons-nous vu et que voyons-nous?

« Dès l'origine de l'établissement du christianisme dans notre contrée, c'est-à-dire dès les temps apostoliques, la piété et la reconnaissance des fidèles avaient érigé sur le tombeau de Saint-Clément leur premier Evêque et leur apôtre, un modeste oratoire célèbre dans les annales de l'Eglise de Metz, que les persécutions des premiers siècles et plus tard les invasions des barbares ont longtemps respecté. C'était dans son enceinte, c'était aux pieds du corps vénéré de Clément que plusieurs des Evêques qui succédèrent à ses vertus autant qu'à son autorité voulurent que leurs dépouilles mortelles reposassent.

« Que si, dans la suite des âges, cet antique monument avait disparu, peut-être pour faire place à notre magnifique cathédrale, jamais du moins, jusqu'à ces derniers temps, saint Clément, l'apôtre de cette ville, n'y avait été privé d'un sanctuaire où son nom si doux

put être invoqué. Mais hélas ! depuis soixante-dix ans, il n'y en avait plus ! ou plutôt, je me trompe, il y en avait un magnifique, digne de la munificence et de la piété de nos pères, mais désolé et profané. Le nom de l'église Saint-Clément était encore prononcé, on la montrait encore de loin, mais avec des larmes dans les yeux, en pensant à son antique gloire et à sa désolation présente.

« Mon Dieu ! vous connaissiez à ce sujet mon ardent désir et les gémissements secrets de mon cœur ne vous étaient point cachés ! Vous les avez exaucés par ces voies pleines de force et de suavité qui sont les voies ordinaires de votre providence. Vous avez incliné vers nous le cœur du souverain qui tient dans ses mains puissantes les destinées de la France ; dans un sentiment généreux et une pensée pleine de grandeur, il a voulu que ce monument élevé par la science et la religion, fut rendu aux sciences, aux belles-lettres et à la religion ; et, lorsqu'un peu plus tard, à son passage dans cette ville, je lui exprimai ma respectueuse reconnaissance, je ne saurais oublier tout ce que sa réponse renfermait de bienveillance : il témoigna être heureux d'avoir fait cette bonne action. Belle et noble action, en effet ! Que Dieu la récompense !

« Et maintenant que voyons-nous ? Que voyez-vous, dans ce beau jour, mes très chers Frères ? Cette église sortie de ses ruines, parée, pour me servir d'une expression des Saints Livres, comme une épouse pour son époux immortel et glorieux ; ces murs, qui ont secoué leur poussière, consacrés par l'onction sainte ; cet

autel prêt pour le sacrifice ; ces voûtes élevées qui retentissent de l'harmonie des divins cantiques ; et, autour de nous, comme une couronne embaumée, cette nombreuse et florissante jeunesse dont ces murailles abritent l'innocence, et qui vient apprendre ici à aimer Dieu par dessus tout, à honorer ses parents et à servir un jour sa patrie ; et, près d'elle, à ses côtés, dirai-je ses maîtres, ses pères ou ses amis ? Je dirai tout à la fois ses pères, ses amis et ses maîtres qui lui consacrent leurs travaux, leurs veilles, leurs talents, leur cœur surtout, oui tout le dévouement de leurs cœurs ; dignes enfants d'Ignace, marqués comme leur père de ce double sceau qui fait la principale gloire de leur compagnie : le respect des bons et la haine des méchants.

« Tel est le touchant spectacle que nous avons sous les yeux et que relèvent par leur présence toutes ces familles accourues pour confondre avec nous leurs prières et les accents de leur reconnaissance, l'élite de la société de cette ville et des villes voisines et à leur tête, ceux qui gouvernent la province, venus ici pour donner à cette grande œuvre un témoignage public et solennel de leur sympathie.

« Mon Dieu, que vous êtes bon ! et que je sens vivement en ce moment mon impuissance à vous remercier ! Dilatez mon cœur, ou plutôt Seigneur, donnez-moi un autre cœur, un cœur nouveau pour mieux vous aimer, pour vous mieux bénir, pour mieux me dévouer à Vous, à votre Eglise, à ces enfants bien-aimés ; ou plutôt encore mes enfants, mes frères, mes pères, donnez-moi tous vos cœurs afin que je les présente à Dieu en ce

beau jour par les mains pures de saint Clément. . . . Je vous les offre, ô mon Dieu, comme un hommage de reconnaissance et d'amour ! Daignez, Seigneur, les accepter et nous bénir ! »

En prononçant ces paroles, Mgr Dupont des Loges semblait avoir perdu son air d'austérité et sa majesté imposante ; son visage était transfiguré par l'amour qui débordait de son âme. On sentait que cette parole n'appelait pas ce genre d'approbation qui nous fait applaudir les génies de l'éloquence de la chaire. Elle forçait cet immense auditoire à s'incliner sous la main qui le bénissait et chacun était heureux de sentir son âme vibrer à l'unisson de celle d'un saint.

Après la messe, un banquet réunit plus de six cents convives dans la grande salle des exercices. A l'issue du repas, le R. P. Provincial adressa à Mgr l'Evêque quelques mots empreints de la plus touchante gratitude. Ce discours fut suivi de couplets de circonstance, pleins d'esprit et de délicatesse, dus au Père Sengler, dont le Père Camille de la Croix avait parfaitement saisi le sens et le rhythme en en faisant la musique. Nous en citerons ici quelques uns pour justifier la véritable explosion de bravos qui accueillait chaque refrain :

O jour heureux ! o touchant privilège !
Par la bonté dominant la grandeur,
Monseigneur, veut, au banquet du collège,
De sa présence ajouter la splendeur.
A la jeunesse il se plaît à sourire ;
Toujours, dit-on, il l'aima tendrement,
Il a pourtant, je ne crois pas médire,
Un petit faible, et c'est pour Saint-Clément.

Combien de fois dans l'arène classique,
Des combattants il enflamma les cœurs,
Combien de fois aux jeux, à la musique,
Il couronna de sa main nos vainqueurs.
Voici bien plus ! Oui, c'est un vrai miracle :
Le carnaval a vu ce trait charmant,
Monseigneur daigne assister au spectacle ;
Toujours un faible, et c'est pour Saint-Clément.

Nobles amis, protecteurs de l'enfance,
Valeureux chefs de nos brillants soldats,
Père chéri de nos Pères de France,
Prêtres pieux, illustres magistrats :
De Monseigneur, vénérant la personne,
Vous le prenez pour modèle aisément.
Voilà pourquoi, Messieurs, je vous soupçonne
D'avoir un faible aussi pour Saint-Clément.

Les membres de la presse locale qui assistaient à ces fêtes attestent, que chacun admira la tenue de cette jeunesse, toujours de bonne compagnie, même au sein du plaisir ; toujours docile, même dans l'entrain des jeux ; on applaudissait « à cette attitude, à ces sentiments qui savent allier les enseignements de la religion aux légitimes distractions du jeune âge. Effet précieux, résultat inappréciable de la bonne éducation dont les Révérends Pères sont les dispensateurs.

« La gaîté de cette jeunesse faisait véritablement du bien à notre vénérable Evêque dont la noble et austère figure s'éclairait d'un rayon de joie pure qui se communiquait de proche en proche. Il souriait à ces chants dont le bon goût, la sensibilité, la reconnaissance pouvaient revendiquer la meilleure part et il daignait leur prodiguer ses applaudissements. »

Cette fête fut terminée par la lecture du procès-verbal de la cérémonie de la dédicace de Saint-Clément. Tous les assistants tinrent à honneur d'apposer leur signature sur cette pièce officielle et de rendre ainsi hommage à ceux qui furent avec Monseigneur les promoteurs de cette solennité : les vénérables Bénédictins qui habitèrent l'abbaye pendant trois siècles ;[1] le saint Père Potot, le prophète de Saint-Clément ; le Père Eugène Braun dont l'abnégation permit la fondation du collège : le Père Lauras, qui de cet amas informe de constructions et de ruines, tira un si heureux parti, et enfin celui qui porta la vie dans les plus petits recoins de cette œuvre grandiose, le R. P. Stumpf.

A la fête du Père Recteur, le 25 juin 1860, les élèves furent conduits à Luxembourg. A leur arrivée, la population couvrait les glacis aux abords de la gare. Mgr Adamès, pro-vicaire apostolique du diocèse de Limbourg, à la tête d'un nombreux clergé était venu au devant du collège. Le cortège se dirigea, musique en tête, vers la ville, dans laquelle on entrait, sur une étroite passerelle élevée de cinquante mètres au-dessus du fond du large fossé de la place, ce qui est fort pittoresque, mais non moins étourdissant pour les natures tant soit peu impressionnables.[2] « La première visite des voyageurs fut pour l'église Notre-Dame où ils en-

[1] Voir Pièces justificatives, note 52.

[2] De nombreux emprunts sont faits à la relation de ce voyage insérée par M. *Chenard de Mazières* dans le journal qu'il dirigeait à cette époque.

tendirent la messe célébrée pontificalement par Mgr Adamès. En entrant, dans cette église pleine pour les Jésuites de souvenirs tristes et doux, où chaque image, chaque pierre, chaque tombe éveille en eux de profondes et légitimes sympathies, les physionomies, tout à l'heure si rieuses, avaient pris un remarquable caractère de gravité. Disons d'ailleurs et nous le savons de source certaine que la tenue toujours parfaitement convenable et distinguée des élèves de Saint-Clément, leur politesse aimable et aisée, ont produit à Luxembourg, les plus favorables impressions. »

En sortant de l'Eglise, on alla saluer le bourgmestre de la ville, qui offrait au collège une généreuse hospitalité dans les salons splendides du Palais des Etats. Une table de six cents couverts avait été dressée et, sans bruit, sans confusion, comme par enchantement, les nombreux convives se trouvèrent à leur place. Pendant le repas, on exécuta des chants et des symphonies. Le Père Stumpf prit la parole pour remercier Mgr Adamès, le bourgmestre et les habitants de Luxembourg. Il réussit à faire partager à tout son auditoire l'émotion attendrie dont il était lui-même profondément pénétré. L'Evèque répondit au R. P. Recteur. Le président de l'Athénée de Luxembourg dans un savant discours, rappela les anciens souvenirs des Jésuites dans cette contrée ; les fondations utiles, charitables et pieuses dues à leur initiative, les bienfaits répandus par cet ordre illustre.

Mgr Adamès voulut que chacun des voyageurs emportât un souvenir de cette journée et lui-même distri-

bua environ six cents images de la Vierge miraculeuse de Luxembourg. Vers quatre heures de l'après midi, les voyageurs, reconduits par la ville entière, remontèrent en wagons après des adieux empreints de la plus cordiale affection.

Au commencement de l'année 1861 une division du lycée rencontrant en promenade, une division de Saint-Clément, quelques coups de poing furent échangés ; une mêlée de quelques instants eut lieu, à la suite de laquelle chacun reprit son chemin, ne laissant sur le carreau, ni morts, ni blessés. L'autorité universitaire fit son rapport. Le Préfet s'en saisit. Le Baron Jeanin avait été nommé depuis le mois de juillet 1859 en remplacement du Comte Malher. Ce personnage, ami d'Edmond About[1] et de toute la camarilla qui exerça une influence néfaste sur la fin du règne de Napoléon III, saisit avec empressement cette occasion de susciter une mauvaise affaire aux Jésuites. Il envoya

[1] Edmond About, *Causeries* (Paris, Hachette, 1865, in-12), rapporte une lettre de son ami le Préfet Jeanin : « Le choix de l'Empereur m'a jeté dans un foyer de réaction furieuse; je lutte en désespéré, mais que puis-je à moi tout seul! Mon Evêque est un enragé, un père Duchesne en soutane. La centième partie des injures qu'il nous dit en public suffirait pour faire envoyer un pauvre diable à Cayenne, mais que faire? Mon procureur général (Baron de Gérando) est un vieillard austère, sincère, toujours prêt à plier les genoux ; mon Général (Bourbaki) est une culotte de peau, de la peau la plus douce et la plus maniable; mon receveur général (de Saint-Chamant) a mis ses enfants chez les Jésuites. Je suis seul de mon bord. »

Ce personnage n'a laissé que de tristes souvenirs dans le pays qu'il était chargé d'administrer.

immédiatement un réquisitoire à Paris. A la vue de cette pièce, l'émoi est à son comble. Deux inspecteurs généraux de l'Université reçoivent l'ordre de partir pour Metz. Ces messieurs arrivent inopinément au collège, visitent toutes les classes, se font ouvrir les salles vides, saisissent le moment où les élèves sont absents pour fouiller les pupitres, parcourir les cahiers, examiner les livres et finalement après sept ou huit heures d'interrogations et de perquisitions se retirent, avouant qu'ils n'ont absolument rien vu de suspect.

Le journal messin qui était en communion d'idées et recevait les inspirations de M. Jeanin présenta les faits en dénaturant ce minuscule incident et l'enrichissant de grossières inventions. Le Père Marquet, préfet des études, dut écrire une lettre rectifiant les faits. La plupart des autorités et notamment le Général Commandant la Division, vinrent offrir au R. P. Recteur, leur appui contre la malveillance préfectorale.

Au mois de juin, l'académie de la classe de seconde donna une brillante séance sur *Jeanne d'Arc*.[1] Quelques jours plus tard, pour la fête du Père Recteur, on représentait un drame historique, tiré de l'histoire des Ducs de Bourgogne et intitulé *Jean-sans-Peur*. A la fin de l'année, le collège faisait recevoir 17 bacheliers ès-lettres sur 21 candidats ; 25 bacheliers ès-sciences sur 35. Un élève était reçu à l'école polytechnique, le premier d'une

[1] Voir Pièces justificatives, note 53.

nombreuse et vaillante série, deux à Saint-Cyr et deux à l'école de médecine militaire.

L'histoire d'une institution, d'un collège présente nécessairement quelque monotonie; chaque année recommence le cycle des études, des exercices formant un intéret actuel, vivant pour ceux qui y prennent part, mais qui, de loin, finit par changer d'aspect et amener une repétition fatigante. Plaisirs et pleurs d'enfants passent. A peine, à trente, à quarante années de distance, se rappelle-t-on les larmes versées à l'annonce de la mort d'un Père que vous avez aimé, d'un camarade dont vous avez partagé les jeux et les travaux. Nous ne pourrions rappeler ici tous ces deuils. Pour beaucoup de nos camarades le R. P. Didierjean, dans ses souvenirs de Metz[1] a retracé des portraits qui nous font revivre à l'époque où les Béhé, du Coëtlosquet, Purnot, Altmayer, Aweng, Boulangé, Chenard de Mazières et tant d'autres, après avoir entraîné leurs amis pendant qu'ils vivaient, leur apprenaient comment on meurt pour aller au ciel. Mais pour les Pères? Comment écrire ces souvenirs? Que dire d'un Jésuite? Il a aimé Dieu, a été fidèle à sa règle jusqu'à la perfection, il s'est fait aimer de tous. Mais cette piété, cette obéis-

[1] *Souvenirs de Metz. L'école Saint-Clément, ses derniers jours*, par le R. P. Didierjean de la Compagnie de Jésus. Paris, Albanel, 1875, 2 vol in-12.

Elèves des Jésuites. Souvenirs des collèges de la Compagnie de Jésus en France 1850-1880. Paris. Victor Palmé, 1882, 2 vol. in-12. *Jeunes chrétiens de notre temps. Notices biographiques* par le R. P. Didierjean. Paris, Victor Retaux, 1891, 1 vol. in-8°.

sance, ce dévouement, ils ne seraient pas Jésuites, s'ils n'avaient ces vertus au suprême degré. Quant à leurs talents, leur science, leurs succès individuels, ils passent leur vie à cacher ces mérites et à les en croire, plus ils sont grands, plus ils sont misérables. Combien ont passé à côté des Pères Bigot, Ringot et de ceux qui ont été chercher le martyre à la Guyane, des Pères Bertrand, Bonnomet, Joubaud de Montfort, Denizot et n'ont su qu'à l'heure de leur mort et leur héroïsme et leur immense charité. On s'use vite quand on ne ménage ni sa santé, ni ses forces. De 1852 à 1862, dix Jésuites passés par le collège de Metz ont disparu et sont allés recevoir au ciel la récompense d'une sainte vie.

En 1863, furent célébrées à Metz les 2, 3, 4 et 5 février, les fêtes de la canonisation des Martyrs Japonais. De ces vingt-six martyrs, trois : Paul Miki, Jean Soan et Jacques Kisaï appartenaient à la Compagnie de Jésus. Ces fêtes coïncidant avec les exercices de l'adoration perpétuelle eurent lieu avec une pompe solennelle. Les instructions furent données par le R. P. Ambroise, gardien du couvent des Capucins de Paris. Les enfants de Saint-François et ceux de Saint-Ignace ayant été associés dans le martyre, il était juste que leurs frères s'unissent pour célébrer le triomphe.[1]

Signalons cette même année, une séance des élèves de seconde auxquels on avait donné comme argument :

[1] *Les Martyrs Japonais. Notice historique extraite de l'histoire du christianisme au Japon*, par le P. de Charlevoix. Le Puy, Marchesson, 1863, in-18.

COLLÈGE SAINT-CLÉMENT — GRANDE SALLE.

l'enfance de Duguesclin. Enfin, la distribution des prix où le R. P. Stumpf prononça un discours sur *l'étude de la philosophie.* Pour compléter l'historique de la maison, ajoutons que le Père Letierce donna à la Cathédrale une série de sermons sur *le spiritisme* qui eurent un énorme retentissement.

La plus grande fête de l'année est toujours celle où l'on apporte ses vœux au Père de famille, au R. P. Recteur. Tout est combiné, préparé de longue main pour en assurer la réussite. Maîtres et élèves rivalisent de zèle, on garde le secret, le plus possible, enfin, le grand jour arrive, tout est prêt. En 1864, on joue un drame historique emprunté à l'histoire de Bretagne : *la Trahison.*[1] Le lendemain, tous partent dès le matin, on se rend à Gorze où une hospitalité grandiose est offerte dans la belle propriété du père d'un des élèves du Collège.

En 1865, on garde le souvenir d'une belle séance académique de la classe de rhétorique qui avait pour thème, un *épisode du bombardement d'Alger*, en 1683, ainsi que des fêtes qui eurent lieu les 26, 27, 28 mai en l'honneur de la béatification du Père Canisius.

C'est également vers cette époque que les élèves de Saint-Clément qui faisaient partie des Congrégations de la Sainte-Vierge se décidèrent, sous l'inspiration du Père Sucher à embellir la chapelle de Congrégation. Ce sanctuaire d'une belle et simple architecture romane

[1] Voir Pièces justificatives, note 54.

devint un modèle idéal de grâce et de splendeur digne, autant que possible, en ce monde, de Celle qu'on y révérait. Le Père Didierjean, dans sa notice sur Etienne Aweng, nous dit avec quel zèle et quel amour on y travailla. « De magnifiques vitraux, représentant les chers patrons de la jeunesse, saint Louis de Gonzague, saint Stanislas Kotska, saint François de Sales, le Bienheureux Pierre Fourier, décorèrent les murailles, ne laissant pénétrer dans l'enceinte qu'un demi jour mystérieux, comme pour inviter au recueillement et à la prière. Au-dessus d'un autel admirablement sculpté, d'un symbolique dessin que la peinture rendit plus manifeste, une grande fresque offrit aux regards l'image rayonnante de Notre-Dame des Anges. Le chœur reçut un pavé de marbre précieux au fond blanc, sur lequel ressortissaient des chiffres du plus riche effet. Des boiseries en chêne, artistement travaillées avec stalles pour les dignitaires, firent le cordon de la nef, encadrant les quatorze stations du chemin de la croix, de vrais chefs d'œuvre dus au pinceau délicat d'une dame messine. Des peintures pleines de goût et de style tapissèrent les murs, embellirent les colonnades, et des voûtes bleu de ciel, parsemées d'étoiles d'or, couronnèrent tout l'édifice... »

« Un jour, une pensée touchante vint s'offrir avec insistance à l'esprit de l'un des dignitaires de la Congrégation. A la Reine des Anges, il faudrait une cour digne d'elle. Autour de son image, ne pourrait-on placer quelques reliques des angéliques patrons de la jeunesse et de la bienheureuse Marguerite-Marie, récem-

ment élevée sur les autels ? Les congréganistes accueillirent cette pensée avec enthousiasme. Avec l'approbation du P. Directeur, une requête fut envoyée au Très Révérend Père Général de la Compagnie de Jésus. Bientôt arrivèrent de Rome les reliques demandées : deux élégants monuments en bronze doré les reçurent et vinrent orner le chœur de la chapelle. La joie des congréganistes à cette vue, ne fut égalée que par leur reconnaissance. Ils la témoignèrent par une lettre collective au Très Révérend Père Général qui daigna leur adresser cette bienveillante réponse :

Rome, 28 mars 1866.

Très chers Congréganistes de la B. V. Marie,

« J'ai lu avec une grande consolation pour mon âme la lettre où vous me remerciez de vous avoir envoyé quelques reliques de ces jeunes bienheureux qui, par la protection de la Vierge Mère de Dieu, ont conservé sans tache jusqu'à la mort le lis de leur innocence. Ce qui m'a causé le plus de joie, c'est le saint désir dont vous brûlez, de marcher sur leurs traces et d'implorer leur patronage pour traverser sans atteinte la contagion pestilentielle de ce siècle qui exerce une influence mortelle sur tant d'imprudents jeunes hommes. Elle mérite aussi de grands éloges, elle semble même pour vous un nouveau gage de prédestination, la tendre dévotion que vous professez envers le Sacré Cœur de Jésus ; elle vous a suggéré le pieux souhait de voir s'allumer dans votre cœur une étincelle du feu qui embrasait la bienheureuse

Marguerite-Marie d'amour pour ce sanctuaire de la Divinité, pour cette intarissable source de grâce. Persévérez, très chers fils Congréganistes, à honorer avec ardeur ces admirables jeunes saints que les Souverains-Pontifes vous ont donnés pour patrons : Louis de Gonzague, Stanislas Kostka et Jean Berchmans ; imitez leurs éclatantes vertus, afin qu'après avoir suivi comme eux les voies de la justice, Dieu vous montre son royaume et couronne vos travaux d'une éternelle récompense.

« Souvenez-vous de moi, dans vos saintes prières ; en retour, je vous recommande instamment à notre Bienheureuse Mère, vous tous, Congréganistes très chers en Jésus-Christ. »

Votre tout dévoué dans le Seigneur,

PIERRE BECKS,

Général de la Compagnie de Jésus.

Presque chaque année ramène des fêtes religieuses destinées à honorer quelque saint de la Compagnie de Jésus. Après les martyrs de la Pologne et du Japon, après le Père Canisius vint le tour de la béatification du Bienheureux Jean Berchmans.[1] C'est à la cathédrale de Metz que furent célébrées, les 11, 12 et 13 mai, les fêtes destinées à honorer ce nouveau patron de la jeunesse chrétienne.

[1] Nous empruntons le récit de ces fêtes au journal le *Vœu national*, dans lequel le rédacteur en chef M. VAILLANT a donné à Saint-Clément de si nombreuses marques d'affection et de dévouement.

« Rien de plus solennel que ces cérémonies où ont été déployées toutes les pompes de l'Eglise. La cathédrale est ornée avec un luxe exquis et majestueux. D'immenses tentures de couleur écarlate, descendant d'un dôme fixé au-dessous de la clef de voûte de l'abside, encadrent le maître-autel ; à droite et à gauche du transept et adossées aux gigantesques piliers du chœur sont élevées deux sortes de chapelles, abritant, celle de gauche : la statue de la Sainte Vierge ; celle de droite : les reliques du Bienheureux. Sur une immense bannière tombant de la nef, on lit écrit en lettres d'or sur fonds rouge : *Beato Joanni Berchmans inter cœlites adscripto. . .*

« La population messine tout entière s'est associée aux pieuses intentions des organisateurs de cette grande manifestation catholique. Toute la journée, une foule immense a assisté aux saints exercices avec le zèle le plus édifiant. Le soir, c'est à peine si le flot sans cesse grossissant des auditeurs a pu trouver place sous la nef immense. Au pied de la chaire, devant l'autel du Dieu vivant, dans cette cathédrale dont les architectes semblent avoir calculé les dimensions sur la foi et la piété des populations qui vivent à son ombre, tous les rangs étaient confondus, toutes les classes étaient représentées ; il n'y avait qu'une inspiration pour rendre au héros du jour un religieux hommage, il n'y avait qu'une âme pour seconder la grande et pieuse pensée qui a inspiré cette touchante cérémonie.

« A sept heures et demie, Mgr Mermillod, Evêque d'Hébron, monte en chaire. Mgr Dupont des Loges et Mgr Adamès, vicaire apostolique de Luxembourg,

avaient pris place au milieu d'un nombreux clergé. Dès six heures, tous les sièges étaient envahis, toutes les voies étaient obstruées ; la circulation dans les bas-côtés était impossible. Chacun était avide d'entendre l'éloquent successeur de Saint-François de Sales et son digne continuateur. Monseigneur l'Evèque d'Hébron est l'une des plus grandes paroles de ce temps ; son geste est simple et énergique, sa phrase est accentuée, sa période abondante et portant coup. Il a des élans qui saisissent et des inspirations qui enlèvent. Son éloge vrai et délicat de notre vénérable Evèque a été au cœur de l'assistance ; toutes les poitrines frissonnaient à ce noble langage qui exprimait excellemment la pensée de tous. L'orateur a eu aussi d'heureuses allusions au passé religieux de notre ville, à l'esprit de sa population, au souvenir de Bossuet, dont les premiers essais oratoires ont retenti sous les voûtes sonores qui renvoient aujourd'hui d'autres échos puissants.

« L'orateur avait son sujet tracé d'avance. Dans la vie de Jean Berchmans qui, mort à 23 ans, a mérité la couronne des bienheureux, il a mis en relief les trois vertus qui l'ont faite si grande en la faisant si humble : la pureté, l'amour, la fidélité, trois vertus dont notre siècle a besoin et que Pie IX a voulu exalter devant les générations contemporaines.

« A Dieu ne plaise que nous essayons de donner une idée, même affaiblie, même lointaine, des lumineux développements, des aperçus profonds, des considérations élevées que ce point de départ a inspirés à l'orateur. . . . Disons seulement que la péroraison a été le

digne couronnement de cette magnifique homélie. Son invocation à Jean Berchmans qui a ému tous les cœurs, a atteint des hauteurs sublimes. Cette puissante parole descendant sur cette forêt de têtes attentives, tous ces yeux levés sur l'apôtre inspiré, c'était beau, c'était grand !

« Après le sermon, il y eut un magnifique salut en musique. Le choix des morceaux était excellent ; l'exécution, par les élèves de Saint-Clément, très réussie. On entendit l'*Ecce panis* de Chérubini, solo admirablement chanté par une voix pure, suave, aux accents vraiment religieux ; *Quis ascendet*, solo et chœur de Zingarelli ; *Tota pulchra es* du P. Lambillotte et un magnifique *Tantum Ergo* de Glück.

« Le chœur était décoré splendidement. Des feux multicolores dessinaient ses lignes architecturales ; les lustres de la nef, comme autant de couronnes projetaient par des milliers de bougies leurs rayonnements circulaires. La cathédrale était devenue une vallée de flammes. La bénédiction eut pour la foule d'indicibles émotions. Quand les fronts courbés se relevèrent, l'abside étincelante apparut baignée dans une lumière ardente et pourtant vaporeuse qui en fit saillir tous les contours, en dessina tous les arceaux, en détailla toutes les nervures. Les feux verts encadrant le chiffre de la Compagnie de Jésus se mariaient aux feux rouges qui remplissaient le chevet, aux étincellements des verres de couleur, aux incandescences d'une forêt de cierges.

« L'effet était incomparable, la pompe grandiose et digne de la Majesté d'en haut ; c'était comme une per-

spective céleste, comme une porte ouverte sur les splendeurs du Paradis !

« Le triduum en l'honneur du Bienheureux Berchmans s'acheva au milieu d'un enthousiasme dont notre ville n'avait pas donné l'exemple depuis longtemps. Il est impossible de voir plus d'empressement pour trouver place dans l'immense cathédrale et plus de recueillement dans une foule aussi compacte. On évalue à huit mille environ le nombre des auditeurs qui se pressaient le soir dans les nefs de la basilique et l'on a compté jusqu'à trois cents prêtres venus des diverses parties du diocèse.

Mgr Mermillod a été visiblement touché de ce concours. Chaque fois que l'orateur paraissait dans la chaire, quand son regard se promenait sur cet imposant auditoire, sans qu'il lui fut possible d'en atteindre les extrémités, on voyait l'éclair d'une sainte joie briller sur son front et l'on sentait que l'émotion lui montait au cœur. Ce peuple aimable et généreux, ces enfants, ces jeunes gens, cette blanche légion de lévites, l'honneur de l'éducation catholique, l'espoir du sanctuaire, ces religieux qui sont une des plus vaillantes milices de l'Eglise, ces prêtres dévoués, savants et modestes et à la tête des uns comme des autres, les unissant dans son amour ainsi qu'ils sont unis entre eux dans le zèle et la passion des âmes, ce pontife universellement vénéré, modèle de fermeté épiscopale, invinciblement attaché aux grands devoirs de sa dignité : c'était un spectacle ravissant qui a saisi l'orateur et a

tiré de son cœur des accents émus, de véritables effusions de tendresse apostolique.

« Le Bienheureux Jean Berchmans, étudié dans son cœur et dans l'opportunité de son triomphe ; Jésus-Christ considéré comme idéal, force et chef des saints ; l'Eglise envisagée comme le chef-d'œuvre de Dieu, fille du Père, épouse du Fils, mère des âmes, et en même temps, comme la seule puissance capable de sauver le monde : voilà les thèmes féconds développés par le grand orateur, ou, si l'on veut, la sublime trilogie chantée par ce poète. S'attacher à Jésus-Christ qu'on outrage, servir l'Eglise à qui l'on veut fermer la porte des sociétés, telles sont les deux grandes idées, les deux cris de l'âme qui ont fait le caractère distinctif de cette prédication.

« Comme il était chaleureux, le cri de l'apôtre appelant à la régénération du monde les jeunes clients du Bienheureux Berchmans, les fils de l'éducation catholique ! Ah, venez à nous, disait-il, donnez-nous votre jeunesse, vos forces, votre ardeur, votre dévouement et nous sauverons le monde. N'allez pas grossir le nombre des amollis et des blasés, qui ne savent plus que conduire un cheval et battre des mains dans un théâtre avili. Laisseriez-vous donc aux fils de vos fermiers l'honneur de vous bénir et de vous absoudre ? Ce n'est pas l'Eglise qui a besoin de vous, c'est vous qui avez besoin de l'Eglise pour faire entrer la bénédiction dans vos familles et sanctifier vos richesses. Ces généreux appels en face du tabernacle, en présence d'une aussi auguste assemblée faisaient songer à saint Bernard dont

l'orateur lui-même a rappelé les deux voyages dans le pays Messin.

« La messe en musique du deuxième jour a été chantée par le Petit-Séminaire. Celle du troisième jour et les saluts des trois jours par les élèves de Saint-Clément. Les chœurs ont été enlevés avec entrain et accord. Quelques soli ont été vraiment remarquables, notamment l'*Ecce panis* de Cherubini, le vendredi. A la messe du samedi, citons le *Super flumina* du P. Lambillotte. Au salut du même jour ont été exécutés un *O Salutaris* (solo et chœur) de Lesueur : un trio *Beatus vir* de Haydn, le magnifique *Ave Maria* de Cherubini et enfin un *Tantum ergo* (duo et chœur) du directeur de la musique de Saint-Clément, le R. P. Collin, page infiniment remarquable et qui révèle des qualités de premier ordre.

« La messe solennelle du dimanche était en partie de Mercadante. Elle a des passages admirables notamment le *Credo*. A l'offertoire, c'est le magnifique *Quis ascendet* de Zingarelli qui a été chanté ; le solo *O Salutaris* de l'élévation est de Panowska. Au salut, le solo et chœur *O fons pietatis* est de Haydn : le duo *Justus ut palma* du P. Lambillotte : le touchant *Ave Maria* (duo et chœur) de Mozart : enfin le *Tantum ergo* de Rossini a dignement couronné cette série de pages magistrales. »

A la fête du Père Recteur, le Père Bach fut chargé de composer le drame qui fut représenté. *Baldomir* ou *la fête du solstice d'été à Dirodurum* est une étude sur les druides, sur la religion et les mœurs des Gaulois

où l'érudition archéologique ne le cède en rien aux charmes de la versification et à l'intérêt de l'action.[1]

Nous reproduirons ici la dédicace dont le Père Bach avait fait précéder son œuvre :

« Au Révérend et bien aimé Père Stumpf, recteur de l'école Saint-Clément.

« Mon Révérend Père, l'amour du pays natal m'a fait étudier les antiquités de Divodurum et m'a inspiré l'idée de mettre en scène les Druides qui avaient leur asile dans son voisinage. Mais ce qui m'a guidé dans cette œuvre d'imagination, c'est le désir de représenter, sous le voile de l'allégorie, ce gouvernement si paternel, qui vous fait chérir de votre nombreuse et intéressante famille. Baldomir est un personnage de fiction, et pour rendre son rôle plus digne du but que je me proposais, j'ai dû lui supposer une élévation de sentiments à laquelle ne put jamais atteindre la grossière simplicité de nos ancêtres. Au moyen de cet artifice qu'autorisent les vulgaires licences de l'art dramatique, j'ai pu offrir un tableau d'une grande vérité. S'il a été applaudi, ce n'est pas à cause de son mérite litteraire, c'est parceque les spectateurs y ont reconnu le portrait de celui qui faisait l'objet de la fête. Cet opuscule n'est pas destiné à la publicité. C'est un souvenir de famille. Puisse-t-il vous être aussi agréable qu'il sera cher à tous vos enfants. »

J. Bach, S. J.

---

[1] Voir Pièces justificatives, note 55.

Plus nous avançons, plus nous voyons se consolider les excellentes relations qui existaient entre les Pères de Saint-Clément et les habitants de Metz. Si l'on en veut une nouvelle preuve, on n'a qu'à jeter les yeux sur la nombreuse assemblée qui se presse à la distribution des prix, sous la présidence de l'Evèque. Au premier rang, le Général Comte de Martimprey, sénateur, dont les trois fils sont élèves du collège ; le premier président ; M. Odent, préfet de la Moselle ; le Maire de Metz ; plusieurs généraux ; un grand nombre de magistrats ; les Colonels Desaint de Marthille, Seré de Rivières, de Hecquenem de Lamothe qui eux aussi avaient leurs fils à Saint-Clément, des officiers supérieurs, l'Ingénieur en chef des Ponts et chaussées, le Receveur Général, le Vicaire général, des chanoines, des curés, etc.

A quoi peut-on attribuer cette affluence ? Généralement les réunions de ce genre ne sont guère considérées que comme une corvée imposée par une situation officielle. Ici, on ne peut expliquer cet intérêt que par l'attrait même que les Jésuites savent mettre dans toutes les parties de leur enseignement. Une distribution de prix n'est pas pour eux le dernier chaînon de ce lien qui, pendant deux mois, va se détendre et leur laisser un peu de liberté ; c'est une séance dans laquelle, plus qu'à un autre moment, on voit le jeune homme, l'enfant, livré à lui-même, plus libre, plus expansif, où on pourra lire plus clairement dans cet esprit et puiser des renseignements qui permettront d'agir plus aisément sur son imagination et sur son cœur. Ne doit-on pas aussi

reconnaître qu'une bonne partie de cet attrait est dû au R. P. Stumpf qui, depuis quatorze ans, a passé, laissant partout des marques vivantes de sa sagesse, de sa charité et de prudence. Il y a peu de familles qu'il n'ait consolées dans leurs deuils, soulagées dans leurs misères, dont il n'ait eu à relever le courage, l'espérance. On aime à l'entourer dans ces réunions où son esprit vif, sa douce gaîté ne reculent même pas devant un jeu de mots ou une bonne plaisanterie.

Quoi qu'il en soit, après une introduction musicale jouée avec brio, le Père Masse, professeur de rhétorique, a prononcé le discours d'usage. Résumer dans une derniere parole les leçons de l'année, faire comprendre le mot qui doit être, pendant les vacances et à jamais le cri de ralliement des élèves de Saint-Clément, tel est le but que s'est proposé l'orateur. Or ce mot, c'est l'honneur, l'honneur chrétien. Le Père Masse a retracé dans un tableau vif et étincelant le principe du sentiment de l'honneur, son histoire, son action sur le destin des peuples. En terminant, il a exhorté les élèves de Saint-Clément à inculquer le sentiment de l'honneur « par leur langage, par leur vie, par leurs luttes, et, s'il le fallait même, par leurs défaites, car il en est de triomphantes, comme a dit Montaigne, à l'égal des plus grandes victoires. »

Les succès remportés répondaient aux efforts des maîtres et des élèves. Chaque année le collège faisait recevoir un ou deux élèves à l'école polytechnique. En 1864, dix candidats sur onze avaient été admissibles à Saint-Cyr; en 1865, quatorze admissibles sur quinze

candidats. Enfin, en 1866, sur treize candidats présentés, tous étaient admissibles et dix étaient reçus. Cette même année l'élève reçu le premier à l'école forestière sortait de Saint-Clément.

Ces succès, de plus éclatants encore, remportés dans d'autres collèges de Jésuites, stupéfiaient les Universitaires qui ne savaient à quoi les attribuer. Ils en cherchaient l'explication dans je ne sais quelle préparation immédiate, dans laquelle la machine surchauffée recevait son maximum d'entraînement. Mais, voyant que ces efforts n'amenaient aucune catastrophe, que, loin de faiblir, une fois arrivés, les élèves des Jésuites se maintenaient et même gagnaient des rangs, ils sentaient le côté faible de leur argumentation.

On était bien forcé alors de reconnaître que la force des Jésuites était dans leur plan d'études. Dans une éducation intellectuelle sagement conduite, il ne suffit pas de donner aux enfants une grande quantité de connaissances, de leur apprendre des mots et des faits qui viennent s'entasser sans ordre et sans méthode, il faut surtout élever, développer, éclairer et fortifier l'esprit. L'intelligence qui aborde les mathématiques sans être suffisamment préparée par les études littéraires peut se transformer en une machine à calcul, elle ne saurait former ni le goût, ni le jugement. Quand, avec une parfaite unité de vues, un ensemble d'efforts combinés pour obtenir le même but, l'enfant est arrivé au terme de ses études littéraires, alors il peut subir cet entraînement, cet énergique coup de la fin, dont pour son malheur et pour son appauvrissement intellectuel

et moral, la société moderne marque l'entrée de toutes les carrières libérales.

Il est une autre cause, mais celle-là, dans leur aveuglement, ils ne veulent pas la voir. C'est que la littérature, l'histoire, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques même reçoivent de la religion, leur véritable grandeur, leur perfection et leur valeur morale et sociale.

En 1867, nous emprunterons à la plume de M. Vaillant, redacteur en chef du *Vœu national*, les lignes consacrées à la fête du R. P. Recteur.

« Soirée littéraire, soit, mais, soirée musicale, chorale, dramatique, soirée à surprises et à effusions de famille, soirée charmante pour tout dire en un mot. *Arthur de Bretagne*[1], tel est le titre du drame historique en trois actes qui a déroulé devant les spectateurs ses sombres et touchantes péripéties. On y a vu l'ambition cruelle aux prises avec l'enfance naïve et innocente et les victimes comme les bourreaux ont eu une large part dans les applaudissements.

« Notez que Saint-Clément prend tout à son propre fonds, acteurs, costumes, décors et jusqu'au drame lui-même, taillé de toutes pièces dans l'histoire, par une plume habile qui est de la maison. Chaque acte est précédé et suivi d'une manifestation musicale, ouverture à grand orchestre savamment exécutée et chœurs enlevés avec précision et vigueur. Tout l'honneur de ce lyrisme revient au R. P. Collin, organisateur infati-

[1] Voir Pièces justificatives, note 56.

gable, chef d'orchestre distingué, virtuose et compositeur qui n'en est plus à faire ses preuves. Et quand le rideau fut tombé sur la péripétie sanglante, il se releva pour dégager d'autres émotions plus intimes et plus douces.

« Le noble Arthur, méchamment occis, ressuscita juste à point, pour offrir, au nom de l'école tout entière, et au milieu des acclamations enthousiastes, une magnifique gerbe de fleurs au héros de la fête, au R. P. Recteur qui se leva tout ému et prit la parole... Ce fut le véritable bouquet ! Ce qu'il dit de bon, d'aimable, de senti à l'assistance, les éloges qu'il distribua, l'hommage qu'il rendit à notre bonne ville de Metz, dont il est l'hôte aimé depuis quinze ans... ce serait témérité folle d'en essayer même une analyse dont l'accent, l'âme, l'inspiration seraient absents. Tout le monde sait que l'éloquence du P. Stumpf est faite à dose égale de cœur et d'intelligence et quand l'émotion lui arrache une larme, on y voit toujours briller l'éclair de l'esprit. »

Il n'y a pas de belle fête sans lendemain. Le 24 juin, on alla donc visiter les usines de Styring-Wendel. M. Aweng, le directeur de ce magnifique établissement qui avait déjà les précedentes années offert en semblables circonstances, l'hospitalité au collège dans les différentes usines qu'il avait dirigées, à Moyeuvre et à Hayange, attendait les visiteurs et les accueillait d'une manière qui reste dans la mémoire de tous ceux qui en profitèrent, comme l'un des meilleurs souvenirs de leur enfance. Quelles charmantes journées ! on visitait les forges, on faisait de magnifiques promenades à travers

des sites pittoresques. Avant le départ, le banquet réunissait sous les yeux de leurs excellents hôtes, des centaines de joyeux convives.

Quelques jours après, nouvelle solennité. Les fêtes de l'Adoration perpétuelle coïncidant avec la fête de saint Ignace attirèrent à Saint-Clément une foule considérable. Dans le diocèse de Metz, les pieux exercices de l'adoration perpétuelle, institués par Monseigneur Dupont des Loges, durent trois journées dans chaque église.

Tout était en fête à Saint-Clément. La vaste église était insuffisante, ses portes étaient assiégées, ses vestibules encombrés, le trop plein stationnait dans la cour que jalonnaient des mâts, où flottaient des banderolles et des oriflammes. L'église avait reçu une ornementation d'un goût riche et charmant. Aux nombreux piliers de la nef couraient des spirales de fraiches guirlandes. Des lustres prodigués descendaient dans les entrecolonnements et des bannières magnifiquement brodées semblaient garder l'accès du chœur. De riches draperies surmontées d'une croix étincelante, encadraient les magnificences de l'autel, tandis que sous la clef du chevet, quatre immenses voiles de pourpre, sortant d'un diadème aérien, dessinaient une courbe gracieuse en se reliant à des pendentifs et formaient comme un dôme auguste au-dessus de l'autel... mais cette pâle description donne une idée trop affaiblie de cette magnifique décoration.

L'orateur choisi pour adresser la parole aux fidèles était le premier prédicateur de l'époque, celui qui attirait autour de la chaire de Notre-Dame de Paris,

l'élite de la société, le R. P. Félix. Ses discours ont suivi l'ordre des fêtes. Le premier jour, paraphrasant ce texte du psaume : *Venite, adoremus et procidamus ante Deum*, il a montré que la religion est un commerce avec Dieu, que ce commerce a lieu par la création, l'incarnation, la communion et après la mort, la glorification ou déification, que ce commerce enfin est une union remplie de charmes et qu'il doit être de la part de l'homme une union d'adoration et d'amour.

Le lendemain, après cette parole du Roi-prophète *Tibi sacrificabo hostiam laudis*, il a montré comment la communion produit le Sacrifice, ce qui a lieu seulement par le catholicisme qui seul possède l'Eucharistie, source divine de tous les dévouements ; cette belle exposition était remplie de sublimes tableaux où étaient peints le curé d'Ars, l'archevêque de Paris, le pape Pie IX et la charité de Donoso Cortés.

Enfin le dernier jour, sur ce texte des Macchabées, *Surrexit vir fortis*, le P. Félix a fait voir dans saint Ignace la force et le courage de la séparation, de la mortification et de l'abnégation ; il a ajouté que la Compagnie de Jésus ou la grande création de saint Ignace, par sa naissance, son éducation, son histoire est elle-même une œuvre de force et de courage et que c'est là ce qui la rend si utile à l'Eglise pour résister au mal. Tout en se défendant de prononcer un panégyrique, le P. Félix a esquissé dans ses grandes lignes l'histoire religieuse de l'apôtre du XVIe siècle. En traits de flammes, il a expliqué sa mission sur la terre et celle de ses successeurs. La force, le courage, telles

sont les deux vertus mères de l'Institut fondé par Ignace, tels sont les deux stimulants de son apostolat, les deux sources de sa grâce militante et de son indomptable vitalité... La péroraison a été un magnifique morceau d'éloquence sacrée. Ce geste simple, mais dominateur et parfois terrible, cet organe souple qui s'insinue et qui éclate, ces belles images qui burinent dans le cœur de sublimes vérités... tout cela a une incomparable puissance !

La distribution des prix eut lieu le 5 août 1867. Profitant de la présence à Metz du P. Félix, on l'avait chargé d'improviser le discours d'usage. Il était chargé d'annoncer aux Messins, que le R. P. Stumpf, forcé par sa santé de prendre un peu de repos, allait s'éloigner du collège, dont depuis tant d'années, il était la force et la vie.

L'orateur commença son discours par remercier notre vénérable Evêque, protecteur de Saint-Clément; les autorités civiles et militaires, si dignes de gratitude pour la sympathie précieuse qu'ils témoignent aux Jésuites ; enfin le R. P. Stumpf, dont l'autorité paternelle sur ses chers élèves, ou plutôt, sur ses enfants est hélas ! si près de prendre fin. « Il savait si bien imprimer les effusions de son âme d'apôtre, les convictions de son cœur de prêtre et de français ! » Et cet éloge si mérité d'un Père, qu'on allait voir quitter l'école qu'il a formée et qu'il a tant chérie, soulevait sur les bancs des élèves, comme parmi cette assistance, une tempête d'applaudissements et des marques émouvantes d'attendrissement.

L'orateur abordant le sujet de son discours signale à la jeunesse qui l'écoute, une puissance que son dévouement peut mettre au service de la religion et de la patrie. Cette puissance est *la presse* qui a le pouvoir d'universaliser, de perpétuer et de précipiter le mouvement des idées.

En terminant, le Père Félix s'est tourné vers son jeune auditoire, il lui a dit que cette grande, cette irrésistible puissance de *la presse*, il fallait l'accepter en l'utilisant et la glorifier en la mettant au service de la vérité... « A Rome, une armée généreuse se presse autour du doux et auguste Pontife, prête à lui faire un rempart de son corps. Elle représente dans les temps modernes, le dévouement, le courage, la chevalerie des âges de foi, elle saura vaincre ou mourir en combattant héroïquement. Mais il est d'autres armes pour résister aux ennemis de la vérité. Servez-vous, jeunes gens, servez-vous de la presse, de la parole, de la discussion pour résister à l'ennemi, pour faire triompher la patrie, la foi, la papauté ! »

A la suite de ce discours interrompu vingt fois par des applaudissements enthousiastes, Mgr Dupont des Loges a pris la parole.

« Il y a quinze ans, a dit l'Evêque, j'ai transformé un établissement modeste pour le confier aux maîtres habiles qui le dirigent aujourd'hui... je l'ai toujours entouré de mon amour et de ma protection, mais soyons reconnaissants à Dieu qui a incliné une volonté auguste vers la réalisation d'un bien cher désir et a permis l'acquisition, la création de Saint-Clément... reconnaissance

encore aux parents qui ne connaissaient pas les futurs maîtres de leurs enfants et qui ont eu foi dans la parole de leur Evêque... Mais pourquoi une pensée triste vient-elle planer sur cette belle solennité?... Je suis l'interprète de toutes les familles en exprimant leur gratitude pour celui qui a dirigé ou plutôt qui a fondé cette maison, qui a établi sur des bases si solides l'éducation qu'on y reçoit et l'a soutenue par les rares qualités de son esprit et plus encore par les rares qualités de son cœur... Ah! qu'il le croie bien! l'amitié des habitants de Metz le suivront partout... »

En prononçant ces dernières paroles, l'émotion de l'Evêque avait gagné tout son auditoire. Le Père Stumpf, cédant à l'impulsion de son cœur, se leva et vint baiser filialement les mains du vénérable Prélat. L'émotion de l'assemblée tout entière est indicible.

La distribution des prix eut lieu ensuite. Le palmarès épuisé, on se rendit à l'église pour rendre au Seigneur de solennelles actions de grâces. Cette année encore, le collège avait à enregistrer de nombreux succès : sur vingt-trois élèves qui avaient subi l'examen du baccalauréat ès-sciences, vingt avaient été reçus ; on comptait vingt-trois bacheliers ès-lettres ; onze élèves reçus à Saint-Cyr et deux à l'Ecole forestière.

Les paroles prononcées par le R. P. Félix avaient fait allusion à la lutte engagée au-delà des monts et qui avait pour but de ravir au successeur de saint Pierre, sa souveraineté temporelle.

Depuis dix ans, les efforts coalisés de la barbarie et de la révolution livraient à la Croix un assaut formi-

dable. Réduit au territoire de Rome, menacé de toutes parts, Pie IX a besoin de soldats. Dans cette lutte héroïque où vingt combattront contre mille, on le sait à l'avance, on ne trouvera aucune compensation humaine. Ce n'est pas à l'ennemi seulement qu'il faut livrer bataille, tout d'abord, il faut s'arracher des bras de sa mère. Elle sait son enfant sacrifié à la plus noble des causes ; elle comprend qu'elle doit lui dire, pour ce monde, un dernier adieu. On fait facilement, à vingt ans, bon marché de sa vie et de son sang, mais quel courage ne faut-il pas pour triompher des larmes d'une mère! Enfin, le sacrifice fait des affections de famille, que d'obstacles encore à surmonter ? C'est le respect humain à vaincre, l'opinion à braver, les convenances personnelles à fouler aux pieds, sa carrière, son avenir à sacrifier. C'est enfin, l'enfer tout entier déchaîné contre l'Eglise.

Il s'agissait de servir Pie IX, de se sacrifier pour sauver Rome et la France, les enfants des Jésuites de Metz ne pouvaient pas se trouver sans représentants dans cette lutte.

Chacune des stations de cette voie douloureuse coûte la vie à un enfant de Saint-Clément. Dès 1861, au premier appel Lanfranc de Beccary part. A 17 ans, il tombe sur le champ de bataille de Castelfidardo. Augustin Lieber est blessé grièvement sur le même champ de bataille. Paul Doynel marque de son sang la journée de Mentana.[1] Trois frères : Auguste, Léon et Anatole

[1] Voir sur Lanfranc de Beccary : *Les Martyrs de Castelfidardo*,

Thiriet, Casimir et Maurice de Raffélis-Soissans, Odon de Meckenheim, Joseph de Waresquiel, Joseph de Vaubernier, Emile Burot de l'Isle, Charles Barbier de Montault, Paul Frottier de la Messelière, d'autres encore vont les remplacer.

Et lorsque, revenus en France, les défenseurs de Pie IX viendront se briser contre les hordes allemandes, Jean de Chabrignac, Anatole Thiriet, Casimir de Raffélis-Soissans, Vaubernier, Odon de Meckenheim scelleront de leur sang, leur foi et leur attachement au drapeau des plus saintes causes.

---

par le comte A. de Ségur. — Sur Paul Doynel, *Les études religieuses des Pères de la Compagnie de Jésus et une Notice dans les Souvenirs de l'école Sainte-Geneviève*, par le R. P. Chauveau. — Paris, Albanel, 1873, 3 vol. in-12.

CHAPITRE III

DERNIÈRES ANNÉES DE SAINT-CLÉMENT

A la rentrée de 1867, le R. P. Eugène Coué avait été désigné comme recteur de Saint-Clément pour remplacer le P. Stumpf. Pendant cette année, les Pères eurent une nouvelle occasion de témoigner leur reconnaissance au vénérable Evêque de Metz. Mgr Dupont des Loges célébrait le vingt-cinquième anniversaire de son exaltation à l'épiscopat. Tous les Messins se rappellent avec quel éclat cette fête fut célébrée, de combien de marques d'affection et de vénération on combla le Prélat à cette occasion. On se souvient de l'immense affluence de fidèles pressés pour applaudir au magnifique discours que Mgr Mermillod prononça à la cathédrale.

Le lendemain même de cette solennité, l'Evêque de Metz consacrait sa journée à saint Clément. A la messe,

P. STUMPF.

Mgr Mermillod adressa la parole aux élèves. Il rappelait les moments qu'il avait passés à Metz, lors des fêtes de la béatification de Jean Berchmans. « Il y a deux ans, ajouta-t-il, je vous parlais de la vocation. Ma parole n'a pas été vaine, j'en ai des preuves bien consolantes. Plusieurs de nos jeunes auditeurs m'ont écrit depuis, que cette pensée de la vocation leur était toujours présente et qu'ils demandaient à Dieu la force de répondre à son appel. »

Après la messe, les élèves se rendirent à la maison de campagne. Vers cinq heures du soir, vingt élèves des cours préparatoires aux écoles militaires escortaient à cheval la voiture qui amenait l'Evêque de Metz, accompagné de l'Evêque de Strasbourg.

Les élèves et plus de deux mille personnes de la société de Metz les attendaient, placés sur les gradins d'un vaste amphithéâtre.[1] Des lanternes vénitiennes sans nombre étaient suspendues aux arbres, et à mesure que la nuit tombait, leurs clartés brillant dans le feuillage donnaient à toute la scène un aspect féerique. Alors défila sous les regards de l'immense assemblée, un magnifique cortège de 150 personnages, divisés en cinq groupes et représentant les illustrations de Metz aux grandes époques de son histoire.

« L'époque gallo-romaine, celle de la conversion au

[1] Cette description est insérée dans une notice consacrée à Paul Chenard de Mazières, par le P. Didierjean dans son ouvrage intitulé : *Elèves des Jésuites. Souvenirs des collèges de la Compagnie de Jésus en France, 1850-1880.*

christianisme, avec un chef des druides, un proconsul romain et saint Clément, premier évêque de Metz ; l'époque austrasienne, avec Dagobert, Charles-Martel, Pépin-le-Bref et Charlemagne ; l'époque de la ville libre avec les deux comtes Folmar, Godefroy de Bouillon et Henri de Porsaillis, maître-échevin ; l'époque de la réunion à la France, avec Henri II et François de Guise ; enfin l'époque du XVIIe siècle avec Fabert et Bossuet, passèrent successivement sous les yeux, excitant le plus vif intérêt par la richesse et l'exactitude historique des costumes, comme par l'art habile qui présidait à cette évocation des gloires du passé. Des chants, solos ou chœurs, ingénieusement placés dans la bouche des personnages, animaient toute la scène et contenaient des allusions délicates et flatteuses. D'unanimes applaudissements accueillirent les couplets adressés par saint Clément à l'Evêque de Metz ; par Fabert, au général Guérin ; par de Porsaillis, à M. Lérot, président à la Cour ; par Bossuet, au clergé de Metz qui l'avait compté dans ses rangs ; par Godefroy de Bouillon à la vieille cité qu'il avait protégée. On acclama surtout ces vers presque prophétiques, chantés par Charles Fourcaulx, au nom de François de Guise au général d'Aurelles de Paladines, qui devait, deux ans plus tard, justifier si noblement, mais ailleurs hélas ! la confiance des Messins dans sa vaillante épée.

Quand l'Espagnol, ennemi de la France,
Contre nos murs, fit gronder le canon,
Il s'y brisa ; Guise par sa vaillance,
De Metz-Pucelle a sauvé l'écusson.

Si quelque jour, craignant d'être conquise
Metz réclamait un défenseur nouveau,
Ah ! puisses-tu, fier successeur de Guise,
Te trouver là pour sauver son drapeau !

La fête se termina par un feu d'artifice. A la nuit, on regagna le collège traversant une partie de la ville, aux sons de la musique et à la lueur des torches.[1]

A la fête du R. P. Recteur, les élèves jouèrent un drame intitulé : le *Proscrit* ou *Patrie et famille*.[2] A la distribution des prix, le R. P. Rousselin, professeur d'histoire, prononça sur la formation morale de l'homme, un discours où la grandeur des pensées était relevée encore par la noblesse du style. Nous nous reprocherions d'omettre un touchant épisode de ce discours. Lorsque le P. Rousselin rappela, avec une charmante délicatesse, le souvenir des fêtes du 30 juin, célébrées avec tant de pompe et de filial entrain, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de Monseigneur, les applaudissements les plus chaleureux s'élevèrent de toute l'assemblée et prouvèrent une fois de plus combien Metz et Saint-Clément chérissent et vénèrent leur premier Père et leur Evêque.

Aussitôt après le discours du P. Rousselin, la proclamation des prix fut faite par le P. Juster, préfet des études. Comme leurs devanciers, les élèves de Saint-

[1] L'auteur, l'organisateur et le poète de cette soirée était le Père Chenard de Mazieres, ancien élève de Saint-Clément et fils de l'un des premiers et des plus vaillants champions des idées religieuses dans la presse messine.

[2] Voir Pièces justificatives, note 57.

Clément avaient à enregistrer de nombreux succès : deux élèves reçus à l'école polytechnique, neuf à Saint-Cyr, le premier de la promotion de l'école forestière, 27 bacheliers ès-sciences, 47 bacheliers ès-lettres.

Le collège Saint-Clément, pendant l'année scolaire 1868-1869 continue sa marche ; les Pères admirent eux-mêmes l'ardente piété de leurs élèves et les témoignages d'attachement et d'affection qu'ils en reçoivent. A chaque instant, ils surprennent des actes de foi et de véritable et sincère dévotion ; on retrouvait vraiment la ferveur des premiers temps de saint Augustin. L'action des Jésuites dans la ville est aussi heureuse. On peut citer l'Œuvre des bons livres, à la fondation de laquelle les Pères Debrosse et Potot avaient attaché leur nom et qui fut ravivée sous le nom d'Œuvre de Saint-Michel, par le R. P. Félix. Cette association prospéra au-delà de toute attente et recevait chaque jour de nouveaux accroissements, non seulement à Metz, mais dans beaucoup de localités du département. L'Œuvre des Allemands fondée et dirigée par les Pères Chable, Laybach, Thro, dont l'organisation excita l'admiration du Cardinal Mathieu, l'Œuvre des pénitenciers militaires, celle des soldats, celle des forains, etc. En 1869, la station de carême, prêchée à la cathédrale par le Père Lemoigne, eut un très grand succès.

La fête de saint Ignace fut célébrée avec grande solennité, en présence de l'Evêque de Metz, par Mgr Dubar, vicaire apostolique du Tcheu-ly oriental (Chine).

La distribution des prix donna l'occasion au P. de Weck, professeur d'histoire, de prononcer un magni-

fique discours sur l'*histoire nationale*. Citons la conclusion de ce beau sujet dont le Père a su tirer les enseignements les plus profonds.

« Notre critérium en histoire c'est : 1° Jésus-Christ, auteur de la loi divine, seul juge équitable des intérêts divers des nations ; 2° la France, dont les destinées ne peuvent être celles des autres peuples. — Jésus-Christ, France, voilà pour nous les bases de notre histoire nationale. Avec ces deux mots, nous apprenons à nos enfants, à respecter le passé, à être fiers du présent, à espérer dans l'avenir. Car Jésus-Christ seul est le maître du passé, du présent, de l'avenir. Et voilà pourquoi, sûrs de travailler infailliblement au bonheur et à la gloire de la France, nous redirons comme nos pères, au commencement de la loi salique : « Vive le Christ « qui aime les Francs ! Que Dieu veille sur leur royaume, « qu'il répande sur leurs chefs la lumière de sa grâce, « qu'il protège leurs armées, qu'il fortifie leur foi, qu'il « leur accorde les joies de la paix et une félicité durable « par l'assistance de Jésus-Christ, roi des rois ! »

Ce discours a fortement impressionné l'auditoire. On a remarqué sa logique ferme et continue, son élan patriotique, son éclat de style. L'orateur s'exprimait avec âme et à certains passages il a produit une sorte d'effet électrique, très puissant, sur la masse entière des auditeurs. Nous voudrions pouvoir citer les passages principaux de ce remarquable discours, son début grave et solennel, le passage relatif aux fautes que pleurait Louis XIV devant ses généraux, et le trait final adressant un hommage ému à l'Evêque de Metz.

Au mois d'octobre 1869, le R. P. Constant Couplet, remplaça comme recteur le P. Coué. L'année classique fut prospère et donna d'excellents résultats. Aux fêtes du carnaval, on représenta une pièce sur la *Conjuration d'Amboise*. Les exercices du carême prêchés à la cathédrale par le P. Génévrier eurent leur succès accoutumé.

Les Pères continuent leur tâche qui est d'infiltrer goutte à goutte dans le cœur des enfants, qui leur sont confiés, l'amour de Dieu et le sens chrétien. A l'homme qui travaille pour une rémunération pécuniaire, vous ne sauriez demander qu'un travail proportionné à la somme qu'il reçoit. Pour Dieu, on ne saurait imposer de limite au sacrifice de celui qui se dévoue. Aussi, quand l'un considère sa tâche comme terminée par la fin de la classe ou de l'étude, l'autre suivra l'enfant, prendra avec lui ses repas, ses récréations, abdiquant les satisfactions personnelles pour ne chercher qu'à conquérir le cœur et la confiance de ses élèves.

L'exemple d'une vie de dévouement et de sacrifices est à lui seul un enseignement qui laisse des traces dans les natures les plus pauvrement organisées. Aussi, quel spectacle ne présente pas un établissement comme Saint-Clément où tout est prévu, tout est soumis à la règle, où tous aiment et respectent la règle. L'éducation ainsi comprise forme l'intelligence en apprenant à croire, le cœur en apprenant à aimer, la volonté en apprenant à obéir.

Entrons dans ces salles d'études, tout est calme, tranquille, chacun est à son ouvrage. Si on lève les

yeux, les regards s'arrêtent sur un crucifix, sur une statue de la Sainte Vierge et de suite les bonnes résolutions reviennent à la mémoire infidèle. Si l'on rencontre une difficulté, si l'on a une explication à demander, le surveillant est là, tout prêt à vous aider, ne s'occupant que de ses élèves. On le voit passer et repasser le long des bancs, récitant son chapelet, en attendant que l'on implore son assistance. En classe, tout est disposé pour raviver l'intérêt, pour exciter une fructueuse émulation. Les insignes qui brillent sur la poitrine du premier et du second sont l'objet d'une lutte qui se renouvelle chaque semaine. Partagés en deux camps, ou formant une académie réservée à ceux qui font le plus d'efforts, chacun tâche de l'emporter sur ses rivaux. Le professeur, lui aussi est tout prêt à aider, à seconder ses élèves. A certaines heures, on est autorisé à aller lui demander l'explication d'un passage difficile, la démonstration d'un problème. Lui-même les appelle souvent pour leur donner quelque bon conseil et imprimer à leurs études une sage direction.

En récréation, tout est aux jeux, aux exercices violents; les parties de barres, de balles, d'échasses s'organisent; les surveillants s'en mêlent, c'est à qui aura dans son camp de si vaillants joûteurs. En promenade, il en est de même. On se hâte d'atteindre, soit la maison de campagne, soit un espace assez vaste pour installer une partie de ballon ou quelqu'autre exercice exigeant un parcours plus considérable que les cours de récréation. Les heures s'écoulent avec rapidité et le

goûter qu'on a eu soin de faire apporter sur place interrompt à peine la partie commencée.

A la chapelle, il n'y a ni fausse honte, ni respect humain. Qui y trouverait à redire? Est-ce ce camarade toujours et partout le premier de sa classe qui affiche bien haut son titre de membre de la Congrégation de Très Sainte Vierge? Est-ce ce surveillant qui a tout abandonné; souvent, grande fortune, beau nom, espérances légitimes de positions enviées pour venir remplir ce métier pénible? Il n'y a qu'une loi, qu'un but, qu'un cœur. Partout règne un ordre qui n'est pas seulement le fait de la volonté du Père, mais le résultat de l'action réfléchie et voulue de l'enfant. Pas ou peu de punitions, l'élève qui n'a pas le cœur assez large pour accepter ce genre de vie ne peut rester dans cette maison.

On n'entend pas dans cet asile béni, les rumeurs du dehors et cependant l'orage gronde. Dès 1857, du haut de la chaire sacrée de la cathédrale de Paris, comme autrefois l'avait fait le Père Beauregard, le R. P. Félix avait fait entendre des paroles prophétiques.[1] Depuis le mal n'avait fait qu'empirer.

L'abandon du Pape mit le comble à la mesure. La France a une mission en ce monde à laquelle elle ne saurait impunément se montrer infidèle; Savone et Fontainebleau précédèrent Moscou et Waterloo, comme Castelfidardo et Monte Rotondo ont précédé Metz et Sedan.

[1] Voir Pièces justificatives, note 58.

Le 19 juillet 1870, la guerre est déclarée.[1]

Il n'y avait pas plus d'effroi à Saint-Clément que dans Metz; la nouvelle soudaine de la déclaration de guerre à la Prusse y avait excité de vifs transports d'enthousiasme à peine modérés par la préoccupation de l'avenir. Tous les cœurs palpitaient de patriotisme et de dévouement ; l'on ne pensait qu'aux moyens de se rendre utile aux défenseurs du pays. Les élèves consacraient leurs récréations à faire de la charpie. Les Pères se dévouaient dans les camps voisins de la ville au soin religieux des soldats qui arrivaient de toutes parts. Les supérieurs décidaient l'établissement d'une ambulance à Saint-Clément.

Le Père Recteur mandait en effet au R. P. Provincial, à la date du 20 juillet :

« Je viens d'écrire au maréchal-commandant à Metz que je mets à la disposition de l'intendance militaire, notre maison et notre personnel pour soigner les blessés.

« La campagne autour de Metz est devenue un camp immense. Nos Pères vont le visiter et distribuent aux soldats des médailles de la Sainte Vierge. Ces bons militaires sont avides de consolations religieuses ; quand ils voient paraître un Père, ils se précipitent en masse

[1] Pour ce qui concerne Saint-Clément pendant le blocus de Metz et l'occupation allemande, de fréquents emprunts ont été faits au R. P. Didierjean, *Souvenirs de Metz ;* aux *Lettres annuelles des Pères de la Compagnie* et à un *Journal écrit par un ancien élève du collège de Metz*, le Père Léon Bastien.

vers lui pour obtenir une médaille, qu'ils suspendent immédiatement à leur cou et portent ostensiblement. Ils viennent aussi se confesser en assez grand nombre. Ils se plaignent de n'avoir pas d'aumôniers. La présence du prêtre, disent-ils, nous encouragerait parce que nous serions sûrs de ne pas mourir comme des chiens. Aussi pressent-ils nos Pères de les accompagner. »

Avec quelle joie, les Pères eussent accédé à ce désir qui était aussi dans leur cœur ! Il n'en est pas un seul qui n'ambitionnât ce ministère ; malheureusement leurs demandes ne furent pas exaucées. Malgré les offres réitérées de service, les Jésuites furent tenus en dehors des cadres de l'aumônerie militaire. Ces cadres étaient, du reste dépourvus de toute organisation, incomplets et insuffisamment pourvus. Sans autre titre que leur zèle, les Pères de Saint-Clément ne laissèrent pas du moins de se dévouer, autant qu'il leur fut permis, au bien religieux des troupes.

Les élèves voulurent partager cet apostolat des camps ; ce fut l'occupation et la joie de leurs promenades qui n'eurent plus d'autre but. La troisième division se distingua par son zèle et conquit une vraie popularité. Touchés de leur jeunesse, les soldats accouraient en foule autour de ces enfants ; ils écoutaient avidement leurs exhortations naïves, parfois hardies et acceptaient avec empressement leurs pieux cadeaux. Au départ de la division, on en vit chaque fois plusieurs groupes se rendre à sa suite à l'église du collège pour se réconcilier avec Dieu dans la confession.

Depuis dix-huit ans, les chefs de la garnison de Metz

avaient rivalisé de bienveillance et d'amitié pour Saint-Clément. Alors, plus que jamais, le collège devint le rendez-vous du monde militaire. On voyait chaque jour apparaître dans les cloîtres des uniformes de toutes sortes ; c'étaient des soldats, des officiers de tous grades, des généraux, des maréchaux même, dont la plupart venaient demander aux Pères les secours religieux qui rendent les cœurs plus vaillants. Parmi eux, les Jésuites eurent la joie de voir accourir, comme chez eux, un grand nombre d'anciens élèves des divers collèges de la Compagnie, restés fidèles à leur éducation et dévoués à leurs maîtres. Ceux-là, plus que tous les autres, furent accueillis avec affection.

La correspondance du R. P. Recteur continue à nous dépeindre la situation de Saint-Clément, pendant ces jours où, comme on l'a dit, le cœur de la France battait à Metz.

« Le 25 juillet : « le commandant d'un des corps d'armée s'est montré très touché de ma proposition en faveur des blessés. Il a lu ma lettre à ses généraux réunis et m'a fait une réponse où il me remercie de cette offre « qui témoigne, écrit-il, de vos sentiments de dévouement à la patrie, d'abnégation et de charité chrétiennes. »

« Nos élèves, la classe de rhétorique en tête, nous prient de consacrer aux blessés l'argent destiné à leurs prix. La pétition est trop belle et trop généreuse pour n'avoir pas un plein succès. Au milieu du bruit et des agitations qui nous environnent, vous pensez bien que

les élèves travaillent fort peu. Je laisse partir ceux que leurs parents réclament. »

Le 28 juillet : « il devient difficile de retenir plus longtemps les élèves. Toute étude est impossible, si près du théâtre de la guerre, nulle tête n'est à l'abri d'exaltation. Je me vois forcé d'avancer le départ et de le fixer à mardi prochain. »

« Toute la garde est arrivée. C'est toujours le même entrain religieux. On dit que l'administration municipale nous jalouse.[1] Elle se montre mécontente de nos rapports avec les autorités militaires et aussi de l'heureux effet produit en ville, par l'offre de Saint-Clément, comme ambulance. »

Le 1er août : « nos élèves partent ce soir et demain matin. Nous nous sommes décidés, sur leur demande, à supprimer la distribution des prix. Nous donnerons à chaque lauréat une attestation illustrée indiquant le nombre de ses prix et l'acte d'offrande à l'armée. — Nous allons nous mettre tout de suite en état de recevoir les blessés. Toute la garde est encore à Metz ; elle partira incessamment. Le mouvement religieux des troupes continue à être admirable ; nos Pères font tout ce qu'ils peuvent pour le seconder. »

Le 8 août : « nos Saint-Cyriens partent pour Paris avec le Père Cosson. L'armée prussienne est à Boulay, à cinq lieues de Metz. Serons-nous enveloppés demain

[1] L'administration municipale avait été élue, le 22 juillet 1865, sous la pression administrative du Préfet Jeanin et grâce à l'abstention de la majorité des électeurs.

ou après ? Nous l'ignorons. Nos embarras commencent, nos créanciers réclament, nos fournisseurs nous resserrent et nous sommes à bout de ressources pécuniaires. La Providence y pourvoira sans doute ?

Le 9 août : « les évènements se précipitent. Tout se prépare en prévision d'un siège. Je vous envoie nos Pères scholastiques. N'étant pas prêtres, ils ne pourraient guère rendre de services ; puisque nos provisions sont trop restreintes, leur présence hâterait inutilement le moment de la gène. Enfin, nous recevons aujourd'hui une certaine quantité de farine. *Deo Gratias !* »

Le 14 août, à dix heures du soir : « je vous écris en veillant nos blessés, car nous en avons cent-cinquante depuis deux jours, et nous les veillons à tour de rôle. Outre nos 150 blessés, nous avons eu à loger le maréchal Canrobert avec tout son état-major, son intendance, etc. . . Canrobert a été charmant de courtoisie. Une partie de son monde est encore là et voici qu'on vient demander sa place pour le général de Laveaucoupet, avec son état-major et son intendance. On annonce que Bourbaki a choisi notre maison de campagne pour son quartier-général. »

Le 15 août : « cinq de nos Pères ont passé la nuit sur le champ de bataille de Borny, confessant, administrant les moribonds, présidant à leurs funérailles. Ils ont rempli un laborieux et fructueux ministère. Monseigneur l'Evêque avait confié au clergé des paroisses le soin religieux des ambulances de la ville. Les curés ne pouvant suffire me demandent du secours ;

je vais leur envoyer chaque jour des Pères pour les aider. »

Enfin le 17 août : « une dizaine de nos Pères sont allés hier sur le champ de bataille pour ramasser les blessés et administrer les mourants. Ils ont dû continuer leur œuvre toute la nuit et ne sont pas encore de retour. »

Ici s'arrêtent les lettres du R. P. Couplet ; le blocus était complet, l'agonie de Metz, qui dura soixante-dix jours, commençait. Le journal, écrit par le Père Léon Bastien, retrace fidèlement l'histoire de Saint-Clément pendant cette triste période.

« Les blessés de Borny encombraient la ville. Dès les premiers moments, le collège en avait reçu un bon nombre et on insistait pour nous en confier d'autres. Cependant la prudence imposait une limite à la généreuse hospitalité du R. P. Recteur. Recevoir les blessés, leur donner un abri, ce serait possible à la rigueur ; mais les soigner convenablement, pourvoir à tous leurs besoins, les nourrir surtout, cela exige des ressources que nous n'avons pas : « Mais, nous disait-on, où mettrons-nous ces malheureux ? Voulez-vous les laisser dans la rue ? De grâce donnez-leur au moins un lit, nous viendrons à votre secours pour le reste. »

« Il semblait impossible de refuser. On se résigna, et les malades déjà en possession de tout le grand bâtiment allaient envahir le bâtiment des classes. Le Père Catillion, grand organisateur de l'ambulance, me chargea de faire préparer les salles, transporter les lits et tout le matériel nécessaire. J'étais arrivé à 2 heures ;

à 2 heures et demie il fallait être à l'ouvrage. Jugez par là de l'agitation qui régnait chez nous.

« Cependant les blessés annoncés ne vinrent point. L'externat resté libre, fut occupé par les soldats de l'escorte du maréchal Canrobert, par les officiers de la division du général de Laveaucoupet et par les gens du Trésor. Le hangar, la grande salle, le gymnase étaient à la merci des soldats, des gendarmes, des palefreniers et des chevaux ; et pour les nécessités du service, il y avait un certain nombre d'hommes campés dans les cours. Quel changement, quel coup d'œil ! Cette vue n'avait pourtant rien de pénible. Nous avions encore tant d'illusions et de si belles espérances ! Elles nous tenaient bien à cœur ces espérances, car elles ne furent même pas effleurées par la concentration imprévue de toute l'armée du Rhin, sous les murs de Metz, par le spectacle navrant qu'offraient vingt-cinq mille blessés ou malades entassés les uns sur les autres.

« Tout ce qu'on a publié sur le dévouement des habitants de Metz, sur la charité des dames, en particulier, est loin d'être exagéré. Mais comment pourvoir à tout ? Les maisons particulières, les casernes, les bâtiments municipaux ne suffisant plus, on dressa des tentes sur l'Esplanade, sur la place Royale, dans l'île du Saulcy, sur la place de la Préfecture, et cinq, six, quelquefois dix blessés réunis sous cet abri misérable gisaient sur la paille, plusieurs étaient oubliés et restaient sans secours, mais pas un ne se plaignait. Au polygone d'artillerie, on avait construit d'immenses baraques en planches pour y recueillir des blessés. Il y

en eut en effet un très grand nombre, mais dans un dénûment qui faisait peine. Deux de nos Pères allaient y passer la nuit; un autre, pendant le jour, y remplissait les fonctions d'aumônier. Bientôt les deux premiers, succombant à la tâche, y tombèrent malades. Le Père Gadaut seul s'y fixa complètement et prit courageusement en main les intérêts spirituels et matériels de ces pauvres abandonnés. Debout, le jour et la nuit, prenant à peine quelque nourriture, respirant continuellement un air fétide, multipliant ses soins, ses consolations aux malades, il put, grâce à une santé de fer qui demeura au niveau de son courage, supporter ce laborieux ministère pendant huit mois, c'est-à-dire jusqu'à l'entière évacuation des blessés français.

« Mais ce fut à Saint-Clément surtout que s'exerça le dévouement des Pères. Une ambulance, comprenant les dortoirs, les corridors et la salle de dessin y fut installée dès le 13 août et ne cessa d'être remplie. Le dortoir inférieur fut réservé aux officiers.

« Nous n'avons jamais eu plus de soixante-dix blessés à la fois, car nous n'avions pas, hélas ! le pouvoir de nous multiplier, ni d'élargir la maison. Mais, par suite du mouvement journalier, plus de cinq cents blessés reçurent nos soins. Une trentaine seulement nous quittèrent pour une vie meilleure : ce résultat est prodigieux, vu la gravité des blessures et la mortalité extraordinaire qui régnait en ville. Dieu, sans doute, a voulu bénir visiblement nos efforts et récompenser le zèle infatigable de notre cher docteur, M. Warin, qui, lui, mourut à la peine.

« Voulez-vous une idée de notre organisation ? A la tête de l'ambulance se trouvait le R. P. Catillion, chargé par le Père Recteur de la direction générale. On ne peut redire l'entente, l'abnégation et l'infatigable activité avec laquelle il sut établir et conserver partout un ordre admirable. A chaque dortoir était préposé un Père qui tenait note des prescriptions du médecin et veillait à leur exact accomplissement ; il passait tout le jour dans son quartier, pourvoyait aux exigences du moment, renouvelait l'air des salles en temps opportun et maintenait partout une irréprochable propreté.

« Ces humbles détails de ménage donnèrent lieu à une petite scène réjouissante : M. le Maire, s'écrie un jour notre vénérable docteur en apercevant ce personnage qui venait visiter notre ambulance, j'ai l'honneur de vous présenter le Révérend Père Professeur de philosophie dans l'exercice de ses fonctions. Et ce disant, il l'entraînait vers le Père Caudron, décoré d'un long tablier bleu et gravement armé d'un balai. Le Maire, qui n'est pas précisément de nos amis, et qui s'était fourvoyé chez nous par mégarde, demeura stupéfait, il essaya un sourire et sans dire mot se hâta de se dérober à un spectacle qui renversait toutes ses idées.

« Le professeur de physique, le P. Haté, avait le quartier des officiers, poste qui n'était pas toujours le plus facile, mais il s'y dépensa avec tant de dévouement et traita ses malades avec tant de charité et de douceur qu'il gagna bientôt toute leur sympathie et qu'en soignant les corps, il put faire un bien infini aux âmes.

« Outre les Pères préposés à chaque dortoir, pen-

dant la journée, on désignait chaque soir deux Pères qui avaient la fonction de veiller toute la nuit ; ils devaient parcourir les salles à plusieurs reprises, afin de porter secours au besoin et d'assister ceux qui étaient en danger. Le Père Recteur, les Pères les plus âgés donnèrent l'exemple dans cet office. Notre bon Père de Weck lui-même, déjà souffrant, et qui devait au mois de décembre succomber aux suites des fatigues et des germes infectieux puisés au chevet des malades, paya de sa personne et s'acquitta avec ardeur d'une tâche, qui, pour lui, était plus dure que pour tout autre.

« Après les chefs de salle, après les veilleurs, venaient ceux que les officiers appelaient en riant la Société des libres panseurs. Deux fois par jour, les Pères Gagnard, Victor Stumpf, Léon Bastien et le frère Oswald faisaient régulièrement le pansement des blessures ; ils assistaient à la visite du médecin, lui prêtaient leur aide dans les opérations difficiles et se tenaient prêts tout le jour à courir au premier appel, là où leur service était requis.

« Les frères, les domestiques montrèrent un infatigable dévouement, C'est miracle, que le frère infirmier, le bon Frère Riette, debout du matin au soir, ait pu supporter tant de fatigues sans tomber malade. »

Le travail des Pères ne demeura pas stérile. La vue de ces religieux, de ces prêtres remplissant avec joie des fonctions aussi nouvelles que pénibles, rendant les services les plus humbles, ne reculant devant aucune fatigue, aucune répugnance, s'ingéniant constamment à écarter l'ennui et à soulager la douleur, toucha pro-

fondément ceux qui recueillaient le bénéfice de leur abnégation.

Tous ceux qui sont morts à l'ambulance de Saint-Clément, officiers et soldats, remplirent leurs devoirs religieux avec une piété touchante. Quant aux survivants, une admirable charité ne cessa d'y unir les blessés entre eux. Une délicatesse toute française régnait dans leurs relations et leurs égards mutuels ; à la part que tous prenaient aux souffrances de chacun, aux témoignages incessants de reconnaissance adressés à ceux qui les soignaient, on eut dit les membres d'une même famille, dont le malheur resserrait les liens.

Le R. P. Didierjean, dans son récit des deux dernières années de Saint-Clément, cite un grand nombre de traits qui montrent la vaillance, l'énergie de ces braves soldats et confirme cette opinion acquise par tous ceux qui ont vu de près cette magnifique armée : des hommes de cette trempe, conduits par des chefs animés de la crainte de Dieu, eussent bravé tous les ennemis et remporté d'éclatantes victoires. Nous ne nous étendrons pas sur les souffrances endurées pendant ces jours lamentables, les privations de tous genres, la corruption de l'air vicié qui avait engendré la pourriture d'hôpital, au milieu de laquelle les blessures ne pouvaient plus guérir, les exhalaisons des ambulances et la malpropreté des camps dans lesquels nos malheureux soldats durent subir les intempéries d'un automne froid et pluvieux. Toutes ces causes, jointes aux souffrances morales, aux fatigues de jour et de nuit, ébran-

lèrent les santés : vingt-quatre Pères ou Frères tombèrent successivement malades.

Quelques scènes de famille (on ne pouvait dire alors des fêtes) apportèrent une consolante diversion aux peines et aux labeurs journaliers.

L'une des plus émouvantes, dont nous empruntons le récit au P. Didierjean, fut ménagée le 16 octobre, par les officiers de l'ambulance au bon et si dévoué docteur Warin, dont le mérite enfin reconnu venait d'être récompensé par la croix de la Légion d'honneur.

« L'occasion était belle pour ces cœurs délicats d'exprimer à l'infatigable médecin, leur admiration et leur gratitude ; ils ne la manquèrent pas. Tous se mirent en frais ; l'un fit un discours, l'autre une pièce de vers français ; chacun voulut concourir à l'achat d'un bouquet ; les plus valides parcoururent les magasins de la ville pour choisir une croix digne d'être offerte au nouveau chevalier : et tout cela dans le plus grand secret, avec le zèle qu'inspire l'affection. Tout est prêt, il est cinq heures du soir ; c'est le moment où le docteur commence sa seconde visite dans la salle des officiers. A peine a-t-il franchi le seuil que les applaudissements éclatent. Il trouve devant lui, en grand uniforme (autant du moins que le permettent les membres mutilés), tous les officiers rangés en demi-cercle. Un brave capitaine d'artillerie, le doyen de son grade, s'avance, appuyé sur des béquilles, un papier à la main. C'est à peine s'il balbutie quelques mots ; les larmes qui jaillissent de ses yeux l'empêchent de lire ce qu'il a écrit. Alors, d'un mouvement spontané, il tend sa feuille au bon

docteur et l'embrasse en sanglotant. Après lui, un autre capitaine présente le bouquet et un lieutenant-colonel attache à la boutonnière la décoration si noblement conquise. Pleurant de surprise, d'émotion et de joie, le vénérable M. Warin ne peut que prononcer quelques paroles sorties du cœur. Le lendemain il répétait à chacun : « Ah ! Messieurs, je vous remercie ! je préfère mille fois l'hommage de votre amitié à toutes les décorations officielles. Jamais je n'oublierai ce que vous avez fait pour moi. » Il ne l'oublia pas en effet, il redoubla de zèle et de soins pour ces chers blessés, jusqu'à négliger toute prudence et n'avoir plus souci de sa propre vie ; c'est à l'ambulance, comme à son véritable champ d'honneur qu'il contracta, un mois après, la maladie qui l'emporta en peu de jours. Il mourut le 11 novembre, en admirable chrétien, ainsi qu'il avait toujours vécu. »

Nous devions une place dans cette histoire de Saint-Clément, à cet excellent ami qui, médecin du collège pendant dix-huit ans, lui rendit de continuels services avec un dévouement que nul autre n'aurait pu surpasser.

Cette scène de famille inspira aux officiers blessés l'idée de laisser à Saint-Clément un témoignage de leur reconnaissance. Ils remirent au Père Recteur une courte mais expressive adresse à laquelle tous les malades avaient apposé leur signature, plusieurs, d'une main mutilée. A cette adresse était joint le produit d'une collecte faite entre eux, destinée à réaliser un projet qu'ils prièrent le Père Recteur de mettre à exécution.

Ce projet consistait à faire graver sur une large plaque de marbre noir fixée dans les murs de l'église, l'inscription suivante : [1]

D. O. M.

Gallici exercitus milites et Præfecti
irruentibus in Patriam Germanis
circa Metas
vulneribus morbisve confecti
ædibus Gymnasii Clementiani a Sodalibus Societatis Jesu
libenter excepti
beneficii memores.

MDCCCLXX.

Nous devrions ici raconter l'agonie de Metz, mais comment retracer des scènes dont le seul souvenir arrache encore des larmes. L'histoire de Saint-Clément est en ce moment celle de la ville et de l'armée. La douleur confondant toutes les âmes, on vivait d'une seule et même vie, on souffrait de la même souffrance !

Cependant le malheur rapproche de Dieu ; n'attendant plus rien des hommes, on se prosternait aux pieds des autels, implorant un miracle. Les églises étaient pleines de fidèles qui priaient avec ferveur. Les femmes de Metz, avec l'approbation de l'Evêque, firent vœu d'ériger sur la seconde tour de la cathédrale, une statue

[1] Voir Pièces justificatives, note 59.

monumentale de la Très Sainte-Vierge, sous le vocable de *Notre-Dame de Metz*, pour obtenir que l'ennemi du moins n'entrât pas dans nos murs. Mais Dieu avait résolu de châtier la France. Pour la punir, il frappe ce qui faisait sa gloire. Cette admirable armée, après avoir subi des humiliations telles qu'aucune autre, en aucun pays, n'en a éprouvé de semblables, devait expier le crime de la nation. Metz-la-Forte, Metz-la-Sainte, nouvelle Jeanne d'Arc, fut souillée, ruinée, déshonorée aux yeux des hommes.

Le 29 octobre, Metz était envahie. On ne pourra jamais dépeindre l'horreur de cette journée ! Dans les environs, toutes les routes sont défoncées, encombrées de ruines, d'arbres abattus, elles sont jonchées de squelettes de chevaux, d'armes brisées, de vêtements déchirés, de débris de toutes sortes. Il tombe une pluie fine, glaciale, serrée. Nos pauvres soldats, épuisés de privations et de misère, sont livrés aux Prussiens. On rencontre des officiers, pleurant, sanglotant, fous de rage et de douleur. Pendant que les nôtres s'acheminent vers l'Allemagne, semant sur leur passage plus de victimes que n'en eussent fait les batailles les plus meurtrières, les Allemands entrent dans Metz, aux sons d'une musique triomphale. La ville semble déserte, les maisons sont fermées, les rues abandonnées et l'armée ennemie est obligée d'enfoncer les portes pour envahir nos demeures.

Un détachement de cinquante hommes envahit le collège, le lendemain on en envoie cinq cents. L'ordre est brutalement signifié d'évacuer sans délai l'ambu-

lance, on transporte dans d'autres hôpitaux ceux qui ne peuvent marcher.

Malgré ces déchirements, la dispersion de l'ambulance arrivait à propos, car, succombant à la peine, les infirmiers allaient manquer aux malades. Les épidémies qui sévirent si cruellement à Metz, pendant le mois de novembre et de décembre 1870, s'étaient abattues sur Saint-Clément ; elles achevèrent d'ébranler des santés déjà compromises par les souffrances, les privations et les fatigues. Presque tous les Pères tombèrent successivement malades, la plupart atteints gravement de la petite vérole, de la fièvre typhoïde ou de la dyssenterie. Quatre des plus jeunes furent emportés en peu de jours. Leur nom doit figurer à côté des noms des élèves de Saint-Clément tués pendant la guerre, car eux aussi sont tombés sur le champ de bataille de la charité et du sacrifice. Ce sont : les Pères Victor Gangloff, Joseph Wetzel, Romain de Weck et le Frère Célestin Collet. Ajoutons-y les noms des anciens Pères du collège de Metz, morts dans d'autres villes, victimes du même dévouement : les Pères Dégardin, Danet, Chenard de Mazières et Draulette.

Les portes de la ville étaient à peine ouvertes que le Père Ministre de la maison d'Arlon arrivait à Saint-Clément. Emu de l'extrême misère dans laquelle il pensait trouver ses frères, il arrivait chargé par les Pères de Belgique de leur offrir de l'argent, des secours de toutes espèces. Les communications étant coupées, le bon Père avait dû, pour parvenir jusqu'à Metz faire

quatorze lieues à pied, à travers les lignes prussiennes, par des chemins impraticables.

A leurs travaux d'infirmiers, aux continuelles préoccupations du ministère sacerdotal, les Pères avaient ajouté avec intrépidité les fatigues de l'enseignement. Le 13 octobre, au jour marqué sur le Palmarès, en plein blocus, avait eu lieu la rentrée des classes. Quatre-vingts externes environ avaient répondu à l'appel, mais leur nombre, pendant les premiers mois, fut souvent réduit par les maladies.

La réunion de famille qui eut lieu pour les souhaits de nouvelle année, le 31 décembre 1870, offrit un navrant contraste avec celles du passé. Devant les Pères, devant ses quatre-vingts condisciples rassemblés dans une salle d'études, un élève du cours de sciences lut une émouvante adresse au Père Recteur ; nous la reproduisons comme la peinture exacte de la situation et comme l'expression des sentiments qui jaillissaient de toutes les âmes.

Mon Révérend Père,

« Il y a un an, à pareil jour et à pareille heure, vous contempliez, réunis autour de vous, comme une couronne, vos nombreux enfants joyeux d'offrir leurs vœux de reconnaissance et d'amour aux Pères bien-aimés qui dirigent leur jeunesse.

« Aujourd'hui, hélas ! ce n'est plus que l'ombre du passé et nous ne sommes plus autour de vous qu'une poignée. Mais du moins l'adversité rend plus étroits encore les liens qui unissent les âmes ; aussi venons-

nous nous serrer autour de vous et autour de nos Pères, en redoublant, s'il est possible, de gratitude, de filiale affection.

« Nous représentons près de vous, mon Révérend Père, la grande famille de Saint-Clément, absente et dispersée. En son nom et au nôtre, nous voulons vous exprimer, à vous, mon Révérend Père et par vous, à tous nos Pères, notre reconnaissance et nos souhaits.

« Notre reconnaissance d'abord. Oui, merci, surtout d'avoir, avec un cœur ferme et une énergique espérance, au milieu de nos tristesses et de nos désastres, maintenu Saint-Clément ; merci de nous l'avoir ouvert comme un asile où nous pouvons continuer notre apprentissage de la vie. Nous ne serons point ingrats, certes ; nous tâcherons de devenir ce que vous voulez faire de nous : des hommes et des chrétiens. Aux lugubres clartés de l'heure présente, en face des humiliations de notre pauvre Metz et de la patrie tout entière, nous comprenons mieux que jamais l'importance de l'éducation virile, française et religieuse que vous nous donnez.

« Après nos remercîments, nos souhaits.

« Des souhaits, pouvons-nous en former qui ne disent nos angoisses et qui n'aient pour objet les saintes causes de l'Eglise et de la Patrie ?

« Par une remarquable coïncidence ou plutôt par une liaison naturelle qui augmente sans doute notre tristesse, mais qui ajoute à la fermeté de nos espérances, les malheurs de l'Eglise ont suivi de près les malheurs

de la France ; et les malheurs de l'Église et de la France sont devenus les malheurs de Saint-Clément.

« Dieu veuille exaucer les ardentes prières que nous lui adressons pour toutes ces saintes causes, d'autant plus chères qu'elles sont plus éprouvées et qu'elles paraissent plus abandonnées des hommes. Ah ! qu'un miracle de sa Providence, changeant toute la face des choses, vienne consoler notre foi aussi bien que notre patriotisme, et donner raison à notre invincible espérance.

« Puisse Saint-Clément revoir bientôt dans son enceinte et dans son cloître de nombreux essaims d'élèves, dignes de leurs maîtres, de leur qualité de Français, de leur titre de chrétiens ! »

Malgré ces vœux et ces prières, l'année 1871 devait apporter à Metz, plus de douleurs encore et de plus irréparables ruines que sa devancière. Le mois de janvier préluda par de dures épreuves au coup suprême de l'annexion.

Le 7 janvier, une quinzaine de pensionnaires rentrèrent au collège. Mardi, 17 janvier à onze heures et demie du soir, les Pères sont réveillés en sursaut par d'étranges vociférations qui retentissent dans les cours. C'étaient quinze ou seize cents Brandebourgeois de la landwehr qui envahissaient le collège. Pour s'en débarrasser, des employés subalternes de la municipalité leur avaient dit à la gare : « Allez chez les Jésuites, ils ont une grande maison, ils sont riches, vous trouverez tout ce qu'il vous faut. » Et ces quinze cents braves, que nous avons appris être la lie du peuple de Berlin, s'élancent à l'attaque

d'une demeure qu'habitent une trentaine de religieux et quelques enfants. Pas un officier n'était parmi eux. Entrés par la rue des Bénédictins, ils se concertent un instant avec leurs compatriotes casernés dans l'externat, puis, poussant d'horribles cris, ils se précipitent avec une incroyable violence contre les portes du grand bâtiment. Elles volent en éclats. Ils se répandent dans la maison par le petit escalier qui conduit chez le Père Recteur. On entend partout le bruit des portes qu'ils brisent ; ils traînent et maltraitent les Frères qui veulent les arrêter ou mettre quelque ordre ; le Père Juster, le Père Haté, d'autres Pères encore sont menacés, battus, souffletés. Un instant, ils voulurent fusiller le Père Recteur et le Père Ministre qui n'échappèrent que providentiellement au péril. C'était une chose affreuse de voir, à la clarté blafarde de quelques chandelles qu'ils portaient, ces hommes armés, la plupart ayant des figures avinées et des yeux pleins de fureur, briser tout obstacle qu'ils rencontraient, emporter les meubles qu'ils trouvaient et se jeter sur les Pères qu'ils avaient aperçus. La chambre du Père Didierjean fut envahie pendant trois heures : cris, objurgations, injures en allemand ; deux fois le Père qui restait silencieux, vit les baïonnettes dirigées contre sa poitrine. Les cloîtres des Pères furent cependant respectés pendant la nuit et le Père Haté sauvegarda le dortoir où étaient les élèves en se plaçant courageusement au travers de la porte.

A trois heures du matin, les envahisseurs semblèrent se calmer, mais toute la maison restait en leur pouvoir.

Lorsque le jour parut, leur fureur se ralluma. Vers sept heures, ils mirent, en brûlant des sommiers, le feu à l'externat. Les Pères accoururent pour l'éteindre, pendant qu'un grand nombre de ces héros, debout dans les cours, les poursuivaient de leurs ricanements et de leurs insultes. Vers neuf heures, le pillage recommença, il était cette fois organisé. Des voitures de recéleurs stationnaient dans la rue des Bénédictins et se remplissaient rapidement. Chaises, matelas, literie, linge, souliers des élèves, meubles : tout était saisi et emporté. Les misérables achevaient de tout briser. Le cloître même fut envahi, encore quelques instants, ils arrivaient au parloir et à l'Eglise, qui seuls demeuraient à l'abri de leurs déprédations. Pères et élèves devaient disparaître, sous peine d'être repoussés à coups de crosses de fusil par des hommes ivres de colère et de brigandage. Enfin à dix heures et demie, après des réclamations instantes qui duraient depuis quatre heures du matin, un officier arriva de l'Hôtel de ville. Il souffleta, menaça, injuria les pillards, et, au bout d'une demi heure, aidé par d'autres officiers, accourus pour lui prêter main forte, il put faire évacuer la maison. Ces forcenés le firent, non sans cris de rage et de révolte.

« Ainsi pendant onze heures, dit le P. Didierjean, nous avons été au pouvoir de cette soldatesque brutale, sans savoir comment cela finirait. Pour être juste, il faut dire que les autorités prussiennes en sont honteuses, courroucées; elles ont puni les coupables. Le Gouverneur nous a fait demander un

rapport. Les dégâts sont considérables. La police allemande nous a amené une voiture d'objets saisis chez une recéleuse prussienne. Quatre autres recéleurs ont été jetés en prison.

« La ville est à la fois consternée et indignée et pendant plusieurs jours, les parloirs n'ont pas désempli de personnes qui venaient nous exprimer leur sympathique douleur. »

Saint-Clément dut, au cri d'horreur que souleva cette barbare invasion, d'être exempt, pendant un mois, de tout logement militaire. Ce laps de temps écoulé, l'administration municipale, prit à sa charge et sous sa responsabilité les bâtiments qui environnent les cours; elle y fit faire les réparations nécessaires pour les rendre habitables, puis le casernement recommença, mais, de sérieuses précautions furent prises pour garantir les élèves et les Pères et pendant quelque temps le Collège put jouir, de ce côté, d'une sécurité relative.

Le 29 janvier 1871, à cinq heures du soir, les canons des forts annoncent la capitulation de Paris. Les angoisses des journées du blocus recommencent. Le sentiment religieux, le seul qui puisse trouver accès dans des âmes désespérées reprend toute son intensité. Le magnifique mandement de l'Evêque de Metz, en date du 2 février 1871 en est une superbe manifestation.

Dès le 1er mars, le bruit se répandit dans la ville, que Metz était cédée à l'Allemagne. Il n'était que trop fondé, hélas ! et le 4 mars un Père pouvait écrire:

« Le coup fatal est porté. Le canon des forts, par cent coups tirés de chacun d'eux, vient de nous annon-

cer que la paix est signée. Metz, livré à l'ennemi, devient la rançon de la France. Quelle poignante émotion ! Tous les cœurs saignent et tous les yeux pleurent. La ville entière est consternée. Au premier coup de canon, les magasins se sont fermés, les maisons aussi. Retirés au fond de leurs demeures, les Messins gémissent amèrement sur la patrie qu'ils perdent et que le malheur contraint à sembler les repousser elle-même. Pourtant quelle ville est plus française que Metz !

« Bon nombre de personnes priaient à Saint-Clément, dans l'église, quand la voix lugubre des forts se fit entendre. Il y eut là une indicible explosion de douleur : c'étaient des sanglots, des plaintes, des cris déchirants.

« Voila bien en effet pour nous le deuil suprême. Pauvre Metz ! pauvre Saint-Clément ! pauvre et malheureuse France ! »

Nous avons vu le rôle des Jésuites sur les champs de bataille des environs de Metz, nous les avons vus à l'œuvre dans les ambulances. Tels ils ont été à Metz, tels ils furent dans toute la France. Sans compter les saintes victimes de la Commune : les Pères Olivaint, Ducoudray, Caubert, Clerc et de Bengy, le Père Arnold était victime de l'explosion de Laon, les Pères de Damas et de Renneville blessés à Belfort, le Père Tailhan mis à l'ordre du jour au combat de la Malmaison. Une vingtaine furent victimes de leur dévouement dans les ambulances. A Metz, on ne pouvait signaler tous ceux qui s'étaient distingués, le gouvernement français se décida à adresser un solennel hommage à tous les Pères de Saint-Clément en décernant la décoration de

la Légion d'honneur au R. P. Recteur. En décorant le Père Couplet, c'était le chef, le drapeau du régiment que l'on honorait. Les élèves furent dignes de leurs maîtres et c'est avec une légitime fierté, un jour, qu'on pourra lire sur les murs de Saint-Clément les noms de ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie :

Paul Bastien, né à Nancy 22 mai 1851, élève de Saint-Clément 1863-69, engagé volontaire au 5e régiment de chasseurs à cheval, décoré de la médaille militaire. Mort 20 nov. 1870 à Verdun des suites de ses blessures.

Gaston Berger, né à Strasbourg, 19 oct. 1850, élève de Saint-Clément 1864-67, engagé volontaire au 59e de ligne, caporal à Mentana, sous-lieutenant à Metz. Mort à Metz 2 oct. 1870 des suites de blessures reçues à Borny.

Henri Briot-Valroff, né à Bussang (Vosges), 19 nov. 1849, élève de Saint-Clément 1860-67, engagé volontaire. Tué à Gravelotte 18 août 1870.

Gaston de Buyer, né à Saint Loup, 11 mars 1849, élève de Saint-Clément 1864-67. Elève de Saumur 1867, sous-officier au 7e chasseurs. Mort prisonnier de guerre à Dresde 11 février 1871.

Raymond de Buyer, né à Besançon 2 février 1851, élève de Saint-Clément 1868-70, admissible à Saint-Cyr 1870, sous-lieutenant au 63e, puis au 38e de marche. Mort 1 juillet 1871.

Alphonse Chantron, né à Toulouse, 23 août 1846, élève de Saint-Clément 1854. Maréchal des logis au 17e

d'artillerie. Mort à Berne des suites de blessures reçues à Saint-Privat le 18 août 1870.

Louis Robinet de Cléry, né à Metz, 23 mars 1847, élève de Saint-Clément 1855-66, Saint-Cyr 1866, sous-lieutenant au 13e Bataillon de chasseurs à pied. Mort à Haguenau 19 août 1870, des suites de blessures reçues à Wœrth.

Charles Robinet de Cléry, né à Metz, 25 février 1850, élève de Saint-Clément 1859-68, Saint-Cyr 1868, sous-lieutenant au 3e Bataillon de chasseurs à pied Tué à Gravelotte 16 août 1870.

Albert Jacob de la Cottière, né à Metz, 5 déc. 1850, élève de Saint-Clément 1857-63, élève de l'école centrale, engagé volontaire. Tué à Orléans 29 octobre 1870.

Nicolas Delatte, né à Woippy près Metz, 26 déc. 1848, élève de Saint-Clément 1862-68, contrôleur des contributions directes, engagé volontaire 1870. Mort prisonnier de guerre à Stettin 2 janvier 1871.

Emile Delatte, né à Woippy, 12 juillet 1849. Elève de Saint-Clément 1859-66, engagé volontaire 1870. Mort prisonnier de guerre en Allemagne 1871.

Robert Didio, né à Munster (Haut-Rhin), 19 oct. 1849, élève de Saint-Clément 1867-69, Saint-Cyr 1869, sous-lieutenant au 120e de marche. Tué à la Malmaison 27 oct. 1870.

Jean de Geoffre de Chabrignac, né à Vendôme 22 mai 1845, élève de Saint-Clément 1863-65, employé à la Banque de France, engagé volontaire aux zouaves de Charette. Tué à Champagné 10 janvier 1871.

Joseph de Goué, né à Napoléon-Vendée, 10 déc. 1844, élève de Saint-Clément 1861-64, Saint-Cyr 1864, sous-lieutenant au 2e zouaves. Tué à Wœrth 6 août 1870.

Camille de Gourjault, né à Mézières, 24 mars 1845, élève de Saint-Clément 1856-59, lieutenant au 8e hussards. Mort 19 juin 1872 des suites de la guerre.

Léon Haurion, né à Tulle, 15 juillet 1849, élève de Saint-Clément 1863-67, Saint-Cyr 1867, sous-lieutenant d'état-major 1869. Tué au Bourget 30 octobre 1870.

Michel Hème, né à Thoré (Loir-et-Cher), 24 oct. 1851, élève de Saint-Clément 1869, engagé volontaire, caporal au 3e bataillon de marche de chasseurs. Tué à Villerceaux 14 déc. 1870.

Paul Henry, né à Metz, 23 oct. 1848, élève de Saint-Clément 1860, engagé volontaire au 11e dragons, maréchal-des-logis, porte-fanion du général de Ladmirault. Tué à Gravelotte 16 août 1870.

Charles Hérard, né à Metz 1849, élève de Saint-Clément 1858-1863, garde mobile de Metz, décoré de la médaille militaire, lieutenant de mobiles (armée du Nord). Tué 1871.

Auguste Herbin, né à Strasbourg, 28 déc. 1841, élève de Saint-Clément 1854-59, garde-mobile à Strasbourg. Tué à Strasbourg octobre 1870.

Joseph Rozée d'Infreville, né à Creully (Calvados), élève de Saint-Clément 1861-67, Saint-Cyr 1867, sous-lieutenant d'infanterie. Tué 1871.

Robert le Jumeau de Kergaradec, né à Paris, 5 mai 1845, élève de Saint-Clément 1860-61, Saint-Cyr

1864, lieutenant au 78e d'infanterie. Tué à Wœrth 6 août 1870.

Paul Klein, né à Metz, 6 juin 1842, élève de Saint-Clément 1852-62, avocat à Metz, volontaire détaché aux ambulances de Metz où il est mort le 20 janvier 1871.

Paul Lacour, né à Bruyères, 26 janvier 1852, élève de Saint-Clément 1865-67, garde mobile 1870. Tué à Belfort 1871.

Maurice de Lardemelle, né à Puxe (Moselle), 5 juin 1847, élève de Saint-Clément 1855-64, Saint-Cyr 1867, sous-lieutenant au 94e de ligne. Mort à Metz 22 août 1870.

Odon de Meckenheim, né à Diozières (Loir-et-Cher) 1844, élève de Saint-Clément 1862-63, volontaire pontifical 1867. Tué à la bataille du Mans 11 janvier 1871.

Maurice du Pont de Romémont, né à Nancy, 14 déc. 1849, élève de Saint-Clément 1864-66, maréchal-des-logis au 5e chasseurs à cheval. Mort prisonnier de guerre 16 déc. 1870 à Wittemberg.

Casimir de Raffélis-Soissans, né à Cavaillon, 28 février 1848, élève de Saint-Clément 1866-68, Saint-Cyr 1868, sous-lieutenant au 99e de ligne. Tué à Reichshoffen 6 août 1870.

Olivier de Sailly, né à Metz, 20 juillet 1848, élève de Saint-Clément 1863-67, Saint-Cyr 1867, sous-lieutenant au 44e de ligne. Tué à Saint-Privat 18 août 1870.

Virgile Sibille, né à Herny (Moselle), élève de Saint-Clément 1863-66, Saint-Cyr 1866, sous-lieutenant d'infanterie. Tué 1871.

Ulric Stoffels, né à Warsberg (Moselle), 23 sept. 1846, élève de Saint-Clément 1855-66, Saint-Cyr 1866, sous-lieutenant au 95e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur. Mort à Metz des suites de ses blessures le 13 octobre 1870.

Anatole Thiriet, né à Metz, 6 mai 1843, élève de Saint-Clément 1852-55, zouave pontifical 1867, sous-officier au 4e zouaves 1870, blessé à Paris. Mort à Metz 25 août 1871.

Edmond Vaillant, né à Metz, 23 février 1848, élève de Saint-Clément 1855-61, franc-tireur de Metz. Tué à Vany 23 sept. 1870.

Joseph de Vaubernier, né à Laval 26 janvier 1845, élève de Saint-Clément 1859-62, zouave pontifical 1867. Tué 11 janvier 1871 à la bataille du Mans.

A ces noms il est juste d'ajouter ceux des élèves tués dans d'autres expéditions :

Lanfranc de Beccary, né à Ancy-sur-Moselle, 2 mai 1844, élève de Saint-Augustin 1852-55, zouave pontifical 1857. Tué à Castelfidardo 1861.

Paul Dornel, né à Torchamp (Orne), 13 juin 1847, élève de Saint-Clément 1866, zouave pontifical, Chevalier de Pie IX. Tué à Mentana 1867.

Léon Coulon, né à Saint-Omer, 28 juillet 1840, élève de Saint-Augustin 1852-55, médecin de la marine militaire. Mort au Mexique 1863.

Humbert Ferrand, né à Belley, 23 avril 1845, élève de Saint-Clément 1863-65, Saint-Cyr 1865, chef de bataillon des tirailleurs sénégalais. Mort au Sénégal 1884.

Joseph de Larminat, né à Beaurieux (Aisne), 2 fév. 1852, élève de Saint-Clément 1862-68, école navale 1869, lieutenant de vaisseau. Mort au Tonkin 1885.

Henri Mangin, né à Commercy, 18 oct. 1857, élève de Saint-Clément 1866-69, lieutenant au 143e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur. Tué à Lang-Son 26 mai 1885.

Charles Marin de la Haye, né à Versailles, 28 avril 1850, élève de Saint-Clément 1866-68, capitaine au 1er régiment étranger. Tué au Tonkin 12 octobre 1888.

Auguste de Mayerhoffen, né à Metz, 31 juillet 1856, élève de Saint-Clément 1865-67, capitaine adjudant-major au 2e régiment étranger. Tué à Chin-Hoa (Tonkin) 7 février 1891.

Albert Thomas de Colligny, né à Sarreguemines, 31 mars 1855, élève de Saint-Clément 1863-72, capitaine au 3e bataillon de tirailleurs algériens. Tué au Tonkin 28 octobre 1885.[1]

Après l'annexion, l'existence même de Saint-Clément semblait menacée. Dès les premiers jours, la suppression du collège avait été résolue dans les conseils de l'administration allemande. Une intervention aussi généreuse qu'inattendue vint modifier cette résolution. Ce fut celle d'un médecin anglais, excellent catholique et cœur dévoué, accouru dans Metz, dès le début de la guerre, pour secourir nos blessés. D'après lui, il était

[1] Voir Pièces justificatives, note 60.

impolitique au premier chef de détruire une école chère aux Messins, alors d'autant plus aimée qu'elle était leur unique ressource pour l'éducation de leurs enfants. Pourquoi froisser ainsi gratuitement et sans nul profit, le sentiment d'une ville entière, déjà si profondément atteinte par les derniers évènements ? Les Pères étaient populaires. Leur dévouement et leurs services avaient mérité dans Metz l'affection de toutes les classes. Les chasser, c'était provoquer l'émigration en masse de la société dont ils élevaient les fils. Qu'avait à craindre le gouvernement prussien du maintien de Saint-Clément?

Le Préfet de la Lorraine, le comte Henkel de Donnersmarck, grand seigneur cosmopolite, habitant Paris six mois de l'année, membre du Jockey-Club, était arrivé à Metz avec la conviction qu'il allait rallier immédiatement la population au nouvel état de choses. Pour lui, il comptait recevoir des Messins, un aussi bon accueil que celui qui avait été fait par les populations rhénanes aux administrateurs français du premier empire. Tout porté à la conciliation, il fit valoir auprès du gouvernement l'opinion du médecin anglais.

Ces considérations prévalurent ; aussi un Père écrivait le 30 mars :

« Notre existence à Metz semble dorénavant assurée. Aujourd'hui même le Secrétaire Général de la Préfecture est venu déclarer au Père Recteur que non seulement nous pouvions continuer notre œuvre en toute liberté, organisant à notre gré l'enseignement, mais, que même, on nous priait de le faire dans l'intérêt de la ville et du pays. » Ajoutons qu'une lettre officielle du

Commissaire pour l'instruction publique pour l'Alsace Lorraine fut remise au mois d'avril par le nouveau Préfet, Baron de Kœnneritz, confirmant cette déclaration et reconnaissant ces mêmes droits.

Nous n'essaierons pas de redire la mission toute de charité et de dévouement que les Pères eurent à remplir au milieu des populations soumises à une domination abhorrée. Que d'âmes abattues, découragées, à relever par les pensées de la foi ! que d'infortunes de toutes sortes à secourir ! Ils s'y employèrent sans relâche. De loin aussi, on faisait appel à leur zèle, qui dut franchir les obstacles et les frontières. C'étaient des services réclamés par nos soldats et nos officiers pendant leur captivité ou depuis leur retour ; d'autres fois, c'étaient les angoisses de mères, de femmes chrétiennes qu'il fallait adoucir en transmettant les détails recueillis sur les derniers moments de fils ou d'époux tués dans les combats sous Metz ; plus souvent encore, c'étaient de chères dépouilles qu'on devait rechercher, exhumer péniblement des champs de bataille, afin de procurer à des familles en deuil une dernière consolation.

Au saint jour de Pâques, Metz souffre d'une peine encore plus grande ; la résurrection qu'elle attend avec une fiévreuse impatience semble toujours s'éloigner. Mais, pendant ce temps, la foi des habitants croît de jour en jour et chaque nouvelle occasion en offre d'admirables témoignages.

Le carême prêché à la cathédrale par le Père Monsabré attirait autour de la chaire chrétienne tout ce que la ville contenait encore de Messins. A ces réunions,

on se comptait, on remarquait les vides nombreux produits par l'exil volontaire ou forcé, on adressait d'ardentes prières au ciel, cherchant avec anxiété, dans l'illusion de cœurs pleins d'espérance, à entrevoir quelques rayons de lumière dans les ténèbres qui nous environnaient. Les adieux du P. Monsabré, répondant à ces anxieuses préoccupations, provoquèrent un frémissement, qui, malgré le respect du lieu saint, se traduisit par un de ces mouvements que n'oublieront jamais ceux qui en furent témoins.

Cependant le collège semblait sortir de l'état précaire où l'avait réduit les évènements. A la rentrée de Pâques, cent pensionnaires vinrent de l'Alsace, de la Lorraine et de toutes les contrées de l'Est rejoindre leurs maîtres; avec les cent vingt externes que fournit la ville, ils repeuplèrent les classes et les exercices scolaires reprirent leur cours habituel. Malheureusement le casernement militaire, qu'on dut subir jusqu'à la fin de l'année, occupait la moitié de Saint-Clément: l'externat, le bâtiment des classes, les réfectoires, les cours étaient au pouvoir des soldats prussiens et les élèves durent se trouver constamment au milieu d'un camp ennemi. Cette situation ne cessa de causer une grande gène, parfois même créa des périls, qui rappelaient les plus mauvais jours de l'occupation. Un élève donne fidèlement dans une lettre le récit d'une rixe qui épouvanta Saint-Clément et frappa de stupeur la ville entière:

« Les autorités militaires avaient promis que nous n'aurions plus de Prussiens à loger; on venait même de nous rendre nos cours et nos classes. Le 11 juin, en

dépit de cette promesse, un bataillon entra pendant la récréation de midi. Or, ce bataillon se composait de Brandebourgeois et de Poméraniens, race grossière, particulièrement laide et malpropre. Les officiers étaient aussi désagréables que leurs soldats. Le lendemain de leur arrivée, l'un d'eux vint se plaindre pendant la récréation au Père Surveillant que les élèves faisaient trop de bruit. Le Père feignit de ne pas comprendre et l'officier s'en alla furieux. Les Prussiens commencèrent alors à tracasser les élèves, crachant sur eux et leur jetant de l'eau sur leurs habits. Voyant qu'on ne répondait pas à leurs insultes, ils résolurent d'attaquer. Mardi dernier, pendant la récréation de midi, ils crurent l'occasion favorable. Les externes étaient absents, les Saint-Cyriens au manège et la plupart des autres grands étaient aux répétitions de musique et de la sacristie : il y avait donc en tout dans la cour, une cinquantaine d'élèves dont quatre ou cinq grands seulement et trois Pères. Il y avait de quoi exciter l'ardeur de ces nobles guerriers ; jamais, ils n'avaient eu occasion de battre des Français avec un si grand avantage numérique.

« Après quelques coups de poing perdus, ils empoignent Maurice Neuville qui venait au milieu d'eux ramasser sa balle, l'acculèrent contre le mur du gymnase et commencèrent à le frapper avec les bâtons crochus dont les élèves se servent pour le jeu de balles. Le Père Victor Stumpf s'élança, en saisit un au collet et le colla, lui aussi, contre le mur. Alors plusieurs prussiens se jettèrent sur lui et l'un d'eux lui assena par derrière sur la tête un coup de bâton tel qu'il l'aurait assommé si sa birette

ne l'avait protégé. Il parvint néanmoins, grâce au secours de Foch et de quelques élèves à se tirer de la bagarre avec Neuville et Odinet ; ce dernier avait été renversé par les Prussiens et à moitié assommé à grands coups de poing sur la tête, non sans se défendre énergiquement. Pendant ce temps, Poncin avait terrassé un allemand qui ne fut pas à son aise pendant la bataille. Le Père Patris y était aussi, mais sa taille le fit respecter, les Prussiens n'aiment pas à s'attaquer à ces gens-là. La mêlée s'étendait à toute la cour, elle menaçait de devenir sanglante, plusieurs soldats tiraient leurs couteaux et d'autres allaient chercher leurs armes. Heureusement on prévint les Pères qui se promenaient dans le cloître. Tous accoururent, se mirent entre les assaillants et les élèves, et entourant ces derniers comme d'un cordon de sûreté les firent au plus vite sortir des cours ; puis on ferma les barrières. Plusieurs Pères furent brutalement frappés pendant ce mouvement de sauvetage. Comme de juste, les officiers étaient absents au moment de la bataille ; les sous-officiers n'osèrent retenir leurs hommes, ni même se montrer. Des Pères allèrent les trouver sur le champ dans leurs retraites, et se plaignirent hautement d'une si lâche aggression, dont ils rendaient responsable leur négligence. Un chef qui survint par hasard prit l'affaire à cœur et nous rendit justice. Les soldats furent immédiatement consignés sous les hangars et vers la fin de la récréation, nous reprîmes devant eux possession de nos cours, en poussant des cris de triomphe.

« Vingt-quatre élèves portaient la trace des coups

qu'ils avaient reçus. Neuville et Odinet avaient des blessures saignantes ; heureusement aucune n'était grave. Sans retard, on conduisit au palais du gouvernement les vingt-quatre contusionnés, voulant faire constater les preuves de la brutalité des soldats. Ils ne furent pas reçus, mais on remit un mémoire, contenant avec des plaintes trop légitimes, une énergique réclamation contre la continuation du casernement. Qu'en adviendra-t-il ? Pour qui connait le fétichisme militaire qui existe outre Rhin, il ne serait pas étonnant de voir le jugement clos par la sentence connue : Les battus paient l'amende. »

L'affaire n'eut pas cette conclusion par trop arbitraire. Si le logement des troupes ne cessa d'être imposé à Saint-Clément, l'autorité prit du moins des mesures pour maintenir parmi elles une exacte discipline et prévenir le retour de pareilles scènes de sauvagerie.

Au milieu de ces difficultés journalières, peut-être à cause d'elles, nous dit le Père Didierjean, les élèves prirent à tâche de consoler leurs maitres par leurs vertus. Le travail, la régularité, l'obéissance, un charmant esprit de famille ne cessèrent de régner parmi eux. Les tristes événements qui se déroulaient sous leurs yeux semblaient les avoir mûris avant l'âge. Jamais ils n'avaient si bien compris l'importance d'une éducation toute virile et chrétienne, seule capable de les rendre utiles au relèvement de la patrie.

Les fêtes religieuses se succédaient, apportant à la population messine le seul adoucissement possible à la

douleur amère qui les étreignait. Le 11 juin 1871, le diocèse était consacré solennellement au Sacré-Cœur de Jésus ; ce fut une véritable explosion de foi, exaltée par la solidarité du malheur et du patriotisme. Le Maire, le Conseil municipal, tous les Messins suivaient le Saint-Sacrement porté triomphalement dans les rues de la cité. L'Evêque avait formellement refusé l'escorte et la musique des régiments Bavarois ; les pompiers de Metz, en grand uniforme, formaient la haie et leurs clairons redisaient les vieilles sonneries françaises qu'on n'avait plus entendues depuis le jour de la capitulation. En même temps, la Mutte remplissait les airs de sa voix majestueuse : la population était comme transfigurée dans cette atmosphère de prières et d'encens.

Le 16 juin, jour où la catholicité acclamait Pie IX atteignant les années de Pierre, c'est à Saint-Clément que la procession déploya ses splendeurs en traversant les cloîtres et les cours. Pour avoir un caractère plus intime, cette cérémonie n'en était pas moins émouvante, car, à l'abri des regards indiscrets, la piété unie au patriotisme pouvait plus librement se donner carrière.

Le double amour de l'Eglise et de la France fut l'énergique stimulant de la piété des élèves, qui, alors, plus que jamais, se montra sérieuse, active, suggérant de nobles pensées, produisant le dévouement et la fidélité au devoir. Saint-Clément avait salué par de joyeux transports, cette fête du 16 juin, unique dans l'histoire, providentielle consolation donnée à l'Eglise universellement persécutée, récompense divine réservée

CHAPELLE DE CONGRÉGATION.

au Souverain Pontife si cruellement éprouvé. Les élèves qui faisaient partie de la Congrégation de la Sainte-Vierge y virent l'occasion d'affirmer l'affection traditionnelle des élèves des Jésuites pour le Saint-Siège.

« Le 11 juin, lisons-nous dans le livre de leurs délibérations[1] la Congrégation ne pouvant oublier que le 16 de ce mois, l'immortel Pie IX termine la vingt-cinquième année de son glorieux pontificat, résolut, avec l'approbation du P. Directeur, d'envoyer à Rome, une adresse qui put consoler au fond de sa prison du Vatican, le Père commun des fidèles. Composée par le Préfet, le premier assistant et le secrétaire, signée par les 68 congréganistes de l'Immaculée Conception et par 55 membres des autres congrégations, cette adresse fut envoyée à Rome le 13 juin. En voici la traduction :

Très Saint Père,

« L'an dernier Votre Sainteté daigna accueillir avec bienveillance, présenté par l'un de nous,[2] l'hommage

---

[1] Voir Pièces justificatives, note 61.

[2] Au mois d'avril 1870, la Congrégation de Notre-Dame des Anges avait envoyé au Souverain Pontife une adresse qui lui fut présentée et lue par Dom Miguel de Bragance, alors élève de Saint-Clément et membre de cette Congrégation. Pie IX daigna écouter cette lecture avec une gracieuse bonté; par de fréquentes approbations, il témoigna qu'elle lui était agréable. Quand elle fut terminée, il prit le papier, traça du doigt un signe de croix sur chaque signature et écrivit au bas de l'adresse les paroles latines qui suivent : *Die 30 aprilis 1870.*

Dilectissimi filii, rogo Deum ut vos benedicat, et benedicat pariter corda et intelligentias vestras, semper ambulantes in Christo Jesu. *Pius P. P. IX.*

de notre filial amour. Voici qu'un nouveau bienfait de la divine Providence nous ramène à vos pieds, pleins de reconnaissance et d'espoir.

« Vous avez vu les années de Pierre ! Quand tout l'univers catholique tressaille de joie, permettez, très Saint Père, à vos enfants de Saint-Clément de Metz, de venir, au milieu de leurs patriotiques douleurs, dans le nombre restreint que la tempête a permis de rassembler, vous exprimer encore les sentiments d'admiration et de dévouement qui débordent de leurs jeunes cœurs.

« Nous bénissons Dieu de toute notre âme d'avoir réservé à son Eglise, en nos temps malheureux et troublés, un si vaillant et si magnanime Pontife. L'Immaculée Conception de Marie proclamée, la condamnation vigoureuse et constante des erreurs modernes, la foi catholique propagée sous tous les cieux, la puissante protection de saint Joseph donnée à l'Eglise universelle, la réunion du saint Concile du Vatican et surtout la déclaration dogmatique de l'infaillibilité du Vicaire de Jésus-Christ, splendide couronnement d'un admirable pontificat : voilà les motifs de nos actions de grâces et de notre allégresse catholique, à ce terme de vingt-cinq années que nul Pape n'atteignit avant vous.

« Sans doute, très Saint Père, les déplorables effets de la haine des impies viennent assombrir notre joie. Nous connaissons leurs iniques spoliations et l'indigne captivité où ils ont réduit votre personne sacrée. Aussi, de toute l'énergie de notre âme, nous protestons avec Vous contre cette criminelle violation de tous les

droits. Ah! Jésus ne semble avoir prolongé les années de Votre Sainteté que pour lui donner une plus grande part aux amertumes de son calice. Mais, nous le savons, la persécution soufferte pour la justice est la suprême gloire des Papes et le plus ferme fondement des espérances de l'Eglise.

« Nous ne cessons d'implorer Dieu qu'il hâte la délivrance de notre Père. Au jour béni du 16 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus, nous ferons tous la sainte Communion, demandant à notre Seigneur d'abréger pour Votre Sainteté les jours de l'épreuve et de nous rendre bientôt témoins de son triomphe; heureux s'il est donné à plusieurs d'entre nous d'y contribuer, même au prix de leur vie, comme l'ont fait nos aînés de Castelfidardo et de Mentana.

« Nous osons, très Saint Père, solliciter de votre bonté paternelle pour chacun de nous une spéciale bénédiction qui fera la joie et sera la force de notre jeunesse. »

Un second acte, manifestation de la piété des congréganistes, eut lieu le 29 juin dans la chapelle de la Congrégation magnifiquement ornée. Renouvelant à Saint-Clément la cérémonie que l'Evêque de Metz avait accomplie lui-même en vouant son diocèse au Sacré-Cœur, les élèves de Saint-Clément, car presque tous alors faisaient partie de la Congrégation, prononcèrent au milieu de l'émotion générale un acte d'amende honorable qu'avaient rédigé quatre élèves du cours de sciences.

Les salutaires impressions produites par de tels actes

demeurèrent vivantes dans les cœurs, pendant que l'année scolaire achevait son cours. La piété est utile à tout et procure même les biens du temps ; on en eut une preuve nouvelle dans les succès qui couronnèrent les travaux des élèves.

Une correspondance de Metz, envoyée à l'*Espérance*, journal qui paraissait à Nancy, les résume ainsi :

« L'année qui vient de s'écouler au milieu de tant de vicissitudes a été, comme les précédentes, une année de succès pour Saint-Clément. Sur cinq candidats présentés aux examens de l'école polytechnique, quatre ont été déclarés admissibles, trois ont été définitivement admis, l'un d'eux avec le numéro 6. Deux élèves préparés pour l'école centrale ont été reçus. Les vingt élèves admissibles à l'école militaire qui n'avaient pu subir, en 1870, les examens oraux à cause de la guerre, vont entrer prochainement à Saint-Cyr. De plus, 62 élèves ont été reçus bacheliers ès-lettres durant l'année scolaire et 33 bacheliers ès-sciences. De pareils succès dispensent de tout commentaire. »

Le 21 juillet 1871, le R. P. Couplet quitta Saint-Clément pour aller diriger le nouveau collège que la Compagnie de Jésus établissait à Boulogne. C'est le Père Stumpf qui fut désigné pour le remplacer.

On avait vu partir de Metz, avec une grande tristesse, le fondateur de Saint-Clément. Sa santé, altérée par d'excessives fatigues, avait forcé ses supérieurs à l'envoyer chercher au loin un climat plus doux. Il avait passé l'année 1869 en Algérie. Là tout en prenant une large part aux travaux apostoliques de Mgr Lavigerie

qui l'estimait et l'aimait, il avait continué à exercer sur ses anciens élèves une action qui se manifestait par une correspondance incessante. Sa direction paternelle soutenait les uns, encourageait les autres, venait à l'aide de tous par ses conseils et par les témoignages multipliés de son affection.

La guerre éclate, trois cents enfants de Saint-Clément se trouvaient sous les armes, devant l'ennemi, soit comme officiers, soit comme volontaires. N'ayant pu prendre part aux dangers et aux fatigues de sa communauté, le P. Stumpf obtint d'être envoyé en Allemagne comme aumônier de nos soldats prisonniers. Il pénétra dans les camps, dans les forteresses où ils étaient détenus, dans les hôpitaux où ces malheureux, épuisés de fatigues, de douleurs et de mauvais traitements, sans nouvelles de leurs familles, sans secours religieux, mouraient par milliers, succombant au désespoir de leur défaite et de leur abandon. Bravant la contagion des maladies et trop souvent le mauvais vouloir des autorités prussiennes, il restait comme un trait d'union entre la France mutilée et vaincue et ses défenseurs malheureux. Il prodiguait à tous des secours spirituels et corporels, se faisant mendiant pour soulager les misères poignantes dont il était le consolateur. Sa conduite l'avait entouré d'une telle auréole de courage et de dévouement qu'on jugea que, lui seul, serait capable de remplir la douloureuse mission de défendre le collège Saint-Clément contre les envahisseurs.

Peu de jours après l'arrivée du nouveau Recteur, eut

lieu la distribution des prix. La grande salle étant encore au pouvoir des troupes allemandes, on dut se réunir dans le dortoir situé au-dessus de l'église. La solennité fut simple et modeste, ne reflétant aucune des splendeurs du passé, en complète harmonie avec le deuil présent.

Le Père Stumpf, répondant à des inquiétudes trop justifiées, déclara que les Pères avaient le droit et la volonté de rester à Saint-Clément, continuant d'offrir à la jeunesse du pays une instruction française et une éducation chrétienne. La ville entière accueillit cette annonce avec des transports de joie dont nous retrouvons l'écho dans un article envoyé par un Messin à un journal de Nancy : « Je vous communique la nouvelle du jour qui réjouit tout notre pauvre Metz : nous conservons les Révérends Pères Jésuites et l'école Saint-Clément. Nous avions craint un instant la translation de cet établissement à Nancy ; nos appréhensions ont disparu. Les Pères partageront notre sort, aussi longtemps que la Providence le leur permettra : Metz leur en gardera une éternelle reconnaissance. Que Dieu nous laisse longtemps l'école Saint-Clément ! Les familles chrétiennes ne cessent de le lui demander ! »

La nouvelle année scolaire s'ouvrit le 4 octobre 1871 sous de rassurants auspices. Le casernement des troupes de passage venait d'être supprimé ; Saint-Clément put accueillir dans ses bâtiments réparés et rendus à leur destination primitive, les nombreux élèves qui revenaient habiter ses murs. La rentrée dépassa toutes les

prévisions et sembla justifier la confiance des Pères dans le maintien du collège.

Le début était plein de promesses, la suite les réalisa. Malgré les difficultés et les menaces de la situation, l'année fut heureuse ; l'école en a peu compté de plus féconde pour les élèves et de plus consolante pour les maîtres.

« Notre collège, écrivait un Père au mois de mars 1872, jouit pour le moment d'une prospérité relative ; il compte 410 élèves (dont 220 pensionnaires) qui tous font notre joie par leur bon esprit, leur travail et leur piété. Jamais nous ne les avons vus meilleurs, plus unis entre eux, plus dociles et plus affectueux avec nous, plus ouverts, plus courageux et plus chrétiens. Le souvenir de nos désastres, que rappelle sans cesse à leur mémoire le lieu même où ils sont, exerce sur leurs jeunes cœurs la plus salutaire influence. Dieu veuille qu'ils ne l'oublient jamais et deviennent des hommes tels qu'en réclament la France et l'Eglise !

« L'enseignement de la langue allemande occupe une plus large part dans le programme. Sauf ce point, tout se passe comme autrefois. Les fêtes religieuses ont le même éclat ; les séances théâtrales, les académies littéraires sont aussi brillantes et attirent la même foule ou même une plus grande. Il faut voir l'empressement de toute la société messine à s'y rendre !

« Saint-Clément, ai-je maintes fois entendu répéter, est la grande consolation de Metz : c'est comme un coin de la ville demeurée terre française. Quand nous voyons vos élèves, nous nous laissons aller un instant à de

chères illusions : l'annexion nous paraît un rêve et nous croyons être toujours au sein de notre patrie bien-aimée.

« Les récréations dramatiques du jour de l'an et du carnaval ont été données en grande partie par d'anciens élèves, venus de Nancy, de Paris même. Elles ont rappelé la magnificence et le charme de celles qui eurent lieu en des temps plus heureux. Leur succès a été complet.

« Monseigneur l'Evêque se montre plus que jamais le père de Saint-Clément. Il daigne souvent honorer nos fêtes de sa présence. Il s'est fait un bonheur de venir présider les séances académiques de la philosophie et du cours de sciences élémentaires.

« Voilà le présent : l'avenir n'est point encore éclairci. Puissions-nous continuer à verser un peu de baume sur les plaies de ce pauvre pays et y perpétuer le bien opéré par la Compagnie, depuis vingt ans ! »

Les mois d'été, comme ceux de l'hiver, eurent leurs consolations et leurs fêtes. Pendant le mois de mai, les élèves semblèrent rivaliser à qui témoignerait plus d'amour à la sainte Vierge. La division des sciences l'emporta sur les autres par une dévotion plus virile et de plus touchantes manifestations. Au sortir de l'une des réunions de la Congrégation, le R. Père Recteur disait : « Jamais Marie n'a reçu à Saint-Clément plus d'honneur que de la part de ces jeunes hommes. »

Les séances littéraires continuèrent d'attirer au collège ce qui restait de la population messine. Devant elle, l'académie des humanistes fit revivre, en des ta-

bleaux pleins d'intérêt, la grande et chrétienne figure de Christophe Colomb ; celle des rhétoriciens mit en drame, le glorieux martyre de saint Herménégilde, premier prince catholique de l'Espagne.

« Que la Saint-Jean d'été est un beau jour pour Saint-Clément, écrivait dans le *Vœu national* du 24 juin 1872, le regretté M. Vaillant ; c'est la fête patronale du R. P. Recteur, ce supérieur obéi comme s'il était craint, révéré comme s'il n'était pas plus aimé encore..... si c'est possible ! Aussi ses chers élèves lui préparent-ils toujours une surprise, toujours bien accueillie, toujours charmante pour ceux qui y prennent part. D'abord il y a représentation dramatique, donnée avec une grande pompe à la salle de récréations, enceinte coquette, admirablement appropriée à sa destination. Dimanche soir, c'était la sombre histoire de Jean sans terre et les touchantes infortunes du jeune Arthur, son neveu, qui se sont déroulées devant un auditoire nombreux d'élèves et de parents..... Comme toujours, les jeunes interprètes ont fait merveille, c'était un assaut de bonne diction, d'élan, de sensibilité, de cris partis du cœur. Un jeune élève de seconde, Louis Bohin, sut, dans le rôle touchant d'Arthur de Bretagne, faire couler les larmes d'un immense auditoire..... Mais je résiste à la tentation d'un compte-rendu en règle, il y aurait trop de bonnes intentions à noter, trop de verve juvénile à louer, trop de noms à citer..... Et les ouvertures enlevées par la musique du collège et les chœurs chantés avec entrain, cela va sans dire, mais aussi avec beaucoup de justesse et d'ensemble, ce qui est plus difficile.

Le tout terminé par le don d'un gigantesque bouquet offert au héros de la fête et par des couplets à lui adressés et empreints du sentiment filial qui anime toute l'école pour son père.... Et quels joyeux bravos ! quelle expansion de tendresse et de gratitude pour ce dévouement qui s'affirme depuis vingt ans et qui, *si fata voluerint*, grandira durant vingt ans encore ! Mais ce n'est pas tout et il y a un autre bouquet, c'est le discours de remerciements, d'effusion, de tendresse communicative du Père à ses enfants et, par extension, à toute l'assistance émue et charmée. Que de fine bonhomie, que de vues élevées, que de sensibilité discrète et que d'esprit !

« Ah ! de l'esprit beaucoup et du plus séduisant et du mieux inspiré. Heureux le maître qui a de tels élèves, mais plus heureux encore les élèves qui s'instruisent et deviennent hommes sous une telle direction.

« Hier, lundi, autres réjouissances..... promenade dans les bois, déjeuner sur l'herbe, inauguration du nouvel établissement de bains..... mais départ et retour sans tambours ni trompettes..... Enfin, il n'y a pas de bonne fête sans lendemain ! »

Cependant les difficultés ne manquèrent pas. Le fait suivant qui est rapporté par le Père Didierjean montre quel genre de conflits on avait constamment à redouter.

« Les élèves de la première division, au nombre de quatre-vingt-dix, revenant de promenade, marchaient sur la route de Montigny, non loin de la gare de Metz. A ce moment, une compagnie du 9e pionniers prussiens

manœuvrait sur le glacis de la porte serpenoise, à l'entrée de la ville. On sait qu'un français peut difficilement regarder sans rire les mouvements lourds et gauches des conscrits allemands faisant l'exercice. Toutefois, sans avoir souci d'un tel spectacle auxquels ils étaient accoutumés, les élèves cheminaient devisant paisiblement entre eux. A un moment, l'un d'eux, parait-il, ne put résister au plaisir de contrefaire la raideur du soldat prussien. Grand crime aux yeux du sous-officier qui commandait la manœuvre. Aussitôt celui-ci lance au pas de course son détachement, lui fait franchir le fossé et le jette, poussant des hourras, sur les élèves tout surpris de ce qui arrive. Il est aisé de se figurer le tumulte qui s'ensuivit, les cris indignés des jeunes gens contre une si brutale aggression. Ils ripostèrent vigoureusement aux coups reçus ; mais et c'était là le but des assaillants, leurs rangs furent bientôt rompus et dispersés. Fier du succès de sa manœuvre, le sous-officier imagine de la recommencer; seulement pour se précautionner contre le courage d'enfants désarmés, il commande aux hommes de mettre les baïonnettes aux fusils. C'était d'une cruauté lâche : on pouvait craindre des malheurs. A la vue du danger, les Pères Surveillants font hâter le pas aux élèves. De la sorte, même en obliquant, les Prussiens ne peuvent atteindre que les derniers rangs de la division où se trouvaient les plus grands et les plus robustes élèves. L'un d'eux, Joseph de Noinville, ancien zouave pontifical, qui s'était battu à Patay, se vit directement menacé d'une baïonnette. A l'aide d'un vigoureux coup de

poing appliqué sur la figure d'un pionnier, il repoussa l'attaque, non sans avoir la manche de son habit transpercée. Il n'y eut pas d'accident plus grave et la lutte finit. Les Prussiens rentrèrent triomphants sur le glacis, pendant que les élèves, froissés d'une si grossière violence, regagnaient Saint-Clément. Plainte fut portée au Général von Bentheim, Gouverneur de la ville, qui prit l'affaire au sérieux. Le sous-officier et le soldat qui avait failli blesser Joseph de Noinville furent cités devant le conseil de guerre ainsi que le Père surveillant et l'ancien zouave pontifical. Quelques jours plus tard, le gouverneur annonçait dans une lettre qu'il avait infligé un blâme au sous-officier, mais recommandait la prudence. Cet incident eut du moins pour effet de diminuer les insultes que les soldats allemands prodiguaient en toute rencontre aux Pères et aux élèves. »

En 1872, les processions de la Fête-Dieu se firent avec plus de pompe encore que l'année précédente. L'Evêque avait vu accourir pour lui faire cortège, tous les hommes qui, par le rang, la position ou les lumières sont comme les racines et l'autorité morale d'une grande cité. Mêlés à l'élément populaire, ils lui donnaient l'exemple d'une piété qui brave le respect humain et se manifeste pour être une leçon en même temps qu'un hommage. « Le vénérable prélat[1] était radieux au milieu de ces cœurs fidèles, en si parfaite communauté avec

[1] *L'Alsace-Lorraine sous la domination allemande*, par G. D'ELSTEIN Paris, Ohlmer, 1877, in-12.

lui d'aspiration et de zèle chrétiens. Il comprenait que cette foule était bien à lui, parcequ'elle était à Dieu et sa bénédiction était celle d'un père qui voit pressés autour de lui et remplis de tendresse ses enfants bien aimés. »

Ah! qu'en ce moment, élèves et anciens élèves de Saint-Clément, confondaient dans un même amour ces deux grandes figures qu'il leur a été donné de vénérer: le sublime Prélat, le doux et pieux Religieux. Pour les bien apprécier tous deux, il fallait les entendre parler l'un de l'autre. Quelle sainte affection les unissait! C'est avec les larmes aux yeux que le Père Stumpf nous lisait, lorsqu'il le reçut, le mandement pour le carême de 1872 :

« Nous avons été séparés violemment par la rigueur des évènements du pays qui nous a vus naître; nous avons revu ce qu'avaient vu nos ancêtres, ces mouvements des deux nations portées tour à tour l'une contre l'autre comme les vagues de la mer : un pauvre moine, annaliste de Metz, en racontant, il y a huit siècles ce qui s'était passé sous ses yeux, écrivait notre histoire : « Un roi franc voulant soumettre à sa domination tout le pays jusqu'au Rhin; son adversaire réunissant ses princes autour de lui et assemblant de toutes parts une armée innombrable, puis s'avançant jusqu'à Paris et ravageant tout sur son passage. »[1] Hélas! Metz tran-

[1] *Rex Francorum... animum intendit ut suæ ditioni Rhenum usque sibi subjugaret... Imperator... convocatis cunctis principibus... innumerabilis multitudinis cogit exercitum, usque Parisios porrexit, vastata regione...*

(Alpertus, Metens. monach., de episcop. Metens.)

quille voyait alors le flot des armées rivales passer sous ses murs, et aujourd'hui la vague en se retirant l'a emportée.

« Nous sommes devenus la rançon de la France, notre séparation douloureuse a délivré nos frères et notre sacrifice a été le salut. C'est là notre sort ! Nous le portons avec une résignation qui en honore le malheur et en demandant à la religion les forces qui manquent à la nature. Mais c'est là notre sort. Et nous pourrions entendre dire quelque part, sans que tout notre sang se soulève, que ce que nous donnons à Dieu et à l'espérance d'une vie à venir, nous l'enlevons à cet impérissable sentiment que nous gardons au fond de nos âmes ? Cette amertume manquerait à notre calice ?

« Non, non, affirmons-le hautement, nos très chers Frères, nous tous qui croyons et confessons notre foi ; affirmons-le, surtout en ces jours d'épreuve, à la gloire de cette même foi, non moins qu'à l'honneur de la vérité : la fidélité à Dieu n'enlève rien à ces généreux sentiments de la nature. Loin de là. Le patriotisme le plus vif a toujours été religieux. Dans ce noble pays qui était encore le nôtre hier, et dont l'histoire remplit nos souvenirs, tout ce qui s'est fait de grand en ce sens a été marqué de ce caractère. Les noms seuls le disent. En nos jours même, malgré l'affaiblissement des âmes, si, par impossible, il avait fallu, comme en d'autres temps, le sacrifice de quelques vies pour désarmer le vainqueur qui nous a réclamés comme le gage de sa conquête, nous nous serions levés en grand nombre et chacun de nous aurait dit, comme Eustache de Saint

Pierre, et en s'inspirant des mêmes sentiments que lui : « J'ai si grande espérance d'avoir pardon en Notre Seigneur, si je meurs pour ce peuple sauver, que veux être le premier. »

« Il ne nous a pas été donné de nous dévouer ainsi. On exigeait de nous un autre sacrifice : « Puissante ville de Metz, disait il y a deux cents ans Bossuet, du haut de notre chaire, et il nous semble maintenant entendre retentir cette parole, quand nous entrons dans notre cathédrale attristée ; puissante ville de Metz, ô belle et noble cité ? il y a longtemps que tu as été enviée. Ta situation trop importante t'a presque toujours exposée en proie.[1] » Nous ne l'avons que trop appris. Et, chaque jour, la triste réalité nous le rappelle, sans amortir nos regrets.

« Mais c'en est fait. Que nous reste-t-il, que de nous tourner vers Dieu, non parce que nous sommes malheureux, mais parce que le malheur nous rappelle que notre devoir est d'aller à lui ? Quand notre patrie terrestre manque, en un instant, sous nos pieds, pouvons-nous ne pas nous souvenir de notre patrie céleste et de Celui qui nous y attend ? »

Ni l'Evêque, ni le Père Stumpf ne se faisaient d'illusions. Tous deux avaient vu clairement dans les évènements qui se déroulaient depuis dix ans, la lutte constante de l'enfer contre Dieu.

Au XIXe, comme au XVIIIe ou au XVIe siècle, que

[1] Bossuet, *Panégyrique de saint Bernard.*

ce soit la révolution, que ce soit l'hérésie, la marche de l'ennemi de Dieu a toujours été la même. La Compagnie de Jésus a toujours été frappée la première.

Dès que les chefs qui conduisaient les Allemands à l'asservissement de la France eurent réussi dans leurs entreprises ; dès que par la constitution d'un empire germanique, ils eurent effectué l'affaiblissement des Etats catholiques qui pouvaient s'opposer à leurs desseins, ils marchèrent rapidement vers leur but.

Une loi impériale du 4 juillet 1872 prononça l'expulsion des Jésuites. Elle fut mise en vigueur en Alsace-Lorraine par un décret du 8 du même mois.

Cette nouvelle retentit à Metz comme un coup de foudre.

Le maire de Metz, ce noble et digne patriote, qui, lui aussi, mourut martyr de son devoir, Paul Bezanson convoque immédiatement le Conseil municipal et adresse, au nom de la ville entière, au Gouverneur d'Alsace-Lorraine, la délibération suivante votée par l'unanimité des membres du Conseil :

« Les dernières nouvelles des journaux, concernant l'extension probable à l'Alsace-Lorraine de la loi de proscription votée par le Reichstag contre les Jésuites d'Allemagne, ont jeté les plus vives inquiétudes dans la population messine et dans toutes les familles françaises qui, jusqu'ici en si grand nombre, ont confié l'éducation de leurs fils à l'école Saint-Clément de Metz.

« L'administration municipale de Metz elle-même se préoccupe à juste titre d'une question qui tient si pro-

fondément au cœur des habitants et touche aux plus graves intérêts de la cité.

« L'école Saint-Clément, depuis vingt ans qu'elle existe, n'a cessé d'être pour la ville de Metz un foyer de civilisation, une source toujours croissante de richesses matérielles, un précieux secours offert aux familles pour l'éducation de la jeunesse.

« La célébrité que lui ont value ses succès lui attire chaque année en moyenne près de cinq cents élèves, dont plus de trois cents pensionnaires venus non-seulement des départements voisins, mais encore des provinces les plus éloignées de la France.

« On peut évaluer à un million l'argent que chaque année l'école Saint-Clément met en circulation dans la ville de Metz, sans parler des sommes considérables dépensées, soit par les familles que cet établissement attire et fixe dans la ville, soit par les parents des élèves dans leurs visites et leurs séjours plusieurs fois renouvelés durant l'année scolaire.

« L'administration municipale a l'intime et douloureux pressentiment que le départ des Pères Jésuites de Metz et la fermeture de l'école Saint-Clément achèveront de ruiner le commerce, précipiteront l'émigration des familles les plus aisées et contribueront beaucoup à réduire sous peu cette ville, autrefois si florissante, à l'état de désert et de dénuement.

« C'est sous l'empire de cette préoccupation pénible que l'administration municipale prend la liberté de s'adresser à M. le Gouverneur général de l'Alsace-Lorraine, pour le prier de vouloir rassurer les populations

alarmées et par la réponse aux questions suivantes fixer les familles dans les déterminations qu'elles ont à prendre pour leurs personnes, leurs biens et l'avenir de leurs enfants.

« 1° Dans le cas où la loi projetée contre les Jésuites d'Allemagne serait promulguée et de fait étendue à l'Alsace-Lorraine, l'école Saint-Clément pourrait-elle continuer d'exister à Metz, à titre de colonie française, sous la direction de professeurs exclusivement français ? Ces professeurs s'engageraient sur l'honneur à ne rien faire de contraire aux lois du pays ; au reste la conduite digne et loyale de ces Messieurs pendant ces deux dernières années est une garantie sûre de l'avenir.

« 2° Dans le cas où le gouvernement allemand n'accorderait pas le maintien de l'école Saint-Clément, même à titre de colonie française, l'administration municipale et les directeurs de l'établissement pourront-ils compter d'être avertis officiellement de la suppression, au moins un an d'avance, cela pour éviter de jeter la perturbation dans les familles, pour empêcher toute interruption subite et fatalement préjudiciable dans les études de tant de centaines de jeunes gens, enfin pour laisser à l'établissement le temps strictement nécessaire de préparer dans une autre contrée une installation ayant les proportions de Saint-Clément.

« 3° Dans le cas de cette garantie d'une année au moins d'existence après l'avis officiel de la fermeture de l'école, les élèves appartenant à des familles d'origine française ou qui auront opté pour la nationalité fran-

çaise, jouiront-ils à l'école Saint-Clément des mêmes garanties de séjour que par le passé ?

« L'existence d'une colonie française à Metz ne serait pas un fait exceptionnel : il y a un collège français à Constantinople. Elle serait la compensation naturelle des soins que pendant vingt ans les Pères n'ont cessé de prodiguer aux intérêts matériels et moraux d'une population allemande qui ne comptait pas moins de cinq mille personnes. »

Deux jours après, les Dames de Metz, si nobles et si fières dans leur deuil patriotique, acceptaient l'humble rôle de suppliantes. Malgré une répugnance bien naturelle, elles s'adressèrent au cœur d'une femme qui semblait pouvoir mieux comprendre leurs inquiétudes de mères et envoyèrent à l'Impératrice d'Allemagne la supplique suivante, signée par quatre cents d'entre elles.

Madame,

« Les mères de famille de la ville de Metz, soussignées, se sont justement émues à la pensée de voir leurs enfants privés, par le départ des Pères Jésuites, de l'éducation solide et morale qu'ils reçoivent au collège Saint-Clément. Elles osent supplier Votre Majesté de solliciter S. M. l'Empereur de laisser subsister à Metz ce bienfaisant établissement, qui y est entouré des plus légitimes sympathies. Qu'elle daigne lui demander, en leur nom, d'épargner à l'Alsace-Lorraine l'application de la loi votée contre la Compagnie de Jésus, ou, en tous cas, d'en retarder l'exécution, de manière à ne pas interrompre dans son cours l'année scolaire qui va prochainement recommencer.

« Une période de transition pareille à celle que nous traversons amène, hélas ! de nombreux déchirements : que Sa Majesté laisse du moins à ceux qui veulent rester dans leur cité natale, de laquelle tant de leurs amis se seront éloignés, la consolation de pouvoir y procurer à leurs fils une éducation dont la solidité est garantie à leurs yeux par l'expérience et le dévouement de ceux qui la donnent. Que l'Empereur, nous l'en conjurons, n'éteigne pas brusquement ce foyer de science, de lumières et de foi ; qu'il daigne comprendre le prix que nous attachons, nous, mères chrétiennes, à voir nos enfants y former leurs cœurs et leurs intelligences ! Que sa décision ne force pas nos familles à subir ou la désolante nécessité d'une séparation nouvelle, ou celle d'une expatriation qui rendrait plus rapide et plus complète encore la dépopulation de notre ville.

« Madame, ce sont des mères de famille qui, au nom des intérêts qui leur sont les plus chers, sollicitent le cœur de Votre Majesté. Elle daignera écouter leurs voix, elle se souviendra, en même temps que Saint-Clément a été, vingt ans entiers, pour les Allemands pauvres résidant à Metz, le siège d'une œuvre qui leur donnait des protecteurs, leur rendait la famille et comme l'image de la patrie. »

Ces suppliques montrent les étranges illusions que l'on se faisait alors à Metz sur le régime que le chancelier de l'Empire entendait infliger aux vaincus. La municipalité n'obtint jamais de réponse à sa délibération du 13 juillet.

Quant à la pétition des Dames, il leur fut fait, cinq

mois plus tard, après l'expulsion des Jésuites, une réponse grossière et dérisoire.

Il est inutile de dire que pas un élève de Saint-Clément ne se présenta pour entrer au lycée allemand. Ils ne firent du reste que suivre l'exemple donné par les fonctionnaires de toutes les catégories. Pas un magistrat, pas un seul titulaire des administrations de l'Etat, malgré les offres les plus brillantes et les tentatives de séduction incessamment répétées, n'a accepté l'investiture de l'ennemi. Dans tout le département de la Lorraine, on ne compta que deux défections, toutes deux étrangères à l'ancien département de la Moselle : un garde général des forêts et un vieux juge de Vic.

Nous renonçons à dépeindre l'explosion de douleur indignée qui accueillit le fatal décret dans la ville entière. Ce fut pour Metz un nouveau deuil public. Les journaux de M. de Bismarck mêmes ne purent en cacher leur étonnement.

La *Gazette d'Elberfeld* disait dans sa correspondance : « On se rendra difficilement compte en Allemagne de l'émotion produite dans toute la ville de Metz par la loi contre les Jésuites. Ils ont là de nombreux amis très chauds, très puissants. Jusqu'à la fin on espérait les garder, et voilà que tout espoir est évanoui. Leur départ sera le signal de l'émigration d'un grand nombre de familles. Les Jésuites, en effet, jouèrent un si grand rôle dans les habitudes sociales du pays que leur absence fera un vide impossible à combler. Et vraiment on ne peut nier qu'il n'y ait chez eux des hommes très remarquables, dignes de tout respect, jouissant de la plus

haute considération et d'une affection universelle. Mais c'est le cas de rappeler le proverbe : *Dura lex, sed lex.* »

Dès que l'expulsion des Jésuites fut annoncée, deux manifestations touchantes se produisirent.

La première fut celle du clergé.

A la fin de la retraite sacerdotale, les prêtres du diocèse avaient déjà hautement exprimé dans une chaleureuse adresse remise au Père prédicateur de la retraite, la part qu'ils prenaient aux épreuves et à la persécution que subissait la Compagnie de Jésus dans Metz. Les curés de la ville voulurent faire une démarche plus significative encore. Le journal allemand de la Préfecture, ayant prétendu que le clergé séculier voyait le départ des Jésuites sans regrets, on lui répondit par la note suivante :

« Mardi dernier, les curés de la ville de Metz se sont rendus auprès du R. P. Recteur des Jésuites de Saint-Clément, pour lui exprimer leur dévouement respectueux, l'assurer en même temps de leur vive et profonde sympathie, tant pour les Pères de Metz que pour tout l'ordre en général.

« Ils ont voulu aussi féliciter en sa personne la Compagnie de Jésus de s'être placée toujours depuis trois siècles et de se trouver encore aujourd'hui aux premiers rangs des défenseurs de la vérité catholique, pour recevoir les coups qui sont destinés à l'Eglise et à son auguste chef. »

Pour les curés de Metz :

L. Fleck, curé de Saint-Martin.

La seconde manifestation fut celle des ouvriers et ouvrières de Metz. Cette adresse revêtue de plusieurs centaines de signatures s'exprimait ainsi :

Mes très Révérends Pères.

« La proscription dont vous êtes l'objet nous atteint tous dans nos sentiments et dans nos affections religieuses. Nous n'ignorons pas que c'est à l'Eglise catholique que s'adresse votre bannissement. Pour nuire au catholicisme et, s'il se peut, pour l'exterminer, il faut arracher sa plus forte racine, briser son plus fort noyau ; c'est pourquoi la Compagnie de Jésus est la première chassée d'un territoire que l'erreur envahit déjà et où l'on veut la faire prédominer complètement. La foi s'en ira-t-elle loin de nos contrées, loin de cette antique et pieuse ville de Metz? Non, à Dieu ne plaise! Fidèles aux croyances de nos pères, nous serrerons nos rangs et nous nous montrerons d'autant plus catholiques que notre foi semblera plus menacée. Nous puiserons dans les enseignements que nous avons reçus de vous, dans votre exemple surtout, le courage, l'énergie, la résignation et laissez-nous vous le dire, une profonde et invincible espérance.

« Je viens, Mes Révérends Pères, au nom d'une classe que vous avez aimée, que vous avez soulagée, que vous avez protégée, mêler nos regrets à ceux qui vous ont déjà été adressés, vous faire nos adieux... l'adieu du pauvre et de l'orphelin, l'adieu de la veuve, l'adieu des ouvriers.

« Partez, mes Pères, puisqu'on vous l'ordonne. Mais,

on vous l'a dit, ne secouez pas la poussière de vos vêtements sur une ville qui vous fut si chère, où vous laissez tant de souvenirs, où tant de cœurs vous resteront unis, d'où tant de sympathies vous suivront.

« Votre départ est un triomphe ; être chassé pour Jésus-Christ, c'est une gloire, c'est le sacrifice, le dernier peut-être contre lequel viendra se briser la colère du Très Haut, peut-être aussi le dernier et douloureux holocauste qu'il demandera de nous, pauvres catholiques de Metz, restant par position et par devoir, forcément exilés de la patrie.

« Dieu a dit et tout a été fait, il dira encore et tout sera refait. Et ces inénarrables angoisses de notre cité, ces douleurs profondes de nos âmes se convertiront sous peu, nous en avons la confiance, en de bien douces et providentielles bénédictions. Les épreuves ne durent pas toujours, pas même longtemps, disait un jour en chaire, un prêtre dont nous avons gardé la parole. Eh bien, plus elles sont intenses, moins elles ont de durée. Toutes les époques de crise sociale ou religieuse ont eu leur libérateur ; le XIXe siècle verra naître aussi un sauveur de l'Eglise et de la Patrie.

« Mes Révérends Pères, séparés aussi bien que réunis, nous prierons ; la prière fait qu'on se rejoint en Dieu ; là se trouve notre force. Faites donc votre voyage ; patients et résignés, nous attendrons votre retour... Au revoir donc et non pas adieu.

« Vos tout dévoués et affectionnés serviteurs et servantes en Notre Seigneur Jésus-Christ. »

Les Ouvriers et Ouvrières catholiques de Metz.

Les douleurs augmentaient à mesure que s'approchait le terme fatal assigné pas les Prussiens. La distribution des prix donna lieu à des scènes émouvantes, que decrit en ces termes, une très fidèle relation envoyée par un Messin au journal : *La Décentralisation de Lyon.*

Metz, le 8 août 1872.

LA DERNIÈRE JOURNÉE DE L'ÉCOLE SAINT-CLÉMENT (METZ)

« La France ne saurait rester indifférente au sort de sa fille infortunée, la pauvre Lorraine, si cruellement arrachée de son sein. On creuse de plus en plus l'abime qui sépare Metz de son ancienne patrie. Les institutions françaises tombent les unes après les autres, sous la hâche de la proscription. C'est aujourd'hui le tour de notre chère école Saint-Clément. Sa dernière distribution des prix a eu lieu dimanche dernier, 4 août. Ce fut un véritable évènement pour la ville de Metz; c'est aussi une page de l'histoire nationale...

« Cette année, plus que jamais, parents et élèves, attendaient la distribution des prix avec une anxieuse impatience. Ce n'était plus seulement la vue des couronnes qui faisait battre les cœurs d'espoir ou de crainte, l'avenir de Saint-Clément préoccupait les esprits.

« Le vieux Metz tout entier était venu triste et inquiet sur le sort des Pères. Dans les temps de prospérité, il s'était attaché à eux par les liens d'une si profonde sympathie, d'une si étroite amitié. Mais, depuis le malheur surtout, il avait appris à connaître l'héroïque fidélité de leur dévouement. Et c'était aujourd'hui le

jour des adieux. Tous le sentaient et nul n'osait se l'avouer.

« En entrant sous ces beaux cloîtres, qui, depuis vingt ans abritaient une si florissante jeunesse, où, naguère encore, se déployaient des fêtes si splendides, on se disait tout bas : Tout cela bientôt sera vide et désert, et qui leur succèdera ? et l'on refoulait les larmes prêtes à jaillir des yeux. Cependant, on s'avançait à travers les cours, en se flattant que peut-être des lèvres du Père Recteur tomberait encore une parole d'espérance.

« La grande salle des exercices était comble. Les familles les plus distinguées de Metz, avant de quitter pour jamais leur malheureuse cité, avaient tenu à se rencontrer à ce dernier rendez-vous ; Mgr Dupont des Loges, Evêque de Metz, présidait.

« Quand on vit le R. P. Stumpf, Recteur de l'école Saint-Clément se lever de son siège et se tourner vers l'assemblée pour prendre la parole, impossible de redire le frémissement qui saisit les cœurs et le silence plein d'angoisses qui se fit dans tous les rangs. Il portait le secret des destinées de Saint-Clément. Sa bouche allait prononcer une sentence de vie ou de mort sur le célèbre établissement qu'il avait fondé et glorieusement gouverné pendant de si longues années, sur les quatre cents enfants qui, dans ces tristes temps, étaient venus se réfugier près de son cœur.

« La parole du R. P. Recteur fut grave et digne. On y sentait à la fois l'émotion profonde d'une immense

responsabilité et la fermeté sereine de la douleur chrétienne.

« Dans cette réunion tristement solennelle, disait-il, les honorables familles qui nous ont confié avec tant de sécurité ce qu'elles ont de plus cher, s'attendent, de notre part, à une communication franche et loyale sur les dangers qui peuvent menacer l'éducation de leurs fils, sur nos craintes et nos espérances pour l'avenir. C'est leur droit et leur devoir : c'est aussi pour nous une obligation sacrée de répondre sans hésitation et sans réticence à leur légitime anxiété.

« J'écarterai soigneusement de mon discours tout ce qui pourrait attendrir les cœurs. Pourquoi chercher des émotions, quand les faits eux-mêmes sont pleins de larmes ? *Sunt lacrymæ rerum.*

« J'espère aussi que pas une parole d'amertume ou de blâme ne tombera de mes lèvres. La douleur chrétienne doit avoir sa dignité, comme la bonne fortune, sa modération. Je craindrais d'ailleurs de manquer de délicatesse envers la divine Providence, et par là de diminuer nos espérances pour l'avenir.

« Il y a un an, dans une pareille circonstance, j'ai cru pouvoir annoncer une brillante rentrée et une année pleine d'honneur : le ciel n'a pas trahi notre confiance. »

Puis le R. P. Recteur traçait le tableau rapide des bénédictions que Dieu avait daigné répandre sur cette dernière année de Saint-Clément. L'antique monument, délabré à la suite du service des ambulances et d'une longue occupation militaire, était sorti de ses ruines et avait repris sa physionomie fraîche et sérieuse ; le

nombre des élèves qui avaient répondu à l'appel des Pères, rappelait la prospérité des anciens jours; l'esprit de foi surtout, l'énergie du travail, le respect de la règle, l'amour de l'autorité, l'attachement profond des enfants à leurs Pères avaient adouci à tous les difficultés d'une position exceptionnelle. Cérémonies religieuses, séances littéraires et scientifiques, soirées récréatives, tout s'était fait comme dans les années les plus régulières, avec un éclat, une distinction dignes des traditions du passé.

Le succès avait répondu au travail. Sur quatre candidats présentés à l'Ecole polytechnique, trois avaient été reçus; dans le cours de l'année scolaire 1871-1872, vingt élèves reçus au baccalauréat ès sciences et vingt-six au baccalauréat ès lettres (depuis le jour de la distribution dix autres se sont ajoutés à la liste et sept d'entre eux avec une mention honorable); enfin au dernier concours pour Saint-Cyr treize candidats déclarés admissibles « prêts à remplacer à l'école les officiers sortis de Saint-Clément, qui ont si vaillamment fait leur devoir dans la dernière guerre, et dont plusieurs, à vingt ans, portent la croix d'honneur, et, ce qui est plus glorieux, de nobles cicatrices. »

Quant à l'état sanitaire, jamais année n'avait été aussi heureuse. Pas un seul de ces 400 enfants qui ait été atteint d'une maladie tant soit peu sérieuse.

« En présence d'un ensemble de choses si consolant, ajoutait l'orateur, la philosophie païenne en appellerait à une intervention d'en haut : *Deus nobis hæc otia fecit.* Nous, chrétiens, nous pouvons et nous devons voir

dans ces bienfaits la preuve d'une protection spéciale de la Providence en faveur de Saint-Clément. »

Voilà le passé, mais l'avenir?

« Ah! je le sais, cet avenir, l'avenir immédiat surtout, est bien sombre, et vous demandez avec une inquiétude que les circonstances ne justifient que trop, si nous pourrons continuer notre œuvre ici ou ailleurs, et conduire vos fils jusqu'au terme de leurs études, comme vous et nous, nous l'avions espéré. »

Avant de répondre, le R. P. Stumpf crut devoir mentionner en passant les précautions prises par lui pour ce temps d'orage; les mesures de prudence que lui avait commandées, dès le principe, sa lourde responsabilité; l'autorisation donnée de vive voix et par écrit par les premières autorités allemandes de continuer dans les mêmes conditions que par le passé.

C'est sur ces garanties que l'école a vécu tranquille jusqu'au mois de juin, époque où commençait à se discuter au Reichstag la loi de proscription contre la Compagnie de Jésus.

La sollicitude du R. P. Recteur n'avait pas attendu ce moment pour chercher un abri à sa chère jeunesse. Cet abri, la Providence semblait l'avoir ménagé elle-même. Dès le mois de mars, un vaste château, situé dans l'Est, avait été spontanément mis à la disposition des Pères Jésuites. Aussi, lorsque, dans le courant du mois de juillet, on apprit l'extension à l'Alsace-Lorraine du décret contre l'ordre de Saint-Ignace, le R. P. Stumpf avait cru pouvoir sans imprudence et sans témérité

répondre aux parents qu'un abri était trouvé, qu'on ne quitterait pas la vieille terre de Lorraine.

Mais hélas! des obstacles auxquels on ne pouvait s'attendre avaient surgi tout à coup ; cette planche de salut lui échappait des mains ; tous ses plans étaient déconcertés, et cela, à la veille de la distribution des prix, de la séparation, au moment où tant de familles avaient à prendre leur décision, non seulement pour l'éducation de leurs enfants, mais encore pour le choix d'un domicile et le sort de leurs biens.

Moment cruel! Que faire? Tout espoir est-il donc perdu ? — Non.

L'administration municipale veillant avec un intelligent dévouement aux grands intérêts de la cité a fait, auprès de la première autorité de l'Alsace-Lorraine, une démarche qui honore les proscrits, et dont la vieille population messine lui saura éternellement gré. Dans une Adresse fortement motivée, elle sollicite la conservation de Saint-Clément comme colonie française, et dans le cas d'un refus, au moins le délai d'un an entre la promulgation de la loi et son exécution, pour donner le temps d'établir ailleurs une institution aux mêmes proportions, et pour empêcher toute interruption dans les études de centaines de jeunes gens. Les mères de famille, de leur côté, ont envoyé à l'impératrice d'Allemagne une lettre inspirée par les sentiments les plus élevés, sollicitant le même sursis. Jusqu'à ce jour aucune réponse n'a été donnée. Se montrera-t-on sensible au moins aux secours de tout genre que pendant vingt années les Pères de Saint-Clément ont prodigués

à la colonie allemande, alors que la France était grande et la cité prospère.

Mais l'axiome *dura lex, sed lex* prévaudra peut-être. S'il faut partir dans l'espace de six mois, la rentrée du moins pourrait-elle se faire à Saint-Clément? — Oui, pourvu que d'ici à peu de temps les Pères trouvent dans l'Est de la France un asile sûr, où l'école puisse se transporter sans détriment pour les santés et les études. Une circulaire partira le 15 août pour faire connaître aux familles le résultat définitif de ces pénibles investigations, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, ces démarches devaient être infructueuses, ces pauvres enfants proscrits avec leurs maîtres, trouveraient dans les collèges de Dôle, de Vaugirard, d'Amiens, de Lille et de Boulogne, le même esprit, le même programme d'études, la même règle, les mêmes Pères et partant les mêmes dévoûments.

Mais ce beau Saint-Clément, qu'allait-il devenir? « Eh bien! nous le garderons, ajouta le P. Recteur d'une voix émue; oui, nous le garderons comme un monument cher à la cité messine, comme une preuve de l'étroite amitié qui nous lie à ces généreuses familles de Lorraine, comme une exhortation persévérante à la fidélité aux principes que nous y avons enseignés aux jeunes générations, enfin, comme une espérance de l'avenir. Quant à cette délicieuse chapelle intérieure où tant de jeunes gens se sont consacrés au culte de la Vierge, quant à ce temple, unique dans le diocèse, dédié au premier apôtre de la cité, nous en confierons la garde à l'ange de l'église de Metz, au quatre-vingt-

dix-neuvième successeur de Saint-Clément. Sa piété en a relevé les autels; sa générosité y a rallumé le feu du sacrifice, sa charité ne permettra plus à ce feu de s'éteindre; et quand un jour, semblables aux exilés de Babylone, il nous sera donné de revoir cette terre bénie de Lorraine et de nous réunir autour de ces sacrés autels, nous en trouverons la flamme plus brillante et plus pure que jamais. Puisse le retour n'être pas trop éloigné du jour du départ! C'est le vœu qui fait battre ici tous les cœurs. Ce vœu, Dieu l'exaucera. »

Ces paroles prononcées avec une confiance qui semblait tenir de l'inspiration, furent accueillies par les plus chaleureux applaudissements. Les cœurs étaient émus, les larmes coulaient des yeux.

La proclamation des prix ne fut, pour ainsi dire, qu'un moment de trève laissé à la douleur. A peine Monseigneur se fut-il levé pour prononcer le mot d'adieu, que les sanglots éclatèrent de nouveau. Sa Grandeur, d'une voix attendrie, remercia les Pères de Saint-Clément, au nom du clergé, au nom du diocèse, au nom de la cité, en son propre nom, du dévouement avec lequel ils s'étaient dépensés pour le salut des âmes, pour l'instruction de la jeunesse, pour la consolation des familles.

« Vous partez, mes Pères, leur disait-il, vous partez pour porter sur une terre plus hospitalière vos vertus, votre science et votre zèle. Sachez, du moins, que notre reconnaissance vous suivra partout où vous dresserez votre tente. Cher Père Recteur, il y a vingt ans déjà, lors de la fondation de ce collège, je vous ai vu à la

peine, aujourd'hui qu'il s'agit de la dissolution, je vous vois sur la croix ; un jour, je l'espère, et ce jour luira bientôt, je vous reverrai dans la joie du retour. Et vous, mes chers enfants, vous allez quitter cet asile béni où vous étiez venus abriter votre innocence ; vous le quittez, je le sais, le cœur plein de larmes. A la joie si pure, aux jeux si pleins d'entrain dont vous animiez ces cours, va succéder le silence et la solitude. Mais ce ne sera pas la solitude et le silence de la mort. Sur Saint-Clément vide et désert, comme sur nos tombes chrétiennes, nous écrirons ce mot plein d'espoir : *In spem beatæ resurrectionis.* » La résurrection, le retour ! c'est là un espoir qu'on ne saurait arracher du cœur des Messins. Plus l'horizon est sombre, moins il y a de probabilité du côté des hommes, plus on compte sur Dieu ; Dieu permettra-t-il que tant de confiance soit déçue ?

Après la distribution des prix, l'assistance tout entière se porta vers la belle église, qui, pour la dernière fois, allait entendre les voix harmonieuses des enfants de Saint-Clément. Monseigneur était à l'autel : il y recevait les lauréats qui venaient déposer leurs couronnes entre ses mains et faire hommage au Dieu des sciences de leurs succès et de leurs prix. Un salut solennel d'actions de grâces termina la fête.

On peut bien appeler cette journée la dernière de Saint-Clément.

Journée de larmes pour Metz ; pour les Pères, journée de déchirements, mais aussi de consolation et de gloire. Ils ont aimé cette pauvre ville ; ils lui sont restés

fidèles dans le malheur; en ce jour, elle leur a prouvé sa profonde reconnaissance, ses immenses regrets, son inaltérable attachement. A leur tour les familles leur seront fidèles partout où ils porteront leurs pas, heureuses de trouver, ne fût-ce qu'une cabane à côté d'eux, pour y suivre l'éducation de leurs enfants.

De pareilles scènes devraient cependant faire réfléchir les proscripteurs.

Voilà des hommes qui ont passé, comme le divin Maître, en faisant le bien. On les proscrit. Et pourquoi donc? Quel est leur crime? « Ah! votre crime, mes Pères — disait, dans l'église même de Saint-Clément, l'éloquent panégyriste de Saint-Ignace, l'abbé Jacques, ancien aumônier militaire, chanoine de la cathédrale de Metz, — votre crime, c'est de vous être dévoués du matin jusqu'au soir, de vous être dévoués à toutes les œuvres de l'apostolat chrétien, d'avoir élevé chrétiennement notre jeunesse, d'avoir évangélisé nos villes et nos campagnes, d'avoir prêté votre puissant concours aux prêtres de ce diocèse, d'avoir entretenu la ferveur dans le sacerdoce et dans nos communautés religieuses, d'avoir nourri nos pauvres. Voilà votre crime. Il n'en est pas d'autre à vous reprocher. Vous êtes persécutés et haïs, parce que vous avez aimé la justice et prêché la vérité; et voilà pourquoi vous êtes bannis. Heureux bannis du Christ! ce n'est pas vous qui êtes à plaindre; c'est nous qui sommes les véritables malheureux, nous qui désormais allons rester seuls à gémir sur les ruines du sanctuaire et de la patrie. Nous avions espéré qu'après nous avoir ravi tant de choses chères à notre cœur,

on vous laisserait près de nous pour consoler et soutenir nos cœurs défaillants, et l'on vous arrache aussi de notre cité infortunée! Que la volonté de Dieu soit faite! Adieu, mes Pères, adieu! »

On se figure sans peine l'émotion de l'auditoire en entendant ces tristes et touchants adieux. Le départ des Pères est un véritable deuil pour le peuple de Metz; Saint-Clément était le refuge de sa douleur. Désormais il ne lui restera qu'un seul abri: la croix qui domine le monument funèbre élevé à ses portes aux sept mille héros qu'il a vus tomber sous ses murs. Là, du moins, il pourra encore pleurer et prier, en attendant que Dieu lui suscite des libérateurs.

L'histoire, en enregistrant dans les annales de la ville de Metz et de la Lorraine, cette dernière page de Saint-Clément, pourra du moins constater que la Compagnie de Jésus est restée, jusqu'au bout, au poste de l'honneur et du dévouement, que la violence seule a pu l'en arracher, et, qu'en partant elle a emporté, avec la conscience du devoir accompli, les bénédictions d'un peuple héroïque devenu la rançon de la France.

Saint-Clément ne pouvait tomber plus glorieusement.

Espérons que bientôt une plage hospitalière lui permettra de revivre pour l'honneur de la religion et de la France. »

Un Messin.

Il restait en effet une dernière espérance, celle de relever sur une terre lorraine, non loin de la frontière,

un nouveau Saint-Clément, où l'on pût, du moins, recueillir les débris du naufrage.

De généreuses initiatives offraient aux Jésuites un asile au château d'Haroué, appartenant à la princesse de Beauveau-Craon ; à Frouard, une autre vaste demeure avec un parc immense était mise à leur disposition par la famille Du Coëtlosquet.

Pourquoi ce dernier espoir dut-il être abandonné? Pourquoi cette chance de reprise d'une œuvre de préservation et de salut social fut-elle anéantie? L'Evêque et le clergé de Nancy s'y opposèrent. Mgr. Foulon craignit que l'institution de la Malgrange qu'il soutenait, n'eut trop à souffrir de la concurrence d'une maison dirigée par les Jésuites.

Chassés par les Prussiens, repoussés par le haut clergé de Nancy, les Pères durent se résigner à adresser a leurs élèves un suprême adieu.

Le 17 août 1872, le père Stumpf envoya aux familles des élèves de Saint-Clément la circulaire suivante:

« Le jour de la distribution des prix, nous nous étions engagés a communiquer aux parents, dans un bref délai, le résultat de nos recherches, pour trouver un asile au moins provisoire, où nous pourrions continuer l'éducation de leurs enfants.

Notre désir, notre volonté bien arrêtée était de rester dans l'Est de la France, à la portée de nos chères familles de l'Alsace, de la Lorraine et de la Champagne.

Les preuves touchantes de sympathie et d'attachement qu'elles nous avaient données depuis vingt ans,

la confiance véritablement héroïque qu'elles nous avaient témoignée spécialement pendant ces deux dernières années, nous imposaient l'obligation sacrée de tenter l'impossible pour rester au milieu d'elles.

Le ciel nous a refusé ce bonheur.

Des obstacles divers ont fait échouer les démarches nombreuses que nous avons faites successivement dans les départements voisins. D'autre part, le gouvernement allemand ne nous accorde pas le sursis d'un an demandé par l'administration municipale de Metz.

Nous voilà donc réduits à dire à nos chers enfants un adieu, qu'il nous coûtait tant de leur faire pressentir le jour de leur départ.

Dieu sait combien cette séparation est déchirante pour notre cœur. Lui aussi connait tous les efforts que nous avons faits pour répondre à la constance de leur affection. Nous aurions voulu leur continuer notre dévouement jusqu'à l'entrée des carrières auxquelles la Providence les destine.

Du moins, pouvons-nous leur assurer qu'ils rencontreront le plus parfait accueil dans nos établissements de Dôle, de Vaugirard, d'Amiens, de Boulogne et de Lille (externat).

Dispersés dans ces trois dernières écoles, les Pères de Saint-Clément seront heureux d'y retrouver leurs anciens élèves, en attendant que Dieu les ramène dans ces contrées de l'Est qu'ils ne peuvent se résoudre à quitter pour toujours. »

Le Supérieur de l'école Saint-Clément.

J. B. Stumpf, S. J.

Les élèves des cours de sciences, restés à Saint-Clément pour préparer les seconds examens d'admission aux écoles du gouvernement, ressentirent, les premiers, l'impression navrante que cette circulaire allait produire dans les familles. Avant de quitter, pour ne plus les revoir, les murs de leur cher collège, ils adressèrent à leurs maîtres une lettre d'adieu qu'ils firent publier dans les journaux français.

« Révérend Père Recteur, et vous tous, nos Pères de Saint-Clément.

« C'en est donc fait! tout espoir est perdu! La circulaire des adieux est envoyée aux familles. Quel coup de foudre pour les enfants et pour les parents! Nous avons eu le triste avantage d'apprendre les premiers la triste nouvelle, et nous allons assister aux funérailles de ce beau collège si cher à nos cœurs.

« Avant de vous quitter, qu'il nous soit permis, au nom de tous nos camarades absents, de vous donner un témoignage public de nos regrets et de notre éternelle reconnaissance.

« Depuis longtemps déjà, toutes les classes de la société rivalisent de zèle pour vous prouver leur douleur et leur dévouement.

« Tous pleurent votre départ à l'égard d'une calamité publique.

« A vos élèves, maintenant, ô Pères chéris, d'élever leurs voix et de vous redire dans de solennels adieux les sentiments qui se pressent dans leurs cœurs.

« Notre affection ne pourra vous sauver, mais elle vous consolera et vous vengera.

« Pendant vingt années, nous et nos camarades, nous vous avons vus à l'œuvre; nous avons été les témoins assidus de votre sollicitude, de votre abnégation, de votre intrépidité, de votre dévouement.

« Trop souvent on vous accuse sans vous connaître, trop souvent l'aveugle préjugé dicte contre vous les plus odieuses calomnies.

« Nous, vos élèves, nous vous connaissons. Le témoignage de notre amour vaudra-t-il moins que celui de la haine et de l'envie?

« Vos succès sont connus de la France entière. Mais ce que nous ne saurions proclamer assez haut, c'est le zèle éclairé et infatigable avec lequel vous avez fait germer dans les âmes de vos enfants les fortes vertus du citoyen et du chrétien.

« Mais, il ne nous siéd pas ici de faire votre éloge. Votre éloge. Ah! ce sont ces nombreux jeunes gens formés par vos soins, et qui, à cette heure, sont déjà l'honneur de la magistrature, de l'industrie et de l'armée ; votre éloge, ce sont les jeunes héros qui, remplis à votre école de l'amour inséparable de l'Eglise et de la France, ont si tôt et en si grand nombre rougi de leur sang les plaines de Mentana et de Castelfidardo, les champs de bataille de Reichshoffen et de Gravelotte. Votre éloge enfin, ce sont les angoisses de tant de familles, à l'approche de la catastrophe qui vous menaçait, ce sont leurs larmes et les nôtres en ces jours d'adieux, c'était aussi notre ferme et inébranlable résolution de vous suivre partout où vous auriez pu nous offrir un refuge.

« Vous nous dites que le ciel vous a refusé ce bonheur.

Eh bien! nos camarades sauront encore protester de leur inviolable attachement, en frappant à la porte de vos autres maisons de France, pour y chercher la continuation des mêmes soins, des mêmes enseignements, des mêmes dévouements que nous avions trouvés près de vous.

« Rappelez-vous la parole qui terminait tous leurs adieux: Pères, partout où vous irez, nous irons avec vous.

« Mais hélas! il faut nous séparer; merci, Révérend Père Recteur et vous tous, nos Pères, qui avez présidé à notre éducation, merci de vos soins et de vos fatigues: merci de la fermeté avec laquelle vous avez, tant de fois pour nous, méprisé les dangers, bravé les orages, soutenu les assauts dirigés contre votre magnifique œuvre de Saint-Clément. Merci de la science que vous nous avez communiquée, des exemples que vous nous avez donnés, du patriotisme vigoureux et sincère que vous nous avez inspiré, des principes dont vous avez armé nos âmes pour les luttes de l'avenir.

« Merci enfin de l'honneur qui nous revient aujourd'hui de votre proscription même. Oui, ce sera éternellement une gloire pour les derniers élèves de Saint-Clément d'être tombés avec leurs maîtres pour la cause de Dieu et de la Patrie.

« Adieu donc, Pères vénérés, Pères tendrement aimés, adieu! ou plutôt: au revoir! Vous-mêmes, vous nous conviez à vous retrouver bientôt dans ces mêmes contrées de l'Est que vous ne pouvez vous résoudre à

quitter pour toujours; soyez sûrs que pas un de vos enfants ne manquera au rendez-vous. »

Cette noble protestation des élèves, ces adieux pleins de larmes et de reconnaissance, furent comme les dernières paroles de Saint-Clément, il n'y eut plus après elles que les convulsions de l'agonie.

Les jours suivants, le collège offrit un lamentable spectacle, celui d'une maison visitée par la mort et qu'on se prépare à abandonner. Tout le mobilier fut vendu, les portes furent encombrées d'une foule d'acheteurs qui, en sortant, emportaient les dépouilles. Même alors, bien des traits de généreuse délicatesse vinrent adoucir ce que de pareilles scènes avaient de pénible. Combien de familles messines prirent à tâche d'atténuer le désastre matériel que subissaient les Pères. On vit de pauvres ouvrières, des artisans n'ayant pour vivre que le produit de leur travail journalier, acheter avec empressement les statues de la Sainte-Vierge qui se trouvaient dans les classes et on les entendit redire :

« Ces statues resteront dans nos demeures comme les précieux souvenirs d'une maison qui nous fut chère. Leur vue nous rappellera les bienfaits des Pères, elle doublera notre ardeur à implorer de Dieu leur retour. Nous prierons mieux, agenouillés devant elles. Nous les garderons du reste avec soin jusqu'au jour où le collège sera rétabli et les Pères rendus à nos vœux; heureux alors de les rapporter aux places qu'elles n'auraient pas dû quitter. »

Cette triste vente durait encore, lorsque le départ des expulsés commença. Le 22 juillet 1872, ordre avait

été transmis au Supérieur d'avoir à fermer Saint-Clément et de sortir de Metz, avec ses collaborateurs, dans le plus bref délai possible.

Le Comte d'Eulembourg, président de la Lorraine, vint, lui-même, avertir le Père Stumpf de la mesure qu'il était chargé d'appliquer; il le fit en y mettant les formes les moins pénibles et assurant les Pères de son vif regret de voir le gouvernement allemand prendre un parti si peu conforme à ses véritables intérêts. Il accorda du reste tous les délais qu'il était en son pouvoir de concéder.

Au commencement de septembre, pressé par les brutales injonctions de la chancellerie de Berlin, le président revint, demandant qu'on se hâtât, pour éviter de fâcheuses complications.

La police allemande savait, à Metz, l'élément populaire très surexcité, elle craignait que les Jésuites ne se servissent de leur influence pour soulever la population contre leurs oppresseurs. Aussi grande fut la différence dans les procédés employés. Tandis qu'en Alsace, les Jésuites furent l'objet de persécutions lâches et odieuses, qu'ils furent jetés brutalement hors de leurs maisons, que nul délai ne leur fut accordé et que défense fut faite et affichée à la porte des Résidences de confesser, d'administrer les sacrements et de célébrer l'office divin; à Metz, toute rigueur de ce genre fut épargnée.

Le cœur navré, mais ferme jusqu'au bout, le R. P. Recteur présida lui-même à la dispersion de sa communauté. C'était le capitaine, qui, au moment du

naufrage, sauve l'équipage et, le dernier, quitte son vaisseau menacé d'être englouti par la tempête.

Le 29 septembre 1872, quelques Pères chantèrent une dernière fois le salut dans l'église de Saint-Clément. Puis tout fut fini !

* * *

L'histoire du second collège des Jésuites à Metz se termine ici. Comme on a pu le constater, elle ne fut pas sans gloire. Malgré sa courte existence, peu de collèges, croyons-nous, ont plus que Saint-Clément honoré l'Eglise et la France.

Toujours il compta parmi ses maîtres des hommes distingués, non seulement par leurs vertus et par leur dévouement, mais encore par leur talent et leur science.[1] Pour ne citer que ceux dont les ouvrages ont accru le patrimoine intellectuel ou artistique de la France, on trouve parmi eux des théologiens, comme le Père Gamard ; des philosophes et des publicistes, comme les Pères de Bonniot, Caudron, Fristot, Marquigny, Chabin, Chartier, Henri Mertian, Wagner : des écrivains ascétiques, comme les Pères Godfroy, de Franciosi, Letierce, de Laage, Turquand ; des historiens, comme les Pères Joseph Bertrand, Pierre Brucker, du Coëtlosquet, Didierjean, Lauras, Colombier, Mury ; des littérateurs et des grammairiens, commes les Pères Sengler,

[1] Voir Pièces justificatives, note 62, *la liste des Pères de Saint-Clément de 1852 à 1872.*

Delavenne, Draulette, Juster; des mathématiciens et des savants comme les Pères Colombel, Haté, Charles et Henri La Couture, Le Baïl, Poulain, Varroy, Saussier; un géographe, le Père Carrez; des archéologues, des polygraphes et des linguistes, comme les Pères Bach, Couvreur, Dussart, Alfred Hamy; des musiciens, comme les Pères Abel Collin, Camille de la Croix, Sucher, Zugmeyer. Plusieurs de ces auteurs ont atteint une certaine célébrité, tous ont mérité l'estime publique. Dernièrement encore, l'Académie des inscriptions et belles lettres accordait une de ses récompenses les plus enviées au Dictionnaire français chinois du Père Séraphin Couvreur, missionnaire en Chine.

Les élèves n'ont pas moins honoré et servi l'Eglise et la France que leurs maîtres. Saint-Clément a compté 2,510 élèves. Sur ce nombre, 58 ont passé par l'école polytechnique; 236 ont été reçus à Saint-Cyr, une quarantaine sont sortis de l'Ecole centrale avec le diplôme d'ingénieur civil, plusieurs ont passé par l'école des mines ou des ponts et chaussées; une vingtaine par l'école forestière.

Pendant la guerre de 1870, trois cents élèves de Saint-Clément, firent vaillamment leur devoir. Vingt ans après cette époque, nous relevons sur les contrôles de l'armée plus de 450 noms d'anciens élèves. Parmi eux des généraux, de nombreux officiers supérieurs et d'anciens élèves de l'école de guerre. A un certain moment, à l'extrême frontière de l'Est, sept chefs de corps dont quatre colonels de cavalerie, se trouvaient

au premier rang, tous sept, anciens élèves de Saint-Clément.

A quelques âmes privilégiées, les Jésuites ont enseigné les sublimes conseils de l'Evangile ; ils leur ont si bien appris le chemin du dévouement que *cinquante-huit* élèves de Saint-Clément sont entrés au noviciat prêts à perpétuer les traditions que leur ont léguées leurs Pères.[1]

Une *quarantaine* environ sont entrés dans les rangs du clergé régulier ou séculier ; saluons en passant : l'archevêque de Bagdad, vicaire apostolique de la Mésopotamie et l'Evêque d'Hué en Annam.

Un certain nombre de magistrats sont sortis du Collège de Metz. Plusieurs d'entre eux n'hésitèrent pas à sacrifier un avenir plein de promesses, plutôt que d'appliquer les rigueurs de lois iniques.[2]

L'université elle-même recruta parmi les élèves de Saint-Clément quatre professeurs de faculté, des agrégés et cinq ou six professeurs de lycées. Ajoutons une soixantaine de médecins dont plusieurs, notamment dans la médecine militaire, ont acquis une situation officielle brillante et une notoriété scientifique incontestable ; les directeurs de plusieurs grands établissements industriels, principalement dans la région de l'Est ; une quinzaine de conseillers généraux et deux députés : de Chatenay et de Martimprey qui, dans la

[1] Voir Pièces justificatives, note 63.

[2] Voir Pièces justificatives, note 63, *les noms des élèves de Metz entrés au noviciat.*

législature de 1885-1890, ont rempli leur mandat loyalement et avec distinction.

Si nous jetons les yeux au loin, nous y voyons encore des élèves de Saint-Clément. En ce moment même, l'un d'eux représente la France comme résident général au Cambodge; un autre est gouverneur général du Sénégal ; un troisième a été résident général à Madagascar. C'était un des nôtres qui partait naguères comme envoyé extraordinaire à Siam. La terre d'Orient a été arrosée du sang des élèves de Metz et, indépendamment de ceux qui sont tombés pour faits de guerre et dont nous avons rappelé les noms, après ceux des héros de 1870, nous pourrions citer les noms d'un Conseiller à la cour de Saïgon, d'un payeur de l'armée en Cochinchine, du capitaine Maurice d'Elbée, mort en 1885, après avoir administré les affaires indigènes en Indo-Chine; d'Octave et d'Aimé de Saint-Germain, de Tony de Guaïta, du commandant Zaccone, tués par le soleil d'Algérie et enfin de cet aventureux messin, cet intrépide lieutenant de turcos, Charles de Semellé, mort en cherchant à se frayer une route à travers les déserts de l'Afrique centrale.

Et si l'on demande qui inspire à tous ces hommes les généreux sentiments, qui les poussent à sacrifier leur vie au sentiment du devoir, j'emprunterai les paroles prononcées à l'une des réunions des anciens élèves de Saint-Clément par l'un d'eux, le colonel de Witte :

« Tous ceux que j'ai connus et que vous avez connus, je puis l'affirmer ici hautement, sont tombés vaillam-

ment, la face tournée vers ce signe dont nous avons tous été marqués au front, signe glorieux qui était autrefois le grand symbole de Constantin et de la victoire, comme il est encore resté aujourd'hui le symbole de tous ceux qui souffrent et qui espèrent.

« Bon courage donc... encore et toujours... et si vous me demandez où nous puiserons ce courage, je vous ramènerai à Metz, à Saint-Clément, aux Pères.

« Voilà notre origine, nos archives et notre lien ; voilà le point de départ de nos aspirations, voilà l'école de notre foi, la raison de notre confiance dans l'avenir et le salut de la patrie. Et puisque j'ai parlé des absents et que j'ai évoqué leur souvenir, je les prends encore à témoin ; leur voix éteinte saura mieux redire que je ne pourrais le faire où se puise la force et leur exemple nous rappellera d'où vient le courage et comment on apprend à se dépenser et à se dévouer.

« Les pertes de l'année sont sensibles... c'est Louis Blondel, cueilli à la fleur de l'âge, lieutenant au 104e de ligne, un de nos premiers et plus fermes adhérents, dont la pensée jusqu'au bout a suivi notre œuvre et s'y est attachée. Deuil pour l'armée et deuil pour nous, car on peut dire de lui, dans toute l'acception du mot : Ce fut un militant.

« C'est Victor Stumpf, un Jésuite, un proscrit. Un Jésuite portant un nom vénéré par nous tous et qui n'avait rien trouvé de plus beau que de revêtir cette robe noire portée si glorieusement par les Ignace et les François-Xavier, comme elle le fut plus tard par son oncle, alors qu'elle semble aujourd'hui n'être plus qu'une

livrée abandonnée à toutes les insultes et aux derniers outrages. A tous ces titres, il a droit à tous nos regrets, à toute notre estime, à tous nos respects.

« C'est Louis Le Bleu, un vaillant, moissonné, lui aussi dans le printemps de la vie, charmante et sympathique figure à laquelle je me reprocherais de ne pas rendre un éclatant hommage : car choisi, dès le début de notre association pour secrétaire, comme l'un des plus meilleurs et des plus dignes, il s'est toujours dévoué à tous... En même temps, avocat de grand avenir, ayant le talent de la parole, ayant mieux que cela, ayant le cœur qui échauffe, qui sait allumer, qui sait toucher et qui sait convaincre ; c'est pour nous une grande perte.

« C'est enfin Humbert Ferrand, chef de bataillon aux tirailleurs sénégalais, commandant la station et tous les cercles du haut Fleuve, de Kayes sur le haut Sénégal à Bakel, de Bakel à Médine, de Médine à Bafoulabé et de Bafoulabé à Bammako sur le haut Niger, quelque chose comme six à sept cents kilomètres, en plein pays d'Afrique centrale, officier des plus brillantes espérances, victime de la grande idée coloniale et de son amour sans bornes pour la grandeur de son pays.

« Ici, l'amertume me monte au cœur, car je vous parle d'un ami de toutes les heures, ami de Saint-Clément, comme ami de Saint-Cyr, ami des premières années, comme aussi de la dernière heure... Tous ceux qui l'ont connu, voudront redire avec moi son grand cœur, son esprit original, son attachement à la grande

cause religieuse, à votre œuvre, aux Pères, à tout ce qui lui rappelait la France, Metz et Saint-Clément.

« Tu ne saurais croire, m'écrivait-il l'an passé, combien le cœur bat plus vite et plus fort lorsqu'on est loin de France et qu'il nous en arrive quelque chose. Je dévore les bulletins de Saint-Clément ; écris-moi souvent, répète bien aux Pères, à tous les camarades, que si le soleil dessèche tout ici, il ne dessèche pas le cœur. »

« Des officiers comme ceux-là, il en faudrait beaucoup à la France, m'écrivait d'un autre côté un prêtre de Saint-Louis du Sénégal, car nous, nous ne pouvons rien, on suspecte notre dévouement, on va jusqu'à nous refuser d'accompagner les colonnes, et cependant, le grand fléau de ce pays, l'obstacle à tout progrès, à toute civilisation, ce n'est pas nous, c'est l'islamisme. »

« Ceux qui ne l'ont pas connu voudront également applaudir ce héros modeste qui, sans bruit, sans calculer le prix de son dévouement, a payé de sa vie, sa foi dans la grande œuvre de la colonisation et de l'extension française en Afrique, répétant un jour dans un de ces élans d'orgueil national bien digne de lui : « Si l'Europe est aujourd'hui trop petite pour donner à la France ses limites naturelles, l'Afrique sera, j'espère, assez grande pour ne point lui marchander de frontières. » Voilà l'homme.

« C'était un croyant et il appartenait bien à cette race dont parle le maréchal Bugeaud et dont il aimait à dire : A la guerre, ce sont toujours les mêmes qui se font tuer.

« Oui, tué, oui, mort à la peine, enlevé, arraché en un instant par ce terrible ennemi des climats meurtriers, par le soleil. Et cependant, il avait été partout, il avait été en Cochinchine, au Cambodge, rapportant de ces pays lointains mille maux, mille maladies, mille douleurs, repartant toujours avec le même sourire, emporté par cette sorte de nostalgie des grands cœurs, qui les rend insatiables des horizons grandioses et leur fait toujours trouver trop petite la part faite à leur pays.

« A défaut d'autre consolation, n'est-il pas bon parfois de se réchauffer le cœur aux cendres encore chaudes de ceux que l'on a aimés et qui se sont dévoués, ne fût-ce que dans l'espoir, en secouant la cendre de tous ces souvenirs, d'en faire rejaillir quelques unes de ces vivantes étincelles qui semblent prêtes à s'éteindre aujourd'hui, mais qui font tout resplendir et qui se nomment la foi dans le sacrifice, la foi dans le devoir, la foi dans l'abnégation, la foi dans l'honneur et dans le salut de la France. »

L'école où tant de générations ont été formées dût être abandonnée. Un Père, sentinelle perdue, en garde les murs. Ce fut, pendant vingt ans, le bon Père Christ, ce fut ensuite le Révérend Père Fleck, le frère de l'Evêque de Metz, ancien missionnaire revenu de la Nouvelle-France; c'est aujourd'hui le P. Mury, l'un des professeurs de la dernière année de Saint-Clément. Pères et élèves ont été dispersés.

En 1873, le Père Stumpf, bien que fort occupé par la fondation d'un nouveau collège à Dijon, résolut de réunir par un lien commun ses enfants de Saint-Clé-

ment. De Paris, il adressa une convocation à tous ceux dont il put découvrir la résidence. Dans une réunion tenue à Athis, maison de campagne du collège des Jésuites de la rue des Postes, mise généreusement à la disposition du Père Stumpf par le Père du Lac, on jeta les bases d'une association entre les diverses générations de Saint-Clément. Depuis ce temps, chaque année, deux fois par an eurent lieu des réunions semblables. A Paris, pendant l'hiver ; au mois de mai, à Athis, tant que ce magnifique asile resta entre les mains des Jésuites. Depuis leur proscription, dès 1880, ce fut à Nancy que se tint la réunion d'été.

« Puissent, dit le Père Stumpf, à la première réunion, toutes les générations de Saint-Clément, demeurer unies dans cette amitié franche, loyale, désintéressée, qui a caractérisé les années de collège.

« Puissent-elles demeurer constamment unies dans les mêmes convictions religieuses et les mêmes sentiments patriotiques.

« Puissent-elles par la fidélité des souvenirs prendre une part généreuse à la réalisation des espérances.

« Puissent-elles bientôt, sous les vieux cloîtres de Saint-Clément, fêter ensemble les gloires rajeunies de la France.

« Au souvenir d'un passé plein d'honneur... *In memoriam.*

« A l'espérance d'un avenir meilleur encore... *In spem.* »

In memoriam, in spem, cette devise est restée celle des élèves de Saint-Clément.

Les tempêtes succèdent aux tempêtes, les deuils, les malheurs publics se suivent et semblent confondre les plus robustes confiances. Pour nous, avec la croix que le Père Stumpf nous a tracée sur le front, avec la devise qu'il nous a laissée, nous marchons *in memoriam*, *in spem*.

Si la mort est déjà venue frapper plus de quatre cents élèves de Saint-Clément, elle n'a pas épargné les Pères.

Les Pères Turquand, Lauras, Coué, Catillion, Richard, Juster, Kistaller, Bertrand, Danet, Billot, bien d'autres, dont l'énumération serait trop longue, ont atteint le but de leur vie, de leurs travaux, de leur dévouement.

Le 3 décembre 1878, le Père Stumpf mourut à Dijon.

En perdant le Père Stumpf, les élèves de Saint-Clément ont fait une perte irréparable. Il n'en est pas un d'entre eux dont il n'ait été le soutien, le consolateur, l'ami fidèle des bons comme des mauvais jours, l'inspirateur de tous les nobles sentiments, le guide dévoué, qui, au sortir du collège, savait orienter leur vie vers le beau, le bien, le vrai.

« En perdant le Père Stumpf, disait notre vaillant camarade, le colonel de Witte, nous avons perdu un Père, je serais presque tenté d'ajouter que nous avons perdu plus encore et que maintenant nous ressemblons en quelque sorte à ces troupes qui n'ayant plus de drapeau dans la bataille cherchent partout le signe du ralliement.

« Hélas ! c'est que le Père Stumpf n'était pas seulement le symbole du passé, mais encore il était le signe

de ralliement du présent et le signe de l'espérance de l'avenir. C'est qu'autour de son nom, venaient se resserrer les souvenirs de notre pauvre Metz, c'est qu'il était notre lien commun et qu'il nous rappelait qu'ayant servi sous le même chef, nous étions des frères d'armes qui devaient rester unis pour les mêmes espérances. »[1]

Quelques années plus tard, Mgr Dupont des Loges quittait la terre pour recevoir de Dieu la récompense de ses vertus et de ses épreuves si vaillamment supportées. Saint-Clément sembla revivre un instant pour honorer l'héroïque prélat. Une cinquantaine d'anciens élèves, ayant à leur tête les Pères Didierjean et de Franciosi, figurèrent dans le triomphal cortège qui accompagna sa dépouille mortelle. L'immense couronne de roses blanches avec cette inscription : *le Collège Saint-Clément à son père et à son fondateur*, attira sur son passage les regards attendris des vieux Messins. Elle leur rappelait tout un monde de chers souvenirs et de temps heureux.

Le Père Stumpf, Mgr Dupont des Loges. Ces deux noms dominent l'histoire du second collège de Metz.

Grâce à eux, ce foyer de vie, de courage, d'honneur a brillé pendant vingt ans d'un éclat sans pareil.

---

[1] Voir Pièces justificatives, note 64.

Aujourd'hui (31 juillet 1896) les Jésuites sont proscrits; les bâtiments du collège, restés longtemps vides et solitaires, sont loués en partie à l'Intendance militaire du 16e corps d'armée, en partie à l'école normale des instituteurs catholiques. L'église sert de chapelle à l'école normale; quant à la chapelle de Congrégation, ce petit bijou d'architecture romane, où tant de grâces sont tombées du ciel sur des cœurs d'ailleurs bien préparés, elle attend de nouveaux congréganistes venant se ranger aux pieds de Notre-Dame-des-Anges!

« On dirait un tombeau », dit le P. Didierjean dans ses « Souvenirs de Metz »; c'en est un, hélas! Mais, sur ce tombeau, nos cœurs qui gardent une impérissable confiance et nos yeux qu'illuminent les souvenirs du saint Evêque de Metz et du vénérable P. Stumpf, sauront lire toujours l'inscription qu'ils y ont mise :

IN MEMORIAM.... IN SPEM.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

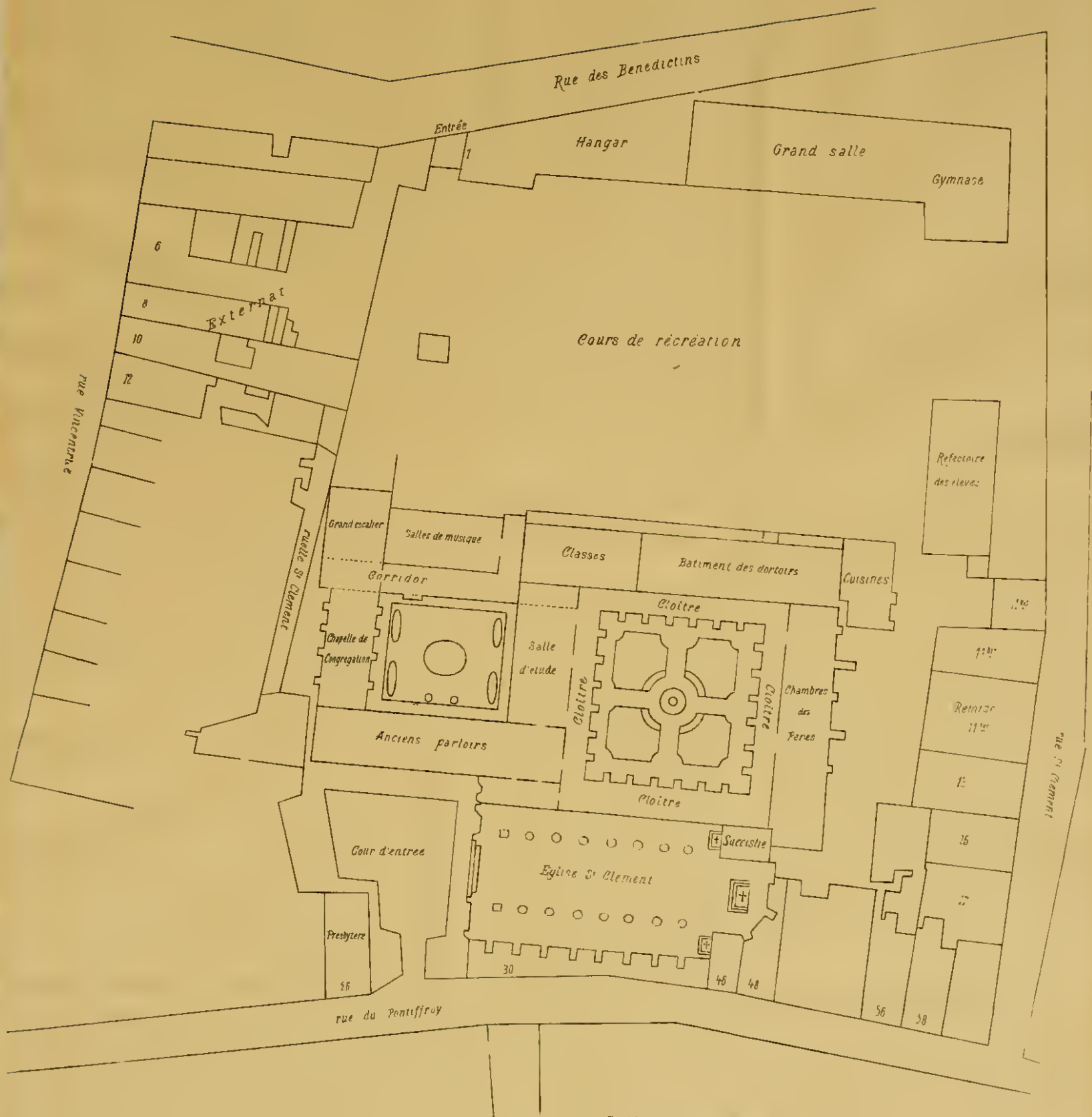

Collège St Clément
avec ses dependances
1896

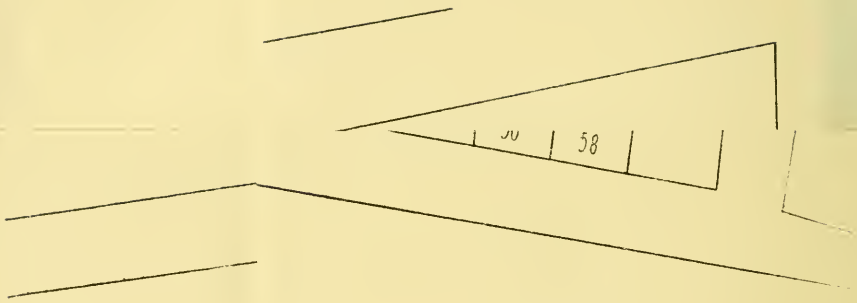

nent

es

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

1. « Il n'y a, disaient-ils, en ladite ville, aucun collège, ni maistre d'écolle pour instruire la jeunesse, même aux plus petits commencements et rudiments et à ceste cause, les habitants sont contraints à grands frais, de les envoyer et entretenir hors de la ville. Pour ce, supplient très humblement ladite Majesté, qu'il lui plaise ordonner qu'il soit érigé un collège, en ladite ville, de trois ou quatre régens de bonne conduite et mœurs, et que pour la fondation et l'entretènement d'iceluy, les chapitres et abbayes y contribueraient selon leur pouvoir, ce que le corps de la ville est prêt de faire pour sa part. » — A quoi, le Roi ayant répondu favorablement, les sieurs Michel Praillon et Claude d'Abocourt furent députés vers le Cardinal de Lorraine, avec lequel il fut conclu que l'on mettrait ce collège en la cour d'Orme, qui est de la maison de la Trinité (Couvent des Trinitaires). La réalisation des points arrêtés dans cette conférence qui eut lieu le 12 octobre 1560, le choix des régents et le mode des contributions à lever fut réservé jusqu'au moment où le Cardinal pourrait venir à Metz. (Meurisse, *Histoire des Evêques de Metz*, p. 670.)

2. *Edmond Auger*, né en 1530 à Alleman, près Sézanne, au diocèse de Troyes, de parents laboureurs, fut élevé chez un de ses oncles qui était curé. Il alla ensuite à Lyon chez son frère qui y exerçait la médecine. Ce dernier l'envoya à Rome avec une lettre

de recommandation pour le P. Lefèvre. Entré au noviciat de la Compagnie de Jésus, Ignace de Loyola avait compris tout ce que ce caractère si vif, si enjoué, si français, renfermait d'énergie et d'ardeur; il semble avoir eu pour lui une prédilection toute spéciale. Chargé à la fin de son noviciat de la chaire de poésie au Collège Romain, il remplit cet office avec distinction et fut envoyé en France, après la mort de Henri II. En 1559, il fonde un collège à Pamiers. Il combat l'hérésie dans le Dauphiné et dans l'Auvergne; dans la seule ville d'Issoire quinze cents protestants, à sa voix, abjurent leurs erreurs. A Lyon, il rétablit le catholicisme écrasé un instant par les efforts des huguenots. Il prêchait à Valence, quand les protestants conduits par le Baron des Adrets s'emparent de la ville. Il est conduit à la potence, une corde au cou. Du haut de cette chaire, il parle à la foule; à sa voix, les hérétiques sont troublés, émus; malgré leurs ministres, on ramène le P. Auger en prison, d'où les catholiques de Valence trouvèrent le moyen de le faire évader et de l'arracher à la mort. En 1573, Charles IX; en 1575, le roi Henri III le prirent pour prédicateur et pour confesseur. Egalement en butte aux haines des ligueurs et des réformés, le P. Auger se retira à Lyon, puis à Rome. Il fut employé quelque temps en Italie et mourut à Côme le 19 janvier 1591. Il a laissé quelques ouvrages et son biographe assure qu'il ne convertit pas moins de quarante mille protestants.

Voir sur le P. Auger : Moréri, *Dictionnaire historique*. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*. P. d'Origny, *Vie du P. Auger*, 1716.

3. *Jean Maldonat*, né en 1534 à Triente del Maestro, dans l'Estramadure, fut élève du P. Tolet. Envoyé en France, Maldonat enseigna à Paris la philosophie et la théologie pendant dix années. Il combattit l'hérésie à Paris, en Lorraine, à Poitiers, Metz, Bourges, Sedan, etc. L'Université de Paris l'attaqua en 1575, au sujet de sa doctrine sur l'Immaculée Conception. L'Evêque de Paris, Pierre de Gondy, prit sa défense, mais ses superieurs mirent fin à la discussion en l'envoyant au collège de Bourges. Le Pape Grégoire XIII le fit venir à Rome pour éditer une version des Septante. Le P. Maldonat mourut à Rome le 5 janvier 1583. Ce savant jésuite a laissé quelques ouvrages de théologie qui ont eu un grand nombre d'éditions. Crévier, dans son *Histoire de l'Université de Paris*, tome VI, p. 168, a dit du P. Maldonat. « Ce fut un des plus savants hommes d'un siècle où il y en a beaucoup. »

Voir sur le P. Maldonat : Moréri, Crétineau-Joly, Bégin,

Histoire des sciences dans le pays messin. P. Prat, *Maldonat et l'Université de Paris au XVIIe siècle.* Paris, 1856, in-8°.

4. « En 1582, une dame, dont je veux bien taire le nom, nous avait engagés d'acheter une maison à Metz, dans l'espérance qu'elle servirait à établir un collège et avait promis que l'acquisition s'en ferait de ses deniers. Le contrat en fut passé même en son nom, mais lorsqu'il fallut en délivrer le prix, elle changea tout à coup de sentiment sans aucun prétexte ni motif et ne voulut plus fournir la somme convenue, en sorte que nos Pères furent obligés d'emprunter la plus forte partie de la somme pour payer le prix de cette acquisition, pour ne point passer pour gens sans paroles et pour ne point donner matière à la médisance. On avait déjà commencé à nous taxer de légèreté et on était sur le point de nous faire un procès, mais nos Pères aimèrent mieux chercher chez quelques amis une partie de la somme. Ils la trouvèrent chez le sieur Didier Nicolas, tige de la belle famille des Loup, qui nous prêta, sans aucun intérêt. Cette action généreuse et désintéressée mérite que le Collège conserve pour lui et sa famille une éternelle reconnaissance. Cette maison était très belle et très agréable ; elle était située dans la paroisse Sainte-Ségolène, elle nous coûta avec deux autres petites maisons voisines quinze cents écus d'or. Nous ne fûmes pas longtemps à rendre ce que nous avions emprunté du sieur Nicolas, parceque le sieur Toussaint Roussel, que je crois avoir été Chanoine de la Cathédrale de Metz, entra dans la Société et y apporta mil écus d'or qui nous vinrent fort à propos pour rembourser ce que nous avions emprunté pour faire l'acquisition des trois maisons dont nous venons de parler. Après qu'on eut ajusté ce nouvel établissement, on y envoya deux de nos Pères qui, pendant quelques années, s'appliquèrent à catéchiser, à confesser et à faire toutes les fonctions voulues par Notre Institut. »

(Note manuscrite. *Archives de la Préfecture de Metz. Fonds G.*

Le *P. Toussaint Roussel*, docteur en théologie et chanoine de la cathédrale, fut attiré dans la Compagnie par l'éloquence du P. Auger, lors du Carême de 1571. Il professa la théologie et l'Ecriture sainte à Pont-à-Mousson en 1578 ; fut recteur à Bordeaux, Rodez et Billom ; succéda en 1586 au P. Du Chêne dans le gouvernement du pensionnat et du séminaire des Ecossais à l'Université de Pont-à-Mousson. En 1590, il quitta cet emploi pour se consacrer à l'enseignement public de la doctrine chrétienne. En 1595, le P. Toussaint Roussel fut désigné avec le P. Fronton du

Duc pour revoir le bréviaire du diocèse de Toul, à la demande de Mgr Christophe de la Vallée, Evêque de Toul. Il mourut à Pont-à-Mousson en 1597. (Abbé Martin, *l'Université de Pont-à-Mousson 1891*, in-8°.)

5. Le *P. Jacques Commolet*, né au château de Commolet, en Auvergne, était un religieux savant, d'un caractère vif, d'un jugement solide et d'une prudence consommée ; il était extrêmement zélé pour le salut des âmes et passait pour le plus habile prédicateur de son temps. Après avoir enseigné la philosophie, pendant plusieurs années, à Paris, au collège de Clermont, il se donna à la conversion des pécheurs et à la prédication. Son rôle, comme celui des Jésuites, a été complètement dénaturé par les ennemis de la Compagnie. Au plus fort des troubles de la Ligue, les Jésuites déclaraient qu'il fallait reconnaître Henri IV pour roi, s'il voulait aller à la messe (*Mémoires de la Ligue*, tome IV, p. 198) En 1593, dans les *Mémoires de la Ligue*, on rapporte un sermon du Père Commolet : « Vous dites que le roi de Navarre est un magnanime prince, guerrier, victorieux, bénin et clément ; je le veux bien et plus encore que vous ne sauriez m'en dire ; mais de la religion, vous n'en parlez pas. Donnez-nous assurance seulement qu'il maintiendra notre religion et qu'il ne fera point de mal aux pauvres catholiques, et puis vous en venez à moi, je vous montrerai que je ne suis point espagnol ». *Journal de l'Estoile*, déc. 1693. — Commolet, après la conversion du Roi fut un des plus zélés intercesseurs auprès du Pape, pour la réconciliation de Henri IV avec l'Eglise.

Voir Scipion Dupleix, *Lettres du* Cardinal d'Ossat, Crétineau-Joly, etc.

6. *L'abbaye de Saint-Eloi* fut fondée au XIIe siècle par un moine de l'abbaye de Belleval, de l'ordre des Prémontrés, qui vint s'établir à Metz, sur les bords de la Moselle. Il fit annoncer dans tous les environs qu'il apportait un morceau de la vraie Croix. Chacun accourut, on lui fit quantité d'offrandes ; les seigneurs de Vantoux et de Hayes portèrent la dévotion jusqu'à se dépouiller totalement. Ils donnèrent la terre des Tappes et celle de Marivaux. Ce moine, étonné de sa fortune, ambitionna le titre d'abbé ; il s'adressa à Etienne, Evêque de Metz, il en obtint une bulle, datée de 1161, qui érigea son hospice en abbaye, le nomma abbé et lui permit d'appeler à lui telle quantité de moines qu'il jugerait à propos. Cet établissement devint bientôt considérable ; les Papes le prirent sous leur protection et accordèrent différentes bulles

pour confirmer non-seulement les donations déjà faites, mais celles que des personnes qui auraient leur salut à cœur pourraient faire dans la suite. (*Bulles d'Alexandre III et de Lucius.*)

L'Evêque de Verdun voulut donner aussi au nouveau monastère des preuves de bienveillance, il accorda quarante jours d'indulgence à ceux qui y feraient du bien. Le chapitre de la cathédrale y établit à certains jours de l'année des processions qui se faisaient avec le plus grand concours du monde ; mais le relâchement et la debauche se mirent bientôt parmi les moines. Les Messins scandalisés ralentirent leur dévotion à la vraie Croix et les offrandes baissèrent considérablement. Les excès furent dans la suite portés au point que Pierre Jodin, qui était abbé, fut arrêté le 13 février 1590 ; on lui fit son procès, les Prémontrés le revendiquèrent, suivant les privilèges du temps, pour être jugé par eux, ils le déposèrent et le condamnèrent à une prison perpétuelle.

(Ex manuscript. D. Tabouillot, t. 2. *Bibl. de Metz*, 2e série, no 152).

Les Trois Ordres prirent possession des biens de l'abbaye et donnèrent tous leurs soins à ce nouvel établissement, mais un moine nommé Goëry Huart vint les troubler ; il prétendit qu'il était abbé de Saint-Eloy, que le Général de l'ordre des Prémontrés l'avait nommé et il s'empara d'une partie des revenus. Les magistrats de la Cité parvinrent à engager ce prétendu abbé à renoncer à son droit, ce qu'il fit par acte du 20 novembre 1590 et les Trois Ordres s'obligèrent de leur côté, à lui payer une pension viagère qui serait affectée sur la terre d'Outremont. La ville devait espérer qu'au moyen de cet arrangement, il n'y aurait plus d'obstacles à la création de son collège, mais un autre moine, nommé Jean Chêneau, se présenta comme nouvel abbé ; il soutint que le brevet du Roi ne pouvait avoir lieu, qu'aucune puissance temporelle ne devait, ni ne pouvait supprimer un bénéfice quelconque. Les Trois Ordres virent bien alors qu'ils ne seraient jamais paisibles possesseurs, tant que n'interviendrait pas le concours des deux puissances. En conséquence, ils écrivirent au Pape Grégore XIV une lettre en forme de supplique ; ils lui exposèrent que le défaut de collège nuisait considérablement à la religion, que les jeunes gens qu'on était obligé d'envoyer en Allemagne rapportaient presque toujours dans le sein de leur patrie le poison des erreurs de Luther.

Cette supplique eut tout le succès qu'on pouvait en attendre. Le Pape adressa au Cardinal de Lorraine, Evêque de Metz et son légat, une bulle par laquelle il «supprime et anéantit l'abbaye de

Saint-Eloi ou de Sainte-Croix avec le titre et la dignité d'abbé, pour les revenus servir à l'érection d'un collège et à l'entretien des régents lesquels obéiront à l'Evêque de Metz et à ses successeurs ».

La bulle du Pape, datée du Mont Quirinal le 22 juin 1591, n'en imposa pas à Jean Chêneau, il soutint toujours ses prétentions avec chaleur et ne cessa d'écrire et de faire des protestations contre tout ce qui pouvait porter atteinte à son prétendu titre.

(*Archives de la Préfecture. Fonds G.*).

7. *Harangue du P. Armand :* « Sire, depuis qu'il plût à Dieu de vous rendre victorieux et paisible possesseur du sceptre et de la couronne qui vous estaient deus et que nous eûsmes ce bien de pouvoir lire et recognoistre en Votre Majesté les perfections conjoinctes en très haut degré, lesquelles depuis la mémoire des hommes se sont trouvées desparties aux plus grands princes et monarques qui furent oncques, et particulièrement ceste grande clémence, marque asseurée d'un cœur très noble et généreux, de laquelle après tant de victoires et triomphes, vous avez usé envers ceux qui vous avaient le plus offensé ; nous conceumes dès lors une très grande espérance que vous useriez envers nous de la mesme clémence et douceur, laquelle de faict nous expérimentasmes quelque temps.

« Mais comme les choses de ce monde sont muables, sur ce commencement et lorsque nous ne pensions qu'à vous rendre très humble service et prester l'obéissance que les subjects doivent à leur Roy et Prince naturel, survint un malheur qui troubla tous nos desseins, et nous esloignant de vous, Sire, nous osta le moyen de vous rendre le service que prétendions. Si est-ce toutefois que nous pouvons vous asseurer, en toute vérité, que nonobstant toutes les traverses et contradictions, nonobstant les faux bruits suscités contre nous tant dedans le royaume que dehors, nous n'avons jamais perdu l'affection envers notre chère patrie, ny le désir de votre service, ny l'espérance qu'avons en votre clémence et bonté naturelle, nous asseurant que le temps enfin découvrirait la vérité et adoucirait toutes les offenses que les malheurs de la guerre avaient apportés avec soy.

« Cette mesme espérance s'accreut beaucoup depuis vostre arrivée en ces quartiers, qui nous faict maintenant jetter à vos pieds, et supplier Votre Majesté d'avoir pour agréable de ne différer plus longtemps la grâce, laquelle tant et si souvent nous avons demandée, et de nous donner occasion de prescher par tout le

monde que nos espérances n'estaient pas vaines, estant appuyées sur la bonté d'un si grand Roy, nous recevant à la fin comme ses très humbles subjects et très désireux de s'employer en tout ce qui nous sera possible au service de Vostre Majesté, ne pouvant nous arriver chose en ce monde qui nous apporte plus de tristesse que de nous voir hors des bonnes grâces de nostre Roy, et ne pouvant ayder nostre patrie, selon les petits moyens que Dieu nous a donnés et selon la vocation en laquelle il nous a appelés. Nous ne doutons aucunement que l'on n'ait tasché par tous moyens, de nous faire paraistre devant vous, tous autres que nous sommes, par imposition de crimes les plus grands et les plus énormes qu'un subject pourrait commettre contre son Prince et sa Patrie, lesquels toutefois nous détestons comme les plus exécrables ; et si nous avions tant seulement pensé de les commettre, nous nous estimerions indignes, ne diray pas d'estre receus en nostre pays, mais que la terre nous portast. L'on s'est pareillement efforcé de blasmer notre Institut, approuvé en un concile général, et par tant de Papes, receu par les Roys très chrestiens, vos prédécesseurs, comme s'il nous ordonnait une obéissance envers nostre Général en toutes choses, voire mesme qui seraient contre Dieu et raison.

« Je ne pense pas, toutesfois, Sire, que jamais telle opinion ait pu loger dans l'âme de ceux qui ont eu la moindre cognoissance de nostre Institut pour estre du tout contraire à nos institutions qui exceptent toujours en l'obéissance deue à nos supérieurs, tout ce qui ne pourrait se faire sans l'offense de Dieu. Mais comment serait-il possible que de tant et tant de personnes qui entrent en nostre Compagnie, et tous désireux de faire leur salut, il en demeurast voire un seul, s'ils s'appercevaient que telle non-obéissance, mais impiété y eust lieu ? A-t-on jamais ouy dire d'un seul qui en soit sorty, quelque grand ennemy qu'il soit, qu'il y eust rien de semblable et que ceste obéissance dérogeast en rien à celle que nous devons aux rois et magistrats, tant s'en faut qu'elle nous conduise à donner conseil à personne qui soit préjudiciable à Vostre Majesté et à vostre état ?

« Plusieurs ont aussy tasché, Sire, de vous persuader que nous sollicitions les enfants de bonne maison de se faire de nostre Compagnie et religion pour avoir leur bien et le joindre au nostre, chose qui est du tout contraire à la manière que nous tenons en la réception de ceux qui désirent servir à Dieu en nostre Compagnie, ne les recevant jamais sans avoir bien et longtemps sondé leur vocation, si elle est par inspiration de Dieu ou suasion des hommes, et ce souvent jusques à trois ou quatre ans. Que si l'on

cognoist telle vocation n'estre de Dieu, ils sont du tout esconduits, pour estre cela un empêchement essentiel à leur réception ; et n'y a autre chose que nos supérieurs recommandent plus souvent à ceux qui sont de ceste Compagnie, que de se garder fort soigneusement d'induire personne qui soit, en aucun estat religieux en particulier, ains se contenter seulement de les exciter à la vertu et bonnes lettres, laissant du tout au Saint-Esprit ce qui est de la perfection évangélique et des conseils de Nostre Seigneur ; et du faict, le nombre de ceux qui se sont rangés en France, est si petit, qu'il ne fait pas la vingtièsme partie de ceux qui sont aux aultres religions et quand ils n'y eussent été receus, aussi bien eussent-ils choisi quelqu'autre ordre religieux. Quant à ce qu'on dit que nous prétendons nous enrichir par le moyen de ceux qui sont receus en ceste Compagnie, il n'est besoin de beaucoup de paroles pour mettre au jour ceste faulseté. Un chacun qui sait les revenus de nos Collèges, estime que peu de personnes se pourront vanter de s'en estre beaucoup enrichis. Une chose, puis-je dire, qu'à peine se trouvera-t-il un de nos collèges par toute la France duquel la fondation soit suffisante pour ce qui est nécessaire à soustenir les charges desquelles on se doit acquitter ; et l'on en trouvera plusieurs qui, pour la plupart vivent d'aumosnes. Celuy de Paris, ville capitale de vostre Royaume, compris les legs de Saint André et Hennequin et tout ce qui pourrait estre party d'ailleurs, n'a jamais eu plus de trois mil livres de rente, lesquelles à peine pourraient suffire pour vingt personnes ; un tel collège en méritant jusqu'à soixante, pour toutes les sciences et facultés desquelles nous faisons profession.

« Plusieurs de ceste grande ville sont entrés en nostre Compagnie et quelqu'uns de maison ; lesquels ne nous ont laissé un poulce de terre. Que s'ils ont parfois donné quelqu'aumosne en denier, pour suppléer le défaut de la fondation, la plus grande n'est jamais arrivée jusqu'à la huictième partie de leur bien, et l'on a toujours tasché de le faire avec le gré et le consentement des parents. Si nos collèges ont des fondations suffisantes, nous n'en désirons pas davantage. Et si quelqu'un de nostre corps dispose de ses biens, l'application lui en est laissée libre, et d'ordinaire, si les parents sont pauvres, il leur laisse tout ; s'ils sont riches, il en applique quelques parties à œuvres pieuses, ou hôpitaux, au gré de ses parents. Nous serions à la vérité bien misérables et dépourvus de tout entendement si, ayant quitté toutes les commodités que nous avions, ou par succession, ou que nous pouvions acquérir par nostre industrie, nous les voulions rechercher en re-

ligion. Et comment serait-il possible que nous fussions si ardents à les désirer et à les procurer, veu que nous n'avons rien de propre; et quand nous en aurions cent fois davantage en commun, nous n'en retirerions aucune commodité plus grande pour nostre particulier; le surplus (s'il y en a) estant employé selon nos constitutions, nous en faisons dispensation charitable aux pauvres escholiers, pour continuer leurs études et aux autres pauvres pour se subvenir en leurs nécessités. Ce nous serait une trop grande charge de conscience devant le jugement de Dieu, qu'il nous fust imputé de prendre le prétexte de bien pour abuser le monde et envahir leurs biens, pour feindre qu'ils iraient, ce faisant, en paradis, qui est notre vraie conqueste, à laquelle nous tendons seulement et n'avons aultres desseins quelconques (Dieu nous en est témoin) que de proufliter à tout le monde et non endommager aucun. Nos déportements en font foy, et toujours seront prests de justifier nos paroles par les effets en tous les pays de la terre habitable, là où les nostres sont avec beaucoup de travaux et de périls si imminents, que c'est merveilles comme ils peuvent subsister, là où ils n'ont d'entrée cogneue dans le pays, ni entendu la langue, ains expérimenté des sauvages et des antropophages toute cruauté et barbarie. Si autrement dans les pays de la chrétienté, et autres endroits de la terre où les peuples sont civils, nous avons tasché de nous accomoder, tant par la libéralite des gens de bien que par un bon mesnagement, ce n'est que pour meilleur moyen de faire nos charges; car nonobstant que la pauvreté volontaire est très louable aux bons religieux des ordres mendiants qui sont desdiés à ceste règle, néantmoins, nous qui entendons servir au public, pour ce regard, ne pouvons estre blasmés justement, si nous avons soin de notre entretènement, mais nous avons aussi nos profès qui ne vivent que d'aumosnes.

« Nous supplions donc, Sire, en toute humilité Vostre Majesté, qu'il lui plaise d'ajouster cette signalée obligation à une infinité d'aultres qui nous tiennent du tout engagés en vostre service; faictes que vostre miséricorde et clémence de laquelle vous userez envers nous ne dépende que de vous mesme, qu'elle soit toute de vous. Le don sera plus précieux et l'obligation qu'aurons envers vous beaucoup plus grande. Cela nous accroistra le courage à vous aimer et servir et excitera un chacun à mesme devoir pour s'affectionner et passionner à vostre service. Nous ne voulons point en cela estre vaincus par les étrangers, ains plutôt les voulons surmonter. Si ceux de nostre Compagnie en Espagne, en Italie, Allemagne le sont, nous mourrons plus tost qu'estant Fran-

çais naturels nous ne rendions le mesme devoir à nostre Roy et Patrie. Le droit et naturel et divin, commun à tous, nous y oblige. Et si, aurons beaucoup de particulières obligations à le faire quand il aura plu à Vostre Majesté d'user d'une si grande clémence.

« Le sainct et sacré temps, Sire, de la mort et passion de Nostre Sauveur parle pour nous. Ce sang qu'il a respandu à gros randons sur l'autel de la Croix, pour les pécheurs ses ennemys, vous convie d'user de doulceur envers ceulx qui de cœur et d'affection sont vostres. Nous n'avons pas tant mérité de Vostre Majesté, pour impétrer une si grande grâce. Mais celuy au nom de laquelle nous la demandons, et qui sans doute la demande pour nous après tant de prières que nous lui avons offertes, aura bien ce pouvoir envers Vostre Majesté qui par sa piété très chrestienne ne voudrait jamais se départir de ce qu'elle cognoistrait estre agréable à ceste souveraine bonté de nostre Dieu, lequel nous prions que, après avoir fait vivre et régner longues et heureuses années en ce monde, il vous donne un royaume éternel et asseuré en l'autre. »

(*Archives de la Préfecture de Metz. Fonds G.* Pièce manuscrite.)

8. *Lettres des Catholiques de Metz à M. le duc d'Epernon.*

« Monsieur, encore que cette ville soit fort consolée du collège qu'il a plu au Roy nous faire establir, en quoi il a obligé toute notre postérité, sy est-ce que le principal meuble nous y manque, qui sont les régens, que ne pouvons et ne voulons rechercher ny appeler sans la volonté de Sa Majesté. C'est pourquoy, Monsieur, nous vous supplions très humblement faire cette faveur, si vous jugez que Sa Majesté l'aye pour agréable, luy présenter nos lettres par lesquelles nous la supplions très humblement de nous donner et envoyer icy quattre régens jésuites, tels qu'il luy plaira choisir et qu'il cognoistra aymer le bien de son service. Ains, assurons que lesdits régens seront honnestement traités et sy en debvrons à sadite Majesté une perpétuelle obligation, comme à vous, Monsieur, une entière volonté de vous rendre nostre humble service à quoy nous trouverez toujours disposés. »

(*Archives de la Préfecture. Fonds G.* n° 141).

9. Sire, les catholiques de Metz, composés d'un grand et honorable clergé, d'une noblesse bien remarquable et d'un grand nombre de peuple se plaignent à Vostre Majesté que ceux de la religion prétendue réformée qui ne les peuvent passer en qualité et nombre veulent gagner sur eux de contrôler leurs actions et

empêscher les supplications très humbles qu'ils font et continuent de faire vers Vostre Majesté pour obtenir d'icelle ce qu'ils connaissent estre nécessaire pour l'accroissement de la religion catholique et instruction de la jeunesse. Les susdits de la réligion prétendue réformée ont cy devant essayé d'empêcher l'establissement des Capucins, Récollets et Minimes ; maintenant ils s'opposent à celuy de quelques régens Jésuites que lesdits catholiques demandent à Vostre Majesté, tels qu'il luy plaira et qu'elle cognoitra estre affectionnés au bien de vostre service, afin que la jeunesse des uns et des aultres soit instruite et sans que les enfants de ceulx de la religion prétendue réformée puissent être contraints ès choses qui dépendent de leur opinion, à quoy lesdits catholiques tiendront la main afin qu'ils vivent toujours en union, selon la volonté de Vostre Majesté, mais ne voulant lesdits catholiques en ceste consideration, rechercher lesdits de la religion pretendue réformée encore qu'ils en aient juste occasion tant à cause du nombre de leurs ministres qu'ils augmentent tous les jours, y en ayant qui sont moines défroqués et qui sont à scandale aux catholiques, aultres qu'ils ont débauché ou taché de débaucher tant des capucins que des récollets ; les prêches qu'ils font dans et hors la ville, les écoles et aultres exercices qu'ils ont contre les édits de Vostre Majesté, dont on pourrait avoir subject de plainte, même de ce que les susdits de la religion prétendue réformée possèdent tous les états et offices de la ville, ne leur restant plus que la charge de Maître échevin qu'ils ont pensé emporter. Ils semblent qu'ils ne se doivent mêler du fait des catholiques et auxquels ils doivent justement céder et les reconnaitre comme ceux desquels ils se sont volontairement séparés, aultrement il faudrait céder à leurs passions et soumettre lesdits catholiques à leur volonté. C'est pourquoi il plaira à Vostre Majesté, Sire, n'apporter aucune considération aux empêchements que lesdits de la R. P. R. forment sur cet établissement, d'autant qu'il ne leur est à charge, ni à frais, joints que ce sont quelques particuliers retirés depuis certaines années en la ville, sous votre protection, qui suscitent ce trouble aux catholiques, y en ayant plusieurs aultres natifs de la ville qui n'empêchent ledit établissement du Collège pour n'avoir moyen à envoyer leur jeunesse aultre part ; que si, par importunité, les catholiques recevaient un refus de Vostre Majesté, elle les porterait à une plus grande désunion et en plaintes continuelles. Vue icelle, laquelle ils supplient très humblement et sans avoir égard aux prétextes et faibles oppositions desdits de la R. P. R. accorder auxdits catholiques leur juste requête. Ce sera l'honneur de Dieu,

l'accroissement de vostre service et subject aux remontrans de prier Dieu pour votre santé et prospérité.

(*Archives de la Préfecture de Metz. Fonds G*, nº 115).

10. 1er sept. 1621. Requête présentée au Général de l'ordre des Prémontrés par Claude Pilbrin, abbé de Justemont.

Sept. 1621. Ordonnance dudit Général par laquelle il consent que la pension qui pourra être adjugée audit ordre appartienne audit abbé de Justemont.

18 nov. 1621. Arrêt du Roi qui maintient l'Evêque dans ses droits, à charge toutefois de payer et continuer à l'abbé de Justemont, la somme de mil livres en monnoie de France, au paiement de laquelle S. M. déclare tout le revenu de ladite abbaye St-Eloi affecté, obligé et hypothéqué.

28 déc. 1621. Lettre de l'Evêque aux administrateurs du collège au sujet de la pension de l'abbé de Justemont. (La dite pension a été rachetée l'année suivante moyennant la somme de dix mil francs messins. *Note manuscrite de Dom Tabouillot.*)

(*Archives de la Préfecture. Fonds G*, nº 152.

11. *Lettres Patentes du Roi.*

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir : Salut. Sachant combien il importe pour notre service et le bien de nos sujets que la jeunesse soit dûment instruite aux lettres humaines, philosophie et théologie par personnes qui excellent en toutes les sciences et qui pratiquent soigneusement les vertus qui s'acquièrent par ces études ; afin que le public profite autant des bons exemples que des instructions, prédications, leçons et conférences de ceux qui font profession de ces saints et louables exercices ; nous avons toujours estimé que l'occasion s'offrant d'établir des collèges et séminaires dans les villes de notre royaume pour l'instruction de la jeunesse, nous ne pouvons faire choix et élection de personnes plus religieuses, ni de plus grande condition et savoir et de meilleur exemple que des Pères Jésuites, et, lorsque nous avons été requis de ce faire, nous nous y sommes portés de zèle et d'affection, afin de témoigner à ceux qui en faisaient instance que nous désirions contribuer à leur bonne volonté et charité et les faire effectuer à leur contentement comme chose qui regarde non-seulement le salut des âmes de nos sujets, mais l'obligation que nous avons de le procurer pour eux. C'est pourquoi, Notre très cher et amé frère naturel, Henri de Bourbon, Evêque de Metz, maintenu par arrêt de notre Conseil d'état du 18e novembre dernier, en la possession et jouis-

sance d'être supérieur et avoir la direction du Collège et séminaire établi en ladite abbaye Saint-Eloy de madite ville de Metz, ensemble de tous les biens, droits et revenus de ladite abbaye pour être employés à l'entretiennement et charge du collège et séminaire que nous voulons et entendons être effectuellement établis, au tel nombre de classes et professeurs que le revenu pourra porter, l'ordre et la discipline requises pour l'instruction et l'édification de nos sujets ; nous ayant personnellement fait entendre et représenter que pour la décharge de notre conscience, il ne pouvait commettre et laisser la direction du collège qui lui est ordonné par ledit arrêt à personnes dont la vertu, doctrine, probité et bonne vie soient plus connus que desdits Pères et qui se puissent plus dignement et plus religieusement acquitter de cette sage administration et gouvernement qu'eux, en usant comme ils font aux autres collèges où ils sont établis dans plusieurs villes de notre royaume. Savoir faisons, que Nous, désirant pour l'honneur de Dieu, l'avancement de la religion catholique, apostolique et romaine, le salut des âmes et instruction de la jeunesse, tant de notre dite ville de Metz que pays messin, favoriser la bonne résolution que notre dit frère naturel a prise de procurer l'établissement desdits Pères Jésuites dans le collège de ladite ville et faire en sorte qu'elle soit de tout point effectuée. Avons aux susdits Pères Jésuites, permis, accordé et octroyé et en agréant la nomination que notre dit frère naturel nous a faite de leurs personnes, permettons, ordonnons et octroyons de grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale par ces patentes signées de notre main de s'établir au collège de l'abbaye Saint-Eloy de notre dite ville de Metz avec tel nombre de personnes de leur Société, régents et classes pour l'instruction de la jeunesse qu'ils adviseront bon pour le tenir et posséder selon les règles et formes qu'ils ont coutume d'observer en leurs autres collèges établis en notre royaume. Et y faire tous les exercices et fonctions auxquels ceux de leur Compagnie ont accoutumé de vaquer. Voulons et nous plaît que lesdits Pères soient pour cet effet reçus et admis en notre dite ville de Metz, installés et mis en possession dudit collège et séminaire de Saint-Eloy et que pour la fondation, dotation et entretiennement d'iceluy et de ceux dont il sera composé, lesdits Pères puissent accepter toute donation de meubles et immeubles qui leur sont et seront faites ci-après par nos sujets, en général ou particulier, ou en acquérir suffisamment sous les charges et conditions expressément portées par ladite du mois de septembre 1603, régistré en notre cour de parlement le 2 janvier en suivant.

Et où les bâtiments dudit collège Saint-Eloy ne seraient, en l'état qu'ils sont à présent, assez grands, spacieux et commodes pour les logements et exercices desdits Pères, voulons que pour le mettre et rendre plus habitable et commode, ils puissent acquérir les maisons voisines et autres lieux proches en payant aux propriétaires d'iceux le prix convenu entre eux volontairement et de gré à gré. Et donnons un mandement à notre amé et séable conseiller en nos conseils, intendant de la justice et président en ladite ville de Metz, le sieur Charpentier, que, du contenu en ces patentes il fasse, souffre et laisse lesdits Pères Jésuites jouir et user pleinement, paisiblement et perpétuellement. Contraignant à ce faire, souffrir et y obéir tous ceux qu'il appartiendra par toutes voies douces et raisonnables, nonobstant oppositions ou appellations quelconques. Pour lesquelles et sans préjudice d'icelles ne voulons être différé et dont si aucunes interviennent nous avons retenu et réservé, retenons et réservons à Nous et à Notre Conseil la connaissance et icelle interdite et défendue, interdisons et défendons à toutes nos cours et juges quelconques. Car tel est notre désir. Et afin que ce soit chose ferme et établie à toujours, nous avons fait mettre notre scel. Donné à Paris, au mois de mars de l'an de grâce 1622 et de notre règne le douzième. Signé : Louis.

Lettres de cachet notifiant lesdites lettres patentes au Maître échevin, Treize, Conseils et habitants de la ville de Metz, 21 mars 1622.

Lettre de Henri de Bourbon, Evêque de Metz au R. P. Bouvet, provincial de Champagne, 6 avril 1622.

Lettre du Gouverneur de Metz à M. de Villers, sieur de Saulny, Maître échevin de Metz, 9 mars 1622.

Lettre du même au Commandeur de Fromigère, Grand prieur de Toulouse, Commandant pour le Roi ès ville et citadelle de Metz.

(*Archives de la Préfecture. Fonds G.*).

12. *Requête* présentée au Roy par les Gentilshommes, citoyens et habitants de la ville de Metz, faisant profession de la R. P. R. Les suppliants après avoir rappelé que déjà sous le feu roi, les Jésuites ayant obtenu des lettres patentes pour s'introduire dans le collège ; ce prince, considérant le préjudice que cette introduction ferait auxdits suppliants, avait sursis l'exécution desdites lettres, ils ajoutent Que lesdits Pères Jésuites ayant obtenu de nouvelles lettres patentes, les suppliants, parceque c'était les spolier des droits qui leur avaient été concédés par le feu roi, s'étaient

opposés à l'exécution desdites lettres... requérent du Roy qu'en faisant droit sur icelle, il lui plut ordonner que lesdits Pères Jésuites soient assignés au Conseil de S. M. pour voir casser et annuler lesdites lettres comme subreptices.

(*Archives de la Préfecture. Fonds G.*).

13. Les Réformés prétendant que la prise de possession était contre tout droit et équité, ledit sieur Coefleteau n'ayant ni autorité, ni pouvoir, ni juridiction de connaitre à l'exécution des Lettres patentes de S. M... requeraient qu'il plut à S. M. de maintenir lesdits suppliants en leur ancienne et paisible possession, révoquer, casser et annuler tous actes de prise de possession, etc...

Lettre de Henri de la Valette, Gouverneur de Metz à l'Evêque de Dardanie pour le remercier de ses démarches au sujet des Jésuites, pour l'encourager et le soutenir « malgré les traverses que ceux de la R. P. R. leur suscitaient auprès du Roy. Mais j'espère qu'il continuera à les protéger. Ce m'est un grand contentement d'avoir su que le clergé et la noblesse les ayent receus avec applaudissements... »

(*Archives de la Préfecture. Fonds G.*).

14. *A M. M. de la Cathédrale.*

Les Pères Jésuites remontrent très humblement que par la volonté du Roy, avec votre ayde et faveur, ayant été establis en ceste ville au Collège de Saint-Eloy pour instruire la jeunesse et vaquer aux autres fonctions de leur Compagnie, ils y auraient trouvé une escholle d'abécédaires gouvernee par un maistre séculier, ce qui est contraire à leur manière et façon ordinaire d'enseigner et peu convenable à leur institut religieux. Outre que ledit collège étant peu habitable, par ce moyen la plus commode place est occupée, et celle seule qui leur reste pour exercer leurs escholiers aux actions publiques qu'ils ont accoustumé d'exhiber à diverses fois pendant l'année et pour placer une Congrégation en l'honneur de Nostre Dame, comme par la grâce de Dieu, ils ont faict aux aultres bonnes villes du royaume. Ils auraient toutefois souffert ceste incommodité et differé d'en chercher le remède jusques à présent, qu'ayant appris qu'il y avait un lieu commode dans vostre cloitre, lequel de toute ancienneté a esté destiné pour ce subject et ayant aussi éprouvé en plusieurs occasions par de signalez effects la bonne volonté que vous, Messieurs, leur daignés porter, ils se serayent retirez par devers vous, suppliants très humblement qu'en continuant ceste bonne et singulière affection, il vous plaise y

pourvoir et ordonner que ladicte eschole d'abécédaires soit transférée en son premier lieu. Ce que faisant, les suppliants seront obligés de prier Dieu pour vostre prospérité.

Ce onzième janvier 1623. ANNE MAUPEAU, de la Cie de Jésus.
(*Archives de la Préfecture. Fonds G.*).

15. Tous les principaux citoyens costumés et armés d'une manière uniforme formaient onze compagnies d'infanterie et trois corps de cavalerie échelonnés sur le passage de la Duchesse. Le Maître Echevin, escorté de différents officiers, au nombre de cent-cinquante, alla au devant du Gouverneur jusqu'à la ferme de Bradin. Là, il harangua la duchesse. A la porte Saint-Thiébaut, Catherine de Bazoilles, petite-fille du substitut du Roi, montée sur un char de triomphe et richement vêtue, présenta les clefs de la ville. Son discours fit grand plaisir ainsi que la grâce avec laquelle il fut prononcé.

Les maisons étaient ornées de magnifiques tapisseries, de fleurs et de verdure. Devant la fontaine Saint-Nicolas, un arc de triomphe de plus de trente pieds de haut représentait le temple de Neptune. Le Dieu de l'onde fit danser les Naïades au chant des syrènes nageant dans l'eau. A l'entrée du champ à Seille se trouvaient plus de quatre cents enfants n'ayant pas encore treize ans formant quatre compagnies. « Ils étaient couverts de soie, satin, taffetas ou aultre telle matière, le tout conforme aux livrées de Madame : blanc et bleu ; le panache incarnat, blanc et bleu, l'escarpin blanc, les bas incarnadins, les armes grandement reluisantes... Les armes leur venaient si bien et eux aux armes qu'on eut quasi doubté s'ils n'étaient point nez avec elles. » Chaque capitaine de Compagnie vint faire compliment à la Princesse.

Le premier dit :

> Vous qui avez choisi le plus grand capitaine,
> Voyez les bons guerriers lesquels je vous ameine,
> Tous prêts, à votre voix de subir mille morts.
> Ne vous étonnez pas de leur petit volume,
> Car vous savez trop mieux, que le ciel a coustume
> De loger un grand cœur dedans un petit corps.

A l'entrée de la rue Royale, un second arc de triomphe représentait le palais de la Terre. La deesse Flore accompagnée de nymphes parsemait le sol de fleurs. Le dieu Pan vint offrir son empire à la fille de Celui qu'il avait souhaité voir le monarque universel de toute la terre ; les sylvains, les satyres dansaient au son d'un concert exécuté par les muses.

Au bas de Fournirue, se voyait le palais de l'air. Zéphir, Eurus

et les autres messagers du Dieu dansaient pendant que des rossignols artificiels faisaient entendre une délicieuse mélodie.

Sur la place Saint-Etienne, le palais du feu se présentait haut de cent pieds, des hommes armés de torches et de lettres flamboyantes formaient en dansant des devises et des anagrammes en l'honneur de la Duchesse.

Un *Te Deum* fut ensuite chanté à la Cathédrale où le Duc et la Duchesse furent reçus par le chanoine Jean de Belchamps, aumônier du roi. Le cortège retourna ensuite à l'hôtel du Gouverneur, rue Haute-Pierre, en passant par la rue des Clercs le long de laquelle sept acteurs représentant les sept planètes adressèrent leur compliment.

16. Le titre de la pièce était : *Philis retrouvée* ou *Pastorale des nymphes d'Austrasie sur l'heureuse entrée et séjour de Mme la Duchesse de la Valette, en la ville de Metz.*

Liste des élèves qui jouèrent des rôles :

François Foës, fils et petit-fils des médecins de ce nom, perpétua glorieusement la renommée médicale de ses ancêtres.
Charles Mengin.
François Dompremy.
Louis Riaville (de Vaux).
Abraham Le Clerc.
Claude Julien devint notaire au bailliage.
Nicolas Aubertin, avocat en 1634, puis Conseiller Echevin.
Gaspard Dubois (d'Epinal).
Louis Bertrand devint assesseur à la maréchaussée de France.
Jean-Baptiste Goize, Conseiller Echevin en 1636.
Bernard de Nogaret de la Valette, proche parent du Duc d'Epernon.
Jean Hélion (de Thionville).
Thierry Charpentier devint Conseiller au Parlement de Metz, puis de Paris. Mort en 1681.
Antoine Dilange, avocat, Conseiller Echevin.
Charles Guichard, avocat, Conseiller Echevin.
Jean de Bazoille, fils du Procureur général.
Pierre Liénard.
Jean-Baptiste Lamotte.
Christophe Crespin de la Woivre, Conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement.
Gabriel Sylvestre.
Louis Sylvestre, avocat en 1634.

Dès que la duchesse eut pris place, on lui remit la copie de l'action écrite en un livre relié d'or sur tranche avec l'argument de tout ce qui y était compris tiré sur une grande thèse de satin blanc. Le chroniqueur ajoute : « Les enfans de Metz ont prouvé, en ceste occasion, qu'ils sont aussi bien nés pour l'olive que pour la palme, ayant autant d'adresse et de bienséance aux exercices et gentillesses de la paix que de courage aux effets du champ de bataille. »

17. *Claude Tiphaine*, né 1571 à Notre-Dame des Vertus, entra dans la Compagnie en 1593. Il enseigna avec succès la philosophie et la théologie. Le savant Evêque de Marseille, *Nicolas Coeffeteau*, l'ancien administrateur du diocèse de Metz, disait en parlant du P. Tiphaine que si tous les écrits de saint Thomas et d'Aristote venaient à périr, on ne pourrait trouver dans le monde que ce jésuite capable de rendre ce qu'ils avaient écrit. Il fut recteur des collèges de Reims, la Flèche, Pont-à-Mousson et Metz, Chancelier de l'Université de Pont-à-Mousson, puis Provincial. C'était un esprit très doux, tous ceux qui ont parlé de lui insistent sur cette qualité qui n'excluait pas cependant une juste sévérité d'opinions. Il mourut saintement au collège de Sens le 27 déc. 1641 (Moréri, Dom Calmet, Begin, *Hist. de l'Université de Pont-à-Mousson*).

Le P. *Louis Magniet*, né en 1575, fit imprimer une paraphrase des psaumes de David qui eut un grand nombre d'éditions et dont Titon du Tillet fait l'éloge dans le Parnasse français. Lorsqu'il vint à Metz, le P. Magniet avait 52 ans et était dans la Compagnie depuis 32 ans. Il avait professé les humanités et la théologie à Pont-à-Mousson.

Le P. *Jean Rousselet*, né à Reims en 1581, publia en 1623 : *le Testament du chrétien*. En 1634, il fut nommé recteur du collège d'Autun, où il mourut en 1636.

18. *Testament de Charles Bontemps*, 6 juin 1636.

« Je fais et institue mon héritier universel le collège et maison des RR. PP. Jésuites de Metz aux charges et conditions portées en ce mien testament, et en mes codiciles ou mémoires, si aucuns se trouvent écrits ou souscrits de ma main, afin que je contribue quelque peu au grand fruit que la ville de Metz et tout le pays doit attendre de l'érection et accroissement de cette sainte maison et que ces bons Pères enrôlés en la Compagnie et sous les drapeaux de mon bon et souverain prince Jésus m'assistent auprès de lui par leurs sacrifices et leurs prières, que j'implore de tout

mon cœur, ce que je suis assuré que leur grande charité ne me déniera pas. »

« Je supplie en outre le Révérendissime Père Général de la Compagnie, qu'en considération de cette petite gratification, il lui plaise ordonner, si toutefois il le trouve ainsi raisonnable et qu'il le puisse sans faire brèche aux règles et statuts de la même Compagnie, que le collège de Metz emploiera à perpétuité deux cents francs messins, en missions, pour quelque village du chapitre de cette cathédrale pour l'instruction spirituelle de ceux qui les habitent. »

Le R. P. *Mutio Vitelleschi*, Général de la Compagnie, donna le 17 octobre 1636, son approbation à la fondation des missions.

(*Archives de la Préf. Fonds G.*).

En janvier 1638, *Lettres patentes* de Louis XIV pour faire jouir le collège de Metz de la terre d'Outremont en Lorraine.

(*Arch. de la Préf. Fonds G.* 175-178).

19. « Que depuis vingt-deux ans qu'il a plu à V. M. d'établir les Jésuites en ladite ville, ils n'ont point encore trouvé moyen de s'y bastir une église où ils puissent exercer au moins passablement leurs fonctions ordinaires dans l'administration des Sacrements et la prédication de la parole de Dieu, n'ayant même pour le présent, qu'une chambre haute qui leur sert de chapelle, où il y a une cheminée et où l'on ne peut s'y assembler qu'en y montant avec beaucoup d'incommodité... D'ailleurs, dans un quartier de la ville qu'on appelle la rue de la Chèvre, il y a un temple dont ceux de la R. P. R. se sont voulu servir autrefois pour y faire leurs assemblées qui est maintenant inutile et deserté... et sans que ceux de la R. P. R. puissent s'en formaliser, attendu que ce bâtiment étant condamné par autorité royale et qu'ils en ont une autre... »

(*Arch. Pr. Fonds G.*).

20. A la suite de cette cérémonie, une expertise eut lieu pour estimer la valeur des immeubles cédés aux Jésuites. Le temple fut évalué à 5740 livres et la maison attenante occupée par le Ministre La Cloche à 1464 livres. Le Roi se chargea de solder cette dépense.

(*Arch. Pr. Fonds G.*).

21. De par le Roy. Sur la remontrance qui nous a été faicte que les Pères Jésuites de notre ville de Metz estaient en grande nécessité et qu'ils avaient beaucoup de peine à continuer leur collège, Nous avons, de l'advis de la Reyne régente, notre très honorée Dame et

Mère, ordonné et ordonnons à Mathelin Derlon et François Modéra, gardes et contrôleurs de nos magasins à bled en nostre ville de Metz, de délivrer à chascun des religieux dudict collège une double ration de pain par jour à commencer du jour des présentes, et ce, jusqu'à nouvel ordre, pour subvenir à leur subsistance. Toutes lesquelles rations de pain seront passées et allouées aux dicts Derlon et Modéra, à la reddition de leurs comptes, en rapportant certificat du P. Recteur dudict collège.

(*Arch. Préf. Fonds G.*).

Au Maréchal de Schomberg. Mon cousin, les Pères Jésuites de ma ville de Metz se trouvent réduits à une grande nécessité depuis la guerre, à cause de leurs métairies entièrement bruslées par les ennemys et ensuite leurs rentes perdues. Pour obvier à la trop grande nécessité qui les pourrait obliger à fermer leur collège, avec perte du bien public et nommément de la jeunesse catholique qui manquant d'instruction serait en danger au milieu de l'hérésie, désirant les faire subsister, je vous escris cellecy, par l'advis de la Reine Régente, Madame ma Mère, pour vous dire que vous ayez à leur faire délivrer une aumosne de soixante rézeaux de froment pris aux magasins de madite ville de Metz pour l'année présente et à continuer les années suivantes, tant qu'ils seront en nécessite. A quoy m'asseurant que vous ne manquerez selon mon intention, je prie Dieu, qu'il vous ayt, mon Cousin, en sa saincte garde. LOUIS.

(*Arch. Pr.*).

Remise des rentes annuelles sur la terre d'Outremont de 1634 à 1647 de 168 quartes de bled froment que nous donnons aux Pères Jésuites, en consideration des misères des temps et désirant coopérer au bien public par l'instruction qu'ils donnent à la jeunesse, dans la foi et les bonnes mœurs, comme aussi de participer à leurs prières et les voir fructifier au milieu de l'hérésie, 24 juillet 1647. FRANÇOISE D'HARAUCOURT, abbesse de St-Pierre.

(*Arch. Pr. Fonds G.* 4).

22. *Neanias martyr, sive Procopius. Tragœdia dabitur a selectis Coll. Met. S. J. rhetoribus, 1er sept. 1654.*

Personnages :

NEANIAS, martyr sive Procopius : *François Estienne*, Metensis.

(François Estienne d'Augny devint Conseiller au Parlement de Metz et mourut doyen de cette compagnie le 20 janvier 1704).

THEODOSIA, mater Neaniæ : *Carolus de Repaire*, Lemovix.
BÉRÉNICE, Neaniæ soror : *Petrus Jacque*, Metensis.
PHILETAS, amicus Neaniæ : *Carolus de St-Remy*, Metensis (Charles Hue de St-Remy, ecuyer, Sr de Gras et Volckrange devint officier).
JUSTUS, præfectus Cæsareæ : *Charles Poutet*, Metensis, devint Conseiller échevin de l'Hôtel de Ville de Metz.
FAUSTINIANUS, filius Justi : *Gabriel Bédacier*, Turonensis, neveu de dom Pierre Bédacier, Evêque d'Aost, suffragant de l'Evêque de Metz et Conseiller d'honneur au Parlement.
CENTURIONES LYSIAS : *Carolus Lemoyne*, Catalaunensis.
ANTIOCHUS : *Arnaldus Mamiel*, Metensis.
NICOSTRATUS : *Ludovicus Bertrand*, Metensis, devint secrétaire de la ville, Conseiller du Roi et trésorier des finances en la généralité de Metz.
ANTIMACHUS : *Philippus Durand*, Metensis, né 1637, mort jeune, frère de Durand de Distroff, tige des Durand de Tichémont, de Lançon, de Villers, de Laubrussel et d'Aunoux.
DORYPHORI : *Joannes Lacour*, Metensis.
Jacobus Isbert, Metensis.

La tragédie fut suivie d'un ballet intitulé : *La Victoire de Thémis sur ses ennemis.*

1re partie : Thémis déplore l'état où ses ennemis l'ont réduite.
2e » Elle est environnée et serait contrainte à se rendre,
3e » Si deux génies venant à son secours ne la vengeaient de ses ennemis.

Ces deux génies sont le génie du Maréchal de Schomberg et celui du Lieutenant général.

Personnages :

THÉMIS : *Philippe Desforges*, de Metz.
L'AMBITION : *Charles de la Vallée*, de Toul (Charles Christophe de la Vallée de Pimodan devint, comme l'était son père, lieutenant de roi au Gouvernement de Toul et grand bailli de cette ville.
LA FAVEUR : *Charles Hue de Saint-Remy* devint lieutenant général au bailliage de Thionville.
L'INTÉRÊT : *Etienne Julien*, de Metz, était en 1670 notaire et procureur au bailliage de Metz.
LE GÉNIE DE MGR LE MARÉCHAL : *Henri de Haraucourt de Cham-*

bley, neveu du doyen et princier du chapitre de la Cathédrale.

Le génie de M. le Lieutenant général : *Antoine Mangeot*, d'Ars.

23. *Leslæus sive amor catholicus, tragœdia dabitur in theatrum a selectis rhetoribus Coll. Met. S. J. die augusti 1657 ad solemnem præmiorum distributionem ex liberalitate et munificentia nobilissimi D. Henrici de Haraucourt, insignis Ecclesiæ Metensis Decani et Vic. Gen.*

Personnages :

Duglasus, Scotiæ rex : *Franciscus Roussel*, Metensis.

Drakus, nobilis anglus : *Joannes Biché*, Pictavus.

Silvius, Aberdoniæ princeps : *Matheus Andry*, Metensis, devint Conseiller au Parlement de Metz 1676.

Lesiæus, principis filius ignotus : *Antonius Thévenet*, Parisiensis.

Mommuskius Comes, alter principis filius : *Franciscus Borne*, de Montpellier.

Rossia, Comitis uxor : *Josephus Royer*, de Nancy.

Lenarkius, tertius principis filius : *Germain Boucher*, Altissiodor.

Eduardus, comitis filius : *Carolus De Ville*, Parisiensis.

Kenneius, princeps familiæ modernæ : *Carolus de St-Remy*, Tullensis.

Hamiltonius, nobilis scotus : *Nicolaus Mamiel*, Metensis.

Sydlæus, doctor hæreticus : *Josephus Biché*, Pictavus.

Ephæbi : *Claudius De Ville*, Metensis.

Carolus Auburtin, Metensis, devint Conseiller au bailliage de Metz.

Franciscus Husson, Metensis, devint Chanoine de Saint-Sauveur.

24. *Charles d'Haraucourt de Chambley* était au noviciat de Nancy, lorsque *François de Gournay* y entra. Les familles de ces deux jeunes gens étaient séparées par une haine profonde. Le père de Charles de Haraucourt avait été tué en duel par celui de François de Gournay. Le premier mouvement des deux jeunes religieux fut de se jeter dans les bras l'un de l'autre. Charles de Haraucourt sollicita la faveur de servir Gournay pendant les premiers jours de sa probation. Désirant apaiser par la vue de leur union, les inimitiés profondes qui subsistaient encore à cause de ces anciennes querelles entre plusieurs familles lorraines et messines, Charles de Haraucourt, nommé recteur à Metz, demanda que François de Gournay lui fût adjoint. Il le fut, en effet, à titre de prédicateur des controverses. Ses discours, disent son

historien, firent un grand bien, mais la vue de cette union produisit encore un fruit autrement salutaire dans le pays.

Un autre membre de la famille de Haraucourt avait été déjà dans la Compagnie, où ses connaissances l'avaient désigné comme un des professeurs les plus distingués de l'époque. Né au château de Chambley près Gorze en 1598, César-François de Haraucourt entra dans la Compagnie de Jésus en 1619 et enseigna à l'Université de Pont-à-Mousson. C'était selon le P. ABRAM et DOM CALMET : *Poeta excellens, orator non mediocris, linguarum satis peritus.*

25. BALTON dans ses *Annales de Metz*, éditées en 1789 à Metz chez Claude Lamort, nous donne la liste des fondateurs de la maison de la Propagation.

Jacques Foës, chanoine et trésorier du chapitre de la cathédrale; *Jeoffroy*, chanoine et archidiacre de Metz ; *Etienne Michelet*, chanoine et doyen de Saint-Sauveur.

Marchand, curé de Sainte-Croix ; *Bénigne Bossuet*, *François Jobal de Pagny et François Estienne d'Augny*, tous trois Conseillers au Parlement.

Philibert Estienne d'Augny, lieutenant général au bailliage ; *Mathieu Jeoffroy*, lieutenant criminel ; *Antoine Andry*, Conseiller au bailliage ; *Vincent*, Conseiller échevin de l'Hôtel de ville ; *Bertrand*, ancien échevin ; *Jean-Baptiste de Saint-Didier*, Procureur au Parlement.

Leur première assemblée eut lieu le 13 août 1665 en la chapelle de la Congrégation établie au Collège des Pères Jésuites. En 1747, l'association établit dans cette maison les frères des Ecoles chrétiennes que Mgr de Saint-Simon venait d'appeler à Metz ; aujourd'hui, elle est occupée par les Sœurs de Sainte-Chrétienne qui y tiennent un pensionnat de jeunes filles.

26. METENSIS ECCLESIÆ DE HÆRESI TRIUMPHUS, *drama gratulatorium DD. Georgio d'Aubusson de la Feuillade episcopatus possessionem ineunti, a selectis Collegii S. J. scholasticis.*

Personnages :

GÉNIE DE LA NATURE : *Charles Lepage*, reçu avocat au Parlement de Metz en 1673.

GÉNIE DE L'ÉGLISE : *François Fagnier*, reçu avocat au Parlement de Metz en 1673.

GÉNIE DU ROYAUME : *Regnault Thoret*, reçu avocat au Parlement de Metz en 1674.

GÉNIE DE L'ESPAGNE : *Bertrand Jeoffroy*, devint lieutenant criminel du bailliage.

Génie de Venise : *Louis Jeoffroy*, avocat en 1674.
Génie de Metz : *Henri Juliot*.
Génie d'Embrun : *Jean Jeoffroy*, secréfaire du Roi en la chancellerie du Parlement.
Nobilitas : *Claude de la Ronzière*, fils du Gouverneur de Toul.
Prudentia : *Charles du Barail*, officier.
Religio : *Brice Gomé de la Grange*, devint Maire royal de Toul et Receveur des finances.
Pietas : *Charles de Rorthay*, de Poitiers.
Scientia : *Pierre Michelet*, devint capitaine d'infanterie.

Prologue :

Charles Jeoffroy, devint Commissaire provincial d'artillerie.
Claude Henri de la Bussière, de Paris.
Louis Fétiq, fils d'un échevin de Metz.
Nicolas Grillot, de Toul.

1er Ballet : *La religion renversée par l'hérésie.*

1re *entrée :* La *religion* descend d'un trône où elle avait été élevée par les Evêques de Metz, elle exprime par un récit et par ses soupirs la douleur qu'elle a de se voir si longtemps sans pasteur.

2e *entrée* : L'*hérésie* attaque la *religion* et n'étant point assez forte seule pour la vaincre ;

3e *entrée :* Le *mensonge*, l'*ignorance* et l'*impiété*, ses troupes auxiliaires viennent combattre pour elle. Ils renversent la *religion*, lui ôtent ses habits et ses ornements dont ils couvrent l'*hérésie*, laquelle ils font monter sur le trône où était auparavant la *religion* et prennent place autour d'elle. Le théâtre change et paraît plus obscur.

4e *entrée :* La *curiosité*, principale source de la propagation des hérésies paraît sur le théâtre, et après avoir vu quelle est la cause de ces changements, s'en retourne.

5e *entrée :* La même *curiosité* entre une seconde fois amenant avec elle un bourgeois et un paysan pour les engager dans l'*hérésie*.

6e *entrée :* Les *vices* sortent de leur place et font tant avec la *curiosité* qu'ils les engagent tous deux à rendre leurs respects à l'hérésie et à la reconnaître pour leur religion.

Danseront :

La religion. . . .	*Louis Geoffroy.*
L'hérésie	*Regnault Thorel.*
Le mensonge . . .	*Claude de la Ronzière.*
La curiosité . . .	*Bertrand Jeoffroy.*
L'impiété.	*Jean Jeoffroy.*

L'IGNORANCE. . . . *Nicolas Grillot.*
LE PAYSAN . . . . *François Fagnier.*
LE BOURGEOIS . . . *Louis Fétiq.*

2e BALLET. — *L'hérésie vaincue à la faveur des armes de Monseigneur.*

1re *entrée :* Deux *petits amours* qui sont les deux effets de la *charité*, laquelle étant un feu a sa lumière et sa chaleur, par le moyen desquels la religion subsiste, commencent le ballet et voyant ce changement de théâtre, se doutent de ce qui est arrivé et chacun en témoigne sa douleur. L'un d'eux tire un rideau qui cache l'*hérésie* et ses monstres.

2e *entrée :* Le *génie de Metz* à la faveur de ces deux amours se résout d'attaquer l'*hérésie*, le combat commence par deux flèches que les *amours* lui tirent.

3e *entrée :* L'*hérésie* avec ses monstres attaque le *génie de Metz* avec les *amours ;* déjà, il semble qu'ils soient vaincus lorsque

4e *entrée :* Le *génie de l'église* appelé par les deux *amours* présente à celui de Metz l'écu de Monseigneur avec lequel il met en fuite les monstres ; les petits *amours* ravissent à l'*hérésie* abattue les ornements de la *religion ;* et après quelques pas en cadence comme pour se féliciter de leur victoire, ils sortent pendant que le *génie de Metz* dit un récit sur la force de ses armes, victorieuses de l'hérésie et de ses monstres.

5e *entrée :* Les deux *amours* ramènent la *religion* chassée par l'*hérésie*. Le théâtre change et paraît plus beau.

6e *entrée :* Les *vertus* descendent du ciel pour régner avec la *religion* à la faveur des armes de Monseigneur, et ce ballet se termine par les *amours* qui exhortent le *génie de Metz* à poursuivre sa victoire.

Danseront :

LE GÉNIE DE L'ÉGLISE . *François Fagnier.*
LE GÉNIE DE METZ . . *Charles Lepage.*
LA RELIGION . . . . *Louis Jeoffroy.*
LA SCIENCE . . . . . *Pierre Michelet.*
LA PRUDENCE . . . . *Charles du Barail.*
LA PIÉTÉ. . . . . *Brice Gomé.*
LE ZÈLE . . . . . *Charles du Rorthay.*
L'HÉRÉSIE . . . . . *Regnault Thorel.*
LA CURIOSITÉ . . . . *Bertrand Jeoffroy.*
LE MENSONGE . . . . *Claude de Ronzières.*
L'IMPIÉTÉ . . . . . *Jean Jeoffroy.*

L'IGNORANCE . . . . *Nicolas Grillot.*
AMOURS { . . . . . *Charles Jeoffroy.*
. . . . . *de la Bussière.*

3e BALLET. — La *religion rétablie à la faveur des mêmes armes.*

1re *entrée* : La *religion* traîne l'*hérésie* enchaînée sur le théâtre.

2e *entrée :* La *prudence* et la *piété* traînent de même les *vices* contraire à ces vertus.

3e *entrée :* La *science* amène l'*ignorance* enchaînée.

4e *entrée :* Le *génie de Metz* fait tomber à son entrée ces monstres en leur montrant les armes de Monseigneur et par un récit qu'il commence et qui se continue en musique, il insulte à ces vaincus. Il va en cadence attacher ces armes au-dessus du trône qui est préparé pour la *religion*, il enchaîne les monstres à l'entour, puis il y fait monter la *religion* accompagnée des autres *vertus.*

5e *entrée :* Le *génie de l'église* avec les deux *amours* ramènent le bourgeois et le paysan qui s'étaient fourvoyés, pour leur faire reconnaître et embrasser la véritable religion rétablie à la faveur des armes de Monseigneur.

6e *entrée :* Les *vertus* viennent danser avec leurs *monstres* qu'elles tiennent enchaînés et les amènent sur le bord du théâtre où la *religion* et le *génie de Metz* font compliment à Monseigneur et terminent le ballet.

Danseront :

LE GÉNIE DE L'ÉGLISE . *Joachim de Vaseille.*
LES AUTRES . . . . . *Les mêmes.*

CHRISTUS A PASTORIBUS CORONATUS, *tragédie jouée en janvier 1661 au collège de Metz.*

MORS CORIOLANI, *tragœdia dabitur in theatrum a selectis Metensi collegii S. J. scholasticis 23 juill. hor. 2a ad solemnem præmiorum distributionem ex liberalitate et munificentia Excellentissimi et illustrissimi DD. G. d'Aubusson de la Feuillade, archiepisc. Ebrodun. Episc. Met.*

Personnages :

CORIOLANUS : *Henri Juliot*, Chabliensis.
ACCIUS, Volscorum princeps : *Ed. H. de Chappelenne*, Trecensis.
VETURIA : *Louis Jeoffroy*, Metensis.

27. *Jacques Roussel*, né à Toul 1644, avocat, Conseiller au bailliage de Metz 1668, échevin de l'Hôtel de ville 1680.

Louis Baltus, frère du savant Jésuite, né à Metz 1659, avocat, notaire et échevin. Mort 1720.

Jean-Nicolas Lefebvre, Seigneur de Ladonchamps, né a Toul, d'abord capitaine d'une compagnie franche, puis Conseiller en la Chambre des comptes près le Parlement et échevin de Metz.

Nicolas Mamiel, avocat 1662, receveur, payeur des gages du bailliage et échevin.

Henri-François Poutet de Vitrange occupa pendant cinq ans (1683-1688) le poste de Maître échevin, il était en outre président à mortier au Parlement. Constamment occupé des intérêts de la cité, il transmit cette sollicitude à ses descendants et fut l'aïeul du Baron Poutet, Maître échevin de Metz, qui scella de son sang en 1793 les liens qui l'attachaient à sa ville natale.

Jean-Baptiste Blaise, procureur au Parlement et échevin.

28. Litteras accepit subdiaconus Metensis, Mussiponti in seminario degens, quibus mandabatur ut coram Ill. Metensi episcopo quamprimum se sisteret. Huic præcepto 8 febr. dato obtemperare volens die 9° ejusdem mensis profectus est et recta Metas perrexit. Sequenti die, hora circiter septima matutina, adivit D. Talvatz, superiorem Seminarii Metensis, ab ipso de qua re ageretur quæsiturus. Hic respondit: Scis quod magni te faciam, sed sunt ex confratribus tuis aliqui qui tecum contenti non sunt: adeas Illustr. Episcopum; ibi ad aliquas quas tibi proponet quæstiones respondeas secundum conscientiam tuam. Cogeris enim jusjurandum præstare: noli itaque restrictionibus uti. — Respondit Subdiaconus: non utar, dicam quod sentio.

Hic, hora circiter 7ª cum dimidia, palatium episcopale est ingressus et obtenta Episcopum adeundi facultate, pro more genu flectens, debitam salutationem præstitit; cum ecce tono episcopali in hæc verba Illustrissimus erupit:

« Quid audio de te? An verum est quod Papa sit primus Metensis episcopus et ego secundus? Quid sentis?

Subd. — Illustrissime Domine, his rebus nondum ex officio studui, unde ad ea quæ a me quæri possint respondere non valeo.

Ep. — Relinque talia et responde ut sentis in corde: quid putas?

Subd. — Ill. Domine, sentio quod summus Pontifex, ex eo quod sit caput ecclesiæ, princeps episcoporum, possit in hac diœcesi, sicut et in aliis omnibus, exercere functiones sibi proprias.

Ep. — Quid? An me invito possit missam legere, confessiones excipere, etc. in hac mea diœcesi?

Subd. — Ita, credo.

Ep. — Quid sentis de constitutione *Unigenitus?* Estne regula fidei?

Subd. — Parce, Ill. D. D., meum non est talia definire.

Ep. — Numquid jam dixi me hujusmodi subterfugia habere nolle? Relinque tales responsiones et dic prout sentis: Estne regula fidei?

Subd. — Ita; credo illam esse regulam fidei.

Ep. — Quid ergo sentis de illis qui illam rejiciunt?

Subd. — Si quidem jubet Exc. vestra, ut respondeam prout sentio, dico quod illi sunt hæretici, si cum pertinacia illam rejiciunt.

Ep. — Quid? Quid? Sum ergo hæreticus?

Subd. — Ill. D. D., non dico; non enim scio aut examino quid agas; nec enim meum est illud examinare.

Ep. — Dico tibi quod constitutionem rejiciam, quod nunquam illam sum recepturus, imo cras vel perendie ab illa constitutione ad futurum concilium appellabo. Sumne hæreticus propterea?

Subd. — Ill. D. D., orabo Deum ut nos a tanto malo præservet.

Ep. — Quid, orabis tu? Indignus es qui ores: es enim schismaticus, et prohibeo ut ad sacram synaxim accedas. Responde, quid sentis? Sumne hæreticus, quia constitutionem rejicio? Responde, Responde?

Subd. — Si cum pertinacia hoc facias, es hæreticus.

Ep. — Suntne alii seminaristæ Mussiponti hujus sententiæ?

Subd. — Ita sunt.

Ep. — Quinam illi?

Subd. — Dom. Haas et Dom. Turbert.

Ep. — Ergo eos tecum rejiciam e seminario. Exi et expecta præ foribus cubiculi.

Tum exivit subdiaconus et expectavit in procœtone, dum denuo juberetur ingredi. Interim episcopus curavit ad se vocari vicarios suos generales D. Brayer, D. Séron, D. Baudoin quibuscum venit D. Talvatz. Postquam per aliquod tempus cum Ill. Ep. locuti fuerunt, denuo jussus est ingredi subdiaconus, ad cujus ingressum Ill. ait: Ecce, Domini, iste homo vos dicit hæreticos.

Subd. — Parce, Ill. D. D., neminem nominavi.

Ep. — Quid? an non dixisti quod omnis qui cum pertinacia rejicit constitutionem *Unigenitus* est hæreticus? hoc dixisti?

Subd. — Ita, Ill. D. D., hæc dixi.

Ep. — Ergo dixisti hunc dominum (manu ostendens D. Brayer), esse hæreticum. Appellavit enim et constitutionem rejicit. Respondeas?

Subd. — Hoc posito, est hæreticus.

Ep. — Igitur et hi omnes sunt hæretici; omnes enim sunt ejusdem cum D. Brayer sententiæ. Quid putas?

Subd. — Ita sunt.

Ep. — Nolles ergo audire missam eorum?

Subd. — Nollem, si alias missam audire possem.

D. Brayer. — Contigit sæpius ut, me ad altare accidenter adstante, se ad aliam partem converteret

Ep. — Cur ergo loqueris cum ipso?

Subd. — Licet loqui cum aliquo excommunicato, quamdiu non est denuntiatus, secundum bullam MARTINI V: *Ad Vitanda scandala.*

Tunc D. Séron. — Mentionem facit subdiaconus Bullæ alicujus quæ incipit ab his verbis: *Ad vitanda scandala*, sicut bulla moderna incipit ab eis: *Unigenitus Dei est filius.* Et juxta primam bullam licitum est loqui et conversari cum excommunicato non denuntiato.

Ep. — Si ergo Papa me denuntiaret excommunicatum, mecum nolles loqui, nec a me ordines recipere?

Subd. — Nollem, quia alias ipse excommunicationem minorem incurrerem.

Ep. — Nullus unquam jesuita eo usque pervenit, tot et talia protulit.

Subd. — Idem nihilominus sentiunt. Est enim illorum sententia, et si interrogarentur, idem dicerent.

Tunc D. Séron. — Ergo tu, virum celebrem, sanctum cardinalem de Noailles archiepisc. parisiens. vocas hæreticum: appellavit enim a prædicta constitutione ad concilium.

Subd. — Eum talem nomino, si quidem talis est.

D. Séron. — Sed quo principio hæc asseris? an omnis tenetur se dictæ constitutioni submittere?

Subd. — Tenetur, quia omnis tenetur se submittere suo superiori, quoties aliquid mandat quod ejus potestatem non excedit, nec est evidenter contra legem Dei. Atqui dicta constitutio, quæ data est a summo Pontifice, non excedit ejus potestatem, est enim judex fidei; nec est evidenter contra legem Dei, tot enim sunt et tam illustres episcopi qui eam cum summa veneratione recipiunt. Ergo.

D. Séron. — Bone Deus, lege constitutionem et videbis quod aperte sit contra legem Dei et sanctos Patres.

Subd. — Legi, Domine, sed ita non est.

D. Séron. — Tot universitates et parlamenta, et ipsa Sorbonna, illam rejiciunt. An putas illorum ingenium non esse tantum quantum est tuum?

Subd. — Absit a me, Domine, ut talia mihi persuadeam. Sed dico quod nec Sorbonna, nec parlamenta, nec universitates sunt judices fidei. Summus Pontifex cum episcopis tale privilegium sibi arrogare possunt, illi enim soli habent depositum fidei. In alterum principium innixus, dixi quod omnis homo tenetur se constitutioni submittere, quia omnis homo tenetur se submittere judicio Ecclesiæ... Atqui... Ergo... *Probo minorem.* Summus Pontifex illam dedit et major numerus episcoporum illam recepit tanquam regulam fidei. Nonne hæc sufficiunt ad judicium Ecclesiæ faciendum? Nonne omni tempore et in omni concilio, licet aliqui contradixerint, semper definitum est secundum sententiam majoris numeri episcoporum summo Pontifici unitorum?

Ep. — En iste pertinax; nil lucrandum cum eo. Semper suis principiis insistit. Fiet jesuita. Jesuitæ hoc ipsum docuerunt, et ideo est tam insolens et pertinax.

Subd. — Ill. D. D., parce; nam etsi status iste sit sanctus, et in illo quis salvari possit, requiritur tamen vocatio Dei ad illum suscipiendum. Cum autem credam me a Deo ad statum clericalem vocatum esse, ipsi pro viribus in hoc statu servire conabor.

D. Brayer. — Non credo ego, non credo, quod, cum Jesuitis, quis salvari possit; hoc ego non credo.

D. Séron. — Parce, parce; si enim mutarent sententias, equidem salvari possent.

Ep. — Quid valet! iste homo solis rebus pertinentibus ad constitutionem studuit et neglexit omnia alia: nonne verum est?

Subd. — Ill. D. D., verum est quod multa audierim et legerim de rebus his; sed propterea studia mea non neglexi; si placeat interrogare, paratus sum ad alia respondere quæ hoc anno in theologia tradita sunt.

D. Talvatz. — Iste dominus tantummodo per annum philosophiam et per unicum annum theologiam audivit: miror ejus ingenium et doctrinam.

Ep. — Præstaret ut nullum habet ingenium.
D. Talrat7. — Ita est.
Ep. — Oleum et operam perdidimus. Ejicio te pro semper a seminario meo ; abi et amplius noli comparere.
Subd. — Ill. D. D., placeat ergo mihi dare unum *exeat*.
Ep. — Quid tu petis ? unum *exeat ?* Non dabo, es enim schismatiscus.

Tunc omnes, una voce, clamabant: Utique es schismatiscus.

Ep. — Nolo ut unquam fias sacerdos ; mallem enim habere lupum rapacem in mea diœcesi quam te. Abi, Abi ; prohibeo ut ullam functionem subdiaconi exerceas et nequidem catechizes. Abi, exi.

Ce sous-diacre a reçu depuis les ordres de M. le suffragant de Treves, contre le gré de Mgr l'Evêque de Metz, lequel a fait un mandement le 30 septembre 1719 pour défendre au sieur Lintz de faire aucune fonction.

(Archives de la Préf. Fonds G.).

Voir également sur ces discussions MARTIN. *Histoire de l'Université de Pont-à-Mousson*, p. 138.

29. *Jean-François Baltus*, né à Metz, le 6 juin 1667, entra dans la Société de Jésus le 2 nov. 1682, et y fit profession le 15 aout 1700. Il était alors professeur de philosophie à Strasbourg. Il avait été auparavant professeur d'humanités à Dijon et de rhétorique à Pont-à-Mousson. Il voulut ajouter à ses connaissances la science de l'archéologie chrétienne et de la langue hebraïque, mais ces études finirent par l'épuiser. Envoye à Strasbourg, puis à Dijon, comme bibliothécaire, il fut ensuite appelé à Rome en 1717 et chargé d'examiner les ouvrages écrits par les Pères de la Compagnie. De retour en France, il fut Préfet du collège de Dijon ; recteur à Metz, de 1724 à 1735, puis préfet des études et enfin recteur de l'Université de Pont-à-Mousson. Il mourut bibliothécaire du collège de Reims, le 9 mars 1743. Il a laissé de nombreux ouvrages dont plusieurs font encore autorite de nos jours. Cf. SOMMERVOGEL, *Bibliographie S. J.*

Antoine-Louis, né à Metz le 13 fevrier 1723, fils d'un chirurgien-major à l'hôpital militaire embrassa, après de brillantes études faites au collège de Metz, la carrière de la médecine militaire. A vingt-deux ans, il fit la campagne de Flandre, comme chirurgien-major d'un régiment. A son retour, il obtint au concours le grade de maitre-ès-arts en chirurgie et fut nommé en 1746, membre de

l'Académie royale de chirurgie de Paris. En 1749, il voulut soutenir les épreuves du doctorat dont il était cependant dispensé par ses années d'exercice. Il renouvela l'usage tombé en désuétude depuis près de cent ans, de soutenir sa thèse en latin. Cet acte, aussi remarquable par sa nouveauté que par les talents de celui qui allait le présenter, attira une foule de praticiens distingués et d'autres personnages illustres. Louis, qui avait pris pour sujet : *Les plaies de la tête*, brilla dans ses réponses aux objections souvent spécieuses que lui adressèrent les examinateurs. Ce fut à cette occasion qu'un journaliste ayant écrit : « Tout est perdu, on parle latin à Saint-Côme » ! Louis XV répondit : « Et qui plus est, on l'y comprend. » Le récipiendaire avait fait graver en haut de sa thèse l'image du serpent d'airain élevé par Moïse dans le désert avec cette devise : *Noxius reptando, excelsus spes certa salutis.* Cet emblême et cette devise forment encore les armes de la médecine en France.

Louis devint docteur en médecine de la faculté de Paris, chirurgien en chef des armées du Roi, inspecteur-général des hôpitaux militaires, secrétaire perpétuel de l'académie de chirurgie, censeur royal, professeur et chirurgien en chef de la Salpétrière et membre d'un grand nombre d'académies. Non content de ces titres, Louis fit son droit, se fit recevoir avocat au parlement de Paris où il créa en quelque sorte la médecine légale. Pendant trente-cinq ans, il fut l'oracle, le guide et le conseil des juges et contribua par ses observations et ses écrits à faire absoudre les innocents et à faire reconnaître les coupables.

En 1779, l'affection que Louis a toujours conservée pour sa ville natale, le porta à faire modeler plusieurs médaillons en marbre blanc représentant les plus illustres Messins et à les offrir à la ville (ces médaillons se trouvent encore dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville). La Compagnie de Jésus était abolie, il y avait un certain courage à faire l'éloge de ses membres ; Louis, qui ne savait pas transiger avec sa conscience, tint à faire figurer le Père Baltus, au nombre des célébrités messines. Le célèbre chirurgien qui conserva jusqu'à la fin de sa vie la foi de son enfance et une piété sincère, mourut à Paris le 20 mai 1792. — Voir Bégin. *Biographie de la Moselle. Biographie universelle*, etc.

30. *Le P. Jean-Nicolas Beauregard* (et non *Pierre*) est né à Metz (et non à Pont-à-Mousson) comme tous les biographes s'accordent à le dire (*Biogr. univ. Crétineau Joly*, etc.) le 16 juin 1731. Il était fils d'un potier d'étain qui demeurait place Mazelle. Après

de brillantes études au collège de Metz, il entra en 1749 au noviciat et deux ans après fut professeur de grammaire à Nancy, puis à Verdun. Envoyé à Strasbourg, il y professa la logique, la philosophie et la théologie. Jeté hors de France en 1762, il fut ordonné prêtre à Spire et rentra en Lorraine où Stanislas avait conservé la Compagnie. Le bref de Clément XIV vint le frapper en 1773. Le P. Beauregard prêcha dans les paroisses de Nancy, donna des missions dans le Luxembourg, en Alsace et à Pont-à-Mousson. En 1774, sa réputation était assez grande pour qu'on le chargeât de prêcher le carême à Notre-Dame de Paris. C'est là en face de cet autel où vingt ans plus tard devait trôner la déesse Raison qu'il prononça ces paroles célèbres : « Oui, c'est au roi et à la religion que les philosophes en veulent ; la hache et le marteau sont dans leurs mains. Ils n'attendent que l'instant favorable pour renverser le trône et l'autel. Oui, vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Mais qu'entends-je ? Grand Dieu ! Que vois-je ? Aux saints cantiques, qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants lubriques et profanes ! Et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus, tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des Saints et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs. » Condorcet et d'autres philosophes accablèrent d'injures le P. Beauregard. Il n'y répondit qu'en continuant à annoncer les malheurs dont la France était menacée. En 1780 et 1781, il prêcha à Meaux, la ville entière fut terrifiée par sa parole. En 1789, Louis XVI le désigna pour prêcher le carême à la cour. En 1792, il se réfugia à Londres. Indigné de la conduite légère et des mœurs scandaleuses des principaux émigrés, le P. Beauregard les apostropha en ces termes du haut de la chaire : « Vous, déserteurs du trône, de quel droit réclamez-vous la pitié ? Vous êtes punis, mais comme la race de Juda, d'un châtiment juste. Couvrez-vous de cendres, errez à travers le globe, car vous étiez l'appui du sceptre et vous avez entraîné sa chûte ; en vous retirant, vous n'avez su ni combattre, ni fléchir. » Ces hommes qui ne voulaient ni changer de vie, ni entendre la vérité, forcèrent le P. Beauregard à quitter l'Angleterre. Il se réfugia à Cologne, puis à Maestricht. La princesse Sophie de Hohenlohe l'accueillit dans son château de Groning, où il termina sa vie en 1804. Avant de mourir, le P. Beauregard écrivit en ces termes ses dernières volontés : « En 1749, Dieu m'ayant fait la grâce insigne de m'appeler à la Compagnie de Jésus, d'y faire les derniers vœux

et d'y être reçu profès ; par une seconde grâce presque aussi privilégiée que la première et par une seconde vocation ayant été agrégé et incorporé à la province des Jésuites de Russie par le R. P. Gruber, alors général de cette même Compagnie ; en vertu de mon vœu de pauvreté que je renouvelle en ce moment de très grand cœur, ainsi que mes autres vœux et par obéissance à nos saintes règles et constitutions que je révère encore plus à ma mort que pendant ma vie, vœux et constitutions qui ne nous permettent pas de tester, ce qui serait le plus grand acte de propriété, je déclare donc que tout ce qui paraît m'appartenir ne m'appartient pas, mais et sans aucune réserve, appartient aux Jésuites de Russie, auxquels je supplie la princesse Sophie de l'envoyer. » — Voir : *Journal des Débats*, 2 oct. 1804. Barbier. *Bibliothèque de l'homme de goût*. Tabarand. *Biographie universelle. Notice par le P. Daniel, Paris 1858 et Etudes de théologie S. J.*

31. Compte-rendu des deniers trouvés au collège, 98 livres, 6 sous, 6 deniers. — Inventaire de la Sacristie. — Mémoire des ciriers pour la congrégation des élèves pendant 4 ans : 410 francs. — Prise de possession. — Inventaires.

(Archives de la Préfecture, fonds G. 323-328-331-335).

Etat des biens et revenus du collège :

Saint-Eloy (commune de Woippy), deux métairies de terre ; de plus, un jardin loué avec la charge de lessiver le linge du collège et une maison louée, dans les terrains du Pont des Morts, à M. le président d'Augny, le tout estimé 2100 francs.

Les Petites Tappes (données à l'abbaye de Justement par Gervais de Lessy et vendues par l'abbaye de Justement à l'abbaye de Sainte-Croix), cense laissée pour bail moyennant un canon de 300 quartes de petit blé méteil évaluées à 1440 francs.

Hautconcourt et Maizières, prés loués 630 francs.

Marivaux (Commune de Hayes), bien donné à Sainte-Croix, par Guérin de Hayes, chevalier partant pour la croisade, évalué 2546 francs et les droits seigneuriaux.

Outremont près Thicourt en Lorraine, loué 400 quartes de blé.

Stad (ban de Chesnois), revenu évalué à 205 francs.

Caulre (Commune de Saint-Marcel), ancien prieuré dépendant de l'abbaye Sainte-Croix, canon en nature, évalué 1366 francs.

Mance (Commune d'Ars-sur-Moselle). Moulin et terres donnés au XIIIe siècle, par l'église Sainte-Marie de Verdun à l'abbaye Sainte-Croix, évalués 384 francs.

Postillombois (ban de Norroy en Lorraine), loué 400 francs.

Silly-sur-Nied, métairie confisquée, pour cause de religion à Gédéon Le Bachellé et affectée au collège, par brevet du 20 septembre 1702, louée 424 francs.

Beuvange, acquisition faite en 1714, louée 197 francs.

Neuville, près Marivaux (acquisitions de 1724, 1725 et 1737), loué 140 francs.

Différents petits jardins : loués 207 livres, 1400 arpents de bois estimés 1829 francs 4 sols ; 187 mouées de vignes en 7 métairies estimées 1030 livres (deux métairies à Ars ; une en Dale ; quatre à Vallières et Nouilly).

Maisons : une, rue Chambière, louée 150 francs ; quatre, rue Chaplerue, louées 210, 200, 200 et 250 francs ; une cave, sous les classes, louée 50 francs ; une grange, rue Chaplerue, 80 francs ; six maisons rue de la Vieille Intendance, louées de 60 à 150 francs.

Rentes et contrats : 12,800 livres sur l'Hôtel-de-Ville de Paris ; 27,090 livres sur les inspecteurs des vins de la ville de Paris ; 2000 livres, sur le collège de Sens ; 3825 livres sur l'Hôtel-de-Ville de Sarrelouis ; 1000 livres sur divers.

Dettes : 4,600 livres empruntées sur le collège de Strasbourg pour construction de l'église ; 1,245 livres empruntées à la maison de Pont-à-Mousson.

Pension de la ville : 367 livres 10 sols (fondation de 2 chaires de philosophie en 1653).

Total des revenus : 21,098 francs.

Total des dettes : 5,845 francs.

32. *Catalogue du Collège de Metz au 28 juin 1762.*

P. Claude Jacquemin, recteur, né à Verdun 1684, mort à Nancy 1765.

P. Simon-Alexis Lefèvre, ministre, né à Langres 1694, mort à Langres 1774.

P. Jean-Baptiste Desprez, procureur, né à Ambonville en Champagne 1703, mort à Pont-à-Mousson 1778.

P. Joseph-Antoine Vincent, directeur de la Congrégation des bourgeois, né à Neufchâteau 1707, mort à Saint-Nicolas 1779.

P. Jean-Georges Bilger, préfet spirituel et préfet d'église, né à Lantzer (Alsace) 1706, mort à Bartenstein en Franconie 1782.

P. Jean-Baptiste Habay, missionnaire, ne à Messincourt près Sedan 1709, mort à Sedan 1782.

P. Maurice Brahlon, directeur de la Congrégation des Messieurs, né à Thionville 1711, mort à Nancy 1772.

P. Charles-Valentin Vogel, préfet des classes, directeur de la Congrégation des écoliers, né à Ensisheim 1719, mort à Ensisheim 1785.

P. Jean-Claude Roy, regent de logique, né à Belfort 1721, se retira à Belfort.

P. Jean-Pierre Oberrieder, régent de physique, né à Colmar 1726, mort à Strasbourg 1784.

P. Jean Pelletier, prédicateur, né à Tournus 1728, devint en 1762 directeur de la maison de probation de Nancy.

P. Jean Fouquet, régent de rhétorique, né à Douzy près Sedan 1729, mort à Sedan 1774.

François-Auguste Thierry, régent de seconde, né à Saint-Nicolas 1736, fut en 1762 régent de seconde au collège de Nancy.

Nicolas-Alexis Barbier, régent de troisième, né à Merle en Verdunois 1740, se retira à Nancy.

Nicolas-Michel Ménestrel, régent de quatrième, né à La Marche 1737.

Jean Lacave, régent de cinquième, né à Vesoul 1740.

Frères coadjuteurs :

Dominique Barry, dépensier et cuisinier, né à Gries 1715, se retire à Pont-à-Mousson, mort 1783.

Jean Paulus, crédencier et menuisier, né à Vergaville 1710, mort à Bruxelles 1781.

Maurice Duval, sacristain et couturier, né à Barbonville 1733, envoyé au collège d'Epinal en 1762.

Liste des Recteurs du Collège de Metz.

1622. P. Jacques Pérard.
1625. P. Claude Tiphaine.
1627. P. Louis Magniet.
1630. P. Jean Rousselet.
1634. P. Pierre Lecazre.
1642. P. Lelorrain.
1650. P. Thomas de Villers.
1657. P. René Ditheau.
1660. P. Ch. de Haraucourt.
1664. P. Etienne Legrand.
1667. P. François Mathieu.
1670. P. Emilien Vaussin.
1674. P. Jacques Pupin.
1677. P. Jean-René Jobal.
1681. P. Amé.
1684. P. Nicolas Andry.
1687. P. François de Gournay.
1691. P. Joseph de Beauveau.
1694. P. Hubert Parizot.
1701. P. Jean Bordois.
1704. P. Du Poncet.
1710. P. Laguille.
1721. P. Joseph Tresse.
1724. P. Jacques Baltus.
1735. P. Triboilet.
1738. P. Nicolas Canelle.
1749. P. Louis Duchesne.
1753. P. Claude Jacquemin.

Lettre du P. L. Bertrand S. J. au Procureur général.

Dijon, 1er sept. 1763, à M. Le Goullon de Champel, Procureur général près le Parlement de Metz.

Monsieur, rien de si triste, comme vous le savez, que la situation actuelle des Jésuites en France. Ceux de Bourgogne n'ont été guères plus ménagés que ceux des autres ressorts. Ce n'est pas pour me plaindre de cette condamnation que je prends la liberté de vous interrompre, un moment, au milieu des fonctions laborieuses de votre ministère. Je ne doute pas que vous n'écoutiez volontiers votre compassion pour des malheureux ; l'amour de la religion vous intéressera toujours pour de prétendus coupables, que la voix publique justifie de toutes parts. A votre exemple, je vis et me console dans l'attente de Celui qui doit juger les justices mêmes. Trop infortunés alors seront ceux qu'il trouvera coupables ! . . . Que le temps ne me permet-il de répandre mon cœur dans le vôtre, à ce sujet ? J'y trouverais sûrement des sentiments bien propres à me faire oublier le douloureux de mon état. Mais, je viens au but de cette lettre, c'est de vous prier d'une grâce que je ne crois pouvoir obtenir que par votre protection. Le Père Jean-Baptiste Alexandre a émis ses derniers vœux, le 15 août 1742, dans l'église du collège de Metz. Le Parlement de Dijon demande à chacun des nôtres un acte authentique de l'émission de ses vœux : le registre du collège de Metz se trouvant déposé au greffe de votre Parlement, il est indispensablement nécessaire d'y avoir recours, afin de se mettre en règle vis-à-vis de notre Parlement. Je vous supplie donc, Monsieur, de donner vos ordres pour faire expédier une copie de cet acte d'émission de vœux et de le faire légaliser par M. le lieutenant général.

Il y a plus, on veut bien supposer qu'on est en droit de soupçonner que les Jésuites allient à tous les autres crimes dont on les accuse, celui d'enter les ordres sacrés du sacerdoce sur le paganisme et que peut-être ils ne sont point baptisés. Vous ne le croiriez point, Monsieur, si je ne vous en donnais la pleine assurance. C'est cependant ce qui est certain. Mes lettres de prêtrise ne suffisent pas à prouver que je suis chrétien. Un arrêt nous ordonne de présenter à la cour un extrait de baptême. Je veux lui obéir ; j'ai donc encore besoin d'un certificat de baptême. Je suis né le 20 décembre 1713 et ai été baptisé le lendemain. Comme j'ignore où se déposent ces sortes de registres, je suis encore forcé de m'adresser à vous, afin d'obtenir le plus tôt possible cet extrait, aussi légalisé par le lieutenant général du bailliage. S'il y a des frais, quoique

nous soyons gens ruinés, je ferai en sorte de les acquitter par mon frère. Ayez la bonté de m'adresser ces deux actes à Dijon, dans le courant de septembre. S'ils ne pouvaient arriver qu'en octobre, il serait plus sûr de les adresser à M. Carré de Quintin, procureur général, qui voudra bien me les faire remettre.

Voilà bien des embarras, mais pardonnez-les aux circonstances où l'on nous jette, au titre de concitoyen et aux liaisons étroites que j'ai avec le Parlement de Metz.

J'ai l'honneur d'être, etc. L. Bertrand, *Jésuite.*

Lettre du P. Duchemin à M. Rœderer.

Seurre, 15 oct. 1763. M. Rœderer, avocat au Parlement et substitut de M. le procureur général.

Monsieur, la triste situation où je me trouve et les marques d'amitié, dont vous m'avez honoré en plusieurs occasions, m'engagent à m'adresser à vous pour avoir par votre moyen l'extrait de mes derniers vœux que j'ai faits à Metz en 1735 ou 1736. Vous le trouverez à la tête du registre qui doit être entre les mains du juge séculier. Je vous supplie donc instamment d'avoir la charité de m'envoyer au plus tôt cet extrait légalisé et revêtu de toutes les formalités de la justice. Nos seigneurs du Parlement de Dijon l'exigent avant de rien statuer sur la situation des profès. Plaignez, cher et éloquent disciple, plaignez le sort de votre malheureux maître, frappé depuis sept ans d'une triste et incommode surdité, tourmenté par des vapeurs et des vertiges continuels, âgé de 62 ans et sans aucune ressource. Si les juges n'ont point pitié de moi, je me trouverai, après 45 ans de services rendus au public, réduit à implorer la charité des fidèles ou à chercher un asile dans le sein d'un hôpital. Je n'en dis pas davantage. Les larmes coulent de mes yeux et je vous crois le cœur trop bien placé et trop bon pour ne pas vous employer et me faire avoir l'extrait en question que je dois présenter avec requête au Parlement avant le 1er décembre prochain, sans quoi je ne serais plus reçu à demander pension. J'ai l'honneur d'être avec estime et respect. Duchemin.

(Archives de la Préfecture. Fonds G.).

33. P. Nicolas Andry, d'une famille parlementaire de Metz, fut recteur du collège de 1684 à 1687.

P. Jean-François Baltus, né à Metz 8 juin 1667, mort 9 mars 1743 (voir note 29).

P. Baudoin, né à Thionville 1731, déporté 1794, mort en mer.

P. Jean-Nicolas Beauregard, né à Metz 1731, mort 1804 (voir note 30).

P. Nicolas-François DE BELCHAMPS, né à Metz vers 1720.

P. Antoine DE BÉRAULT-BERCASTEL, né à Briey 2 nov. 1722, devint après 1762 chanoine de Noyon, auteur d'une histoire de l'église en 24 volumes, etc., mort en 1794.

P. Louis BERTRAND, né à Metz 20 déc. 1713, frère d'un Maître échevin de Metz, oncle de Bertrand de Boucheporn, intendant général de Corse, guillotiné en 1794.

P. Jacques BROQUARD, né à Thionville 1588, jésuite en 1608, résida longtemps à Luxembourg où il fonda la chapelle et le pèlerinage de Notre-Dame, auteur de plusieurs ouvrages ascétiques, mort 1660.

P. Jean-Paul-Louis COLLAS, né à Thionville 13 sept. 1735, mathématicien et astronome de l'empereur de Chine. Mort à Pékin 22 janvier 1781.

P. François DERAND, né à Saint-Avold 1588, jésuite 1611, architecte, auteur d'ouvrages qui ont eu de nombreuses éditions, mort à Agde, 26 octobre 1644.

P. Claude DE GOURNAY, né à Metz, prieur de Gondrecourt, puis jésuite, vivait en 1615.

P. François DE GOURNAY, né à Metz 26 oct. 1617, jésuite 1641, mort 2 janvier 1698.

P. Claude-Nicolas FIDRY, né à Metz 6 déc. 1722, jésuite 1740, fut de 1809 à 1821 supérieur du petit séminaire de Metz et vicaire général, mort 3 décembre 1825.

P. Xavier-Eléonore GUYON, né à Faulquemont en août 1734, officier puis jésuite, devint après la suppression chapelain de Morhange et curé de Lelling. Sa mémoire est en vénération dans le pays.

P. César-François DE HARAUCOURT, né à Chambley près Gorze 1598, jésuite 1619 (voir note 24).

P. Charles DE HARAUCOURT (voir note 24).

P. Hubert HOLLANDE DE COLMY, né à Metz, vers 1700, d'une famille parlementaire de Metz.

P. Jean-René JOBAL, né à Metz 1610, fut recteur de Metz et provincial de Champagne.

P. LAAS, né à Metz vers 1740, jésuite 1759, carme 1772, fut après la Révolution curé de Sainte-Ségolène de Metz.

P. Ignace DE LAUBRUSSEL, né à Verdun 1663, d'une famille parlementaire de Metz, jésuite 1679, devint précepteur du Prince des Asturies.

P. Charles MALAPERT, né à Metz, devint recteur à Douai et à Arras et fut professeur de mathématiques à l'Université de Madrid.

P. François-Marie-Dieudonné D'OLLIÈRES, né à Longuyon 30 nov.

1722, fut longtemps supérieur des missions de Chine, mort 24 déc. 1780.

P. Jean-Baptiste DE SAINT-JURE, né à Metz 1588, fut supérieur des maisons professes d'Amiens, Alençon, Orléans et Paris, auteur d'ouvrages de piété qui s'éditent encore de nos jours, mort à Paris 30 avril 1657.

Un DE SERRE était au noviciat en 1762, ainsi que l'abbé DE GOURCY.

La plupart des avocats et magistrats nés à Metz avaient fait leurs études juridiques à Pont-à-Mousson : on en cite même quelques-uns qui avaient porté la robe de jésuite avant de remplir leurs charges. François ROUYER, de Verdun, premier avocat général au Parlement de Metz de 1706 à 1731, avait été novice en 1685. Henri-Antoine REGNARD DE GIRONCOURT, né à Nancy en 1719, novice en 1740, avait été professeur de rhétorique et de philosophie, quand il quitta la Compagnie pour devenir conseiller au bureau des finances de la généralité de Metz.

Le catalogue suivant des Pères et Frères, ayant exercé des fonctions dans l'ancien collège de Metz, nous a été gracieusement communiqué par le R. P. VAN MEURS, qui a bien voulu le copier de sa main sur les Archives de la Compagnie. Qu'il en reçoive ici nos sincères remerciements.

COLLEGIUM METENSE.

1623.

R. P. Claudius *Tiphaine*, rector.
P. Annas *de Maupeau*, min. proc. conf. cons.
P. Nicolaus *Fagot*. conc. cons.
P. Joannes *Mottet*, præf. stud. conc. conf. conc.
P. Leonardus *Dimittre*, 1 } Classis.
M. Jacobus *Praillon*, 2 } Classis.
M. Joannes *Bompain*, 3 } Classis.
M. Hugo *Gænet*, 4 } Classis.
FF. CC. Joannes *de la Court*, coq. empt. disp.
Humbertus *Coqueret*, æd. jan.
Dominicus *Moitessier*, sut. præf. refect.
PP. 5, m. 3, ff. 3. = Univ. 11.

1624.

R. P. Claudius *Tiphaine*, rector.
P. Carolus *Havart*, min. proc. conf. cons.
P. Claudius *Agnes*, conc. conf. cons.
P. Joannes *Mottet*, præf. spir. adm. præf eccles. studior. Congreg. utriusque, conc. catech. conf. NN. et t.
P. Nicolaus *Fagot*, conc. cons.
P. Jacobus *Girardin*, cat. conf.
M. Jacobus *Praillon*, 2
M. Joannes *Bompain*, 3
M. Claude *de Veroncourt*, 4
FF. iidem, *de la Court*, empt. disp. pist. promus, hortul.
Coqueret, æd. jan.
Moitessier, coq. sutor. custos vest.

1625 *ineunte*.

R. P. Claudius *Tiphaine*, rector.
P. Carolus *Havardus*, min. proc. cons.
P. Claudius *Agnesius*, conc. conf. cons.
P. Joannes *Mottet*, præf. spir. adm. præf. stud. præs. congr. maj. conc. conf. NN. et t.

P. Franciscus *Lahire*, mag. 1 præs. congr. min. præf. eccles. et LL. ad mensam.
M. Franc. *Rousselet*, 2.
M. Petrus *Lemoyne*, 3.
M. Hieronym. *Denise*, 4.
FF. Laurentius *Gigoult*, æd. sart.
Joannes *de la Court*, empt. disp. pistor, hort.
Hubertus *Coqueret*, præf. refect. infirm.
Dominicus *Moitessier*, coq. jan. sutor.

1626.

R. P. Claudius *Tiphaine*.
P. Franc. *Lahire*, min. proc. conf. cons. t.
P. Claudius *Agnesius*, conc. cons.
P. Franc. *La Vie*, præf. spir. adm. conf. NN. et t. conc. præs. congr.
P. Jacobus *Gerardinus*, præf. stud. conc. conf. t.
M. Franc. *Rousselet*, 1 } Classis.
M. Hieronym. *Denise*, 2
M. Petrus *Le Moyne*, 3
M. Desiderius *Chœltz*, 4
FF. Laurent. *Gigoult*, ædit. sart. ut supra.
Joannes *de la Court*, uti supra.
Hubertus *Coqueret*, uti supra.
Dominicus *Moitessier*, ut supra.
PP. 5, mag. 4., ff. 4. = Univ. 13.

1627.

R. P. Ludovicus *Magniet*, rect.
P. Franc. *La Hire*, min. proc. conf. cons. præs. sodal. opific. præf. san. eccles.
P. Claudius *Agnes*, conf. cons.
P. Franc. *de la Vie*, admon. conc. præs. sod. maj.
P. Jacobus *Girardin*, præf. spir. conf. NN. conc. præf. stud.
M. Petrus *Le Moyne*, 1 præs. sod. schol.
M. Hieronym. *Denise*, 2 biblioth.
M. Desider. *Chœltz*, 3 vis. ex.
M. Henricus *Lescossois*, 4 vis. or.
Laur. *Gigoult*, ædit. sartor.
Joan. *de la Court*, pist. olitor. empt. soc. proc.
Humb. *Coqueret*, fab. lign. prom. præf. refect.
Dominicus *Moitessier*, sutor. excit. coq. jan.
Scholar. erant rhetor. 13 } 117.
2. 25
3. 29
4. 50
Congregationes B. M. V. tres.
Nobil. et ecclesiastic. 60.
Mercatorum 140.
Scholastic. 40.

1628.

R. P. Ludovicus *Magniet*, rect.
P. Franc. *La Hire*, min. proc. cons. præf. t. præs. sodal. opific.
P. Claudius *Agnesius*, cons. † 2 mart. 1628.
P. Stephanus *Vitus*, præf. spir. conf. NN. et germanor. præf. casuum.
P. Franc. *de la Vie*, adm. cons. conc. præf. maj. congr.
P. Nicolaus *Fagot*. conc. conf. cons. mathematicus.
P. Jacobus *Girardin*, præf. stud. conc. cons.
M. Hieronym. *Denise*, 1. præs. sod. schol.
P. Stephanus *Legrand*, 2.
M. Joannes *Lorrain*, 3.
M. Halarcus *Petiot*, 4.
FF. 4 uti supra.

A lucalibus 1628.

R. P. Ludovicus *Magniet*, rect.
P. Leonardus *Dimittre*, min. proc. præs. sod. artif.
P. Stephanus *Vitus*, conf. NN. et germanor. in t.
P. Philippus *Plumeret*, præf. spir. adm. conf. conc. cons.
P. Jacobus *Girardin*, præf. stud. conc. cons. conf.
P. Claudius *Michin*, conc. conf.
P. Erasmus *Deschamps*, conc. conf.
P. Stephanus *Legrand*, 1.
M. Joannes *Lelorrain*, 2.
M. Hilarius *Petiot*, 3.
M. Joann. *Lemoleur*, 4.

FF. coadj. uti supra; additur Joan. *Renvoyé*.

Ao. 1629-30.

R. P. Ludovic. *Magniet*, rector.
P. Leonardus *Dimittre*, min. præs. sodal. artif. cons.
P. Stephanus *Vitus*, præf. spir. conf. NN. et german.
P. Petrus *le Camus*.
P. Joannes *Falckenstein*, conf. t. cons.
P. Jacob. *Girardin*, conc. conf. t.
P. Claudius *Michin*, præs. sod. civ. conf. t. cons.
P. Isaac *Bellière*, præf. stud.
P. Steph. *Legrand*, mag. 2. præs. sod. schol.
P. Joan. Dominicus *Rauch*.
M. Lucas *Grandmaire*, 3.
M. Hilarius *Petiot*, 4.
M. Henricus *Berault*, 5.
Laurent. *Gigoult*, sart. ædit.
Joannes *de la Cour*, soc. proc. empt. disp.
Petrus *Pressoir*, præf. refect.
Dominicus *Moitessier*, coq. jan. sutor, excit.
Joannes *Richard*, pistor. olitor.
PP. 10, mag. 3, ff. 5 = 18 Univ. erant scholast. 140.
Cong. Nobil. canonic. *84*. artific. *150*, schol. *36*.

1630-31.

R. P. Joannes *Rousselet*, rector, præs. sodal. civ.
P. Hugo *Stephanus*, min. proc. conf. t. cons.
P. Joannes *Falckenstein*, præf. spir. admon. conf. NN. conf. t. et german.
P. Paulus *Balbon*, præs. sodal. artific. præf. eccles. conf. t. cons.
P. Claudius *Michin*, conc. catech. præf. stud.
P. Nicolas *Roger*, mag. 1. præs. sod. schol.
P. Lucas *Grandmain*, mag. 2.
P. Claudius *Perry*, mag. 4. præf. biblioth.
M. Franc. *Bouvot*, mag. 3.
Joannes *de la Cour*, empt. disp. soc. proc. vis. noct.
Laur. *Gigoult*, ædit. sartor.
Dominicus *Moitessier*, jan. coquus, sutor, excit.
Hugo *Maillefer*, hortul. promus.
Joannes *Richard*, pistor, olitor, infirmarius.
PP. 8, mag. 1, ff. 5. = 14 Univ.

1632.

R. P. Joannes *Rousselet*, rect. præs. congr. maj,
P. Hugo *Stephanus*, min. proc. præf. san. cons. conf.
P. Nicolaus *Fagot*, præf. stud. conc. catech. in t. summ. conf. cons.
P. Joannes *Falckenstein*, præf. spir. adm. conf. NN. et t.
P. Paulus *Balbon*, catech. conf. cons.
P. Claud. *Michin*, catech. conf. t. cons.
P. Nicolaus *Roger*, mag. 1.
P. Claudius *Perry*, mag. 3. bibliothec. conf. sodal.
M. Franciscus *Bouvot*, mag. 2.
M. Joan. *Boulon*, mag. 4.
Jacobus *de la Cour*, empt. prom. soc. proc.
Laurentius *Gigoult*, ædit. sartor.
Domin. *Moitessier*, coq. jan. excit.
Joannes *Richard*, pistor. hortul. infirm.
Gerardus *Petitpierre*, præf. ref. sutor.
PP. 8, m. 2, ff. 5. = 15 Univ.

1633.

R. P. Joannes *Rousselet*, rector, præs. sod. maj.
P. Hugo *Stephanus*, min. proc. præf. san. cons. conf. t.
P. Nicol. *Fagot*, catech. in summo templo, præf. stud. cons.
P. Joannes *Falckenstein*, præf. spir. adm. conf. NN. et t.
P. Joannes *Feierabend*, germani fugitivi.
P. Henricus *Muller*, germani fugitivi.

P. Claud. *Michin*, conc. catech. conf. t. cons.
P. Paulus *Balbon*, præf. eccles. præs. sod. artificum, conf. t. cons.
P. Claudius *Perry*, mag. 2. præf. bibl. conf. sodal.
M. Franciscus *Bouvot*, 1. præf. sod. schol. vis. ex. ser.
M. Joann. *Boulon*. 3. vis. ex. mat.
M. Paulus *Esberard*, 4. vis. orat.
Joannes *de la Cour*, soc. proc. cur. horrei et apothec. vis. noct.
Dominicus *Moitessier*, coq. jan. excit.
Reginaldus *Vasquin*, empt. disp. prom. sutor, infirmarius.
Joannes *Richard*, pistor, hortulan.
Stephanus *Michenet*, æd. cust. vestium.
PP. 9, m. 3, ff. 5 = 17 Univ.

1634.

R. P. Joannes *Rousselet*, rector.
P. Claudius *Michin*, min. conf. cons.
P. Petrus *le Cazre*, præf. spir. admon. conf. NN. lector controversiar. in summo templo.
P. Joannes *Falckenstein*, conf. cons.
P. Paulus *Balbon*, præf. eccles. præs. sodal. artific. conf. cons.
P. Hugo *Stephanus*, procur. conf. cons.
P. Jacobus *Rinald*, præf. stud. LL. ad mensam, præf. san. præf. sod. majoris.
P. Joannes *Marcet*, mag. 1. biblioth. præs. sod. schol.
M. Joannes *Boulon*, 2. vis. ex. mat.
M. Paulus *Eberard*, 3. vis. ex. ser.
M. Joann. *Perisot*, 4. vis. or.
Joan. *de la Cour*, soc. proc. præf. horrei et cellæ vinariæ.
Dominicus *Moitessier*, coq. jan. excit.
Reginaldus *Vasquin*, empt. prom. sutor. refector.
Joannes *Richard*, pist. hortul.
Stephanus *Michenet*, sartor.
Claudius *Barbillat*, æditius, infirmar.
PP. 8, m. 3, ff. 6 = 17 Univ.

Kal. Januar. 1635.

R. P. Petrus *Lecazre*, rector.
P. Rolandus *Ogier*, min. conf. cons.
P. Joannes *Lerrechin*, præf. spir. admon. præses sod. maj. L. controv. in summo templo.
P. Joannes *Falkenstein*, conf. cons.
P. Hugo *Stephanus*, procur. conf. cons.
P. Claudius *Michin*, præf. eccles. conf. cons.
P. Jacobus *Rinaldus*, præf. stud. præs. sod. artif.
P. Wilhelmus *Itistan*, conf. german.
P. Joannes *Marcet*, rhet. præs. sod. schol. LL. a. m.
P. Claude *Perry*, hum. conf.
P. Joan. *Beltemps*, 4. biblioth. conf.
M. Paulus *Esberard*, 3. vis. ex. mat.
M. Henric. *Marionnelz*, 5. vis. orat.
Joannes *de la Cour*, soc. procur. etc.
Stephanus *Michenet*, infirm. † 3 Jan. 1635.
Petrus *Simon*, sartor. prom. excit.
Reginaldus *Vasquin*, coq. empt. disp. sutor. vis. ex. ser.
Joannes *Richard*, pistor. hortul. præf. refect.
Claud. *Barbillat*, æd. jan. infirmarius.
PP. 11, m. 2, ff. 6 = 19 Univ.

1635-36.

R. P. Petrus *Lecazre*, rector.
P. Rolandus *Ogier*, min. præf. san. cons. conf.

P. Nicolaus *Fagot*, præf. spir. adm. præf. studior. Lect. controv. in summo templo, præs. sodal. maj.
P. Joannes *Falckenstein*, conf. cons.
P. Claudius *Michin*, præf. eccles. operar. conf. cons.
P. Thomas *de Villers*, procur. conf. cons.
P. Thomas *de Serizay*, operar.
P. Joann. *Bourgoin*, rhet. præs. sod. schol. LL. a. m.
M. Barthol. *Marc*, hum.
M. Paulus *Esberard*, 3. vis. ex. mat.
M. Jacob. *Capitaine*, 4. biblioth.
M. Edmundus *Poncet*, 5. vis. orat.
Joann. *de la Court*, soc. procur. vis. ser.
Petrus *Simon*, sart. excit.
Reginaldus *Vasquin*, coq. empt. disp. sutor. vis. ex. ser.
Joann. *Richard*, pist. hortul. præf. ref.
Franc. *Rollin*, æd. jan. infirmar.
PP. 8 m, 4, ff. 5 = 17 Univ.
F. Regin. *Vasquin*, † 13. Jan. 1636.

1636-37.

R. P. *le Cazre*, rector.
P. Nicolaus *Fagot*, præf. spir. admon. præf. stud. controv. in majori templo. præs. sod. maj. conc.
P. Claudius *Michel*, præf. eccl. præs. min. cong. oper.
P. Thomas *de Villers*, proc. cons. conf.
P. Joannes *Bourgoin*, rhetor. præs. sodal. schol. præf. LL. a. m. cons.
M. Paulus *Esbérard*, hum. vis. exam. utriusq.
M. Edmundus *Poncet*, 4.
M. Nicolaus *Jacquet*, 5. vis. orat.
Joann. *de la Cour*, soc. proc. emptor.
Joannes *Richard*, coq. pistor, hortul.
Mansuetus *Roscers*, æd. jan. sartor. triclin.
PP. 5, m. 3, ff. 3 = Univ. 11.

1637-38.

R. P. Franc. *de la Vie*, rector.
P. Joan. *Bourgoin*, min. præf. san. conc. præs. sodal. min. conc.
P. Nicolaus *Fagot*, præf. spir. adm. præs. sod. maj. controvers. præf. schol.
P. Claudius *Michel*, præf. eccles. oper. conf. cons.
P. Thomas *de Villers*, proc. præs. sod. artific., conf. cons.
P. Joannes *Despinois*, rhet. hum.
M. Edmund. *Poncet*, 3.-4. vis. ex.
M. Nicolaus *Erric*, 5.-6. vis. or.
Joann. *de la Court*, æd. sutor, curat. triclin.
Franc. *Manget*, empt. disp. curat. vinar. cell. sartor.
Stephanus *Milley*, coq. jan. infirm. excit.
Joannes *Richard*, pistor, cur. horr. hortul.

1638 *mense Dec.*

R. P. Franc. *de la Vie*, rector.
P. Joann. *Despinois*, min. conc. conf. cons.
P. Nicolaus *Fagot*, uti supra.
P. Claudius *Michel*, præf. eccles. procur. oper. conf. cons.
P. Henricus *Geoffroy*, conc. operar. conf.
M. Edmund. *Poncet*, rhet. hum. præs. sod. schol.
M. Jos. Anton. *de Bardel*, 3.-4. vis. ex.
M. Nicolaus *Erric*, 5.-6. vis. or.
Joann. *de la Court*, sutor, cur. triclin.
Stephanus *Milley*, empt. disp. jan. infirmar. excit.
Joannes *Richard*, pistor, curat. horr. coq. hortul.
Joannes *d'Hostel*, ædit. sartor.
PP. 5, m. 3, ff. 4. = 12 Univ.

1639-40.

R. P. Franc. *de la Vie*, rector.

P. Joann. *le Lorrain*, min. conf. cons.
P. Nicolaus *Fagot*, uti supra.
P. Claudius *Michel*, proc. præf. sod. artif. conf. cons.
P. Jacobus *de Billy*, conc. conf. cons.
P. Jacobus *Puppin*, rhet. hum. præs. sodal. schol. conf.
P. Franc. *Grandin*, 5.-6. conf.
M. Nicolaus *Erric*, 3.-4. vis. exam.
Joannes *de la Court*, cur. horr. cellæ vinariæ, promus, refect.
Franc. *Manget*, æd. sartor. emptor.
Joannes *Richard*, pistor. coq. hortul.
Jacobus d'*Hostel*, janitor.

1640-41.

R. P. Joannes *le Lorrain*, rector.
P. Joannes *le Jottier*, min. præf. san. conf. cons.
P. Nicolaus *Fagot*, uti supra. † Hoc anno, 4 Sept. 1641.
P. Claudius *Michel*, procur. præs. sod. opif. cons.
P. Jacobus *de Billy*, conc. cons.
P. Jacobus *Puppin*, rhet. hum præs. sod. schol.
M. Nicolaus *Erric*, 3.-4.
M. Carolus *Servain*, 5.-6.
Joannes *de la Court*, prom. præf. trielin.
Jacobus *Oudin*, æd. janitor.
Joannes *Richard*, pistor, coquus.
Joannes *Benaton*, sartor.

1641-42.

R. P. Joannes *le Lorrain*, rector.
P. Joannes *Jottier*, min. præf. san. catech. cons.
P. Paulus *Duez*, præf. spir. monitor.
P. Claudius *Michel*, proc. præf. eccles. præs. sodal. artif. cons.
P. Henricus *Lescossois*, præf. schol. controversista, conf. cons.
P. Claudius *Perry*, rhet. hum. cons.
M. Joannes *Pelletier*, 3.
M. Carolus *Servain*, 4.
M. Germanus *le Bel*, 5.
Joannes *de la Court*, empt. prom. curat. horrei.
Joannes *Richard*, ædit. janitor.
Claudius *Cuny*, sartor. infirmar.
Jacobus *Oudin*, coquus, hortulanus.
PP. 6, mag. 3, ff. 4. = 13 Univ.

1642-43.

R. P. Joannes *le Lorrain*, rector.
P. Joannes *le Jottier*, min. catech. conf. cons.
P. Paulus *Duez*, præf. spir. admon. præs. sod. maj.
P. Franc. *Bourgeois*, conf. cons.
P. Ludovicus *Sevestre*, conc. in summo templo, catech.
P. Adrian. *Brunaulieu*, præf. stud. conf. NN. et t.
P. Claudius *Michel*, præs. sod. artif. conf. t. cons.
P. Claudius *Perry*, procur. præf. eccles. catech. conf. cons.
P. Joannes *Boulon*, rhet. hum. præs. sodal. schol.
M. Carolus *Servain*, 3.
M. Andreas *du Perrier*, 4.
M. Nicolaus *Huyn*, 5.
Joannes *de la Court*, soc. procur. cur. horr. et cellæ vinar.
Joannes *Richard*, coq. pist.
Claudius *Cuny*, ædit. sart. infirmar.
Jacobus *Oudin*, adjut. emptoris, hortulanus.
PP. 9, m. 3, ff. 4. = 16 Univ.

1643-44.

R. P. Petrus *le Cazre*, rector.
P. Joannes *le Jottier*, min. præf. san. conf. cons.
P. Paulus *Duez*, præf. sodal. civium, conc. conf. cons. † 15 April.
P. Adrian. *Brunaulieu*, præf. spir. adm. præf. eccles. studior. conf. NN. cons. de rebus.
P. Claudius *Michel*, catech. conf. t.

P. Ludovicus *Sevestre*, conc. catech. cons.
P. Joannes *Boulon*, rhet. præs. sodal. schol.
P. Claudius *Perry*, human. procur. conf. cons.
P. Desiderius *Mourier*, 5.
P. Nicolaus *Huyn*, 4.
M. Anton. *du Perrier*, 3.
Joann. *de la Court*, soc. procur.
Joann. *Richard*, ædit. hortul.
Renatus *Feret*, jan. promus, infirmar.
Jacobus *Oudin*, coq. pistor. emptor.

1644-45.

R. P. Petrus *le Cazre*, rector.
P. Claudius *Perry*, min. vice-procur. præf. san. et eccles. præs. sod. artif. conf. t. cons.
P. Claudius *Michel*, præf. schol. conf. cons.
P. Petrus *Fournier*, præf. spir. adm. conf. NN. et t. præs. maj. sodal. conc.
P. Nicolaus *Petigot*, rhet. hum. præs. sodal. schol. conf. t. cons.
P. Renatus *Royer*, 3.-4. conc. conf. t.
M. Franc. *de la Framboissière*, 5. biblioth. vis. orat. et exam.
Stephanus *Milley*, æd. janitor. pistor.
Joann. *Richard*, cur. prædium.
Jacobus *Oudin*, coq.
Franc. *Cordier*, cur. prædium.

1645-46.

R. P. Petrus *le Cazre*, rector.
P. Petrus *Fournier*, rector controversista et conc. in summo templo.
P. Claudius *Perry*, min. procur. præf. san. eccles. præs. sod. artificum, conf. t. cons.
P. Claudius *Michel*, conf. t. cons.
P. Eustach. *Bernard*, præf. spir. adm. conf. NN. et t. præs. sod. maj. præf. stud. cons. de rebus.
P. Renatus *Royer*, rhetor. conc. trimestris in templo majori, præf. sodal. schol.
P. Simon *Viriot*, 3.-4. visit. orat. conf. t.
P. Joannes *Micault*, 5.-6. vis. ex. ser. conf. t.
Joann. *Richard*, in prædio Merivalis.
Joann. *Cordier*, in prædio Merivalis.
Stephanus *Milley*, æd. promus. hortul. vis. ex. mat.
Jacobus *Oudin*, empt. coq. pistor, janitor.

1646-47.

R. P. Petrus *le Cazre*, rector.
P. Desiderius *Remy*, min. præf. san. proc. cons.
P. Claudius *Michel*, catech. conf. t. cons.
P. Claudius *Poirot*, præf. spir. admon. cons. de rebus, præf. eccles. præs. sod. nobil. conf.
P. Joann. Renatus *Royer*, controversista in summo templo, catech. præf. schol. conf. t.
P. Joannes *Micaut*, 1. præs. sod. schol.
P. Simon *Viriot*, mediæ class. præs. sodal. opificum.
P. Ludovic. *Luyt*, ultim. classis.
Joannes *Cordier* et Joann. *Richard*, curant prædium.
Claudius *Barbillat*, æd. promus, excit. vis. orat.
Jacobus *Oudin*, coq. emptor, hortulan. vis. nocturnus.

1647-48. 1648-49. 1649-50
Catal. annui desunt.

1649
ex Catalogo 1. suppletur.

P. *le Cazre*. provinc. 1649.
P. Joannes *Forget*.
P. Cæsar *le Poix*.
P. Joannes *Fagot*.
P. Claudius *Michel*, præf. schol.
P. Joannes *le Lorrain*.
P. Claudius *Poyrot*.
P. Nicolaus *Huyn*.

P. Desiderius *Remy*.
P. Guilelmus *Hebert*.
Joannes *Richard*, promus, etc.
Joannes *Blanzé*.
Joannes *Cordier*, catech. dein in Poloniam soc. P. *Rose*.
Joannes *Lorin*.
Ludovicus *Mineur*, † 1649. *Oudin*, dimissus.

1650-51.

R. P. Thomas *de Villers*, rector, 10 Mart. 1650.
P. Joannes *Forget*, min. præf. san. procur. præf. eccles. cons.
P. Joannes *Mottet*, præf. spir. admon. conc. conf.
P. Claudius *Michel*, præf. schol. conc. cons.
P. Joannes *Royer*, præs. sod. maj.
P. Claudius *Vallon*, rhet. præf. LL. a. m.
P. Antonius *du Bois*, hum. præs. sod. min.
P. Hilarius *Petiot*, 3. conf. t.
M. Gerardus *Brion*, 4. vis. ex. ser.
M. German. *de Verville*, 5. vis. or. biblioth.
Joannes *Richard*, promus.
Stephanus *Petitot*, empt. disp. coquus.
Claudius *Buynot*, jan. ædit. excit.
Petrus *Valant*, sartor, pistor, infirm. vis. ex. mat.
Desiderius *Moitessier*, prædium curat.
Claudius *Renard*, prædium curat.

1651-52.

R. P. Thomas *de Villers*, rector.
P. Nicolaus *Petigot*, min. præf. san. ecclesiæ, biblioth. conf. t. cons. præs. sod. maj.
P. Claudius *Michel*, conf. 2. NN. et t. cons. catech.
P. Nicolaus *de Conde*, conc. in summo templo.
P. Joann. Bapt. *de Comitin*, præf. spir. admon. controv.
P. Joannes *Forget*, præf. schol. conf. t. cons.
F. Lazarus *Sauteran*, L. logicæ.
M. Joann. *Bocquin*, rhet.
P. Hilar. *Petiot*, 3. præs. sod. artific. conf. t.
P. Desiderius *Remy*, 4. conf. t.
M. Bernardus *Cromont*, 5. vis. exam. biblioth.
Desiderius *Moitessier* et Claudius *Renard*, curant prædium.
Joannes *Richard*, pistor, præf. triclin. vis. or.
Stephanus *Petitot*, coq. dispens.
Petrus *Valant*, æd. janit. sartor.

1652-53.

R. P. Thomas *de Villers*, rector.
P. Olivarius *Bienville*, min. præf. san. cons. controversista.
P. Claudius *Michel*, catech. conf. 2. NN. et t. cons.
P. Joann. Bapt. *de Comitin*, præf. spir. admon. conf. conc. p. adventum, præs. sodal. artificum.
P. Nicolaus *Petigot*, præs. sod. optimatum, conf. t.
P. Nicolaus *Forget*, præf. stud. conf. t. cons.
P. Lazarus *Sauteran*, L. physicæ.
P. Nicolaus *Viennot*, L. logicæ.
P. Joannes Renat. *Jobal*, rhet. præs. sod. schol.
M. Franc. *Tardivet*, human.
M. Germanus *de Verville*, 3. biblioth.
P. Desiderius *Remy*, 4. conf. t.
M. Bernard. *Cromont*, 5. vis. exam.
Nicolaus *Didot* et Desiderius *Moitessier*, prædii cur.
Joannes *Richard*, pistor, cur. triclin.
Stephanus *Petitot*, coq. empt. disp. vis. orat. et noct.
Petrus *Valant*, ædit. sartor, cust. vest. excit.
PP. 10, mag. 3, ff. 5. = 18 Univ.

1653-54.

R. P. Joann. *Forget*, rector, 9 Mart. 1653.
P. Joann. *Potet*, min. præf. san. et eccles.
P. Claudius *Michel*, conf. NN. 2. et t. cons. † 14 Aug.
P. Adrianus *de Poiresson*, præf. spir. admon. præs. sod. artif. conf.
P. Carolus *de Montigny*, præs. sod. optimat. conf. t. cons.
P. Ludovicus *de Sevestre*, controv. conf. t. cons.
P. Nicolaus *Toussaints*, procur. cons.
P. Edmundus *de Joyeuse*, conc. præf. stud.
P. Joannes *Grandidier*, L. logicæ.
P. Nicol. *Viennot*, L. phys.
P. Joan. Renat. *Jobal*, uti supra.
M. German. *de Verville*, hum. biblioth. vis. ex. mat.
P. Franc. *de Gournay*, 3.
P. Desiderius *Remy*, 4. conf. t.
M. Joan. *Cliquet de Flamanville*, 5.-6. vis. or. vis. ex. ser.
FF. iidem uti supra.
PP. 12, m. 2, ff. 5. = 19 Univ.

1654-55.

R. P. Petrus *Beschefer*, rector, 13 oct. 1654.
P. Nicol. *Toussaints*, min. præf. san. proc. cons.
P. Adrianus *de Poiresson*, præf. spir. admon. conf. NN. et t. præs. sodal. artific. casuista domesticus.
P. Jacobus *Cavelier*, præs. sod. optim. præf. eccles. catech. conf. t. cons.
P. Ludovicus *Sevestre*, controversista, conf. t. cons.
P. Dominicus *Saint-Michel*, L. physicæ, conf. t.
P. Petrus *de Mouchy*, L. logicæ, præf. stud. conf. sod. civ. cons.
P. Joann. Renatus *Jobal*, rhetor. præs. sod. schol. præf. L. a. m.
M. Carolus *Sartorius*, hum. vis. ex. mat.
P. Franc. *de Gournay*, 3. conf. sod. schol.
P. Desiderius *Remy*, 4. alter conf. NN. et t.
M. Joannes *Cliquet de Flamenville*, 3. biblioth. vis. ex. ser.
Joannes *Richard*, jan. hortulanus. vis. or,
Stephanus *Petitot*, coq. empt. disp. pistor, vis. noct.
Desiderius *Moitessier*, curat. præd.
Franc. *Vannier*, ejus socius.
Petrus *Valant*, sartor. cust. vest. ædit. præf. refect. infirmar. excitator
PP. 10, mag. 2, ff. 5. = 17 Univ.
R. P. Joannes Forget, rector, ivit in Indiam orientalem.

1655-56.

R. P. Petrus *Beschefer*, 13 Oct. 1654, conf. t.
P. Joann. Renat. *Royer*, min. præf. san cons. conf. t. conc. adv. et quadrag.
P. Adrianus *Fagot*, conc. adv. et quadrag. conf. t. catechista in Monte Mediano.
P. Jacobus *Cavelier*, præs. sod. optim. sod. artificum, præf. spir. admon. conf. NN.
P. Ludovicus *Sevestre*, controv. conf. t. cons.
P. Nicolaus *Toussaincts*, procur. cons.
P. Desiderius *Remy*, 3. 2us NN. conf. t. cons.
P. Petrus *de Mouchy*, L. physicæ, casuista dom. præf. stud. conf. t,
P. Franc. *de Gournay*, L. logicæ missionarius.
P. Guilelmus *Caure*, rhetor. præs. sod. schol.
P Jacobus *Guyot*, hum. conf. sodal. artific.
P. Joannes *Cuellet*, 5. gr.
M. Joan. *Cliquet de Flamenville*, 4. vis or. et ex. mat.

Joannes *Richard*, jan. hortul. vis. ex. ser.
Stephanus *Petitot*, empt. disp. coquus, vis. noct.
Desiderius *Moitessier*, curat prædium.
Joannes *Blanzé*, curat prædium.
Petrus *Valant*, sart. æd. curat vestes, infirm. præf. refector.
PP. 12, mag. 1, ff. 5. = Univ. 18.

1656-57.

R. P. Petrus *Beschefer*, rector 13 oct. 1654.
P. Henricus *Lescossois*, min. præf. san. cons. biblioth. præf. sodal. civ. conc. p. urbem conf. t.
P. Joannes *Fagot*, præf. spir. adm. præs. sod. schol. conf. NN. et t.
P. Ludovicus *Sevestre*, controversista, conf. t.
P. Joannes *le Clerc*, præs. sod. artif. conf. t.
P. Nicolaus *Toussaincts*, procur. cons.
P. Franc. *de Gournay*, L. phys. catech. miss.
P. Nicolaus *François*, conf. sod. schol.
M. Bernard. *Cromont*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Claudius *Boucher*, hum.
M. Joann. *Cliq. de Flamenville*, 3. vis. examinum.
P. Desiderius *Remy*, 4. 2us conf. NN. et t.
P. Jacobus *Grandpaire*, 5. conf. sod. civ. et artif.
Joannes *Richard*, hortul. janit. vis. orat.
Stephanus *Petitot*, empt. disp. promus, vis. noct.
Sebastianus *Maury*, coquus pistor.
Desiderius *Moitessier*, in prædio.
Joannes *Blanzé*, in prædio.
Petrus *Vallant*, æd. sart. infirm. excitator.
PP. 10 mag., 3, ff. 6. = 19 Univ.

1657-58.

R. P. Renatus *Dithau*, rector 13 oct. 1657.
P. Claudius *Merigot*, min. præf. san. conc. p. urbem, cons.
P. Henricus *Lescossois*, præf. spiritus admon. controversista, catech. conf.
P. Nicolaus *Toussaincts*, proc. cons. conf. t.
P. Joann. *le Clerc*, præs. sodal. civium, conc. p. urbem, conf. t. cons.
P. Henricus *Dithau*, præf. stud. præs. sod. artif. præf. eccles. biblioth. conf. t.
P. Nicolaus *François*, L. physic. conf. in sod. artif.
P. Franc. *de Gournay*, L. logic. conf. in sod. schol. mission.
P. Joann. *de la Bresèche*, rhetor. præs. sod. schol. præf. LL. ad m.
M. Joann. *Cliquet de Flamenville*, hum.
P. Stephanus *Macheret*, 3.
P. Jacob. *Grandpaire*, 4. conf. t.
P. Desiderius *Remy*, 5. conf. t. et 2us NN.
Steph. *Petitot*, soc. proc. empt. disp. vis. exam.
Sebastian. *Maury*, coq. pistor, hortulanus.
Joannes *Blanzé*, in prædio.
Nicolaus *Lhoste*, in prædio.
Govricus *Gérard*, sartor, ædit. excitator.
Joann. *Cordier*, janit. infirm. præf. refector, vis. orat.
PP. 12, mag. 1, ff. 6. = 19 Univ.

1658-59.

R. P. Renatus *Dithau*, rector 13 Oct. 1657, conf. t.
P. Claudius *Merigot*, præs. sod. artific. min. præf. sanit. cons.
P. Nicolaus *Fleury*, præs. sod. optim. præf. eccles. biblioth. cons. conf. t.
P. Henricus *Lescossois*, conc. in t. majori, catechista in nosocomio, cons. conf. t.

P. Nicolaus *Toussaincts*, proc. conf. t.
P. Ludovicus *Sevestre*, controversista, catech. in t. majori præf. sod. schol. conf. sod. artificum.
P. Desiderius *Remy*, mag. 4. 2us conf. NN. conf. t.
P. Franciscus *de Gournay*, L. physicæ, missionar.
P. Joann. *de la Bretesche*, L. logic. præs. sod. schol.
M. Gabriel *Rolet*, rhet.
M. Renatus *Ravinel*, hum.
M. Laurent. *Morelot*, 5. vis. ex. mat. adjut. bibl.
Sebastianus *Maury*, sutor, hortul. coquus.
Stephanus *Petitot*, empt. pistor, vis. ex. ser. et noct.
Petrus *Moufflet*, jan. faber lign. promus, vis. orat.
Nicolaus *Lhoste*, in prædio.
Claudius *Bugnoz*, in prædio.
Gœricus *Gérard*, æditius.
PP. 9, mag. 3, ff. 5. = 17. Univ.

1659-60.

R. P. Renatus *Ditheau*, rector 13 Oct. 1657, conf. t.
P. Claudius *Mérigot*, min. præf. san. cons. conc. p. urbem conf. sod. artif.
P. Nicolaus *Fleury*, præs. sod. artif. catech. in nosoc. conc. p. urbem, præf. t. et biblioth. cons.
P. Claudius *le Moine*, præs. sodal. optim. conf. t. cons.
P. Ludovicus *Sevestre*, controversista, catechista in templo majori, præf. schol.
P. Nicolaus *Toussaincts*, procurator, conf. t.
P. Joannes *de la Bretèsche*, L. phys. præs. sod. schol.
P. Franc. *de Gourmay*, L. logicæ, mission.
P. Martinus *Biguet*, rhet. conf. sod. schol.
P. Nicolaus *Garnier*, human. præf. spir. admon. conf. NN. et in t.
P. Desiderius *Remy*, 3. conf. NN. 2us.
M. Alexander *le Blanc*, 4.
M. Carolus *Lançon*, 5. vis. ex. mat. adj. bibl.
Sebastian. *Maury*, sutor, hortul. coquus.
Stephanus *Petitot*, empt. pistor, vis. ex. ser. et noct.
Petrus *Moufflette*, janit. promus. faber lign. vis. or.
Gœricus *Gérard*, ædit. sartor, infirm. excit.
Claudius *Bugnoz*, in prædio.
Nicolaus *Lhoste*, in prædio.
PP. 11. mag. 2, ff. 6. = 19 Univ.

1660-61.

R. P. Renatus *Ditheau*, 13 Oct. 1657, R. conf. t.
P. Claudius *Mérigot*, min. præf. sanit. cons. conc. p. urbem casuista domest. conf. sod. artific. 2us.
P. Tussanus *Deschamps*, conc. p. urbem.
P. Nicolaus *Fleury*, præf. eccles. bibl. schol. cons. conf. t.
P. Henricus *Lescossois*, præs. sod. optim. conf. t. cons.
P. Claudius *le Moyne*, controversista, conf NN. 2us, catech. in templo majori, cons.
P. Desiderius *Remy*, mag. 4. præf. spir. admon. conf. NN. et t.
P. Franc. *de Gournay*, L. physic. mission. cons.
P. Nicolaus *Matthey*, procur. conf. t.
P. Joann. *de la Bretèsche*, L. logic. præs. sod. schol.
M. Henricus *Braux*, rhetor.
M. Claudius *Faultrier*, human. adj. bibl. vis. orat.
M. Nicolaus *Potin*, 3. vis. ex. utriusque.
M. Claudius *Pillot*, 5. vis. orat.
Jacobus *Gillet*, jan. promus.
Sebastian. *Maury*, coq. hortul. sutor.

Stephanus *Petitot*, empt. disp. pist. vis. noct.
Gœricus *Gérard*, sart. ædit. infirm. or. excit.
PP. 10, mag. 4, ff. 4. = 18 Univ.

1661-62.

R. P. Claud. Franc. *de Haraucourt*, rector 12 Oct. 1661.
P. Germanus *le Bel*, min. præf. san. conf. sodal. scholasticorum conf. t. conc. cons.
P. Desiderius *Cheminot*.
P. Tussanus *Deschamps*.
P. Stephanus *Petiot*, controversista, conf. t.
P. Nicolaus *Fleury*, præs. sod. artif. catech. in t. maj. et in Xenodochio, præf. schol. biblioth. conf. t.
P. Henricus *Lescossois*, præs. sodal. optim. conf. t. cons.
P. Desiderius *Remy*, mag. 3. præf. spir. admonitor, conf. NN. et t.
P. Jacobus *Capitaine*, procur. conf. NN. 2us, conf. t. cons.
P. Franciscus *Matthieu*, conc. majoris templi p. adv. et quadr. conc.
P. Franciscus *de Gournay*, L. logic. mission.
P. Joann. *de la Bretèsche*, L. physic. præs. sodal. schol. præf. ecclesiæ.
M. Petrus *Chifflet*, rhet.
M. Claudius *Faultrier*, hum. vis. or. ex. ser. biblioth. adj.
M. Claudius *Pillot*, 4. vis. ex. mat.
M. Nicolaus Isidor *Lenocq*, 5.
Jacobus *Gillet*, jan. prom.
Sebastian. *Maury*, hortul. sutor.
Stephanus *Petitot*, coq. empt. disp. pist. vis. noct.
Gœricus *Gérard*, æd. sart. infirmar. excitator.
PP. 12, mag. 4, ff. 4. = 20 Univ.

1662-63.

R. P. Carol. Franc. *de Haraucourt*, rector 12 Oct. 1661.
P. Joann. *Pelletier*, min. præf. san. conf. in sod. artific. cons.
P. Desiderius *Cheminot*, senex casuista domestic.
P. J. Bapt. *Sauvage*, præf. spir. admon. conf. NN. et t.
P. Stephanus *Petiot*, controversista, conf. t.
P. Nicolaus *Fleury*, præf. sod. artif. præf. schol. et biblioth. conf. t. cons.
P. Henricus *Lescossois*, præf. sod. optim. conf. t.
P. Desiderius *Remy*, mag. 3. conf. NN. 2us, cons.
P. Joann. *le Clerc*, conc. p. urbem, conf. t.
P. Christophorus *de Rocher*, proc. conf. t. cons.
P. Franc. *de Gournay*, L. physicæ.
P. Petrus *Coqueley*, L. logicæ præs. sod. schol. præf. eccles. catech. in t. majori.
M. Joannes *Robin*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Theodoricus *Thuret*, hum. vis. in ex. ser.
M. Nic. Isid. *Senocq*, 4. vis. in ex. mat.
M. Joann. *Bailly*, 5. vis. in orat.
Jacobus *Gillet*, janitor.
Joannes *Godelet*, promus, infirmar.
Stephanus *Petitot*, empt. disp. coq. pist. vis. noct.
Gœricus *Gérard*, ædit. sart. excit.
PP. 12, mag. 4, ff. 4. = 20 Univ.

1663-64.

R. P. Car. Franc. *de Haraucourt*, rector 12 Oct. 1661, catech. in Xenodochio.
P. Joann. *Pelletier*, min. præf. san. conf. t.
P. Joann. Bapt. *Sauvage*, præf. spir. admon. præf. eccles. præf. scholar. casuista, conf. NN. et t.
P. Olivarcus *Bienville*, controversista, conf. t.

P. Nicolaus *Fleury*, præs. sod. artif. biblioth. conf. t. cons.
P. Balthazar *Poiret*, conc. in t. majori adv. et quadr.
P. Henricus *Lescossois*, præs. sod. optim. cons.
P. Desiderius *Remy*, mag. 4. conf. NN. 2us, conf. t. cons.
P. Christoph. *de Rodez*, procur. conf. t. cons.
P. Franc. *de Gournay*, L. logic. missionar.
P. Petrus *Coqueley*, L. physicæ præs. sod. schol. catech. in t. majori.
P. Theodoricus *Beschefer*, hum.
M. Anton. Carol. *Badoux*, rhet.
M. Nic. Isidor. *Senocq*, 3. vis. ex. utriusque.
M. Joseph. *Marquot*, 5. vis. orat.
Jacobus *Gillet*, senex infirmus.
Stephanus *Petitot*, coq. empt. disp. pistor, vis. noct.
Daniel *la Ruelle*, jan. promus, hortulanus.
Claudius *Claudot*, æd. sartor, infirmar. excit.
PP. 12, mag. 3, ff. 4 = 19 Univ.

1664-65.

R. P. Stephanus *le Grand*, rector, 21 Dec. 1664.
P. Joann. *Pelletier*, min. præf. san. eccles. conf. t. cons.
P. Joann. *Thouvenet*, præs. sod. artif. conc. p. urbem.
P. Henricus *Lescossois*, præs. sod. optim. conf. t. cons.
P. Christoph. *de Rodez*, procur. conf. t. cons.
P. Germanus *le Bel*, præf. spir. admon. conf. NN.
P. Bernard. *de Cromont*, præf. biblioth.
P. Petrus *Polonceau*, controversista præf. stud.
P. Franc. *de Gournay*, L. physic. cons.
P. Carol. *Sertorius*, L. logic. præs. sod. schol.
P. Nicol. *de Gournay*, rhetor. præf. LL. a. m.
M. Joannes *Doxin*, hum. vis. ex. mat.
M. Edmund. *Courcier*, 3. vis. ex. ser.
P. Desiderius *Remy*, 4. conf. NN. 2us, conf. t. cons.
M. Joseph. *Marquot*, 5. vis. orat.
Stephan. *Petitot*, coq. empt. disp. pistor.
Daniel *la Ruelle*, hortul. vis. noct.
Claud. *Claudot*, sart. æddituus infirm.
Nicolaus *de France*, jan. promus, excitator.
Joannes *de Villers*, architectus.
PP. 12, mag. 3, ff. 5. = 20 Univ.

1665-66.

R. P. Stephanus *le Grand*, rector 21. Dec. 1664.
P. Joan. *Thouvenot*, min. præf. san. eccles. schol. præf. sod. artific. conf. t. cons.
P. Christophor. *de Rodes*, procur. conf. t. cons.
P. Germanus *le Bel*, præf. spir. admon. director principum Hassiæ, conf. NN.
P. Franc. *Pierron*, controvers. præs. sod. optim. conf. t.
P. Bernardus *de Cromont*, infirmus.
P. Carolus *Sertorius*, præs. sodal. schol. cons. L. physicæ.
P. Nicolaus *de Gournay*, L. logic. præf. bibl.
P. Joannes *Pierron*, rhetor. præf. LL. a. m. conf. t.
M. Carolus *Lançon*, hum. vis. ex. mat.
M. Renatus *Royer*, 3. vis. ex. ser.
M. Joseph. *Marcot*, 4. vis. or.
P. Nicolaus *Erric*, 5. conf. t. et NN. 2us.
Joannes *de Villers*, architectus.
Stephanus *Petitot*, empt. disp. vis. noct.
Dominicus *Regnaut*, coq. pist. hortul.

Anton. *Gournail*, ædit. jan. sartor, prom. excitator.
PP. 10, mag. 3, ff. 4. = 17 Univ.

1666-67.

R. P. Stephan. *le Grand*, rector 21 Nov. 1665.
P. Joannes *Thouvenot*, min. præf. san. præf. sod. opific. conf. t. cons.
P. Christophorus *de Rodes*, procur. conf. t. cons.
P. Franciscus *Pierron*, controversista, præs. sod. optim. conf. t. conf. NN. 2us.
P. Franc. *de Monzay*, præf. stud. conc. p. urbem, conf. t. cons.
P. Nicolaus *de Gournay*, L. physicæ, biblioth. conf. in sod. opific.
P. Carolus *Sertorius*, L. logicæ præs. sod. schol. cons.
P. Joann. *Pierron*, rhetor. præf. eccles. præs. LL. a. m. conf. t.
M. Renatus *Royer*, hum. vis. ex. mat.
M. Joseph. *Marquot*, 3. visit. orat. adjut. biblioth.
P. Nicolaus *Erric*, 4. præf. spir. admon. catechista, conf. NN. et t.
M. Fiacrius *Durand*, 5. vis. ex. ser.
Stephanus *Petitot*, empt. disp. pistor, vis. noct.
Dominicus *Regnaut*, coq. infirmar. hortul.
Nicolaus *Mignon*, ædit. janit. prom. sartor, excit.
PP. 9, mag. 3, ff. 3. = 15 Univ.

1667-68.

R. P. Stephan. *le Grand*, 21 Nov. 1665.
P. Edmundus *Gallard*, min. præf. san. præf. schol. conf. t. cons.
P. Stephanus *de Rodes*, procur. conf. t. cons.
P. Franciscus *Pierron*, controv. præs. sod. optimat. conf. t. cons.
P. Joann. *Thouvenot*, præs. sod. opificum, casuista domesticus præf. eccles. cons.
P. Carolus *Sertorius*, L. physic. præs. sod. schol. conf. t. conf. NN. 2us.
P. Carolus *Joly*, L. logicæ conf. t.
P. Nicolaus *Bardin*, rhetor. præf. LL. a. m.
M. Joseph. *Marquot*, hum. vis. ex. mat.
P. Nicolaus *Erric*, 3. præf. spir. admon. conf. t. et NN.
M. Fiacrius *Durand*, 4. adj. biblioth. vis. ex. ser.
M. Prudentius *Meat*, 5. vis. orat,
Stephanus *Petitot*, empt. disp. vis. noct.
Nicolaus *Lhoste*, soc. proc. hortulan.
Dominicus *Regnauld*, coq. infirmar.
Nicolaus *Mignon*, sartor. ædit. jan. promus, excitator.
PP. 9, mag. 3, ff. 4. = 16 Univ.

1668-69.

R. P. Franc. *Matthieu*, rector 4 Jul. 1668, catech. conf. t.
P. Nicolaus *Goulet*, min. præf. san. casuista domesticus. præf. eccles. scholar. conf. t.
P. Joannes *Fleury*, præf. spir. admon. conf. NN. et t. præs. sod. opificum.
P. Andreas *Deroyo*, controv. in summo templo, præs. sod. optim. conf. NN. 2us, conf. t. cons.
P. Christoph. *de Rodez*. procur. conf. t. cons.
P. Stephanus *Macheret*. conc. in maj. templo adv. et quadr.
P. Carolus *Joly*. L. phys. conf. t.
P. Carolus *Sertorius*, logic. præs. sod. schol. biblioth. catech. in Xenodochio magno cons.
P. Jacobus *David*, rhetor. præf. LL. a. m. conf. sod. schol.
M. Edmundus *Nison*, hum.
M. Claudius *Tresse*, 3. vis. ex. ser.

M. Petrus *Verry*, 4. vis. ex. mat. adj. bibl.
M. Prudentius *Méat*, vis. orat.
Nicolaus *Trévelot*, empt. disp. coquus.
Nicolaus *Lhoste*, hortulan. vis. noct.
Stephanus *Colignon*, æd. jan. sartor, infirm. excitator.
PP. 9, mag. 4. ff. 3. = 16 Univ.

1669-70.

R. P. Franciscus *Matthieu*, rector 4 Jul. 1668, conf. t.
P. Joannes *Pelletier*, min. præf. san. præf. eccles. conf. t.
P. Claudius *le Moine*, præs. sod. opific. conf. NN. 2um. conf. t.
P. Henricus *Marconnel*$_7$, præf. spir. admon. conf. de rebus, præs. sod. optimat. conf. NN. et t.
P. Christoph. *de Rode*$_7$, procur. conf. t. cons.
P. Franc. *Tardivat*, controversista in eccles. cathedr. conf. t.
P. Carolus *Sertorius*, L. phys. præs. sod. bibl cons.
P. Renatus *le Seurre*, L. logic. præf. schol. conf. sod. schol.
M. Joann. Bapt. *Quartier*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Claud. *Tresse*, hum.
M. Petrus *Bi*$_7$*art*, 3. vis. ex. mat.
M. Prudent. *Méat*, 4. vis. ex. ser. adj. bibl.
M. Joann. *Richard*, 5. vis. or.
Nicolaus *Lhoste*, hortul. vis. noct.
Nicolaus *Trévelot*, coq. pist. empt. disp.
Stephanus *Colignon*, æd. jan. sart. prom. infirm. excitator.
PP. 8, mag. 5, ff. 3. = 16 Univ.

1670-71.

R. P. Franc. *Matthieu*, rector 4 Jul. 1668, præs. sod. optim. conf. t.
P. Joann. *Pelletier*, min. præf. san. eccles. biblioth. conf. t. cons.
P. Stephanus *Petiot*, præf. spir. admon. conf. NN. et t. controversista in cathedr.
P. Christoph. *de Rode*$_7$, præs. sod. opific. conf. t.
P. Franc. *Tardivet*, conc. p. urbem. conf. t. procur.
P. Carol. *Sertorius*, præf. schol. præs. sod. schol. conf. NN. 2us casuista, dom. catech. Xenodoch.
P. Renatus *le Seurre*, L. physic. conf. t. catech.
P. Nicolaus *de Gournay*, L. logic. cons.
M. Joseph. *de Beauveau*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Petrus *Bi*$_7$*ard*, hum. vis. ex. mat.
M. Prudent. *Méat*, 3. præs. sod. angel. vis. or. adj. bibl.
M. Joann. Bapt. *Quartier*, 4.
M. Joann. *Richard*, 5. vis. ex. ser.
Nicolaus *Lhoste*, hortul. vis. noct.
Nicolaus *Trévelot*, coq. pist. empt. disp.
Stephanus *Colignon*, jan. ædit. sart. infirm. excitator.
PP. 8, mag. 5. ff. 3. = 16 Univ.

1671-72.

R. P. Æmilianus *Vaussin*, rector 31 Aug. 1671, conf. t.
P. Andreas *Duperrier*, min. præf. san. biblioth. præs. sod. optim. conf. t. cons.
P. Stephanus *Petiot*, præf. spir. adm. præf. eccles. controversista in cathedr. conf. NN. et t.
P. Carolus *Piget*, proc. conf. t.
P. Christoph. *de Rode*$_7$, præs. sod. artif. conf. t. cons.
P. Thomas *Lepagnol*, præf. schol. conc. p. urbem, conf. t. cons.
P. Nicolaus *de Gournay*, L. phys. præs. sod. schol. cons.
P. Joann. *Robin*, L. logic. conf. sod. schol.

M. Claud. *Tresse*, rhet. præf. LL. adm.
M. Gabr. *Robinet*, hum.
M. Joan. Nic. *Duponcet*, 3. vis. ex. mat.
M. Joan. Franc. *de la Salle*, 4. præs. sod. angel. adj. bibl. vis. ex. ser.
M. Marcel. *le Blanc*, 5. visit. orat.
Nicolaus *Lhoste*, hortul. visit. noct.
Nicolaus *Trevelot*, empt. disp. coq. pist.
Stephan. *Colignon*, æd. jan. sart. infirm. excit.
PP. 8, mag. 5, ff. 3. = 16 Univ.

1672-73.

R. P. Æmil. *Vaussin*, 31 Aug. 1671, casuista, conf. t.
P. Claudius *Vallon*, min. præf. san. conf. t. cons. conc. adv. et quadrag. in eccles. cathedr.
P. Stephan. *Petiot*, præf. spir. admon. præs. sod. optim. conf. NN. et t.
P. Christoph. *de Rodez*, præf. schol. præs. sod. artific. conf. NN. 2us, conf. t.
P. Joannes *Farcier*, controv. conf. t. cons.
P. Nicol. Isidor. *Senocq*. proc. præf. eccles. conf. t.
P. Joan. *Robin*, L. phys. conf. t.
P. Nicol. *de Gournay*, L. logic. præs. sod. schol.
M. Fiacr. Bern. *Durand*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Joann. Nic. *du Poncet*, hum.
M. Nicol. *Charpentier*, 3. vis. ex. mat.
M. Marcell. *le Blanc*, 4. vis. ex. ser. adj. bibl.
M. Joseph. *Guillaume*, 5. vis. orat.
Nicol. *Lhoste*, jan. hortul. visit. noct.
Nicol. *Trevelot*, coq. pist. empt. disp.
Stephanus *Colignon*, æd. sart. prom. infirm. excitat.
PP. 8, mag 5, ff. 3. = 16 Univ.

1673-74.

R. P. Æmilian. *Vaussin*, rector 31 Aug. 1671, conf. t.
P. Joann. *Farcier*, min. præf. san. controv. in ecclesia cathedr. conf. t. cons.
P. Stephan. *Petiot*, præf. spir. admon. præs. sod. optim. conf. NN. et t.
P. Christophor. *de Rodez*, casuista, dom. conf. t. cons.
P. Carolus Anton. *Badoux*, præs. sod. artif. præf. schol. bibl. conf. NN. 2us.
P. Nicol. Isidorus *Senocq*, præf. eccles. procur. conf. t. cons.
P. Nicolaus *de Gournay*, L. phys. conf. t.
P. Renatus *le Seurre*, L. logic. conf. t. cons.
M. Fiacrius Bern. *Durand*, rhet. præs. sod. schol. LL. a. m.
M. Jacobus *Boucher*, hum.
M. Carolus Nic. *le Beuf*, 3. vis. ex. mat.
M. Philippus *Gentet*, 4. vis. ex. ser.
M. Claudius *Thouvenot*, 5. adjut. biblioth.
Nicol. *Lhoste*, hortul. janitor, vis. noct. vis. orat.
Nicol. *Trevelot*, cur. horrei et cell. vinariæ, coq. pistor.
Stephan. *Collignon*, æd. sart. excitator.
PP. 8, m. 5, ff. 3. = 16 Univ.

1674-75.

R. P. Jacobus *Pupin*, rector 8 Oct. 1674.
P. Nicolaus *Fleury*, min. præf. san. conf. t. cons. præs. sodal. artificum.
P. Stephanus *Petiot*, præf. spir. admon. conf. NN. et t. præs. sodal. optimatum, † 12 Febr. 1675.
P. Claudius *Vignolles*. præf. eccles. biblioth. conc. p. urbem.
P. Christophor. *de Rodez*, conf. NN. 2us, conf. t. cons.

P. Franc. *le Moleur*, controversista, præf. schol. conf. t.
P. Nicol. Isid. *Senocq*, procur. conf. t. cons.
P. Renatus *le Seurre*, L. physic. conf. t. cons.
P. Renatus *Ravinel*, L. logicæ, præs. sod. schol. conf. t.
M. Joann. Nic. *du Poncet*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Joann. Franc. *de la Salle*, hum. vis. ex. mat.
M. Philippus *Gentet*, 3. vis. ex. ser. adj. biblioth.
P. Desiderius *de Chabut*, 4. conf. sodal. artif.
M. Joachim *de Champagne*, 5. vis. orat.
Nicolaus *Lhoste*, hortul. janit. vis. noct.
Antonius *Gournail*, ædit. sart. infirm. refector. excitator.
Nicolaus *Trévelot*, coq. empt. disp. pistor.
PP. 10, mag. 4, ff. 3. = 17 Univ.

1675-76.

R. P. Jacobus *Pupin*, rector 8 Oct. 1674.
P. Nic. Isidor. *Senocq*, min. proc. præf. san. conf. t. cons.
P. Joann. *le Clerc*, conc. p. urbem, præs. sod. artific. conf. t.
P. Andreas *Devoyo*, præf. spir. admon. cons. de rebus, præs. sodal. optimatum, conf. NN. et t.
P. Christophor. *de Rodez*, præf. eccles. conf. NN. 2us, conf. t. † 13 Mart. 1676.
P. Nicolaus *Viennot*, controversista, conf. t. cons.
P. Franc. *le Moleur*, conc. adv. et quadrag. præf. schol. conf. t. cons.
P. Renatus *Ravinel*, L. phys. præs. sod. schol. conf. t.
P. Petrus *Patriarche*, L. logic.
M. Guilelmus *Daubenton*, rhet. biblioth. præf. LL. a. m.
M. Anton. Ludov. *Pothier*, hum.
M. Philipp. *Gentet*, 3. adj. bibl. vis. ex. mat.
M. Nicol. *Jardinier*, 4. vis. ex. ser.
M. Joseph. *Tresse*, 5. vis. orat.
Nicolaus *Lhoste*, janit. vis. noct.
Anton. *Gournail*, ædit. sart. refector. excit.
Nicol. *Trévelot*, empt. disp. pistor.
Joann. Franc. *du Flay*, coquus hortulanus.
PP. 9, mag. 5, ff. 4. = 18 Univ.

1676-77.

R. P. Jacobus *Puppin*, rector 8 Oct. 1674.
P. Nic. Isidorus *Senocq*, min. præf. san. eccles. procurator conf. t.
P. Joann. *le Clerc*, præs. sod. artific. conc. conf. t. cons.
P. Andreas *de Voyo*, præf. spir. admon. casuista, dom. præs. sodal. optim. cons. de rebus, conf. NN. et t.
P. Joannes Renatus *Royer*, præf. schol. biblioth. conf. NN. 2us, conf. t. cons.
P. Petrus *Coqueley*, controversista, conf. t. cons.
P. Petrus *Patriarche*, L. physic. conf. t.
P. Renatus *Ravinel*, L. logic. præs. sod. schol. conf.
M. Joann. Bapt. *le Moleur*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Philippus *Gentet*, hum. adj. biblioth.
P. Nicolaus *Jardinier*, 3. vis. ex. mat.
M. Joseph. *Tresse*, 4. vis. ex. ser.
M. Leonard. *Villedieu*, 5. vis. or.
Nicol. *Lhoste*, infirmus, senex.
Nicolaus *Trévelot*, coq. pistor, empt. disp. vis. noct.
Hubertus *Denizet*, sart. ædit. infirmar. refector. excitator.
PP. 8, mag. 5, ff. 3. = 16 Univ.

1677-78.

R. P. Joann. Renatus *Jobal*, rector 3 Nov. 1677.

P. Nic. Isid. *Senocq*, min. præf. san. proc. præf. eccles. conf. t.
P. Andreas *Devoyo*, præf. spir. admon. præs. sod. optim. cons. de rebus, conf. NN. et t.
P. Joann. Renatus *Royer*, præf. schol. biblioth. cons. præs. sod. artificum, conf. NN. 2us, conf. t.
P. Franc. *de Gournay*, mission. conf. t. cons.
P. Petrus *Coqueley*, controv. conf. t. cons.
P. Renatus *Ravinel*, L. phys. præs. sod. schol. conf. t.
P. Christophorus *Guillaume*, L. logic. conf. t.
M. Philippus *Gentet*, rhetor. præf. LL. a. m.
M. Nicolaus *Jardinier*, hum. adj. bibl. vis. ex. mat.
M. Jacobus *Tresse*, vis. ex. ser.
P. Guilelmus *Bérault*, 4. conf. t.
M. Leonardus *Villedieu*, 5. vis. orat.
Nicolaus *Lhoste*, infirmus.
Henricus *du Parge*, coq. empt. disp. vis. noct.
Petrus *Boisson*, jan. ædit. sartor, refector. excit.
Stephanus *de Fontaine*, pistor, hortulanus.
PP. 9, mag. 4, ff. 4. = 17 Univ.

1678-79.

R. P. Joann. Renatus *Jobal*, rector 3 Nov. 1677.
P. Joann. *Husson*, min. præf. san. conf. t. cons. præs. sod. optimat.
P. Joann. Renatus *Royer*, præf. schol. præs. sod. opific. conf. NN. 2us, conf. t. cons.
P. Andreas *Devoyo*, præf. spir. admon. conf. NN et t.
P. Franc. *de Gournay*, miss. in Lothar. Burgund. Campan.
P. Petrus *Coqueley*, controversista, conf. t. cons.
P. Henricus *Braux*, conc. adv. et quadrag. conf. t. cons.
P. Nicol. Isidor. *Senocq*, proc. conf. t.
P. Christophor. *Guillaume*, L. physic. conf. t.
P. Renatus *Ravinel*, L. logic. conf. t. præs. sod. schol.
P. Petrus *Martin*, rhetor. præf. LL. a. m.
M. Leon. *Robert de Flamenville*, hum.
M. Claudius *Bernard*, 3. vis. ex. mat.
M. Leonard. *Villedieu*, 4. vis. ex. ser.
M. Hugo *Moret*, 5. vis. orat.
Henricus *du Parge*, præf. refectorii.
Stephanus *Fontaine*, coq. empt. disp. hortul. vis. noct.
Petrus *Pintre*, ædit. sart. excitator.
PP. 11, mag. 4, ff. 3. = 18 Univ.

1679-80.

R. P. Joann. Renatus *Jobal*, rector 3 Nov. 1677.
P. Joann. *Bocquin*, min. præf. san. conf. t. cons. præs. sod. optim.
P. Joann. Renat. *Royer*, præs. sod. artif. conf. t. cons.
P. Franc. *de Gournay*, missionar.
P. Petrus *Coqueley*, controversista, præf. schol. conf. t. cons.
P. Nicol. Isidorus *Senocq*, procur. conf. t. cons.
P. Renatus *Ravinel*, L. physic. conf. t.
P. Petrus *Martin*, L. logic. præs. sodal. schol.
M. Nicolaus *Jardinier*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Joseph. *Tresse*, hum. vis. ex. mat.
M. Cosmas Damian. *Gilotte*, 3. vis. ex. ser.
P. Nicolaus *Erric*, 4. præf. spir. adm. conf. NN. et t.
M Joann. *Hachette*, 5. vis. orat.
Gabriel *Havet*, empt. disp. promus, vis. noct.
Stephanus *Fontaine*, jan. pistor, hortulan.

Franciscus *Aubry*, æd. sartor. infirmar. excit.
PP. 9, mag. 4, ff. 3 = 16 Univ.

1680-81.

R. P. Petrus *Amé*, rector 3 Dec. 1680.
P. Joann. *Bocquin*, min. præf. san. conf. t. cons. præs. sod. optim.
P. Joann. Renat. *Royer*, præs. sod. artific. conf. t. cons.
P. Franc. *de Gournay*, præf. spir. admon. conf. NN. et t.
P. Petrus *Coqueley*, controversista, præf. schol. conf. NN. 2um, casuista domest. conf. t. cons.
P. Petrus Joseph. *Amé*, procur. conf. t. cons.
P. Petrus *Martin*, L. physicæ, biblioth. præs. sod. schol.
P. Guilelmus *Daubenton*, L. logic. conf. t.
M. Joann. Franc. *Gerbillon*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Claud. Jos. *Bernard*, hum. adj. bibl. vis. ex. ser.
M. Jacobus *Villotte*, 3. vis. orat.
P. Sebastianus *Rouffeaux*, 4. conf. t.
M. Joann. Bapt. *Foissey*, 5. vis. ex. mat
Nicolaus *Trévelot*, coq. empt. disp. prom. vis. noct.
Stephanus *Fontaine*, jan. pistor, hortulanus.
Franc. *Aubry*, æd. sart. infirm. excitator.
PP. 9, mag. 4, ff. 3. = 16 Univ.

1681-82.

R. P. Petrus *Amé*, rector 3 Dec. 1680.
M. Joann. *Bocquin*, min. præf. san. conf. t. cons. præs. sod. optimatum.
P. Joann. Renatus *Royer*, præs. sod opific. conf. t.
P. Franc. *du Gournay*, præf. spir. admon. conf. NN. et t.
P. Petrus *Coqueley*, controv. præf. eccles. scholarum, casuista domest. conf. NN. et t.
P. Petrus Joseph. *Amé*, procurator, conf. t. cons.
P. Guilelmus *Daubenton*, L. physic.
P. Petrus *Martin*, L. logic. biblioth. præs. sod. schol.
M. Franc. *Deschamps*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Nicol. *Gérard*, hum. adj. bibl. vis. ex. mat.
M. Jos. Bern. *Tresse*, 3. vis. ex. ser.
P. Claudius *Thouvenot*, 4. conc. p. urbem.
M. David *Hochemond*, 5. vis. orat.
Nicolaus *Trévelot*, coq. empt. disp. prom. vis. noct.
Stephanus *de Fontaines*, pistor. hortul. janitor.
Franc. *Aubry*, æd. sartor, infirmar. excitator.
PP. 9, mag. 4, ff. 3. = 16 Univ.

1682-83.

R. P. Petrus *Amé*. P. Joann. *Bocquin*. P. Joann. Renatus *Royer*. P Franc. *du Gournay*. P. Petrus *Coqueley*. P. Petrus Joseph. *Amé*, uti 1681-82.
P. Petrus *Martin*, L. physic. præs. sod. schol. bibl. conf.
P. Franc. *Grenet*, L. logicæ.
M. Ignat. *Chilly*, rhet. præf. LL. adm.
P. Joann. *Boucher*, 3. conf. t.
P. Claudius *Thouvenot*, 4. conf. t. conc. festivus.
M. Ignatius *du Chaillon*, 5. vis. orat. et ex. mat.
FF. Nicolaus *Trévelot*, uti 1681-82.
Stephanus *Fontaines*, coq. pistor, hortul.
Stephanus *Colignon*, sart. ædit. infirm. excit.
PP. 10, mag. 2, ff. 3. = 15 Univ.

1683-84.

R. P. Nicolaus *Audry*, rector 10 Dec. 1683.
P. Joannes *Bocquin*, min. præf. san. conf.
P. Petrus *le Besque*, præs. sod. optimatum.
P. Joann. Renatus *le Royer*, cons. præs. sod. opific.
P. Joann. *Royer*, præf. spir. admon. casuista dom.
P. Petrus *Coqueley*, controversista, cons.
P. Franc. *Grenet*, L. physicæ.
P. Petrus *Martin*, L. logic. conf. NN. 2us.
M. Franc. *Maupartr*, rhetoricæ.
M. Claud. *de Bigot*, hum.
M. Ludov. *Laguille*, 3. vis. ex. mat.
M. Joann. *de Chailloux*, 4. vis. ex. ser.
M. Guilelmus *Thieriat*, 5. vis. orat.
Nicolaus *Trévelot*, empt. disp. vis. noct.
Stephanus *Colignon*, ædit. sart. infirmar. excit.
Stephanus *de Fontaine*, coquus, pistor, hortul.
PP. 8, mag. 5, ff. 3. = 16 Univ.

1684-85.

R. P. Nicolaus *Audry*, rector 10 Dec. 1683.
P. Franc. *Perrin*, min. procur. conf. t. cons.
P. Renatus *Royer*, præf. spir. admon. præf. eccles. præs. sodal. opific. cons.
P. Franc. *le Besque*, conc. quadrag. Rhemis.
P. Joann. *Bocquin*, præs. sod. optim. conf. t. cons.
P. Petrus *Coqueley*, controv. præf. schol. conf. t.
P. Robert. *de Haraucourt*, conc. t. N. per trimestre.
P. Petrus *Martin*, L. physic. conf. t. cons.
P. Franc. *Grenet*, L. logicæ.
P. Philippus *de Villers*, rhetor. ad pascha.
M. Nicol. *Gérard*, 2.
M. Joseph. *Darsu*, 3. vis. ex. mat.
M. Gabriel *Thieriat*, 4. vis. ex. ser.
M. Edmund. *Charron*, 5. vis. orat.
FF. iidem ut 1683-84.
PP. 10, mag. 4, ff. 3. = 17 Univ.

1685-86.

R. P. Nicolaus *Audry*, rector 10 Dec. 1683, conf. t.
P. Franc. *Perrin*, min. proc. præf. san. conf. t. cons.
P. Joann. Renat. *Royer*, infirmus, † 25 Dec. 1685.
P. Joann. *Bocquin*, præs. sod. opific. conf. t. cons.
P. Petrus *Coqueley*, controv. præf. eccles. schol. conf. t.
P. Joann. Jos. *Michel*, conc. advent. Tulli, præf. spir. adm. præs. sod. optim. conf. NN. et t.
P. Franc. *le Besque*, conc. adv. et quadrag. Metis, conf. NN. 2us et t. cons.
P. Franc. *Grenet*, L. physicæ, præf. bibl. casuista dom. conf. t. cons.
P. Joann. *Gratien*, L. logicæ, præs. sod. schol.
P. Richard *le Cerf*, rhet. præf. LL. ad. m.
M. Nicolaus *Geninet*, hum. præf. acad. græcæ.
M. Jacobus *Simon*, 3. vis. ex. mat.
M. Edmundus *Charron*, 4. vis. ex. ser.
M. Jacobus *de Bart*, 5. vis. orat.
Nicol. *Trèvelot*, disp. prom. infirm. vis. noct.
Stephanus *Fontaine*, coq. pistor, hortul.
Laurent. *le Gros*, æd. jan. sartor, excitator.
PP. 10, mag. 4, ff. 3. = 17 Univ.

1686-87.

R. F. Franc. *de Gournay*, rector 20 Nov. 1686.
P. Joann. *Farcier*, min. præf. san. cons. præs. sod. artif.
P. Joann. *Pierron*, conc. quadrag. præf. schol. cons.
P. Edmundus *Collemier*, præf. spir. admon. præs. sod. optimatum.
P. Franc. *Bayard*, proc. cons.
P. Laurent. *Morelet*.
P. Joann. *Gratien*, L. physic. præs. sod. schol. cons.
P. Joann. Bapt. *le Moleur*, L. logic.
P. Petrus *Geoffroy*, rhetor.
M. Anton. *de Chailloux*, hum.
M. Edmund. *Charron*, 3.
M. Jacobus *du Bois*, 4.
M. Jacobus *Verzeaux*, 5.
Stephan. *Fontaine*, coq. hortul.
Joann. *Chrétien*, ædit. sartor.
Joann. *Henomont*, janit. infirm.
PP. 9, mag. 4, ff. 3. = 16 Univ.

1687-88.

R. P. Franc. *de Gournay*, rector 20 Nov. 1686.
P Joann. *Saget*, min. præf. san.
P. Stephan. *Macheret*, conc. Domin. conf. t.
P. Petrus *Coqueley*, præf. schol. et eccles. catech. neophytor. casuista domesticus, cons.
P. Franc. *Bayard*, procur. conf. t. cons.
P. Edmundus *Collemier*, præf. spir. admon. præs. sodal. optim. conf. cons.
P. Sebastian. *Rouffeaux*, infirmus.
P. Joann. Bapt. *le Moleur*, L. physic. conf. t.
P. Petrus *Geoffroy*, L. logic. præs. sod. schol.
M. Anton. *de Chailloux*, rhet.
M. Jos. *de Petitdidier*, hum.
M. Nicol. Ægid. *de Husson*, 3. vis. ex. mat.
M. Jacobus *Verzeaux*, 4. vis. ex. ser.
Stephanus *de Fontaine*, pistor, hortul. disp. † 17 Nov. 1688.
Jacobus *Barre*, sart. infirm. vis. noct.
Joann. *du Han*, æd. promus. excit.
PP. 9, mag. 4, ff. 3. = 16 Univ.

1688-89.
non adest.

1689-90.

R. P. Franc. *de Gournay*, rector 10 Nov. 1686, conf. t.
P. Jacobus *Lepagnol*, min. præf. san. cons. conf. t. conc. Domin. in templo maj. et quadrag. et adv. Mussiponti.
P. Petrus *Coqueley*, præf. schol. præs. sod. artific. catech. conc. p. urbem, conf. NN. 2[us] et t. cons.
P. Carolus *Lançon*, præf. spir. admon. casuista, domest. præs. sod. optim. conf. t. cons.
P. Jacobus *Lempereur*, conc. Domin. in templo maj. post pascha, conf. t.
P. Nicolaus *Gérard*, procur. conf. t. cons.
P. Claudius *Bernard*, L. phys. præs. sod. schol.
P. Joseph. *Tresse*, L. logicæ, præf. biblioth.
M. Carolus *Sicaud*, rhet. præf. LL. adm.
M. Nicol. Franc. *de la Mer*, hum. adj. bibl.
M. Stephan. *le Compasseur*, 3. vis. ex. ser.
M. Joannes *Gresset*, 4. vis. ex. mat.
M. Nicol. *de Lyencourt*, 5. vis. orat.
Joann. *Peintre*, disp. hortul. promus.
Claudius *Thourot*, janitor, æditus.
Nicolaus *Peintre*, coq. pistor.
PP. 8, mag. 5, ff. 3. = 16 Univ.

1690-91.

R. P. Joseph. Claud. *de Beauveau*, 14 Febr. 1691, conf. t.

P. Petrus *Coqueley*, præs. sod. opific. præf. schol. et eccles. conf. NN. 2us, conf. t. catech.
P. Joann. *Michel*, præs. sod. optim. casuista dom. admon. conf. t.
P. Nicolaus *Audry*, præf. spir. et conf.
P. Joann. Bapt. *Christophe*, conc. adv. et quadr. in cathedr. conf. t. cons.
P. Josephus *Lempereur*, conc. trimestris in cathedr. conf. t.
P. Joseph. *Tresse*, L. phys. præs. sod. schol. conf. t.
P. Joann. Bapt. *Dorigny*. L. logic. conf. t.
P. Nicolaus *Gérard*, procurator, conf. t.
M. Petrus Anton. *Danzon*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Franc. Jos. *Robert*, hum. adj. bibl.
M. Franc. Bern. *Tribollet*. 3. vis. ex. ser.
M. Joann. Bapt. *Gresset*, 4. vis. ex. mat.
M. Anton. Renatus *de Brasle*, 5. vis. orat.
Joann. *Peintre*, prom. disp. hortul.
Claud. *Tourot*, sart. infirm. ædit. excitator.
Nicolaus *Colliquet*. coq. pistor, vis. noct.
Michael *Forget*, janitor.
PP. 9, mag. 5, ff. 4. = 18 Univ.

1691-92.

R. P. Joseph. Claudius *de Beauveau*, rector 14 Febr. 1691, conf. t.
P. Joann. Bapt. *Christophe*, min. præf. san. conf. t. cons.
P. Petrus *Coqueley*, præf. eccles. schol. præs. sod. opif. catech. conf. NN. 2us, conf. t. cons.
P. Nicolaus *Audry*, præf. spir. conf. NN. et t.
P. Claudius *Tresse*, præs. sod. optim. conc. p. urbem. conf. t. cons.
P. Jacobus *Lempereur*, conc. Dominic. biblioth. conf. t.
P. Nicolaus *Gérard*, proc. conf. t.
P. Joann. Bapt. *Dorigny*, L. phys. conc. p. urbem, conf. t.
P. Joseph. *Tresse*, L. logic. præs. sod. schol. conc. p. urbem, conf. t.
M. Franc. Joseph. *Robert*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Franc. Bern. *Tribollet*, hum. adj. bibl.
M. Joann. Bapt. *Gresset*, 3. vis. ex. mat.
M. Renat. *le Brasle*. 4. vis. ex. ser.
M. Claudius *Boucher*, 5. vis. orat. catech. servor.
Joann. *Mignot*. coq. empt. disp. vis. noct.
Nicolaus *Colliquet*. sart. ædit. infirm. excit.
Joannes *Huitry*, pistor, promus, hortul.
PP. 9, mag. 5, ff. 4. = 18 Univ.

1692-93.

R. P. Joseph. Claudius *de Beauveau*. rector 14 Febr. 1691, conf. t.
P. Joann. Bapt. *Christophe*, min. præf. san. conf. t. cons.
P. Petrus *Coqueley*, præs. sod. opif. præf. eccles. catech. conf. NN. 2us et t.
P. Petrus *Godinot*. præf. spir. admon. conc. advent. in cathedr. conf. t.
P. Claud. *Tresse*, præs. sod. optim. conc. p. urbem, casuista dom. biblioth. conf. t. cons.
P. Nicolaus *Gérard*, procurator.
P. Jacobus *Lempereur*, conc. p. urbem.
P. Joseph. *Tresse*, L. physic. præs. sod. schol.
P. Ludov. *Jacquesson*, L. logic.
M. Petrus Ignat. *Laisné*, rhet. præf. LL. a. m. acad. græc.
M. Nicolaus *Benoist*, hum.

M. Carolus *de Mecquenem*, 3.
M. Franc. *Gourcot*, 4. adj. bibl. vis. ex. ser.
M. Simon *le Clerc*, 5. vis. ex. mat.
Nicolaus *Colliquet*, ædit. sartor, infirm. excit.
Dionysius *Gervais*, empt. promus, hortul. vis. orat. et noct.
Pontius *Mangin*, coq. pistor.
PP. 9, mag. 5, ff. 3. = 17 Univ.

1693-94.

R. P. Claudius Joseph. *de Beaureau*, rector 14 Febr. 1691.
P. Joann. Bapt. *Christophe*, min. præf. san. cons.
P. Petrus *Coqueley*, præf. spir. adm. præf. scholar. cons. præs. sod. artificum.
P. Claudius *Tresse*, præs. sod. optimatum, casuista domest. conf. NN. 2us, cons.
P. Jacobus *Lempereur*, conc. p. urbem.
P. Nicolaus *Gérard*, procur. cons.
P. Ludovicus *Jacquesson*, L. physic. præs. sod. schol.
P. Joannes *Argenteuil*, L. logic.
M. Benedictus *Bichot*, rhet. præs. acad. græcæ.
M. Paulus *de Brielle*, hum.
M. Franciscus *Gouriot*, 3. vis. ex. mat.
M. Simon *Leclerc*, 4. vis. ex. ser.
M. Gabriel *Henry*, 5. vis. or.
Dionysius *Gervais*, empt. disp. prom. hortul. vis. noct.
Nicolaus *Coliquet*, sart. æd. infirmar. excitator.
Pontius *Mangin*, coquus, pistor.
PP. 8, mag. 5, ff. 3. = 16 Univ.

1694-95.

R. P. Hubertus *Parisot*, rector 9 Junii 1694.
P. Renatus *le Royrer*, min. præf. san. cons. biblioth.
P. Petrus *Coqueley*, præs. sod. civ. præf. schol. eccles. conf. NN. 2us, cons.
P. Claudius *Tresse*, præs. sod. optim. casuista, cons.
P. Franciscus *de Laubrussel*, præf. spir. admon. conc. p. urbem.
P. Jacobus *Lempereur*, conc. adv. in cathedr.
P. Nicolaus *Gérard*, procur. cons.
P. Joann. Bapt. *Argenteuil*, L. physic. præs. sod. schol.
P. Carolus *Bizouard*, L logic.
M. Eraclius *Villiers*, rhet. præs. acad. græcæ, præf. LL. a. m.
M. Claudius *Jacquemin*, hum. vis. ex. mat.
M. Simon *le Clerc*, 3. vis. ex. ser.
P. Bernardus *Guidot*, 4.
M. Jacobus *Laurans*, 5. vis. orat.
Claudius *Bertrand*, coq. infirmar. vis. noct.
Nicolaus *Coliquet*, sart. empt. disp. ædit. excit.
Pontius *Mangin*, coq. vis. orat. 2.
PP. 10, mag. 4, ff. 3. = 17 Univ.

1695-96.

R. P. Hubert *Parisot*, rector 9 Jun. 1694.
P. Nicolaus *de Gournay*, min. præs. san. cons.
P. Petrus *Coqueley*, præs. sod. artif. præf. schol. eccles.
P. Claudius *Tresse*, præs. sod. optim. casuista dom.
P. Nicolaus *Guérin*, præf. spir. admon. conf. NN.
P. Nicol. *Gérard*, procur. cons.
P. Joann. *Aubry*, L. logic. præs. sod. schol.
P. Jacobus *Scheffmacher*, L. physicæ.
M. Eraclius *Villiers*, rhet. præs. acad. græc. præf. LL. a. m.
M. Simon *le Clerc*, hum.
M. Thomas Gabriel *Beaujour*, 3. vis. ex. mat.
M. Jacobus *Laurens*, 4. vis. ex. ser.
M. Petrus *de Meaux*, 5. vis. or.
Nicolaus *Coliquet*, sart. ædit. excit.

Pontius *Mengin*, empt. disp. pistor, prom. vis. noct.
Leodegar. *Fusin*, coquus, hortulanus.
PP. 8, mag. 5, ff. 3. = 16 Univ.

1696-97.

R. P. Hubertus *Parisot*, rector 9 Junii 1694, conf. t casuista.
P. Nicol. *Gérard*, min. præf. san. procur. cons. conf. t.
P. Petrus *Coqueley*, præs. sod. artif. præf. scholar. ecclesiæ cons. conf. t.
P. Claudius *Tresse*, præs. sod. optim. præf. spir. admon. conf. NN. et t.
P. Joann. *Aubry*, L. physicæ, præs. sod. schol.
P. Joseph. *Roxard*, L. Logic. conf. NN. 2us, conf. t
M. Armand. *Nyel*, rhet. præs. acad. græc. præf. LL. a. m.
M. Gabriel *Beaujour*, 2. bibl.
M. Jacobus *Laurens*, 3. vis. ex. mat.
M. Jacobus *Remy*, 4. vis. ex. ser.
M. Petrus *de Méaux*, 5. vis. orat.
Nicolaus *Coliquet*, æd. sartor. vis. noct.
Pontius *Mengin*, empt. disp. prom. pistor.
Claudius *Richer*, coq. hortul. excitator.
PP. 6, mag. 5, ff. 3. = 14 Univ.

1697-98.

R. P. Edmundus *Galard*, rector 5 Dec. 1697.
P. Franc. *de Laubrussel*, min. præf. san. cons.
P. Hubertus *Parisot*, procur. cons.
P. Petrus *Coqueley*, præs. sod. artific. conf. NN. 2us, conf. t.
P. Claudius *Tresse*, præs. sod. optim. præf. spir. admon. conf. NN. conf. t.
P. Nicolaus *Gérard*.
P. Joannes *Aubry*, logic. præs. sod. schol.
P. Joseph. Franc. *Roxard*, phys. conf. t.
M. Gabriel *Beaujour*, rhet. præs. acad. græc. præf. LL. a. m.
M. Jacobus *Laurens*, hum.
M. Jacobus *Remy*, 3. vis. ex. mat.
M. Joseph. *Adam*, 4. vis. ex. ser.
M. Nicolaus *Robert*, 5. vis. orat.
Nicol. *Coliquet*, æd. jan. sart. vis. n.
Pontius *Mengin*, coq. hortul. empt. disp. excit.
PP. 8, mag. 5, ff. 2. = 15 Univ.

1698-99.

R. P. Edmundus *Gallard*, rector 5 Dec. 1697, conf. t.
P. Franc. *de Laubrussel*, min. præf. san. cons. conf. t.
P. Petrus *Coqueley*, præs. sod. artif. præf. schol. eccles. conf. NN. 2us, conf. t.
P. Claudius *Tresse*, præs. sod. optim. præf. spir. admon. conf. NN. et conf. t. cons.
P. Hubertus *Parisot*, procur. cons. conf. t.
P. Joann. *Aubry*, L. phys. præs. sod. schol. cons. conf. t.
P. Gabriel *Thiroux*, L. logic. conf. t.
M. Gabriel *Beaujour*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Jacobus *Remy*, hum. bibl. vis. ex. mat.
P. Jacobus *Richard*, 3. conf. t.
M. Carolus *de Montigny*, 4. vis. ex. ser.
M. Joannes *de Vienne*, 5. vis. orat.
Nicolaus *Coliquet*, ædit. sart. excit.
Pontius *Mengin*, empt. disp. prom. hortulan. vis. noct.
Renatus *Simonet*, coq. pistor.
PP. 8, mag. 4, ff. 3. = 15 Univ.

1699-1700.

R. P. Edmundus *Gallard*, rector 5 Dec. 1697, conf. t.
P. Franc. *de Laubrussel*, conc. p. quadrag.

P. Petrus *Coqueley*, præs. sod. artif. præf. schol. eccles. conf. t.
P. Claudius *Tresse*, præs. sod. optim. præf. spir. admon. conf. t. cons.
P. Hubertus *Parisot*, procurator. conf. t. cons.
P. Nicasius *Roland*, min. præf. san. conf. t. cons.
P. Gabriel *Thiroux*, L. physic. conf. t.
P. Joann. *Aubry*, L. logic. præs. sod. schol.
M. Claudius *Dogny*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Joann. Franc. *Denis*, hum.
M. Carol. Claud. *de Montigny*, 3. vis. ex. mat.
M. Franc. Joann. *de Vienne*, 4. vis. ex. ser.
M. Joann. *Pichon*, 5. vis. orat.
Nicolaus *Coliquet*, jan. æd. sart. excit.
Pontius *Mengin*, empt. disp. promus, hortul. vis. noct.
Joann. *Roussel*, coq. pistor.
PP. 8. mag. 5, ff. 3. = 16 Univ.

1700-01.

R. P. Joann. *Bordois*, rector 7 Dec. 1700, conf. t.
P. Nicasius *Roland*, min. præf. san. conf. t. cons.
P. Petrus *Coqueley*, præs. sod. artif. præf. eccles. conf. t.
P. Claudius *Tresse*, præs. sod. optim. præf. spir. adm. conf. NN. et t. cons.
P. Hubertus *Parisot*, procur. conf. t. cons.
P. Ludovicus *Laguille*, conc. adv. et quadrag. conf. NN. 2us, conf. t.
P. Edmundus *Gallard*, senex.
P. Joann. *Aubry*, L. physic. conf. t.
P. Alexander *Gaucher*, L. logic. præs. sod. schol.
M. Julianus *Matinet*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Gabriel *Henry*, hum. vis. ex. mat.
M. Antonius *Villiers*, 3.
M. Petrus *Foynat*, 4. vis. ex. ser.
M. Andreas *Jouffroy*, 5. vis. or.
Nicolaus *Coliquet*, jan. æd. sart. infirm. excit.
Pontius *Mengin*, empt. disp. promus, hortul. vis. noct.
Nicolaus *Benoist*, pistor, coq.
PP. 9. mag. 5, ff. 3 = 17 Univ.

1701-02.

R. P. Joannes *Bordois*, fit rector Divionen. Nov. 1701, novus rector P. Joann. *Saget*, 15 Nov. 1701.
P. Ludov. *Laguille*, min. præf. san. conc. adv. et quadrag. Virduni.
P. Petrus *Coqueley*, præs. sod. artif. conf. t. cons.
P. Claudius *Tresse*, præs. sod. optim. præf. spir. admon. conf. t.
P. Joseph. *Laguille*, procur. conf. t. cons.
P. Petrus *Debouilly*, præf. schol. conf. t. cons.
P. Alexander *Gaucher*, L. physicæ, præs. sod. schol. conf. t.
P. Ludov. *Dumesnil*, L. logic. conf. t.
M. Claud. Jos. *Basson*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Lazarus *Thiraux*, hum.
M. Anton. Alex. *Dartois*, 3. vis. ex. mat.
M. Alexius *Nobla*, 4. vis. ex. ser.
M. Stephanus *Clerget*, 5. vis. or.
Pontius *Mengin*, empt. prom. disp. hortul. vis. noct.
Joannes *Roussel*, pistor, coquus.
Stephanus *Brachet*, æd. sart. infirmar. excit.
PP. 8. mag. 5, ff. 3. = 16 Univ.

1702-03.

R. P. Joann. Nic. *du Poncet*, rector 31 Mart. 1702. P. *Saget*, fit soc. provinc.
P. Jacob. *du Bart*, min. præf. san. præf. schol. conc. t. N. conf. t.

P. Petrus *Coqueley*, præs. sod. artific. conf. t.
P. Nicolaus *Audry*, præf. spir. admon. casuista dom. conf. NN. et t.
P. Franc. de *Laubrussel*, præs. sod. optim. conc.. p. urbem, conf. t.
P. Joseph. *Laguille*. procur. conf. t.
P. Petrus *de Bouilly*, conc. adv. et quadrag. in eccles. SS. Simplicii et Martini. conf. t.
P. Ludovicus *du Mesnil*, L. physic. præs. sod. schol. conf. t.
P. Claudius Henricus *Villiain*, L. logicæ, conf. t.
M. Eustachius *Dordon*, rhet. LL. ad. m.
M. Anton. Alex. *d'Artois*, hum. biblioth.
M. Nicol. *Bigeard*, 3. vis. ex. mat.
M. Stephan. *Clerget*. 4. vis. ex. ser.
M. Petrus Franc. *Bresson*, 5.-6. vis. orat.
Pontius *Mengin*, Joann. *Roussel*, Stephanus *Brachet*, } uti 1701-02.
PP. 9. mag. 5. ff. 3. = 17 Univ.

1703-04.

R. P. Joann. Nic. *du Poncet*, rector 31 Mart. 1702.
P. Joann. Franc. *Baltus*. min. præf. san. præf. schol. cons. conc. conf. t.
P. Petrus *Coqueley*, præs. sod. opific. præf. eccles. conf. NN. 2us, cons. conf. t. † 12 Maii 1704.
P. Franc. *de Laubrussel*, præf. sod. optim. conc. p. urbem, conf. t.
P. Nicolaus *Audry*, præf. spir. adm. casuista, conf. NN. et t. fit provinc. 3 Nov. 1704.
P. Joseph *la Guille*, procur. conf. t.
P. Martinus *Jarosson*, conc. adv. quadrag. in cathedr.
P. Claudius Henric. *Villiain*. L. phys. præs. sod. schol. conf. t.
P. Ludov. *du Mesnil*, L. logic. conf. sod. schol. et t.
M. Petrus *Maucolot*, rhet. præf. LL. adm.
M. Nicol. *Bigeard*, hum. bibl.
M. Henric. *Laprost*, 3. vis. ex. mat.
M. Petrus Franc. *Bresson*, 4. vis. ex. ser.
M. Ludovicus *Corriage*, 5. vis. orat.
FF. 3. iidem uti 1701-02 et 1702-03.
PP. 9. mag. 5. ff. 3. = 17 Univ.

1704-05.

R. P. Carol. Franc. *de Machaut*, rector 8 Nov. 1704. conf. t.
P. Christoph Ignat. *de Chilly*, min. præf. san. conf. t. cons. conc.
P. Joseph *le Ferre*, præs. sod. opif. et præf. schol. et Eccles. conc. p. urbem. conf. t.
P. Franc. *de Laubrussel*, præs. sod. optim. conc. p. urbem. conf. NN. 2us. conf. t.
P. Nicolaus *Guérin*, præf. spir. adm. cons. de rebus. conf. NN. et t.
P. Joseph. *la Guille*, procur. conf. t.
P. Claudius Henricus *de Villiain*, L. physic. præf. sod. schol.
P. Guilelm. Henric *Cazotte*, L. logic. conf. sod. schol et t. conc. p. urbem.
M. Christophorus *Vautrin*. rhet. præf. LL. a. m.
M. Joann. *la Prost*, hum. bibl.
M. Joann. *Pichon*. 3. vis. ex. mat.
M. Ludov. *Corriage*. 4. vis. ex. ser.
M. Raymund. *Sauge*, 5. vis. orat.
Pontius *Mengin*. empt. disp. prom. hortul. vis. noct.
Joann. *Harmand*. coq. pistor.

Carolus *Gérardin*, sartor. ædit. infirm. sanit. excitator.
Leodegarius *Fusin*, œconomus in præd. Marivallensi.
PP. 8, mag. 5, ff. 4. = 17 Univ.

1705-06.

R. P. Carol. Franc. *de Machaud*, rector 8 Nov. 1704, V. provinciales cons. prov.
P. Nicolaus *Guérin*, min. præf. san. præf. eccles. biblioth. conf. t. cons.
P. Petrus *de Bouilly*, præs. sod. optim. præf. spir. admon. conf. NN. et t.
P. Petrus *Geoffroy*, præs. sod. opif. conf. NN. 2[us], conf. t.
P. Joseph. *Laguille*, procur. conf. t.
P. Hub. *Tribolet*, conc. conf. t.
P. Henric. *Cazotte*, L. phys. cons.
P. Guilelm. *Padinet*, L. logic. præs. sod. schol.
M. Ludov. *Rombuisson*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Joann. *Pichon*, hum. bibl.
M. Stephan. *Clerget*, 3. vis. ex. sen.
M. Claudius *Jannin*, 4. vis. ex. mat.
M. Ludovicus *Virenot*, 5. vis. orat.
FF. 4 iidem.
PP. 8, mag. 5, ff. 4. = 17 Univ.

1706-07.

R. P. Carol. Franc. *de Machaud*, rector 8 Nov. 1704, conf. t.
P. Nicolaus *Guérin*, min. præf. san. præf. eccles. conf. t. cons.
P. Petrus *de Bouilly*, præs. sod. optim. præf. spir. admon. conf. NN. et t. cons.
P. Petrus *Géoffroy*, præs. sod. opificum, conf. NN. 2[us], conf. t. cons.
P. Joseph. *Laguille*, procur. conf. t. cons.
P. Carolus *de Montberry*, conc. præf. schol. conf. t. cons.
P. Guilelmus *Oudinet*, L. phys. præs. sod. schol.
P. Franc. Xav. *Perinot*, L. logic. conf. t.
M. Joannes *Pichon*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Stephanus *Clerget*, hum.
M. Claudius *Jannin*, 3. vis. ex. mat.
M. Nicol. Memmius *de Vandeuil*, 4. vis. ex. ser.
M. Memmius *Gargam*, 5. vis. orat.
Pontius *Mangin*, empt. disp. promus hort. vis. noct.
Joann. *Hermand*, coq. pistor.
Quirinus *Mousseau*, jan. æd. sartor. excit.
Leodegarius *Fazin*, in præd. Marivallensi.
PP. 8, mag. 5, ff. 4. = 17 Univ.

1707-08.

R. P. Carol. Franc. *de Machaud*, 8 Nov. 1704, rector conf. t.
P. Nicolaus *Guérin*, min. præf. san. conf. t. cons.
P. Petrus *de Bouilly*, præs. sod. optim. præf. spir. adm. conf. NN. et conf. t. cons.
P. Georg. Anton. *de Vorge*, præs. sodal. opificum. conf. NN. 2[us], conf. t.
P. Richard. *le Cerf*, procur. conf. t. cons.
P. Carolus *Montberry*, conc. præf. eccles. scholar. cons. dimissus.
P. Franc. Xav. *Perinot*, L. phys. conf. t.
P. Alexius *Petit*, L. logic. præs. sod. schol.
M. Stephanus *Clerget*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Claudius *Jannin*, hum. adj. bibl.
M. Nic. Memm. *de Vandeuil*, 3. vis. ex. ser.
M. Nic. *Foulon*, 4. vis. ex. mat.
M. Memm. *Gargam*. 5. vis. orat.
Leodegar. *Fazin*, empt. disp. prom. hortul. vis. noct.

Petrus *Desistre*, coq. pistor.
Quirinus *Mousseaux*, ædit. sart. infirm. excit.
PP. 8, mag 5, ff. 3. = 16 Univ.

1708-09.

R. P. Ludovicus *Laguille*, rect. 2 Oct. 1708, conf. t.
P. Nicolaus *Guérin*, min. præf. san. conf. t. cons.
P. Petrus *de Bouilly*, præs. sod. optimatum, præf. spir. admon. conf. NN. t.
P. Richard. *le Cerf*, procur. conf. t. cons.
P. Prisc. *Faultrier*, præf. schol. conc. conf. NN. 2us, conf. t. cons.
P. Joseph. *Laguille*, præs. sod. opific. cons. conf. t.
P. Odilo *Valut*.
P. Alexius *Petit*, L. phys. conf. t.
P. Joseph. *Conat*, L. logic. præs. sod. schol.
M. Joann. Claud. *Jannin*, rhet. præf. LL. adm.
M. Nicol. *Philippin*, hum. bibl.
M. Nicol. *Foulon*, 3. vis. ex. mat.
M. Memm. *Gargam*, 4. vis. ex. ser.
M. Joann. Bapt. *Menissier*, 5. vis. orat.
Petrus *Fonmet*, empt. disp. hortul. vis. noct.
Joann. *Bomelin*, coquus.
Georg. *Gillet*, ædit. sartor. excit.
PP. 9, mag. 5, ff. 3. = 17 Univ.

1709-10.

R. P. Ludovicus *Laguille*, rect. 2 Oct. 1708.
P. Nicolaus *Guérin*, min. præf. san. biblioth. cons.
P. Petrus *Bouilly*, præs. sod. optim. præf. spir. adm. præf. eccles. cons. conf. NN. et t.
P. Richardus *le Cerf*, præs. sod. opificum, proc. conf. t. cons.
P. Joann. *Macheron*, præf. schol. conc. p. urbem, conf. t. cons.
P. Odilo *Valut*, conf. t.
P. Bartholom. *Guenichot*, conc. adv. et quadrag.
P. Alexius *Petit*, L. physic. præs. sod. schol. conf. t.
P. Joseph. *Conat*, L. logic. conf. t.
M. Nicolaus *Foulon*, rhet. præf. LL. ad m.
M. Memmius *Gargam*, hum. adj. bibl.
M. Joann. Bapt. Carol. *Mathias*, 3. vis. ex. ser.
M. Valerianus *Garnier*, 4. vis. ex. mat.
M. Joann. Franc. *du Saussoy*, 5. vis. orat.
Petrus *Fonmet*, empt. disp. prom. hortul. vis. noct.
Joann. *Bomblain*, coq. pistor.
Remigius *Gillet*, æd. sart. infirmar. excit.
PP. 9, mag. 5, ff. 3. = 17 Univ.

1710-11.

Non habetur.

R. P. Ludovicus *Laguille*, rect. ad 13 Maii 1712, Virduni.

1711-12.

R. P. rector vacat.
P. Petrus *de Bouilly*, præs. sod. optim. cons. conf. t.
P. Nicolaus *Guérin*, min. præf. san. cons. conf. t.
P. Richard. *le Cerf*, proc. cons. conf. t.
P. Petrus *Geoffroy*, præs. sod. opif. præf. spir. admon. conf. NN. et t.
P. Hubertus *Tribolet*, conc. præf. schol. conf.
P. Christophor *Vautrin*, L. physic.
P. Carol. Franc. *Delisle*, L. logic. præs. sod. artif.
P. Joann. *Rocher*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Joann. Carol. *Mathias*, hum.
M. Valer. Bern. *Garnier*, 3.
M. Joann. *Donner*, 4. vix. ex. ser.

M. Petrus *Coubom*, 5. vis. ex. mat. et orat.
Petrus *Fournet*, disp. empt. promus, hort. vis. noct.
Joann. *Bomblin*, coq. pistor.
Remig. *Gillet*, æd. sart. infirm. excitator.
PP. 8, mag. 4, ff. 3. = 15 Univ.

1712-13.

R. P. Joann. Nic. *du Poncet*, rector 23 Mai 1712.
P. Nicolaus *Guérin*, min. præf. san. conf. t. cons.
P. Richard *le Cerf*, procur. conf. t. cons.
P. Petrus *Geoffroy*, præs. sod. opific. præf. spir. admon. conf. NN. et t. cons. casuista.
P. Joann. *Macheron*, præs. sod. optim. conf. t. cons.
P. Carolus *de Lisle*, L. phys. præs. sod. schol. conf. t.
P. Christophor. *Vautrin*, L. logic.
M. Joann. *Mathias*, rhet. præf. LL. ad. m.
M. Valerianus *Garnier*, hum.
M. Remig. *Pernet*, 3. vis. ex. ser.
M. Franc. Lud. *de Tello*, 4. vis. ex. mat.
M. Joann. Lud. *Raussin*, 5. vis. orat.
Remigius *Gillet*, sart. ædit. excitator, infirm.
Joann. *Lorrain*, coq. pist.
Carolus *la Garde*, empt. disp. prom. hortul. vis. noct.
PP. 7, mag. 5, ff. 3. = 15 Univ.

1713-14.

R. P. Joann. Nic. *du Poncet*, rector, etc. uti supra.
P. Nicol. *Guérin*, min. etc. uti supra.
P. Richardus *le Cerf*, procur. etc. uti supra.
P. Petrus *Geoffroy*, præf. spir. etc. uti supra.
P. Joann. *Macheron*, præs. sod. opt.
P. Joseph. *la Guille*, præf. schol. conc. conf. t.
P. Christoph. *Vaultrin*, L. phys.
P. Joseph. *Conat*, L. logic. præs. sod. schol.
M. Valerianus *Garnier*, rhet. præf. LL. a. m. acad. græc.
M. Joann. Franc. *Vayriot*, hum. vis. ex. mat.
M. Henric. *Massonet*, 3. vis. ex. ser.
M. Joseph. *Coulot*, 4.
M. Paulus *du Poisson*, 5.-6. vis. orat.
FF. 3. iidem uti supra.
PP. 8, mag. 5, ff. 3. = 16 Univ.

1714-15.

R. P. Joann. Nic. *du Poncet*, 23 Maii 1712, conf. t.
P. Christoph. Ignat. *de Chilly*, min. præs. san. conf. t.
P. Nicolaus *Guérin*, præf. spir. admon. præf. eccles. cons.
P. Petrus *Geoffroy*, præs. sod. opific. conf. NN. 2[us], conf. t. cons.
P. Richardus *le Cerf*, procur. conf. t. cons.
P. Joann. *Macheron*, præs. sod. optim. conf. t. cons.
P. Ludovic. *de Rombuisson*, præf. schol. conc. conf. t.
P. Joseph. *Conat*, L. phys. præs. sod. schol. conf. t.
P. Claudius *Jacquemin* junior, L. Logic. conf. t.
M. Carolus *Gauthier*, rhet. præf. LL. a. m. acad. græc.
M. Jacobus *de Saussey*, hum.
M. Richard. *Lallemand*, 3. vis. ex. mat.
M. Paulus *du Poisson*, 4. vis. ex. ser.
M. Joseph. *Grangier*, 5. vis. or.
Joann. *Fordevel*, empt. disp. prom. hortul. vis. noct.
Remigius *Gillet*, æd. sartor, excitator.
Carolus *la Garde*, coq. pistor.
PP. 9, mag. 5, ff. 3. = 17 Univ.

1715-16.

R. P. Nicolaus *Audry*, rector 21 Jan. 1715.

P. Ignatius *de Chilly*, min. præf. san. cons.
P. Joannes *du Poncet*, præf. spir. admon. cons.
P. Richard. *du Cerf*, procur.
P. Bernard. *Guidot*, præs. sod. opific. conf. NN. 2us, cons.
P. Joannes *Macheron*, præs. sod. optim.
P. Henricus *la Prost*, præf. schol.
P. Claudius *Jacquemin* junior, L. physic.
P. Joseph. *Conat*, L. logic. præs. sod. schol. cons.
M. Leo *Couderc*, rhetor. præf. LL. a. m acad. græc.
M. Antonius *Stackler*, hum. vis. ex. ser.
M. Memmius *Jourdain*. 3. vis. ex. mat.
M. Carolus *Baudot*, 4. biblioth.
M. Joann. *Thoilley*, 5. vis. orat.
FF. 3. iidem ut 1714-15.
PP. 9, mag. 5, ff. 3. = 17 Univ.

1716-17.

R. P. Nicolaus *Audry*, rector 21 Junii 1715.
P. Nicolaus *Benoist*, min. præf. san. cons.
P. Richard. *le Cerf*, procurator.
P. Bernard. *Guidot*, præf. sod. opific. conf. NN. 2us, cons.
P. Joann. *Macheron*, præs. sod. optim. cons.
P. Ludovic. *de Rombuisson*, præf. spir. adm. præf. schol. cons.
P. Ludovicus *Grangier*, L. phys.
P. Joann. Franc. *Laythier*, L. logic. præs. sod. schol. bibl.
P. Petrus *Bresson*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Memmius *Jourdain*, hum. præs. acad. græcæ.
P. Dionysius *Bonnet*, 3. præf. ecclesiæ.
M. Ludovicus *Raussin*, 4. vis. ex. mat.
M. Joannes *Thoilley*, 5.-6. vis. orat.
Joannes *Forderel*, empt. disp. prom. hortul. vis. noct.
Carolus *de la Garde*, coq. pist.
Franc. *Husson*, sart. æduituus excitator.
PP. 10, mag. 3, ff. 3. = 16 Univ.

1717-18.

R. P. Nicolaus *Audry*, rector 21 Junii 1715.
P. Nicolaus *Canelle*, min. præf. san. cons.
P. Richard. *le Cerf*, procurator.
P. Jacobus *Fyfe*. præf. schol. cons. præf. spir. adm.
P. Bernard. *Guidot*, præs. sod. opific. conf. NN. 2us, cons.
P. Joann. *Macheron*, præs. sod. optim. cons.
P. Petrus *Saleur*, conc. in dicec. Tullensi.
P. Franc. Xav. *Laythier*, L. physic. præs. sod. schol.
P. Anton. *Viart*, L. logicæ.
M. Petrus *du Verger*, rhet. præf. LL. a. m. acad. græc.
M. Joann. Maximil. *Yoris*, hum.
M. Ludov. *Raussin*, 3. vis. ex.
P. Dionys. *Bonnet*, 4. præf. eccles.
M. Ludovic. *Patouillet*, 5. vis. orat.
Joann. *Forderel*, empt. disp. prom. vis. noct.
Carolus *de la Garde*, coquus pistor.
Petrus *Perinet*, ædit. sartor, excitator.
PP. 10, m. 4. ff. 3. = 17 Univ.

1718-19.

R. P. Nicolaus *Audry*.
P. Nicolaus *Canelle*, cons.
P. Richard. *le Cerf*, cons.
P. Jacobus *Fyfe*, cons.
P. Bernard. *Guidot*,
P. Joann. *Macheron*, cons.
P. Anton. *Viart*, L. physic.
} cætera ut supra.
P. Franc. Xav. *Laythier*, L. logic. præf. eccles. præs. sod. schol. biblioth.
M. Joann. *Metzinger*, rhet. præf. LL. a. m.

M. Claud. *Philebert*, hum. vis. ex. mat.
M. Augustin. *Noiret*, 3. vis. ex. ser.
M. Ludovic. *Patouillet*, 4.
M. Nicolaus *Chrétien*, 5. vis. orat.
Joann. *Fordevel*, empt. disp. prom. vis. noct.
Petrus *Perinet*, ædit. sart. excit.
Joann. *de la Haut*, coq. pistor.
PP. 8, m. 5, ff. 3. = 16 Univ.

1719-20.

R. P. Ludovicus *Jacquesson*, rector 18 Mart. 1719.
P. Nicolaus *Canelle*, min. præf. san. cons.
P. Richardus *le Cerf*, procur. cons.
P. Jacobus *Fyfe*, conf. NN. 2us, cons.
P. Guilelmus *Cazotte*, præf. schol.
P. Bernardus *Guidot*, præs. sod. opific. præf. spir. adm. conc. adv. et quadrag. Mussiponti.
P. Joann. *Macheron*, præs. sod. optimatum, cons.
P. Franc. Xav. *Laythier*, L. physic. præs. sod. schol. præf. eccles.
P. Augustinus *Noyron*, L. logic.
M. Bernard. *Philibert*, rhet. præf. LL. a. m. biblioth.
M. Augustin. *Noirot*, hum. præs. acad. græcæ.
M. Ludovicus *Patouillet*, 3.
M. Hubert. *Malcuit*, 4. vis. ex. mat.
M. Thomas *du Fumeron*, 5. vis. orat.
Joann. *Fordevel*, empt. disp. prom. hortul. vis. ex. ser. et noct.
Petrus *Perinet*, æd. sart. excit.
Joann. *de la Haut*, coq. pistor.
PP. 9, mag. 5, ff. 3 = 17 Univ.

1720-21.

R. P. Ludovicus *Jacquesson*, rector 18 Mart. 1719.
P. Nicolaus *Canelle*, min. cons. præf. san.
P. Richard. *le Cerf*, proc. cons.
P. Jacobus *Fyfe*, præf. spir. adm. cons. conf. NN.
P. Joann. *Macheron*, præs. sod. optim. cons.
P. Bernard. *Guidot*, præs. sod. opific. conf. NN. 2us.
P. Petrus *Noiron*, præf. schol.
P. Augustinus Ludovic. *Noiron*, L. physicæ.
P. Franc. Xav. *Laythier*, L. logic. præs. sod. schol. præf. eccles.
M. Ludovicus *Yoris*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Ludovic. *Patouillet*, hum. vis. ex. mat.
M. Joann. *Durant*, 3. vis. ex. ser.
M. Augustin. *Noirot*, 4. præs. acad. græcæ, biblioth.
M. Thomas *du Fumeron*, 5.-6. vis. orat
Petrus *Perinet*, æd. sartor, excitator.
Joann. *de la Haut*. disp. coq.
Jacobus *Maret*, pistor, promus hortul. vis. noct.
PP. 9, mag. 5, ff. 3. = 17 Univ.

1721-22.

R. P. Ludov. *Jacquesson*, rector 18 Mart. 1719.
P. Nicolaus *Canelle*, min. præf. san. cons.
P. Simon *Rousseaux*, cons.
P. Richard. *le Cerf*, procur.
P. Jacobus *Fyfe*, præf. spir. admon. cons.
P. Bernardus *Guidot*, præs. sod. opif. conf. NN. 2us.
P. Joann. *Macheron*, præs. sod. optim.
P. Antonius *le Molle*, præf. scholar. cons.
P. Franc. Xav. *Laythier*, L. phys. præs. schol. sod. præf. eccles.
P. Joseph. *Marcol*, L. logicæ.
M. Joseph. *Grangier*, rhetor. præf. LL. a. m. acad. græc.

M. Anton. *Hennin*, hum. vis. ex. mat.
M. August. *Noirot*, 3. biblioth.
M. Thomas *du Fumeron*, 4. vis. ex. ser.
M. Joann. *Petit*, 5. et 6. vis. or.
Petrus *Perinet*, æd. sart. excit.
Joann. *de la Haut*, empt. coq. vis. noct.
Anton. *Tzeder*, pist. promus hortul.
PP. 10. mag. 5, ff. 3. = 18 Univ.

1722-23.

R. P. Joseph. *Tresse*, rector 18 April. 1722.
P. Nicol. *Canelle*, min. præf. san. cons.
P. Simon *Rousseaux*, præf. spir. admon. cons.
P. Richard. *le Cerf*, procur.
P. Odilo *Valut*.
P. Bernard. *Guidot*, præs. sod. artif. casuista dom. alter. conf. NN.
P. Joann. *Macheron*, præs. sod. optim.
P. Anton. *le Molle*, præf. schol. præf. eccles cons.
P. Joseph. *Marcol*, L. physic. cons.
P. Jacobus *Raussin*, L. logic. præs. sod. schol.
M. Anton. *Hennin*, rhet. præf. LL. a. m. acad. græc.
M. Joann. *Saleur*, hum.
M. Thomas *du Fumeron*, 3. bibl. vis. ex. mat.
M. Joann. Petit, 4. vis. ex. ser,
M. Jacobus *Coquey*, 5.-6. vis. or. catechista.
Petrus *Perinet*, coq. disp. vis. noct.
Joann. *la Haut*, prom. hortul.
Anton. *Molinet*, æd. sart. excit.
PP. 10, mag. 5, ff. 3. = 18 Univ.

1723-24.

R. P. Joseph. *Tresse*, rector 18 Apr. 1722.
P. Nicolaus *Canelle*, min. præf. san. cons.
P. Simon *Rousseaux*, præf. spir. admon. cons.
P. Richard. *le Cerf*, cons. proc.
P. Bernard. *Guidot*, præs. sod. opific. conf. NN. 2us.
P. Joann. *Macheron*, præs. sod. optim. cons.
P. Nicolaus *Denise*, præf. eccl.
P. Jacobus Anton. *Dillon*, præf. schol.
P. Jacobus *Raussin*, L. physic. præs. sodal. schol.
P. Joseph. *Donner*, L. logic.
M. Carolus *Fossy*, rhet. præf. LL. a. m. acad. græc.
M. Thom. *du Fumeron*, hum. adj. biblioth.
M. Joann. Bapt. *Desprez*, 3. vis. ex. mat.
M. Jacobus *Cocquey*, 4. vis. ex. ser.
M. Joann. Petrus *Capet*, 5.-6. vis. orat.
Petrus *Perinet*, coquus. empt. vis. noct.
Petrus *Collot*, promus, hortul.
Anton. *Molinet*, æd. sart. excit.
PP. 10, mag. 5, ff. 3. = 18 Univ.

1724-25.

R. P. Joseph. *Tresse*, rector, 18 April. 1722.
P. Nicolaus *Canelle*, min. præf. san. conf.
P. Simon *Rousseaux*, præf. spir. adm. cons.
P. Richard. *le Cerf*, procur. cons.
P. Bernardus *Guidot*, præs. sod. opific. casuista domest. conf. NN. 2us, direct. stud. mag. 4. et 5.
P. Joann. *Macheron*, præs. sod. optim. cons.
P. Nicol. *Denise*, præf. eccles.
P. Anton. Dionys. *Bonnet*, præf. schol.
P. Joseph. *Donner*, L. physic.
P. Joann. *Prevost*, L. logic. præs. sod. schol.
M. Thom. *du Fumeron*, rhet. præf. LL. a. m. acad. græc.

M. Joann. Jos. *Lichtlé*, hum. biblioth.
M. Joann. Wolfgang. *Kieffer*, 3. vis. ex. mat.
M. Joann. Lud. *Villesme*, 4. vis. ex. ser.
M. Franc. *Henriot*, 5. vis. orat.
Claudus *Christophe*, coquus et adjut. hortul. † 31 Jul. 1725.
Damianus *Laignet*, hortulan. empt. prom. vis. noct.
Anton. *Molinet*, jan. ædit. sartor. excit.
PP. 10, mag. 5, ff. 3. = 18 Univ.

1725-26.

R. P. Joann. Franc. *Baltus*, rector, 22 Jul. 1725.
P. Nicolaus *Canelle*, min. præf. san. conf.
P. Simon *Rousseaux*, præf. spir. adm. conf.
P. Richard. *le Cerf*, procur.
P. Joseph. *Tresse*.
P. Bern. *Guidot*, præs. sod. opific. conf. NN. 2us, casuista direct. stud.
P. Joann. *Macheron*, præs. sod. optim. cons.
P. Nicolaus *Denise*, præf. ecclesiæ.
P. Joann. *Prévost*, L. physic. præs. sod. schol.
P. Joann. Bapt. *Menissier*, L. logic. direct. stud.
P. Henricus *la Prost*, præf. schol. conc. adv. et quadrag. Mussiponti.
M. Carol. Lud. *Duhamel*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Onesimus *Emon*, hum. bibl.
M. Anton. *Survillat*, 3. vis. ex. mat.
M. Joann. Franc. *Huguin*, 4. vis. ex. ser.
M. Joann. Eleon. *Boutelier*, 5. vis. or.
Damian. *Laigret*, empt. prom. vis. noct.
Anton. *Molinet*, jan. æd. sart. excit.
Henric. *Petitjean*, cop. hortul.
PP. 11, mag. 5, ff. 3. = 19 Univ.

1726-27.

R. P. Joann. Franc. *Baltus*, 22 Julii 1725, conf. t.
P. Joseph. *Tresse*, min. præf. san. cons.
P. Simon *Rousseaux*, conf. NN. 2us, cons.
P. Richard. *le Cerf*, præf. spir. admon. rationum auditor.
P. Nicolaus *Canelle*, procur. conf.
P. Joann. *Macheron*, præs. sod. optim. cons.
P. Nicolaus *Denise*, præf. eccles.
P. Petrus *Saleur*, præs. sod. opific.
P. Henricus *la Prost*. præf. schol. et sodal. schol.
P. Petrus Ernest. *Dubreuil*, L. physic.
P. Jacobus *Raussin*, L. logic.
M. Ones. *Emon*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Franc. Laur. *Gueldin*, hum.
M. Claud. Joann. *Bichot*, 3. vis. ex. mat.
M. Paul. Franc. *Hebert*, 4. vis. ex. ser.
M. Benignus *de Machero*, 5. vis. orat.
Damian. *Laigret*, empt. promus. hortul. vis. noct. † 28 Sept. 1727.
Remigius *Morot*, ædit. sartor.
Franc. Henric. *Petitjean*, coq. excit.
PP. 11, mag. 5, ff. 3. = 19 Univ.

1727-28.

R. P. Joann. Franc. *Baltus*, rector, 22 Jul. 1725, conf. t. dirigit studia 3. 4. 5.
P. Joseph. *Tresse*, min. præf. san. cons.
P. Simon *Rousseaux*, conf. NN. 2us, cons.
P. Richard. *le Cerf*, præf. spir. admon. auditor rationum. cons. † 5 Maii 1728.
P. Joann. *Macheron*, præs. sod. optim.
P. Petrus *Saleur*, præs. sod. opif.

P. Nicolaus *Canelle*, procurator.
P. Henric. *la Prost*, præf. schol. præs. sod. schol.
P. Nicolaus *Denise*, præf. eccl. cons.
P. Jacobus *Raussin*, L. physic.
P. Petrus Ernest. *Dubreal*, L. logicæ.
M. Petrus *Adami*, rhet. præf. LL. a. m. acad. græc.
M. Claud. Joann. *Bichot*, hum. adj. biblioth.
M. Joann. Lud. *Villesme*, 3. vis. ex. mat.
M. Benignus *de Machero*, 4. vis. ex. ser.
M. Carolus *Wilhelmi*, 5. vis. orat.
Desiderius *Fremy*, empt. prom. hortul. vis. noct.
Georg. *Butterweck*, ædit. sartor.
Henric. Franc. *Petitjean*, coq. excitator.
PP. 11, mag. 5, ff. 3. = 19 Univ.

1728-29.

R. P. Edmund. *Charon*, 23 Oct. 1728.
P. Joseph. *Tresse*,
P. Simon *Rousseaux*,
P. Joann. *Macheron*,
P. Nicolaus *Denise*,
P. Petrus *Saleur*,
P. Henricus *la Prost*,
P. Nicolaus *Canelle*, } uti supra.
P. Christoph. Ignat. *de Chilly*, præf. spir. adm. auditor rationum, cons.
P. Jacobus *Raussin*, L. physic.
P. Petrus Ernest *Dubreuil*, L. logicæ.
M. Claud. Joann. *Bichot*, rhet. præf. LL. a. m. acad. græc. dirigit stud. mag. 5.
M. Joann. Lud. *Villesme*, hum. adj. biblioth.
M. Leopold. *Oppel*, 3. vis. ex. mat.
M. Franc. Ignat. *Geiger*, 4. vis. ex. ser.
M. Carol. *Wilhelmi*, 5. vis. orat.
Desiderius *Fremy*, empt. prom. vis. noct.
Georg. *Butterweck*, ædit. sartor.
Philippus *Levasseur*, coq. hortul. excitator.
PP. 11, mag. 5, ff. 3. = 19 Univ.

1729-30.

R. P. Edmundus *Charon*, rector 23 Oct. 1728, conf. t.
P. Joseph. *Tresse*, min. præf. san. cons.
P. Simon *Rousseaux*, conf. NN. 2um, cons. † 19 Dec. 1729.
P. Christ. Ignat. *de Chilly*, præf. spir. admon. auditor rationum, cons
P. Petrus *Geoffroy*, præs. sod. optimat.
P. Nicol. *Denise*, præf. eccles.
P. Nicol. *Canelle*, proc. cons.
P. Petrus *Saleur*, præs. sod. opificum.
P. Henricus *la Prost*, præf. schol. præs. sod. schol.
P. Jacobus *Raussin*, L. phys.
P. Petrus Ernest. *Dubreuil*, L. logic.
M. Joann. Ludov. *Willesme*, rhet. præf. LL. a. m. acad. græc. dir. stud. mag. 5.
M. Leopold. *Oppel*, hum. bibl. adjut.
M. Joann. Bapt. *Desprès*, 3.
M. Carolus *Wilhelmi*, 4. vis. ex. mat.
M. Joann. Bapt. *Rousseau*, 5. vis. ex. ser. et orat.
Desiderius *Fremy*, empt. promus, vis. noct.
Georgius *Butterweck*, æd. sart.
Philippus *Levasseur*, coquus hortul. excit.
PP. 11, mag. 5, ff. 3. = 19 Univ.

1730-31.

R. P. Edmund. *Charon*, uti supra.
P. Joseph. *Tresse*, uti supra.
P. Christ. Ignat. *de Chilly*, uti supra.
P. Petrus *Geoffroy*, uti supra, † 29 Oct. 1731.
P. Nicol. *Denise*, uti supra.
P. Nicol. *Canelle*, uti supra.

P. Petrus *Saleur*, uti supra.
P. Henricus *la Prost*, uti supra.
P. Petrus Ernest. *Dubreuil*, L. phys.
P. Joann. Bapt. *Hennequin*, L. logic.
M. Joann. Ludov. *Willesme*, uti supra.
M. Leopold. *Oppel*, uti supra.
M. Carol. *Wilhelmi*, 3.
M. Franc. Jos. *Schelve*, 4. vis. ex. mat.
M. Joann. Bapt. *Rousseau*, 5. vis. ex. ser. et orat.
Desiderius *Fremy*, empt. prom. vis. noct.
Georgius *Butterweck*, æd. sart.
Remigius *Charnot*, coq. hortul. excit.
PP. 10, mag. 5, ff. 3. = 18 Univ.

1731-32.

R. P. Franc. *Baltus*, rector 4 Dec. 1731.
P. Joseph. *Tresse*, min. præf. san. cons.
P. Christoph. Ign. *de Chilly*, præf. spir. adm. audit. ration. cons.
P. Nicolaus *Denise*, præf. eccl.
P. Nicolaus *Canelle*, procur. cons.
P. Joann. *Saleur*, præs. sod. opific.
P. Henricus *la Prost*, præf. schol. et sodal. schol.
P. Reginaldus *Cellier*, infirmus conf. NN. 2us.
P. Joann. Bapt. *Hennequin*, L. physicæ.
P. Petrus Ernest. *Dubreuil*, L. logicæ.
M. Leo *Oppel*, rhet. præf. LL. a. m. academ. græc. dir. stud. mag. 5.
M. Carol. *Wilhelmi*, 3. adj. biblioth.
M. Joann. Bapt. *Rousseau*, 4. vis. ex. mat.
M. Claudius *Lault*, 5. vis. ex. ser. et orat.
Desiderius *Fremy*, empt. prom. vis. noct.
Georgius *Butterweck*, æd. sart.
Franc. *Lallemant*, coq. hortul. excit.
PP. 11, mag. 5, ff. 3. = 19 Univ.

1732-33.

R. P. Franc. *Baltus*, uti supra.
P. Joseph. *Tresse*, uti supra, cons. † 29 Jan. 1733.
P. Christ. Ignat. *de Chilly*, uti supra, † 1 Jan. 1733.
P. Benedictus *Vetz*, conf. t. † 20 Apr. 1732, Metis; venit e coll. Virdun.
P. Nicolaus *Canelle*, uti supra, cons.
P. Joan. *Saleur*, uti supra, cons.
P. Petrus *Saleur*, uti supra.
P. Henricus *la Prost*, uti supra.
P. *Denise*, abiit Senones.
P. Reginaldus *Cellier*, uti supra, cons.
P. Petrus Ernest. *Dubreuil*, L. phys.
P. Ludovicus *Busselot*, L. logic.
M. Valentinus *Neef*, rhet. etc.
M. Franc. Joseph. *Schelée*, hum.
M. Rud. Ludov. *Duguè*, 3.
M. Claudius *Lault*, 4.
M. Joseph. *Desprès*, 5.
Desiderius *Fremy*, empt. prom.
Carolus *Jacquet*, sart. ædit.
Franc. *Lallemant*, coq. hort.
PP. 10, mag. 5, ff. 3. = 18 Univ.

1733-34.

R. P. Joann. Franc. *Baltus*, rector 4 Dec. 1731.
P. Joann. Ignat. *Josselin*, min. præf. san. cons. conc. p. quadrag.
P. Eustachius *de Blamont*, præf. spir. admon. cons.
P. Nicolaus *Canelle*, procurator cons.
P. Petrus *Saleur*, præs. sod. opific.
P. Ernest. *Dubreuil*, præs. sod. optim. cons.
P. Henricus *la Prost*, præs. sod. schol. præf. schol.
P. Ludovicus *Busselot*, L. physicæ.

P. Nicol. *Duport*, L. logicæ.
P. Hubertus *Hollande*, infirm.
P. Ludov. Anton. *Cuny*, conc. t. N.
M. Edmundus *Blandin*, rhet.
M. Joann. Franc. Michael. *Siffert*, hum.
M. Joann. Franc. *de la Porte*, 3.
M. Joseph. *Despres*, 4.
M. Petrus Math. *Charpentier*, 5.
Desiderius *Fremy*, empt. promus, vis. orat.
Franc. *Lallemant*, coq. hortul. vis. noct.
Nicolaus *Alexandre*, ædit. sart. excit.
PP. 11, mag. 5, ff. 3. = 19 Univ.

1734-35.

R. P. Joann. Franc. *Baltus*, rector 4 Dec. 1731, conf. t.
P. Joann. Ignat. *Josselin*, min. præf. san. conf. t. cons.
P. Eustach. *de Blamont*, præf. spir. admon. cons.
P. Nicolaus *Canelle*, proc. cons.
P. Petrus *Saleur*, præs. sod. optimatum, conf. t. cons.
P. Henric. *la Prost*, præs. sod. schol. præf. schol. conf. t.
P. Petrus Ernest. *Dubreuil*, præs. sod. opificum, conf. t.
P. Hubertus *Hollande*, conf. t.
P. Nicolaus *Duport*, L. physic.
P. Ludovicus *Bichelot*, conc. t. n.
P. Carolus *du Chemin*, L. logic.
M. Petrus Theodoric. *Mortier*, rhet. præf. LL. a. m.
M. Carol. Leop. *Louis*, hum.
M. Joseph. *Despre7*, 3. vis. ex. mat.
M. Petrus Math. *Charpentier*, 4. vis. ex. ser.
M. Joseph. *de Maugre*, 5. vis. orat.
Desiderius *Fremy*, empt. disp. vis. noct.
Franc. *Lallemand*, coq. hortul.
Joann. Bapt. *Alexandre*, ædit. sartor, promus excitator.
PP. 11, mag. 5, ff. 3. = 19 Univ.

1735-36.

R. P. Hubertus *Tribolet*, rector 16 Febr. 1735, conf. t.
P. Joann. Ignat. *Josselin*, min. præf. san. conf. t. cons.
P. Eustach. Franc. *de Blamont*, præf. spir. adm. cons. præf. eccles. conf. t.
P. Joann. Franc. *Baltus*.
P. Nicol. *Canelle*, procur. cons.
P. Henricus *la Prost*, præs. sod. schol. præf. schol. conf. t. cons.
P. Nicolaus *Foulon*, præs. sod. opific. conf. NN. 2us, conf. t.
P. Petrus Ernest. *Dubreuil*, præs. sod. optim. conf. t.
P. Carolus *du Chemin*, L. phys.
P. Ludov. Rodericus *du Gué*, L. logic.
M. Carol. Leopold. *Louis*, rhet.
M. Joseph. *Despre7*, hum.
M. Carolus *André*, 3. vis. ex. mat.
M. Joann. *de Maugre*, 4. vis. ex. ser.
M. Aug. Lud. *Noiron*, 5.
Desiderius *Fremy*, etc.
FF. 3. uti supra.
PP. 10, mag. 5, ff. 3. = 18 Univ.

1736-37.

R. P. Hubert. *Tribolet*, rector 16 Febr. 1735.
P. Joann. Ign. *Josselin*,
P. Eustach. *de Blamont*,
P. Nicol. *Canelle*,
P. Henricus *la Prost*,
P. Nicolaus *Foulon*,
P. Petrus. Ernest. *Dubreuil*, } uti supra.
P. Petrus *Duverger*, conc. p. advent.
P. Ludov. Petrus *du Gué*, L. physicæ.
P. Carolus *du Chemin*, L. logic.
M. Joseph. *Despre7*, rhet.
M. Mauritius *Braillon*, hum.
M. Joann. *de Maugre*, 3.
M. Joann. David *Varnier*, 4. vis. ex. mat.
M. Jacob. *Clerget*, 5. vis. ex. ser.
Desiderius *Fremy*, empt. promus, vis. noct.

Joann. Bapt. *Alexandre*, æd. sart. excitator.
Joann. *Frenet*, coq. hortul. vis. orat.
PP. 10, mag. 5, ff. 3. = 18 Univ.

1737-38.

R. P. Hubertus *Tribolet*, rector 16 Febr. 1735.
P. Nicolaus *Canelle*, min. proc. cons.
P. Henricus *la Prost*, præf. schol. præs. sod. schol. cons.
P. Petrus Ernest. *Dubreuil*, præf. spir. admon. cons. præs. sodal. optimatum.
P. Nicolaus *Foulon*, præs. sod. opificum, cons.
P. Carolus *du Chemin*, L. phys.
P. Ludov. Rodericus *du Gué*, L. logic.
M. Petrus *Morin*, rhet.
M. Mauritius *Braillon*. hum.
M. Franc. Anton. *Geiger*, 3.
M. Xaverius *Loyal*, 4.
M. Andr. Stanislaus *Fyan*, 5. vis. ad. ex.
FF. 3. iidem.
PP. 7, mag 5, ff. 3. = 15 Univ.

1738-39.

R. P. Nicolaus *Canelle*, rector 15 Aug. 1738.
P. Petrus Ernest. *Dubreuil*, min. præf. san. præs. sodal. optimatum. cons. præf. spir. admon.
P. Henricus *la Prost*, præs. sodal. schol. præf. schol.
P. Nicolaus *Foulon*, præs. sod. opificum, cons.
P. Christophor. *le Comte*.
P. Ludov. Rodericus *du Gué*, L. physic. cons.
P. Franc. Valentin. *Neef*, L. logicæ.
M. Mauritius *Braillon*, rhetor.
M. Joann. Anton. *Geiger*, hum.
M. Franc. Xav. *Loyal*, 3.
M. Andreas Stanisl. *Fyan*, 4.
M. Edmundus *Poullot*, 5.
Joann. Bapt. *Alexandre*, ædit. sartor. excit.
Joann. *Frenest*, promus hortulan. vis. orat.
Franc. *Chevalier*, coquus, empt. vis. noct.
PP. 7, mag. 5, ff. 3. = 15 Univ.

1739-40.

R. P. Nicolaus *Canelle*, rector 13 Aug. 1738.
P. Ernest. *Dubreuil*, min. præs. sod. optim. cons. præf. san.
P. Henricus *la Prost*, præs. sod. schol. præf. schol. cons.
P. Nicolaus *Foulon*, præs. sod. opific. præf. spir. adm. cons
P. Christophorus *le Comte*.
P. Franc. Valentin. *Neef*, L. physic. conf.
P. Joseph. Franc. *Mack*, L. logicæ.
M. Joann. Anton. *Geiger*, rhet.
M. Franc. Xaver. *Loyal*, hum.
M. Andr. Stanislaus *Fyan*, 3.
M. Edmundus *Poullot*, 4.
M. Gabriel. *du Blaisel*, 5.
Joann. Bapt. *Alexandre*, ædit. sart. vis. noct.
Joann. *Frenet*, coquus, dispens.
Henricus *Petit*. promus, excitator.
PP. 7, mag. 5, ff. 3. = 15 Univ.

1740-41.

R. P. Nicolaus *Canelle*, rector 13 Aug. 1738.
P. Petrus Ernest. *Dubreuil*, min. præf. san. præs. sod. optimat. cons.
P. Henricus *la Prost*, præf. schol. præs. sod. schol. cons.
P. Nicolaus *Foulon*, præs. sod. opific. præf. spir. adm. cons.
P. Nicolaus *Duport*, procur. cons.
P. Ludovicus, *Busselot*, conc. adv. et quadrag.
P. Joann. Bapt. *Bergerot*, conc. Dominicalis.
P. Joseph. Franc. *Mack*, L. phys.
P. Augustinus *Kolman*, L. logic.
M. Franc. Ign. *Loyal*, rhetor.

M. Andr. Stanisl. *Fyan*, hum.
M. Edmund. *Poullot*, 3. vis. ex.
M. Gabriel. Ant. *du Blaisel*, 4.
M. Carol. Franc. *Gascaire*, 5. vis. orat.
Joann. Bapt. *Alexandre*, æd. sart.
Joann. *Frenet*, disp. coquus.
Henricus *Petit*, promus, etc.
PP. 9, mag. 5, ff. 3. = 17 Univ.

1741-42.

R. P. Nicolaus *Duport*, rector 17 Nov. 1741.
P. Petrus Ernest. *Dubreuil*, min. præf. san. præs. sodal. optimatum.
P. Henricus *la Prost*, præf. schol. præs. sodal. schol. cons.
P. Nicolaus *Foulon*, præs. sodal. opificum, præf. spir. admon. cons.
P. Joann. Bapt. *Desprès*, proc. cons.
P. Memmius *Jourdain*, conc. quadrages.
P. Ludovicus *Herbeuval*, conc. conf. t.
P. Augustinus *Kolman*, L. phys.
P. Jacobus *Georgia*, L. logic.
M. Andreas Stanislaus. *Fyan*, rhet.
M. Anton. *Grandidier*, hum.
M. Carolus *Marcel*, 3. vis. 3us.
M. Gabriel. *du Blaisel*, 4. vis. 4us.
M. Franc. Ludov. *Brutel*, 5. vis. 2us.
Joann. *Rouget*, empt. coq. hortulanus.
Joann. Bapt. *Alexandre*, æd. sart. vis. 5us.
Henricus *Petit*, faber lignar. excit. vis. 1us, † 11 Maii 1743.
PP. 9, mag. 5, ff. 3. = 17 Univ.

1742-43 *deest*.

1743 15 *Dec*.

R. P. Nicol. *Duport*, rector 11 Nov. 1741.
P. Ernest. *Dubreuil*, præs. sod. optim. min. præf. san. cons.
P. Nicolaus *Foulon*, præs. sod. opific. præf. eccles. præf. spir. admon. cons.
P. Valerian. Bernard. *Garnier*, præf. scholar. cons.
P. Joann. Bapt. *Desprès*, procur. cons.
P. Franc. *Aubert*, conc. quadrages.
P. Franc. Conrad. *Pigenot*, L. phys. præs. sod. schol.
P. Jacobus *Georgia*, L. logicæ.
M. Petrus *Lavaray*, rhet.
M. Ludovic. *Reiner*, hum.
M. Franc. Ludov. *Brutel*, 3.
M. Dominicus *Kuhn*, 4. vis. 3us.
M. Claud. Barthol. *Deniot*, 5. vis. 4us.
Claudius *Dagognet*, sartor. ædit. vis. 2us.
Nic. Martin. *Brigaland*, empt. coq. vis. 5us.
Joann. *Paulus*, promus, hortul. excit. vis. 1us.
PP. 8, mag. 5, ff. 3. = 16 Univ.

1744-45.

R. P. Edmundus *Charron*, rector 25 Apr. 1745.
P. Nicolaus *Bigeart*, min. præf. san. cons.
P. Ernest. *Dubreuil*, præs. sod. optim. cons.
P. Nicolaus *Foulon*, præs. sod. opific. præf. spir. admon.
P. Valerian. Bern. *Garnier*, præf. schol. cons.
P. Joann. Bapt. *Desprez*, procurator. cons.
P. Gabriel *de Rosières*, conc. advent. et quadrag.
P. Franc. Conrad. *Pigenot*, L. logic. præs. sod. schol.
P. Jacobus *Georgia*, L. physic.
M. Ludovicus *Reiner*, rhet.
M. Joann. Carol. *Rosier*, hum.
M. Ludov. Stanisl. *Richard*, 3.
M. Joann. Bapt. *Martin*, 4. vis. 3us, exam.
M. Henricus *Coutrey*, 5. vis. 4us, exam.
Anton. *Detouche*, ædit. sartor. excit. vis. 1us matut.

Nicol. *Brigaland*, empt. coq. vis. 5us ser. nocturn.
Joann. *Paulus*, prom. hortulan. vis. 2us ser. orat.
PP. 9, mag. 5, ff. 3. = 17 Univ.

1745-46.
1° *ex impresso.*

R. P. Edmundus *Charron*, rector 25 Apr. 1745.
P. Nicolaus *Bigeard*, min. præf. san. conf. t. cons.
P. Ernest. *Dubreuil*, præs. sod. optim. conf. t. cons.
P. Nicolaus *Foulon*, præs. sod. opific. præf. spir. adm. cons. conf. NN. et t. præf. eccles. præf. casuum.
P. Joann. Bapt. *Despreẓ*, proc. conf. t. cons.
P. Anton. Joseph. *Vincent*. conc. festiv. præf. schol. conf. t.
P. Conrad. Franc. *Pigenot*, L. physic. ao. 5°, conf. t.
P. Joseph. *Despreẓ*, L. logic. ao. 3°, præs. sodal. schol. conf. t.
M. Zachar. Joseph. *Rousset*, rhet. mag. ao. 5°, præf. LL. a. m. academ. græcæ.
M. Philippus *Rosé*, hum. mag. ao. 4°, præf. biblioth.
M. Joann. Bapt. *Martin*, 3. ao. 4° mag. vis. 4us.
M. Henricus *Coutrey*, 4. ao. 2° mag. vis. 3us.
M. Petrus Jos. *Nikel*, 5. ao. 1° mag. vis. 2us, catech. ad famulos.
Nicol. *Taillard*, æd. sart. cur. inf.
Joann. *Rouget*, empt. coq. hort. vis. 5us.
Joann. *Paulus*, fab. lign. prom. excit. vis. 1us.
PP. 8, mag 5, ff. 3. = 16 Univ.

1746-47.
2° *impress.*

R. P. Edmund. *Charron*, rector 25 Apr. 1745, conf. t. cons. provinc.
P. Nicolaus *Bigeard*, min. præf. san. conf. t. cons.
P. Ernest. *Dubreuil*, præs. sod. optim. conf. t. cons.
P. Nicolaus *Foulon*, præs. sod. opific. præf. casuum, præf. spir. admon. conf. t. cons. † 23 Febr. 1747.
P. Joann. Bapt. *Despreẓ*, procurat. conf. t. cons. conf. 2us NN.
P. Anton. Jos. *Vincent*, conc. festiv. præf. schol. conf. t.
P. Joseph. *Despreẓ*, L. physic. ao. 4°, præs. sod. schol. conf. t.
P. Franc. Leop. *Gérard*, L. logic. conf. t.
M. Philippus *Rosé*, rhet. ao. 5° m. præf. LL. a. m. acad. græc.
M. Joann. Bapt. *Martin*, hum. ao. 5° m. præf. bibl.
M. Henric. *Coutrey*, 3. ao. 3° m.
M. Petrus *Nikel*, 4. ao. 2° m. vis. 4us.
M. Petrus *de Breyan*, 5° ao. 1° m. vis. 3us, catech. ad famulos.
Nicolaus *Taillard*, ædit. sart. cur. inf.
Joannes *Rouget*, empt. disp. coq. hortul. vis. 5us.
Joannes *Paulus*, fab. lign. promus, excit. vis 1us et 2us.
PP. 8, mag. 5, ff. 3. = 16 Univ.

1747-48
1748-49
1749-50
1750-51
1751-52
1752-53
1753-54
1754-55
} *deficiunt annuæ.*

R. P. Edm. *Charron*, † 17 Sept. 1749, Mussiponti.

1755-56.

R. P. Claudius *Jacquemin*, rector 14 Nov. 1752.
P. Joseph. *Despreẓ*, min. præf. san. præf. schol. cons.
P. Nicolaus *Bigeard*.
P. Petrus Ernest. *Dubreuil*, præs. sod. optim. cons.

P. Petrus *Braillard*, præs. sod. opific. casuista.
P. Joann. Georg. *Bilger*, præf. eccles. præf. spir. adm. cons.
P. Joseph. Anton. *Vincent*, proc. biblioth. cons.
P. Nicolaus Julian. *Triboulet*, cons. præs. sodal. schol. conf. NN. 2^{m}.
P. Carolus Franc. *Gascaire*, L. physic. ao. 6°.
P. Franc. Anton. *Fuchs*, L. logic. ao. 6°.
M. Claud. Petrus *Trappet*, rhet. ao. 5° mag.
M. Joann. *Couturier*, 2. ao. 4° m.
M. Anton. Maria *Guenot*, 3. ao. 4° m.
M. Franc. Xav. *Clavey*. 4. ao. 3° m.
M. Franc. *George*, 5. ao. 1° m.
Quirinus *Mousseaux*, prom. soc. exeunt.
Joann. *Rouget*, coq. empt. hort.
Joann. *Paulus*, fab. lignar.
Gabriel Florentinus *Arnould*, sartor.
PP. 10, mag. 5, ff. 4. = 19 Univ.

Supplenda ex catal. tertianis.

1749.

R. P. Joann. Bapt. *Duchêne*, rector.
P. Nicolaus *Bigeard*, min.
P. Petrus *Saleur*.
P. Ernest. *Dubreuil*.
P. Joann. Bapt. *Desprez*, proc.
P. Joseph. *Vincent*.
P. Alexander *Pigenot*. conc.
P. Claudius *Hebert*, conc.
P. Ignat. *Loyal*, L. phil.
P. Carolus *Martel*, L. phil.
M. Henricus *Coutrey*, rhet. ao. 5° mag.
M. Petrus *Lault*, hum. ao. 4° mag.
M. Joann. Bapt. *Martin*, 3. ao. 1° mag.
M. Philippus *Balmain*, 4. ao. 1° mag.
M. Petrus *Languerau*, 5. ao. 1° mag.
Nicolaus *Taillard*, sart. ædit.
Joann. *Rouget*, coq. empt.
Joann. *Paulus*, faber lignar.
Joseph. *Floquet*, sartor.
PP. 10, mag. 5, ff. 4. = 19 Univ.

1754.

R. P. Claud. *Jacquemin*, rector.
P. Nicolaus *Bigeard*.
P. Petrus Ernest. *Dubreuil*.
P. Petrus *Brouillard*.
P. Henricus *Sauvage*.
P. Joseph. Anton. *Vincent*.
P. Petrus *Mortier*.
P. Alexander *Pigenot*.
P. Carol. *Martel*, L. phil. ao. 1°.
P. Anton. *Fuchs*, L. phil.
M. Franc. Xav. *Mæchteler*, rhet. ao. 7°.
M. Joann. Xav. *Duchesne*, hum. ao. 4°.
M. Claud. Petrus *Trappet*, 3. ao. 3°.
M. Joann. *Couturier*, 4. ao. 2°.
M. Franc. Xav. *Clavey*, 5. ao. 1°.
Quirinus *Mousseaux*, sartor, emptor.
Joannes *Rouget*, coq.
Joann. *Paulus*, faber lignar.
Joseph. *Floquet*, sart.
PP. 10, mag. 5, ff. 4. = 19 Univ.

Metis a 1749-58 nullus mortuus est.

1758.

R. P. Joann. Bapt. *Clery*, rector.
P. Onesimus *Emon*, min. † 9 Junii 1759.
P. Petrus Ernest. *Dubreuil*, † 17 Mart. 1759.
P. Petrus *Bouillard*, † 1. Maii 1761.
P. Anton. *Adam*.
P. Joseph. *Vincent*.
P. Georg. *Bilger*.
P. Augustin. *Delecey*.
P. Petrus *Ott*, L. phil.
P. Claud. *Chevalier*, L. phil.
M. Damianus *Goujat*, rhet. ao. 6°.
M. Xaver. *Clavey*, hum. ao. 5°.
M. Franc. *George*, 3. ao. 3°.
M. Claudius *Voiron*, 4. ao. 2°.

M. August. *Thierry*, 5. ao. 1°.
FF. Quirinus *Mousseaux*, empt. œconom. † 20 Apr. 1761.
Joann. *Rouget*, coq.
Joann. *Paulus*, faber lignar.
Gabriel *Arnould*, æd. sartor.
PP. 10, mag 5, ff. 4. = 19 Univ.

1761.

Ultimus.

R. P. Claud. *Jacquemin*, rector.
P. Petrus Xav. *Henry*, min.
P. Joseph. Anton. *Vincent*, proc.
P. Joann. Jos. *Bilger*.
P. Mauritius *Braillon*.
P. Carol. Valentin. *Vogel*.
P. Jos. Anton. *Lhote*.
P. Joann. Claud. *Roy*, L. phil.
P. Joann. Petrus *Oberrieder*, L. phil.
P. Joann. Bapt. *Kueneman*, rhet. ao. 7°.
M. Carol. Nic. *Coster*, hum. ao. 7°.
M. Franc. August. *Thierry*, 3. ao. 4°.
M. Nicolaus *Barbier*, 4. ao. 2°.
M. Nic. Mich. *Menestrel*, 5. ao. 17°
Joann. *Paulus*, faber lign. ao. 17°.
Dominicus *Bary*, coq. ao. 15°.
Theobald. *Fessel*, sartor, ao. 10°.
Mauritius *Duval*, sartor, ædit. ao. 9°.
PP. 10, mag. 4, ff. 4. = 18 Univ.

1761 † Metis 6 Maii frat. schol. Anton. Franc. *Mais*.

Non occurrit aliquis, dimissus e societ. ex ipsa domo Metensi.

34. *Mémoire présenté le 25 septembre 1762 au bureau d'administration du Collège de Metz, par* J. L. Rœderer.

« Ce temps si désiré est enfin arrivé ! Nous n'aurons plus à gémir sur les misères dont les Jésuites ont occupé notre jeunesse depuis leur établissement dans notre ville : heureuse révolution ! D'abord, point de moines. Tout religieux imbu des règles et institutions monacales est peu propre à former le cœur et l'esprit d'un citoyen. » L'auteur en donne deux preuves palpables. La première est un capitulaire de Charlemagne dans lequel il est dit qu'en l'an 742, les enfants n'apprenaient, la plupart du temps, dans les écoles des monastères, que ce qu'il fallait pour être moine. La seconde relève un prétendu arrêt du 2 janvier 1646 par lequel les religieux seraient déclarés incapables d'enseigner la jeunesse. Dudit arrêt, on n'indique d'ailleurs ni la provenance, ni le nom de l'autorité qui l'aurait émis. « Dirons-nous, ajoute Rœderer, qu'il doit en être de même des ecclésiastiques séculiers ? Si nous approfondissions cette question, les faits et raisonnements nous conduiraient peut-être à l'affirmative..., etc. »

(*Archives de la Préfecture. Fonds G.*).

Personnel du Collège de Metz.

Principal de 1762 à 1768 : Simon, prêtre, maître ès-arts en l'Université de Paris.

Préfet des classes 1762 à 1765 : J. Moreau, prêtre.

Professeur de philosophie 1762 : GUIOTIN, 1765 l'abbé LEGUAY.
» *rhétorique* 1762 : P. C. COSSON, 1764 l'abbé LARCHER.
» *humanités* 1762 : J.-B. POISSONNIER, 1764 BAUDOIN.
» *troisième* 1762 : PH. DUMAS, 1764 NAVARRE.
» *quatrième* 1762 : BAILLY, 1765 MICHEL.
» *cinquième* 1763 : HENNEQUIN.
» *physique et mathématiques* 1762 à 1764 : MAUDUIT.

Nombre d'élèves en 1763 :	*Physique*....	2
	Logique.....	18
	Rhetorique...	40
	Seconde.....	42
	Troisième...	45
	Quatrième...	44
	Cinquième...	59
	Sixième.....	56
		306

Dépense fixe et annuelle à laquelle le collège est assujetti : Principal, 2,400 francs ; prof. de math., 2,400 fr. ; de logique, 1,500 fr. ; d'éloquence, 1,500 fr. ; humanités, 3e et 4e, 1,200 fr. ; 5e et 6e, 1,000 fr. ; aumônier, 200 fr. ; sacristain, 250 fr. ; portier, 100 fr. ; correcteur des classes, 150 fr. ; entretien des lampes, 70 fr. ; pour balayer le portail de l'église, 18 fr. ; entretien des bâtiments, 1,500 francs ; impôts, 1,061 fr. ; économe, 1,054 fr. Total, 17,403 fr.

Extrait du règlement fait pour le collège le 21 déc. 1763.

Pensionnaires : lever 5 h. 1/2, classe 8 h. 1/4, messe 10 h. 1/2, classe 2 h. 1/4, coucher 9 h.

Congés : mercredi et samedi après-midi, dimanche.

Les pensionnaires sont tenus de déposer leur épée en rentrant de sortie, chez M. le Principal. Ils doivent porter au collège, par dessus leur habit, une espèce de robe, suivant l'usage de l'Université de Paris, pour qu'on ne puisse les confondre avec les externes. Le prix de la pension est de 30 livres par mois.

35. Le collège fut donné aux Bénédictins par Lettres patentes du Roi, datées de Versailles du 22 juillet 1768, enregistrées au Parlement le 22 août suivant. Imprimées chez J. COLLIGNON 1768, in-4°.

Il prit le nom de *collège Saint-Symphorien.*

Règlement : Pensionnaires, lever 5 h. 1/2 ; pendant le lever on fait une lecture d'histoire sainte ; 6 h. catéchisme, puis étude ; 8 h.

classe; 10 h. ½ messe; midi, dîner, lecture; 2 h. classe; 8 ½ coucher, pendant lequel on fait une nouvelle lecture.

Les jours de congé, dîner à la maison de campagne de Saint-Eloy.

Professeurs de 1768 à 1794.

Principal : 1768 Dom Casbois, 1784 D. Conscience, 1790 D. Collette.

Prieur : 1768 D. Tabouillot, 1784 D. Pierron.

Profess. de physique : 1768 à 1794 D. Enard.

» *philosophie :* 1768 D. Reuchel, 1784 D. Bertilerville, 1786 D. Amyot.

» *rhétorique :* 1768 D. Pierron, 1786 D. Leblanc.

» *seconde :* 1768 D. Breton, 1790 D. Bertrand.

» *troisième :* 1768 D. Lemaire, 1784 D. Carit, 1789 D. Toussaint, 1790 D. Calmar.

» *quatrième :* 1768 D. Desrosières, 1790 D. Bricet.

» *cinquième :* 1768 D. Dépinois, 1784 D. Calmar, 1790 D. Rewbel.

» *sixième :* 1768 D. Gougelet, 1784 D. Bricet, 1790 D. Lombatte.

Procureur : Dom Gaspard. *Secrétaire :* Dom Grosjean.

L'enseignement était à peu près le même que celui des Jésuites; comme eux, les Bénédictins faisaient représenter à leurs élèves des drames et donnaient des séances publiques. En 1785, on joua la *Mort de César*, tragédie de Voltaire. Le rôle de César fut joué par Philippe Viville, depuis secrétaire général de la préfecture de la Moselle.

En 1786, les Bénédictins de Saint-Clément avaient été autorisés à créer une école de mathématiques pour les aspirants à l'école royale d'artillerie. Ce collège militaire, dirigé par Dom Pierron, puis par Dom Fumé, n'avait que deux professeurs bénédictins : D. Termonia et D. Jacques; les autres étaient choisis par l'autorité militaire; Gardeur-Lebrun fut de ce nombre. Toutes les semaines, les élèves devaient passer des examens sur les matières de l'enseignement et les notes en étaient envoyées aux parents et au commandant de l'école royale d'artillerie.

Indépendamment du collège Saint-Symphorien, les Bénédictins avaient des classes où l'on enseignait les humanités, la philosophie et la théologie dans les abbayes de Saint-Arnould, Saint-Clément et Saint-Vincent. Les chanoines réguliers de la Congrégation du Saint-Sauveur comptaient près de 200 élèves à leur collège de Saint-Louis du Fort. Le diocèse entretenait deux séminaires :

Sainte-Anne, où l'on formait les missionnaires, et Saint-Simon, doté de cent bourses gratuites où l'on préparait le recrutement du clergé. Dans le reste du département, les Augustins avaient un collège à Thionville ; les Récollets, à Sierck, à Briey, à Sarreguemines et dans bien d'autres localités des maîtres professaient la langue latine. Dans tous ces collèges l'externat est complètement gratuit.

(BÉGIN, *Hist. des Sciences*. BALTUS, *Annales de Metz*. *Almanach des 3 Evêchés*. MAGGIOLO, *Mém. de Stanislas 1888*, etc.).

36. En 1790, à Metz, l'abbaye de Saint-Arnould ferme ses écoles ; en 1792, on vend au prix de 34,000 francs la maison de l'abbé ; quelques mois plus tard, au pied de l'arbre de la Liberté, sur la place de la Loi, on brûle les livres infectés par les emblêmes de la superstition et de la royauté. En l'an IV, on installe l'école du génie à Saint-Arnould ; l'arsenal d'artillerie, aux grands Carmes ; l'arsenal du génie, aux Célestins ; Saint-Clement, Sainte-Glossinde, les Ursulines servent de magasins d'habillements, de buanderie, de dépôts ; on met à la disposition des gens mariés de la garnison le couvent de la Congrégation. On affecte à la gendarmerie le couvent de Sainte-Marie-Madeleine ; à la prison départementale, l'abbaye de Saint-Symphorien ; le séminaire de Sainte-Anne fut converti en hôpital ; celui de Saint-Simon et le collège Saint-Louis en casernes ; l'église Saint-Vincent sert d'ecurie à bœufs, les autres églises sont livrées aux fournisseurs de l'armée ou à quelques industriels. L'église des Jésuites et celle de Sainte-Croix sont converties en clubs ; on démolit la maison des Capucins, on vend celle des Frères.

En 1790, la municipalité de Metz convertit le collège Saint-Symphorien en collège national ; les Bénédictins restent, mais vivent comme des laïcs. En l'an IV le ministre ordonne la fermeture du collège. Le décret du 7 ventôse an III, rendu sur le rapport de Lakanal, exigeait la suppression de tous les collèges et ordonnait de créer partout des écoles superieures où trois cours seulement devaient exister : Un cours d'hygiène, un cours d'arts et métiers et un cours de méthode des sciences, de logique et d'analyse des sensations et des idées. Le Directoire etablit à Metz l'école centrale dans les bâtiments de l'abbaye de Saint-Vincent. Le personnel comprend sept professeurs, dont trois ou quatre anciens Bénédictins.

En l'an IX, le préfet Colchen, dans un rapport au ministre, dé-

clare « que la suppression des collèges a livré à l'ignorance une génération presqu'entière. »

Le lycée de Metz fut créé dans les derniers mois de 1804. La ville dépensa plus de 350,000 francs pour son installation dans les bâtiments de l'abbaye de Saint-Vincent. Deux hommes ont surtout contribué à la réputation du lycée de Metz. Comme administrateur, l'abbé Sainsère qui fut proviseur de 1815 à 1831 et comme préparateur aux écoles du gouvernement, M. Blavette qui dirigea ce cours de 1840 à 1858. Pendant les soixante-cinq années de son existence, le lycée de Metz a donné plus de cent généraux à l'armée française, parmi lesquels on peut citer : Ardant, Paixhans, Poncelet, Chanzy, Clinchant. Il a envoyé à l'école polytechnique des ingénieurs éminents tels que : Collignon, Delesse, Sauvage, Frécot, Surell, Daubrée. Dans des genres différents : Tocqueville et le baron Henrion, Huguenin et Gandar, Ambroise Thomas et de Lemud ont apporté leur pierre à l'édifice consacré à la gloire de Metz.

(Voir Maggiolo, recteur de l'Académie de Nancy, *Mémoires de l'Académie de Stanislas 1888-1889*).

37. *Nicolas-Marie-Dieudonné Potot*, né à Metz le 12 juillet 1771, fut élevé par son père, qui lui-même avait puisé au collège de Metz et à l'Université de Pont-à-Mousson les principes solides de l'éducation qu'on y donnait. A dix-huit ans, après avoir passé ses examens devant la Faculté de droit de Strasbourg, Dieudonné Potot fut reçu le 6 août 1789, avocat au Parlement de Metz. La même année, il fut élu lieutenant de la garde nationale et prit part à l'expédition commandée par le marquis de Bouillé, dirigée contre les régiments révoltés à Nancy. Potot y reçut plusieurs blessures et s'y distingua tellement que Louis XVI le nomma par brevet du 18 juin 1791 sous-lieutenant au régiment de Condé, infanterie. Arrêté comme suspect pendant la Terreur, il fut relâché par suite d'une erreur, et retourna à l'armée où il gagna, sur les champs de bataille, tous ses grades jusqu'à celui de chef de bataillon. Grièvement blessé à Mannheim en 1796, il ne put revenir à Metz qu'en 1800. Ramené aux idées religieuses, il ne cessa plus de marcher à grands pas dans les voies de la perfection. En 1817, à 47 ans, il entrait au séminaire et fut ordonné prêtre le 19 septembre 1818.

D'abord chapelain de la maison de charité des Récollets, il transforma cet établissement où, en 1792, il avait été désigné par le club des Jacobins, pour surveiller les prêtres insermentés. Il devint, en 1820, chanoine de la cathédrale et exerça les fonctions

de confesseur dans un grand nombre de communautés religieuses. En 1825, il fut nommé supérieur de la maison des Missions diocésaines, fondée par Mgr Besson. Chacune des années du vénérable prêtre fut marquée par des fondations pieuses ou charitables. Après le départ du P. Debrosse, il continua son œuvre en dirigeant la bibliothèque populaire où l'on distribuait chaque année plus de quinze mille volumes. En 1819, il fonda la neuvaine de l'Assomption ; transférée de l'humble chapelle des Récollets à la cathédrale, elle attire encore chaque année un auditoire considérable autour de la chaire où se sont fait entendre les voix de plusieurs grands prédicateurs de l'époque. En 1820, il établit l'association des Dames des bonnes œuvres qui servit de cadre à presque toutes les œuvres de charité dont Metz était si richement dotée. En 1821, il fonda à la cathédrale la dévotion si populaire du Mois de Marie.

En 1833, l'abbé Potot entra dans la Compagnie de Jésus. Le 25 mars 1835, il prononça ses vœux et s'éteignit saintement à Metz le 2 mai 1837.

(*Vie du R. P. Potot*, par le P. Phélipon S. J. 1842. — *Eloge funèbre du R. P. Potot*, par l'abbé Martin. Metz, Collignon, 1837, in-12. — *Vie manuscrite du P. Potot*, par le P. Bach S. J.).

38. *Notice sur Mgr Besson*. Metz, Collignon, 1842, in-8°. — *Indépendant de la Moselle*, n° du 25 juillet 1842. *Gazette de Metz*, 26 juillet 1842.

Pierre Michel Uhrich, né à Bitche 29 sept. 1752, fils d'un président du bailliage de Bitche, élève des Jésuites de Pont-à-Mousson, avait été empêché d'entrer au noviciat par la suppression de la Compagnie. Attaché à ses anciens maîtres, son visage s'illuminait quand on lui parlait d'eux. Nommé curé-archiprêtre de Bitche et chanoine de Metz, il mourut le 23 juin 1836.

Claude-Nicolas Fidry, né 6 déc. 1742, élève des Jésuites, il entra au noviciat en 1762. A la mort de Stanislas, il se rendit en Italie et ne quitta la Compagnie qu'en 1773, alors que le bref de Clément XIV eut mis fin à son existence. Après le concordat, devenu curé d'Argancy, il eut une part considérable à la fondation de la Congrégation des sœurs de Sainte-Chretienne. De 1809 à 1821, il fut supérieur du petit Séminaire. A cette époque, l'Evêque le nomma vicaire général honoraire. Il mourut à Metz le 3 décembre 1825.

(*Notices à la suite de la vie de Mme de Méjanes*, par l'abbé Chalandon. — Metz, imprimerie Ch. Dieu, in-12.

39. Les *Augustins*, d'après l'histoire des Bénédictins, s'établirent à Metz en 1260, à l'entrée de la rue du Neufbourg, auprès d'une chapelle que les Templiers leur cédèrent, sur un terrain qui leur fut donné par l'abbaye de Sainte-Glossinde. Après avoir rendu des services signalés à la cité, notamment lors des épidémies si fréquentes au moyen-âge, le couvent des Augustins dégénéra complètement et fut l'un des principaux foyers où se développèrent les sectes de Luther et de Calvin. Réformés en 1575, les religieux reprirent leurs anciennes traditions de piété, de régularité et de charité. En 1739, leur couvent fut en partie démoli pour agrandir la place Saint-Thiébaut. Le plan de reconstruction, tracé par Cormontaigne, comprenait presque tout l'espace situé entre les rues du Neufbourg et des Augustins d'une part, et d'autre part entre la place Saint-Thiébaut et une ruelle qui, partant de la rue des Augustins allait aboutir rue du Neufbourg, en face de la rue Chandellerue. L'église se trouvait au coin de la rue des Augustins et de la place Saint-Thiébaut. Le portail était décoré par quatre grandes colonnes de granit, débris de l'amphithéâtre romain qui ornaient auparavant la vieille porte du pont des Morts. A la Révolution, le couvent fut vendu comme bien national; l'église, en partie détruite, fut convertie en greniers et en écuries, les bâtiments situés en façade sur la place Saint-Thiébaut furent divisés et aménagés en maisons particulières.

L'acquisition de l'abbé Bureaux comprenait la partie du couvent qui entourait une sorte de cloître régnant au chevet de l'église. En démolissant la partie qui bordait la rue des Augustins, on construisit un bâtiment renfermant au rez-de-chaussée des classes et au premier une grande chapelle très simple. Dans un coin de la cour, on laissa subsister, pendant plusieurs années, la tour vermoulue, dernier vestige du clocher de l'église. Sur le mur de la cour de récréation, l'abbé Bureaux avait fait graver en grands caractères les mots : *Deo, parentibus, patriæ*, qu'il avait pris comme devise du nouvel établissement.

40. *Jean-Baptiste Chary*, né à Montois-la-Montagne près Briey le 19 juin 1799, après avoir été élève au pensionnat de Talange, termina ses études au petit Séminaire qui se trouvait alors dans les dépendances de l'Evêché à Sainte-Glossinde, puis au grand Séminaire. Sorti en 1826, il fut curé à Jœuf, et revint à Metz peu après comme vicaire à Saint-Vincent et aumônier du Sacre-Cœur. Entré au noviciat d'Estavayer, il devint professeur de rhétorique au collège de Fribourg. Chassé par la guerre du Sonderbund, il

résida deux ans à Avignon et passa le reste de sa carrière dans les résidences de Strasbourg et de Troyes. Le P. Chary avait conservé un tendre attachement pour Metz et une grande vénération pour le P. Potot qui avait décidé son entrée dans la Compagnie. Nous devons à l'obligeance de ce bon et saint religieux de nombreuses notes qui ont servi à écrire l'histoire des Jésuites à Metz

41. La Congrégation des *Dames de la Providence*, fondée au XVIe siècle par Jeanne Idelette de Morel, réorganisée à la fin du XVIIIe siècle par le jésuite d'Hervillé, martyrisé à Lyon en 1793, était prospère à l'époque de la révolution. Les religieuses, expulsées de France, se réfugièrent en Belgique. En 1802, rentrées en France, elles se fixèrent à Charleville et fondèrent à Metz, en 1806, à Luxembourg et à Arlon des établissements assez considérables. Jusqu'en 1821, la maison de Metz n'était qu'une succursale de celle de Charleville où résidait la supérieure générale. Le rétablissement de l'Evêché de Reims ayant séparé le département des Ardennes de celui de la Moselle, le couvent de Metz, dit des Dames de Sainte-Sophie, se sépara et fonda un noviciat. En 1834, sur les conseils du P. Potot, les religieuses résolurent de demander aux Dames du Sacré-Cœur, dont le P. Varin avait été le fondateur en 1800 de les recevoir dans leur congrégation. Cette substitution décidée en 1834, elles quittèrent leur premier établissement de la rue des Prisons militaires pour aller se loger rue Marchant (ancienne rue des Grands-Carmes). Le Conseil municipal de Metz, qui avait hautement apprécié l'utilité des Dames de Sainte-Sophie, affecta une somme de quarante mille francs à leur nouvel établissement. En 1860, la Congrégation des Dames du Sacré-Cœur vendit la maison de la rue Marchant à l'établissement des orphelines dirigé par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et acquit moyennant le prix de cent quarante mille francs la maison de la rue Châtillon, n° 4, faisant angle avec le rempart Saint-Thiébaut. La même année, par décret impérial du 6 décembre 1860, la Congrégation enseignante des Dames du Sacré-Cœur fut autorisée à fonder près de Metz, dans la commune de Montigny, un établissement magnifique où elles transportèrent le pensionnat de leur maison de Metz.

42. *Collège Saint-Augustin à Metz, 1852.*

Ce nouveau collège a pour but de continuer l'œuvre si heureusement commencée par l'institution Saint-Augustin. Sous les auspices de Monseigneur l'Evêque de Metz, des maîtres intelli-

gents et dévoués ont depuis longtemps acquis à cette maison la confiance des familles et l'affection des élèves. Les nouveaux maîtres, pour répondre aux vœux exprimés avec tant de bienveillance par le vénérable Prélat, n'auront qu'à suivre la voie ouverte par leurs prédécesseurs.

Comme eux, ils se proposent d'assurer aux élèves, avec les avantages d'une instruction solide, le bienfait d'une éducation religieuse. C'est en formant des chrétiens qu'ils espèrent former des hommes utiles à leur famille et à leur patrie.

On s'efforcera de prévenir les fautes pour n'avoir pas à les réprimer. Exercer une douce et paternelle vigilance, exciter une louable émulation, agir sur le cœur par la foi et la conscience, par tout ce qui réveille les sentiments élevés ; tels seront toujours les moyens employés de préférence. . .

Tous les trois mois, les parents reçoivent un bulletin constatant la conduite, l'application, le succès et l'état de santé de leurs enfants.

L'année scolaire se termine par des examens, un exercice littéraire public et la distribution des prix. Les vacances commencent vers le milieu du mois d'août et durent environ sept semaines. . .

Les externes habitent ou dans leurs familles ou dans des pensions honnêtes et religieuses. . .

Les supérieurs du collège s'entendent avec les parents et les chefs de pension pour le bien des élèves confiés à leurs soins. D'après le vœu des familles, ils se réservent le droit de visiter de temps en temps les élèves, pour constater leur fidélité aux règlements. . . .

Les demi-pensionnaires portent le même uniforme que les pensionnaires, les jours où il est de règle pour ces derniers. . . ils sortent le dimanche après vêpres et passent le reste de la journée dans leur famille. . . Le prix de la demi-pension est de 420 francs par an. Le prix de la pension entière est de 700 francs. . .

Les trois premiers mois de séjour dans la maison ne peuvent être considérés que comme un temps d'épreuve. Si, pendant ce trimestre, on jugeait que les habitudes de la maison ne conviennent point à l'âge ou au caractère de l'élève, les parents seraient priés de les reprendre. . . Le premier jeudi du mois est le jour de sortie pour les pensionnaires dont les parents habitent la ville ou les environs. . .

Trousseau : Redingote, pantalon et gilet, bleu de roi ; casquette marine avec turban de velours bleu ; pantalon et gilet blancs pour l'été.

43. Il est si naturel pour un Jésuite de se sacrifier que la mort du R. P. Bigot fut à peine connue à Metz. On se borna à l'annoncer aux élèves sans aucun commentaire, ce n'est que beaucoup plus tard que nous avons découvert quelques documents concernant ce Père.

Le P. Louis Bigot de Préameneu, né à Elbeuf le 22 septembre 1806, entra dans la Compagnie de Jésus le 21 juin 1829 et y fit ses grands vœux le 2 février 1841. Pendant les épreuves du noviciat et le temps des études qui le suivent, le jeune religieux marcha toujours d'un pas ferme et inébranlable dans le chemin de la ferveur et des vertus de son état. Eleve au sacerdoce, le P. Bigot se dévoua tout entier aux œuvres de zèle et aux fonctions du ministère apostolique. Il avait un don tout particulier pour toucher les cœurs. Sa parole, quoique d'une simplicité extrême, avait une force irrésistible qu'elle exerçait également sur les âmes les plus justes et sur les plus grands pécheurs.

En 1852, un décret du Président de la République ordonna de transporter les bagnes à Cayenne. Il fallait des aumôniers. On en appela de tous côtés. Les Jésuites qu'on ne demandait pas vinrent s'offrir. Faute de mieux, on les accepta. Dès le premier convoi de condamnés, en voilà cinq qui partent, la joie dans le cœur, le sourire aux lèvres.

Le P. Bigot se trouvait à Metz, on lut devant lui la lettre que le R. P. Provincial adressait à toutes les maisons de la province pour exposer les besoins de la mission de la Guyane. Il se sentit porté à s'offrir pour cette œuvre difficile et adressa à son supérieur la lettre suivante :

Metz, 22 août 1853.

« Mon Révérend Père,

« Depuis deux jours que la circulaire de Votre Révérence a été lue, la pensée de Cayenne s'est tellement emparée de moi qu'elle m'accompagne partout et avec ce genre d'impression que saint Ignace indique comme signe de l'action du bon Esprit, dans ses règles du discernement des esprits. C'est donc de grand cœur que je m'offre pour cette mission, si la sainte obeissance daigne agréer ma demande. Je vais donc me tenir tout prêt à partir pour le jour qui me serait indiqué, sans en parler toutefois à personne. D'autres peuvent être utiles ou nécessaires à nos maisons de France ; pour moi, je puis être remplacé ici, comme partout ailleurs, avec avantage. C'est à genoux que je vous écris cette lettre, mon Révérend Père, absolument comme si je parlais à Notre Seigneur Jésus-

Christ. Je recevrai donc votre réponse comme l'expression de sa volonté. »

Le P. Bigot partit pour Cayenne avec deux autres Pères. Il y arriva le 28 novembre 1853.

Un nouvel établissement venait d'être formé à Saint-Georges, sur les rives du fleuve Oyapock, pour les forçats les plus redoutables. Saint-Georges renferme des marais dont les miasmes sont mortels pour les Européens et auxquels les nègres seuls résistent. Le P. Bigot fut chargé de cette mission où il arriva le 19 décembre 1853.

« Oh ! la belle œuvre, écrit-il au R. P. Provincial, ici, rien pour les sens, rien pour l'amour-propre, rien pour la nature corrompue ; au contraire, tout y est sacrifice, mais tout y est consolation pour le missionnaire qui prend franchement son parti et qui tâche de s'oublier pour ne plus penser qu'à Dieu et au salut des infortunés que l'Europe a perdus, mais que la miséricorde divine envoie en Guyane pour les sauver.

« A peine débarqué, je m'empressai de me rendre à l'hôpital. En voyant un Père, tous ces pauvres malades jetèrent un cri de joie, le premier peut-être qui fut sorti de leur cœur depuis bien des années. « Quoi, mon Père, s'écriaient-ils de tous côtés, vous venez avec nous, mais ce n'est qu'en passant, n'est-ce pas ? » Non, assurément, leur dis-je, j'ai appris en Europe que vous mouriez sans Sacrements et que vous soupiriez après la venue d'un Père. Aussitôt j'ai tout quitté, j'ai entrepris un voyage de treize cents lieues pour venir vous consoler, vous mettre tous dans le chemin du ciel et mourir avec vous. Ce peu de paroles que je n'avais pu prononcer sans émotion furent aussitôt répétées de case en case et Dieu daigna s'en servir pour disposer favorablement les transportés à profiter des grâces que je venais leur offrir de sa part. La venue d'un Père fut un véritable événement pour la colonie, on ne parla que de cela...

« Presque tous les transportés qui ne sont pas à l'hôpital viennent assidûment à la messe et aux vêpres. Ils paraissent écouter les instructions avec un vrai désir de s'instruire. Il s'en faut encore de beaucoup qu'ils soient tous convertis et je n'en suis pas étonné, car d'après les dossiers de leur procès, la plupart ont à revenir de loin. Voleurs de toutes les catégories, faussaires, assassins, voilà mes chers paroissiens. La plupart ne savent pas même l'oraison dominicale. On conçoit que ces infortunés n'en viennent pas tout d'un coup à demander la communion fréquente. Pour moi, j'admire l'action de la grâce sur eux ; je vois par la manière dont ils

meurent que Dieu a sur tous des desseins de misericorde; cela m'inspire pour eux, je ne sais quel intérêt qui me fait regarder comme un bonheur de mourir en les servant. »

Ce généreux sacrifice devait être suivi d'une prompte récompense. Après avoir vu mourir plusieurs transportés réconciliés avec Dieu, lui-même allait recevoir les palmes du martyre et de l'apostolat, le 28 avril 1854. Il avait quarante-sept ans et n'était dans la Guyane que depuis quatre mois. Les larmes et les sanglots des condamnés furent le plus touchant panégyrique du saint Jésuite qui avait eu le bonheur de mourir en les servant.

De 1852 à 1859, quinze Jésuites furent, comme le P. Bigot, martyrs de leur foi et de leur charité, parmi eux citons : le P. Pierre Stumpf, mort à Cayenne le 20 avril 1856; le P. Florent Ringot qui avait fait partie de la résidence de Metz de 1855 à 1858, mort à Cayenne le 17 décembre 1858, et le P. Alet, ancien Père également de la résidence de Metz, mort le 24 septembre 1855.

(V. *Les Jésuites à Cayenne*, par le P. Mury, S. J.)

44. R. P. Leoni Turquand. *Collegii Metensis S. J. Rectori, alumni rhetorices academici Alfridus de Geyer, Josephus Ehrmann, Eugenius Aweng, Vedastus du Coetlosquet, Augustus de Lestard.*

BIAPHONIUM, *drama historicum*

Reverenter dedicant auctores et adjuvantibus condiscipulis Henrico de Rugy, Josepho Berrard, Eduardo de Morlaincourt, Paulo de Geyer. Die 8 Julii 1856.

(P. de Charlevoix, S. J. *Histoire générale de la Nouvelle France*, Liv. XIII, année 1687.)

Dramatis Personæ.

Hegemon (Cavelier de la Salle). Dux expeditionis, Quebeco, jussu Ludovici XIV emissæ ad investiganda Mississipi fluminis ostia. Avunculus Adelphidii (Moranget) occisi. . . . . *Vedastus du Coëtlosquet.*

Archiphontes (Duhaut) particeps expeditionis, homicida. . . . . *Augustus de Lestard.*

Synætius (Liotot) amicus Archiphontæ, particeps expeditionis, homicida. . . . . *Josephus Berrard.*

Metochus (Hiens) nauclerus, amicus Archiphontæ et Synætii, in scelere consors . . . . . *Henricus de Rugy.*

Biaphonius (de Marle) Centurio Hegemonis; ad consortium sceleris coactus . . . . . *Alfridus de Geyer.*
Lochagus (Joutel) Præfectus adjutor Hegemonis . . . . . *Eduardus de Morlaincourt.*
Hylobius, sylvicola . . . . . *Josephus Ehrmann.*
Neoterus, Hylobii filius. . . . . *Paulus de Geyer.*
Hyperetes, Hegemonis famulus . . *Eugenius Aweng.*
Nautæ, quatuor ex Comitatu : *Carolus Breck, Paulus de Chevigny, Aloïsius Loïez, Ludovicus Zugmeyer.*

Actio peragitur in Americæ sylvis, non procul ab ostiis fluminis Mississipii.

Si l'on s'intéresse au sort des treize acteurs de 1856, on voit que trente-six ans après trois sont morts : Aloïs Loïez, en 1857, presqu'encore au collège ; de Rugy, officier de cavalerie en 1870 ; de Lestard, en 1887, à Lorient où il occupait le poste de contrôleur principal des contributions directes. Cinq se sont si bien trouvés de la règle de Saint-Ignace qu'ils n'ont point voulu la quitter. L'un d'eux, sans qu'il l'eut cherché assurément, fut même Provincial de la province de Champagne. Parmi les autres, deux militaires : un colonel du génie ; l'autre commande un régiment d'infanterie ; un ancien inspecteur des forêts et un ingénieur qui dirige le plus important établissement métallurgique de la Lorraine.

45. CAMPIANUM.

Drama historicum occasione festi onomastici R. P. Leonis Turquand Rectoris collegii S. J. Metensis, Discipuli academici e classibus philosophiæ, rhetoricæ, humanitatis et grammaticæ repræsentant actores. Die 1 Julii 1857.

(Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, tome 2, Ch. 5.)

Dramatis Personæ.

Campianus : Presbyter Societatis Jesu, proscriptus. . . . . *Eduardus de Morlaincourt.*
Yatesius : Lyfordensis castelli dominus, catholicus. . . . . *Alfridus de Geyer.*
Elliotus : Apostata anglicanus, olim catholicus nomine Pseudopistus. . *Josephus Berrard.*
Mysthogyon : Elliotii adjutor. . . . *Leo Altmayer.*
Astynomus : Prætor Norvicensis . . *Eugenius Aweng.*
Xylander, Lignarius ex Yatesii familia . . . . . *Paulus de Geyer.*

THYRÆUS, Lyfordensis castelli janitor *Paulus Le Mercier.*
DIŒCETES, Yatesii œconomus . . . . *Augustus Peyssard.*
ELPIDIUS, Yatesii filius . . . . . *Carolus Chlapowski.*
NEANISCUS, Xylandri filius . . . . . *Henricus Bertrand.*
SATELLITES, astynomi.
RUSTICI.

Actio peragitur in Norfolciensi comitatu, non procul ab urbe Norvico, partim juxta Lyfordense castellum, partim in ipso castello.

Des acteurs de ce drame, cinq avaient déjà figuré dans la représentation de *Biaphonius* (note 44). Des cinq autres, trois sont décédés : Léon Altmayer, reçu à l'école polytechnique en 1862, (*le R. P. Didierjean lui a consacré une notice dans son ouvrage sur Saint-Clement, tome I, p. 313*), Auguste Peyssard et Henri Bertrand ; ce dernier, au moment de sa mort en 1889, était maire de Briey et conseiller général de Meurthe-et-Moselle. L'un des survivants est capitaine de vaisseau.

46. Le Père *Modeste Boutilier*, né le 3 novembre 1795, dans le diocèse de Belley, fils d'un receveur général des finances, semblait appelé à un brillant avenir, lorsqu'en 1815 il se présenta à Saint-Acheul et demanda à entrer dans la Compagnie de Jesus. Envoyé à Metz, en 1835, il y revint à plusieurs reprises, et depuis 1852 y resta jusqu'à sa mort. Sa droiture, sa simplicité, son égalité d'humeur lui gagnaient tous les cœurs. Independamment d'un très grand nombre de membres du clergé et des communautés religieuses, il confessait beaucoup de fidèles. On disait dans le peuple qu'il n'était pas étonnant que le P. Boutilier fût si jaune et si maigre, vu qu'il ne se nourrissait que de pechés et ne prenait pas le temps de manger, tant il était assidu au confessionnal.

Un autre Père mourait à Amiens le 3 janvier 1857 : le Pere *Henri Moillet*, né à Amiens le 27 février 1827, ancien eleve de Brugelette, avait été professeur de cinquième à Metz en 1854 et 1855 ; malgré son etat de maladie et de souffrances, il était fort gai et très aimé de ses élèves.

Le P. *Arsène Dussaussoy*, ne le 13 janvier 1829, entré dans la Compagnie en 1852, fut envoyé a Metz en 1854 comme surveillant de la première division ; il n'y passa qu'une annee, mais son angélique piété, sa patience à endurer les souffrances qui le torturaient, son extérieur même qui rappelait les portraits de saint Louis de Gonzague, ont laissé un souvenir profond dans la mémoire des internes de 1854. Il mourut à Angers le 17 mars 1857.

En 1856, un ancien Père de la résidence de Metz, le Père *Gloriot*, aumônier militaire et émule du P. Parabère en Crimée, succombait dans les ambulances de Gallipoli, aux atteintes du choléra qu'il avait gagné en soignant nos soldats.

47. *Edmond Duthoit*, né le 1er mai 1837 à Amiens, où son père était architecte de la cathédrale, entra à Saint-Augustin le 1er novembre 1854. Pendant deux ans, il rendit de grands services au P. Lauras pour la confection des plans de Saint-Clément. C'était un excellent élève, et malgré sa mauvaise santé et ses occupations qui le mettaient un peu en dehors de la vie commune, son caractère aimable et gai, son talent de dessinateur, sa bonne et franche piété le faisaient aimer de ses camarades. Bachelier ès-lettres et ès-sciences, il quitta Metz à la fin de 1857 pour entrer à Paris dans les bureaux de M. Viollet-Leduc, le restaurateur de Notre-Dame de Paris, du château de Pierrefonds et l'inspirateur des œuvres d'architecture qui ont fait le plus grand honneur à l'art moderne. Il devint bientôt l'élève privilégié du savant architecte et, tout en suivant les cours de l'école des beaux-arts, fut chargé par son maître de la surveillance de travaux et de la confection de plans que ne semblaient comporter ni son âge, ni le peu de temps qu'il avait passé à étudier les principes de l'art. C'est ainsi qu'il prit une part importante aux travaux de restauration de Notre-Dame de Paris. Succédant a son père, comme architecte de la cathédrale d'Amiens, il fut chargé de missions importantes. Il attacha son nom à toute la partie architecturale et archéologique de la belle expédition du marquis de Vogué qu'il accompagna en Orient.

Nommé inspecteur des monuments historiques en Algérie et décoré de la Légion d'honneur, Edmond Duthoit est mort à l'âge de 52 ans, à Amiens, le 10 juin 1889.

48. *Eustachium, tragœdiam sacram in festo onomastico* R. P. Joannis Baptistæ Stumpf, *rectoris collegii metensis S. J. Discipuli e classibus Philosophiæ, rhetoricæ et humanitatis repræsentant actores. Die 23 Junii 1858.*

Personnages :

Eustache, connu sous le nom de Placide, général d'armée, vainqueur des Parthes. . . . . *Edouard de Morlaincourt.*
Agapite, connu sous le nom de Victor, fils aîné d'Eustache, tribun. . . . . *Auguste Peyssard.*

THÉOPISTE, connu sous le nom de Candide, second fils d'Eustache, tribun.	*Henri Bertrand.*
TRAJAN, empereur	*Romain Wodzicki.*
FLAVIUS, grand prêtre de Jupiter . . .	*Joseph Berrard.*
SERENE, sénateur, conseiller de l'empereur	*Eugène Aweng.*
CORBULON, ministre du palais	*Léon Bastien.*
ACHACE, serviteur d'Eustache	*Paul Le Mercier.*
PRISCUS, diacre	*Charles Chlapowski.*

Sénateurs, soldats et licteurs. Prêtres de Jupiter. Chrétiens. Enfants. — La scene est à Rome.

49. « Dieu a donné à son église des apôtres, des évangélistes, des docteurs pour y remplir un ministère sacre, celui de former des saints... Les ordres religieux participent à la vie intime de l'Eglise, ils ont des apôtres, des évangélistes, des docteurs... La Compagnie de Jésus a les siens ; le grand archidiacre de Metz, l'immortel Bossuet l'a proclamé : « Et vous, dit-il, sainte et savante Compagnie, qui ne portez pas en vain le nom de Jésus, à qui Dieu a donne, vers la fin des temps, des apôtres, des évangélistes, des docteurs, l'Eglise se réjouit à la fête d'Ignace, parcequ'elle célèbre en lui les œuvres du docteur, de l'apôtre, de l'évangéliste, œuvres qui rendent témoignage à son apostolat comme les œuvres du Fils de Dieu rendaient témoignage à sa Divinité. »

« Quelles sont ces œuvres d'Ignace ? Pour les apprécier, voyons l'état du monde où apparaît Ignace, l'état du monde après son entrée dans la carrière.

« A la première époque, le cri de *Réforme* retentit partout : mot équivoque. Pour les rebelles à l'Eglise, c'est la révolte ; tandis que pour les enfants de l'Eglise, c'est une aspiration pieuse vers les améliorations possibles, l'Eglise, leur mère, demeurant seule, juge des moyens.

« A cette époque encore que voyons-nous ? L'éducation de la jeunesse remise à des savants, ennemis de l'Eglise ; savants superficiels et sophistes, il est vrai, doués d'une érudition de nouvelle forme qui éblouit et à laquelle le catholique ne sait pas encore répondre.

« La méditation des vérités éternelles tombée en désuétude, les sacrements à peine reçus une fois l'an, les mœurs perdues dans la licence la plus effrénée, l'hérésie appuyée par les Princes et marchant de conquêtes en conquêtes, les pays infidèles assis dans des ténèbres de jour en jour plus épaisses.

« Quarante ans après cette lamentable époque, Ignace avait agi : instrument docile sous la main du Pontife romain, il avait travaillé à l'application des maximes établies à Trente. Les œuvres dès lors lui rendaient témoignage. Des collèges nombreux peuplés d'une jeunesse pieuse, laborieuse et chaste, aimant et respectant ses maîtres ; la science, dont se vantaient les novateurs, éclipsée, mise en défaut par la science des fils d'Ignace ; une célèbre Université du protestantisme réduite à créer une chaire, une académie spéciale pour réfuter chaque année les irréfutables controverses du Père Bellarmin ; l'œuvre des retraites privées établies pour les esprits d'élite ; les missions pour les campagnes ; la piété en honneur ; la divine Eucharistie, source de sainteté fréquentée avec amour. Plus de communions en une semaine qu'on n'en voyait naguère durant toute une année ; l'hérésie attaquée dans son centre, au cœur de l'Allemagne, ses progrès arrêtés. Pourquoi faut-il que des guerres sanglantes, la politique malheureuse même des Princes catholiques aient entravé les succès des enfants d'Ignace. » L'orateur félicite Metz, malgré ses cruelles épreuves, d'avoir conservé le drapeau de la vraie foi.

« Que dire de l'Angleterre, devenue schismatique, hérétique ! Vous y suivez à la trace de leur sang les Jesuites martyrs de leur héroïque dévouement au salut des âmes.

« A la voix d'Ignace, François-Xavier va conquérir les Indes, le Japon et rendre à l'Eglise de Jésus-Christ plus de pays que l'hérésie ne lui en a ravi. Et François-Xavier n'est pas un météore isolé, c'est un soleil autour duquel viennent successivement briller mille autres étoiles.

« Voilà une légère esquisse des œuvres d'Ignace. N'est-il pas vrai que ses œuvres lui rendent témoignage et le proclament apôtre, évangéliste, docteur ? Et toutes ces grandes œuvres n'avaient qu'un mobile : *Ad majorem Dei gloriam.*

« *Joie pour Metz.* Heureuse la ville qui bâtit un temple au Seigneur, heureuse celle qui rétablit ses temples ruinés ! Malheureuse au contraire, celle qui les détruit ou ne les répare pas. C'est une menace suspendue sur sa tête, le paganisme lui-même le confessait par la voix d'un poète (Horace).

« Jadis on comptait quarante ou cinquante églises à Metz, on en a diminué le nombre. A-t-elle été plus heureuse ? Sous les auspices de saint Ignace, Metz reprend possession de l'église Saint-Clément. Quelle joie pour cette cité catholique ! Que de souvenirs se rattachent au nom de Saint-Clément ! C'est l'apôtre, c'est le Père par excellence des nombreux enfants qu'il a donnés à Jésus-Christ

dans cette contrée : *Si decem millia pædagogarum habeatis in Christo, sed non multos patres.*

« *Joie pour les fils de saint Benoit.* Quel lien mystérieux rattache l'ordre de Saint-Benoît à l'ordre de Saint-Ignace ? le premier est l'ordre de la solitude et du silence ; le second, l'ordre de l'action publique et de la parole. Cependant, outre ce lien général qui unit toutes les œuvres de Dieu, toutes les œuvres de l'Eglise, il en est de particuliers qui relient les deux Instituts. Six siècles avant les Dominique, les François, ces glorieux patriarches de deux grandes familles, Benoît avait créé la vie monastique en Occident. La prière, l'étude, la contemplation, telle est la vie des pieux solitaires, mais, au foyer de la contemplation s'allume le zèle apostolique. Souvent les peuples viennent à la porte des cloîtres demander aux enfants de Benoît, des apôtres et des docteurs. L'Angleterre, l'Allemagne, les royaumes du Nord sont évangélisés par ces fils de la solitude.

« L'apostolat, premier trait de la ressemblance, premier lien.

« Mais, dans ces siècles reculés, les apôtres, fils de Benoît, pouvaient en quelque sorte emporter avec eux leur solitude ; à peine avaient-ils touché le sol qu'ils devaient féconder de leurs sueurs qu'on leur voyait construire un monastère. Là, ils venaient souvent retremper leur âme, préparer dans la contemplation de nouvelles conquêtes.

« Au XVIe siècle, ce mode d'apostolat est impraticable ; l'hérésie, ennemie née de toutes les antiques institutions de l'Eglise, a pris en horreur les moines, Ignace l'a compris ; il dégagera ses enfants d'une partie des observances monastiques incompatibles avec le plan qu'il s'est tracé. Et cependant, c'est aux pieds d'un moine, enfant de Saint-Benoît, dans l'antique abbaye de Montserrat qu'il va épancher son âme, après sa conversion. C'est sous la direction d'un bénédictin qu'il fait les premiers pas dans la sainteté, qu'il médite le plan de ses grandes œuvres. Hôte de Saint-Benoît, pour ainsi dire, c'est entre Manrèse et Montserrat qu'Ignace forme les premiers linéaments de la Compagnie de Jésus et trace, sous l'inspiration du Ciel, les livres de ses Exercices.

« 2e *lien.* Le nouvel institut est fondé. Paul III a prononcé la parole qui fait d'Ignace et de ses disciples un ordre religieux ; c'est encore dans une abbaye de Bénédictins, à Saint-Paul hors des Murs, près de Rome, que le saint fondateur et ses compagnons prononcent les vœux de religion. Souvenir précieux pour nos Pères ! Ils l'ont consacré par une table de marbre qui rappelle

encore aujourd'hui que la célèbre basilique des enfants de Saint-Benoît est le véritable berceau de la Compagnie de Jésus.

« *3e lien.* Après une longue et prospère existence, la Compagnie disparaît dans la tourmente. Le monde catholique la pleure. Qui tarira la source de ces larmes ? C'est l'immortel Pie VII, ce doux bénédictin, ce moine de l'abbaye Saint-Paul hors des Murs. Il ressuscite, en 1814, la Compagnie de Jésus pour le bien de l'Eglise universelle qui avait besoin, dit-il, au milieu des tempêtes, de ces rameurs expérimentés et vigoureux : *Expertos et validos remiges.*

« *4e lien.* Voilà ce qui explique l'apparition d'un solitaire bénédictin dans cette fête de la Compagnie de Jésus. Il a quitté sa chère solitude, franchi de longues distances, il est entré dans une grande ville. Pourquoi ? afin d'ajouter un nouveau lien à ceux qui unissent les deux ordres religieux. Il surabonde de joie en parlant de saint Ignace, en présence du vénérable Pontife, qui aime tant la Compagnie d'Ignace, qui lui a ouvert par sa protection, par ses bienfaits, le collège et l'église Saint-Clément. Jouissez donc, mes Révérends Pères, jouissez en paix de cette ancienne demeure des enfants de Saint-Benoît. Nous ne dirons pas : *Alii laboraverunt, vos in eorum labores introistis.* Non, car vous n'êtes pas des autres pour nous, vous êtes les amis, les frères bien-aimés de l'ordre de Saint-Benoît. »

50. *Diocletiani diem supremum, tragœdiam sacram, in festo onomastico* R. P. Joannis-Baptistæ Stumpf, *rectoris collegii metensis S. J. Discipuli e classibus rhetoricæ et philosophiæ in scena exhibent auctores. Die 22 Junii 1859.*

Personnages :

Dioclétien, empereur, retiré à Salone	*Romain Wodzicki.*
Candidien, fils orphelin de Maximien Galère, adopté par Valérie, fille de Dioclétien, qui avait épousé Galère.	*Maurice de Chanteau.*
Hiérophile, chef d'un collège de druides et de bardes, établi à Salone par Dioclétien	*Edouard de Morlaincourt.*
Eurysthène, grand prêtre de Jupiter.	*Auguste Peyssard.*
Ambiorix, barde, dernier rejeton de la tribu des Eburons, anéantie autrefois par Jules César.	*Henri Bertrand.*
Félix, chrétien, habitant de Salone et ancien officier de Dioclétien	*Léon Bastien.*

ALBIN, tribun d'une cohorte de l'armée de Constantin et de Licinius, il est païen et dévoué à Licinius, mais ses soldats sont chrétiens . . . . . *Paul Le Mercier.*

Deux sentinelles gauloises. Chœur de bardes et de druides. Chœur de prêtres de Jupiter. Guerriers chrétiens commandés par Albin. — La scène est à Salone.

51. *Julien Bach*, né à Metz le 4 novembre 1795, fut à sa sortie du Séminaire chargé des fonctions de professeur de seconde et de rhétorique au petit Séminaire de Metz. Ami du saint Père Potot, il put entrer avant lui dans la Compagnie de Jésus, où il fut reçu le 25 septembre 1823.

Employé d'abord en Suisse, puis en Bretagne, il revint à Metz en 1852 et y resta jusqu'à sa mort, le 15 mai 1872. Le P. Bach était chargé de fonctions spirituelles ; de plus, il était appelé à remplacer tous les professeurs qui, par suite de maladie ou pour toute autre cause, étaient forcés d'interrompre leurs classes. Enfin, il faisait un cours d'histoire naturelle et avait organisé un musée d'une assez grande valeur.

Le P. Bach avait conservé d'excellentes relations avec l'ancien clergé de Metz. On se servit de ces souvenirs pour l'attirer dans plusieurs sociétés locales où l'on n'appréciait pas moins sa vaste et solide érudition que son caractère aimable et conciliant. C'est ainsi qu'il fut un des membres les plus actifs de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle et de la Société d'histoire naturelle de Metz. Ses travaux lui ouvriront également les portes de la Société asiatique de Paris et de plusieurs Sociétés savantes de Bretagne. Il a publié un grand nombre d'ouvrages et avait amassé une quantité de notes et documents dans lesquels il se plaisait à voir ses amis et ses élèves puiser à pleines mains. Nous lui sommes redevable de la communication d'un grand nombre de documents concernant le premier collège de Metz.

Sa mort, comme sa vie, a été un modèle d'édification. Ses élèves, devenus hommes, en se rappelant le souvenir de cet excellent Père, ne retrouvent dans leur mémoire, ni une démarche, ni un mot de lui qui ne puisse avoir été dicté par son ardente piété et sa profonde sagesse.

52. *L'abbaye de Saint-Clément* est, selon dom Godefroy d'Armeine, le premier couvent érigé à Metz. « Cela est indubitable et sans difficulté, dit-il, car tout le monde avoue que ce saint sanc-

tuaire fut bâti par saint Clément en l'honneur de saint Pierre, son maître, l'an de N. S. 46 et fut agrandi et fait collégiale par l'Evêque saint Urbice, sous le nom de saint Félix, l'an 396.» Cette première chapelle, érigée sous le vocable de saint Pierre aux champs, était située hors des portes de la ville, au Sablon.

En 613, Théodebert, septième roi de Metz, autorisa les religieux suivant la règle de saint Benoît à s'installer à côté de cette église, avec l'agrément de l'Evêque Arnould, du vivant de saint Colomban.

En 938, Adalbéron Ier, Evêque de Metz, restaura l'abbaye. Saint Kadroe fut appelé par Adalbéron pour réformer ou pour établir d'une manière définitive ce monastère. Il en fut le premier abbé en 946.

1. — *St Kadroe.* Natione Hybernus et regiali prosapia ortus; monachus Luxoniensis qui omnium virtutum laude refulgens huic cœnobio 32 annis sanctissime præfuit ejusque festiva dies annuatim recolitur 6 martii. Obiit anno 978. Cui successit:

2. — *Fingenius.* Beatæ memoriæ et ipse etiam Hybernus, vir famosus et inclytus, tantaque in rebus agens discretione et prudentia ut uno eodemque tempore trium abbatiarum regimen sustinuerit: Sti Clementis, Sti Vitonis (St Vannes) et Sti Symphoriani, ubi collapsam disciplinam regularem restituit et ubique singularis suæ œconomiæ præclara reliquit monumenta. Præfuit 24 annis et obiit in senectute bona non sine magna sanctitatis opinione 15 oct. 1002.

Mai 991. Sauvegarde accordée sur la demande de Dom Fingenius et à la mémoire de Kadroe par l'empereur Othon III à l'abbaye de Saint-Clément. (*Arch. de la Préfecture.*)

3. — *Haganus.* Suis multis annis præfuit. Obiit in pace Cal. februarii, anno 1036.

4. — *Widdo.* Monachus Luxoniensis non minus eruditione et religione quam sanguine clarus; in decursu suæ prelaturæ florebat cœnobium Sancti Clementis, viris sanctis et doctis velut Paradisum Domini. Obiit in anno 1057. 8 Kal. februarii.

5. — *Haganus.* Hic multis annis dignissime præfuit. Obiit 26 avril 1098.

1058. Donation d'Adalbéron, Evêque de Metz à l'abbaye de Saint-Clément. (*Arch. Préf.*, titre 27.)

La petite chapelle contre laquelle le monastère s'était établi, renfermait les sépultures de Saint-Clément et de plusieurs Evêques, ses successeurs. Le 2 mai 1090, Hérimann, Evêque de

Metz, fit la translation de ces reliques et les deposa dans l'église de Saint-Félix.

En 1093, les religieux bâtirent l'église Saint-Pierre aux arènes, un peu au sud de l'ancien amphithéâtre romain, près du Pâté, hors la porte Saint-Thiébault, dans les cantons encore appelés de nos jours : Jardin de Saint-Pierre, en Saint-Pierre, le Paradis.

En 1094, l'Archevêque de Trèves, Brunon, vint à Metz, bénir cette église.

6. — *Ancelinus*. Excellent pasteur, cher à Dieu et aux hommes. Mort 6 nov. 1121.

7. — *Adelo*. Nommé par le suffrage des moines et confirmé par Calixte, le supérieur de tous les moines suivant la règle de Saint-Benoit. Mort en odeur de sainteté le 29 janvier 1128.

1123. Bulle du Pape Callixte II renfermant les privilèges accordés en 1090 par l'Evêque Herimann. (*Archives de la Préf.*, tit. 27.)

8. — *Humbert*. Mort 1er déc. 1138. (*Mém. Soc. Arch.* 1864, p. 45.)

9. — *Simon*. Très fidèle observateur de la règle, *cessit naturæ* 11 oct. 1145.

10. — *Jean*. Assista le premier à l'élection des Maîtres échevins de Metz. Mort 10 mars 1184.

11. — *Sigisbert*. *Evocatur in cœlum* 3 avril 1190.

12. — *Gérard*. *Obiit* 18 nov. 1194.

13. — *Warin*. Trop adonné aux choses temporelles, il laissa entrée au relâchement, *migravit ex hoc sæculo* 25 janvier 1218. (*Arch. Préf.*, tit. 59.)

1215. L'Evêque Conrad de Scharpeneck fit donner par le Pape Innocent III aux abbés de Saint-Clément, le titre de Protecteur de l'ordre de Citeaux.

14. — *Héribert*. Mort 12 août 1235.

15. — *Anselme*. Obtint par ses efforts la ferveur et le retour à la discipline. Mort 23 janv. 1247.

16. — *Wolframm*. Mort 6 mars 1262.

17. — *Constantin*. Donna entrée à tous les vices. Mort 15 juin 1270.

18. — *Benedictus*. *Nulla lex, nulla regula nisi desideriorum voluptas*. Mort 13 oct. 1281.

19. — *Rodolphe*. Mort 26 sept. 1295.

20. — *Venerabilis Guido Gengulphus*. Chéri de tous, rétablit la discipline. Mort 16 août 1319.

21. — *Guillaume*. Mort janvier 1359. Par bulle donné l'an 1358, sixième du pontificat d'Innocent VI, le Pape accorde quarante

jours d'indulgence et vrai pardon à tout fidèle qui visitera dévotement l'église de Saint-Clément.

22. — *André*. Mort 18 mars 1376.

23. — *Jean* dit *Ancel*. Mort 7 juin 1390. (*Mém. Académie de Metz*, 1855.)

24. — *Theobald Louve*. Enrichit le temporel, négligea le spirituel. Mort 10 mars 1421. (*Arch. Préf.*, tit. 80.)

25. *Jacob Travalt*. — Mort 1er février 1443.

26. — *Jean Noixe*. Fort docte, mais peu soigneux de nos finances. Mort 1460.

27. — *Paul Hennequin*. Mort 6 mai 1464.

28. — *Paul de Foligny* ou *Jacques de Foville*, prieur de Saint-Clément, et *Loviat Percy*, moine de Saint-Clément et prieur de Saint-Pierre aux champs, tous deux pour lors gouverneurs de l'abbaye.

29. — *Désiré Fouillet*, ancien moine de Saint-Symphorien. Mort 17 juillet 1480.

30. — *Claude d'Ogévillers*, aumônier du Duc de Bar, conseiller du Duc de Lorraine, obtint une bulle par laquelle Saint-Clément relevait directement du Pape. Mort 30 janvier 1506.

Pierre Nutis, religieux de Saint-Clément, avait été élu, mais le Pape Jules II donna l'abbaye au suivant :

31. — *Gabriel*, Cardinal de Sainte-Agathe, puis de Sainte-Praxède, envoya pour son procurateur un nommé Michel Le Roux, en faveur duquel il résigna le bénéfice au bout de trois ans.

32. — *Michel Le Roux*, de Venise. Mort 9 juillet 1517.

33. — *Jeannot de Pandulphe*, Evêque de Tricassino, au royaume de Naples, nommé par Léon X. Il fit gouverner par procureurs.

34. — *Georges d'Haussonville* gouverna aussi par commandataire. Mort 15 février 1534.

35. — *Robert de Lénoncourt*, Cardinal, abbé de Saint-Remy, résigna l'abbaye en 1540.

36. *Remy de Bousset. Fructus percipit in otio et quiete*, pendant que Claude de Jauny, abbé de Saint-Agibien, gouvernait. Mort en 1546.

37. — *Robert de Lénoncourt* reprit le bénefice et mourut en 1551.

38. — *Théodore du Chastelet* résigna en 1567 au grand bien de son abbaye. Lors du siège de 1552, l'abbaye fut complètement détruite. Les moines et l'abbé réfugiés à Saint-Nicolas construisirent en 1567 un petit monastère fort étroit, rue du Pontiffroy.

39. — *Jean Gérardin*, premier abbé du nouveau monastère, obtint dans l'île dite des Pucelles, l'emplacement d'une hôtellerie ap-

pelée *la Licorne*. Tout ce qu'il y a de commodités et d'avantages dans cette maison lui est dû. Il dit pour la première fois la messe dans la nouvelle eglise, le 1er janvier 1567. Il mourut le 20 août 1593 et fut enterre dans le chœur.

40. — *François de Villers* reçut de Clément VII, pour lui et ses successeurs, la permission d'officier avec la mitre et les autres ornements que Jules II avait déjà concédés. Il assembla une belle bibliothèque et mourut le 7 juillet 1613. (*Journal de Dom Séb. Floret.*)

41. — *Louis Gillet*, prieur claustral, canoniquement élu par le chapitre, fut prié par le Roi en 1615 de résigner l'abbaye à Louis de Nogaret de la Valette, Cardinal, l'un des fils du Duc d'Epernon, gouverneur de Metz, moyennant pension de cent-cinquante ducats. Gillet mourut le 20 février 1616 *in magnis miseriis et paupertate maxima, non quidem evangelica, sed defectu œconomiæ.*

42. — *Louis de la Valette*, Cardinal, Archevêque de Toulouse, abbé de Saint-Symphorien, de Saint-Vincent, etc., sans avoir reçu les ordres sacrés. Sous son administration, le cloître fut terminé. Le 23 juin 1636, les Pères de la réforme bénédictine ont pris possession de l'abbaye. En 1630, le Pape ordonna qu'à la mort du Cardinal de la Valette, l'abbaye ne fut plus donnée, mais qu'elle reprit son droit d'élection.

43. — *Henri de Bourbon*, Duc de Verneuil, Evêque de Metz, abbé de Saint-Arnould, de Saint-Vincent, etc., sans avoir reçu les ordres sacrés, élu unanimement par les religieux le 3 août 1652. Il se démit de l'Evêché et de l'abbaye en faveur de

44. — *Jules Mazarin*, Cardinal, chanoine de Saint-Jean-de-Latran, abbe de Saint-Arnould, de Saint-Vincent, etc., prit possession le 21 août 1653. Mort le 9 mars 1661.

45. — *François de Clermont d'Amboise*, Comte de Reynel, abbé commendataire 1668.

46. — *Jean de Boulogne*. Mort en 1689.

47. — *Jacques Nicolas de Berthier*. 1699-1718.

48. — *René de Sesmaisons*. Mort en 1734.

La fondation des nouveaux bâtiments de l'abbaye remonte à 1668. Ce fut en 1680 que Spinga commença les fondations de l'église. Elle fut achevée en 1693. En 1715, sur les dessins de Spinga, le portail fut élevé par les architectes Barlet et Louis. Mgr de Coislin en posa la premiere pierre le 5 février 1715. Elle porte cette inscription gravée :

D. O. M. B. M. V. Sancto Clementi hujus ecclesiæ patrono, primo Metensis ecclesiæ episcopo. Anno Domini 1715 die 5 februarii

illustrissimo et reverendissimo DD. Henrico Carlo du Cambout, duc de Coislin.

49. — *Claude-François Besse de la Richardie*, chanoine et vicaire général du diocèse de Metz. Mort 27 juillet 1767.

50. — *Jean du Chilleau*, grand-aumônier de la cathédrale de Metz, aumônier de la Reine, resigna en 1774 et devint Evêque de Chalons-sur-Saône.

51. — *Jean-Baptiste-Honoré Fumee*, grand-aumônier du chapitre de la cathedrale, né 1747 ; abbé 1774 à 1790, fut après la Révolution chanoine et archiprêtre de Metz, grand archidiacre de la cathédrale.

L'abbaye de Saint-Clément, devenue propriété nationale en 1792, fut affectée au Ministère de la guerre. On y établit le magasin des lits militaires et un depôt de médicaments pour un corps d'armée.

(Dom Godefroy d'Armeine, *Chronique manuscrite de Saint-Clement*, *Histoire de Metz par les Bénedictins*, *Histoire des Evêques de Metz* par Meurisse ; d'Hanoncelles, *Metz ancien*. (*Archives de la Préfecture.*)

53. *Académie de la classe d'humanités. Séance publique du 16 juin 1861.*

JEANNE D'ARC.

PREMIERE PARTIE.

Le Barde. Narration poétique. . . . . *Edmond Baudouin.*
La Mission, la lutte. Narration française *Georges Thomy.*
Les adieux. Vers latins . . . . . *Victor Altmayer.*

DEUXIÈME PARTIE.

Jeanne d'Arc introduite à la cour par Jean de Metz.

Dialogue français : *Edouard Boulangé*, *Alfred Malherbe* et *Charles Paulus.*

Charles VII . . . . . *Albert Malherbe.*
Le Comte Dunois. . . . . *Georges Thomy.*
Lahire. . . . . *Paul de Morville.*
Jean de Metz. . . . . *Ignace Morawski.*
Un héraut . . . . . *Edmond Baudouin.*

TROISIÈME PARTIE.

Les triomphes et le martyre.

1. La délivrance d'Orléans. Narration française . . . . . *Ernest Stouls.*

2. LE SACRE. Narration latine . . . . . *Ignace Morawski.*
3. LE SONGE ET LE SUPPLICE. Narration française . . . . . *Paul de Morville.*
4. CHANT DE TRIOMPHE. Essai lyrique . . *Ignace Morawski.*

JOANNEM IMPAVIDUM.

BURGUNDIÆ DUCEM.

Drama historicum, in festo onomastico R. P. JOANNIS STUMPF, *Rectoris Gymnasii Metensis S. J. Ad Sanctum Clementem. Discipuli e classibus philosophiæ, rhetoricæ, humanitatis in scena exhibent auctores. Die 23 junii 1861.*

Personnages :

CHARLES VII, encore Dauphin. . . . . *Paul de Morville.*
ROBERT LE MASSON, son chancelier. . . . . *Paul Rouyer.*
TANNEGUY DUCHATEL, son prévôt . . . . . *Henri Chatillon.*
LE SIRE DE BARBEZAN, chevalier armagnac . *Henri Lorquet.*
JEAN SANS PEUR, Duc de Bourgogne . . . . *Gaston Laviron.*
CHARLES DE BOURBON, gendre de Jean sans Peur. . . . . *Ludovic de Joybert.*
ARCHAMBAULT DE FOIX DE NAVAILLES, chevalier bourguignon . . . . . *Gustave Kleine.*
GUILLAUME DE VIENNE, chevalier bourguignon. . . . . *Ignace Morawski.*
ISAAC, juif astrologue . . . . . *Georges Thomy.*
UN CAPITAINE ARMAGNAC, au service de Tanneguy Duchatel. . . . . *Emile Muller.*
LE COMMANDANT DES GARDES DE JEAN SANS PEUR. . . . . *Laurent Rohmer.*
UNE SENTINELLE BOURGUIGNONNE . . . . . *Auguste Haas.*

Hommes d'armes armagnacs. Hommes d'armes bourguignons. Six chevaliers bourguignons. Un ménestrel. Peuple.

La scène est à Montereau et à Bray-sur-Seine, près du confluent de la Seine et de l'Yonne.

(Voir l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. DE BARANTE, 10 septembre 1419.)

54. LA TRAHISON.

Drame historique en trois actes représenté à l'occasion de la fête patronale du R. P. JEAN-BAPTISTE STUMPF, *Recteur de Saint-Clément à Metz, le 26 juin 1864.*

Personnages :

JEAN DE MONTFORT, Duc de Bretagne. . *Alfred de Testa.*
OLIVIER DE CLISSON, connétable de France *Henri Castillard.*

Le Sire de Laval, beau-frère de Clisson . . . *Albert de Ravinel.*
Le Sire de Beaumanoir, gendre de Clisson. . . . . *Louis Lemoyne.*
D'Harcourt, page de Clisson. . . . . *Raymond le Joindre.*
Jean de Bavalan, gouverneur du château de l'Hermine . . . . . *Charles Marcus.*
Yvonet, premier écuyer du Duc de Bretagne. . . . . *Léon Vigy.*
Grandson, envoyé du Parlement de Bretagne. . . . . *Hubert Obrin.*
Le Sire de Rohan, ami de Clisson. . . *Albert Malherbe.*
Le Sire de Chateaubriand . . . . . *Léopold de Testa.*
Le Sire de Tanneguy. . . . . *Paul de Morville.*
Le Sire de Rochefort . . . . . *Auguste Pierronnet.*
Le Sire de Malestroit. . . . . *Gaston de Saint-Armand.*
Un Varlet. . . . . *Paul de Nicéville.*

Soldats. Varlets. Peuple.

L'action se passe à Vannes pendant la session des Etats de Bretagne en 1387.

Académie de rhétorique. Séance publique du 2 février 1865.

MEZZO MORTO ou le RENÉGAT

Épisode du bombardement d'Alger en 1863.

Dédicace. Distiques . . . . . *Joseph Heinrich.*

PREMIÈRE PARTIE.

1. Exposition du sujet. Devoir français *Charles du Coëtlosquet.*
2. La régence d'Alger jusqu'en 1683. Narration latine . . . . . *Louis de Martimprey.*
3. Hassan et ses deux ministres. Narration et portraits . . . . . *Gaston La Rivière.*
4. Le Conseil. Dialogue français . . . . *Joseph Heinrich* et *Raymond Le Joindre.*

DEUXIÈME PARTIE.

1. Conditions de Duquesne. Scènes et discours. . . . . *Jules Warin* et *Nicolas Humbert.*
2. Mezzo morto aux Algériens. Discours en vers latins. . . . . *Etienne Aweng.*
3. Avènement de Mezzo morto. Narration française . . . . . *Auguste Pierronnet.*

TROISIÈME PARTIE.

1. L'EL DJEHAD OU LA GUERRE SAINTE. Ode latine . . . . . *Jules Warin.*
2. HÉROISME D'AL AYMAR ET CHUTE DE MEZZO MORTO. Dialogue français. *Aimé Witz* et *Aug. Pierronnet.*
3. L'HYMNE DE DÉLIVRANCE. Ode française *Eugène Boulangé.*

Noms des personnages :

HASSAN, Dey d'Alger . . . . . *Nicolas Humbert.*
MEZZO MORTO, amiral d'Alger . . . . . *Eugène Boulangé.*
AL AYMAR, ministre du Dey . . . . . *Joseph Heinrich.*
IBRAHIM, commandant des Janissaires . . *Charles du Coëtlosquet.*
LE NONCE APOSTOLIQUE D'ALGER, consul de France . . . . . *Auguste Pierronnet.*
HALY-RAÏS, vice-amiral d'Alger . . . . . *Louis de Martimprey.*
LOYS, fils d'Al Aymar . . . . . *Raymond Le Joindre.*
ALI, fils de Hassan . . . . . *Gaston La Rivière.*
OSMAR, esclave d'Al Aymar . . . . . *Aimé Witz.*
FLAVIGNY, esclave de Mezzo morto . . . *Etienne Aweng.*
UN CAPITAINE . . . . . *Jules Warin.*

La scène est à Alger, sur la terrasse de la Casbah, d'où l'on découvre la ville et le port.

55. BALDOMIR OU LA FÊTE DU SOLSTICE D'ÉTÉ.

Drame historique en trois actes et en vers, par le Père J. BACH, *de l'école Saint-Clément.* — Metz, Nouvian, 1867, in-18.

Personnages :

BALDOMIR, archidruide . . . . . *Albert de Ravinel.*
CARISMIN, son fils . . . . . *Edouard du Coëtlosquet.*
ULRIC, prince des montagnards . . . . *Louis Poisat.*
ISMÉNOR, chef des bardes . . . . . *Charles du Coëtlosquet.*
THELISMAR, chef des Eubages . . . . . *Eugène Boulangé.*
CÉSAR . . . . . *Louis de Martimprey.*
UMBRENUS, centurion . . . . . *André Moll.*
CRISPUS, secrétaire de César . . . . . *Fursy Morand.*

Soldats romains. Chœur des druides et des bardes. Chœur des montagnards. Chœur des jeunes gens.

Le théâtre représente une forêt sacrée, avec un dolmen au milieu de l'enceinte et au second plan sur les hauteurs, les remparts de Divodurum.

56. LE ROI JEAN OU LA MORT D'ARTHUR.

Drame historique en trois actes, représenté à l'occasion de la fête patronale du R. P. JEAN-BAPTISTE STUMPF, *recteur de Saint-Clément à Metz, le 23 juin 1867.*

Personnages :

JEAN SANS TERRE	*Albert de Ravinel.*
HENRI, fils de Jean	*Edouard du Coëtlosquet.*
ARTHUR, fils de Geoffroy et de Constance	*Agénor de Taffin.*
DES ROCHES, ambassadeur de Philippe-Auguste	*Albert Deguerre.*
DE BRAY, capitaine des gardes	*Félix de Balthasar.*
MAULAC, chevalier	*Louis Poisat.*
CHATILLON, lieutenant de l'ambassadeur français	*Louis de Martimprey.*
EDOUARD, fils de Maulac	*Joseph Bour du Moulin.*
LORD LYONNEL	*Louis de Bouilhac.*
DE POMFRET, chevalier breton	*Charles du Coëtlosquet.*
SIR FALDSTORFE	*Edme Marcotte.*

Chevaliers. Gardes.

57. LE PROSCRIT OU PATRIE ET FAMILLE.

Drame en trois actes, représenté à l'occasion de la fête patronale du R. P. EUGÈNE COUÉ, *recteur de Saint-Clément, le 23 juin 1868.*

Personnages :

ANDRÉ GRITTI, doge de Venise	*Albert Deguerre.*
VIVALDI, rôle partagé	*Albert de Ravinel.* / *André Delastre.*
EDMOND	*Paul Schæffer.*
CANTARINO, procurateur	*Camille Caruel.*
ALFIERI, ORSANO, CALCAGNO, CANEVARO, SPALATRO, MICHIELI, patriciens	*Jules Thiebauld.* / *Albert d'Allard.* / *Prosper Lajoye.* / *Michel Miladowski.* / *Anselme Langel.* / *Henri Gréau.*

Patriciens et bourgeois. Gardes. Gondoliers.

Académie de la classe de rhétorique. Séance littéraire du 29 janvier 1869.

MARTYRE DE SAINT-SÉBASTIEN.

Prologue par JOSEPH AWENG, président,

PREMIÈRE PARTIE.

L'EGLISE SOUS DIOCLÉTIEN. Exposition française, par . . . . . *Maurice de Bazelaire.*
SÉBASTIEN FORTIFIE LES CHRÉTIENS, Scènes françaises, par . . . . . *Emmanuel Ruault.*
SÉBASTIEN CONVERTIT LES PAÏENS. Narration française, par . . . . . *Alfred Piffard.*
CONVERSION DU PREMIER MAGISTRAT DE ROME. Narration latine, par . . . . . *Charles Médinger.*

DEUXIÈME PARTIE.

PREMIÈRES VICTIMES DE LA PERSÉCUTION. Hymne, par . . . . . *Maurice de Bazelaire.*
SÉBASTIEN ACCUSÉ DEVANT DIOCLÉTIEN. Scènes françaises, par . . . . . *Léon Barat.*
SÉBASTIEN PERCÉ DE FLÈCHES. Narration française, par. . . . . *Georges Monnier.*
TRIOMPHE DU PAGANISME. Ode latine, par . *Georges Arth.*

TROISIÈME PARTIE.

SÉBASTIEN SAUVÉ DE LA MORT. Narration française, par. . . . . *Charles Fuchs.*
SÉBASTIEN REPARAISSANT DEVANT DIOCLÉTIEN. Scènes françaises, par . . . . . *Henri Gréau.*
MORT DE SÉBASTIEN. Narration latine, par *Auguste Maire.*
CONCLUSION, par . . . . . *Joseph Aweng.*

Personnages des scènes :

SÉBASTIEN, tribun. . . . . *Emmanuel Ruault.*
DIOCLÉTIEN, empereur . . . . *Henri Gréau.*
TRANQUILLIN, sénateur . . . . *Charles Médinger.*
MARC, fils de Tranquillin . . *Maurice de Bazelaire.*
MARCELLIN, Id. . . *Alfred Piffard.*
NICOSTRATE, juge . . . . . *Charles Fuchs.*
ARISTON, ami de Marc . . . . *Georges Monnier.*
CRESCENTIEN, ami de Marcellin *Lucien Thomas.*

TORQUATUS, apostat. . . . . *Léon Barat.*
FABIEN, préfet de Rome. . . . *Joseph Aweng.*
ALBINUS, ami de Sébastien. . *Georges Arth.*
HYPHAX, centurion . . . . . *Auguste Maire.*

58. « Lorsque j'entends les bruits qui retentissent à la surface du monde social et que j'écoute, attentif, les murmures qui grondent dans son fond, je ne puis me défendre d'une frayeur secrète et je me demande avec effroi si la société ne touche peut-être pas à l'un de ces moments terribles où le fantôme d'une civilisation menteuse menace de s'évanouir en quelques heures au sein d'une barbarie réelle. J'entends vos lèvres qui disent : Nos mœurs deviennent chaque jour d'une incomparable douceur, la fraternité se développe, la civilisation marche. Et j'entends les âmes qui murmurent : Nos jours sont chargés de menaces inconnues, des projets affreux se remuent au fond des cœurs, la barbarie n'est plus à la frontière, elle est au fond des âmes, elle attend qu'un souffle passe et lui dise : Voici l'heure. »

(*Conférences de Notre-Dame de Paris*, 1re conférence 1857).

59. Pendant son existence le collège Saint-Clément a reçu environ 200 élèves d'origine étrangère parmi lesquels on compte une vingtaine de Belges, trente Russes, autant de Luxembourgeois, 4 Brésiliens, 2 Anglais, 2 Américains, 7 Autrichiens, une centaine de Polonais, quatorze Allemands des provinces rhénanes et quatre Prussiens. Parmi ces derniers, quelques-uns durent marcher contre la France en 1870. Deux d'entre eux périrent sur le champ de bataille :

Nicolas d'Arco-Zinnenberg, né à Munich 8 janvier 1848, élève de Saint-Clément 1865-66, officier au service de Bavière, tué à Wissembourg 4 août 1870, et *Bernard de Haza-Radlitz*, né à Vienne 5 octobre 1837, élève de Saint-Clément 1854-57, capitaine d'infanterie, tué à Gravelotte 16 août 1870.

60. Liste des *Préfets de la Congrégation de l'Immaculée-Conception* pendant les vingt années de l'existence de Saint-Clément.

1852. *Béhé*, Eugène. Mort 1861.
1853. *du Coëtlosquet*, Raoul. Mort 1860.
1855. *de Brieyr*, Emile, Jésuite 1856. Mort 1888.
Breck, Charles, Jésuite 1856.

1856. *de Geyer*, Alfred, Jésuite 1858.
1857. *de Briey*, René, colonel de cavalerie. Mort à Nancy.
Ehrmann, Joseph, Jesuite 1858.
1858. *de Morlaincourt*, Edouard, colonel du génie.
1859. *de Gouttepagnon*, Onesime, Jésuite 1859.
1860. *du Coëtlosquet*, Gaston, ancien inspecteur des forêts.
Altmayer, Léon, élève de l'école polytechnique. Mort 1863.
1861. *de Buyer*, René, élève de l'école des mines. Mort 1870.
1862. *Bernault*, Emmanuel, officier supérieur d'infanterie.
Haas, Auguste, docteur en médecine, député au Reichsrath.
Altmayer, Victor, colonel breveté d'état-major.
1863. *de Meckenheim*, Henri, officier de mobiles, amputé et décoré en 1870.
Marcus, Charles. Mort 1882.
1864. *Stouls*, Ernest, élève de l'école Polytechnique, docteur en droit, Prefet, révoqué 1875.
1865. *Monnier*, Laurent, curé à Saint-Aubin (Jura).
Heinrich, Joseph, Jésuite 1872.
1866. *Poisat*, Louis, Jésuite 1872.
1868. *La Rivière*, Gaston, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées.
1869. *d'Allard*, Albert, officier supérieur breveté d'état-major.
1870. *de Campigneulle*, Charles, officier supérieur breveté d'état-major.
1871. *Michaux*, Paul, docteur en medecine.
Foch, Ferdinand, officier superieur d'artillerie.
1872. *Aweng*, Joseph, ingénieur civil. Mort 1893.

61. *État du Collège de Metz de 1852 à 1872.*

NOMS DES PÈRES.	Date de la naissance.	Entrée dans la Compagnie.	Résidence à Metz.	EMPLOI.
PP. *d'Aage*, Charles. . .	1837	1855	1860-1862	Professeur de 4e, surveillant. Mort.
d'Argy, Charles.	1831	1854	1858-1861	Prof. de math., missionnaire en Chine 1861.
Aubier, Jean	1826	1850	1852-1853	Prof. de 6e, miss. en Amérique 1853.
Avenel, Jules	1836	1856	1859-1860	Prof. de 8e.
Bach, Julien	1795	1823	1852-1872	Prof. de litt., d'hist. nat. Mort à Metz 15 mai 1872.
le Bail, Gabriel	1849	1867	1871-1872	Surveillant.
Baldasarre, Raphael. . .	1830	1850	1862-1863	Surveillant.
Baltenweck, Georges . .	1818	1838	1854-1865	Prof. de rhétorique.
Barbier, Joseph.	1828	1850	1853-57, 66-67	Prof. de 8e, 5e, 4e et surveillant.
Bastien, Léon.	1842	1859	1863-1870	Prof. de 3e, 2e.
du Baudiez, Charles. . .	1839	1861	1862-1863	Prof. de math. Mort 24 août 1879.
Baudot, Victor	1846	1865	1871-1872	Prof. de 5e.
Baurain, François. . . .	1824	1845	1863-1867	Procureur.
Becker, Emile.	1836	1856	1871-1872	Prof. de math., miss. en Chine 1875.
Bergeron, Ernest. . . .	1832	1855	1859-1864	Prof. de 9e, 5e.
Bernadac, Adolphe . . .	1830	1847	1856-1859	Surveillant.
Bertoux, Adolphe. . . .	1835	1854	1863-65, 68-69	Prof. de 4e, surveillant.
Bertrand, Joseph	1801	1823	1863-1869	Préfet spirituel, anc. miss. au Maduré. Mort.
Bertrand, Pierre	1805	1828	1867-1868	Confessr, anc. miss. au Canada. Mort 6 mai 1876.
Bertrand, Xavier	1803	1826	1853-55, 61-67, 69-70	Ministre, anc. miss. à Cayenne.
Bidault, Emile	1831	1855	1859-1860	Surveillant, miss. à l'île Bourbon 1861.
Bieuville, Stanislas . . .	1824	1847	1856-1858	Prof. de 8e, 7e. Mort 17 août 1876.
Bigot, Louis	1806	1829	1852-1853	Procureur. Mort à Cayenne 28 avril 1854.
Billot, Ferdinand	1819	1838	1858-1860	Prof. de math. Mort 8 avril 1875.

Binet, Louis	1810	1831	1852-58, 59-61	Prof. d'histoire. Mort.
de Bizemont.	1839	1858	1862-1867	Prof. de 7e, 5e, 4e, surveillant.
Bleuzeu, Jacques	1834	1857	1858-1862	Surveillant.
Boisacq, Armand	1788	1818	1863-1865	Confesseur. Mort 28 octobre 1877.
Boitte, Auguste	1832	1853	1855-1861	Prof. de 8e, surveillant. Mort 1892 en Angleterre.
de Bonniot, Joseph . . .	1831	1853	1857-1859	Prof. de 5e, 4e.
Bonnomet, Cyrille. . . .	1831	1854	1858-62, 65-67, 68-69	Surveillant. Mort en Chine 24 oct. 1878.
Bourdilleau, Narcisse . .	1824	1851	1852-1854	Surveillant, miss. en Chine 1854.
Boutillier, Modeste . . .	1795	1816	1852-1857	Confesseur. Mort 24 mai 1857 à Metz.
Boulnois, Edmond . . .	1835	1865	1868-1871	Prof. de 5e, 4e.
Breton, François	1824	1848	1855-1858	Prof. de 4e, 3e, 2e.
le Breton, Jean	1841	1861	1862-1863	Prof. de 6e.
de Briey, Emile.	1836	1856	1858-1861	Prof. de math., surveillant. Mort.
Brucker, Pierre.	1842	1859	1865-67, 68-69	Prof. de 7e, 4e, 3e d'allemand.
Bugnard, Aloïse	1845	1862	1868-1869	Surveillant. Mort 13 août 1869 à Metz.
Buns, Cornelius.	1825	1852	1865-67, 68-72	Prof. de physique et chimie. Mort en Belgique.
Burty, Aloïse.	1831	1850	1854-1856	Surveillant. Mort.
Caffin, Henri	1826	1852	1857-1861	Surveillant.
Cappelli, Ange	1828	1845	1863-1865	Prof. de philosophie.
Capriglione, Dominique.	1829	1850	1862-1863	Surveillant.
Carrez, Louis	1833	1851	1869-1872	Prof. de 4e, d'histoire.
Catillion, Augustin . . .	1822	1846	1852-55, 57-61, 67-72	Prof. de 2e, ministre. Mort 13 juillet 1892 à Douai.
Caudron, Constant . . .	1831	1852	1866-68, 69-72	Prof. de philosophie.
Chabin, Pierre	1831	1852	1860-1861	Prof. de math.
Chambellan, Ernest. . .	1831	1851	1857-1862	Prof. de 4e, 3e, 2e. Mort.
Champagne, Joseph. . .	1824	1847	1852-54, 58-59	Prof. de 5e, 4e.
Chapiron, Jean-Baptiste.	1826	1852	1868-1869	Prof. de rhétorique.
Charlet, Jules.	1830	1858	1867-1872	Prof. de math.
Chartier, Jules	1813	1843	1854-1857	Prof. de math. Mort 10 août 1889.

NOMS DES PÈRES.	Date de la naissance.	Entrée dans la Compagnie.	Résidence à Metz.	EMPLOI.
Chary, Jean-Baptiste . .	1799	1835	1872-1873	Confesseur. Mort.
Chenard de Mazières, Paul	1841	1860	1865-1870	Prof. de 3e, surveillant. Mort 24 nov. 1871.
Chesnel, Paul.	1839	1856	1861-1862	Prof. de 5e.
Christ, Laurent.	1810	1858	1861-63, 67-72, 73-91	Procureur.
Clavey, Charles.	1839	1859	1863-65, 67-68, 71-72	Surveillant.
du Coëtlosquet, Charles .	1850	1867	1871-1872	Surveillant.
Cœurdacier, Auguste . .	1816	1842	1852-53, 65-67, 68-69	Ministre. Mort 16 avril 1889.
Colombel, Augustin. . .	1833	1851	1854-57, 58-59	Prof. de math., miss. en Chine.
Colombier, Henri. . . .	1829	1848	1863-1865	Prof. de math.
Collin, Hyacinthe. . . .	1835	1855	1860-1861	Prof. de 7e.
Collin, Abel	1826	1846	1862-1868	Directeur de musique.
Cordier, Emmanuel. . .	1832	1855	1862-1863	Surveillant, miss. en Chine.
Cosson, Eugène.	1830	1849	1869-1870	Prof. de math.
Coué, Eugène.	1803	1827	1867-1869	Recteur. Mort.
Couplet, Constant. . . .	1817	1852	1869-1871	Recteur.
Courbalay, Hippolyte. .	1834	1855	1861-1863	Prof. de math., surveillant.
Couvreur, Henri	1818	1852	1853-1872	Prof. de 9e, 8e, 7e, sous-préfet.
Couvreur, Séraphin. . .	1835	1853	1855-58, 59-60	Prof. de 5e, 7e, miss. en Chine.
le Coziс, Yves.	1835	1855	1859-1864	Surveillant.
de la Croix, Camille . .	1831	1854	1857-1862	Directeur de musique.
Crouzier, Eugène. . . .	1830	1852	1857-1858	Surveillant. Mort 10 janvier 1862.
Crouillère, François . .	1830	1853	1862-1863	Prof. de 4e, miss. en Chine.
Dabaudès, Alphonse. . .	1830	1847	1852-1853	Prof. de 2e.
Danet, Charles	1821	1841	1859-1864	Prof. de phys. et chimie. Mort 25 janvier 1871.

Dardenne, Pierre	1830	1851	1862-1864	Surveillant.
Darras, Auguste	1835	1858	1861-67, 69-72	Prof. de 7e, 5e, surveillant. Mort.
Decker, Joseph	1827	1850	1853-57, 61-62, 66-67, 71-72	Prof. de 7e, de phil., surveillant. Mort.
Dégardin, Jean	1806	1827	1852-1853	Prof. de 3e. Mort 4 janvier 1871.
Delattre, Damase. . . .	1824	1848	1852-1855	Surveillant.
Delamotte, Benoît. . . .	1827	1851	1856-1858	Prof. de math., surveillant.
Delavenne, Henri. . . .	1827	1847	1854-56, 63-64	Prof. de 4e, surveillant.
Delpech, Victor.	1835	1859	1860-1861	Surveillant.
Denis, Edmond.	1831	1854	1857-61, 66-67	Prof. de 8e, 7e, 5e, 3e, miss. en Chine. Mort.
Denizot, Jules.	1832	1855	1865-66, 67-70	Surveillant, miss. en Chine. Mort 15 mai 1872.
Derice, Pierre	1804	1845	1852-53, 59-60	Ministre.
Descôtes, Ambroise . . .	1810	1842	1856-1858	Surveillant.
Desmons, Louis.	1820	1855	1860-1862	Sous-préfet, miss. en Amérique. Mort.
Desribes, Aloïse.	1826	1844	1852-1855	Surveillant, miss. en Chine.
Didierjean, Jean-Bapt. .	1837	1855	1866-68, 69-72	Prof. de philos., de littérature.
Draulette, Edmond . . .	1830	1861	1870-1871	Prof. de 2e. Mort 6 juillet 1871 à Metz.
Dubois, Léon.	1830	1858	1863-65, 69-71	Surveillant.
Dubois, Ludovic	1836	1855	1857-1858	Surveillant. Mort 20 novembre 1864.
Dubois, Paul	1827	1847	1868-1872	Confesseur.
Dubreuil, Edmond . . .	1830	1848	1854-1857	Prof. de 2e.
Dubuisson, Jules	1832	1854	1857-58, 67-68, 69-70	Prof. de 5e, 2e.
Dufour, Jules.	1826	1846	1861-1862	Préfet.
Dumoulin, Joseph. . . .	1833	1858	1861-1864	Prof. de 5e, surveillant.
Dupin, Louis.	1833	1856	1858-1863	Prof. de 6e, 5e, surveillant.
Dupuy, Jean-Baptiste . .	1802	1823	1859-1860	Surveillant. Mort 2 juin 1862.
Durthaller, Constant . .	1829	1850	1854-64, 1870	Prof. de 8e, 7e, 5e, 4e, 3e, hist. et allem. Mort 29 mars 1870 à Metz.
Dussart, Henri	1840	1858	1865-66, 68-72	Prof. de 7e, surveillant.
Dussaussoy, Arsène. . .	1829	1852	1854-1856	Surveillant. Mort 7 mars 1857.

NOMS DES PÈRES.	Date de la naissance.	Entrée dans la Compagnie.	Résidence à Metz.	EMPLOI.
Duvelle, Louis	1842	1865	1868-1870	Prof. de 7e. Mort en Chine.
Edel, Xavier	1842	1862	1865-1866	Prof. de math., miss. en Chine. Mort 14 mai 1878.
Ehrmann, Joseph. . . .	1840	1858	1863-1865	Surveillant.
de la Faire, Arthur . . .	1829	1851	1857-1858	Prof. de phys. et chimie, surveillant.
Faivre, Aloïse	1829	1852	1861-1865	Prof. de math., surveillant. Mort.
Fasoli, Joseph	1835	1850	1860-1861	Surveillant.
Finck, Augustin.	1844	1863	1868-1869	Surveillant.
Flour, Aloïse.	1829	1849	1863-66, 67-68	Prof. de philos. Mort.
de la Fonchais, Eric. . .	1836	1853	1860-1861	Surveillant. Mort 25 août 1861 à Metz.
Foulongne, Alphonse . .	1824	1844	1857-1859	Prof. de phys. et chimie, surveillant.
de Franciosi, Xavier . .	1819	1847	1857-62, 65-69	Confesseur.
Frébillot, Alfred	1842	1863	1867-1869	Surveillant.
de Fressencourt, Félix. .	1802	1842	1858-1861	Confesseur.
Fristot, Paul	1833	1851	1866-67, 68-69	Prof. de philosophie.
Gadaut, Charles	1830	1849	1854-55, 68-72	Prof. de 7e, surveillant.
Gagniard, Charles . . .	1835	1852	1859-1866	Prof. d'hist., de 2e. Mort 11 oct. 1891 à Dijon.
Gailhard, Edmond . . .	1834	1864	1864-1865	Confesseur.
Gamard, Pierre.	1803	1828	1868-1870	Prof. de philos. Mort 25 déc. 1889 à Paris.
Gangloff, Victor	1845	1863	1868-1870	Surveillant. Mort 9 dec. 1870 à Metz.
Garnier, André	1832	1852	1862-1863	Surveillant
Garnier, Jean.	1844	1867	1869-1870	Surveillant.
Gérard, Auguste	1839	1862	1866-1868	Surveillant, miss. en Amérique.
Gérardin, Joseph	1834	1853	1857-58, 68-69	Prof. de 4e, surveillant.
Gerst, Guillaume	1830	1847	1852-1853	Surveillant.
Geyer, Aloïse.	1826	1852	1860-61, 65-67, 68-72	Prof. d'allemand. Mort.
Gire, Constant	1815	1846	1857-1858	Procureur, miss. à Cayenne. Mort.

Godet, Mathurin	1836	1861	1863-1864	Prof. de 5e.
Gœress, Paul.	1833	1855	1858-1860	Surveillant.
Godfroy, Eusèbe	1817	1853	1859-1862	Prof. d'hist. Mort 4 août 1889.
de la Gorce, Paul. . . .	1834	1857	1861-1864	Surveillant. Mort 21 oct. 1889 à Douai.
de Gouttepagnon, Onésim.	1838	1858	1862-1863	Prof. de 5e.
Greff, Nicolas	1827	1866	1867-68, 69-70	Surveillant, miss. en Afrique.
Guérin, Benjamin. . . .	1836	1859	1867-1868	Prof. de rhétorique. Mort.
Gugholtz, Franç.-Xavier.	1824	1852	1853-54, 57-59	Prof. de 8e, 7e, 6e. Mort.
Guillier, Victor.	1821	1850	1852-1953	Sous-ministre.
Guillozet, Nicolas. . . .	1828	1852	1854-1855	Surveillant.
Hacquin, Léon	1813	1841	1852-1854	Confesseur. Mort.
Hamon, Edouard	1841	1860	1867-1868	Prof. d'hist., surveillant.
Hamy, Alfred	1838	1857	1859-1862	Prof. de math.
Hamy, Edouard	1840	1859	1869-1870	Surveillant.
Harrer, Chrysostôme. .	1844	1859	1867-1868	Prof. d'allemand, surveillant.
Haté, Achille.	1829	1850	1868-1872	Ministre.
Henry, Jean	1838	1858	1860-1862	Surveillant.
Hersen, François-Xavier	1822	1842	1858-1759	Surveillant. Mort.
Hervé, Théodore	1825	1854	1857-1858	Confesseur.
Hœffel, Jean	1839	1861	1865-1868	Prof. de 5e.
Hoffmann, Emile	1830	1848	1856-1858	Surveillant. Mort 9 août 1862.
Hoffmann, Victor. . . .	1830	1850	1866-67, 71-72	Surveillant, prof. d'hist.
Houvenaghel, Henri. . .	1830	1858	1862-1864	Surveillant.
Husson, Jean	1821	1851	1862-65, 68-72	Sous-préfet.
d'Hyvert, Jean	1816	1836	1854-1857	Prof. de phys. et de chimie. Mort.
Ingwiller, Joseph	1850	1867	1871-1872	Surveillant. Mort 8 mai 1877 en Afrique.
Jambart, Charles	1834	1854	1857-58, 66-70	Prof. de 5e, 4e.
Jaxel, Dominique. . . .	1816	1837	1853-1854	Prof. de 2e.
Joubaud, Mathurin . . .	1819	1850	1852-1855	Prof. de 7e. Mort en Chine 21 juillet 1859.
Jullien, Victor	1824	1849	1863-1867	Confesseur.
Juster, Jules	1822	1841	1857-59, 65-72	Préfet. Mort 1er nov. 1882 à Dijon.

NOMS DES PÈRES.	Date de la naissance.	Entrée dans la Compagnie.	Résidence à Metz.	EMPLOI.
Kistaller, Charles. . . .	1826	1850	1852-56, 69-72	Prof. de 3e, surveillant. Mort 4 août 1878.
Krieg, Joseph.	1831	1847	1871-1872	Prof. d'allemand.
Kurowski, Antoine . . .	1814	1831	1857-1862	Prof. d'allemand. Mort 4 août 1863.
Kusiacky, Stanislas. . .	1838	1856	1863-1864	Prof. de polonais.
de Laage, Clément . . .	1817	1844	1855-61, 67-71	Prof. de philosophie, surveillant.
Labourdette, Aloïse . . .	1824	1845	1858-1860	Surveillant.
Laburthe, Jules	1821	1841	1858-1859	Confesseur.
Lachambre, Benjamin . .	1847	1868	1871-1872	Prof. de 5e.
Lacoste, Charles	1806	1844	1867-1871	Bibliothécaire. Mort 1892.
Lacouture, Charles . . .	1832	1852	1854-62, 67-68	Prof. de phys., chimie, hist. nat., surveillant.
Lacouture, Henri . . .	1838	1857	1859-65, 66-68	Prof. de math.
Lahr, Charles	1841	1859	1863-1865	Surveillant.
Laroche, Marie	1839	1856	1859-1860	Prof. de 3e.
Lauras, Mathieu	1813	1835	1852-1867	Ministre. Mort 25 janvier 1882 à Paris.
Laurent, Achille	1824	1856	1861-1863	Surveillant.
Leboucher, Paul	1829	1850	1858-1859	Prof. de 5e.
Leclercq, Alfred.	1841	1860	1868-1869	Surveillant.
Lefèvre, Arsène.	1803	1825	1854-1855	Confesseur.
Lejeune, Jules.	1840	1861	1863-68, 71-72	Prof. de 4e, surveillant.
Lemarié, Charles. . . .	1834	1856	1858-1861	Surveillant.
Lemoigne, Jean.	1826	1847	1852-1854	Prof. de 4e, 3e.
Letierce, Edmond. . . .	1825	1847	1861-1864	Prof. de philos. Mort 12 mai 1891 à Amiens.
Lévêque, Paul.	1833	1856	1860-1862	Prof. de 6e, 4e. Mort.
Lodiel, Désiré	1833	1856	1859-1864	Prof. de math.
Loïez, Flavien	1833	1853	1860-63, 68-69	Prof. de math.
Luisier, Louis	1833	1853	1861-1864	Surveillant. Mort 22 mai 1870.
Lulin, Nicolas	1841	1862	1865-1870	Prof. de 3e.

Marquet, Edouard . . .	1822	1842	1858-1861	Préfet.
Marquigny, Eugène. . .	1836	1855	1865-1866	Prof. de littérature. Mort 1885.
Masse, Aloïse.	1831	1851	1865-67, 70-72	Prof. de rhétorique. Mort. 1892.
Masset, Louis.	1826	1844	1859-1862	Surveillant.
Mathéry, Alexandre . .	1851	1867	1871-1872	Surveillant. Mort 29 avril 1872.
de Maumigny, René . .	1835	1855	1860-1865	Prof. de math.
Mayer, Alexis	1827	1846	1859-1861	Prof. de math. Mort en Chine 16 sept. 1871.
Menjaud, Antoine. . . .	1829	1853	1857-1861	Prof. de 8e, 7e. Mort.
Mertian, Edouard. . . .	1811	1833	1853-1866	Procureur. Mort 21 août 1866 à Metz.
Mertian, Henri			1868-1869	Préfet.
Mével, François.	1835	1857	1860-1865	Surveillant. Mort 13 déc. 1878.
Millet, Jacques	1797	1829	1853-1857	Confesseur. Mort 7 avril 1873.
Moillet, Henri	1827	1849	1853-1855	Prof. de 5e. Mort 3 janv. 1857.
de Montfort, Gustave . .	1811	1851	1857-1863	Prof. de math., miss. à Cayenne. Mort.
Morvan, Emmanuel. . .	1807	1827	1860-1863	Confesseur. Mort 19 juillet 1876.
Moureaux, Joseph . . .	1834	1854	1861-1863	Prof. de 4e, 3e.
Motte, Paul.	1844	1864	1868-1870	Prof. de math.
Mury, Paul.	1838	1856	1870-1872	Prof. de 3e, 2e.
Nayre, Pierre.	1846	1867	1869-1871	Surveillant.
Nicolas, Eugène	1841	1865	1869-1870	Surveillant.
Noury, Charles.	1837	1857	1860-1862	Prof. de 6e. 5e.
Ollivier, Jean-Baptiste. .	1827	1852	1857-1859	Surveillant, miss. au Madure. Mort.
Paradis, Arsène.	1831	1853	1855-57, 64-66, 67-68	Prof. de 8e, 4e, 3e. Mort 1888.
Patissier, Léon.	1826	1847	1852-1854	Surveillant.
Patris, Louis.	1846	1864	1869-1871	Surveillant.
Paulus, Auguste	1849	1867	1871-1872	Surveillant.
Paulus, Joseph	1829	1850	1855-57, 59-60	Prof. de 6e, 5e. Mort 20 août 1875.
Pélot, Jules.	1850	1867	1871-1872	Surveillant.
Pernet, Paul	1842	1860	1863-1870	Prof. de 6e, 5e, 4e.
Perrot, Augustin	1837	1859	1862-1864	Prof. de 5e.

NOMS DES PÈRES.	Date de la naissance.	Entrée dans la Compagnie.	Résidence à Metz.	EMPLOI.
de Péverimhoff, Alexand.	1843	1861	1863-1868	Prof. de 6e, d'allemand.
Philippart, Remy. . . .	1832	1853	1855-59, 67-70	Prof. de 2e, rhétorique.
Pilard, Charles.	1825	1845	1858-1859	Prof. de 7e.
Ponche, Anicet	1833	1854	1863-1865	Prof. de 4e.
Poulain, Auguste	1836	1858	1861-1866	Surveillant.
Pouplard, Joseph	1837	1858	1861-1863	Prof. de 6e, 5e, 4e.
Rabussier, Louis	1831	1851	1857-1860	Prof. de 4e, 3e, 2e.
Regnault, Achille. . . .	1825	1856	1866-69, 70-72	Prof. de math. Mort 13 mars 1891 à Lille.
Régnier, Julien	1832	1854	1861-1862	Surveillant. Mort.
Rey, Elzéar	1828	1847	1858-1860	Sous-préfet. Mort.
Richard, Charles	1841	1859	1863-64, 67-68	Prof. de 5e.
Richard, Pierre-Marie. .	1820	1841	1852-54, 62-65	Prof. de rhétor., préfet. Mort 27 janvier 1870.
Ringot, Florent.	1801	1825	1855-1858	Sous-ministre. Mort à Cayenne 17 déc. 1858.
Rolland, Pierre.	1838	1859	1862-1864	Prof. de 4e, 3e.
Rousselin, Antoine . . .	1827	1858	1862-1868	Prof. d'hist.
Ruhlmann, Laurent. . .	1850	1869	1870-1871	Prof. de 8e.
de Saint-Maixent, Georg.	1835	1859	1861-1864	Surveillant.
Saussié, Auguste	1826	1852	1865-1872	Prof. de math.
Schimpff, Casimir. . . .	1830	1867	1868-1869	Prof. d'allemand.
Schlosser, Georges . . .	1804	1821	1857-1858	Prof. d'allemand.
Sengler, Antoine	1835	1854	1859-65, 66-67, 71-72	Prof. de 4e, 3e, 2e, préfet. Mort 1887.
Sévérin, Philippe	1842	1860	1867-1868	Surveillant.
Siméon, Charles.	1842	1861	1863-1867	Prof. de 5e, 4e.
Simonin, Joseph	1826	1854	1868-1872	Prof. d'allem., surveill. Mort 5 juin 1890 à Douai.
Solente, Eloi	1796	1820	1856-1868	Confesseur. Mort 18 mars 1868 à Strasbourg.
Stumpf, Jean-Baptiste. .	1817	1837	1852-67, 71-72	Préfet, recteur. Mort 3 déc. 1878 à Dijon.

Stumpf, Victor	1839	1858	1865-68, 70-72	Prof. de math., allem., surveillant. Mort 18 avril 1884 à Reims.
Sucher, Ignace	1821	1844	1863-1872	Prof. d'hist., directeur de musique. Mort 10 oct. 1891 à Reims.
Taoc, Louis	1825	1850	1852-53, 58-64	Surveillant.
Thro, Jacques	1813	1847	1852-53, 58-72	Directeur de l'œuvre des Allemands. Mort janvier 1892 à Reims.
van Tilborg, Jean-Bapt.	1827	1844	1861-1862	Surveillant.
Touchard, Xavier. . . .	1837	1860	1862-1864	Surveillant.
Truck, Alfred.	1841	1859	1863-1867	Prof. de 6e, surveillant.
Turquand, Léon	1814	1839	1852-1857	Recteur. Mort.
Vaquette, Alcide	1842	1862	1868-69, 71-72	Prof. de 4e, 3e.
Varroy, Charles	1838	1858	1865-1868	Prof. de math.
Vautier, Joseph.	1832	1860	1863-1867	Surveillant.
Vergne, Edmond	1848	1868	1871-1872	Surveillant.
Vogelweid, Antoine. . .	1832	1855	1859-61, 69-72	Prof. de 3e.
Vuillemin, Joseph. . . .	1836	1855	1863-1865	Prof. de 3e, miss. en Chine
Wagner, Georges. . . .	1809	1837	1853-56, 67-69	Prof. de phil., de 9e, surveill. Mort à Dijon 1883.
Wamy, Pierre	1822	1868	1869-1870	Prof. de math. et d'allem. Mort.
de Weck, Romain. . . .	1830	1854	1858-62, 68-70	Prof. d'hist. Mort 9 déc. 1870.
Wetzel, Joseph	1840	1865	1867-1870	Surveillant. Mort 9 déc. 1870 à Metz.
Zugmeyer, Louis. . . .	1840	1858	1863-1868	Prof. d'allem., surveillant.

62. *Élèves de Saint-Clément entrés dans la Compagnie de Jésus.*

Vogelweid, Antoine, né 5 nov. 1832 à Huningue. S. J. 5 nov. 1855.

Muel, Jean-François, né 5 mai 1835 à Murville (Moselle). S. J. 3 déc. 1855. Mort 1858.

Breck, Charles, né 27 mars 1838 à Metz, élève du Lycée de Metz 1846 à 1852, de Saint-Augustin 1852 à 1856. S. J. 2 oct. 1856. Aumônier militaire de 1870 à 1880.

de Briey, Emile, né 12 juillet 1836 à Huy. S. J. 2 oct. 1856. Mort 1888.

Becker, Emile, né 19 déc. 1836 à Metz, élève du Lycée de Metz 1844 à 1852, de Saint-Augustin 1852 à 1856. S. J. 7 déc. 1856. Missionnaire, supérieur général de la mission du Tché-ly Sud-Est (Chine).

de Geyer, Alfred, né 22 sept. 1839 à Grosbliedersdorf, élève du Lycée de Metz 1848 à 1852, de Saint-Clément 1852 à 1858. S. J. 14 mars 1858. Supérieur à Dijon 1888.

Zugmeyer, Louis, né à Strasbourg 19 janvier 1840. S. J. 22 avril 1858.

Stumpf, Victor, né à Mulhouse 10 janvier 1839, élève de Saint-Clément 1854 à 1858. S. J. 3 nov. 1858. Mort 1er avril 1884.

Ehrmann, Joseph, né à Strasbourg 8 mai 1840. S. J. 12 nov. 1858. Provincial de Champagne, 1890.

Berrard, Joseph, né 26 nov. 1839 à Saint-Pétersbourg. S. J. 2 déc. 1858.

Lahr, Charles, né 31 déc. 1841 à Metz. S. J. 27 sept. 1859.

Truck, Alfred, né 29 juillet 1841 à Strasbourg. S. J. 8 oct. 1859.

Bastien, Léon, né 15 fév. 1842 à Metz. S. J. 15 oct. 1859.

de Gouttepagnon, Onésime, né 11 nov. 1839. S. J. 18 nov. 1859.

Winsbach, Charles, né 24 déc. 1840 à Saint-Avold. S. J. 7 avril 1860. Peintre, catéchiste en Chine.

Chenard de Mazières, Paul, né 6 mai 1841 à Metz. S. J. 1er oct. 1860. Mort 24 nov. 1871 à Laval.

Rœltgen, Léon, né 20 nov. 1842 à Rodemack. S. J. 24 déc. 1860. Mort 29 déc. 1862 à Angers.

Paulus, Charles, né 8 mai 1846 à Hochfelden. S. J. 17 sept. 1862.

Gangloff, Victor, né 23 août 1845 à Forbach. S. J. 20 nov. 1863. Mort 9 déc. 1870 à Metz.

Le Bail, Gabriel, né 13 nov. 1849 à Jargeau. S. J. 23 août 1867.

du Coëtlosquet, Charles, né 13 mai 1850 à Metz. S. J. 4 oct. 1867. Supérieur à Boulogne 1890.

Le Genissel, Joseph, né à Châtel (Moselle). S. J. 25 sept. 1868.

Caruel, Camille, né 5 août 1850 à Arras. S. J. 31 déc. 1868.
Bour du Moulin, Joseph, né 8 sept. 1853 à Metz. S. J. 26 sept. 1869.
Motte, Philippe, né à Tourcoing 3 janvier 1851. S. J. 25 oct. 1869. Mort 12 avril 1876.
Zimmermann, François, né à Metz 12 avril 1853. S. J. 2 avril 1871. Mort 22 juin 1876 à Dijon.
Boulangé, Eugène, né 22 juin 1850 à Metz, docteur en droit, avocat à Nancy, engagé volontaire 1870. S. J. 1er nov. 1876.
de Faultrier, Emile, né 18 mars 1851 à Metz. S. J. 23 mai 1871.
Poisat, Louis, né 12 juillet 1849 à Belfort, S. J. 28 janvier 1872. Supérieur à Belfort 1889.
Heinrich, Joseph, né 16 mai 1848 à Ammerschwihr. S. J. 24 fév. 1872. Supérieur à Dijon 1891.
Viard, Louis, né 24 déc. 1854 à Neufchâteau. S. J. 29 oct. 1872. Mort 20 mars 1882 à Charleroi.
Piffard, Alfred, né 12 août 1853 à Molsheim. S. J. 18 nov. 1872.
Cugnien, Edmond, né 24 juillet 1855 à Vézelise. S. J. 13 janv. 1873.
Heymès, André, né 7 oct. 1864 à Metz. S. J. 29 déc. 1880.
Assy, Eugène, né à Reims 5 juin 1854. S. J. 28 nov. 1876.
Lomuller, Victor, né à Benfeld 17 janv. 1865, médecin-major au 4e d'artillerie. S. J. 3 avril 1884. Missionnaire en Chine.
de Fontenay, Joseph, né 20 mai 1856 à Baccarat. S. J. 12 nov. 1874. Mort 15 janvier 1892.
Henry, Ernest, né 9 août 1855 à Chénée. S. J. 17 nov. 1875.
Monroë, François, né 2 juin 1855 à Chervé S. J. 4 nov. 1874. Missionnaire en Amérique.
Valeur, Henri, né 3 oct. 1857 à Mézières. S. J. 5 nov. 1875.
Morawski, Ignace, né 15 août 1845 à Greffemberg. S. J.
Reimsbach, Paul, né 19 mai 1855 à Metz. S. J. 7 oct. 1874. Missionnaire en Chine.
Lallemand, René, né 24 déc. 1844 à Sarreguemines. S. J. 1er fév. 1867.
Mangin, Léon, né à Verny 31 juillet 1857. S. J. 5 nov. 1875. Missionnaire en Chine.
Durouchoux, Charles, né 13 avril 1855 à Paris. S. J. 20 avril 1872.
Havret, Justin, né 25 mars 1857 à Vassy. S. J. 11 nov. 1876.
Havret, Henri, né 15 nov. 1848 à Vassy. S. J. 19 avril 1872. Missionnaire en Chine.
Tardif de Moidrey, Joseph, né 2 déc. 1858 à Metz. S. J. 13 mai 1876.
Gouverneur, Jules, né 23 nov. 1859 à Hirson. S. J. 7 sept. 1878.
Rodet, Raymond, né 1er janv. 1858 à Longeville. S. J. 9 sept. 1879.

Billot, Louis, né 12 janv. 1846 à Sierck. S. J. 26 nov. 1869.
Deligny, Eugène, né à Bourmont. S. J. 19 juin 1876.
Gény, Pierre, né à Baccarat 18 mars 1860. S. J. 30 oct. 1878.
de Haza-Radlitz, Ignace, né à Lewitz 2 fév. 1846. S. J.
Mathieu, Gabriel, né à Dieuze 20 juillet 1857. S. J. 30 sept. 1876. Missionnaire en Chine.
Reimsbach, Alphonse, né à Metz 8 mars 1862. S. J. 15 oct. 1881.
Reimsbach, Jules, né à Metz 29 sept. 1854. S. J. 9 oct. 1875.

SAINT-CLÉMENT

Prix d'honneur de 1852 à 1872.

MATHÉMATIQUES SPÉCIALES

1855. *Eugène Béhé*, de Massevaux (Haut-Rhin), étudiant en droit. Mort 1861.
1856. *Charles Breck*, de Metz, Jésuite, aumônier militaire 1870 à 1880.
1857. *René de Briey*, de Metz, colonel de cavalerie.
1858. *Eugène Aweng*, d'Orléans, élève de l'Ecole centrale, directeur des forges de Styring-Wendel.
1859. *Charles Althoffer*, de Guebwiller, élève de l'Ecole centrale, industriel.
1860. *Edouard de Morlaincourt*, de Montpellier, colonel du génie.
1861. *Léon Altmayer*, de Saint-Avold, élève de l'Ecole polytechnique. Mort à l'Ecole 1863.
1862. *Paul Cadet*, de Metz, élève de l'Ecole centrale, ingénieur civil. Mort 1869.
1863. *Jean de Pange*, de Pange, officier supérieur d'artillerie.
1864. *Urbain Cheyrezy*, de Bessas (Ardèche), élève de l'Ecole de Saint-Cyr, sous-lieutenant. Mort 1868.
1865. *Edouard Boulangé*, de Metz, élève de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole des mines. Mort 1878.
1866. *Nicolas Petit*, de Dom-le-Ménil (Ardennes), officier supérieur du génie.
1867. *Olivier de Sailly*, de Metz, élève de Saint-Cyr, sous-lieutenant d'infanterie. Tué à Saint-Privat 1870.
1868. *Léon de Lamothe*, de Metz, colonel d'artillerie.
1869. *Gaston La Rivière*, de Saint-Avold, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées.
1870. *Jules Warin*, de Metz, officier supérieur d'artillerie.
1871. *Adrien de Bazelaire*, de Briey, officier du génie.
1872. *Louis de Ferry*, de Paris, officier supérieur d'artillerie.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

1857. *Alphonse Poulmaire*, de Boulay, notaire. Mort 1886.
1858. *Charles Althoffer*, de Guebwiller, ingénieur civil, industriel.
1859. *Edmond Marchal*, de Strasbourg.
1860. *Gaston du Coëtlosquet*, de Metz, ancien inspecteur des forêts.
1861. *Fernand Maury*, de Metz, officier supérieur d'infanterie.
1862. *Victor Kolb*, de Marckolsheim, officier supérieur d'infanterie.
1863. *Victor Altmayer*, de Saint-Avold, colonel breveté d'état-major.
1864. *Lucien Dubois*, de Metz, inspecteur des forêts.
1865. *Maurice Bouchez*, de Thionville, inspecteur des forêts.
1866. *Jules Richard*, de Vitré, élève de l'Ecole centrale, de l'Ecole forestière n° 1, de l'Ecole des chartes.
1867. *René Mathis de Grandseille*, de Blamont, capitaine de mobiles 1870, archiviste paléographe, ancien garde général des forêts.
1868. *Charles Robinet de Cléry*, de Metz, sous-lieutenant de chasseurs. Tué à Gravelotte 1870.
1869. *René Durand de Ramefort*, de Ramefort (Dordogne), officier supérieur d'infanterie.
1870. *André Sordet*, de Saint-Germain (Saône-et-Loire), officier supérieur de cavalerie.
1871. *Emmanuel Ruault*, de Metz, officier supérieur d'artillerie de marine.
1872. *Louis Bride*, de Freisdorf, officier d'infanterie.

PHILOSOPHIE

1854. *Raoul du Coëtlosquet*, de Metz. Mort 1860.
1855. *Charles Breck*, de Metz, Jésuite.
1856. *Paul Purnot*, de Metz, avocat à la cour de Metz. Mort 1866.
1857. *Joseph Ehrmann*, de Strasbourg, Jésuite, provincial 1890.
1858. *Léon Altmayer*, de Saint-Avold, élève de l'Ecole polytechnique. Mort 1863.
1859. *Charles Chlapowski*, de Czerwonawicz.
1860. *Henri Bertrand*, de Briey, avocat, maire de Briey, conseiller général. Mort 1889.
1861. *Paul Deguerre*, de Rambervillers. Mort 1862.
1862. *Auguste Haas-Rohmer*, de Barr, docteur en médecine.
1863. *Edouard Boulangé*, de Metz, élève de l'école polytechnique, des mines. Mort 1878.
1864. *Charles Marcus*, de Metz. Mort 1882.

1865. *Félicien Grivel*, de Valtin (Vosges), docteur en droit, magistrat.
1866. *Aimé Witz*, de Cernay, élève de l'Ecole centrale, docteur ès-sciences, professeur à l'Université catholique de Lille.
1867. *Gabriel Le Bail*, de Jargeau (Loiret), Jésuite.
1868. *Prosper Clément de Grandprey*, de Haguenau, officier du génie.
1869. *Michel Miladowski*, de Wilna, docteur ès-lettres, agrégé de l'Université, professeur. Mort 1889.
1870. *Alfred Piffard*, de Molsheim, Jésuite.
1871. *Jules Reimsbach*, de Metz, Jésuite.
1872. *Jules Méot*, de Conflans, officier d'infanterie.

RHÉTORIQUE

1853. *Eugène Béhé*, de Massevaux. Mort 1861.
1854. *Félix Bastien*, de Mirecourt, banquier à Paris.
1855. *Edmond Duthoit*, d'Amiens, architecte du gouvernement, inspecteur des monuments historiques. Mort 1889.
1856. *Alfred de Geyer*, de Sarreguemines, Jésuite.
1857. *Edouard de Morlaincourt*, de Montpellier, colonel du génie.
1858. *Charles Chlapowski*, de Czerwonawicz.
1859. *Henri Bertrand*, de Briey, avocat, maire de Briey, conseiller général. Mort 1889.
1860. *Emile Muller*, de Bouzonville, contrôleur principal des contributions directes.
1861. *Auguste Haas-Rohmer*, de Barr, docteur en médecine.
1862. *Paul Rousselot de Morville*, de Nancy, docteur en droit, auditeur à la Cour des comptes. Mort 1885.
1863. *Joseph Zoltowski*, d'Urbanow.
1864. *Victor Jacquemard*, de Vouziers, avocat. Mort 1888.
1865. *Joseph Heinrich*, d'Ammerschwihr, Jésuite.
1866. *Edouard du Coëtlosquet*, de Metz, docteur en droit, volontaire 1870, abbé de Saint-Maur de Glanfeuil.
1867. *Charles Vuillaume*, de Buchy.
1868. *Camille Caruel*, d'Arras, Jésuite.
1869. *Charles Médinger*, de Rombas, employé des douanes.
1870. *René Herpin*, de Saint-Dié, ingénieur des ponts-et-chaussées.
1871. *Louis Viard*, de Neufchâteau, jésuite. Mort 1882.
1872. *Georges Saunois de Chevert* de Metz, avocat.

63. Parmi ces derniers, nous citerons : Charles *Pierron*, avocat général à Douai ; Tony *Marlier*, avocat général à Aix ; Louis *de*

Lomas, substitut du procureur général à Caen; Henri *Roget*, avocat général à Clermont-Ferrand; Jules *Guesquin*, juge à Charleville; Raymond *de la Gorce*, procureur de la République à Douai; Gaston *de Maillier*, procureur de la République à Rochefort; Adrien *Bouchon-Garnier*, procureur de la République à Rocroy, etc.

On peut ajouter à cette liste un secrétaire général de préfecture, trois sous-préfets, des conseillers de préfecture et plusieurs membres de l'administration des finances.

64. Le *R. P. Jean-Baptiste Stumpf*, né le 9 février 1817, élève de Fribourg, entré au noviciat le 16 octobre 1837. Professeur et surveillant aux collèges de Fribourg et de Brieg.

Professeur de philosophie à Brugelette 1850, à Liesse 1851.

Profès à Saint-Augustin à Metz le 2 février 1854.

Préfet des études à Metz, en même temps que professeur de mathématiques des élèves de seconde, chargé en outre de la surveillance générale de la bibliothèque, des malades, confesseur et de plus en 1853 ministre des maisons de Metz.

Recteur de Saint-Clément du 17 septembre 1857 au 23 août 1867.

Missionnaire en Kabilie 1867.

Ministre, préfet d'église et président du cercle des jeunes gens à Lille 1868.

Aumônier militaire 1870.

Recteur de Saint-Clément du 21 juin 1871 au 23 juillet 1873.

Recteur du collège Saint-Ignace de Dijon 23 juillet 1873.

Mort à Dijon 3 décembre 1878.

Que de fois nous avons voulu essayer d'écrire la vie du Révérend Père Stumpf!

Chaque fois la plume est tombée de nos mains. Les renseignements font défaut... On s'adresse aux Jésuites; ils ont en vénération la mémoire de leur frère, mais ne savent que vous répondre: Le P. Stumpf... il a suivi sa règle, il a obéi à ses supérieurs, il était doux et humble de cœur, il aimait ses frères et ses enfants. On demande à Lille, en Algérie, en Allemagne. Partout où il a passé, tous écrivent: il nous a soulagés, il nous a consolés, il a guidé nos enfants, pansé nos blessures, adouci nos souffrances *Transiit benefaciendo.*

Et cependant cette vie est celle d'un saint. Ses œuvres montrent une force de volonté, un génie d'organisation, un talent surhumain à manier les cœurs et les âmes. Que de fois avons-nous vu des gens indifférents, hostiles même, quitter le Père Stumpf, ralliés à la grande cause qu'il défendait ou, tout au moins, convertis et

favorables à ses projets. Il savait par sa douceur, par sa franche bonhomie, par son esprit charmant, s'attirer l'affection de tous ceux qui l'entouraient. C'est lui qui a enseigné à tous ces jeunes gens morts sur les champs de bataille à mêler l'héroïsme du soldat à la résignation du martyr. C'est lui qui a su imprimer dans des âmes de vingt ans de tels sentiments de foi et de patriotisme qu'elles étaient heureuses de se sacrifier pour l'Eglise et pour la France.

En quittant Metz, le Père Stumpf avait été envoyé à Dijon, pour y fonder le collège Saint-Ignace. Là, comme à Metz, il aborda carrément la position. Il apprit à tous ceux qui l'approchèrent à vénérer et à aimer les Jésuites. Il sut en peu de temps se concilier l'estime et l'affection de toute la population de cette grande ville.

Usé et épuisé par tant de luttes et de travaux, le Père Stumpf est tombé à l'âge de 62 ans.

Pendant les derniers jours de sa vie, il supporta avec une patience et un courage héroïques d'intolérables souffrances. Le médecin qui le soignait, répétait : « Je ne comprends pas où cet homme peut prendre la force de souffrir comme il le fait. » Pendant les dernières angoisses de son agonie, torturé par d'indicibles douleurs, il répétait : « Mon Dieu, je ne peux pas dire *amplius*, mais je ne veux pas dire *satis*. » Il savait l'efficacité de la souffrance volontairement acceptée et quand on lui faisait respirer du chloroforme, il disait en souriant : « Jésus, sur la croix, n'avait pas de chloroforme. »

Dans cette lutte terrible entre la vie et la mort, il eut la joie de recevoir la bénédiction paternelle du Souverain-Pontife. Contrairement aux prévisions de la science, ses derniers moments furent calmes ; il régla lui-même, comme recteur de la maison, le cérémonial de ses obsèques jusque dans ses moindres détails, ordonnant la plus grande simplicité et s'éteignit le mardi 3 décembre 1878, à six heures trois quarts du matin, soutenu et assisté par son neveu, le Père Victor Stumpf.

Ses volontés ont été scrupuleusement observées. Le convoi du pauvre l'emmena à sa dernière demeure. Il était suivi par toute la population catholique de Dijon. Nulle parole humaine ne retentit au moment où se comblait la tombe de l'humble religieux.

Toutefois, dans toutes les villes où se trouvaient des élèves de Saint-Clément, ils firent célébrer un service solennel, touchant témoignage de leur affection et de leur vénération.

Ce service à Nancy fut célébré le 3 décembre. Une assistance nombreuse, composée en majeure partie d'anciens élèves de Saint-

Clément, venus des départements voisins et du fond de l'Alsace et de la Lorraine remplissait la chapelle de la résidence des Jésuites. Le sanctuaire, orné par les femmes, les mères et les sœurs des anciens élèves, les chants dirigés par le R. P. Truck, tout était de nature à impressionner vivement l'auditoire. En quelques mots émus, le R. P. Félix, alors supérieur de la résidence de Nancy, a retracé les liens qui l'unissaient au Père Stumpf et a montré la perte immense que faisaient la Compagnie de Jésus, la France et l'Eglise. Il termina en développant cette pensée que la plus grande gloire du Père Stumpf était dans ses enfants et que ceux-ci n'avaient qu'à se montrer pour faire deviner ce qu'avait été leur maître.

« *In spem beatæ resurrectionis !* C'est le rendez-vous qu'il donne à ses anciens élèves qui, dispersés aujourd'hui, apprennent sa mort prématurée. Il n'est plus là, prêt à répondre au premier appel, cet ami si fidèle, ce père si dévoué, ce conseiller si sage. Il n'est plus là, mais sa mémoire et ses exemples lui survivent. Il laisse derrière lui toute une génération d'hommes de foi et de courage, fidèles à ses enseignements, animés de son esprit, prêts comme lui à user leurs forces et à offrir à Dieu leur mort pour l'Eglise et pour la France. »

Des articles nécrologiques parurent dans plusieurs journaux, nous ne donnerons ici que les lignes suivantes insérées dans le *Vœu national* de Metz :

« Un éminent serviteur de Dieu vient de recevoir la récompense de ses grands et nombreux travaux. Le R. P. Stumpf, ancien recteur du collège Saint-Clément, vient de mourir à Dijon, où, au prix d'inénarrables fatigues, à travers mille obstacles, il avait fondé une maison d'éducation aujourd'hui en pleine prospérité. Il n'est pas un de nos concitoyens qui n'ait au moins vu cette franche et loyale figure qui était l'enseigne de ce cœur excellent, de cet esprit aimable, de ce caractère entre tous sympathique. Homme du monde et prêtre édifiant, la virilité de sa volonté, le zèle de son apostolat, le parfum de ses vertus en faisaient une de ces physionomies à part qui commandaient le respect et l'estime. Dévoué jusqu'à l'immolation, aux intérêts de la jeunesse, il a usé ses forces pour lui assurer les bienfaits d'une éducation à la fois achevée et chrétienne. Déjà malade, accablé par la souffrance, il se raidissait contre ses atteintes pour accomplir sa mission et l'on peut dire que le vaillant lutteur est mort à la peine. Jeune encore, mais usé par l'excès du travail, affaibli par l'assaut des épreuves qui n'ont pas manqué à sa vie militante, il s'est éteint prématurément, ou plutôt il est mort debout et toujours à l'œuvre. Il n'avait pas fini

sa tâche ici-bas, mais il lui avait donné toute son activité, toute son intelligence, toute son âme et Dieu, dans sa miséricorde, en a abrégé la durée et l'a trouvé mûr pour le ciel.

« La nouvelle de sa fin sera accueillie à Metz avec une douloureuse émotion. Beaucoup de nos concitoyens pleureront en lui le conseiller prudent, l'ami fidèle, le bienfaiteur spirituel de leurs enfants et sa chère mémoire ne périra pas parmi nous. »

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface XIII

PREMIÈRE PARTIE

COLLÈGE SAINT-LOUIS

Chapitre Ier. — La réforme à Metz 3
Chapitre II. — Établissement des Jésuites à Metz . . . 13
Chapitre III. — Fondation du collège de Metz 23
Chapitre IV. — Translation du collège rue de la Chèvre 34
Chapitre V. — De la révocation de l'édit de Nantes à la suppression du collège 54
Chapitre VI. — Suppression de la Compagnie de Jésus 71

DEUXIÈME PARTIE

RÉSIDENCE DE METZ. COLLÈGE SAINT-CLÉMENT

Chapitre Ier. — Rétablissement de la Compagnie de Jésus. Résidence de Metz 85
Chapitre II. — Histoire du second collège de Metz . . 121
Chapitre III. — Dernières années de Saint-Clément . . 216
Notes et Pièces justificatives 317

A + M + D + G

STRASBOURG, TYPOGR. F. X. LE ROUX & Cie, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ. — 10,551.

Labor Omnia Vincit
SLR

BOSTON COLLEGE
3 9031 024 82045 8